A. G. MICHEL

La France sous l'étreinte maçonnique

Fédération Nationale Catholique
31, Boulevard de La Tour-Maubourg, Paris (7e).



Léon XIII écrivait dans son Encyclique du 19 *mars* 1902 : « Parvenu à la 25e année » :

« Une secte ténébreuse que la société porte depuis longtemps dans ses flancs comme un germe mortel, y contamine le bien-être, la fécondité et la vie.

« Personnification permanente de la révolution, elle constitue une **sorte de société retournée**, dont le but est **d'exercer une suzeraineté occulte** sur la société reconnue et dont la raison d'être consiste entièrement dans la guerre à faire à Dieu et à son Eglise.

« Il n'est pas besoin de la nommer, car à ses traits tout le monde a reconnu la Franc-Maçonnerie, dont nous avons parlé de façon expresse dans notre Encyclique *Humanum genus* du 20 avril 1884 en dénonçant ses tendances délétères, ses doctrines erronées et son œuvre néfaste.

« Embrassant dans ses immenses filets la presque totalité des nations et se reliant à d'autres sectes qu'elle fait mouvoir par des fils cachés, attirant d'abord et retenant ensuite ses affiliés par l'appât des avantages qu'elle leur procure, pliant les gouvernants à ses desseins, tantôt par ses promesses et tantôt par ses menaces, cette secte **est parvenue à s'infiltrer dans toutes les classes de la société.**

« Elle forme comme un Etat invisible et irresponsable dans l'Etat légitime.

« Pleine de l'esprit de Satan qui, au rapport de l'Apôtre, sait au besoin se transformer en ange de lumière, elle met en avant un but humanitaire, mais elle sacrifie tout à ses projets sectaires ;

« Elle proteste qu'elle n'a aucune visée politique, mais elle **exerce** en réalité **l'action la plus profonde dans la vie législative et administrative des Etats** et tandis qu'elle professe en paroles le respect de l'autorité et de la religion elle-même, son but suprême, comme ses propres statuts en font foi, **est l'extermination de la souveraineté et du sacerdoce** en qui elle voit l'ennemie de la liberté. »

On ne saurait mieux décrire le mal dont souffre notre société française actuelle : cette suzeraineté occulte, cet Etat invisible et irresponsable dans l'Etat légitime qui exerce l'action la plus profonde dans la vie législative et administrative de la nation.

Nous voudrions de façon objective, avec l'aide des seuls documents maçonniques, dévoiler le mécanisme de cette suzeraineté occulte, en montrer le fonctionnement, le but, les résultats néfastes pour le pays et pour les âmes. La révéler, c'est lui enlever toute possibilité d'action, la détruire.

Saint Irénée écrivant vers 180 *contre les gnostiques, expose ainsi, à la fin de son premier livre, pourquoi il a mis tant de soin à les faire connaître.*

« Nous nous sommes efforcés d'amener au jour le corps de ce renard malfaisant et, par vous, de le faire voir à tous. Plus n'est besoin dès lors de beaucoup de discours pour renverser cette doctrine : tout le monde la peut juger.

Lorsqu'une bête est cachée dans une forêt et que, de là, elle attaque et ravage, celui qui isole le fourré et l'éclaircit et fait voir la bête elle-même, facilite la tâche de ceux qui veulent la prendre ; ils n'ont plus qu'à observer et à éviter ses attaques, à lui envoyer des flèches de tous côtés, à la blesser, à la tuer enfin, cette bête qui ravageait tout.

Nous, de même, en publiant leurs secrets et leurs mystères cachés nous rendons inutiles les longs discours pour les détruire. Il vous suffira à vous et à vos amis de vous exercer sur ce que nous venons de dire, de ruiner leurs doctrines perverses et incohérentes et de montrer que les dogmes chrétiens sont véritables.

(*Adversus haereses*, I, 31, 4. P. G. 7, 706.)

Faire voir le corps de ce renard malfaisant pour la vie publique qu'est la Franc-Maçonnerie, voilà tout le but de cet ouvrage. D'autres viendront ensuite qui mettront en œuvre ces documents et attaqueront vigoureusement la bête dans le fourré où elle se dérobe aux regards. Puisse ce travail contribuer à détruire cette institution néfaste et à libérer les âmes sincères, car il y en a, qui s'y sont fourvoyées, séduites par un langage trompeur. Ce ne sont pas les hommes que nous attaquons, mais la machine puissante qui les pervertit et les conduit à une perte éternelle en les prenant comme instruments de son œuvre pernicieuse.

Les textes maçonniques seront empruntés sans distinction à toutes les dates de la Troisième République ; quelle que soit l'époque à laquelle ils appartiennent, ils se complètent et s'éclairent les uns les autres ; on les croirait écrits par la même plume et au même moment, tellement ils sont identiques à travers la diversité des hommes et des événements ; il suffit d'en citer quelques-uns pour les connaître tous.

Le dernier Convent du Grand Orient de France de 1933, *par*

l'organe du F∴ Antonelli, son grand orateur, nous donne le plan de ce travail. Il dit, en effet :

« Comme au cours du XVIIIe siècle, la F∴ M∴ a préparé la **civilisation de démocratie individualiste** qui a fait le XIXe siècle, elle doit aujourd'hui, par ses travaux spéculatifs, par son action de vigilance, **préparer la démocratie sociale et internationale** de demain.

« Dans cette grande bataille pour la défense des principes démocratiques et la reconstruction d'une nouvelle **cité humaine, elle doit être l'animatrice.** »

Suzeraineté occulte de la Franc-Maçonnerie **dans le domaine politique par la démocratie individualiste** *au XIXe et XXe siècles, nous n'en voyons que trop les pernicieux résultats,*

Suzeraineté occulte dans le domaine social et économique et *bientôt* **sur l'humanité toute entière** *par l'établissement* **de la République universelle,**

telles seront les trois parties de cette enquête objective.

Il est impossible pour la Franc-Maçonnerie de dominer directement. Les esprits droits se cabreraient, les consciences libres se révolteraient et une réprobation unanime démolirait le Temple. La subtilité et l'habile audace de la secte a toujours consisté à agir **par personne interposée.** *Nous l'étudierons en détail par la suite quand nous démonterons cette machine. Pour le moment, arrachons le voile et découvrons la manœuvre.*

L'institution à travers laquelle la Franc-Maçonnerie agit, a nom : système démocratique. Nous verrons les francs-maçons eux-mêmes déclarer que par la Démocratie ils exercent un pouvoir qui n'a pas été défini par Montesquieu et il faudra bien aboutir à discerner ce qui se cache pour eux sous le terme démocratie qu'ils arborent comme un drapeau.

Au sens strict du mot, la démocratie est un régime politique particulièrement ordonné à l'exercice des libertés, régime qui peut prendre de multiples formes et dont la Suisse et la Belgique nous donnent des exemples relativement stables.

La Franc-Maçonnerie a subverti cette notion simple en y introduisant un complexe d'idées confuses ou hypertrophiées, d'erreurs graves : liberté au sens maçonnique, souveraineté du peuple, volonté générale, égalité, primat de l'individu, notion abstraite du citoyen, etc... Tout est ainsi déformé et utilisé pour confondre ou superposer le peuple, la nation, l'Etat, le gouvernement, en telle manière que l'origine du pouvoir politique est à la fois partout et nulle part, et par conséquent celui-ci peut émaner d'une source occulte avec impunité.

Le système démocratique ainsi offre des facilités qui servent considérablement la Franc-Maçonnerie : l'anonymat, une représentation facile à obtenir, un élément sentimental pour le peuple qui peut s'imaginer régir lui-même l'Etat par le bulletin de vote une fois tous les quatre ans, une possibilité d'action dans les assemblées où tout le monde **paraît** *libre, alors que ce sont les manœuvres des comités, secrets ou non, qui triomphent, etc... Ces qualités servent admirablement la Franc-Maçonnerie car, par elles, elle peut agir anonymement, occultement, et se mentir à elle-même en déclarant qu'elle travaille pour le bien du peuple.*

Le mot peuple dont se sert la Franc-Maçonnerie a été magistralement analysé par Augustin Cochin. Il a repris les récits officiels des historiens révolutionnaires et vigoureusement décomposé ces « on », *ce* « peuple », *cette* « volonté générale », *cet anonyme qui n'est qu'un mythe, mais un mythe nécessaire pour faire aboutir la manœuvre. Il en est résulté que cette* « Nation » *n'est que la volonté d'une minorité résolue, d'un cercle intérieur de meneurs; des « enthousiasmes populaires » n'éclataient pas quand le courrier qui devait apporter les circulaires d'agitation manquait...*

Cochin alla plus loin; il constata que de 1769 à 1789 des centaines de petites sociétés se mirent à proliférer dans toutes les villes du Royaume Français, semblables aux Loges dans l'état actuel. Ces sociétés, affiliées toutes au Grand Orient, agirent de concert, élevèrent les mêmes plaintes en même temps, **firent l'opinion** *en un mot. Quand s'ouvrirent les Etats Généraux, les* « sociétés de pensée » *eurent leur plan de travail tout prêt et purent poursuivre méthodiquement leur agitation. Au milieu de juillet, au moment de la* « grande peur », **toute la France,** *paraît-il, se croît menacée par des brigands et prend les armes; à la fin de juillet,* **toute la France** *se rassure, il n'y a plus de brigands... En novembre 1788,* **toute la France** *demande le doublement du Tiers aux Etats et en janvier le vote par tête. Unanimité touchante! Elle a fait illusion aux générations qui suivirent et qui y virent un ensemble parfait dans la volonté populaire. Les ficelles étant démontées, nous n'y apercevons que le jeu assez odieux du Grand Orient de France.*

Le F∴ Gaston Martin dans son ouvrage sur la Franc-Maçonnerie française et la préparation de la Révolution, a écrit des pages extrêmement suggestives, qu'il faudrait pouvoir citer en entier, sur cette action profonde exercée par la Maçonnerie sur les masses. En voici un extrait :

Dans ces sociétés patriotiques, il est toujours possible de discerner un double public : les meneurs et la masse ; les agitateurs et les exécutants, les chefs et la troupe...

A ces auditoires naïfs, prompts à l'enthousiasme et à la colère, il faut des orateurs incisifs et directs, bien plus que des penseurs profonds. C'est pour eux que se créent spontanément... les formules concentrées dont la Révolution abusera. La devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité », qui est aussi la devise maçonnique, mais dont celle-ci n'avait pas jusqu'ici arrêté la ligne prophétique, est une création de cette nature-là...

Quel bon public en effet que celui-là ! Tout neuf, ardent, prêt à donner avec ferveur son sang à la cause, **il ne demande qu'à être guidé. Il subit au maximum les impressions fugitives** du moment et de l'ambiance. **Il est tout entier à qui sait le prendre** par la magie colorée de son Verbe. **Si les Loges demeurent le sanctuaire où s'élabore le dogme, la société populaire en est le complément nécessaire : le temple où la parole du maçon-prêtre se répand en ferments d'action sur la masse mystique des fidèles.**

C'est par ce canal que la Maçonnerie atteignit le gros Tiers.

(*La F.·.-M.·. française et la préparation de la Révolution*, p. 140-42.)

Cette rapide esquisse de l'action des sociétés de pensée à l'origine de la révolution est nécessaire pour faire comprendre l'état présent Car il importe de voir clair avant qu'il soit trop tard, et pendant que la lumière de scandales retentissants met sous une lumière plus crue l'odieuse dictature qui nous étreint. Cette « volonté générale » *qui nous asservit depuis plus d'un siècle, en l'examinant de près qu'est-ce sinon la volonté de la dictature maçonnique anonyme, et sournoise* « la République à couvert » *comme elle s'appelle elle-même ?*

C'est la Franc-Maçonnerie elle-même qui va nous répondre. Laissons-la parler (1).

---

(1) Voici comment le T.·. Ill.·. F.·. Savoire, grand Commandeur du Collège des Rites, jugeait le travail qui avait été fait à la F. N. C., dès 1924, *La Dictature de la Franc-Maçonnerie sur la France*, par A. G. Michel :

« *Nos adversaires ont entrepris contre la Maçonnerie une propagande, dont vous avez tous constaté les effets. Ils ont soigneusement compulsé les comptes rendus de nos Convents et les publications émanant de Francs-Maçons ; ils ont, en tronquant les textes, au moyen de ces extraits, organisé une propagande dirigée par le Général de Castelnau et répandue dans le pays.*

Cette série de publications constitue **une action antimaçonnique dont nous devons nous préoccuper particulièrement, en raison du caractère d'authenticité** *qu'elle semble présenter, puisque chacune des phrases citées est indiquée avec son origine. On oublie simplement de dire que ces textes ont été tronqués ou représentent l'opinion personnelle de leurs auteurs et non celle de la Maçonnerie ou plutôt de la majorité des FF.·. MM.·.*

Il importe, en face d'une campagne perfide et tendancieuse aussi activement dirigée, que la Maçonnerie fasse, elle aussi, une propagande dans le public. »

(*Convent*, 1925, p. 339-40.)

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉTREINTE MAÇONNIQUE SUR LA DÉMOCRATIE POLITIQUE INDIVIDUALISTE AU XIXe ET AU XXe SIÈCLES

Avant de commencer l'étude des textes maçonniques, pour éviter toute équivoque et prévenir toute objection, précisons les termes de république et de démocratie qui sont sans cesse employés par la Franc-Maçonnerie.

Les mots république ou démocratie n'ont pas, en maçonnerie, le sens que l'opinion publique, inconsciente des manœuvres dont elle est l'objet, leur donne habituellement ; ils ne correspondent pas non plus aux définitions de l'économie politique. Comme les textes maçonniques le prouveront surabondamment, ils signifient un régime de dictature oligarchique : le règne occulte de la Maçonnerie par le radicalisme son expression publique.

Ce régime a une triple caractéristique :

1° Le peuple souverain signifie la loi du nombre ; celle-ci doit triompher en tout et partout asservissant les individus à son empire. C'est elle qui crée la loi, le droit, la justice, la vérité...

2° La souveraineté du nombre recouvre, en fait, la souveraineté occulte des Loges ou des Comités qui la font surgir, la canalisent, l'orientent, l'interprètent, la font parler soit pour nommer les représentants du peuple, soit pour leur imposer ses décisions.

3° Le peuple souverain doit être laïque ou laïcisé, c'est-à-dire affranchi de toute autorité religieuse, morale, sociale ou politique qui pourrait faire obstacle à la dictature occulte qu'il subit à son insu ; c'est ce que la Maçonnerie appelle sa liberté, liberté qui est en réalité une profonde servitude. Dès l'enfance les citoyens doivent être éduqués en vue de cette dictature afin d'assurer l'indestructibilité du régime ; cette éducation sera appelée émancipation ou affranchissement qui devra être maintenu coûte que coûte par une organisation défensive, solide, tout au long de la vie humaine, sinon la république serait en péril grave.

Les textes des Convents vont illustrer ces définitions de façon lumineuse. Ecoutons-les.

CHAPITRE PREMIER

Une quatrième forme de Gouvernement :

la République démocratique maçonnique.

Franc-Maçonnerie et république.
Franc-Maçonnerie et démocratie : la quatrième forme de gouvernement.
La Franc-Maçonnerie a une activité essentiellement politique.

Dans le compte rendu du Grand Orient de 1930, comme en beaucoup d'autres, on lit cette déclaration étrange : la Maçonnerie et la République se confondent :

> Ce qui est urgent, c'est d'envisager comment le G.·. O.·. peut, dans les circonstances présentes, organiser sur des bases solides, rationnelles et méthodiques, **une propagande utile à la fois à la Maçonnerie et à la République, puisque les deux se confondent étroitement.**
>
> L'inquiétude est dans l'esprit de tous nos FF.·., mais en particulier chez ceux de la province. En effet, ils voient partout se dessiner **contre la Maçonnerie et la République** des offensives, devant lesquelles trop souvent, ils confessent leur impuissance.
>
> (*Convent du G.·. O.·.*, 1930, p. 84.)

Sans doute, la République, affirment unanimement les Frères, doit son existence, à la F.·. M.·. ; elle est fille de la F.·. M.·.

> Car vous êtes ici, sans aucun doute, mes FF.·., les plus fervents, les plus zélés défenseurs de cette grande et belle **République Française, fille de l'active et laborieuse Franç-Maç.·. du XVIIIe siècle.**
>
> (*Convent du G.·. O.·.*, 1929, p. 87.)

> Cette République, mes FF.·., qui donc l'avait faite, sinon les F.·. M.·. du XVIIIe siècle, ceux qui avaient semé à pleine main dans le sillon de la foule les idées de justice et de fraternité ? Et n'a-t-elle pas elle-même affirmé son origine maçonnique, en empruntant, tout de suite, son immortelle devise à la F.·. M.·. et en inscrivant, à son fronton, ces mots qui brillent au-dessus des colonnes de nos temples : Liberté, Egalité, Fraternité. (*Applaudissements.*)
>
> Cette révolution auguste, commencée il y a 133 ans, n'est pas terminée, mes FF.·.. Nous avons à continuer l'œuvre de nos ancêtres, nous avons à finir ce qu'ils ont si admirablement commencé. La

France et l'humanité ont besoin de notre travail. **Nous sommes les éducateurs des peuples,** ne faillissont pas à notre tâche. Travaillons, refoulons loin de nous le lourd passé de honte, de scandales et de crimes, et frayons la route à l'humanité vers le progrès, vers l'avenir, vers l'idéal, à grands coups de lumière. (*Vifs applaudissements prolongés.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 24.)

Or, c'est à la République que je dois en premier lieu lever mon verre...

A la République française, fille de la Maçonnerie française,

A République universelle de demain, fille de la Maçonnerie universelle de demain. (*Vifs applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 403.)

Remarquez que s'il y a un anniversaire qui puisse être cher à la Maçonnerie, c'est bien l'anniversaire de 89, parce que **c'est à la Maçonnerie qu'on doit la République de cette époque ; ce sont les Maçons, ce sont les Loges qui ont fait la République.**

Il ne faut pas oublier que ce sont nos ancêtres qui ont fait la société actuelle, il ne faut pas l'oublier lorsqu'il est question de fêter le centenaire de cette grande révolution qui a émancipé l'humanité toute entière.

(*Convent G.·. O.·.*, 1887, p. 639-40.)

Mais il y a plus, non seulement la République est d'origine maçonnique, mais elle s'identifie avec la Maçonnerie, elle lui est consubstantielle.

1922. — Comprenez-vous mes FF.·. pourquoi nous, qui sommes issus de cette race qui doit tout **à la République,** nous lui restons à jamais attachés, **la confondant du reste avec la Maçonnerie ?...** Nous allons, les uns et les autres, retourner dans nos Orients respectifs. Rapportons-y le ferme dessein **de défendre la Maçonnerie et la République.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1922, p. 427.)

1921. — Je voulais jeter ce cri d'alarme accompagné néanmoins d'espérance : **en avant pour l'humanité et pour la F.·. M.·.,** dont la République ne saurait se séparer. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1921, p. 171.)

1887. — Les principes de la Maçonnerie pour nous sont les principes qui aboutiront assurément à l'établissement définitif et complet de la République. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1887, p. 683.)

1924. — Les FF.·. délégués, les membres du Convent... ont fait de belle et bonne besogne maç.·. et républic.·. parce qu'ils sont tous venus ici avec le même sentiment de ferveur laïque et de fraternelle collaboration, **avec le désir ardent, de servir utilement, effectivement la Maçonnerie et la République.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 414.)

1927. — Nous sentons que le **moment va peut-être venir d'agir dans l'intérêt de la Maçonnerie, pour la défense de la Répu-**

blique et de la Démocratie et nous serions désolés d'un recul que nous devons tout faire pour éviter.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1927, p. 162.)

1929. — Je prétends que si **nous identifions l'idée de République avec l'idée de Maç.˙.**, nous avons en premier lieu l'impérieux devoir de noyauter les Ministères et les Administrations publiques (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 183.)

1930. — Nous avions pensé que défendre la République et **ne pas pactiser avec la réaction, c'était se donner à l'œuvre de la Franc-Maçonnerie.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 176.)

De cette identité entre République et Maçonnerie on en déduit cette définition « profonde et juste » :

On l'a déjà dit du haut de cette tribune : la Maç.˙. **c'est la République à couvert. Parole profonde et juste qui nous trace notre devoir.** Nous devons, avant et par-dessus tout, défendre la République. Voilà la politique pure.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 393.)

La Maçonnerie, c'est la République à couvert, « de même que la République n'est autre chose que la Franc-Maçonnerie à découvert », a-t-on affirmé plus complètement encore. Paroles du F.˙. Gadaud, au Convent de 1894, p. 389, et répétées par les FF.˙. Massé et Lafferre au discours de clôture du Convent de 1903, p. 401 et 415.

Voici du reste, à titre de curiosité, comment le goût artistique des FF.˙. se représente la beauté de la République :

Beauté de la République, dont nous aimons la haute silhouette, sans entraves, le cou libre, elle aussi, le flanc large, la poitrine décuirassée, les seins haut dressés, l'épaule accueillante à l'exalté qui la renie, grisé par l'absolu des formules.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 399.)

Or, quelle est la marque indélébile aux yeux des maçons, qui fait de la République Française un même être avec la Maçonnerie, sa mère? **C'est la démocratie** au sens maçonnique du mot.

Le F.˙. Colfavru, président du Conseil de l'Ordre, l'a indiqué nettement, entre beaucoup d'autres, dans un morceau d'architecture intitulé « De la mission de la F.˙. M.˙. dans notre Patrie de France », présenté à la Tenue solennelle du Chapitre « La Clémente Amitié », du 16 novembre 1885 :

C'est dans notre Patrie... que pour la première fois, la F.˙. M.˙. a mis sur nos institutions politiques et sociales l'empreinte de son génie, le génie de l'Humanité.

Nous sommes à l'avant-garde du grand combat, **nous, la Patrie de cette souveraineté nouvelle** encore isolée, mais en marche dans le monde, **la souveraineté nationale s'exprimant et s'imposant par le suffrage universel.**

Voilà pourquoi, unis dans ce principe avec tous les Français qui ne sont point encore effectivement des nôtres, **nous avons le droit de concentrer nos forces maçonniques nationales** et le devoir de rechercher par quels moyens fraternels nous convierons les autres anneaux de la chaîne universelle d'union à se desserrer **sous l'étreinte libératrice et humaine qui fera de notre association universelle** la force irrésistible de l'émancipation de tous les hommes sous la grande charte dont les trois termes, liberté, égalité, fraternité, contiennent tout le mystère et le secret de notre puissance.

(*Bull. G.·. O.·.*, janvier 1886, n° 11, p. 835-36.)

Sous ce pathos maçonnique, retenons ce double aveu : la Franc-Maçonnerie, patrie de la souveraineté nouvelle, s'exprimant et s'imposant par le suffrage universel,

l'étreinte libératrice et humaine de la F.·. M.·. sur les hommes, s'opérant par les trois termes, liberté, égalité, fraternité, qui contiennent tout le secret de sa puissance. C'est ce double aveu qu'il faut tirer au clair :

La propagande est recommandée à tous les F.·. M.·., continue le T.·. Ill.·. F.·. Colfavru, mais il lui faut un objectif et aussi une protection.

L'objectif, l'Assemblée générale de 1884 l'a déterminé, en donnant à l'administration du G.·. O.·. de France **la plus démocratique organisation** qu'elle ait jamais reçue...

C'est là, mes FF.·., **une organisation que la F.·. M.·. aura eu l'honneur de proposer comme un idéal** aux patriotes sincères qui veulent organiser la société profane dans le droit, dans la justice, dans la fraternité, ainsi que l'avaient fait, il y a bientôt un siècle, nos glorieux Frères de 1789 et de 1792. **Voilà l'objectif** exprimé dans notre Constitution...

Que tous nos FF.·. étudient cette nouvelle législation constitutionnelle. qu'ils se pénètrent des principes élevés dont elle est l'expression ; ils y trouveront l'application pratique et désintéressée de notre devise maçonnique et **le guide le plus sûr pour la propagande généreuse et démocratique qui s'impose** à eux comme un devoir

(*Idem.*, p. 837-38.)

Singulière solidarité, s'écrie, sur un ton lyrique, le F.·. Dequaire, au Convent de 1886, qui vérifie une fois de plus ce que j'ai dit des **liens étroits qui unissent chez nous la F.·. M.·. à notre organisation politique... nous sommes en parfaite communion physiologique avec le pays,** si bien qu'on a pu comparer notre Ordre au cœur de la République, qui bat plus vite ou plus doucement, tantôt parce qu'il donne lui-même le signal du mouvement ou du repos, tantôt parce qu'il subit le contrecoup de toutes les vibrations sociales dont il faudrait chercher l'origine hors de nos enceintes séculaires...

Sainte Maçonnerie ! Sainte : c'est-à-dire trois fois consacrée, **tu es la grande crucifiée de la République,** c'est toi qui souffres pour elle ! C'est toi qui pratiques sur toi-même toutes les expériences

salutaires ! C'est toi, **mère dévouée, institutrice admirable de la Démocratie** qui ne transportes dans le monde profane que celles de tes initiatives qui ont réussi dans tes flancs. (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1888, p. 575.)

La F∴ M∴ veut donc être l'initiatrice, l'exemplaire, le soutien et le guide de la démocratie en France, comme dans tous les autres pays. Elle se confond avec elle :

La Maçonnerie a répondu à l'appel qui lui a été fait et les remarquables travaux des 117 Loges qui ont étudié la question constituent les véritables cahiers des revendications **non seulement de la Maçonnerie, mais de la Démocratie française toute entière avec laquelle elle se confond.**

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 276.)

Mais, qu'est-ce que la F∴ M∴ entend par Démocratie ? Comment l'envisage-t-elle ?

S'agit-il réellement de la démocratie politique, du Gouvernement républicain, tel que l'a défini Montesquieu, « gouvernement fondé sur la vertu politique où l'autorité est aux mains du peuple ».

On pourrait le croire au premier abord. La F∴ M∴ parle toujours du peuple libre, du peuple souverain et ne reconnaît, paraît-il, que ce seul pouvoir.

De la lecture de tous les rapports se dégage l'idée générale de la nécessité d'une action énergique et immédiate du Conseil de l'Ordre...

La Commission a été unanime à approuver la nécessité, l'urgence et la vigueur de cette action.

La laïcité , dit-elle, c'est le peuple se gouvernant lui-même par la raison. C'est **le peuple souverain, seul pouvoir reconnu par la Franc-Maçonnerie.**

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 141.)

Je dois d'abord au rituel et à la tradition de porter la santé de la République Française, cette République, qui est en perpétuel devenir, poursuivant la route rude et difficile vers des réalisations de plus en plus proches de **notre** idéal.

Je bois à la santé du peuple qui constitue la base solide de la nation, du **peuple souverain qui doit prendre la direction des affaires.**

(*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 250.)

Je lève mon verre à la France, flambeau de lumière intellectuelle, fille aînée de cette révolution qui a émancipé le monde, il y a 150 ans.

A la République, dont l'idée est si intimement liée à la France, même, qu'un double toast semble inutile. La magnifique manifestation républicaine du 11 mai a victorieusement démontré combien la nation française est profondément attachée à la conception républicaine et à l'application de la triple devise que la Maçonnerie a définitivement adoptée pour exprimer son idéal.

Au peuple souverain, à celui dont doit émaner tout pouvoir acceptable pour un homme libre ; a tous ceux qui détiennent une parcelle de ce pouvoir, depuis le chef du Gouvernement, depuis

le Président du Conseil des Ministres, jusqu'au plus humble des fonctionnaires, pourvu qu'il fasse usage de son pouvoir dans l'intérêt suprême de l'humanité et, surtout, du pays qui lui a confié ses fonctions. (*Très bien, très bien.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 411.)

Faisons confiance au peuple et méditons cette parole de Jaurès : « Sans la République, le peuple serait impuissant ; sans le peuple, la République serait vide. »

(*Convent*, 1924, p. 55.)

En réalité, la liberté et la souveraineté du peuple au point de vue maçonnique ne sont qu'un mythe **nécessaire** pour flatter les passions populaires et entraîner les foules ; elles sont la condition de leur asservissement à un pouvoir occulte qui les manœuvre par le levier même de cette liberté et de cette souveraineté. Les textes maçonniques qui le démontrent avec évidence sont nombreux.

On a trop dit, trop répété que l'œuvre de la F∴ M∴ est terminée là ou commence le fonctionnement des institutions démocratiques comme si la F∴ M∴ n'était que le premier coursier chargé de nous faire franchir la première étape. Combien de fois n'avez-vous pas entendu, mes FF∴, répéter autour de vous, même par des F∴ M∴, autrefois zélés... « Nous avons la République, nous avons la plupart des libertés pour lesquelles ont combattu nos frères, nous obtiendrons les autres à l'aide du simple outil que le suffrage universel met entre nos mains. Nous n'avons plus besoin de la Franc-Maçonnerie, on veut bien reconnaître que la F∴ M∴ a rendu de grands services, mais la F∴ M∴ a terminé sa tâche... »

(*Discours du F∴ Dequaire, sur la F∴ M∴, éducatrice de la Démocratie*, 1888, p. 572.)

La F∴ M∴ est en réalité indispensable à la démocratie pour son fonctionnement, et son influence s'accroît proportionnellement avec elle :

Dans une Démocratie, la F∴ M∴ a beaucoup de services à rendre... **organe indispensable chez un peuple démocratique... la F∴ M∴** reçoit alors pour mission d'assagir les hommes et de les former à la pratique de toutes les libertés. (*Vifs applaudissements.*)

Plus les institutions d'un peuple sont démocratiques, plus ce peuple réclame de liberté, plus il en obtient de ses législateurs, plus le suffrage universel fait sentir son action sur les lois, **plus il faut alors que la F∴ M∴ exerce son influence** sur les mœurs.

Où les peuples apprendront-ils à pratiquer le suffrage universel, où apprendront-ils à discuter, à écouter, à juger, à voter, s'il n'y a pas chez eux **des écoles de discussion, de discernement et de vote. Nos Loges sont ces écoles,** il n'y en a pas de meilleures. On n'a pas pu nous surpasser.

(*Idem.*, p. 573.)

Et voici l'aveu direct du 4e gouvernement, non classé par

Montesquieu, gouvernement de dictature par le mythe de la liberté et de la souveraineté populaire :

A côté d'un pouvoir législatif, réformant sans cesse l'organisation officielle d'un pays..., **il faut une grande organisation parallèle** préparant sans cesse les citoyens à de nouvelles libertés.

(*Idem.*, p. 570.)

...Législateurs de France, marchez hardiment dans la voie des progrès constitutionnels, des améliorations économiques. Ne redoutez-pas que le pays se refuse à nous suivre jusqu'où tous les hommes épris d'idéal veulent conduire la démocratie française.

Il y a derrière vous, à côté de vous, pour mieux dire, **un pouvoir spontané, sans caractère officiel, non classé parmi ceux qu'étudie Montesquieu**, qui vous seconde (ou plutôt qui vous dirige, nous le démontrerons), avec zèle et désintéressement et qui cherche à faire marcher les mœurs politiques de la même allure que vous imprimez aux lois, afin que dans sa course précipitée, le char de la Patrie ne rencontre plus d'obstacle et que **tous les Français**, et de proche en proche, tous les hommes se **trouvent un jour réconciliés dans la même conception politique et sociale sous l'égide de la France Maçonnerie universelle.**

(*Triple salve d'applaudissements, l'impression et l'envoi du discours sont votés par acclamations, idem.*, p. 580.)

Même doctrine et même affirmation en 1924 et jusqu'à nos jours.

Nous disons au Gouvernement de la République qui va demain mener cette bataille :

Soyez forts et hardis ! **Il y a dans ce pays, pour animer la masse démocratique, pour l'éclairer et la guider, une force désintéressée,** capable d'inspirer par son culte de l'idéal et de soutenir par son courage la lutte sur le Forum, cette force, c'est celle du monde maçonnique. (*Applaudissements.*)

Herriot, courage ! Nos amis sont là, ils vous aideront, notre influence morale compte. **L'efficacité de la propagande que peut faire la Maçonnerie pour une idée,** vous en avez eu la preuve le 11 mai.

Elle a su faire l'union entre tous les fils de la Démocratie et de la Révolution et nous avons eu la victoire. Travaillez, il y a une force qui veille à vos côtés. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, J. Schmidt, p. 219.)

L'idéal de la F.˙. M.˙. est, en effet, un idéal de domination politique, quelles que soient les affirmations hypocrites de certains Frères :

Notre idéal (il ne peut pas y avoir d'équivoque) est manifestement politique.

(*Convent* 1923, *G.˙. O.˙.*, p. 309.)

Pour obtenir le monopole, il n'y a qu'un moyen : **c'est que nous fassions de la politique. Il faut le dire une bonne fois.** (*Applaudissements.*)

Nous devons faire triompher nos idées philosophiques et nous devons obliger les élus républicains à marcher de l'avant. Je vous assure que c'est surtout de notre faiblesse qu'est faite l'audace de nos adversaires. (*Applaudissements.*)

C'est surtout notre faiblesse qui fait que nos élus commettent des lâchetés.

Les élus sont des hommes très impressionnables, quand ils sentent qu'on les remplacera par d'autres s'ils ne remplissent pas leur mandat et même qu'on les mettra à la porte pour les remplacer par des francs réactionnaires, dont ils font d'ailleurs la besogne, ils marchent. **Nous devons leur imposer notre façon de voir, que nous estimons être la bonne.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 167-168.)

Il y a un argument qui a ébranlé beaucoup de nos concitoyens et qui est celui-ci : je le donne dans toute sa simplicité :

La Maçonnerie fait trop de politique, elle ne fait que de la politique. **Et comment pourrait-elle faire, grand Dieu, si ce n'est faire de la politique** . (*Très bien.*) Il fut un moment, non pas de règle, mais de formalisme, de déclarer que la Maçonnerie ne s'occupait, ni de religion, ni de politique. Etait-ce de l'hypocrisie ? Je ne le dirai pas. C'était sous l'impression des lois et de la police que **nous étions obligés de dissimuler ce que nous avons tous mission de faire** ou plutôt de faire uniquement. (*Bravo.*)

...Oui, nous faisons de la politique, vous en faites, mes TT.·. CC.·. FF.·. je ne dirais pas comme M. Jourdain, qui faisait dans son ignorance de la prose sans le savoir, mais avec votre modestie, vous en faites sans croire en faire ; dans tous vos Convents que faites-vous sinon de la politique et de la meilleure ? Vous élaborez le meilleur moyen de coordonner les forces sociales de notre pays, d'établir une loi, une Fédération sage, de résoudre en particulier cet immense et délicat problème qui est le problème posé par le sphynx à toute démocratie : comment, dans une société, concilier la liberté de l'individu qui est un droit absolu, avec l'autorité qui est une nécessité ?... Ce problème, qui est posé dans la Maçonnerie, doit se poser dans la société toute entière, car si la Maçonnerie a une ambition et une raison d'être, c'est de servir de prototype à la société générale dont nous sommes les membres et à laquelle nous voulons servir d'avant-garde. (*Bravo.*)

Il est donc incontesté, mes FF.·., **qu'en Maçonnerie, nous faisons de la politique** et que nous n'avons pas à le regretter...

Oui, **la question politique et la question sociale sont non seulement notre rôle, mais notre objectif et, disons-le, notre objectif avoué...**

Je vous demande, mes FF.·., de **prendre part** sans fausse modestie, **sans hypocrisie** et sans restriction au **rôle politique et social de la Maçonnerie.** (*Vifs applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1886, p. 545-546.)

Le F.·. Gonnard, auteur de ce discours, prêchait évidemment des convertis. Il disait tout haut ce qu'à été et ce que demeure la pratique maçonnique de tous les temps.

CHAPITRE II

La démocratie maçonnique est dictatoriale

L'étreinte maçonnique sur les masses : comment elle s'opère.
La dictature maçonnique sur les représentants du peuple au Parlement.
Le secret, condition essentielle de la puissance maçonnique.

Le système démocratique, tel que le comprend et l'applique la maçonnerie, se compose d'une grande masse, déclarée libre et souveraine en politique ; c'est la notion jacobine et maçonnique du Peuple et de la volonté générale. Cette masse de « *citoyens libres et vertueux* » élit des représentants qui sont censés être l'émanation directe de cette volonté générale et l'exprimer.

Bien entendu, nous ne mettons pas en cause, ici, le régime républicain. C'est une autre question que nous n'examinerons pas... Le peuple, le vrai peuple est appelé, dans une forme et avec des limites à déterminer par le bien commun, à participer à la chose publique, à la *res publica*, à s'y intéresser, à la contrôler même. Mais, il s'agit alors d'une action commune, ouverte, effective et portant responsabilité, il ne s'agit pas de comités anonymes et malfaisants manœuvrant à son insu une foule aveugle. Saint Thomas nous donne sur ce point une solution de sagesse : « *la justice doit résider dans le chef d'Etat comme principe architectonique de l'édifice social et dans les sujets comme principe d'ordre et d'harmonie* ».

Il y a une démocratie organisée qui est parfaitement légitime, juste, bienfaisante et féconde. Elle implique une transformation totale de l'ordre actuel pour se réaliser efficacement, une restauration des institutions et des véritables libertés méconnues et et détruites dans le régime maçonnique.

Ce que nous mettons en cause ici, c'est le quatrième gouvernemnet inconnu des politiques et des économistes, tels que les Francs-Maçons eux-mêmes viennent de le définir.

Il consiste essentiellement à exercer et à cacher derrière, à l'abri de formules sonores et vides aptes à exciter des réactions sentimentales dans la foule, un **pouvoir absolu,**

— sur les masses, d'une part,

— et sur leurs représentants, d'autre part.

De 1789 à 1910, le monde, en tâtonnant, avec des reculs, des réticences, des inquiétudes, s'essayait **à cette forme de Gouvernement direct qui s'appelle la Démocratie.**

Mais la Démocratie, toute grandissante qu'elle fût, n'avait, en 1914, ni été acceptée pleinement, ni complètement organisée. Elle postulait, en effet, **une éducation profonde des individus** appelés par elle à mener directement leurs destinées. Elle devait, par ailleurs, **déléguer l'exécution de ses volontés à des mandataires** choisis par les collectivités encore à peine instruites.

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 166-67.)

I. — La dictature sur les masses.

Qu'il s'agisse d'une société plus restreinte, intérieure comme celle du Grand Orient, qui doit servir de modèle à la société profane ou d'une société extériorisée comme la Ligue des Droits de l'Homme ou la C. G. T., ou de la nation toute entière organisée démocratiquement, **le même système de gouvernement maçonnique** se retrouve identique à lui-même sous des formes diverses. Augustin Cochin l'a défini avec une précision remarquable et les textes maçonniques viennent corroborer complètement ses analyses, ainsi que l'ouvrage du F.·. Gaston Martin sur la Révolution.

Le peuple est libre et souverain, en principe, théoriquement. Il est toujours debout, toujours prêt à parler, à intervenir pour corriger, révoquer ses commis, ses délégués, leur imposer sa volonté, ses consignes — selon la doctrine de la démocratie pure héritée de Rousseau. C'est la volonté générale du peuple, l'opinion de la nation, du pays, qui parle en souveraine et entend bien se faire obéir ; elle fait loi et elle crée le droit.

Or, c'est une question de fait, on ne trouve pas de parole de ce genre, écrit Aug. Cochin, **sans un réseau social qui la provoque, la recueille, la canalise et la centralise,** c'est la société jacobine, la machine américaine, le parti anglais comme il est constitué depuis quarante ans, notre Maçonnerie, notre C. G. T., nos Unions syndicales.

Ce qu'on entend par la volonté de tous, **c'est celle de quelques-uns formée, imposée, régnante** dans certaines conditions déterminées par la force des choses et la nature du régime. Définition qui conviendrait aussi bien au pouvoir sous le plus dominant des régimes d'autorité...

La volonté générale ici n'est pas ce que chacun veut, mais **ce que chacun laisse vouloir à d'autres,** à un très petit nombre de gens.

Que la Démocratie soit, en fait (et même en droit), le règne d'une minorité, tout comme les régimes politiques anciens, c'est ce qui n'est plus guère contesté d'aucun côté (1).

---

(1) *La Révolution et la Libre pensée*, p. 130-31

Et voici le processus généralement suivi :

La première phase est officieuse, secrète : le centre inconnu du public donne une certaine impulsion, une consigne aux cercles intérieurs les plus voisins, qui la transmettent de proche en proche, jusqu'à la circonférence, c'est-à-dire aux dernières sociétés locales... La majorité, à tous les étages, mal avertie, inconsciente, ignorante, se laisse faire sans apercevoir les manœuvres des campagnes d'opinion concertées et venant des différents points de l'horizon avec une unanimité qui emporte la conviction, des ordres du jour préparés, des motions concertées, des claques montées d'avance, des épurations insensibles, des votes surpris, des flatteries intéressées, des appels sentimentaux, des mouvements artificiels d'opinion.

Les motions concertées entre initiés et au sein des cercles intéressés sont présentées aux citoyens ingénuement et respectueusement, ils sont libres et souverains ; c'est sur leur inertie, leur instinct d'imitation, leur sentimentalité, leur ignorance, que l'on compte pour faire accepter les idées. Ils votent.

L'idéal de la liberté et de l'égalité, paraît-il, c'est que la volonté de l'électeur sorte avec plénitude de l'urne électorale :

Tous, nous lisons de la même façon, la devise unique du règlement maçonnique : liberté, égalité, fraternité.

L'égalité politique, ah ! elle est consacrée par la Constitution, on nous dit que le vote du plus humble d'entre nous compte autant que celui d'un prince du sang. **Nous espérons qu'il en sera ainsi plus tard,** quand chaque électeur aura l'intelligence de l'instrument politique qu'il a entre les mains ; quand le mécanisme électoral, encore hésitant entre les modes divers du suffrage universel, suffrage direct ou gradué par arrondissement ou par département, aura atteint le terme de son évolution et **réalisé l'idéal que la volonté éclairée de l'électeur sorte dans sa plénitude de l'urne électorale.**

(*Convent G∴ O∴*, 1887, p. 677-678.)

Mais que devient cette soi-disant plénitude, déjà fortement entravée et asservie à son insu, en face de la multitude des autres plénitudes, non moins avides de se réaliser ? Le nombre l'enrégimente et la discipline aussitôt. Quelle chimère, d'autre part, de faire consister comme le fait la maçonnerie, la plénitude de la liberté et de l'égalité à mettre tous les quatre ans un bulletin dans l'urne, alors que l'électeur est le plus souvent dirigé à son insu !...

La deuxième phase est officielle. Le vote est obtenu, la conformité s'établit. Les citoyens ou les sociétés affiliées ont voté en majorité d'après les impulsions des agents du centre.

Les pouvoirs reviennent de la circonférence au centre, dit Aug Cochin, le centre agit alors de nouveau, mais ouvertement, cette fois

et non plus par le moyen des cercles intérieurs, mais par l'organe d'un Comité. C'est un Comité central, élu selon ses vues et muni de pouvoirs officiels ou en vertu d'une décision prise au même moment par toutes les sociétés et qu'il a secrètement fait répandre. Il n'y a qu'un argument, il parle au nom de la volonté générale et commande au nom de l'intérêt social, la plus haute des autorités, — la minorité cède non pas par le fait de l'énergie de quelques hommes, qui auraient brisé une routine sociale, fut-ce par le crime, — mais par le fait de la théorie de la **liberté absolue** où tous les votants sont libérés, c'est-à-dire dissociés, isolés et finalement anéantis.

L'effet d'un « travail de ce genre prolongé, étendu, centralisé, est de créer une opinion qui ait corps et consistance, qui montre cette suite, cet ensemble, cette vigueur qui fait la stupeur des ennemis du jacobinisme (1).

Le Grand Orient lui-même nous décrit sa tactique, elle est semblable à celle que nous venons de l'indiquer :

Les 450 Ateliers, Chapitres et Conseils du Grand Orient de France sont autant de foyers de lumière épars sur la surface du territoire.

Les millions de citoyens libres qui les fréquentent passent au crible les propositions, les commentent dans les journaux, les défendent dans les Comités politiques.

Peu à peu,

l'opinion s'en émeut,
l'électeur se passionne,
le suffrage universel se prononce,
le Parlement acquiesce aux volontés du pays.

C'est de la sorte qu'agit la F.·. M.·. et qu'elle doit agir dans un régime démocratique.

(*Convent G.·. O.·.*, 1904, p. 432.)

Liberté théorique, d'une part, servitude secrète d'autre part, les deux ne se contredisent pas, mais s'appellent et se complètent l'une l'autre : « *La liberté absolue en principe est l'aspect extérieur d'une servitude de fait tout aussi rigoureuse.* »

La servitude est la liberté à couvert, comme la liberté est la servitude à découvert, la face visible de l'étreinte redoutable qui l'enserre, pour reprendre l'expression appliquée à la République. Réduite à l'inertie d'un esclavage inconscient », la liberté finit par « *s'anéantir dans un état de tyrannie, qu'aucune imagination n'aurait osé concevoir* ».

Qu'on se rappelle, pour prendre un exemple concret, la consigne communiquée par les Loges, sur les événements du 6 février. Alertées, dès le 7 février, elles se réunirent aussitôt sur tous les points du territoire et dès le 8 février, toute la presse de province mobilisable répandait la rumeur d'un complot

---

(1) *La Révolution et la Libre Pensée*, p. 148-49.

royalo-fasciste qui dure encore, dans certaines régions... car il est indispensable au regroupement des forces de gauche, sous le nom d'antifascisme...

Les textes maçonniques prouvent avec évidence que la Franc-Maçonnerie se considère et agit comme **le centre dictateur du peuple Français.** Voici d'abord, comment en Loge, les maçons expliquent à leurs Frères le rôle de la F∴ M∴ en France :

La F∴-M∴ est le **laboratoire de la société démocratique** à qui elle doit donner sa formule et son organisation :

> La F∴ M∴... ce serait et ce doit être **le laboratoire du monde nouveau.** Une **société égalitaire, démocratique est née de la Révolution.** Après un siècle, siècle d'enfantement et de douleur, il est vrai, elle attend encore sa formule et son organisation. Le moment est venu de lui donner l'une et l'autre... où nous devons présenter l'exemple et le modèle normal d'une grande démocratie.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1887, p. 663.)

C'est elle qui doit marcher à **la tête des nouvelles cohortes** :

> Quand le besoin d'une rénovation se fait sentir, à la terre toute entière, quand le monde fatigué de ses vieilles chaînes les agite incessamment et appelle l'émancipation universelle, on voudrait qu'oublieuse de sa noble origine, la Maç∴, fille du ciel, restât couverte de son antique livrée et ne marquât plus, dans les annales de l'esprit humain, que comme un point de départ offert à l'avenir pour calculer la distance parcourue... **C'est elle qui doit marcher à la tête des nouvelles cohortes.**
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1931, p. 37.)
>
> Tout de même, de 1773 à 1914, la Maçonnerie se retrouve presque à chaque progrès de notre démocratie et persécutée, tolérée ou triomphante, elle jalonne l'histoire.
>
> (*Convent*, 1926, p. 187.)

La force de la F∴-M∴ repose sur **celle de la masse qu'elle a pour mission de faire surgir :**

> Or, j'estime que nos seuls moyens d'action sont dans l'opinion, non point celle des gouvernants, mais celle des masses dont nous sommes issus. Là seulement **nous pouvons trouver une force qui échappe au Vatican, à charge par nous de la faire surgir.**
>
> Dans ce but, point n'est besoin de nous afficher dans les réunions publiques, mais il nous appartient de former des orateurs qui, imbus de l'esprit maçonnique, transplanteront dans les foules l'esprit de grandeur et de justice qui nous anime.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 172.)

Comme l'écrit le F∴ Gaston Martin des Maçons qui ont préparé la Révolution française : les Maçons aiment « *mieux être les dirigeants obscurs que les dirigés en vue* » (p. 188).

Elle surveille **l'éclosion de l'intuition populaire, canalise et dirige ses mouvements :**

Et pour faire aboutir celles-ci quand même (des négociations pour le désarmement général), il ne sera pas trop de la **pression active de l'intuition populaire dont nous aurons à surveiller l'éclosion,** à canaliser **et à diriger les mouvements.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1924, p. 315.)

C'est le **levier puissant** qui remue les masses :

Quelle institution pourrait agir sur les habitudes humaines, mieux que la **Maç.'. qui enfonce des racines si vives et si pénétrantes au sein de tous les peuples** dans lesquels elle s'établit ? Quelle institution pourrait mieux que la nôtre être à la fois un exemple pour les sociétés humaines et l'instrument de leur amélioration sociale ?

Levier puissant qui remue les masses parce qu'il va chercher les hommes dans les profondeurs du cœur et des sentiments fraternels.

(*Convent G.'. O.'.*, 1888, p. 571.)

Elle **intègre les espoirs de la foule :**

Il faut « **redonner confiance en nous à la masse, pour qu'elle puisse intégrer en nous ses espoirs, sortir du Temple pour être plus à la portée de nos futurs fidèles, nous créer au dehors la troupe dévouée et compacte d'exécutants,** sans laquelle notre action, demeurée sur le plan philosophique, n'attirera jamais une génération d'abord avide de résultats immédiats et d'applications concrètes ».

(*Convent G.'. O.'.*, 1926, p. 206.)

Elle est **le levain qui fait germer la masse** populaire et elle s'associe toutes les aspirations de la Démocratie :

Nous sommes pour ainsi dire un levain dont doit germer la masse populaire. Mais de même qu'il serait impossible de faire fermenter une pâte en alliant à son plasma des germes neutres ou contraires, de même nous n'arriverons à agir sur les foules qu'autant que nous aurons discerné d'abord le sens de leurs revendications. Il nous faut dégager les grandes lignes d'une culture nouvelle. Croit-on que c'est dans notre milieu restreint que nous les rencontrerons ? Et comment provoquerons-nous des confidences si nous sommes tenus d'abord dans une sorte de quarantaine intellectuelle et morale même par les groupes profanes auxquels nous appartenons ?

L'éducation maçonnique ne sera vraiment accomplie que lorsqu'elle aura réussi à s'associer toutes les aspirations raisonnées de la démocratie toute entière. C'est pour cela qu'il est indispensable que nous élargissions les bases de notre recrutement, ce qui ne veut nullement dire que nous augmentions le nombre de nos initiations **c'est pour cela qu'il faut aussi que nous nous introduisions dans toutes sortes de milieux profanes ou nous nous éduquerons en même temps** que nous les éduquerons.

(*Convent G.'. O.'.*, 1926, p. 209.)

La Loge est un laboratoire de « Maçonniculture » et c'est

pour mieux œuvrer que l'Ordre maçonnique se doit avant tout — thermomètre enregistreur des écarts de température du corps social — de déduire des constantes et des variantes de celle-ci les données nécessaires pour se placer et marcher non plus à la remorque, **mais en avant, à l'avant-garde même du progrès !**

Or, il est bien évident que nous sommes, à l'heure présente, à un tournant — un tournant difficile — de notre histoire. Notre morale s'est mise au ralenti : consciente de notre grand Devoir en même temps **qu'impérieuse raison d'être de demeurer le levain de la pâte à pétrir les hommes,** convaincue de l'éternel rythme varié des êtres et des choses, gardiens de l'indispensable jouvence commandée par notre vitalité agissante, il est nôtre de savoir sentir les moments de ce rythme auxquels il convient de nous adapter aux modalités de l'heure et du milieu : chaque époque est marquée par une cristallisation intrinsèque et à elle propre de la sagesse, basée sur le développement alors de la sapience.

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 236.)

Elle est **la grande force spirituelle** qui réalise l'humanité totale.

La Franc-Maçonnerie **est la grande force spirituelle** des temps présents et des temps à venir. Les anciennes religions ont fait leur temps, ce ne sont plus que des sépulcres vides, elles ne représentent plus aucune flamme, aucune générosité, aucune ardeur réalisatrice, aucun levain de progrès. **Cette force spirituelle,** cette force de devenir, cette force de progrès, **nous la détenons** et vous comprenez bien que lorsque je dis « nous », ce n'est pas le Grand Orient, ce n'est pas la Grande Loge, ce n'est même pas la Franc-Maçonnerie de France, c'est la Franc-Maçonnerie universelle...

Soyons donc nous-mêmes des réalisateurs sincères d'humanité totale, car étant nous-mêmes, nous serons unis d'un même cœur. Soyons-le au sein de nos Loges, au sein de nos Obédiences, au sein de notre Maçonnerie nationale, au sein de la Maçonnerie universelle, soyons le vis-à-vis de tous nos FF.'. répandus sur la surface du globe.

(*Convent G.'. O.'.*, 1926, p. 384-385.)

A l'exemple de nos illustres aînés, nous sommes les ouvriers de l'humanisme intégral.

(*Convent G.'. O.'.*, 1932. p. 229.)

A ce titre, la Franc-Maçonnerie a le **droit de donner les mots d'ordre, les directives de la Démocratie.**

Je crois, en effet, qu'il ne suffit pas à l'ordre maçonnique de créer des hommes capables individuellement d'une action dans le monde profane, selon les directives de leur parti ou de leurs opinions personnelles. Il importe, en outre, que **l'ordre puisse donner des indications à l'opinion publique sur les grandes directives sociologiques** qui doivent nous être indiquées pour assurer la poursuite de notre idéal.

Nous avons un idéal commun. Cet idéal doit comporter quelques grandes directives. **Ce sont ces grandes directions que je voudrais voir affirmer.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 77.)

Mes FF.·. après le désarroi qui devait inévitablement suivre la plus monstrueuse des guerres et la paix incomplète qui l'a suivie, devant la faillite de toutes les autres puissances morales, c'est à la F.·. M.·. **qu'incombe le redoutable devoir de tracer des directives.** N'oubliez pas que depuis qu'elle existe, **elle a toujours été le guide sûr de la liberté et de la République.** Après avoir été, au XVIIIe siècle, l'artisan de la Révolution française et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, elle a su que par son action réelle, quoique cachée, chaque fois que les institutions républicaines ont été en péril, faire le rétablissement nécessaire. N'oubliez pas que la plupart de nos lois sociales ont été élaborées dans nos Loges, dans nos Congrès et dans nos convents.

Pénétrez-vous de la grandeur et de l'ampleur du rôle que vous avez à remplir.

(*Convent*, 1926, p. 20.)

A la veille des elections législatives, que faut-il pour les républicains. C'est que le mot d'ordre parte du Grand Orient de France... **Il appartient à la Maçonnerie de donner le mot d'ordre.** Ce mot d'ordre doit être entendu. Les F.·. M.·. doivent être les agents de liaison des victoires futures. Vous le pouvez. Il vous appartient de battre les délégués du Bloc National. (*Applaudissements.*)

(*Convent*, 1923, p. 315.)

Elle est **l'école normale de la République.**

La Loge doit être, non pas un Comité électoral, **mais l'école normale de la République, la grande chaire libre et toujours respectée de philosophie politique, où chacun vient chercher,** au profit de ses conceptions personnelles, **la force d'arguments qui doit faire triompher l'idéal commun,** tout en évitant les heurts douloureux et les chocs irréparables.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 297.)

La créatrice de la pensée moderne :

L'éducation maçonnique régénératrice du monde présent, et créatrice en quelque mesure de la véritable pensée moderne.

(*F.·. Gaston Martin, Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 162.)

La **grande initiatrice** des idées nouvelles :

Vous en avez fait (du G.·. O.·.) l'espoir de tous les Maçons qui pensent qu'à une époque aussi troublée que la nôtre, au moment où se fait sentir la nécessité d'une puissance morale nouvelle s'élevant sur les ruines des vieilles puissances de tyrannie et d'oppression, **le Grand Orient doit apparaître comme le grand initiateur des idées nouvelles, en philosophie et en sociologie.** C'est vers son fronton que se tournent les Maçons des divers Orients qui estiment que la vieille Maçonnerie, avec ses affirmations dogmatiques, a fait son temps et que la Maçonnerie nouvelle doit obéir à l'impulsion irrésistible qui entraîne les esprits vers la recherche de la vérité, par la raison dans tous les domaines. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 422-23.)

Il est de l'essence du travail maçonnique de préparer les grands courants de la pensée.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 169.)

Elle fait subir au pays, aux foules qu'elle éduque, une cure de vérité :

Vous sentez donc toute l'importance de votre rôle à nous, délégués de nos Loges. Il faut que vous disiez à vos Ateliers que non seulement leur action collective au dehors est nécessaire, pour l'extériorisation de nos idées, mais encore que vous affirmiez à chacun de vos FF.˙. et que vous les pénétriez profondément, **que leur action individuelle quotidienne, incessante est également indispensable.** Il faut que dans tous les milieux, **nous fassions subir à ce pays,** ainsi que l'a dit Franklin-Bouillon : **« Une cure salutaire de vérité ».** (*Très bien, très bien*).

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 308-309.)

Elle déchire tous les voiles des erreurs et des préjugés :

Laissez-moi vous rappeler une légende hindoue qui m'a toujours parue fort belle. Le principe des choses y est représenté par une lumière qui brille solitaire. Autour de cette lumière toute une série de voiles sont disposés. Les premiers forts légers, séduisants, nous représentent les illusions, les erreurs, les préjugés. Les autres deviennent de plus en plus épais, de plus en plus opaques ; c'est le fanatisme, ce sont les penchants grossiers de l'humanité. Puis l'ivrognerie, la brutalité. Bref ces voiles deviennent si denses que l'on ne peut plus voir la lumière au travers.

Notre tâche consiste à amener l'homme à déchirer successivement tous ces voiles pour le mettre peu à peu en présence de la lumière pure. C'est à cette tâche que je vous convie mes FF.˙.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 442.)

Elle est **l'éducatrice** et la **mère de la Démocratie** :

Avant-hier, nous évoquions, mon T.˙. C.˙. F.˙. Oesinger, le souvenir de cette magnifique réunion de Saintes, quelques mois avant les élections du 11 mai, réunion bien caractéristique, car les candidats, les futurs députés étaient assis silencieusement dans la foule et ce sont quatre Maçons seuls qui ont pris la parole pour dire aux militants accourus de tous les points du département, ce qu'ils avaient à faire, réalisant ainsi en une impressionnante majesté le symbole maçonnique : **la Maçonnerie est l'éducatrice,** c'est elle qui trace aux citoyens leur devoir...

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 21.)

Certes le rôle de la F.˙. M.˙. est plus vaste que je ne l'indique, mais il faut se restreindre et je ne veux parler que de la F.˙.M.˙. éducatrice de la démocratie...

Aptitude évidente de la F.˙. M.˙. à **jouer ce rôle de pédagogie politique** d'autant plus évident dans une démocratie, que nos législateurs y sont plus talonnés par les réclamations de l'opinion publique, d'autant plus utile que les lois prennent une allure plus rapide.

... Mais **pour que nous puissions demeurer les grands initiateurs, la grande leçon vivante, le grand instrument de progrès** pour notre patrie et pour le monde, sachons élever nos cœurs, sachons dominer toutes les agitations de surface, mettre chaque événement sociologique au point, n'exagérer aucune perspective, nous défendre de l'illusion de l'heure présente et apporter avec une sérénité supérieure au temps, notre pierre au **grand Temple de l'Univers maçonnique** construit pour abriter les espérances d'amour réciproques et d'internationale solidarité.

Soyons fidèles à notre devise et alors on ne viendra plus nous dire à quoi sert la F∴ M∴, ou tout au moins, nous pourrons répondre : **elle sert à donner comme dans le système capillaire sa chair et son sang, sa moelle, la moelle des forts pour nourrir, régénérer et transformer l'humanité.** (*Salve d'applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1888, p. 571-577.)

Dans **le monde profane** que chacun **constitue** et se comporte **comme une cellule agissante,** fixant et **irradiant** à la fois le juste et le vrai, le beau. **Soyons encore** des **« accoucheurs d'âmes »** maïeutiquant à la Socrate, nous souvenant sans cesse qu'est contagieux l'exemple des qualités morales.

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 241.)

Le défenseur attitré et organisé de la Démocratie.

Si la Maçonnerie n'était plus **le défenseur attitré et le défenseur organisé** de la démocratie française, elle cesserait d'avoir sa raison d'être.

(*Convent G∴ O∴*, 1886, p. 455.)

Si c'est un honneur pour la Maçonnerie d'être attaquée par la réaction, **c'est à la Maçonnerie qu'échoit l'honneur sacré de défendre la République contre toutes les tentatives,** fascistes, royalistes, cléricales. (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 243.)

Un dernier mot. **La démocratie, selon moi, meurt de ne pas savoir choisir ses véritables chefs.** Trop de questions d'intérêt personnel, trop de rivalités d'homme à homme, trop de « combismes », disons le mot exact, la travaillent....

La démocratie sera ce que vous la ferez. Nos adversaires risqueront tout pour l'abattre sournoisement. Si vous savez vous consulter entre vous, si vous savez déjouer les tentatives qui seront entreprises pour vous affaiblir, **si vous savez choisir vos chefs, encore une fois, demain vous aurez une Chambre qui, en sauvant le pays lui-même,** sauvera l'univers.

(*Convent G∴ O∴*, 1931, p. 186-87.)

La forteresse capable de la protéger.

Dans le désarroi de toutes les forces profanes, **la Maçonnerie est une force dont la cohésion doit être maintenue plus que jamais.** Sans cela il serait inutile d'être Maçon.

Il est nécessaire que vous conserviez cette force morale, car si la démocratie était attaquée demain, c'est vous qui constitueriez la **forteresse** capable de la protéger.

(*Convent G∴ O∴*, 1931, p. 161.)

Le sauveur qui **appliquera les remèdes** à la crise.

Révolution contre les habitudes d'économie dans toutes les formes formes de la vie en société ; révolution dans les tendances politiques des peuples, révolution dans les coutumes familiales, révolution dans les désirs individuels, et cela sans qu'il y ait, à vrai dire, de parti l'emportant sur un autre si ce n'est la bête humaine sur la conscience ; la jouissance sur le travail ; la richesse ou la misère sur l'aisance. Nous avons dit et nous redisons : l'équilibre général est rompu ; il y a crise.

Nous devons aujourd'hui examiner le malade, voir ensemble, en cette consultation plénière, la ou les causes de son mal, nous en noterons les effets sous toutes leurs formes, si effrayants qu'ils se présentent, nous tenterons de les observer froidement et toujours ensemble, dans ce seul but qui nous pousse à travailler pour une humanité meilleure, **nous verrons s'il n'est pas un remède possible.** Et demain peut-être, l'humanité revenue de son malaise, remise de ses blessures, de son long cauchemar, se lèvera saine, purifiée de ses tares, **pour continuer** vaillamment à travers les temps la construction éternelle **de notre Temple idéal.**

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 95.)

Une quasi unanimité s'est formée pour émettre le vœu que la Franc-Maçonnerie reprenne la direction du mouvement qu'elle avait conduit au XVIIIe siècle.

Nous pouvons, en tout cas, affirmer qu'il n'existe pas d'autre organisation qui offre autant de garanties de toute nature. **C'est la Franc-Maçonnerie qui appliquera les remèdes à la crise de la démocratie.**

La gravité de la situation n'échappe à personne, on sent que nous sommes à un moment extrêmement critique où la République risque de disparaître, où la démocratie peut sombrer. Le côté politique de la crise se montre chaque jour et le danger couru aujourd'hui par le régime aboutirait au désastre si nous repoussions ou retardions d'un jour, d'une heure, l'action que nous pouvons, que nous devons engafer. Laissons l'esprit civique s'éteindre ou s'endormir et aboutir à une Chambre semblable à ses devancières d'après-guerre et qui peut dire ou nous en serons en 1932 ?

Notre devoir se trouve donc tout tracé : **Il faut sauver la Démocratie en danger, la République en péril.**

Nous savons que l'un des premiers résultats matériels du mal est la rivalité des partis de gauche. Que **les républicains soient unis,** ils seront victorieux : ils pourront alors améliorer les conditions d'existence de la Démocratie, la perfectionner, la moderniser même.

(*Convent G∴ O∴*, 1931, p. 172-74.)

La **présence de** la Maçonnerie **doit être partout agissante, permanente, universelle** dans toute l'étendue de la Démocratie.

« On doit sentir la Maçonnerie partout et ne la découvrir nulle part », comme on l'a affirmé au Convent de 1922.

« Agissons, insinuons-nous partout. »

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 188.)

Nous arriverons à persuader et à convaincre en **instillant sans répit dans la société,** que nous pénétrons, **les principes de notre doctrine et en nous insinuant** nous-mêmes peu à peu, mais avec ténacité...

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 254-55.)

Gros effort, oui ! d'une persévérance infinie, de tous les moments et de tous les lieux qui comportera pour celui qui s'y livre, — et qui a clamé **que le Maçon doit être présent partout,** — l'étude approfondie de la sociologie et de l'économique, des sciences morales et politiques au sens élevé du mot, comme aussi celle de la résolution des équations de la gérance et de l'administration du peuple et de la collectivité,

Nous devons **être les animateurs de toutes les œuvres, de toutes les associations** qui, sur le terrain profane, mènent à la bataille. Notre devoir est d'être **présents partout, d'aller partout avec l'esprit maçonnique** que nous pratiquons dans nos Loges, nous devons utiliser au mieux le bagage que nous avons accumulé dans nos Ateliers et . ui **a** fait de nous des hommes mieux préparés que les autres à étudier les questions, à les présenter, à participer aux discussions.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 204.)

Le moment est critique, à l'extérieur, des menaces d'une guerre imminente, à l'intérieur **la** lutte pour la consolidation et le progrès de la démocratie, menacée par des ennemis qui se déclarent ses meilleurs partisans. Autour de vous, des dictatures qui s'affirment de plus en plus insolemment, la mainmise sur tous les peuples des grands consortiums financiers, tandis que l'Eglise, fidèle à son esprit et à sa tactique séculaires, s'organise formidablement pour dominer de nouveau toutes les nations, à commencer par la nôtre.

Le domaine de votre activité, mes FF.·., est très vaste, il faut que partout on trouve des Francs-Maçons : pour assurer la paix dans le monde, **pour sauver et promouvoir la Démocratie,** avec tout ce qu'elle doit comporter dans tous les domaines, contre toutes les tyrannies, tous les despotismes, des capitalistes, des dictateurs civils ou militaires, de l'Eglise ou d'une oligarchie quelle qu'elle soit et de quelque couleur qu'elle se pare, il faut lutter il faut agir. A l'œuvre donc, mes FF.·., avec courage, avec une ardeur joyeuse et l'espérance au cœur, c'est pour le salut de la République française et de l'Humanité. (*Applaudissements prolongés.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 200.)

Mais tandis que la F.·.-M.·. s'arroge tous les droits et tous les pouvoirs de diriger et de former à sa guise le peuple français, dont elle se croit « *la mère dévouée* » « *l'institutrice admirable* », « *le guide sûr* », la « *vigilante gardienne* », **elle se garde bien de dévoiler au peuple profane ses véritables desseins. Elle ne lui parle que de lumière, de liberté, d'émancipation,** masquant, sous la magie et la séduction de ces mots, à l'aide desquels elle déclanche des réflexes d'adhésion, l'étreinte impitoyable et étroite dont elle enserre le peuple.

La Commission enfin ne juge pas utile ou nécessaire de donner à la Maç.·. des dogmes précis ou des fondements doctrinaux ou doc-

trinaire... Combattons les religions positives et l'emprisonnement des esprits dans les formules dogmatiques, mais n'employons jamais leurs moyens pour atteindre notre but. **Nous ne voulons que la lumière et la liberté pour propager une œuvre de progrès et d'affranchissement intellectuel et social.**

(*La Commission des Vœux du Convent G∴ O∴*, 1887, p. 648.)

Fidèle à l'un des titres qu'elle a choisis : l'Orient, la secte prétend être le **grand orienteur** du peuple sur lequel elle répand la lumière maçonnique, l'**étoile flamboyante** qui le guide et le conduit à la science, tandis que toutes les autres disciplines, ou autorités, l'égarent, l'aveuglent, veulent le maintenir obstinément dans les ténèbres, l'ignorance et l'erreur. Elle y parvient, à l'exemple du F∴ Viviani, en éteignant dans les consciences, par une propagande sournoise et incessante, toutes les étoiles, les vraies, toutes les vérités morales, spirituelles et religieuses, qui ne relèvent pas de son Credo, pour ne laisser subsister dans les âmes, libérées mais vides, que la lueur maçonnique, obscure et ténébreuse, qui doit dorénavant leur servir **de phare** en politique.

L'horizon politique et maçonnique — les deux éléments sont étroitement unis — semble éclairci.

Une fois de plus, **la lumière jaillit de l'Orient et de l'Orient du G∴ O∴ de France.**

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 18.)

Je le lève aussi (mon verre) en l'honneur de la **Grande Obédience française qui symbolise la lumière puisque c'est à l'Orient que parait le soleil.** (*Applaudissements prolongés.*)

(*Convent*, 1924, p. 430, *Lucien Le Foyer, G∴ M∴, adjoint de la Grande Loge.*)

Vous avez déjà vu un orage éclater en mer, quand la nuit tombe. Les navires, craignant de heurter les récifs, font entendre la sirène d'alarme, les oiseaux de mer poussent des cris de frayeur. Tout à coup un phare s'allume. Alors tout le monde est rassuré, les navires rentrent tranquillement au port, les oiseaux vont vers la lumières. **Dans** la nuit où nous sommes, nous nous demandons ce que nous allons devenir.

Que le phare de la Maçonnerie nous guide
Tous vers le phare, pour la République.

(*Vifs applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1927, p. 242-43.)

Seule (la propagande) contribue — avec les efforts individuels de chacun de nous — à répandre nos idées au dehors, à faire en sorte **que la République soit toute phosphorescente de la lumière maçonnique....**

Pratiquons, mes FF∴ **cette présence perpétuelle par la propagande,** et pour me servir encore de ce beau symbole, groupons, **concentrons les rayons de notre lumière,** comme avec la loupe, ramassons-les en un faisceau serré de façon à ce qu'au foyer la lumière devienne chaleur et que la flamme jaillisse de l'action.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 330 et 322.)

Que la Maç.˙., s'élevant vers la lumière par la beauté, la vérité et la bonté, s'efforce de résoudre les problèmes qui nous pressent et reste toujours au-dessus du monde profane, comme le rayon qui doit guider les hommes vers l'avenir. (*Applaudissements.*)

(*Convent*, 1926, p. 371.)

La Déesse vivante que notre Ordre a rencontré dans toutes les religions dépassées, c'est la raison créatrice louée dans tous les temps, sous toutes les latitudes, constructrice et lumineuse, **étoile flamboyante dont** se guide **l'humanité en marche,** à qui tous nous pouvons adresser la prière renanienne à la subtile sagesse : « Toi seule est pure ô Kora, toi seule est sainte ô Hygée, les cités tu les fondes ô Promakhos, tu as tout ce qu'il faut de Mars ô Aréa. »

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1926, p. 192.)

Cette lumière maçonnique, n'est elle-même en réalité, que la libération de toute pensée qui puisse faire obstacle à la propagande maçonnique, elle est négative, si l'on peut dire, c'est l'absence de toute autre lumière qui puisse guider et attirer les hommes, c'est le régime de la libre discussion permettant le jeu occulte des Comités secrets et des courants d'opinion préparés, qui entraînent les foules à leur insu.

Le discours de notre Ill.˙. F.˙. Orateur... montrait vraiment **la bonne méthode** d'étude, indiquait vraiment la voie du progrès par laquelle la Maçonnerie peut réunir sous son drapeau tous les partis politiques du moins ceux qui ne se réclament pas de la violence du coup d'Etat de la dictature d'où qu'elle vienne, **mais de la pensée libre de la discussion, en un mot de la lumière maçonnique.** (*Applaudissements.*)

C'est dans cette voie qu'il faut persévérer. **C'est ainsi que la Maç.˙. sera le guide de la Démocratie.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 433, *F.˙. Lafferre.*)

La F.˙.-M.˙., lumière du peuple, se présente comme **sa grande libératrice,** la seule puissance qui assure le règne total de la liberté, le seul organisme détenteur du principe de liberté.

Une démocratie, il faut le dire bien haut, **ne peut vivre et progresser que dans la liberté et par la liberté.** (*Très bien, très bien.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 309.)

La grande réforme vers la libération des consciences reste le devoir de la véritable Démocratie que nous avons la prétention de représenter dans nos Convents. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1926, p. 82.)

De même que l'homme a en mains toute la puissance, grâce à la science, grâce aux découvertes du machinisme, grâce à la richesse qui en découle et qu'il peut l'appliquer au bien-être de tous, suivant l'usage qu'il en fait, **de même la Franc-Maçonnerie possède une puissance morale formidable, un levier d'émancipation incomparable.** Elle doit en user avec énergie, avec méthode, de façon à rendre

> les hommes plus clairvoyants, meilleurs, moins féroces et, comme l'a dit Anatole France, moins misérables. **Elle doit conduire les hommes,** leur montrer la route, de la vérité, du travail et de la paix, et aucun d'entre vous n'a le droit de s'arrêter, ni de contrarier la marche en avant de l'humanité vers le progrès, vers l'harmonie, vers la vie libre. (*Applaudissements.*)
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 180-81.)

> Il faut qu'à travers les huées de nos adversaires la figure symbolique de la **Maçonnerie apparaisse sereine,** comme la vérité, et que la lumière qui s'en dégage fasse comprendre aux foules qu'elles n'ont pas le droit de désespérer, car elles sentiront que si les chiens aboient, la Maçonnerie passe entraînant avec elle les meilleurs destins de l'humanité.
>
> Notre Ordre poursuit sans défaillance **son infatigable mission d'émancipation intégrale...**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 354.)

> **La liberté, principe essentiel de notre existence maçonnique et de notre avenir républicain,** est, à l'heure actuelle, méconnue, calomniée, ridiculisée. Il s'ensuit que l'hostilité de certains partis politiques s'est manifestée précisément contre l'organisme détenteur **du principe de liberté** légué par nos Pères, contre la F.·. M.·.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 306.)

Mais cette liberté est également une liberté essentiellement négative — elle consiste à n'avoir ni Dieu, ni maître, à être affranchie de toute autorité personnelle, homme ou doctrine, — à avoir la possibilité de tout mettre en discussion, de tout soumettre au vote, à être libéré de toute entrave sociale, morale ou religieuse, afin d'être plus à la merci du courant secret d'opinion, de la motion concertée, de la manœuvre mystérieuse qui surgira, en temps opportun, pour apparaître comme la volonté de la majorité devant s'imposer à tous.

Bref, il s'agit de dissoudre les pensées dans un vague libéralisme qui, abattant tous les points fixes, tous les principes, livre les esprits sans défense à la propagande camouflée, insidieuse dont l'origine secrète est dans les Loges.

La F.·.-M.·. déclare elle-même qu'il s'agit bien en effet d'un affranchissement défensif :

> Je porte la santé du G.·. O.·. de France, du puissant organisme, dont nos Ateliers sont les ramifications multiples, et du Conseil de l'Ordre, émanation de la volonté de tous les FF.·. de l'Obédience, dont la mission est de coordonner nos efforts et de qui nous attendons les directives nécessaires **dans la lutte que nous continuons impitoyablement pour le triomphe de nos idées et l'affranchissement défensif de la pensée humaine.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 439.)

Pour que le courant maçonnique passe à travers la masse, il faut que les canalisations n'offrent aucun obstacle, pour que le concert maçonnique invisible se fasse entendre et soit reçu avec

force et pureté, il faut que les récepteurs soient libres et débarrassés de tous les concurrents et de tous les parasites. La liberté absolue est la condition même de la dictature maçonnique sur les foules.

Une foule croyante et fidèle, attachée à son Dieu ou à ses chefs naturels, est un milieu violemment réfractaire à l'influence maçonnique. Il ne s'ensuit pas qu'elle soit moins libre, tout au contraire, sa liberté croît dans la proportion où elle réalise sa foi, sa fidélité, ses convictions, son idéal, sa soumission aux autorités légitimes. La liberté est positive et réelle alors, et croît en fonction de la personnalité qui la possède. Chacun jouit d'une liberté relative, selon son degré d'être ; celle-ci ne devient parfaite que dans l'accomplissement du bien sans défaillance.

L'absence de contrainte n'est pas présence de force et la liberté maçonnique, au contraire, n'est qu'une fiction, un mythe tendant à assurer la domination de la secte et livrant les foules sans boussole à tous les vents qui passent, les réduisant à l'inertie d'un esclavage inconscient. Elle est absence de tout contrôle de la raison.

> Montrons notre unité pour pouvoir l'imposer aux autres.
> (*Convent G.'. O.'.*, 1926, p. 20.)

> Enfin, qu'il soit permis à un jeune de faire **l'apologie des méthodes énergiques** et de rappeler que l'Histoire l'a intéressé, non pas parce qu'il y apprenait le passé, mais parce qu'il y puisait des directives pour l'avenir. Un grand parlementaire Maçon a dit que nous pouvions agir à une époque révolutionnaire parce que nous avions des « réserves d'idées ». Et un maçon notoire a dit, il n'y a pas si longtemps, que nous avions tout pour œuvrer avec énergie, car **nous possédions en nous des « comprimés d'action directe »**. Puisque nous les avons, utilisons-les. Mais à une condition, c'est de faire bon marché de ce que j'appellerai le « sophisme de la tolérance ».
> (*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 188.)

S'imposer aux masses à leur insu, leur dicter de façon occulte des mots d'ordre, par le canal d'un mécanisme de réflexes admirablement monté dans les âmes par une propagande incessante, répondant de façon automatique aux grands mots vidés de leur sens réel, mais sonores à l'oreille des foules, de souveraineté, de liberté, d'émancipation, de lumière, de progrès, telle est la tactique qui a assuré le triomphe de la Franc-Maçonnerie sur notre patrie. La démocratie dans la bouche de la secte n'est qu'un mot vide de sens par lequel elle dupe les foules qui peuvent aspirer justement à une vraie participation à la *respublica*. Il faut avoir le courage de leur dire : on vous a trompées. Votre souveraineté et votre liberté n'ont jamais existé sous la dictature maçonnique. En voici les preuves fournies par les Francs-Maçons eux-mêmes.

II. — La dictature sur les parlementaires.

La F∴-M∴ non seulement dirige les masses de façon occulte, mais elle exerce la dictature sur leurs représentants de manière à tenir sous son empire la Démocratie toute entière.

Elle est l'armature de la République.

Au-dessus des gouvernements qui passent, **la Maçonnerie, armature de la République, reste.**

(*Convent G∴ O∴*, 1919, p. 270-71.)

Cette dernière manifestation (en l'honneur des quatre sergents de La Rochelle) obtint un succès prodigieux, et F∴ Buisson, le vénéré vétéran des luttes républicaines, put dire avec émotion : « J'ai 80 ans, il ne m'a jamais été donné d'assister à une manifestation d'une aussi belle tenue. » Et de vieux maires de campagne ne purent s'empêcher de déclarer que **la F∴-M∴ est vraiment l'armature de la République.**

(*Convent G∴ O∴*, 1923, p. 303.)

C'est elle qui **fournit les cadres** de la Démocratie française.

Que chacun de nous se pénètre bien de son rôle, de **sa double tâche,** en **tant que maçon** et en **tant que citoyen.**

Citoyens, nous devons, **armés que nous sommes** par le travail des Loges, seconder, **provoquer cette organisation puissante des forces républicaines, donner à l'armée démocratique les cadres qui lui sont indispensables** pour **vaincre.**

(*Convent G∴ O∴*, 1887, p. 661.)

Ce qu'il faut, c'est créer l'unité de la Maçonnerie française, il faut en ce moment, alors que nous sommes, nous G∴ O∴, nous G∴ L∴ symb∴ débarrassés des questions constitutionnelles antérieures, il faut penser à la tâche que nous avons à remplir dans le monde profane, il faut qu'on sache que **la Maçonnerie,** comme l'a dit l'Orat∴ du Convent **est le cadre de la Démocratie française,** il faut que la Maçonnerie ramasse le défi qu'on a osé jeter à la France, il faut qu'on sache que de toutes les maisons de nos villes, de nos hameaux que de tous les champs de nos campagnes sortirait un soldat pour défendre la République et que c'est avec notre sang, s'il est nécessaire, que nous saurons la défendre. (*Très bien.*)

(*Convent*, 1887, p. 682.)

Les Frères sont les **cadres de la Démocratie.**

D'autres FF∴ posant en principe avec Platon, que l'idéal est, en soi, l'Idée du Beau, du Bien, et surtout du Vrai, lequel permet seul d'apprécier par comparaison, « entrevoient cet idéal de fraternité universelle comme « une pyramide de sentiments altruistes qui a pour sommet la perfection humaine, perfection de l'individu dans l'ordre moral, **de la masse dans l'ordre social,** sous l'égide de **laquelle les FF∴ seront « des cadres de démocratie »,** ayant plus de devoirs que les autres hommes ».

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 239.)

Les délégués de la nation, de la volonté générale, **doivent être des Maçons :**

J'ai toujours entendu parler de défense, dans ces débats. Je n'aime pas me défendre, **j'aime mieux attaquer.** Il faut rendre les coups avant, pour n'être pas vaincu ensuite. **On est installé dans la place** et on ne se laisse pas abattre.

Ce fut la politique de **Waldeck-Rousseau,** qui voulait la justice pour tous et **les faveurs exclusivement pour ses amis,** et il avait raison. Ce fut la politique de Combes. **Il faut que partout l'on mette à la place voulue des hommes capables de l'occuper, mais des hommes à nous** (1). (*Applaudissements.*)

Tel est le plan que je trace simplement devant vous. Nous ne pourrons pas le réaliser l'an prochain, peut-être pas même dans deux ans, mais nous ne devons pas nous séparer avant de nous être promis qu'en 1932 nous abolirons l'équivoque et que nous enverrons nous tous, maçons de toute la France, **une majorité républicaine au Parlement.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 170.)

Les hommes de droite doivent être impitoyablement exclus de la majorité politique.

Malgré ces difficultés, je **crois qu'il faut que nous agissions, que nous augmentions notre cohésion.**

Le Conseil de l'Ordre et le Groupe Fraternel du Parlement sont en relations étroites, il faut que ces relations deviennent plus étroites encore. Il faut que, sans nous associer aux intrigues, — nous devons rester au-dessus des partis — la Franc-Maçonnerie sache se donner pour **but d'exclure les hommes de droite de la majorité politique.** L'avenir de la République laïque est à ce prix.

Je ne veux pas choisir entre les formules politiques ce n'est pas à la Franc-Maçonnerie de faire ce choix, mais comme c'est elle qui a tout de même fait la République, elle doit dire à ceux qui en ont la charge : la République est en danger. Levons-nous pour la défendre. (*Applaudissements prolongés*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 137-38.)

Elus de la nation, **les Parlementaires** doivent **se conduire,** dans leurs mandats électifs, avant tout, **en Maçons :**

Lorsqu'un F.·. est élu, **il a le devoir impérieux de se rappeler encore qu'il est Maçon et agir toujours en Franc-Maçon.** Mais comme là aussi, de nombreuses défaillances ont été constatées, la Commission vous demande d'instituer pour tout F.·. candidat à des fonctions électives **le serment de s'inscrire et d'être assidu aux groupes fraternels de son Assemblée et de s'y inspirer toujours du plus pur esprit maçonnique.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 255.)

Si nous **voulons voir se réaliser vraiment cette action cohésive,** il ne faut pas seulement que partent du quartier général les mêmes

---

(1) L'affaire Stavisky nous a montré à quel point ce programme avait été rempli.

directives, il faut envisager — reprenant le mot du F.·. Groussier s'appliquant aux parlementaires quelque peu défaillants — **des** formules employées déjà du côté jésuitique, **des formules** de **sanction.**

Le prestige maçonnique, **la puissance d'irradiation de notre Ordre est fonction de la façon dont agiront tous les Maçons,** surtout ceux qui occupent les fonctions électives et comme ils sont malgré tout des hommes, il faut leur parler le langage humain, c'est-à-dire, celui où perce quelque peu d'ironie, mais qui rappelle un intérêt bien compris.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 187-88.)

Quand un Franc-Maçon est reçu dans une Loge, il prête un serment. **S'il est député, il est responsable devant ses électeurs, mais il l'est aussi vis-à-vis de nous.**

Nous ne voulons pas que des parlementaires francs-maçons aient deux attitudes : l'une au Parlement, l'autre dans les Loges. Nous ne voulons pas voir ces parlementaires manger à deux rateliers, celui de la Loge et celui de l'Evèché. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 48.)

On nous a dit tout à l'heure que le **vote des parlementaires** n'engageait pas leurs At.·. Je prétends moi, **qu'il engage la Franc-Maçonnerie toute entière.** Et l'attitude de ces At.·. qui ne veulent rien faire prouve qu'il y a dans les Loges trop d'éléments réactionnaires. (*Applaudissements.*)

(*Convent, G.·. O.·.*, 1930, p. 55.)

Nous avons à ce sujet apprécié la compétence éclairée de l'un de nos FF.·. G. Vidal, maçon éminent, qui fut jadis au pouvoir l'objet de certaines critiques, et qui, en la circonstance, nous fit reconnaître qu'on peut devenir député, voire ministre, **sans cesser** dans l'exercice de son mandat et de ses hautes fonctions, **d'être d'abord et avant tout maçon.**

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 486.)

Je vous demande de **rendre hommage en toute équité, à la presque totalité des parlementaires** maçons, ils font, croyez-le, leur devoir dans le pays, comme ils le font au Parlement.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 89.)

Nous avons **organisé dans le sein du Parlement, un véritable Syndicat de Maç.·.** et il m'est arrivé, non pas dix fois, mais cent fois, à moi-même, de grouper autour de moi non pas seulement ceux qui étaient du Conseil, mais tous ceux qui appartiennent à notre Ordre dans le Parlement, d'avoir des lettres signées de cinquante ou soixante noms de maçons et grâce à ces signatures, **d'obtenir des interventions extrêmement effectives auprès des pouvoirs publics, de faire rendre raison à des centaines de Maçons...**

Je vous demande seulement de constater qu'au sein du Parlement, nous n'avons jamais oublié nos devoirs ni les sentiments que nous avons pour vous et que nous n'avons jamais failli aux devoirs qui nous incombent de ce chef. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1888, p. 529-530.)

Qu'il y ait des républicains au Sénat, qui le conteste ? Ne suffit-il pas de prononcer le nom respecté de notre vieil ami Laurent Thiéry,

dont j'ai eu l'honneur d'être le collègue au Conseil de l'Ordre pendant de longues années et qui infatigablement, dans tous ses articles, exprime son ardente foi républicaine et maçonnique ? Et celui de notre F.·. Brenier, dont la présence, en ce moment même, au Conseil de l'Ordre, atteste la vigoureuse fidélité à nos principes. A coup sûr on en pourrait citer d'autres. Par exemple notre F.·. Cuminal... Que ceux dont le nom ne s'offre pas à ma mémoire me pardonnent une omission bien involontaire. Mais enfin, avec tout leur bon vouloir, tout leur zèle, ils ne constituent qu'une minorité. En un demi-siècle d'efforts, le suffrage à deux degrés n'a pu que faire cela : faire entrer une minorité républicaine au Luxembourg. Peut-être nos arrière-petits neveux verront-ils cette minorité se transformer en majorité... A moins que d'ici là la France ne se soit décidée à réviser la Constitution fabriquée en haine de la République par l'Assemblée réactionnaire de 1875.

Oui, assurément, **il y a** — et nous nous en félicitons grandement — **des parlementaires fortement imprégnés de l'esprit maçonnique.** Et tout à l'heure, au plateau de l'Orateur, nous en verrons un dans lequel nous pourrons avoir pleine confiance. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 22.)

Les mandataires du peuple maçons, **doivent prendre des engagements vis-à-vis de la Maçonnerie dont ils dépendent.**

L'an prochain, nous allons demander aux candidats **de faire des déclarations écrites** sur l'école laïque. Nous devons exiger des Parlementaires francs-maçons, non pas de simples paroles, mais **des affirmations formelles.** Il y a assez de parlementaires francs-maçons qui nous doivent leur fortune politique et qui nous ont trahis pour **que nous exigions d'eux des engagements formels.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 265.)

Ils doivent **obéir à ses directives.**

Les parlementaires F.·. M.·. qui sont, en quelque sorte, **une émanation de l'Ordre doivent, pendant leur mandat, en rester tributaires** ; il y a pour eux **nécessité de prendre comme directives les travaux de l'Assemblée générale** en ce qu'ils ont de parlementaire ; en toute circonstance de leur vie politique, **ils sont dans l'obligation de se plier aux principes qui nous régissent.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 365.)

Les Francs-Maçons, **chargés de fonctions publiques,** ont le devoir d'appliquer les principes (maçonniques) et ceux d'entre eux, **chargés d'un mandat électif,** qu'ils ont sollicité ou pour lequel ils ont reçu l'approbation ou l'investiture tacite de leurs FF.·., ont **à plus forte raison, la très haute obligation,** plus que tous les autres F.·. M.·., **de ne jamais oublier les principes maçonniques** qui ont fait leur personnalité ou leur fortune politique.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 365.)

Ils doivent **agir selon les intérêts de la Maçonnerie.**

Ils doivent au sein du Parlement, former des groupes agissants au mieux des intérêts de la Maçonnerie. (1)

(*Convent G.∴ O.∴*, 1923, p. 365.)

Ils doivent **défendre les intérêts de leurs FF∴.**

Il y a deux ans, je me le rappelle, le F.∴ Colfavru réunit tous les membres du Conseil de l'Ordre qui faisaient partie du Parlement et leur dit : **votre devoir n'est pas seulement d'être députés ou sénateurs,** vous avez été nommés, la plupart d'entre vous, par la Maçonnerie, eh bien, maintenant que vous êtes élevés au pouvoir, votre devoir est de soutenir les petits, ceux qui ont été opprimés, ceux qui n'ont pas craint de se montrer pour défendre non seulement vos personnes, mais ce qui vaut mieux encore, les principes de la République ; **votre devoir est de prendre en main la cause de tous ceux qui ont été opprimés pour leurs opinions de républicains et pour leurs opinions maçonniques.**

Mes FF.∴, cette œuvre sera continuée jusqu'au jour où le dernière injustice aura été payée. **Nous membres du Conseil de l'Ordre et membres du Parlement, nous ne cesserons de travailler,** la conscience en quelque sorte entièrement éclairée, pour faire que tout Maçon, qui aura été persécuté, poursuivi, attaqué, à cause de ses opinions politiques, républicaines ou maçonniques, **ait obtenu une juste et légitime réparation.**

(*Convent G.∴ O.∴*, 1887, p. 685.)

Ils doivent **rendre compte** de leur mandat à leur Obédience :

Ils ont l'obligation de rendre compte de leur mandat devant les Ateliers à des époques déterminées.

Ils ont **l'obligation**, en présence des actes arbitraires du pouvoir, **d'en informer leur Obédience et d'interpeller** le Gouvernement.

(*Convent G.∴ O.∴*, 1923, p. 365.)

La F∴ M∴ **contrôle** si rigoureusement leur action, qu'ils en deviennent esclaves.

C'est dans nos Loges que nos FF.∴ acquerront **l'esprit philosophique.** Gardons-le précieusement, car **il est le secret de l'influence politique.** Notre force est dans cette réserve silencieuse, dont les Maçons qui travaillent auprès des générations, à l'établissement de notre idéal commun, nous ont donné l'exemple.

Indépendamment de l'organisation des At.∴, je voudrais vous indiquer très rapidement mon idée sur l'organisation et l'exercice du pouvoir, tel que nous devons l'envisager. **Il nous faut exercer un contrôle constant** ; il faut entendre et interroger ceux de nos FF.∴ qui, par leur profession, touchent à la politique, à l'ordre judiciaire

---

(1) Même lorsque l'intérêt de la Maçonnerie conduit à étouffer une affaire Syveton, une affaire Stavisky ou l'assassinat de Prince.

ou à l'ordre administratif. Il faut solliciter leurs éclaircissements. Si nous avons parmi nous un député il faut lui demander comment il contrôle lui-même les faits et gestes de tel ou tel ministre, et s'il nous répond, ce qui est probable, que le contrôle qu'il doit exercer est difficile ou délicat, nous en concluerons que ce contrôle de pouvoir est encore bien incomplet et qu'il doit être amélioré. **Il est indispensable que la Démocratie puisse contrôler directement le pouvoir par l'entremise de nos Ateliers et de nos FF.·., sénateurs ou députés. C'est dans la pratique de cette surveillance que réside le progrès de l'organisation d'une Démocratie...** (1).

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 442.)

Le Congrès des Loges de la région du Sud-Est :

a) invite le Conseil de l'Ordre et les Loges **à examiner de très près les actes et les votes des élus et des membres du Gouvernement maçons,** de façon à les empêcher de manquer aux engagements qu'ils ont contractés. De tels manquements peuvent constituer des fautes contre l'honneur, porter atteinte au prestige maçonnique et relever par conséquent de la justice maçonnique ;

b) demande que la liste de tous les **parlementaires francs-maçons** soit communiquée aux Vénérables de toutes les Loges **afin de faciliter la surveillance et le contrôle de leurs votes.**

(*Convent G .·. O.·.*, 1923, p. 364.)

Une Commission de vigilance de quinze membres, composée de Maçons de Paris et de province, serait nommée chaque année par l'Assemblée générale et **contrôlerait les actes et les votes des parlementaires F.·.-M.·..**

(*Convent G.·. O.·.*, 1927, p. 90.)

Elle les **félicite et les encourage.**

Les délégués de l'Association maçonnique du G.·. O.·. de France, réunis en Convent, se réjouissent du résultat des élections du 11 mai 1924,

Adressent à la Démocratie, dont les efforts généreux ont condamné la politique du Bloc national, **leur profonde admiration pour sa fidélité à l'idéal laïque, démocratique et social,**

Applaudissent à l'attitude énergique, loyale du Gouvernement actuel, inspirée par un désir manifeste de travailler dans l'ordre et la dignité humaine au rapprochement des peuples sous l'égide de la justice et de la fraternité,

Les délégués enregistrent avec joie les premiers résultats de la conférence de Londres **et saluent,** avec enthousiasme, **les belles déclarations de M. Herriot,** président du Conseil des Ministres, à la S. D. N.,

Comptent sur sa foi républicaine pour réaliser le programme politique, laïque et social, acclamé par le peuple, par le Cartel des gauches,

Ils demandent aussi que les lois françaises soient strictement appliquées à notre nation, à l'Alsace et à la Lorraine,

La République doit être une et indivisible,

---

(1) On se demandera ce qu'est devenue ici la fameuse « Volonté générale » fondement de la Démocratie maç.·..

Toute faiblesse, tout atermoiement dans l'application intégrale du programme acclamé par les républicains, seraient de nature à amoindrir la victoire du 11 mai et soulèveraient dans le pays de légitimes protestations ;

Les délégués, unis dans une même pensée de progrès social et de défense républicaine, adressent à M. Herriot, **l'expression de leur sympathie et de leur reconnaissance** pour les éminents services qu'il a déjà rendus à la Démocratie, aux républicains ennemis de toute équivoque, et **l'engagent à persévérer plus que jamais dans cette voie qui conduira la République vers la libération des esprits et la réconciliation des peuples.**

La motion est adoptée à l'unanimité et l'Assemblée en décide la communication à la presse.

(*Convent G.'. O.'.*, 1924, p. 26.)

Avant de commercer les travaux, voulez-vous me permettre **d'envoyer le salut de la F.'.-M.'. au grand citoyen Herriot qui, quoique n'étant pas F.'.-M.'., traduit si bien, dans la pratique, notre pensée maçonnique.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1924, p. 15.)

Elle leur **inflige des blâmes.**

L'Assemblée générale de 1929 blâme les parlementaires maçons, qui ont voté les lois sur les Congrégations, entend désolidariser l'Ordre d'avec ces Maçons **oublieux de leur serment maçonnique,** et invite **les Ateliers à prendre les sanctions nécessaires.**

Il n'est pas possible que nous passions à l'ordre du jour, ni que nous votions une amnistie. Il est hors de doute que les Maçons, qui violent leur serment maçonnique et qui approuvent ces lois sur les Congrégations, sont à blâmer, mais nous devons nous en tenir à nos constitutions. Ce sont les Ateliers, dont font partie des FF.'., qui doivent les mettre en accusation. Ce n'est pas le rôle du Convent, le Convent n'est pas chargé de chasser des FF.'. qui, je le dis en toute conscience, sont indignes de rester avec nous. Ce n'est pas le Convent qui doit les juger. C'est le rôle de la justice maçonnique et c'est à leurs FF.'. qu'il appartient de les mettre en accusation.

Mais nous pouvons voter ce vœu s'il se borne à dire **que le Convent blâme tous les Maçons parlementaires qui ont manqué à leur serment** (1).

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 207-208.)

Elle **réprime leurs défaillances.**

Nous devons donc, on vous l'a demandé hier, et j'y insiste — **réprimer toutes les défaillances des parlementaires francs-maçons.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 309.)

Il paraît, à beaucoup d'entre nous, paradoxal que la Maçonnerie se désintéresse de l'**attitude des parlementaires,** dont plusieurs ne

(1) Comme on le voit, il ne s'agit plus d'engagement électoral, mais de serment, non pas vis-à-vis de l'électeur, mais de la puissance maçonnique occulte.

sont parlementaires que parce qu'ils sont francs-maçons. Ils sont rares les parlementaires qui ont su concilier leurs devoirs de Maçons avec les obligations de leur charge. J'aperçois notre F.·. Brenier qui peut être considéré comme un modèle de parlementaire et de Franc-Maçon, puisqu'il sait satisfaire, à la fois, ses électeurs et ses FF.·..

J'estime — rappelant ce que je disais dans mon rapport l'an dernier — **que la Franc-Maçonnerie doit être armée contre les parlementaires, qui piétinent notre idéal.**

Au cours de la discussion de ces fameux articles 70 et 71, nous avons été obligés de constater la carence de la Franc-Maçonnerie française. (*Applaudissements.*)

On nous dit de faire de la propagande. Je me demande quelle attitude nous pouvons avoir vis-à-vis du monde profane lorsque, chaque fois que nous voulons développer notre doctrine, nous nous apercevons que notre propagande est sophistiquée par les votes de certains parlementaires francs-maçons.

J'estime que le Conseil de l'Ordre, **la Maçonnerie devraient être armés contre les parlementaires francs-maçons défaillants.**

Je ne dis pas que dans tous les cas, le Conseil de l'Ordre doive se transformer en une vulgaire « Tchéka » et passer son temps à étudier les rapports de sûreté générale. Ce n'est pas là son rôle.

Mais toutes les fois qu'un parlementaire franc-maçon a à se prononcer sur une question aussi importante, que celle de la rentrée des Congrégations en France, sur une question d'ordre social ou la vie de notre Ordre est menacée, **il doit nous rendre compte de son vote.**

Le Conseil de l'Ordre, s'il est désarmé actuellement, doit prendre des mesures pour être armé à l'avenir. Pour sauvegarder le prestige de notre Ordre et ramener à une juste notion de leurs devoirs, les parlementaires défaillants, il est temps d'étudier les moyens appropriés pour **frapper ceux qui oublient que leur principal devoir est d'abord d'être Franc-Maçon.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 43-45.)

Elle les **met en accusation,** les condamne et les exclut de son sein.

La Commission des études politiques et sociales a eu à examiner le vœu qui lui a paru très important, il émane du Congrès des Loges du sud-ouest et il est ainsi conçu :

Considérant que rien de précis dans le règlement général ne permettant d'exclure de l'Ordre des FF.·. qui ont desservi de façon patente la laïcité et la F.·.-M.·. émet le vœu qu'un article explicite soit ajouté au règlement général, disant que : **seront mis en accusation tous les FF.·. qui se compromettront en n'importe quelle circonstance avec les éléments anti-maç.·..**

Ce vœu a été adopté à l'unanimité. C'est pourquoi la Commission des Etudes politiques et sociale l'a retenu.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 42.)

S'il est vrai qu'un F.·.-M.·., si haut placé qu'il soit, a pu, lorsqu'il était gouverneur de colonie, **oublier les principes de l'Ordre, le F.·.-M.·. a failli à ses devoirs, il n'est plus digne de rester parmi nous.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 103.)

La L.˙. Les Vrais Amis réunis, O.˙. de Bédarieux, **demande au Convent de donner mission au Conseil de l'Ordre, d'appliquer l'article 114 aux FF.˙. parlementaires qui ont trahi la République, la laïcité et la Maçonnerie elle-même ; en votant les articles 70 et 71 autorisant la rentrée de certaines Congrégations en France.**

Mes FF.˙. c'est une question qui revient tous les ans, sous une forme ou sous une autre.

Au Grand Orient nous n'avons pas à faire de politique de parti, étant au-dessus de tous les partis, mais républicains, nous avons à défendre les idées républicaines, à faire respecter la laïcité. Or, nous tous, qui sommes militants, nous avons souvent été déçus par les défaillances trop nombreuses de ceux pour lesquels nous nous sommes battus et pour lesquels nous avons reçu des coups.

Ces défaillances ont eu lieu à propos des articles 70 et 71, qui ont été enterrés au Sénat, et, dernièrement, à propos des incidents du Gers. Nous avons eu, en effet, la douloureuse surprise de voir qu'un parlementaire, dans une question importante, un ancien Président du Conseil de l'Ordre, s'était abstenu et, par là même, avait en somme voté pour le Ministère Tardieu.

Il y a là des choses qui sont inconcevables pour un simple Maçon.

Nous ne pouvons prendre de sanctions, la justice maçonnique étant organisée de telle façon qu'elle ne peut fonctionner.

La Commission a estimé tout de même qu'elle avait, à ce sujet, un ordre du jour très net à soumettre au Convent et, à l'unanimité elle a l'honneur de vous proposer la rédaction suivante :

Le Convent, sans intervenir dans les luttes des partis politiques, **en présence des défaillances répétées de parlementaires maçons, condamne ceux qui n'ont pas le courage d'appuyer de leur vote les idées qu'ils affichent dans les Temples et leur demande, dans l'intérêt supérieur de la République et de la Maçonnerie, de choisir entre leurs devoirs maçonniques et leurs intérêts électoraux.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 50.)

La Franc-Maçonnerie du Grand Orient en son Convent de 1930 :

1° Considérant que la circulaire n° 12, du Conseil de l'Ordre (défense de la laïcité) rappelle avec autant d'opportunité que d'énergie à tous les FF.˙. ressortissant à son Obédience **que la défense de la laïcité est le premier de leurs devoirs maçonniques ;**

2° Considérant que la même pl.˙. fait une obligation aux Vén.˙. de toutes les Loges de l'Obédience de rappeler quel est leur devoir en cette matière à ceux de nos F.˙. qui siègent au Parlement qui, pour quelque raison que ce soit, se laisseraient aller à l'oublier ;

3° Considérant qu'un certain nombre de parlementaires maçons ont voté les articles 70 et 71 (33 à 44) relatifs aux Congrégations et que ce faisant, **ces FF.˙. ont sciemment trahi la laïcité et la République, c'est-à-dire la Maçonnerie elle-même ;**

4° Considérant enfin que la présence parmi les Maçons de ces parlementaires, dont la qualité maçonnique est connue de tous, est incompatible avec la teneur de la circulaire n° 12, rappelée ci-dessus et qu'au surplus cette présence dresse un obstacle toujours difficile et souvent impossible à franchir sur la route de ceux qui s'efforcent, conformément à la doctrine maçonnique la plus incontestable, de faire un recrutement de qualité pour leurs Ateliers,

Décide :

1° **Qu'il y a lieu de procéder à la radiation définitive de ces FF.·. de la Maçonnerie du Grand Orient de France ;**

2° Que cette décision sera communiquée aux Obédiences avec qui le Grand Orient de France entretient officiellement des relations ;

3° Qu'à l'avenir, **afin que tous les Maçons puissent contrôler aisément l'activité de ceux de nos FF.·.,** que le suffrage universel a investis d'un mandat, **le Conseil de l'Ordre adressera, au début de chaque année, à toutes les Loges de l'Obédience, la liste complète des parlementaires maçons.**

4° Blâme les Loges qui ont conservé ces traitres et tous ceux qui se sont faits leurs défenseurs, le plus souvent intéressés.

Quand les parlementaires viennent dans nos Temples, ils font le serment de défendre la République laïque. **Ce serait tout de même une drôle de façon de défendre la laïcité que de voter des lois en faveur des congréganistes. Il faut savoir si la Maçonnerie a un cœur qui bat à gauche ou qui bat à droite.** (*Applaudissements.*)

Je demande donc qu'on vote par appel nominal sur cet ordre du jour et que chacun prenne ses responsabilités.

Si je suis bien informé, sept FF.·. parlementaires ont voté ces fameux articles.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 52 à 55.)

Mais surtout, et c'est sa préoccupation essentielle et constante, la F.·.-M.·. **dirige le travail des élus** de la nation **et leur fournit le programme** et **les directives législatives** qu'ils auront à appliquer en esclaves obéissants. On aura remarqué avec quelle insistance les orateurs des Convents mettent la Maç.·. au-dessus et en dehors des partis. C'est qu'elle entend les diriger, les utiliser comme des instruments, sans être liée par eux, quitte à en changer si elle y trouve intérêt.

Le F.·. Gaston Martin a écrit un chapitre sur « les organismes de surveillance des élus » au temps de la Révolution. Il le conclut ainsi :

Les Francs-Maçons ne cessent en fait de diriger l'opinion parlementaire et le Bureau de correspondance est le point où se fait la jonction entre l'atelier, le public et les élus.

(*Ouv. cité*, p. 194.)

Le Convent,

Demande au Conseil de l'Ordre d'établir d'après ce vœu (sur l'école unique) un programme à soumettre aux futurs parlementaires membres de la Maçonnerie, au prochain Parlement.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 266.)

Nous n'avons pas eu la prétention de légiférer, d'entrer dans tous les détails, nous nous sommes contentés de dégager les directives essentielles pouvant servir de base à un travail législatif dont l'urgence n'est pas à démontrer.

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 132.)

On se rappelle la déclaration ministérielle de M. Herriot (1), en 1924, exactement calquée sur le programme des Loges. Le F.·. Brenier l'en félicita au Convent de 1924. :

> Au lendemain de la victoire, le G.·. O.·. a publié un nouveau manifeste... Après avoir rappelé son attitude, il a souligné les résultats acquis et **il a tracé les grandes lignes du travail législatif** qu'il désirait voir réaliser, par le Parlement du Cartel.
>
> Là encore, mes FF.·., dans ce document, nous avons retrouvé la trace des travaux que vous avez préparés et qui, inspirés des nécessités immédiates, ont fait l'objet de vos études, de vos discussions et auxquels vous avez donné des conclusions, dont le législateur pourra profiter.
>
> D'ailleurs, le Conseil de l'Ordre a décidé de demander aux Maçons parlementaires, une liaison plus étroite et plus effective entre eux d'abord et avec le Conseil de l'Ordre ensuite ; une première réunion fait bien augurer, d'après ses résultats, de cette initiative rationnelle, dont la réalisation devrait, doit aboutir à une collaboration qui sans entraver l'action des élus, la favorisera et permettra plus facilement **de traduire en textes législatifs les aspirations** dont nos Congrès et nos Convents sont saisis.
>
> Le Conseil de l'Ordre estime, quant à lui, que la majorité de la Chambre et le Gouvernement n'ont pas déçu nos espérances ; mais sans vouloir dès maintenant récriminer outre mesure, il tient à signaler qu'il attend de la majorité républicaine du Sénat, une attitude plus résolument en accord avec la volonté du pays...
>
> Mes FF.·. je m'en voudrais d'abuser encore longtemps de votre bienveillante attention, pour retracer ici ce que vous attendez, ce que nos FF.·., nos amis, attendent du Gouvernement, du Parlement ;
>
> Je veux simplement vous dire **que toutes les réformes,** dont l'exécution est urgente et possible, **vous les avez examinées, préparées** en quelque sorte **au cours de ces dernières années, dans vos Ateliers,** dans vos Convents ou, sans exclure les spéculations nécessaires de l'esprit, vous vous êtes plus spécialement attachés à l'œuvre des réalisations immédiatement possibles.
>
> La réforme de notre régime colonial, la représentation légale des intérêts économiques, l'organisagion plus solide des œuvres post-périscolaires et complémentaires de l'école, l'application des lois laïques en Alsace-Lorraine, la suppression des menées cléricales et de l'Ambassade au Vatican, l'école unique, la nationalisation industrialisée et la reprise immédiate du monopole des allumettes, la lutte contre la spéculation sur les changes, les denrées, les matières premières, contre la vie trop chère, la réforme de notre système fiscal, le vote d'une loi sérieuse organisant l'assurance contre la vieillesse, les infirmités prématurées, la protection de l'enfance et de la maternité sont autant de problèmes que vous connaissez, qui ont été ou qui vont être étudiés par vous et dont la réalisation nous apparaîtra d'autant plus certaine que nous nous attacherons avec plus de persévérance à en montrer l'utilité et à en étudier les moyens d'application.
>
> Nous devons faire confiance au Gouvernement du citoyen Herriot; en quelques mois, il a montré son souci réel, et c'est vraiment là un fait nouveau pour nous, de mettre en harmonie ses promesses et ses actes.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 52.)

---

(1) *Voir la Dictature et la F.·.-M.·. sur la France*, A. G. Michel.

Toutes les réformes que la F.·.-M.·. a préparées pour la Démocratie ont demandé des années de gestation et de discussion. Nous ne sommes pas un Comité qui doit apporter à date fixe, des résultats précis à des électeurs impatients. **Nous sommes la grande école de la philosophie républicaine,** nous ne devons pas craindre de revenir, aussi longtemps qu'il est nécessaire, sur les questions qui doivent être mises au point avant d'entrer dans la pratique. Gardons ce rôle. **C'est celui qui fera la grandeur de la Maçonnerie** et **qui fait sa véritable utilité.**

(*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 167.)

La F.·.-M.·. **fournit aux parlementaires des Commissions de techniciens maçons** pour les aider dans leur tâche.

Votre Commission **vous propose, enfin, que le Convent** désigne **une Commission permanente** (pour résoudre le problème du logement), **composée de techniciens** qui auront **pour mission de se tenir en contact avec nos FF.·. députés** et de **leur donner toutes les indications** dont ils pourront avoir besoin pour mener à bien, **par l'élaboration d'une loi,** la réalisation de cette si importante question.

J'ai pris l'initiative **de créer un groupement de techniciens maçons** et j'ai déjà présenté quelques-uns de nos FF.·.

Le but du vœu que je vous propose n'est pas de créer une Commission de plus, mais **d'obtenir pour ce groupement, qui veut faire œuvre utile, l'appui permanent du Conseil de l'Ordre auprès des députés maçons et au besoin des Pouvoirs publics afin qu'il puisse faire aboutir les idées que je viens de vous exposer.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 299.)

Elle les **oblige à intervenir auprès des Pouvoirs publics** dans l'intérêt maçonnique.

Nombreuses sont les demandes d'interventions auprès des Pouvoirs publics. Nos FF.·. Deguise, de Kerguézec, Accambray et Valude, députés, nous aident inlassablement, dans la mesure de leur moyen, et qu'il me soit permis, en votre nom à tous, de remercier, d'une façon toute particulière, nos FF.·. Rio et Gaston Vidal, sous-secrétaires d'Etat, du concours constant qu'ils n'ont cessé de nous apporter.

(*Convent Grande Loge*, 1921, p. 23.)

Lorsqu'au petit Convent, de cette année, fut discutée la question du logement, **certains FF.·. parlementaires,** présents à la séance, **furent chargés par le Conseil d'intervenir auprès des Pouvoirs publics pour faire aboutir nos résolutions** qui étaient à peu près les vôtres, notamment, en ce qui concerne la constitution d'une commission du logement au sein du parlement.

Des démarches furent faites et **nous pouvons dire que si la loi sur les lotissements va être mise en application,** c'est **grâce aux démarches pressantes du Conseil et des parlementaires maçons.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 303-304.)

Tâchez, dit en terminant la Loge de Mulhouse, de **faire intervenir les parlementaires de l'intérieur afin d'obtenir sans délai l'introduction des lois scolaires en Alsace et en Lorraine** ; nous avons des raisons de croire que les délégués mêmes de nos départements ne pourront le faire avec suffisamment de vigueur.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 253.)

C'est donc en définitive la F.˙. M.˙. qui prétend gouverner, sous le couvert des représentants du peuple, elle est bien la République à couvert, comme elle s'intitule elle-même. Il suffit de lire pour s'en convaincre, l'édifiant historique, fait par le F.˙. Grandigneaux au Convent de 1931, p. 293 : C'est une esquisse de l'histoire maçonnique de la troisième République, selon son expression.

Examinons rapidement l'histoire maçonnique récente de notre République et voyons comment la *Maç.˙.* était représentée à l'époque du 16 mai **par la grande** et noble **figure de Gambetta solidement soutenue par une Maç.˙.** qui savait alors ce qu'elle voulait. (*Applaudissements.*)

J'évoquerai aussi la grande figure de notre F.˙. **Jules Ferry**, je relisais ces jours-ci son admirable discours prononcé à la Chambre en 1879, sur des questions qui redeviennent d'actualité puisqu'il s'agissait de briser l'effort des jésuites cherchant à mettre la main sur l'instruction publique dans ce pays. (*Applaudissements.*)

Le F.˙. Jules Ferry était solidement soutenu par les nôtres ; cela ressort de son discours et des interruptions nombreuses et acharnées qu'on lui faisait à lui , Président du Conseil et Ministre de l'Instruction publique. **Il sentait derrière lui l'unanimité des Maçons** et ne craignait aucune trahison, aucune traitrise de leur part.

Plus tard, en 1899, qui donc a contribué à abattre une dictature menaçante, celle de l'homme au cheval noir, sinon le **F.˙. Floquet également soutenu par la Maç.˙.**.

Rappellerai-je la belle attitude de notre éminent F.˙. **Brisson** au moment de l'affaire Dreyfus, prenant le pouvoir et décrétant, courageusement dressé contre l'opinion publique toute entière, trompée par les faux et crimes de l'état-major qu'il y avait lieu de réviser le procès. (*Applaudissements.*)

C'était encore un grand Maçon et **derrière lui il y avait toute la Maçonnerie.**

Enfin notre F.˙. Combes, fidèle et probe franc-maçon, auquel doit aller notre souvenir ému, puisque sa disparition est toute récente et **qui acheva l'œuvre de ses devanciers, avec notre concours.**

Que de figures maçonniques on pourrait évoquer encore, depuis cette époque, jusqu'à celle du **F.˙. Chautemps,** Président du Conseil. Il faudra bien un jour établir de façon complète cette histoire maçonnique de la République, histoire occulte et mystérieuse par essence et qui a causé la ruine et la dégénérescence de notre pays.

III. — Le secret, condition essentiel de la dictature maçonnique.

Histoire occulte, disions-nous, car, en effet, le secret est indispensable à la tactique maçonnique pour réussir, auprès des foules, des groupements ou des hommes au pouvoir, et même vis-à-vis des Frères eux-mêmes qui ignorent toujours les cercles plus intérieurs qui les mènent.

> Nous formons **une grande association muette vis-à-vis de l'extérieur** qui ne cherche qu'à exprimer collectivement des idées et à en couvrir le pays... Nous devons avoir à cœur de faire pénétrer dans toute la masse ce que nous pensons..., mais toute notre satisfaction vient de ce que nos idées germent.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1922, p. 349.)

> **On doit sentir la Maç.·. partout, on ne doit la découvrir nulle part.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1922, p. 362.)

> En ces matières, nous serons d'autant plus écoutés que nous aurons su être plus réservés. C'est sur ce point que nous sommes divisés au Conseil de l'Ordre. Quelques-uns auraient voulu que trois ou quatre fois, cette année, nous fissions des déclarations publiques. Un grand nombre d'entre nous ont pensé que c'eut été dangereux, car il n'y avait pas nécessité absolue.
>
> On ne saurait trop être prudent, car, lorsqu'on publie un manifeste on ne se rend pas toujours compte de la façon dont il sera interprété au dehors. Nous savons comment nous le concevons, nous ne savons pas comment il sera compris...
>
> **Ce qui fait la force de la Maçonnerie, c'est qu'elle est discrète. Nos adversaires nous craignent d'autant plus que nous ne leur livrons pas nos modes d'action.**
>
> Je ne crains pas la lutte, mais ne nous extériorisons qu'à bon escient et préparons-nous surtout à être dignes **de conduire la Démocratie vers sa destinée, si les circonstances nous y obligent.** (*Applaudissements.*)
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 81-82.)

> Songez que notre effort consiste à préparer les hommes, **à exercer une action extérieure, mais ce n'est pas le rôle de la Maçonnerie de s'extérioriser.** (*Applaudissements.*)
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 75.)

Le F.·. Uhry, député de l'Oise, fait ce suggestif compte rendu au Convent sur son activité maçonnique :

> — Je supplie mes FF.·. qui voudraient que la Maçonnerie se livre parfois à des manifestations extérieures de prendre garde **que notre**

Ordre ne peut conserver sa force et sa valeur que s'il maintient son caractère secret. Le jour où nous aurons perdu notre caractère spécifique qui tient à notre discrétion et à notre secret, notre action dans le pays sera terminée. (*Applaudissements.*)

Dans cette question des Congrégations, voyez quelle a été notre prudence. J'étais délégué de mon parti pour monter à la tribune, lors de la discussion générale. Je n'ai pas voulu y monter, parce que vous m'aviez fait l'honneur de mettre sur mes épaules le cordon jaune et parce que, de ce fait, au moment où j'aurais gravi les marches de la tribune, toute la réaction aurait dit : « le délégué du Conseil de l'Ordre va maintenant prendre la parole. » Ainsi, toute notre action aurait été immédiatement battue en brèche.

Oh ! dans les commissions, j'ai agi, vous le savez bien. Des collègues que vous connaissez et moi-même pouvions agir en commission, nous nous avons fait accepter un certain nombre d'amendements importants qui ont été introduits dans la loi, malgré le Gouvernement.

Mais ensuite, nous avons saisi un certain nombre d'amis, auxquels nous avons remis les dossiers et les documents que nous avions. C'est ainsi que j'ai remis à deux d'entre eux les dossiers que j'avais en ma possession.

Vous ne vous rendez pas suffisamment compte de la prudence que nous devons avoir. Si vous aviez lu à ce moment là, les articles de Léon Bailby, dans *L'Intransigeant*, considérez que ce journal, s'il n'est pas lu dans toute la France a, tous les soirs, des milliers de lecteurs dans la population parisienne.

— Il a 800.000 lecteurs.

— Il écrivait : « La Maçonnerie exige... « la Maçonnerie veut » si nous avions été assez maladroits pour tomber dans le piège par une manifestation publique quelconque, aucune de nos actions n'aurait pu réussir, **or, nous avons obtenu des résultats.**

Sans doute, le Gouvernement a fait voter ces articles, mais amendés par nous. Je ne veux pas me vanter, je n'en ai pas l'habitude, mais je puis dire qu'en ce qui concerne les diocésaines, j'ai fait voter par la commission et accepter par M. Tardieu lui-même que **les nouvelles diocésaines seraient soumises au contrôle de l'inspection des finances.** C'est déjà quelque chose, car l'Etat va ainsi pouvoir surveiller l'organisation de ces diocésaines.

Il y a plus, souvenez-vous que M. Poincaré avait dit : « nos missions sont en péril, il faut voter la loi et l'appliquer d'urgence ». Or, les discussions soulevées par les républicains ont eu pour résultat que la loi a dormi tranquillement au Sénat.

— Ne la réveillons pas.

— C'est déjà quelque chose d'avoir obtenu cela. **Si elle peut dormir** encore quelques années dans les cartons du Sénat, **vous pourrez dire que la Franc-Maçonnerie n'a pas fait de la démagogie, mais qu'elle a été utile par ses interventions, même si elles n'ont pas été publiques.**

Ah ! j'aurais pu essayer de me tailler un succès à la tribune, de me faire applaudir par tous les républicains. Et puis après ? Si le résultat avait été ? toute la presse aurait dit : « C'est la Maçonnerie qui a agi, le Parlement se laisse dominer par la Maçonnerie. » **Le F∴ Uhry** aurait été content des applaudissements et des félicitations de ses collègues, mais l'œuvre républicaine aurait été compromise. Je ne suis pas de ceux-là. (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 201-202.)

Il est donc de toute nécessité et de toute évidence, au terme même de cette démonstration, qui nous est apportée par les FF.·. de tous les âges, réunis dans une unanimité touchante de pensée et d'expression, de conclure que la F.·.-M.·. exerce la dictature la plus étendue et la plus profonde, en même temps que la plus occulte et la plus sournoise, la plus contraire à la vraie liberté, sur la France. Elle est bien cet « *Etat invisible et irresponsable* » dans l'Etat légitime, cette sorte de « *société retournée* » exerçant une suzeraineté occulte que stigmatisait si justement Léon XIII en 1902.

C'est une quatrième forme de gouvernement non classée qui pourrait s'appeler en bref : la dictature la plus oppressive sur la Démocratie toute entière, par le mirage de la liberté et de la souveraineté populaire.

CHAPITRE III

Les Organes de la Dictature maçonnique.

I. — Le système circulatoire :
le cœur : la Maçonnerie.
les vaisseaux sanguins : groupements fraternels, partis politiques, Ligues et groupements.
le système capillaire : la pénétration dans les administrations.

II. — L'irradiation maçonnique dans le corps social.

III. — L'impulsion motrice : la propagande.
ce qu'elle doit être : individuelle, locale, régionale, nationale, interne et externe.
méthodes de propagande,
moyens de propagande : presse, publications, cinéma, T.S.F., conférences, Tenues blanches.

Nous avons entendu les Francs-Maçons nous dire :

> **Nous sommes en parfaite communion physiologique avec le pays,** si bien qu'on a pu comparer **notre Ordre au cœur de la République,** qui bat plus vite ou plus doucement, tantôt parce qu'il donne lui-même le signal du mouvement ou du repos, tantôt parce qu'il subit tous les contre-coups des vibrations sociales...
>
> (*G.˙. O.˙. Convent,* 1888, p. 575.)

Cette volonté de communion physiologique avec le pays est si réelle dans le monde maçonnique qu'il s'est établi comme le centre même de la vie nationale, centre occulte sans doute, mais bien vivant, à la façon du cœur et du cerveau dans le corps humain qui président invisibles aux fonctions de l'être.

La F∴-M∴ cœur de la République, comme elle s'appelle prétentieusement elle-même, constitue un système circulatoire complet qui va porter l'influx maçonnique jusqu'aux extrémités du corps social.

La F∴-M∴, cerveau de la République, organise une propagande incessante pour faire triompher son *Credo* dans les masses et faire resplendir sur elles la lumière maçonnique.

I. — Le système circulatoire de la Dictature maçonnique.

A) Le cœur du système.

La F∴ M∴ est l'organisme central de ce système méthodiquement organisé :

> Il est vrai, mes FF∴, que nous portons un pesant héritage. **La Maçonnerie** depuis cent cinquante ans, **semble avoir été le cœur battant de la République** et si l'histoire nous montrait depuis le XVIII° siècle un affaiblissement continu de son pouvoir, nous serions en droit de penser qu'elle va bientôt mourir.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1928, p. 326.)

> **La F∴-M∴ étant la puissance qui prend la direction du mouvement pourra agir par son triple organisme, Conseil de l'Ordre** à la tête, **Ateliers, Francs-Maçons...** Il a été indiqué que **le poste de commandement devait être ici...**
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1931, p. 172.)

> Restons fidèles **à l'organisation actuelle de l'Ordre** : la Loge cellule de base, **son Vénérable** qui la représente, **les délégués** qui viennent au Convent demander au Conseil de l'Ordre tous les éclaircissements nécessaires, **des membres du Conseil de l'Ordre** qui le représentent auprès de vous et, au-dessus, **le corps directeur** de la **Fédération** qui n'a pas seulement la charge administrative de gérer les affaires de l'Ordre, mais aussi la responsabilité de sa force morale, de sa politique, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, corps directeur qui n'est pas responsable que devant l'Assemblée souveraine, mais **qui n'est pas obligé de délibérer sur la place publique, ni de publier au jour le jour** — serait-ce seulement par trimestre — dans ses documents qui fatalement ne restent pas toujours confidentiels, **l'état des négociations** engagées sur des questions délicates d'ordre financier, d'ordre national intérieur ou d'ordre international. Voilà la saine doctrine.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1931, p. 166.)

Cette structure fondamentale se reproduit dans les deux principales Obédiences : **Le Grand Orient de France** (30.000 membres) avec son Conseil de l'Ordre et la **Grande Loge de France** (16.000 membres) avec son Conseil Fédéral. La Grande Loge réunit 220 Loges ou Ateliers ; le Grand Orient groupe 460 Loges et 43 Conseils. Les deux autres branches françaises sont moins importantes : le **Droit Humain** n'a guère plus de 4.000 membres en 73 Loges et 16 chapitres ; **la Grande Loge nationale indépendante** 1.500 membres en 32 Loges.

> Je me représente la F∴-M∴ **comme un tronc d'arbre solide,** à ce solide tronc, **des branches saines et vivaces,** elles s'étendent sur toute la surface du globe. Eh bien, ces branches, mes FF∴, ce sont les Loges. Au bout de ces branches il y a des fleurs parfumées, des fleurs qui doivent rendre l'air plus agréable : c'est vous, mes chers

FF.˙., qui êtes ces fleurs et qui devez porter dans le monde profane ces belles idées de fraternité, de solidarité, de justice et de vérité.

Je fais partie de nombreuses sociétés profanes, mais j'ai pu constater, très souvent, que, comme franc-maçon, j'étais amené à **faire valoir l'esprit maçonnique,** ce qui n'a fait que du bien et créé une ambiance de bonne fraternité.

(*Bulletin Grande Loge, Septembre-Novembre* 1930, p. 405.)

Que **le Maçon se réalise dans sa L.˙.**.
Que **la L.˙. se réalise au sein de l'Ob.˙.**.
Que **l'Ob.˙. se réalise au sein de la Maç.˙.** universelle et que par nous, par tous et pour tous, la Maç.˙. **se réalise au sein de l'humanité.**

(*Bulletin Grande Loge, Septembre-Novembre,* 1929, p. 104.)

Nous avons le Conseil de l'Ordre, nous avons nos Loges et nous pouvons affirmer **que la Maç.˙. du G.˙. O.˙. de France constitue sur toute l'étendue du territoire de la République cette association républicaine de propagande et de défense que vous cherchez à créer.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1919, p. 161.)

Le Conseil de l'Ordre ou le Conseil Fédéral pour la Grande Loge doit centraliser tous les efforts des Loges et des Maçons et leur donner une directive commune.

Cette action, je la **conçois cohésive** et non pas sporadique. Pour cela, tout en faisant confiance aux Vénérables et aux Officiers des Ateliers, tout en les laissant s'inspirer des événements locaux pour œuvrer au mieux de notre idéal commun, chacun dans leur Orient, je prétends que notre action maçonnique doit être **coordonnée** par le Conseil de l'Ordre. A la lueur des événements importants, comme ceux qui ont agité cette année le Parlement français et ont troublé nos consciences, comme la question si angoissante portée à cette tribune avec tant d'émotion par le F.˙. Oesinger, **doivent partir** de notre grand quartier général, c'est-à-dire du Conseil de l'Ordre, **des directives précises des inspirations uniques,** de façon que les mêmes questions soient, au moment précis, le mieux choisi, étudiées dans tous les Orients et que, suivant la **bonne formule de l'extériorisation maçonnique,** nous **agissions tous dans nos organisations profanes,** dans **nos syndicats,** dans **nos familles,** dans **la vie politique** de tous les jours, **selon une directive commune,** en recherchant les modalités les plus appropriées aux contingences locales.

La Maçonnerie aura une grande force cohésive si, au moment voulu, il y a un mot d'ordre auquel nous obéirons, non pas *perinde ac cadaver,* mais après réflexion, après longues études, avec une sévère documentation, avec tous les éléments d'une sûre réussite. Nous nous lancerons courageusement dans la lutte et pour la réalisation de notre idéal nous serons prêts à donner notre vie, notre sang, à donner le meilleur de nous-mêmes. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 186-87.)

Le Conseil de l'Ordre est à même de prendre « la température » du corps social, de prévoir les événements importants pour la vie du pays et de l'Humanité. Aussitôt averti il **enverrait à tous les At.˙. les instructions utiles,** chaque Loge, dans le secret de son Temple, étudierait calmement et posément ces grands problèmes, on enver-

rait la solution au G.'. O.'.. Celui-ci centraliserait les réponses, dégagerait ainsi la valeur de l'inconnue du problème. Lorsque les événements prévus se produiraient, **la Maç.'. apporterait la première ses solutions et guiderait ainsi la marche de l'Humanité à l'avant-garde de toutes les organisations...** Il ne s'agit nullement de ces questions déjà étudiées ou ressassées par d'autres organisations, prof.'., il s'agit des grands problèmes de la Paix, s'inspirant de la frat.'. universelle (Société des Nations.Pacte de Paix), etc... de la solidarité sociale (Assurances par exemple), de la justice entre les hommes (liberté entre les hommes, liberté individuelle, liberté des peuples, proclamation des droits de l'homme), de l'égalité des humains (problème colonial, irrédentisme, respect des traités), de l'élévation de la pensée (problème de philosophie sociale, matérialisme et idéalisme, philosophie comparée, des grands penseurs de toutes les Nations, etc.

(*Convent G.'. O.'.*, 1928, p. 246.)

Le Conseil de l'Ordre est invité à prendre l'initiative de la lutte et à se placer en tête, de concert avec les autres Puissances maç.'., à se mettre en rapport avec tous les groupements de gauche, **dont il centralisera en un seul faisceau les efforts individuels.**

Le Conseil de l'Ordre est invité **à constituer un Comité de vigilance laïque** se composant des délégués des Puissances maç.'. et des principaux membres des groupements de gauche.

Le Conseil de l'Ordre devra établir et exécuter **un plan de défense laïque par le cinéma,** la T. S. F. et surtout un programme de conférences régionales par des FF.'. spécialement qualifiés, conférences analogues à celle faite il y a trois ans par notre T.'. Ill.'. F.'. à Mulhouse. (F.'. Brenier.)

Le Conseil de l'Ordre dûment averti et documenté, constituera également **un plan de défense** qu'il communiquera aux Loges de façon à harmoniser leurs efforts respectifs. Il devra songer à la vulgarisation d'un journal périodique d'extériorisation partielle des idées maç.'. à un prix aussi réduit que possible.

Enfin, **devant le recrutement intensif des femmes,** pratiqué par nos adversaires, il devra étudier les moyens d'action à exercer sur elles.

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 142.)

Il faut dans **le Conseil de l'Ordre, des administrateurs,** c'est certain, pour veiller à la gestion des finances, **il faut aussi des propagandistes actifs et dévoués,** qui parcourent le pays pour faire rayonner sur le monde profane la lumière que nous entretenons dans nos Temples; **mais il nous faut surtout des consciences droites et pures dont la clarté** s'élève dans le ciel et **serve de fanal** à tous ceux qui hésitent, qui doutent, qui ne savent pas, qui cherchent leur voie. (*Applaudissements.*)

Mon F.'. Groussier, vous êtes l'incarnation même des plus hautes vertus maç.'. et je salue en vous avec une émotion respectueuse et fraternelle, cette pure clarté, cette haute conscience.

(*Convent G.'. O.'.*, 1925, p. 222.)

Les **Loges** répandues sur la surface du territoire, organisent et vivifient maçonniquement les différentes régions de la France ou de ses colonies, elles diffusent parmi les Maçons les directives du Conseil de l'Ordre, leur apportent l'influx sanguin, envoyé

du centre. Ce sont des « *cellules de travail* » des « *centres de propagande* », des « *bureaux de nouvelles* », des « *sociétés de pensée* », des « *chambres de lecture* » pour les Frères qui le fréquentent, et qui vont ensuite porter au dehors la lumière maçonnique.

Les Ateliers se constitueront **en Comités d'action de même essence que le Comité central maçonnique** et joueront localement le même rôle sous les directives centrales.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 173.)

...Vos Loges, ces merveilleuses cellules où s'élabore le grand travail de notre chère Maçonnerie, par la féconde collaboration de tous ses artisans.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1932, p. 140.)

« La Loge » suivra avec attention tous les événements du dehors, tous les phénomènes de la vie sociale, tous les mouvements d'opinion, tout ce qui est susceptible d'influer sur la marche du progrès, **sur le sort de la République** et sur les destinées du monde.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 297.)

Il est de toute nécessité de voir nos Loges **se mêler à la vie profane dans l'intérêt de la République.** Leur action mêlée à celle des groupements qui poursuivent le même but ne peut donner que d'excellents résultats.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1926, p. 241.)

Le Grand Orient de France est **un centre,** mais un centre **administratif.** Chaque Loge ne devrait-elle pas être un centre de propagande ? Mais pour cela, il faut que cette propagande soit organisée.

Voyez comment les cléricaux ont mis debout une organisation de propagande en utilisant les moyens que mettait à leur disposition la loi sur les Assurances sociales. Il y a au moins, en France, 50.000 paroisses et chaque paroisse est devenue un centre de propagande. A l'ombre du presbytère, sous le couvert des Assurances sociales, se développe la propagande cléricale.

Il faut que **chaque Loge** devienne aussi un **centre de propagande laïque et républicaine.** Etablissons un plan en faisant appel à la technicité. Une propagande qui doit porter ses fruits ne doit pas être laissé au hasard des conceptions individuelles. Il faut une documentation claire et précise, un budget rationnellement utilisé, des méthodes bien définies. Un bureau de propagande est indispensable au Grand Orient. Nous avons parmi nous des techniciens qu'il faut utiliser. Mettons-en un à la tête de cette organisation, mais un technicien capable qui puisse nous donner les résultats que nous attendons de lui.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 72-73.)

Les 450 Ateliers, Chapitres et Conseils du Grand Orient de France **sont autant de foyers de lumière épars sur la surface du territoire.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1904, p. 432.)

Quatrième conclusion. Nous appelons toute l'attention du Conseil de l'Ordre sur **les régions françaises dépourvues de Loges.** Il y a un très grand intérêt à ce qu'une partie des fonds de propagande soit employée à aider les FF.˙. désireux de créer, ne serait-ce qu'un triangle, dans les localités (chefs-lieux de départements ou d'arrondis-

sements), dépourvues d'At.·. et situées à plus de 60 kilomètres des Orients les plus proches. Cela **permettrait de donner de l'influence à la Franc-Maç.·.** dans les régions où son action bienfaisante ne se fait pas sentir, d'amener à elle les éléments utiles et peut-être aussi de voir notre Ordre bien représenté dans nos petites communes rurales par des hommes dignes, aimés, respectés.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 64.)

Mais à cette solidarité humaine les FF.·. Bâtisseurs des LL.·. extérieures donnent aussi une portée plus large. **Leur ambition est de créer une liaison continue entre les nouvelles France et la vieille patrie d'Europe.** Les fondateurs : officiers royaux, capitaines marchands, négociants ou habitants créoles, ont cherché, par l'établissement de cet asile, un moyen d'échapper à l'enlisement intellectuel de ces pays neufs et trop beaux où la torpeur tropicale dissout si aisément des énergies déjà mises à de rudes épreuves. **La Loge devient ainsi, tout à la fois, la chambre de lecture, la société de pensée, le bureau des nouvelles d'Europe.** Pas de séance où ne soient présents des visiteurs venus de la métropole, pas de séance pourrait-on presque dire, **qui ne soit ainsi une manière de leçon de philosophie pratique par enseignement mutuel.** Les FF.·. venus de la métropole, apportent jusqu'aux îles les idées qui commencent à prendre essort dans le pays des philosophes.

...La liberté de pensée, par les LL.·. s'est introduite dans ce nouveau monde, dont les jésuites ibériques avaient si bien commencé de faire un désert.

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 27.)

Dans un ouvrage récent, M. le Cardenal a dénombré **les sociétés populaires nées dans nos colonies à l'aube de l'ère de la liberté.** Le personnel de ces clubs, je l'ai retrouvé, je pourrais dire presque *in extenso*, la semaine dernière, en pointant sur les états nominatifs les noms de nos FF.·. coloniaux d'alors. Même doctrine aux îles et en France, même générosité, même sacrifice, ici, particulièrement méritoire — de l'intérêt local à l'intérêt de la collectivité. Ainsi, **grâce à l'unité de doctrine, née de l'unité du centre, grâce à la régularité maçonnique,** maintenue sans faiblesse par le G.·. *O.·.*, les LL.·. coloniales ont été à l'aube des temps nouveaux les **plus efficaces collaboratrices de l'œuvre d'émancipation universelle,** menée par la plus grande France.

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 31.)

Notre système d'administration, si souple et si fort, si démocratique aussi, a intégré les LL.·. extérieures étrangères ou coloniales dans l'absolu juridique de notre famille ou tous sont vraiment égaux.

Grâce à lui, **elles forment** comme les portions du territoire métropolitain, **des régions maçonniques organisées.** Leurs dispersion à la surface du globe fait seule qu'elles ont choisi Paris, comme le centre de leurs Congrès annuel.

Demeurons pourtant à l'intérieur de notre Obédience, et constatons, avec fierté, que l'œuvre déjà est assez belle. **D'un bout du monde à l'autre bout, partout où la France a planté son drapeau ou simplement envoyé ses fils, une Loge nôtre aussi est née.** D'un bout du monde à l'autre bout, ces LL.·. nées d'un même idéal filiées à une souche unique, **ont montré à tous les peuples le même visage national.**

Ce n'est pas la France casquée, dure aux petits, douce aux puissants et croisant d'une croix de sang le bouclier qu'elle brandit, dans un gantelet de reître. C'est la France depuis deux siècles à l'avant-garde de l'émancipation des peuples et des pensées, la France du F.·. Voltaire, enseignant la liberté à l'Amérique du F.·. Franklin, la France pour notre devise n'est qu'une vaine étiquette au fronton de temples mercantiles.

Laissons à d'autres le soin d'édifier dans des ostentations lucratives des édifices transitoires qui, mieux que les cathédrales gothiques, méritent l'anathème de Renan. Mais leurs temples ne sont pas solides ! Nous, **mes FF.·., partout où nos Loges sont nées, nous pourrons du moins répéter, dans le secret de nos cœurs, l'orgueilleuse certitude du poète latin :**

Exegi monumentum ære perennius.

J'ai bâti un édifice plus durable que l'airain, c'est à travers le vaste monde : **l'image de la plus grande France, toute rayonnante de la triple Vertu maçonnique : la Liberté, l'Egalité, la Fraternité des hommes.** (*Applaudissements prolongés.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 44 à 46.)

Je veux surtout attirer l'attention de tous mes FF.·. sur le **fait que le prestige de la Maçonnerie n'est que la totalisation du prestige de tous les Maçons.** Si tous les membres des Ateliers savent se mettre en exergue dans leur ville et constituer la véritable élite, nous aurons bientôt l'élite dans nos Ateliers.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 268.)

Les **Maçons** individuellement militeront à leur tour, dans les groupements auxquels ils appartiennent, transmettant de proche en proche, l'influx sanguin qu'ils ont reçu du centre.

L'action individuelle des Maçons sera réglée par le Comité local...

La pénétration de la Démocratie par les F.·.-M.·. pourra d'ailleurs donner des résultats utiles pour nos groupements. Mieux connue du peuple, notre action sera appréciée et il n'y a guère de doute que **nous recueillerons des adeptes précieux** qui **nous apporteront un sang jeune** et par suite des forces nouvelles. Nous devons avoir l'espoir que ces forces vives, ardentes, pour réaliser la deuxième partie de notre programme et asseoir définitivement une Démocratie loyale et juste.

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 174-75.)

Si tous les Maçons étaient d'abord des citoyens intégraux, leur action créerait l'union obligatoire et, conseillers écoutés des parlementaires un peu tièdes, grands électeurs de par leur seule influence morale, ils redresseraient vivement la barque toute penchée à droite et qui commence à faire eau. Votre Commission, mes FF.·., s'excuse d'y insister au passage. **Celui-là n'est pas un bon Maçon qui politiquement ne milite pas.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 124.)

Nous sommes des travailleurs vivants. Nous sommes **des militants.** Ceux qui s'assemblent ici, ce sont les plus hardis, les plus

courageux, les plus actifs, les « **animateurs** », pour user d'un mot, à la mode.

(*Bulletin Grande Loge, Septembre-Novembre* 1929.)

L'Assemblée générale de 1929, considérant que étant donné la gravité de la situation actuelle, tous moyens doivent **être recherchés pour provoquer une véritable mobilisation générale** de la Franc-Maçonnerie du Grand Orient de France, exprime le désir :

1° Que le Conseil de l'Ordre soit chargé d'envoyer, dans le plus bref délai, aux Ateliers de la Fédération, une circulaire dans laquelle il indiquera aussi complètement que possible la besogne à accomplir dans la lutte qui s'engage.

2° Que cette circulaire soit lue et ensuite commentée dans chacune des Loges de l'Obédience.

3° Que, dans les Ateliers, un appel individuel très pressant soit fait auprès de tous les FF.·. **Il faut que chacun agisse dans la mesure de ses possibilités** et soit incité sans cesse à cette action. C'est le **rôle** du Vén.·. et des Off.·. de **mobiliser ainsi toutes les bonnes volontés.**

Si l'on peut réaliser cette mobilisation, on obtiendra des sérieux résultats. (1)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 140.)

Ce qu'il faudrait réaliser — c'est difficile et je ne sais pas si nous y parviendrons — **ce serait une véritable mobilisation de tous les Maçons du Grand Orient de France.** (*Applaudissements.*)

Il faut que chacun de nous se rende compte de son devoir et se donner tout entier à la lutte engagée. Alors nous obtiendrons probablement des résultats. Sinon, il est inutile de rien tenter, car nous n'arriverons à rien.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 148.)

...Soyez avant tout des Maçons initiés, soyez dans votre vie privée **des Maçons dans le sens complet du terme et ne soyez que cela.** Soyez de bons citoyens sans jamais mêler votre vie maçonnique à votre vie de citoyen, mais ayez toujours les yeux fixés sur la lumière maçonnique, symbole de la vérité, espoir en un avenir d'équilibre et de bonheur pour l'humanité.

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 404.)

Seuls les **réceptifs sincères seront de véritables Maçons.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 393.)

Il faut que tous les Maçons du G.·. O.·. de France se **pénètrent de l'importance des devoirs que confère,** à chacun d'eux, la souveraineté populaire. Il serait désirable que **chaque Maçon s'inspirât de cette idée qu'il porte en lui la souveraine puissance de notre Ordre** et qu'à ce titre, ses actes maçonniques, des plus simples aux

---

(1) Comprenons ici comment certains mots d'ordre peuvent passer tout à coup dans la France entière et provoquer l'éclosion, apparemment spontanée, d'une idée « populaire », d'une campagne, d'un mouvement « d'opinion ». On objectera que d'autres organisations font de même. Mais elles agissent ouvertement, elles ne pensent pas à se dissimuler. Avec la Maçonnerie, tout naît et passe dans les souterrains, l'origine demeure cachée, la différence est essentielle et profonde.

plus importants ont la valeur et la majesté que confère le pouvoir. Chaque Maçon doit penser et agir comme s'il était lui-même à la tête de l'Ordre.

(*Convent G.'. O.'.*, 1923, p. 408-409.)

L'action combinée des organismes directeurs de la Maçonnerie, des Loges répandues sur toutes la surface du territoire et des Maçons militant individuellement sous l'impulsion reçue du centre dans les différents milieux auxquels ils appartiennent, élabore et constitue l'influx sanguin qui doit être lancé à chaque moment, de façon occulte et mystérieuse, à travers tous les tissus du corps social, par les innombrables canaux que la Maçonnerie a su établir sur le pays asservi.



B) **Les vaisseaux sanguins maçonniques** sont les groupements fraternels, les partis politiques, les ligues de propagande.

L'organisation maçonnique forme pour ainsi dire l'armature intérieure du système, le centre propulseur. Tout le travail se fait en Loge et il n'en transpire officiellement rien au dehors.

Le travail extérieur se fait par infiltration, pénétration souterraine et occulte, circulation invisible. La qualité de franc-maçon ne doit jamais s'avouer et l'impunité est ainsi assurée.

Sous l'impulsion du G.'. O.'. telle que je l'ai définie plus haut, **nous devons étudier dans le calme et le silence de nos Temples, toutes les grandes questions intéressant la vie des cités, de la Nation, de l'Humanité,** nous devons les étudier objectivement, confronter frat.'. les différentes doctrines sociales, dégager les conclusions les plus pratiques retourner les problèmes sur toutes ses faces, en extraire les causes déterminantes, suivre le cours des événements, prévoir toutes les conséquences possibles. Après de longues heures, des semaines laborieuses de cogitations personnelles, d'échange de vues, nos FF.'. seront admirablement renseignés ; **ils quitteront alors le Temple instruits, armés pour la lutte,** mais laisseront sur les col.'. leur tablier et leur qualité de Maç.'., ils descendront dans la cité, comme simples citoyens — **mais tout imprégnés de notre esprit** — et **chacun dans son milieu prof.'. dans son parti, dans son syndicat, agira selon sa conscience,** mais je le répète, **sursaturé des enseignements reçus. Voilà comment je conçois l'extériorisation de notre Ordre.**

Le résultat sera fécond, non parce qu'occulte, mais parce que, **petit à petit s'infiltrera partout l'influence maç.'. et, à la stupeur des prof.'. le même esprit, la même cohésion surgiront,** et comme d'un syllogisme bien construit une conclusion se dégagea et s'imposera fatalement à l'esprit des prof.'. : « Au dessus de tous nos groupements, une force indéniable nous régit et cette force, c'est la Franc-Maçonnerie, force spirituelle ».

Et puis pourquoi ne pas **aller jusqu'au bout de notre orgueil-**

leuse pensée ? Puisque plus instruits — parce qu'ayant plus sainement travaillé — que l'ensemble des adhérents de tous ces groupes prof ∴ presque fatalement **nous en prendrons la direction** : ne nous cachons pas derrière le doigt, c'est déjà fait en grande partie, et c'est ainsi que **nombre d'organismes prof∴ reçoivent sans s'en douter la plupart du temps, le sang généreux que nous leur transfusons. Je nous vois parfaitement constituer discrètement les cadres des grands organismes politiques et sociaux** et cela pour une double raison : d'abord pour en être le **cerveau inspirateur,** ensuite pour assurer **notre contrôle sur l'exécution** : nous devons — je dis bien nous devons — assurer le **contrôle des élus politiques,** redresser leurs torts, les avertir de leurs erreurs, leur reprocher leurs défaillances ; en un mot, **la Franc-Maçonnerie doit être « La Conscience des Hommes politiques... »**

(*Convent G∴ O∴*, 1928, p. 256.)

Ainsi, dans tous les domaines, nous devons réaliser la projection de la Franc-Maçonnerie dans le monde politique, littéraire, scientifique, éducatif, dans toutes les associations, les groupements, les courants de l'activité humaine.

(*Convent G∴ O∴*, 1928, p. 258.)

Cette infiltration s'opère par :
— les groupements fraternels,
— les partis politiques,
— les grandes ligues de propagande.

Ce sont les vaisseaux sanguins chargés d'alimenter les différentes parties du corps social.

Les associations dites neutres, les groupements professionnels, les grandes ligues et chacune de leurs sections ont tous un noyau maçonnique chargé de les orienter, de les contrôler, de les espionner, d'y faire entrer les collaborateurs maçonniques ou para-maçonnique agissantes.



Les groupements fraternels.

Les Frères ont d'abord créé, entre eux des filiales, des « *fraternelle* », des « *amicales* » qui sont des groupements professionnels de frères, pour l'entr'aide dans la profession et la défense des intérêts professionnels ou des intérêts de quartiers. Ils organisent un noyautage perfectionné de la profession du quartier ou de la localité.

La liste en est fort longue.

Citons ceux dont les convocations ont paru dans les années les plus récentes du Bulletin hebdomadaire des Loges de la région parisienne :

Fraternelle des journalistes ;

Groupe fraternel de l'enseignement dont le Président est M. Bascan et un des Vice-Présidents, M. Pivert.

La voute d'acier, groupe fraternel de l'armée.

Groupe fraternel de l'air, fondé par le F∴ Georges Barthélemy, ancien député ;

La santé, groupe maç∴ des médecins ;

Les amis de Rabelais, groupe frat∴ médical, président : Dr Baldet, 18, rue La Bruyère ;

Trident de Neptune, association frat∴ des marins et navigateurs ;

Union frat∴ des artistes ; président : Daniel Vigneau, 83, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris (10e) ;

Comité central des fêtes et cérémonies civiles ;

Amicale du Spectacle ; président : Bouchari ;

Artistes lyriques de théâtre ; président : Martinelli, 43, boulevard de Clichy ;

Groupement mixte de chant choral « l'Equerre » ; président : F. Brévannes.

La frat∴ du cinéma ; président : Châtelain, 22, avenue du Château, à Vincennes ; secrétaire : Henry Lafragette, 10, rue Fessart, Paris (19e).

Fédération Maçonnique des arts et des lettres, groupe frat∴ d'artistes maçons, section spectacle, section beaux-arts, section littéraire ;

Groupement frat∴ des P. T. T. ;

Amicale des sportifs ; président : M. Delarbre ; (1)

Chambre professionnelle des experts comptables de France ; président : F. A. Duffart, 64, rue de l'Aqueduc, Paris (10e).

Union fraternelle des employés et représentants du commerce et de l'industrie, 16, rue Cadet, président : Boto, 36, rue Faidherbe, Paris (12e).

Amicale des voyageurs et représentants de commerce ; Secrétaire adjoint : Weil, 68 avenue Ledru-Rollin (12e) ; secrétaire général : Brot, 10, rue Cail (10e).

La cohésion du commerce et de l'industrie ; président : Lucien Lévy.

Fraternelle des T. C. R. P. ; président : A. Bleuse, 7, boulevard Denain (10e) ;

Association maçonnique espérantiste ;

---

(1) Rappelons que M. Delarbre est président de l'U. F. O. L. E. P., l'Union française des Œuvres laïques d'éducation physique, une des associations spécialisées, rattachées à la Ligue de l'enseignement.

Groupe frat∴ du Ministère des Finances et des régions libérées ; F∴ Nerson, 30, rue Beaubourg ;
Amicale du Ministère des Travaux publics, Café des Ministères, boulevard Saint-Germain.
Groupe fraternel de la Préfecture de police et de la Sûreté générale ; secrétaire : Clergeot.
Groupe frat∴ des administrations de la Ville de Paris ; président : Collaveri, conseiller général de la Seine ; vice-président : Ernest Dié, 9, rue de Poissy (5e) ; Chandelier, 21 avenue Jean-Jaurès, Pré-Saint-Gervais ;
Amicale frat∴ et internationale des assurances ; M. Gluzel, 53, rue Rodier, à Paris ;
Groupe fraternel de la publicité ; président : Maximim, 60, rue Lemercier, Paris (17e) ;
Mercure ; Organisation moderne de publicité ; Bertrand et Aurusse, 142, faubourg Montmartre ;
Groupe fraternel du livre, de la presse et des institutions s'y rattachant ; secrétaire : Gaston Nick, 11, rue de Meaux ; président : Aristide Quillet ;
Groupe fraternel des Francs-Maçons coopérateurs ; président : Henri Mathieu ;
Groupe fraternel du gaz de Paris ; président : René Borriès ; secrétaire : André Guimbard ;
Groupe fraternel de l'électricité ; président : Busson, 15, rue Buffon, Paris ;
Union frat∴ de la métallurgie et des industries s'y rattachant ; président : Chabert, 41, avenue Gambetta ;
Groupe frat∴ de l'ameublement ; Brasserie Gambrinus, 74, faubourg Saint-Antoine ; président : Mesure ;
Union frat∴ du bâtiment ; E. M. Page, 22, avenue Victor-Hugo, Noisy-le-Sec.
Groupe fraternel du bijou et des industries s'y rattachant ;
Le Plateau, groupe frat∴ de la Chapellerie ; siège social : F. Simonneau, 111, avenue de Clichy ;
Union amicale de la Fourrure ; président : Nicolas Aroutunian, 5, rue Bourdaloue (9e) ;
Amicale du Rail, 16, rue Cadet, et répartie par sections dans toute la France ;
Fédération mixte de l'alimentation : Léon Mitteaux, 16, rue de la Sourdière, Paris (1er) ; Eugène Vérola, 70, rue du Cardinal-Lemoine ; trésorier : Alex. Robert, 104, rue Nollet ;
Groupe frat∴ des Compagnons du Tour de France francs-maçons ; secrétaire : Guillaume, 139, rue de Bercy ;

La Farine, boulangers, patissiers, meuniers ; secrétaire : André Berlin, 25, rue de Turbigo, à Paris ;
Groupe frat∴ des cuisiniers, Les Vigilants ; président : Dillenseger ; Jambois, 99 *bis*, boulevard Bruno, Paris ;
Groupe frat∴ de l'exportation ; président : Lucien Lévy ;
Ligue frat∴ Cérès, pour les questions rurales, 16, rue Cadet ;
Groupement amical de la solidarité de la place Clichy ; président : Maximin, 60, rue Lemercier, Paris ;
Groupes fraternels des : 19e , 11e, 20e, 12e, 10e arrondissements, etc... tous les arrondissements ont leur groupe fraternel ;
Ligue fraternelle de Montmartre, secrétaire : Sœur A. Baron, 46, rue Ramey (18e) ;
Groupe fraternel de Nanterre et des environs ; Boyer, 5 boulevard du Sud, à Nanterre ;
Groupe frat∴ d'Ermont, Eaubonne ; président : A. Deriane ; secrétaire-trésorier : A. Quillard, 22, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris ;
Cercle amical maçonnique de Houilles, carrières et environs ;
Le Trait d'Union groupe frat∴ de la région sud de Paris, 63, rue Froidevaux ; président : Polian ;
Groupe frat∴ de Vincennes, Montreuil-Saint-Mandé, Fontenay-sous-Bois ; président : Huguenet, 4, place Bérault, Vincennes;
Le Réveil, groupe frat∴ de Saint-Maur-les-Fossés ; président Damiel, 6, avenue Diderot, Parc-Saint-Maur ;
L'Acacia de Bécon-les-Bruyères ; président Guarichi, 64, boulevard de la Sablière, Asnières ;
Les Cigales, union maçonnique des Provençaux de Paris ; trésorier : Le Chinois, 2, rue Amelot, Paris ;
Amicales de Provins ; Schmitt, hôtelier, place du Marché, Provins ;
Groupe frat∴ des Francs-Maçons corses ; président : Antonio, 50, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris ; trésorier : Angélini, 18, rue Poulet ;
Groupe frat∴ de la Presse mutuelle Foucault ; siège social : 24, rue de l'Orillon, Paris (11e) ; président: Bucourt ;
Fraternité Réconciliation, groupement maç∴ pour la Société des Nations, le rapprochement franco-allemand, 7, villa Junot, Paris (18e) ; 30, rue Chevert, Paris (7e) ;

Groupe « Se connaître », groupe maç∴ d'études philosophiques et sociales pour le rapprochement des FF∴ russes et des FF∴ français ; A. Schiltges, 4, rue de Florence, Paris (8e) ;
Le Souvenir, groupe frat∴ de la commémoration des événements révolutionnaires et des faits d'affranchissement humain ; Allain : 36, rue Saint-Sulpice ;
Comité antifasciste, fondé dès 1925, 8, rue de Puteaux; correspondant : F∴ Ritécos ;
Banque Populaire Solidarité industrielle et commerciale, 43, rue Richer — dont les opérations sont faites exclusivement avec Maç∴ réguliers ; directeur : F∴ Lucien Martin, grand trésorier de la Grande Loge de France.



Les partis politiques.

La F∴-M∴ affirme son action sur les partis politiques qui militent pour le même idéal et organisent les masses, en vue des majorités à conquérir. Les partis politiques sont le terrain d'élection de la Maçonnerie, tous les Maçons militent dans leurs rangs, mais nous l'avons observé, la Maçonnerie entend les diriger et non pas être liée, ni entraînée par eux.

Par parler clair, nous sommes ici et avant tout des Maçons, c'est entendu, mais nous sommes, dans la vie **profane, des hommes qui participent à l'action publique.** Or, il faut bien le dire, c'est dans cette action profane même que nous avons à traduire en actes les principes qui nous guident, c'est par cette action profane qu'en définitif **nous pouvons orienter l'organisation économique et politique de notre pays suivant l'idéal que nous nous sommes proposé dans nos Congrès et dans nos Convents. C'est pourquoi nous sommes presque tous adhérents aux partis politiques qui se disputent la direction effective de la société,** certains **sont membres du parti socialiste,** d'autres **du parti radical,** quelques autres encore adhèrent à des partis intermédiaires, dont je puis dire, pour ne pas avoir à les citer tous, qu'ils se rattachent dans l'action, soit au parti socialiste, soit au parti radical. Pour simplifier, je dis donc qu'il **y a en fait deux tendances dans la Maç∴ et dans la Démocratie,** en face de la réaction dont les divisions ne sont qu'apparentes, les gauches sont divisés en deux grandes fractions, dont les forces numériques sont sensiblement égales et dont nous savons bien que l'accord n'est pas établi sur la question qui nous préoccupe.

(*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 142.)

Il n'y a pas de travail maçonnique suffisant, ni suffisamment profitable, **si chaque Maçon ne fait pas partie, en dehors de la Maçonnerie, d'organisations politiques ou économiques** et s'il

n'agit pas lui-même dans ces organisations, à côté de l'action que nous demandons au Conseil de l'Ordre et aux FF.·. parlementaires.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 199.)

Et je veux terminer : mes FF.·. sur une formule maçonnique, la **République, si elle veut vivre et grandir, a besoin de s'appuyer sur trois organisations puissantes, les partis politiques** qui considèrent le régime républicain comme indispensable à la réalisa tion de leur idéal, **la Maçonnerie,** qui de tous les temps, a été imprégnée de l'esprit démocratique le plus pur, enfin, **les œuvres postscolaires** qui **prépareront les générations de demain,** auxquelles nous lègueront le soin d'aller toujours plus avant vers la Lumière et la justice. (*Longs applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 44.)

Le problème qui se pose est donc celui-ci : « **Redonner à ce pays une majorité nettement républicaine.** » Vous ne le pourrez **qu'en faisant la Maçonnerie plus grande, les partis de gauche plus agissants** et en multipliant **les organisations** qui groupent les jeunes gens et les empêchent d'aller renforcer les formations de nos adversaires.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 206.)

Notons la trilogie : Maçonnerie, partis politiques, œuvres de jeunesse... elle se retrouve souvent sous la plume des Frères : les partis politiques constituent l'armature actuelle du régime, les militants d'aujourd'hui. Les jeunes constitueront ceux de demain pour la stabilité du règne.

Les partis politiques sont le trait d'union nécessaire entre la Maçonnerie et la Démocratie.

J'ai envisagé la propagande, comme le fait cette année la Commission, c'est-à-dire **dans le sens d'une extériorisation de la Maçonnerie par l'intermédiaire des groupes profanes qui peuvent servir de trait d'union entre la Maçonnerie et la Démocratie.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 339.)

C'est par eux que la Maçonnerie pénètre profondément dans la Démocratie.

Nous avons le devoir de nous tenir en collaboration intime avec les démocraties, de pénétrer au **sein de toutes les associations profanes** qui concourent au même but que nous, afin de faire bénéficier ces démocraties des conquêtes que nous avons faites...

Certes je suis de ceux qui pensent qu'en tant que citoyens, les Maçons doivent se mêler intimement à une politique, c'est-à-dire revendiquer leur place dans toutes les associations politiques et profanes et tenir leur rôle au sein des luttes politiques et sociales.

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 424.)

Par contre, la Maçonnerie se considère comme devant faire la synthèse de toute leur activité politique.

Nous n'avons jamais eu la prétention de dire que **notre action** serait autonome, indépendante et ne serait pas **la synthèse de toute les actions des organisations démocratiques.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1933, p. 135.)

Elle est le ciment qui unit entre eux tous les partis de gauche.

La Maç.'. **a rapproché les démocrates, a été le ciment de la République.** C'est grâce à elle que l'orientation politique est revenue à gauche et ce sera aussi grâce à elle, si nous avons la sagesse de maintenir notre union, que nous remporterons d'autres succès...

(*Convent G.'. O.'.*, 1925, p. 224.)

C'est elle qui leur donne la force de combattre pour la République et la Maçonnerie :

C'est à nos FF.'. parlementaires à faire la propagande nécessaire pour **donner à toutes les organisations démocratiques la force nécessaire pour pouvoir défendre la République et la Maçonnerie.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1933, p. 135-136.)

L'action de la Maçonnerie sur les partis politiques est triple :
— elle les fonde et elle les noyaute,
— elle leur insuffle sa doctrine et ses directives,
— elle opère l'union de toutes les forces de gauche.

1° **La secte crée des Comités politiques, les noyaute** ou **en devient l'animatrice,** quand ils se sont fondés en dehors d'elle.

Il faut, comme le disait le F.'. Delaunay, la **mobilisation générale des Maçons :** aucune excuse, aucune exemption. L'œuvre est vaste, les moyens d'action multiples.

Créer partout des Comités, jusque dans les petites localités, **Comités de défense, et aussi d'attaque,** car, à attendre béatement les coups, on risque fort d'être surpris et renversé par l'adversaire.

Constituer des groupes dans le cadre du canton ou de l'arrondissement, sous le contrôle d'un organisme de direction départemental ou régional, il faut, en effet, coordonner les efforts et éviter certaines initiatives irréfléchies, louables dans leur but, mais nuisibles dans leurs conséquences.

Si ces organisations existent, y **entrer, en devenir les animateurs** et en prendre la direction.

Faire une intense propagande, depuis les quelques mots jetés avec une apparence de négligence au cours d'une conversation (et ce sont quelquefois ceux-là qui portent le mieux), jusqu'aux conférences publiques. Pour ces dernières, choisir des orateurs, dont les principales qualités devront être la précision et la concision, étayées par une documentation indiscutable et soigneusement préparée.

Poursuivre cette propagande partout, spécialement **dans les régions réfractaires,** ainsi que nous y conviait, pour l'Alsace et la Lorraine, notre sympathique, distingué et courageux F.'. Oesinger. Ne pas négliger ni dédaigner l'action féminine.

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 303.)

La F∴-M∴ nous indique elle-même les partis qui ont ses préférences :

> Organisations du parti socialiste, du parti radical et radical-socialiste, du parti républicain-socialiste.
>
> (*Bulletin Grande Loge, sep'embre* 1920, p. 39.)

Jamais organisation ne fut plus essentiellement maçonnique que **le parti radical** et **radical-socialiste.** Dès l'origine nous y trouvons les grandes vedettes des Loges. Ferdinand Buisson en était le Président. Il avait pour assesseurs Delpech, Desmons, Dubief, Debièrre. Le secrétariat était entre les mains de Chauvin, René Renoult, Félicien Paris, Bourceret. La Commission des Finances comptait Hubbard, Klotz, Berteaux, Bonnet. La permanence était assurée par le F∴ Bouffandeau. Tous ces FF∴ ont été dignitaires et membres du Conseil de l'Ordre.

Il en est de même encore en 1933. La R. I. S. S. signale la qualité maçonnique des rapporteurs du Congrès radical et radical-socialiste pour cette année 1933 :

Rapport sur la question coloniale : F∴ Gaston Monnerville, député de la Guyane, membre de la L∴ La Prévoyance, membre du Conseil fédéral de la Grande Loge de France.

Rapport sur la défense nationale : F∴ Brissaud-Desmaillet, général de division en retraite, membre de la L∴ Maurice Monier.

Rapport sur la propagande : F∴ Robert Louis, vice-président de l'association frat∴ des journalistes.

Communication sur la situation politique et financière : F∴ Louis Proust, député d'Indre-et-Loire, alors président du Comité Mascuraud, membre de la L∴ les Démophiles de Tours, membre du Comité directeur du Syndicat professionnel des directeurs et éditeurs de journaux périodiques, récemment fondé par le F∴ Ignace Engel, dit Edouard Plantagenet.

Rapport sur l'enseignement : F∴ Gaston Martin, député du Lot-et-Garonne, ancien membre du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴ de France, membre des Loges, la Vraie Fraternité, à Agen et Vérité à Toulouse.

Rapport sur la politique générale : F∴ Schmidt, dit Jammy, Benjamin Louis-Emile, ancien membre du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴, Vénérable de la Loge L'Etoile de l'Espérance à Beauvais.

Rapport sur l'activité parlementaire ; F∴ William Bertrand, député de la Charente-Inférieure, membre de la Loge l'Union rétablie de Marennes, ancien membre du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴.

Communication sur les questions sociales : F∴ André Grisoni, membre de la Loge Emile Zola, député de la Seine, maire de Courbevoie.

C'est au parti radical-socialiste qu'appartient le F∴ Camille Chautemps, et qu'appartenaient, avant leur exclusion, lors des derniers scandales, les FF∴ René Renoult, André Hesse, Guiboud-Ribaud, Bonnaure, Dalimier, Proust...

Depuis 1902, le Comité exécutif du parti radical socialiste s'adjoignit **le Comité républicain du Commerce et de l'Industrie,** nommé encore **Comité Mascuraud,** autre émanation de la F∴-M∴. Celui-ci apporte des fonds pour la lutte et des appuis au parti radical-socialiste. Le Président en était encore récemment le F∴ Proust.

L'organisation du parti radical-socialiste est simple et forte. Les militants se groupent en Comités communaux. Ceux-ci forment des Fédérations de canton, d'arrondissement, de département et de région. Au sommet, le Comité exécutif dirige la politique générale du parti.

Chaque année, un Congrès national détermine la politique à suivre avec vote d'une déclaration.

Font partie du Comité exécutif :

1° les parlementaires pourvus de l'investiture du parti, membres de droit ;

2° les délégués élus lors des Congrès par les fédérations départementales au prorata du nombre de leurs membres.

Ce Comité élit un bureau de 35 membres pour l'expédition des affaires courantes.

Le parti radical-socialiste a donc une forte armature qui couvre tout le pays comme la F∴-M∴ et qui la double pour le monde profane.

Par un travail persévérant, il a envahi toutes les administrations, occupé tous les points stratégiques, obtenu une représentation importante au Parlement. Presque toujours, les Ministères de l'Intérieur et de l'Education Nationale lui sont réservés, c'est un quasi-monopole.

Une presse puissante lui donne une réelle emprise sur le pays. *La République, La Volonté, l'Ere Nouvelle, Le Quotidien, L'Œuvre* et en province, la *Dépêche de Toulouse,* le *Petit Méridional* (Montpellier), la *France du Sud-Ouest* (Bordeaux), *Lyon républicain,* le *Progrès de Lyon,* le *Radical de Marseille,* etc...

Les départements du midi, du sud-est et du sud-ouest constituent le gros de ses troupes.

Le parti républicain socialiste, uni au parti socialiste

français depuis 1926, est, depuis sa fondation, en 1910, presque entièrement composé de Maçons : Viollette, Antériou, Frédéric Brunet, Diagne, Alcide Delmont, Bovier-Lapierre, Paul Bénazet, Briand, Augagneur, Viviani, de Kerguèzec Emile Faure de Tours, etc., etc... pour ne citer que les plus représentatifs parmi les vivants et les morts.

L'organisation du parti est plus floue et moins poussée que celle du parti radical-socialiste. Elle comprend surtout un état-major de militants actifs et représentatifs, presque tous ministres ou ministrables — et une quarantaine de fédérations.

Le parti néo-socialiste a comme militant actif le F∴ Montagnon, membre de la Loge l'Expansion française. M. Déat et M. Marquet, sont invités fréquemment à faire des conférences en Loges, s'il ne sont pas maçons.

Les F∴ Bérenger, Gounin, Hymans, Lafont, Perrin, Ramadier, Renaudel, Reynaud, Varenne, Auray, Dherbécourt et Voilin, font partie de ce groupe.

Le parti socialiste à son tour est tout noyauté de F∴-M∴ : Vincent Auriol, Gamard, Marius-Moutet, Uhry, Jean Bon, Brenier, Antonelli, Alexandre Bachelet, Léon Betoulle, Léon Blum, Justin Godard, Lebas, Marchandeau, Albertin, Baron, Bedouce, Fié Arsène, Fontanier, Frossard, Marsais, Masson, Monnet, Morin, Paulin, Planche, Salengro, Thomas, Brugnier, Cadot et Valette, etc...

L'organisation du parti socialiste, comme celle du parti radical socialiste, a des ramifications pénétrantes et nombreuses. Dans chaque commune les adhérents forment une section, les sections se fédèrent par département, avec administration fédérale et congrès annuel.

Au sommet, le Congrès national formé de délégués élus par les Congrès départementaux, assure chaque année la direction du parti. Il nomme un Conseil national pour faire exécuter ses décisions et une commission administrative de 24 membres (la C. A. P.). Il compte plus de 100.000 adhérents et se recrute surtout, comme on le sait, dans les masses ouvrières et les petits fonctionnaires.

Les partis politiques de gauche, sous l'influence maçonnique, renforcent donc singulièrement la force de pénétration de la Maçonnerie dans les masses. On devine quels liens s'établissent partout entre leurs sections et les Loges voisines, comment ils forment autour de ces Loges un immense réseau de canalisations qui peuvent convoyer l'influx maçonnique jusqu'aux profondeurs du pays, dans les plus petits hameaux.

2° La Maç∴, en second lieu, donne aux partis de gauche son **programme et ses directives.**

Sous la diversité apparente des opinions et des doctrines, se retrouve un fonds commun qui les associe tous sous l'égide maçonnique. Aux différentes époques, il se retrouve toujours identique, sous la variété des formules ou des circonstances.

C'est, d'une part, **l'anticléricalisme** qui reste la pierre d'angle de tous les systèmes de gauche.

C'est, d'autre part, la **volonté de dictature** qu'on camoufle en défense laïque et républicaine. A la moindre occasion qui semble mettre en échec le pouvoir laïque (c'est-à-dire maçonnique), ou s'opposer à son règne exclusif, tous les partis dits de gauche reforment le front unique « anti » et confondent dans une même attaque calomnieuse et violente tous leurs adversaires religieux, politiques, sociaux.

Il est à remarquer que les doctrines sociales qui divisent radicalisme et maçonnerie et les différents partis socialistes entre eux, importent peu. Tous se rassemblent, unis sur le terrain de la défense de la démocratie, de leur Démocratie qui n'est qu'une forme de dictature, sous le drapeau des formules vagues et générales.

> **Je fais,** pour ma part, **pleine confiance à la Démocratie** de ce pays, **qu'elle soit radicale ou socialiste, peu m'importe.**
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 164.)

> Vous n'avez voulu préconiser, comme définitif, **aucun système rigoureux de réalisation** (socialiste), surtout parce qu'un mécanisme social, conçu à l'avance, devra nécessairement s'infléchir pour s'adapter aux circonstances qui entoureront son instauration et parce que ses premiers essais de fonctionnement révèleront d'indispensables mises au point.
>
> Mais vous avez voulu renouveler votre protestation contre les iniquités actuelles et affirmer à nouveau votre volonté de les corriger en continuant **l'effort maç∴ d'amélioration progressive** des sociétés humaines.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 240.)

> Je ne suis pas ici pour définir le degré de socialisme, de communisme ou de toute autre opinion qui serait préférable pour la F∴-M∴ du G∴ O∴. **Nous sommes ici pour essayer de créer entre nous une harmonie telle que l'expression que nous lui donnerons au dehors par le vote des vœux de la majorité, montre à la société profane les tendances de la Maçonnerie.**
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 299.)

> **La F∴-M∴ se doit de former les animateurs de la Démocratie,** jamais sa tâche n'a été plus urgente, plus nécessaire qu'à l'heure où nous sommes ; il ne s'agit plus de discours éloquents, ni de spéculations audacieuses, mais efficaces, le peuple attend des actes virils ; **il faut donc rassembler la totalité des forces de**

gauche, dans un effort suprême, pour que la bataille prochaine nous donne une éclatante victoire. (*Applaudissements.*)

Pour cela, **un accord** entre nous, aussi complet que possible, est indispensable, **il est fait, dans ses grandes lignes, sur les questions d'enseignement, de religion, de laïcité,** il reste à établir sur presque toutes les questions économiques, en particulier sur celle de la propriété.

(*Convent G.'. O.'.*, 1930, p. 143.)

Tous (nos FF.'. parlementaires) ont été élus en mai 1932 sur des programmes, dont les points communs étaient nombreux. Ils comprenaient notamment : la **condamnation formelle de toute politique de concentration et d'union avec la droite,** la réalisation de **mesures économiques ou financières,** inspirées de l'intérêt national contre celui des grands trusts capitalistes, la **défense ferme de l'école publique** et de la **laïcité, l'établissement de la paix** et la lutte contre les puissantes industries de guerre.

(*Convent G.'. O.'.*, 1933, p. 140-141.)

Vous n'ignorez pas plus que moi, mes FF.'., que **la République, telle que nous la concevons, telle que nous l'aimons,** traverse en ce moment, une passe particulièrement difficile.

Vous voulez, j'en suis sûr, **écarter... l'espèce d'emprise que l'Eglise** et les partis émanés d'elle vont essayer, demain, d'exercer de renouveau sur le pays. **Vous voulez affirmer** au grand jour, en dépit des défections que vous connaissez, **l'intangibilité des lois laïques et républicaines.** (*Applaudissements.*)

Vou voulez, j'en suis non moins persuadé, assurer **la défense de l'enseignement républicain et laïque,** battu en brèche actuellement, comme il ne le fut peut-être jamais. (*Applaudissements.*)

Vous voulez assurer l'indépendance des fonctionnaires de la République, qui ne sont et qui ne doivent être, ni les serviteurs aveugles d'un homme, ni même ceux d'un gouvernement. (*Applaudissements.*)

Vous voulez, par ailleurs, obtenir que la diplomatie de ce pays se montre un peu moins complaisante à l'égard des dictateurs étrangers. (*Applaudissements.*)

Vous voulez, enfin..., faire succéder à l'état de paix armée, que nous subissons, à l'esprit de guerre, qui malheureusement domine encore dans le pays, **l'esprit de paix qui est l'esprit de la Maç.'..** (*Applaudissements.*)

Pour me résumer, **vous voulez réaliser toutes les grandes réformes d'ordre économique, d'ordre social,** voire même **d'ordre politique** qui feront de notre régime la République qu'avaient rêvée nos pères et pour laquelle nous avons nous-mêmes combattu.

(*Convent G.'.O.'.*, 1923, p. 17-18.)

Toujours l'accord très net sur le terrain de la laïcité et de la défense soi-disant républicaine, mais la formule vague et générale apparaît dès qu'on parle des grandes réformes d'ordre économique et social. En outre, le laïcisme étant uniquement l'exclusive maçonnique contre le catholicisme, une volonté de dictature contre l'Eglise, camouflée vis-à-vis des foules en défense laïque ou en défense de la liberté de conscience, le programme

minimum se résume en définitive à la protection de la puissance maçonnique ou du règne des partis de gauche, ce qui est la même chose, sur la vie du pays.

3° La F∴ -M∴ sur cette base, est la grande institution qui opère **le rassemblement des forces de gauche.** Son influence seule explique comment le Cartel est maintenu ou se reconstitue, malgré les divergences profondes qui séparent et opposent les radicaux et les socialistes.

Sa mission principalement en temps d'élection consiste à imposer l'unité à gauche, puisque des électeurs dépendent le renouveau ou la prolongation de son règne. Une fois tous les quatre ans pour les élections législatives, une fois tous les six ans pour les élections municipales, le peuple souverain pourrait ébranler le trône de sa souveraine maîtresse la F∴ M∴ ; tout est monté pour qu'il l'affermisse au contraire.

> C'est alors que se fait sentir « l'urgence d'une propagande active afin que la F∴-M∴ redevienne l'inspiratrice, la souveraine maîtresse des idées par lesquelles la Démocratie se perfectionne. »
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1922, p. 270.)

Trois exemples :

En 1922-23, préparation des élections de 1924.

> Sous la farine du bloc national, la réaction a triomphé aux dernières élections...
>
> Mais **l'union des partis républicains** ramènerait sûrement à la Chambre une majorité républicaine qui imposerait un gouvernement républicain (entendez maçonnisé).
>
> (*Bulletin hebdomadaire, 14 janvier* 1922, n° 353, p. 4.)
>
> Nous devons donc organiser la défense de la République. **C'est grâce à l'union des gauches dont la Loge sera la cellule** que nous triompherons. Il nous **faut grouper toutes les bonnes volontés républicaines,** et même avec les communistes, **adopter un programme** qui puisse rallier toutes les énergies.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1922, p. 236-237.)

> **La Maçonnerie,** qui groupe dans son sein des républicains de toutes les nuances, **n'est-elle pas toute indiquée pour faire cesser les divisions qui existent** dans les partis d'avant-garde ? Fraternellement unis sur nos colonnes, pourquoi ne le serions-nous plus en dehors de nos temples, **afin d'assurer la défense de la Démocratie** et **de la Pensée libre** contre le bloc clérical et réactionnaire.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1922, p. 226.)

> **Il est indispensable que nous réalisions, que nous cimentions l'union des véritables républicains,** au dehors, que **nous organisions l'armée républicaine.** Si nous n'arrivons pas, en des conjonctures prochaines, à ce résultat, c'en sera fait de nos aspirations, de nos désirs et de **nos ambitions désintéressées.** Nous allons encore — qu'importe le vocable — reculer, rétrograder, régresser.

> **Si la F.·.-M.·. n'atteint pas ce premier but, par une action continue et tenace, elle n'aura pas mérité d'elle-même.**
>
> Dès lors, je suis certain que de quelque étiquette politique que nous relevions, quelque soit le parti de gauche, auquel nous appartenions, nous travaillerons **avec force, avec opiniâtreté, à la réunion intégrale des républicains** afin d'assurer le salut de la République démocratique, laïque et sociale. (*Applaudissements.*)
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 18.)

> A la veille des élections législatives que faut-il pour les Républicains ? C'est que le mot d'ordre parte du G.·. O.·. de France. Nous sommes les vaincus de 1919... Il appartient à la Maçonnerie de donner le mot d'ordre. Ce mot d'ordre doit être entendu. Les F.·.-M.·. **doivent être les agents de liaison des victoires futures.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 315.)

> **Car le remède serait là : le retour de la Démocratie au pouvoir.** Il nous faut purifier l'atmosphère par une propagande active et incessante, défendre au besoin la presse honnête contre ses étrangleurs, **militer pour l'union des forces de gauche...**
>
> Eh bien, mes FF.·., prenons garde, si nous n'arrivons pas à faire l'union des forces républicaines, que sous le drapeau de l'union sacrée, l'Eglise n'enterre aussi la République, en enterrant la liberté de pensée et l'école laïque.
>
> En terminant, je vous crie : **au Drapeau** ! tous **unis pour défendre la République laïque, démocratique et sociale !**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 45.)

La circulaire n° 12 fut alors envoyée à toutes les Loges pour indiquer les grandes lignes de l'organisation pour le rassemblement. (*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 306.)

Des consultations collectives de tous les partis politiques, pour aboutir à une entente, furent organisées au centre à Paris, rue Cadet et rue de Puteaux, dans les Loges de la région parisienne, en province dans les Loges de chaque ville (1).

> Or, à la veille des prochaines consultations nationales, elle (la Loge) **convoque, d'accord avec les démocrates républicains, de toutes nuances, depuis les radicaux les plus modérés jusqu'aux socialistes les plus qualifiés,** un Congrès, au cours duquel les candidats aux élections législatives, seront choisis et désignés **sur les bases d'une entente d'ores et déjà conclue, entre toutes les organisations des partis.** Cette entente sera féconde, car elle est assurée de faire triompher ceux qui seront les élus de ce Bloc de gauche contre les séides du Bloc national...
>
> Nous n'ignorons pas qu'à Marseille de semblables efforts ont été tentés et que l'exemple les a couronnés de succès.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 304.)

Si bien qu'après le scrutin de mai 1924, la F.·.-M.·. chantait victoire et se félicitait du succès obtenu par ses propres efforts. Elle avait été vraiment le ciment des partis de gauche.

---

(1) Voir la *Dictature de la F.·. M.·. sur la France*, par A.-G. Michel.

Mes FF.˙. nous pouvons, ici en famille, nous rendre justice à nous-mêmes : la victoire du 11 mai est évidemment l'œuvre de tout un peuple révolté devant tant de fourberies et de mensonges, elle est assurément l'œuvre des partis qui ont préparé et engagé la bataille, elle est aussi celle des militants et des candidats qui, par la parole, par la plume, y ont puissamment contribué ; **mais elle est beaucoup l'œuvre de la Maçonnerie** et nous pouvons, en toute équité, revendiquer hautement et fièrement la part qui nous revient.

Au surplus, personne, je pense, ne songe à nous la contester, tant les faits sont là nombreux, évidents et certains.

Je ne puis les rappeler tous, ce serait une œuvre formidable, laissez seulement rendre hommage à tous nos FF.˙., sans exception, qui, dans leurs Ateliers respectifs, ont apporté, au cours des discussions des études, l'appoint de leur bon sens, de leur raison, de leur conviction profonde ; des plumes alertes ont écrit des rapports remarquables ; des voix éloquentes ont prononcé des discours nourris et vigoureux ; mais ces écrivains et ces orateurs ont puisé leurs inspirations au cœur même de notre grande famille ; ils ont écouté les anciens et ceux-là leur ont rappelé toute l'histoire de notre politique républicaine, nos vétérans ont évoqué les heures d'inquiétude qu'ils vécurent, chaque fois que la division opposait les fractions de gauche ; d'aucuns, ils se font rares, rappelaient encore le conflit qui sépara les républicains bourgeois et les socialistes de 1848 et ce fut l'Empire... un plus grand nombre rappelait la tentative du 16 mai 1877, heureusement enrayée par le triomphe des 363 élus d'une coalition de tous les républicains ; le boulangisme, l'affaire Dreyfus et la politique de défense républicaine et d'action laïque des Ministères Waldeck-Rousseau et Combes rendue possible par l'union étroite des républicains et des socialistes...

Et les avis étaient unanimes, n'est-il pas vrai, pour constater que, depuis la Grande Révolution, la réaction n'a triomphé que lorsque les républicains et les socialistes se sont divisés.

Dès lors, le devoir était clair pour tous les Maçons : préparer l'accord entre toutes les forces de gauche.

Ce fut de toute évidence **la pensée qui, depuis quatre années, domina tous nos actes et tous nos travaux...**

Dans le même temps; le Conseil de l'Ordre participait aux imposantes manifestations commémoratives et hautement symboliques en l'honneur de Jaurès, Wilson, de Renan et de notre très regretté Sembat, montrant ainsi son **désir très net de s'associer étroitement à toute l'action de gauche pour aboutir enfin au Cartel sans lequel,** une fois de plus, **la victoire eut échappé aux partis républicains.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 49.)

Deuxième exemple : de 1929 à 1931, pour les élections de 1932, qui marquèrent un progrès des partis de gauche, après le recul de 1928.

L'union des gauches est de plus en plus nécessaire ; pourquoi **ne pas espérer qu'il saura la réaliser dans le sein de la Franc-Maç.˙.**.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 143.)

Nous devons aussi, **dans les partis politiques, où nous avons le devoir de militer,** nous inspirer tous de la nécessité qui apparaît

de plus en plus évidente de travailler à **l'union des partis de gauche.** (*Applaudissements.*)

Nous devons faire effort pour dissiper les préventions, souvent injustes, et éviter des divisions dangereuses, je n'entends pas demander que tous les partis de gauche se fondent ou se confondent, ce n'est pas possible, ce n'est pas désirable. Mais ce qu'il faut demander c'est que les partis voisins se jugent avec assez d'équité pour ne pas se déchirer continuellement sous le regard amusé de nos adversaires.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 204.)

Le Conseil de l'Ordre est invité à prendre l'initiative de la lutte et à se placer en tête, de concert avec les autres Puissances maçonniques, à se mettre en rapport **avec tous les groupements de gauche, dont il centralisera en un seul faisceau les efforts individuels.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 142.)

Ne serait-ce pas là la définition d'un fascisme ?

Comme nous voudrions, mes FF.˙., que radicaux et socialistes consentent à éplucher leurs griefs et à marquer les points où ils croient que persiste une divergence. Car de cette **confrontation fraternelle** ce qui **sortirait avec évidence, c'est l'identité de l'idéal et la quasi-identité des méthodes.** Ce que nous aurions **ainsi contribué à créer, c'est ce bloc des gauches,** dont la carence, pour des causes trop électorales, a livré la France à la plus malpropre des combinaisons de tripatouilleurs d'affaires — voyez Hans Bagdad et Gnoko — Sangha — et de réactionnaires avérés.

C'est par le Bloc ressuscité que l'avenir sera sauvé. Au temps de Combes, le bloc s'est fait ici, mes FF.˙., le Convent de 1930 aurait bien mérité de la République, si votre volonté unanime, infusée au groupe parlementaire le ressoudait à nouveau.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 57.)

Notre devoir se trouve tout tracé. Il faut sauver la Démocratie en danger, la République en péril.

Nous savons que l'un des premiers résultats matériels du mal est **la rivalité des partis de gauche. Que les républicains soient unis,** ils seront victorieux. Ils pourront alors améliorer les conditions d'existence de la Démocratie, la perfectionner, la moderniser même...

N'oublions pas que le **Général de Castelnau a su embrigader 270 députés** sous sa bannière blanche, qu'à une formation de guerre nous devons opposer des moyens supérieurs et une stratégie de meilleur aloi. Sur cette partie du programme votre commission a œuvré avec ardeur avec passion même. Le vœu adopté qui vous est soumis vous le montrera...

L'idée directrice, la F.˙.-M.˙. devenant l'arbitre moral des partis de gauche pour assurer un agrégat loyal des forces républicaines et leur donner la victoire en 1932, cette idée n'a pas été perdue de vue un seul instant. Il faut cette victoire pour obtenir les autres.

En nous plaçant sur le plan immédiat d'une victoire préliminaire, nous avons eu en vue de concentrer les efforts de la F.˙.-M.˙. sur l'objet précis qui constitue la partie la plus angoissante de nos préoccupations.

Après avoir entendu les FF.˙. Perrin, Desmonts, président de la

Commission, Grandigneaux, Lesseurre, Bascan, Brenier, Sidobre, Groussier, président du Conseil de l'Ordre ; Dubois, Pascal, Grenier et Calinaud, l'Assemblée adopte la résolution ci-dessous :

Le Convent proclame que dans la crise actuelle, qui se manifeste profondément dans tous les domaines et dans tous les milieux, **il a le devoir de rappeler que la Franc-Maçonnerie est une des grandes forces morales qui doivent contribuer à sauver la Démocratie et la Paix.**

Que pour assurer la réalisation de cette action, **elle a le devoir de travailler au rapprochement de tous les hommes et particulièrement de tous les Maçons et démocrates** qui luttent dans le domaine social et politique pour le triomphe de notre idéal.

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 173 à 175.)

On se rappelle comment la concentration des gauches sous l'égide maçonnique aboutit à un nouveau triomphe en 1932.

Enfin, **troisième exemple :** la F.·.-M.·. s'efforce « de sonner le ralliement » de toutes les forces de gauche, pour un nouveau combat en 1933-34. Craignant pour sa domination, dans une époque de crise sans précédent, elle veut rassembler tous les anticléricaux, contre ce qu'elle appelle le « fascisme », confondant hypocritement, sous un même vocable, toute autorité ou toute influence qui ne serait pas la sienne : renouveau religieux, forces politiques, économiques ou sociales qui ne sont pas à sa remorque.

Nous qui appartenons à toutes les formes de la Démocratie, **sachons être la synthèse qui réalise l'union** et dressons-nous hardiment contre l'ennemi commun. C'est à cette tâche que je vous convie pour le bien de la France, pour le salut de l'humanité.

(*Convent G.·. O.·.*, 1933, p. 15.)

La Maçonnerie est le trait-d'union entre toutes les forces démocratiques pour combattre le fascisme.

(*Convent*, 1933, p. 138.)

Nous avons un rôle puissant à remplir, la force du fascisme vient de ce que les éléments de gauche sont divisés. **Notre œuvre primordiale est d'être dans nos Orients le ciment nécessaire pour rapprocher les forces de gauche.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1933, p. 220.)

Travaillons donc, mes FF.·., **à l'union des partis de gauche contre le fascisme :**

Organisons dans nos régions des manifestations de masse avec deux ou trois orateurs, assurons la contradiction dans toutes les réunions de nos adversaires et disons à nos amis que leur devoir est d'y prendre part, non en spectateurs passifs, mais en militants actifs et résolus. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1933, p. 143.)

Pour organiser cette propagande (contre le fascisme), **nos Loges sont, à mon avis, parfaitement qualifiées. C'est à elles qu'il appartient d'en prendre l'initiative.** Pour y réussir, il y a des situations locales qu'il faut bien connaître, d'autre part, les possibi-

lités matérielles varient d'une région à l'autre, enfin les conditions d'entente entre les divers groupes appelés à y participer sont toujours délicates à établir. C'est, à mon sens, **les Maçons qui sont les mieux qualifiés pour les établir et ainsi provoquer la collaboration de tous** afin de donner le maximum d'importance à chacune des manifestations.

Il est impossible d'établir une règle générale. **Il est des Orients où il sera facile de réunir toutes les forces de gauche, il en est d'autres où malheureusement il faudra y renoncer. Il faut en tous cas le tenter partout.**

C'est donc à vous, mes FF.:., qu'il appartient de demander à vos Loges d'organiser sans retard cette propagande. Le centre vous fournira la documentation les orateurs. Mais c'est vous qui devez tracer les itinéraires, louer les salles, assumer la publicité, la présence des militants, la liberté de parole, la distribution des tracts, tout cela, c'est votre mission. Pour réussir, tout cela doit être mis en œuvre par vous. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.:. O.:.*, 1933, p. 142.)

En conséquence, le Convent de 1933 décide :

3° **De prendre l'initiative du rassemblement de toutes les forces de Démocratie.** dans un organisme de lutte contre le fascisme et de défense des institutions républicaines.

(*Convent G.:. O.:.*, 1933, p. 132.)

Dès le mois d'octobre 1933, dans sa séance du dimanche 29 octobre, le Conseil de l'Ordre mettait à exécution la décision du Convent.

Etaient présents, les FF.:. Groussier, président ; Desmonts et Pouriau, vice-présidents ; Daltroff et Beugnot, secrétaires ; Dumontier, trésorier ; Pesty, garde des Sceaux ; Abadie, Antonelli, Busson, Félicien Court, Delmas, Eloy-Vincent, Hubert, Lebey, Loewé, Parisot, Poittevin, Picassette, Provandier, Roché, Roques, Rosier, Royer, Trappier, Verdeaux, Villard.

Sont excusés, les FF.:. Abeloos, Bouty, Cazemajou, Dalloni, Gaston Martin.

Le F.:. Groussier rappelle que l'Assemblée générale de 1933 a décidé de prendre l'initiative du rassemblement de toutes les forces de la Démocratie dans un organisme de lutte. En vue d'appliquer cette décision — et en accord avec le F.:. Paul Perrin, rapporteur de la question au Convent — le F.:. Groussier soumet au Conseil la proposition suivante :

Il est institué une Commission qui prendra le titre de Commission générale d'études.

Les membres de cette commission, nommés pour un an, sont répartis en trois Comités :

Comité de laïcité ;
Comité de la liberté ;
Comité de la Paix.

La Commission comprendra 27 membres, dont 18 membres du Conseil de l'Ordre et 9 pris en dehors de lui.

Le noyau de chaque comité sera, par suite, composé de 6 membres du Conseil et de trois autres membres...

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte la proposition de son Président et procède de la façon suivante, à la composition de la Commission.

Commission générale d'études :

Président : le F.˙. Pouriau, vice-président du Conseil ;
Secrétaire : le F.˙. Beugnot, secrétaire du Conseil.

Comité de la Laïcité :

Président : le F.˙. Delaunay, ancien secrétaire du Conseil de l'Ordre ;
Secrétaire : le F.˙. Daltroff, secrétaire du Conseil ;
Membres : les FF.˙. Pouriau, Daltroff, Villard, Hubert Abadie, Provandier, membres du Conseil de l'Ordre ; Delaunay, Brenier et Dyard (1).

Comité de la Liberté :

Président : le F.˙. Gaston Martin, membre du Conseil ;
Secrétaire : F.˙. Loewé, membre du Conseil ;
Membres : les FF.˙. Gaston Martin, Poittevin, Loewé, Beugnot, Caron, Roché, membres du Conseil de l'Ordre ; Gauthier, Paul Perrin, Michel.

Comité de la Paix :

Président : le F.˙. Antonelli, membre du Conseil de l'Ordre ;
Secrétaire : le F.˙. Dumontier, trésorier du Conseil de l'Ordre ;
Membres : les FF.˙. Antonelli, Lebey, Delmas, Dumontier, Parisot, Picassette, membres du Conseil de l'Ordre ; Voronoff, Isaac et Caron.

C'est le Conseil de l'Ordre, lui-même, qui prend en mains l'action à entreprendre, tellement il la juge importante et délicate dans les circonstances actuelles. Nous sommes prévenus sur les exécutants et sur les projets.

Qu'adviendra-t-il de la concentration maçonnique antifasciste de toutes les forces de gauche décrétée par la F.˙.-M.˙., après les scandales Stavisky, les événements du 6 février, dans lesquels la secte s'est montrée à découvert, gravement compromise, l'avenir le dira. Elle sent la colère populaire se dresser contre elle, dans un sursaut de probité, de justice et d'indignation. Aux bons Français de travailler vigoureusement pour démolir à jamais la dictature odieuse et néfaste que la F.˙.-M.˙. a fait peser sur le pays et les concentrations politiques qu'elle réalise sous son égide.

La F.˙. M.˙. continue son action souterraine de cimentation et de stimulation des énergies. Dans toutes les villes de France, divisée pour les besoins de la cause en 15 régions maçonniques, elle a suscité et établi des « **Comités de vigilance** » qu'elle dirige de façon occulte. Ils sont chargés d'alerter les troupes de

(1) Brenier est actuellement le président de la Ligue de l'enseignement et Dyard le secrétaire général de cette même Ligue.

gauche, de les unir en un seul faisceau, de les tenir en haleine en les appelant à la lutte contre toutes les réunions des groupes de droite.

M. Langevin disait à la réunion du Front Commun du 25 juin 1934 que le Comité de vigilance de Paris, comptait déjà plus de 3.000 intellectuels.

On comprend mieux alors la persistance méthodique et généralisée dans toutes les villes des émeutes locales et des protestations répétées de la volonté « populaire » qui n'est autre que la volonté maçonnique.



Les grandes Ligues de propagande.

La circulation de l'influx maçonnique s'opère, avons-nous dit, par les groupements fraternels, les partis politiques. Ce n'est pas tout, **une multitude de groupements profanes**, de tous genres, à tendance neutre ou laïque, viennent renforcer, intensifier, distribuer encore davantage, dans tous les milieux, la pensée maçonnique.

> A l'ère actuelle de la vie nouvelle, **les réels ouvriers profanes** ont tissé sur le pays tout entier une **trame tenue et ramifiée d'œuvres laïques diverses à tendances de raison et de liberté qui dispensent la Franc-Maçonnerie de demeurer dans la rue,** hors les méthodes de travail qui sont les siennes.
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 251-52.)

> **On s'est arrêté à ce système, qui est assez pratique : agir sous forme profane par l'initiative des Loges...**
>
> Sans faire concurrence aux œuvres existantes, la Maç.˙. peut susciter de tous côtés des mouvements et arriver, **sous forme profane, à mettre sur pied dans le monde extérieur des œuvres nouvelles,** à encourager et à développer celles qui existent et à être **en dessous le grand excitateur de toutes les floraisons des œuvres d'institution populaire et démocratique.**
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1900, p. 160-61.)

> Les Maçons doivent prendre, dans notre Ordre, conscience de leurs devoirs d'hommes et de citoyens et c'est **individuellement** dans les **associations du dehors qu'ils doivent agir.**
>
> Ce qui a fait notre force, c'est que nous ne nous sommes extériorisés que dans les circonstances exceptionnelles, lorsque la nécessité nous en faisait un devoir. **Continuons cette tactique dans l'intérêt de la Fédération.**
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1927, p. 246.)

> Un premier effort, mes FF.˙., réside **dans l'éducation maçonnique.** La propagande que doit mener le bon Maçon le conduit, tout d'abord à adhérer aux groupements tels que **la Ligue des Droits de**

l'Homme, les syndicats, les coopératives, les patronages scolaires, les colonies de vacances. Pour son action politique, il doit s'inscrire **au parti républicain** avec lequel il a le plus d'affinité.

De plus, il recherchera l'**accession aux fonctions électives** de toute nature, afin d'infuser aux corps élus l'esprit de tolérance et de justice sociale, dont il est animé.

Dans les cercles— les bibliothèques, il lira tous les journaux, toutes les revues pour se documenter, mais il ne soutiendra de ses deniers que les feuilles de gauche, systématiquement il boycottera la presse hypocrite, menteuse et corruptrice. C'est là une discipline qu'il faut s'imposer pour ne pas contribuer, même dans une mesure minime, au succès des pires ennemis de la Démocratie. Si tous les républicains étaient agissants en cette matière, la presse abêtissante serait moins prospère. Sachons aussi être sévères pour les journaux dits d'informations qui, sous des apparences lénitives, distillent à haute dose le virus belliciste.

(*Convent*, 1926, p. 230-31.)

Un exemple d'activité maçonnique :

Mon vieil ami, le F∴ Alphonse Raine, a été initié au mois de mai 1880, dans la L∴ . L'Union maçonnique, O∴ de Paris. Cette Loge fusionna plus tard avec la L∴ le Temple des Amis de l'Honneur Français, sous le titre de : le Temple de l'Honneur et de l'Union dont le F∴ Raine est Vénérable depuis novembre 1902.

Vous êtes **Président** , lui dit l'orateur en le décorant, **du groupe fraternel du neuvième arrondissement** depuis sept ans. **Vous êtes fondateur de la Section du neuvième Comité républicain du Commerce,** de l'industrie et de l'agriculture et **membre du Comité directeur, vous êtes vice-président du neuvième de la Ligue des Droits de l'Homme, vous êtes président de la section du quartier du faubourg Montmartre du parti radical et radical-socialiste, vous êtes membre du Comité directeur du Cercle républicain.**

Vous voyez, mes FF∴, la varité et la multiplicité des charges et des préoccupations qui, dans le domaine de l'activité pour l'école, pour la défense des droits individuels, pour la défense de la République, pèsent sur les épaules de notre F∴ Raine, qui les supporte allègrement, faisant toujours l'admiration de ses camarades et de ses émules.

(*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 234.)

Les groupements maçonnisés, ce sont : les grandes ligues de propagande, comme :

La Ligue des Droits de l'Homme,
La Ligue de l'Enseignement,
La Fédération de la Libre Pensée,
L'Union rationaliste,
Le Comité de Défense laïque,
Les Rotary Clubs, etc...
Ce sont les syndicats d'instituteurs :
Les syndicats de fonctionnaires,
Les sociétés coopératives,

La Fédération nationale de la Mutualité et la plupart des Sociétés de Secours mutuels,

Les unions des combattants républicains, etc...

Ce sont les jeunesses laïques et républicaines :

Les patronages et les amicales laïques,

Les œuvres postscolaires et périscolaires laïques,

Les chantiers solidaires et Compagnonnages,

Les foyers du soldat, pour une part,

Les foyers des campagnes,

Les Universités populaires, etc., etc...

Le travail extérieur de la Maçonnerie, dominant et dirigeant de façon occulte, selon l'esprit qui leur est propre, ces associations existantes, fut indiqué avec une franchise brutale, dès 1882, par le F∴ Friquet, sous-chef au Ministère des Finances et Président alors de la Grande Loge symbolique.

> Attendu qu'il importe, pour la défense de la République, de concentrer tous les efforts ;
>
> Considérant que la F∴-M∴, seule, par son organisation et sa discipline, peut fournir les cadres nécessaires pour lutter contre le péril clérical et rendre applicables les réformes sociales ;
>
> Le soussigné demande à la G∴ L∴ Symb∴ d'accepter la modification suivante à la constitution.
>
> Des collectivités adhérentes :
>
> Article premier. — **Toutes les associations, ayant une organisation permanente** et un fonctionnement régulier, telles que sociétés de libre-pensée, patronages, ligues d'enseignement ou de défense d'intérêts matériels ou moraux, sociétés de prévoyance, de secours mutuels et philanthropiques de toute espèce, sociétés compagnonniques, syndicats professionnels, associations coopératives, bibliothèques populaires, etc..., **pourront devenir groupes adhérents de la F∴-M∴ à titre collectif...**
>
> Art. 4. — Les Loges pourront constituer avec les groupes souchés sur elles, à titre provisoire ou permanent, des Comités mixtes pour organiser des fêtes, concerts et toutes réunions de propagande jugées utiles.
>
> (*Séance du 14 mars 1882.*)

Cette façon d'atteindre, aussi directement, les diverses associations, pouvait offrir des difficultés. La pénétration occulte est peut-être plus efficace.

Le principe en parut excellent aux FF∴ et le F∴ Girod, député de Seine-et-Marne, reprenait la même thèse en 1891, avec quelques accommodements, et en marquant nettement le but de dictature poursuivi, « *pour avoir à notre portée les masses* ».

> Nous laissons à la porte de nos Temples des aides précieux et des soldats fidèles. Ne serait-il pas possible **d'utiliser ces forces vives et de les attacher à la Maç∴** dans la plus large mesure ?
>
> Je n'ai pas la prétention de résoudre une question de cette importance. J'ai voulu simplement la poser.

Oui, mes FF.·., à notre époque, où le nombre joue un si grand rôle, parce que le bulletin de vote est la grande force légale, il serait nécessaire **de former une fédération homogène de tout ce qui aspire au triomphe d'une république anticléricale.**

Nous avons suivi **le mot d'ordre qui nous était donné, provoquant la formation des Comités radicaux, d'associations diverses où nous sommes entrés en plus grand nombre possible...**

Si les divers Comités d'une région se trouvaient groupés autour du Temple, la Loge deviendrait le trait-d'union naturel, le grand juge qui maintiendrait l'unité démocratique de la région...

Devra-t-on pour cela recevoir Francs-Maçons tous **les électeurs dont on veut se servir ?** Nullement.

Sur ce point, nous restons Maçons et nous n'abandonnerons aucune de nos prérogatives et de nos traditions, au contraire. **Ce que nous voulons, c'est avoir à notre portée les masses** sur lesquelles on peut agir activement parce qu'elles sont préparées à recevoir les idées nouvelles. Nos adversaires ont conscience de cette **force énorme que nous possédons en puissance** et qui renversera leurs dernières idoles. C'est pour cela que nous devons agir le plus rapidement possible. Or , pour avoir ces soldats qui nous attendent, il faut leur faire entrevoir notre organisation symbolique, les intéresser à nos grands travaux, leur demander le secret pour ce que nous pourrons leur transmettre, et leur donner en échange un gage de leur affiliation maç.·. et de la protection qu'ils trouveront parmi nous.

Cette réorganisation sera **le promoteur de notre rénovation sociale, elle nous donnera le nombre et la discipline.** Nos affiliés s'imprégneront de nos grands principes et **porteront jusqu'au fond des campagnes** les éléments qui nous donneront le triomphe dans la lutte contre le cléricalisme.

(*Convent G.·. O.·.*, 1891, p. 9 à 16.)

Cette tactique est essentielle à la F.·.-M.·., elle ne s'en est jamais départie un seul instant, c'est ainsi qu'elle a pénétré l'opinion publique jusqu'à ses racines et à son cœur. Dès lors, elle a pu la manœuvrer à sa guise et pour ses fins de dictature.

Même tactique en 1920 :

Les réunions ouvertes pourraient **être organisées d'accord avec les associations républicaines** de la région telles que :

Sections de la Ligue des Droits de l'Homme,
Ligue de l'enseignement,
Conférences populaires,
Jeunesses laïques,
Unions de combattants républicains,
Syndicats d'instituteurs,
Syndicats de fonctionnaires,
Bourses du travail,
Sociétés coopératives,
Organisations du parti socialiste,
du parti radical et radical-socialiste,
du parti républicain-socialiste.

Il serait, d'ailleurs, désirable que vous entriez, si vous le jugiez possible, en rapport avec les Présidents de ces associations qui se trouvent dans votre région. Il est nécessaire, à l'heure actuelle, et il sera peut-être indispensable dans un avenir prochain, que les différents fragments du parti républicain qui se trouvent divisés, se rejoignent intimement, et il semble bien que la Maç.·. doive être le ciment qui les unira.

(*Bulletin Grande Loge, Septembre* 1920, p. 39.)

Le rapporteur de la Grande Loge demande ensuite aux FF.·. de lui envoyer tous renseignements précis sur ces organisations, leur activité, les possibilités de liaison avec elle, ainsi que les noms des FF.·. qui en font partie.

Même tactique en 1923 :

Nos Loges devront s'appliquer à se mèler à la vie profane dans l'intérêt de la République.

Elles associeront leur action à celle des autres groupements qui poursuivent le même but de défense laïque et de progrès démocratique et social : **Ligue des Droits de l'Homme, société de libre-pensée, Universités populaires, patronages laïques, œuvres postscolaires, Comité politique** où les Frères, individuellemient iront militer dans les milieux qui les orientent le mieux vers l'idéal de leur choix.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 300.)

Dans les groupements auxquels ils (les F.·.-M.·.) appartiennent en dehors de la Loge, ils jouent, en quelque sorte, le rôle **d'agents de liaison** et parviennent **peu à peu à opérer des rapprochements naguère inespérés, en vue d'une action politique commune.** Sous leur égide un cartel s'est formé qui se propose de compléter l'éducation des citoyens par des conférences populaires organisées **en commun par la Loge, la Ligue des Droits de l'Homme et la Libre-Pensée.**

(*Convent*, 1923, p. 302-303.)

Le Convent invite le Conseil de l'Ordre **à mobiliser la Maçonnerie** sur le terrain de l'action, **à côté de tous les groupements** qui se sont déjà affirmés pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, menacés à l'heure présente par toutes les forces de réaction coalisées.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 202.)

Même tactique en 1933 :

Après 16 mois d'efforts, de visites, de démarches effectuées depuis les élections de mai 1932, la **Ligue française de l'enseignement, le syndicat national des instituteurs, la Ligue des Droits de l'Homme** agissant **généralement en collaboration avec votre Comité d'action laïque** ont pu obtenir du sous-secrétaire d'Etat l'envoi d'une circulaire qui va enfin permettre aux pères de famille qui le demanderont de dispenser leurs enfants de suivre les cours d'enseignement religieux dans les écoles primaires.

(*Convent G.·. O.·.*, 1933, p. 90.)

L'union intime de la F∴-M∴, avec ces différentes associations, est facile à démontrer. En voici quelques preuves :

Ligue des Droits de l'Homme. — Et d'abord, à tout seigneur tout honneur, si l'on peut dire : la Ligue des Droits de l'Homme qu'on écrit en Maçonnerie, la Ligue des D∴ de l'H∴. Les preuves de cette collusion sont les suivantes :

Les personnalités qui composent le Comité central sont : ou bien des Francs-Maçons notoires ou bien des sympathisants qui ont, avec les Loges, des attaches très intimes et y font de fréquentes conférences (exemple : le premier Président du Comité, Buisson, M. Painlevé, aujourd'hui disparus, etc.)...

L'impulsion imprimée par ce Comité central, si nettement maçonnique, ne peut que satisfaire aux directives de la F∴-M∴, c'est de toute évidence.

Les fédérations et sections de la Ligue comprennent de même comme dirigeants, nombre de Francs-Maçons avérés.

Au Congrès de 1918, M. Laumond, membre de la Ligue, déclarait ainsi :

> Nous cotisons les uns aux Loges (j'en suis), les autres au Comité radical, les autres au parti socialiste...

La Franc-Maçonnerie se considère comme la société mère, sous l'égide de laquelle s'est formée la Ligue des Droits de l'Homme et considère que tous les Maçons devraient y militer.

> **La Ligue des Droits de l'Homme** qui travaille à la défense de l'idée républicaine, l'Union rationaliste qui cherche à extirper le dogme **devraient grouper tous les Maçons.**
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1933, p. 33.)

Les Convents du Grand Orient mettent en 1922, 1923, et 1928, la Ligue des Droits de l'Homme, au premier rang des organisations, où s'exerce l'influence maçonnique. (*P.* 235 *en* 1922 e*t p.* 312 *en* 1923.)

> Dans une grande organisation qu'on appelle souvent la Franc-**Maçonnerie extérieure, je veux dire la Ligue des Droits de l'Homme,** on a l'habitude, au renouvellement du Comité central, d'envoyer à toutes les sections un *curriculum vitae* détaillé des candidats. C'est ainsi que nous avons la joie d'avoir au Comité central de notre grande organisation une véritable élite. Ce résultat étant acquis dans la vie profane, je ne doute point que, notre esprit maçonnique aidant, nous réussissions encore mieux sur nos colonnes.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1928, p. 286).

L'*Alpina*, revue des Loges suisses, nous renseigne encore plus nettement :

> La Ligue des Droits de l'Homme est une œuvre maçonnique de grande envergure, à laquelle tout F.·. doit sa sympathie et son appui.
> Aussi ne s'étonnera-t-on point de voir dans tous les pays des Francs-Maçons à la tête des Ligues.
> Il importe que cette organisation soit puissamment secourue par nous, car elle fournit un terrain fertile d'activité maçonnique.
>
> (*Alpina du* 31 *mars* 1931.)

Aucun doute ne peut plus subsister.

Les fédérations et sections locales de la Ligue des Droits de l'Homme convoquent constamment les Loges maçonniques, pour constituer, avec les représentants des partis d'extrême gauche, des Comités de vigilance ou des organisations analogues. Les exemples abondent :

à Dunkerque :

Sous les auspices de la section dunkerquoise de la Ligue des Droits de l'Homme, une réunion des délégués du parti socialiste, du parti radical-socialiste, des Loges et de la Libre Pensée, s'est tenue le 10 mars 1918, en vue de la constitution d'un Comité de vigilance républicaine.

à Toulon :

Le Comité fédéral varois de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen... groupait, dimanche dernier, à Toulon, au Café de l'Amirauté, les organisations républicaines du département du Var, afin de dresser toutes les forces de gauche contre la réaction. Etaient représentés : les vingt sections de la Ligue du Var, la Loge maçonnique d'Hyères, le parti socialiste de cette commune..., la Libre Pensée de Toulon, etc... (*Cahiers*, 15 *janvier* 1918.)

De même, à Abbeville, au Mans, à la Rochelle, etc., etc...

D'ailleurs, en 1923, la Ligue des Droits de l'Homme, convoquant tous les groupements de gauche, pour organiser pratiquement la défense des libertés publiques et de la liberté individuelle, s'adresse à la Grande Loge de France qui donne son adhésion. (*Bulletin officiel, mars* 1923.)

En 1933, c'est la même tactique pour la constitution des Comités de vigilance dont nous avons parlé ou des différents Fronts communs.

L'organisation de la Ligue est très puissante et très articulée. Elle compterait plus de 25.000 sections et grouperait 170.000 membres. Elle peut atteindre la classe agricole par une propa-

gande active, ayant des sections jusque dans les petites communes. Pour réussir, elle promet de surveiller les feuilles d'imposition, d'aider le cultivateur à se faire dégrever, elle invite les auditeurs d'une réunion de propagande à venir après la séance apporter leurs doléances...

Voici quelques extraits des statuts :

Art. 13. — Les sections organisent l'action locale d'après les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme... Elles émettent les vœux qui leur semblent utiles pour répandre les idées démocratiques de justice et de liberté. Elle préparent pour cet objet des conférences et des réunions publiques ou privées.

Art. 21. — Les sections de la Ligue des Droits de l'Homme se groupent en Fédérations départementales. Les sections comprises dans le département, où se constitue une Fédération, en font obligatoirement, et en font seules, partie...

Art. 22. — Les Fédérations coordonnent l'action locale des sections déjà existantes et elles provoquent la création de sections nouvelles, là où il n'en existe pas encore... Elles organisent la propagande démocratique. Elles instruisent les demandes d'intervention qui leur sont soumises par les sections et les transmettent, s'il y a lieu, au Comité central avec leur avis motivé... (Statuts de la Ligue.)

Au-dessus des sections et des fédérations, à Paris, un Comité central dirige la Ligue.

Les articles 13 et 22 formulent l'obligation d'une propagande active qu'ils imposent aux sections comme aux fédérations.

Cette propagande est organisée par les conférences publiques ou privées qui servent à transmettre aux sections les directives et les vœux des échelons supérieurs. Les vœux, émanant du Comité central, sont ainsi renforcés de l'approbation des sections ou paraissent parfois suggérés par l'initiative de ces sections, par la pression d'une opinion quasi populaire, selon la pratique maçonnique. C'est de la démocratie dirigée, ou, plus exactement, de la dictature camouflée.

La propagande se fait également par des brochures et des tracts pour vulgariser les campagnes que la Ligue entreprend (certains tracts atteignent le tirage de 1.500.000 exemplaires) par la presse. « Nous sommes des amis du *Quotidien*, aussi bien que de l'*Ere nouvelle*, du *Populaire* et même de l'*Humanité* », déclarait, en 1923, au Congrès de la Ligue, M. Max Rucart, président de la Fédération de l'Aisne. Le véritable organe de propagande de la Ligue est la *Revue des Cahiers* de la Ligue des

Droits de l'Homme, paraissant trois fois par mois ; elle est le lien solide entre le Comité central et toutes ses sections.

Fondée pour combattre l'illégalité, l'arbitraire, l'intolérance, l'injustice commise au détriment des individus, des collectivités et des peuples, la Ligue fait appel à ce sens de la justice et de la liberté, si vivace dans l'âme du peuple. Mais, selon la coutume maçonnique, ces mots de justice et de liberté ne sont qu'une vaine affirmation de ses statuts, destinée à séduire les masses. Elles masquent l'injustice, l'intolérance et la dictature de la Ligue. Ont exclusivement droit à la justice et à la liberté, les seules causes du laïcisme anticlérical.

La Ligue de l'Enseignement. — La valeur maç.·. de la Ligue de l'Enseignement est péremptoirement démontrée.

> Mes FF.·., **une puissante association, sortie du sein des Loges, a couvert, aujourd'hui, la moitié de nos départements** de cercles résidant dans les chefs-lieux et qui se consacrent à cette tâche. J'ai **nommé la Ligue française de l'enseignement...**
>
> Il y a un intérêt suprême à ce que, dans un avenir rapproché, **la Ligue étende à tous nos cantons ruraux** l'organisation des sociétés cantonales d'instruction.
>
> La Maç.·. qui, elle aussi, ne peut guère édifier ses temples que dans les centres de population, **doit voir avec une faveur** spéciale la création, dans nos campagnes, de sociétés composées, il est vrai, de profanes, **mais inspirées par un sentiment maçonnique et capables de propager jusque dans nos plus petits villages nos idées et nos aspirations.**
>
> (*Congrès des Loges de l'Est*, 1883, p. 21-22.)

La F.·. Jean Macé, fondateur de la Ligue, au 5e Congrès de la Ligue, en 1885, à Lille, déclare :

> Autrefois, nous affirmions que la Ligue de l'enseignement n'était pas une institution politique religieuse. **Aujourd'hui, il faut affirmer que la Ligue est une institution maçonnique. Oui, ce que nous faisons est œuvre maçonnique. La Ligue est une Maçonnerie extérieure.** Je l'ai dit cent fois dans les Loges, d'un bout à l'autre de la France.

En 1872, à Strasbourg, le F.·. Macé avait déjà porté le toast suivant :

> A l'entrée de tous les Maçons dans la Ligue, c'est leur œuvre qui se fait là. A l'entrée dans la Maçonnerie de tous les ligueurs. Au triomphe de la lumière, mot d'ordre commun de la Ligue et de la Franc-Maçonnerie.

Le F.·. Duval, au Convent de 1898, alors qu'il était secrétaire de la Ligue, déclara :

> La Ligue de l'enseignement est extrêmement forte, j'ajoute, car ce que nous disons ici ne sort pas de cette enceinte, que c'est une association maçonnique.

Et le mot de la fin a été prononcé en 1900, au Convent du G∴ O∴, par le F∴ Lecocq :

> Nous ne devons pas oublier qu'à côté de la Franc-Maçonnerie, **il y a la fille de la Franc-Maçonnerie, la Ligue de l'enseignement.**

La Ligue de l'Enseignement, fille de la F∴ M∴, nous n'en attendions pas tant des FF∴. La définition est bonne et de la meilleure source possible, nous la retiendrons.

Le Convent de 1929 vient encore la confirmer :

> Le F∴ Edgard Bordier n'est plus. Deux grandes institutions exercèrent particulièrement sur son esprit une attraction, à ce point puissante, qu'il leur consacra, à l'une et à l'autre, sa vie entière : la **Maçonnerie et sa filiale la Ligue de l'enseignement.**
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 342-43.)

> **La Ligue française de l'enseignement, aidée presque partout par les Maçons de nos divers Orients,** a réagi, elle compte actuellement quarante-cinq fédérations départementales. Dans ces divers groupements, elle prépare des hommes comprenant tous leurs devoirs, **elle les arrache à l'influence du prêtre** qui les guette, non seulement dans les grandes villes, mais dans les trente mille communes rurales, qui s'occupent de la jeunesse. Devant ce danger, nous appelons les Maçons à l'action...
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 205.)

Comme on le sait généralement, la Ligue française de l'Enseignement est une œuvre d'instruction et d'éducation populaires qui compte soixante-sept ans d'existence. C'est une douairière et c'est pourquoi on peut parler de sa postérité. Elle fut fondée en 1866, par Jean Macé.

Dès l'abord, Fille de la Franc-Maçonnerie par son Père, Jean Macé, et par tout son recrutement, elle le fut encore plus par son but nettement défini : le laïcisme « charte morale et immuable de la Ligue », selon l'ex-sénateur de l'Isère. M. J. Brenier, président actuel de la Ligue, « et très vénérable » à la mode maçonnique, l'un de ses animateurs essentiels. C'est la Ligue, dit-il, qui lança l'inoubliable pétition en faveur de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire. Déposée à l'Assemblée nationale, elle « contribua indiscutablement à créer le mouvement d'opinion qui devait aboutir au vote des lois scolaires « laïques ». Elle a travaillé, depuis, à en assurer l'application persévérante et s'aggravant d'année en année jusqu'à la guerre.

Sous son impulsion, sont nées dans toutes les régions des sections de la Ligue ou des Associations diverses qu'elles a recueillies dans son sein, très variées dans leur composition comme dans leur activité, mais qui, toutes, s'inspirent de la doctrine anti-chrétienne du Maître.

De 1914 à 1924, période de désarroi et de sommeil pour la Ligue ; elle disparaît de la scène. En 1924, elle voit revenir à elle des œuvres, dont quelques-unes furent parmi ses adhérentes d'avant-guerre ; pendant son long sommeil elles s'étaient groupées départementalement et avaient constitué les Fédérations des départements de la Loire, du Rhône, de l'Isère et des Bouches-du-Rhône. Elles demandèrent à la Ligue de se transformer, de réviser ses statuts et d'adopter la forme fédérative.

Les pourparlers aboutirent au Congrès préparatoire de Saint-Etienne en 1925 et en décembre de la même année, le quarante-et-unième Congrès national adopta les statuts actuels. La Ligue devint alors la Confédération générale des Œuvres laïques par décret du 31 mai 1930, elle est reconnue d'utilité publique.

La Ligue, renouvelée depuis lors, a intensifié sa propagande : en huit ans, soixante-sept fédérations départementales sont constituées ; elles groupent actuellement, paraît-il, selon le F∴ Brenier, près de 20.000 sociétés, plus de 500.000 membres majeurs et autant d'enfants, de jeunes gens et de jeunes filles.

Les fédérations conservent la plus large autonomie, et les sociétés s'organisent en fonction de leurs préférences, de leurs aptitudes, des besoins de leur milieu. Il faut s'attendre à voir l'influence de la Ligue de l'Enseignement dans les œuvres les plus variées et les plus anodines en apparence : cercles d'études, cours d'adultes pour tous les enseignements post-scolaires, ouvroirs amicales d'anciens et d'anciennes élèves, patronages, colonies de vacances, orphéons, harmonies, estudiantinas, symphonies, groupes de comédiens amateurs, d'usagers du disque, de la T. S. F., du cinéma, sections de gymnastique, d'athlétisme, d'éducation physique, clubs de nageurs, de coureurs, de tourisme, scouts, skieurs, joueurs de tennis, de pelote, de basket, de football, de boules, etc., etc...

Tous ces groupements prennent place dans la Fédération départementale et dans la Confédération générale des Œuvres laïques, à condition d'une nette adhésion aux principes de laïcité. Ils doivent, selon le F∴ Brenier, soutenir une lutte de tous les jours pour défendre l'école publique toujours attaquée (! ! !), les principes de laïcité sans cesse remis en discussion par l'Eglise catholique et le conservatisme politique et social qui usent de tous les moyens et de toutes leurs armes pour combattre les œuvres de la Confédération et contrecarrer son action.

La Confédération générale, tout en respectant l'autonomie des fédérations, s'efforce de créer des contacts fréquents, d'orienter leur activité, d'harmoniser leurs efforts, de contrôler les résultats obtenus, de les vulgariser. Son œuvre la plus actuelle

et la plus utile à suivre est la création récente de grandes filiales qui rassemblent les œuvres de même catégorie en des sections nationales :

Union Française des Œuvres laïques d'Education physique (U. F. O. L. E. P.), qui groupe toutes les organisations qui s'occupent d'éducation physique. Ses adhérents dépasseraient 300.000, paraît-il.

Union Française des Œuvres laïques d'Education artistique (U. F. O. L. E. A.) créée au Congrès d'Avignon en 1933.

Union Française des Offices du Cinéma Educateur laïque (U. F. O. C. E. L.) créée également depuis le Congrès d'Avignon, et par son initiative, pour donner au cinéma laïque la place qu'il mérite à l'école et dans les œuvres postscolaires.

La Confédération est aussi en liaison directe, et en accord complet avec d'autres organisations, dont elle étudie la représentation au sein du Comité général, car elle espère bien les englober totalement. Ce sont surtout :

L'Union Française des Œuvres laïques de plein air (U. F. O. L. A. P.), groupant toutes les colonies de vacances laïques, qui vient d'être fondée au Congrès du 2 mai 1934.

L'Office central de la Coopération à l'école, pour aider à la constitution, dans chacun des départements, d'une section des coopératives scolaires.

L'œuvre des patronages laïques,

Le Centre laïque des auberges de la jeunesse,

Les Eclaireurs de France, qu'elle a tout à fait ralliés à son mouvement.

Le Fédération Nationale des délégués cantonaux de France, dont beaucoup de membres, et même de sections départementales, sont adhérents aux Fédérations de la Ligue.

La Fédération de la Libre Pensée.

Les intentions formelles de la Maçonnerie à l'égard de la Libre Pensée ont été positivement exprimées au Convent de 1892 (p. 322 et 490). Elle en a fait un article spécial à l'Appendice de sa Constitution et de son Règlement général.

> L'adhésion des Loges de la Fédération aux groupes de libre-pensée et la création par les Loges de groupes de libre-pensée ont été adoptées par l'Assemblée générale de 1892.

Les Loges du Grand Orient de France sont invitées à encourager et favoriser le développement des sociétés de libre-pensée qui complètent et étendent l'action de la Maç.'. dans sa lutte contre le cléricalisme.

(*P.* 183.)

La Libre-Pensée, complément et prolongement de la Maç.'., doit trouver asile dans ses Temples.

En mettant, chaque fois, nos locaux à la disposition des groupes de libre-pensée, nous établissons un trait-d'union entre ces groupes et nous, nous nous créons, de ce fait, une pépinière pour le recrutement de nos Ateliers.

(*Convent G.'. O.'.*, 1897, p. 171.)

Le but de la Libre Pensée est de détruire toute conception religieuse et méthaphysique, « de lutter contre l'armée noire ».

Au Convent de 1902, le F∴ Hubbard donne un long compte rendu du Congrès de la Libre Pensée à Genève, où il avait été délégué en compagnie du F∴ Morin par le G∴ O∴. Il y annonce le Congrès de Rome en 1904 et en précise la signification :

Le Congrès, dit-il, réuni aux pieds de la statue de Giordano Bruno, fera la sommation au Pape d'avoir à reconnaître la déchéance de sa puissance.

(P. 224 à 240.)

En 1905, M. Aulard, professeur à l'Université de Paris, écrit (reproduit dans le *Progrès du Nord*, 29 janvier 1905) :

Notre ambition serait d'arriver **à créer dans toute la France de ces groupements de libres-penseurs,** organisés pour la propagande et pour l'action, fédérés entre eux et ayant pour organe central la Commission exécutive qui siège à Paris.

...Nous voudrions que **ces groupes fussent formés de tous les citoyens qui se sont libérés du joug des religions positives,** quelle que soit leur condition sociale.

Voici quelques extraits des statuts d'une société de la Libre-Pensée (Saint-Pol, Pas-de-Calais) qui porte le nom « Les Préjugés vaincus » :

Article premier. — Développer parmi les sociétaires la pratique du mariage uniquement civil et par la suppression du baptême et de la première communion et la pratique de la morale indépendante, fortifier la notion de l'éducation exclusivement laïque des enfants, organiser la cérémonie du mariage civil et y concourir.

Assister ses membres à leurs derniers moments, les protéger contre toute pression religieuse du prêtre ou de la famille et leur assurer une mort paisible. Composer les cortèges civils devant accompagner au cimetière les sociétaires défunts.

Actuellement La Libre Pensée se divise en deux grandes Obédiences :

La première origine maçonnique, conservatrice et bourgeoise, s'appelle en France **l'Union fédérale des libres penseurs de France** et a pour organe la *Libre Pensée;* un de ses principaux animateurs est Lorulot, dont on connaît l'esprit anticlérical militant. Cette fédération française se relie à la Fédération Internationale de la Libre Pensée qui a transféré son siège de Bruxelles à Prague depuis 1930.

La deuxième est d'origine moscoutaire et se réclame du Credo marxiste. Elle s'appelle en France **l'Union des Libres Penseurs prolétariens** ou **l'Association des Travailleurs sans Dieu de France et des Tolonies.** C'est la section française de l'Internationale des Libres Penseurs prolétariens dont le siège et la direction sont à Moscou. Son journal est *La Lutte antireligieuse et prolétarienne*, 8, avenue Mathurin-Moreau, Paris (19e), ou 132, faubourg Saint-Denis.

C'est cette branche communiste qui est surtout florissante dans le Nord et le Pas-de-Calais, parmi les mineurs. Le Congrès de Lens du 1^{ee} février 1931 a constitué un Comité antireligieux et prolétarien « pour faire face à la coalition clérico-patronale qui, dans le bassin minier tente d'étouffer toute pensée libre et tout esprit de révolte du prolétariat. »

Cinquante sections de sans dieu sont formées dans le Nord qui comprennent plus de 2.000 adhérents. Un journal illustré antireligieux *Le Combat* est distribué abondamment. Le Congrés de 1933, 16 et 17 avril s'est tenu à Waziers.

Les deux Obédiences de la Libre Pensée ont essayé à diverses reprises de constituer un **front commun** contre « l'Eglise et le fascisme ». Des coalitions ont eu lieu à Brest, à Marseille, à Epinal, à Paris, etc. A Angers, en juillet 1933, contre le Congrès Eucharistique, un Comité d'action anticléricale fut constitué. Il réunit les organisations suivantes : **Libre Pensée, Loges maçonniques,** Amis de l'U. R. S. S., Groupes d'études sociales, Secours rouge international, Jeunesse socialiste, Parti socialiste, Union locale unitaire, Parti communiste.

Une première entente s'établit au Congrès de la Libre Pensée d'Angoulême des 13, 14 et 15 août 1933 :

Plate-forme d'action commune proposée par les Travailleurs sans Dieu, et acceptée par le Congrès d'Angoulême de la Fédération des Libres Penseurs :

1° Pour la suppression des relations diplomatiques avec le Vatican ;

2° Pour la dissolution de toutes les Congrégations légales et illégales, la confiscation de tous leurs biens au profit de la classe ouvrière ;

3° Pour la suppression de tout budget des cultes, aussi bien pour l'Alsace-Lorraine que pour les colonies, que pour les subventions aux sociétés de gymnastique ou autres aux missions, etc. ;

4° Pour la suppression de l'enseignement religieux à tous les degrés d'enseignement, aussi bien dans l'enseignement libre que dans l'enseignement d'Etat.

5° Pour l'interdiction des aumôniers militaires et du personnel religieux dans les prisons, les hôpitaux, les écoles et tous les établissements d'Etat ;

6° Pour la lutte contre toutes les formes d'activité des Eglises et en particulier contre leurs organisations sociales ;

7° Pour l'amnistie intégrale des emprisonnés... ;

8° Pour la lutte contre la guerre que préparent les Eglises, sur la base de la déclaration commune du Congrès d'Amsterdam ;

9° Pour la lutte contre le fascisme dont les Eglises sont complices sur la base du Congrès de Pleyel ;

10° Pour la défense du bastion de l'athéisme, l'U. R. S. S. contre les attaques du Pape, des Eglises...

(*Lutte, août* 1933.)

Mais bientôt des divergences apparurent entre les deux Obédiences, comme elles existent entre Franc-Maçonnerie et Communisme. On ne fait front qu'occasionnellement contre l'ennemi commun, et chaque tendance prétend bien faire l'unité à son profit. Bien entendu le soi-disant fascisme de droite fait naître actuellement des occasions locales de rapprochement — et ce sera l'alliance sous l'égide maçonnique avec tous les groupements de gauche.

La Fédération des Anciens Combattants républicains (F. N. C. R.) qui comprend 250.000 membres, est présidée par le F∴ A. J. Fonteny, ancien membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient. Elle est entièrement encadrée de F∴-M∴. Y militent en particulier, le F∴ Grisoni, député de la Seine, le F∴ Jean Sennac, qui présida, en juin 1933, le Congrès départemental de la Fédération de la Seine-et-Oise, et a fondé le journal intitulé *Le Républicain jacobin*; le F∴ Cudenet, rédacteur en chef de ce journal, fort intéressant à consulter, écrit la R. I. S. S. (1) sur l'activité révolutionnaire des Maçons, groupés dans diverses sociétés profanes.

La F. N. C. R. entre dans le vaste rassemblement antifasciste opéré par la Maçonnerie.

Au moment même, où toutes les associations ou partis de gauche et d'extrême gauche organisent leurs formations de lutte, il serait indispensable que la F. N. C. R. se joigne au mouvement et au besoin

(1) *Voir n° du 15 juillet* 1933.

en prenne la tête. Les militants de la 18e section de la F. N. C. R. réunis en Assemblée mensuelle le 12 juin 1933 :

Demandent instamment au Comité central de la F. N. C. R. de prendre des dispositions définitives dans ce sens, félicitent la 13e section de son initiative, expriment leur sympathie aux victimes des violences fascistes et insistent auprès des 250.000 camarades de la F. N. C. R. de France et des colonies pour qu'ils mènent le bon combat, afin de défendre les libertés républicaines menacées.

(*Le Républicain jacobin, n*° 23, 15-25 *juin* 1933.)

Le Syndicat National des Instituteurs, ainsi que **les syndicats de fonctionnaires**, qui exercent une si grosse influence dans la vie de la nation à l'heure actuelle sont, de notoriété publique, le terrain d'élection de la Maçonnerie. Ils constituent entre ses mains des leviers puissants pour faire pression sur le gouvernement et noyauter efficacement toutes les administrations publiques, dont nous parlerons plus loin.

Si l'on parcourt une liste quelconque de Francs-Maçons, par exemple celle des délégués au Convent de 1932 du G.·. O.·. de France, on est frappé de la proportion des fonctionnaires qui font partie des Loges. Citons quelques noms :

Délégués des Loges de Paris.

Agni : Radiguer, professeur.
Akademos : Loewe, professeur.
Les Amis de la Toérance : Dubuisson, colonel en retraite.
Les Amis du Progrès : Rapin, surveillant de la voirie départementale ;
Anatole France : Joyeux, instituteur ;
Arts et Métiers : Lombard, ingénieur A. et M.
L'Avenir : Terriet, retraité.
La Clémente Amitié : Breuder, chef de Service de la Préfecture de la Seine.
La Démocratie maçonnique : Josse, professeur.
L'Etoile de l'Avenir de Seine-et-Oise : Deluras, administrateur des Services civils.
L'Etude : Pélissier (Louis), chef adjoint de la main-d'œuvre nationale.
L'Evolution : Jussiaux, employé au P. L. M.
Expansion française : Petonnet, inspecteur des Contributions directes.
La Fédération Universelle : Jacquemin, rédacteur principal au Ministère de l'Air.
France-Arménie : Marachian, fonctionnaire d'Etat en retraite.
France et Colonies : Haarbleicher, ingénieur général de la Marine.
Les Frères unis inséparables : Mabileau, professeur technique.
Les Inséparables du Progrès : Antonelli, député de la Haute-Savoie.
L'internationale : Caron (Georges), secrétaire de la Banque des Coopératives de France.
La Jérusalem écossaise : Museux, directeur de l'hospice de Levallois-Perret.
La Philosophie positive : Paul Perrin, député de Paris.
L'unité maçonnique : Eychène, officier supérieur en retraite.

Les Amis de l'Humanité : Argouges, rédacteur principal au Ministère des P. T. T.

Bienfaisance et Progrès : Charreton, professeur de lettres.

1793 : Bodiger , commis principal des P. T. T.

Les Etudiants : Parvillers, administrateur des Colonies, etc., etc.

Loges Banlieue et Province.

Alfortville. — L'aurore sociale : Bellanger, instituteur.

Bois-Colombes. — La Concorde : Bourguet, agent technique de la Marine.

Boulogne-Billancourt. — Vérité prime tout : Arnoux, retraité colonial.

Bourg-la-Reine. — L'Espérance : Moreau, instituteur.

Pantin. — Equité : Collaverix, conseiller général de la Seine.

Aix-en-Provence. — Les Arts et l'Amitié : Corriol, instituteur.

Aix-les-Bains. — L'Intimité : Simond-Cote, professeur honoraire E. P. S.

Ajaccio. — L'Emancipation Ajaccienne : Lebossé, inspecteur primaire.

Albi. — La Parfaite Amitié : Lavergne, chef de division à la Préfecture.

Alençon. — La Fidélité : Allain, chef de section principal Chemin de fer de l'Etat.

Alès. — Le Réveil des Cévennes : Pujade, agent technique Bureau d'hygiène.

Ambérieu. — La Fraternité Bugeysienne : Barbe, directeur honoraire d'école.

Angers. — Le Tendre Accueil : Cogne, directeur d'école ; Travail et Perfection : Variot, secrétaire Ecole des Arts et Métiers.

Annecy. — L'Allobrogie : Chappaz, directeur d'école.

Antibes. — Paix et Travail : Haye, professeur.

Arcachon. — L'Eternel Chantier : Pons, instituteur.

Arras. — Conscience : Collot, professeur honoraire.

Aubenas. — L'Espérance des Amis réunis : Lapierre, instituteur.

Auch. — Les Cadets de Gascogne : Dejean, contrôleur principal, receveur des Contributions indirectes.

Aulnay-sous-Bois. — Raison et Laïcité : Prudon, directeur d'école.

Avignon. — La Sincère Union et les Vrais Amis réunis : Pascal, inspecteur du Contrôle des Chemins de fer.

Barbézieux. — Les Amis réunis : Dupuy, instituteur en retraite.

Bar-le-Duc. — La Régénération : Cabret, directeur d'école.

Beaucaire-Tarascon. — L'Aurore sociale : Ferrenq, entrepreneur de Travaux publics.

Beausoleil. — Hélios : Laurent, instituteur.

Bedarieux. — Les Vrais Amis réunis : Luppart, receveur buraliste.

Besançon. — Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié réunies : Pesty, directeur des H. B. M. du Doubs.

Béthune. — L'Aurore de la liberté : Pignon, adjoint technique principal des Ponts et Chaussées.

Béziers. — L'Action sociale : Tourrenc, professeur de l'enseignement technique ; La Réunion des Amis choisis : Malbosc, instituteur

Bordeaux. — Les Chevaliers de la Fraternité : Farges, inspecteur primaire ; La Concorde : Pointet, directeur d'école ; L'Etoile du Progrès : Domet, receveur des Hospices civils de Bordeaux ; Les Françaises et les Neuf Sœurs réunies : Macé, secrétaire du Tribunal de simple police.

Boulogne-sur-Mer. — L'Amitié : Huin, inspecteur d'enseignement primaire.

Bourges. — Travail et Fraternité : Ingénieur du service vicinal.

Brignoles. — L'Ecole de la Sagesse : Raybaud, instituteur.

Brive. — La Fraternité : Sosson, ingénieur, inspecteur du Travail.

Caen. — Thémis : Mériel, directeur d'école.

Cahors. — Le Phare du Quercy : Lafargue, instituteur.

Calais. — Indépendance et Progrès : Paul Caron, professeur.

Chalon-sur-Saône. — Les Vrais Zélés : Vincent, receveur des P. T. T.

Châlons-sur-Marne. — La Bienfaisance chalonnaise : Poittevin, député de la Marne.

Chambéry. — L'Espérance savoisienne : Dumont-Girard, directeur d'asile d'aliénés.

Charleville. — La Fraternité : Bozzi, professeur de lycée.

Chartres. — Marceau : Marcel Pélissier, chef de bataillon d'aviation.

Châteaudun. — Les Temps futurs : Marcy, professeur.

Châteaüroux. — La Gauloise : Luquet, professeur.

Château-Thierry. — Jean de la Fontaine : Guéret, directeur d'école.

Châtellerault. — L'Avenir : Aubertie, inspecteur du Travail.

Chaumont. — L'Etoile de la Haute-Marne : Moiton, architecte.

Cherbourg. — Solidarité : Varangue, professeur.

Chinon. — Les Enfants de Rabelais : Brault, juge de Paix.

Clairac. — Espérance et Fraternité : Gardes, contrôleur Métr. des P. T. T.

Compiègne. — Le Mont Ganelon : Letonturier, professeur.

Condom. — L'Auguste Amitié : Gouragne, inspecteur honoraire des Chemins de fer.

Cosne. — Philanthropie et Progrès : Goudinaux, directeur d'école.

Creil. — La Sincérité fraternelle : Audebez, directeur d'école.

Dieppe. — Le Phare de la liberté : Botte, professeur d'anglais.

Dijon. — Solidarité et Progrès : Echerd, professeur.

Dôle. — Le Val d'amour : Fayaud, avocat-maire.

Draguignan. — L'Egalité : Aiguier Commis d'inspection académique.

Evreux. — Tolérance et Sincérité : Peyret, instituteur.

Foix. — La Fraternité latine : Galy, instituteur.

Fontenay-le-Comte. — Le Réveil vendéen : Bourou, directeur d'école.

Forges-les-Eaux. — L'Emancipation Brayonne : Terrade, directeur d'école.

Gaillac. — Orion : Douzal, juge de Paix.

Gap. — Les Amis des Hautes Alpes : Pascal, professeur.

Marseille. — Les Amis du Travail : Varese, directeur d'école ; La Parfaite Sincérité : Tristant, directeur d'octroi en retraite ; La Parfaite Union : Poitevin (E.), vérificateur d'octoi ; Réunion des Amis choisis : Vigroux, surveillant général d'Ecole supérieure ; Union des Rites : Mariani, directeur d'école ; Vérité réforme : Jullien, machiniste à l'Opéra municipal de Marseille.

Montauban. — La Parfaite Union : Dulant, professeur.

Montbéliard. — Les Amis éprouvés : Belay, industriel et maire.

Montpellier. — Egalité et Travail : Clavel, commis en service de santé.

Moulins. — Equerre : Clermont, professeur d'Ecole primaire supérieure.

Nancy. — Saint-Jean de Jérusalem : Renard, économe du Lycée.
Nantes. — Paix et Union et Mars et les Arts réunis : Guilhard, directeur d'école.
Narbonne. — La Libre Pensée : Dagani, administrateur des colonies.
Nevers. — L'Humanité : Auclair, directeur honoraire du Service des Enfants assistés de la Seine.
Nimes. — L'Echo du Grand Orient : Eloy-Vincent, directeur d'école.
Orléans. — Etienne Dolet : Poirier, directeur d'école.
Pacy-sur-Eure. — Union et Progrès : Boucher, chef de Bureau, Préfecture de l'Eure.
Périgueux. — Les Amis persévérants et l'Etoile de Vésone réunis : Ameline, inspecteur de l'enseignement.
Pontoise. — Les Amis du Peuple : Bagne, ingénieur des P. T. T.
Remiremont. — Le Travail : Cattier, directeur d'école normale.
La Roche-sur-Yon. — La Fraternité vendéenne : Auguste Bonnet, directeur de la Caisse primaire départementale A. S.
Saint-Jean-d'Angély. — L'Egalité régénérée : Benurand, directeur Office Régional d'enseignement cinématographique du C. E.
Le Touquet, Paris-Plage. — Morinie : Wibaux, médecin, directeur des sanatoria publics.
etc..., etc..., etc...

Nous ne donnons ici en exemple qu'une partie de la liste prise au hasard pour ne pas allonger le travail. Les fonctionnaires de l'enseignement y ont une prépondérance marquée. On sait que les Frères Glay, Marceau Pivert, Lapierre, Marcel Giron, Giraud, etc., sont à la tête du Syndicat National des Instituteurs (1).

Dès que se fonde un nouveau service administratif, comme celui des Assurances sociales par exemple, les Frères s'y installent aussitôt.

Les Rotary-clubs qui réunissent des commerçants, des industriels, des agriculteurs, des représentants de toutes les professions libérales, des médecins, des savants, artistes, en un mot, toutes les situations sociales et même administratives ont des liens nombreux avec la Maçonnerie ; celle-ci opère par eux le noyautage des grandes firmes et des plus hautes situations. Il se crée ainsi dans chaque ville un collège groupant les autorités sociales de l'endroit, se réunissant chaque semaine, dans des réunions fraternelles et fructueuses.

Les Rotary-Clubs forment une organisation internationale qui groupe dans le monde entier 150.000 membres et qui a

---

(1) Citer quelques noms est insuffisant. La pénétration maçonnique dans les administrations et l'enseignement sera l'objet d'un autre ouvrage.

été fondée par le F∴-M∴ Harris. A ce titre, nous n'aurions pas à nous en occuper ici, si elle n'avait une filiale française très prospère qui se recrute même parmi des catholiques.

Le Rotary, organe officiel des Rotary Clubs de France, dans son numéro de janvier 1933, donne le tableau de la situation des clubs français. Au mois de décembre 1932, l'Association rotarienne comptait 46 clubs répartis sur le territoire français et 4 en Afrique du Nord, comprenant 1.637 membres inscrits. Les deux plus importants étaient celui de Paris avec 214 membres inscrits et celui de Lyon avec 121 membres. Dans le seul mois de décembr 1932, ces cinquante clubs ont tenu 138 réunions. Si l'on se rappelle que chacun des groupes locaux n'admet légalement, dans chaque région, qu'un représentant pour chaque profession ou situation, on constatera que par les Rotary-clubs, la F∴-M∴ entre en contact avec l'élite dirigeante.

Le grand but que nous nous sommes fixés, dit Harris, et que nous voulons ardemment atteindre, est de stimuler et de promouvoir l'entente, la bonne volonté et la paix universelle.

Sous prétexte de tolérance, d'idées larges, la philosophie rotarienne met toutes les religions sur le même pied. Le Rotarien, quelle que soit sa religion, doit, comme rotarien, adopter un code moral spécial, qui fait abstraction de toutes les religions positives, et se prétend au-dessus d'elles exactement comme le fait la F∴-M∴.

L'inspiration du Rotary est dans l'ensemble, une inspiration maçonnique. Il suffit de lire le code moral rotarien, pour voir comment il est fondé sur une conception de la vie morale très éloignée de la conception spirituelle et chrétienne. Tout se réduit à un utilitarisme individuel masqué par un vague idéal humanitaire.

La société des coopératives de consommation est à la fois d'inspiration et de direction maçonnique et socialiste. Nous montrerons, dans le chapitre sur la Démocratie sociale, comment la secte entend se servir des coopératives pour son œuvre.

Les coopératives ont fondé, en 1930, le « Comité national des loisirs », qui a un grand rayonnement sur la classe populaire, sous le couvert d'organiser ses loisirs. Ce Comité a son siège, 5, avenue de la République, à Paris (1). Il a pour Président le F∴ Justin Godart, ancien ministre, sénateur du Rhône, et pour Secrétaire général, le F∴ Auguste Fauconnet. Parmi les listes du Conseil d'administration, on a pu relever 11 noms de Francs-Maçons.

---

(1) Voir *Revue des Lectures*, 15 juin 1933.

Le Comité national a pris un développement considérable; il a créé des « Comités locaux de loisir » qui dépassent actuellement la centaine. Il a établi comme organes d'action :

Un office des centres de culture dont le fondateur est le F∴ Camus, architecte ;

Un office de la décoration du foyer ;

Un office des jardins ouvriers ;

Un office des spectacles et fêtes populaires ;

Un office technique des loisirs sportifs, dont le secrétaire est le F∴ Albert Guilleni ;

Un office des centres photographiques ;

Une ligue des auberges de la jeunesse ;

Un Comité républicain de radio-diffusion ;

Un institut de perfectionnement professionnel et social ;

Une agence de voyages, l'Agence Coop, dont le directeur est le F∴ Caron ;

Une société coopérative d'hôtels et de stations de vacances, les hôtels Coop ;

Un office du cinéma.

Il a groupé déjà plus de cent sociétés adhérentes qui représentent un million de familles.

La propagande maçonnique, encore plus masquée ici qu'ailleurs, peut étendre au loin ses antennes et « latomiser » à leur insu, les milieux familiaux les plus divers qui n'ont aucune conscience et par conséquent aucune méfiance de l'action qui s'exerce sur eux par ce moyen.

La Fédération Nationale de la Mutualité.

Le plus grand nombre de Sociétés de Secours Mutuels a été fondé, au XIXe siècle, bien avant la loi du 1er avril 1898, par des catholiques bien souvent. Mais ces petites sociétés fort nombreuses ont été peu à peu envahies et contrôlées par les F∴ M∴ qui en ont assujetti la majorité à un contrôle supérieur. La majorité des sociétés a été groupée, en effet, dans les Unions départementales mutualistes presque toutes présidées et dirigées par les F∴ M∴ Les Unions départementales à leur tour, rassemblées en une Fédération nationale de la mutualité, organisme exclusivement maçonnique. Actuellement, le Président de cette Fédération est le F∴ Léon Heller, un vice-président est le F∴ Grasset, également président de l'association mutualiste du travail. Léon Heller est d'ailleurs une cheville ouvrière, il est président de la Fédération mutualiste de la Seine (Union départementale), président de la Caisse interdéparte-

mentale de Seine et Seine-et-Oise pour les Assurances sociales, président de l'Union des Caisses de la région parisienne, vice-président de la Conférence internationale des Unions de Sociétés mutuelles, vice-président du Conseil supérieur de la Mutualité, vice-président du Conseil supérieur des Assurances sociales. Il était vice-président de la Renaissance sanitaire, affaire suspecte lancée par lui et par le F∴ Gaston Roussel. Il faut ajouter que le F∴ Gaston Roussel après avoir été directeur de la Mutualité, fut nommé directeur général de la Mutualité et des Assurances sociales, mais on a dû lui retirer ce poste administratif, après maintes histoires. De même, l'ancien président de la Fédération nationale de la Mutualité, le F∴ Georges Petit, devenu président de l'Union départementale mutualiste du Nord y a moins bien terminé sa carrière.

On ne sera pas surpris que, dans ces conditions, les services administratifs des Assurances sociales aient été envahis par une nuée de Frères. Le contrôleur en chef des Assurances sociales est le F∴ D[r] Sibut ; le directeur du Service interdépartemental de Seine et Seine-et-Oise, le plus important de beaucoup, est le F∴ Louis Doignon, Grand Maître de la Grande Loge de France ; le président de la Commission des Assurances sociales à la Chambre est le F∴ Arsène Fié ; à la direction générale des Assurances sociales ; le F∴ Gaston Roussel a été remplacé par le F∴ Tomasini. On voit que toutes les commandes sont assurées.

Les chantiers solidaires ou compagnonnages sont plus spécialement appliqués à la propagande maçonnique dans le monde ouvrier. La F∴-M∴ n'a jamais été très enthousiaste à recevoir le prolétaire dans ses foyers et elle reste une société de bourgeois.

Mais pour son règne, peut-elle négliger la propagande ouvrière, la mainmise sur le monde ouvrier ? Elle s'y efforce par les syndicats — dont nous parlerons dans le chapitre sur la Démocratie sociale — et par les sociétés de compagnons.

En 1893, dans son numéro du 31 janvier, le *Radical* publiait cet article sur une création du F∴ Blatin, ancien député de Clermont-Ferrand, et plus tard, en 1895, Grand Commandeur du Collège des Rites :

> Sous la dénomination : les Chantiers solidaires de la République, le Dr Blatin a résolu d'adapter à la France l'Association des Chevaliers du Travail d'Amérique.
>
> Depuis plusieurs mois, à Paris et dans les départements, le Dr Blatin a réussi à organiser plusieurs groupements de ce genre.
>
> L'œuvre nouvelle participe à la fois à la Franc-Maçonnerie à

> laquelle elle emprunte un rituel non similaire, mais analogue, le symbolisme philosophique et une discipline hiérarchisée.
>
> De plus, chaque nouvel adhérent doit prêter un serment très complexe, inscrit à la première page d'un registre sur lequel il appose sa signature, le jour de sa réception. C'est le livre des serments.
>
> La nouvelle œuvre a de commun avec les groupes de la Libre-Pensée, sa morale altruiste et antagoniste de la morale chrétienne, son organisation absolument rigide, au point de vue des devoirs de ses membres, et son but est d'opposer ses groupes aux fameux cercles catholiques.
>
> Enfin, comme les Comités électoraux, les Chantiers se lanceront bravement dans l'arène électorale, auront leurs candidats et exerceront une action politique dans le sens démocratique et social, la force de l'œuvre nouvelle résidera, d'après le Dr Blatin, son initiateur, dans sa grande cohésion, dans les principes absolus de fraternelle solidarité qui uniront entre eux tous ses membres.
>
> Les dames sont admises au même titre que les hommes et même peuvent faire partie des Comités d'administration. Elles travaillent avec les compagnons à la propagande des idées républicaines et à la recherche de la solution des problèmes sociaux.
>
> Cette organisation démocratique pourra, ainsi l'espèrent ses fondateurs, et nous le désirons avec eux, lutter enfin avec l'organisation catholique encore si puissante et qui met tant d'obstacles à l'émancipation intellectuelle et sociale de la France.

Cette idée personnelle du F∴ Blatin a été précisée par la Maç∴ dans une de ses Assemblées générales :

> Les compagnonnages sont aussi de précieux auxiliaires qu'il importe d'attirer à nous au même titre que les libres-penseurs.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1897, p. 171.)

La pensée foncière de la Maçonnerie, c'est que ces compagnonnages peuvent lui être d'un grand secours dans les périodes de trouble et les aventures révolutionnaires.

Il y a bien longtemps qu'elle a cherché à mettre la main sur ces sociétés d'ouvriers et d'artisans dont elle se prétend issue ; la Franc-Maçonnerie opérative étant, paraît-il, à l'origine de la Franc-Maçonnerie spéculative. Il n'est pas rare de trouver des insignes de compagnon ouvrier ornés des attributs maçonniques ; les cérémonies, les rites, les symboles, appellations et abréviations des Compagnons ont une grande analogie avec ceux des Francs-Maçons.

Il y aurait une étude vraiment curieuse et suggestive à faire sur ces sociétés corporatives secrètes, si florissantes dans l'ancienne France et qui subsistent encore aujourd'hui plus ou moins pénétrées d'esprit maçonnique, assez souvent à l'insu même de leurs nombreux adhérents.

Il existe actuellement la Confédération compagnonnique des Devoirs et Devoirs de Liberté, qui a son siège, 161, avenue Jean-Jaurès, à Paris. Elle réunit dans son sein les enfants de Salomon, ceux de Maître Jacques et les disciples du Père Soubise perpé-

tuellement en lutte autrefois. L'organe mensuel de cette Confédération est le *Compagnon du Tour de France*, 16, rue des Quatre-Vents, Paris (6e), dont la rédaction et l'administration est confiée à :

Larret Valentin. C∴ Ch∴ D∴ D∴ D∴ L∴.

Lisez : Compagnon Charpentier du Devoir et Devoir de Liberté.

Lévêque Jean. C∴ M∴ F∴ D∴ D∴

Lisez : Compagnon Maréchal Ferrant du Devoir.

Ondet André. C∴ S∴ B∴ D∴ D∴

Les abonnements doivent être adressés au C∴ Saunier, 6, rue Emile-Lepeu, Paris (11e).

Ces Compagnonnages existent dans beaucoup de corps de métiers. En voici quelques exemples :

Charpentiers du Devoir,
Charpentiers du Devoir de Liberté,
Charrons et Menuisiers en voiture de Devoir,
Menuisiers et serruriers du Devoir de Liberte.
Menuisiers et aspirants du Devoir,
Boulangers du Devoir,
Compagnons selliers et bourreliers du Devoir,
Maréchaux ferrants du Devoir,
Compagnons Passants charpentiers,
Couvreurs du Devoir,
Cordonniers du Devoir,
Tailleurs de pierre,
Selliers-carrossiers du Devoir,
Tisseurs-ferrandiniers du Devoir.
Blanchers-chamoiseurs,
Vanniers,
Teinturiers,
Chapeliers,
Cordiers,
Tanneurs-corroyeurs,
Tondeurs de drap, etc...

Voici à titre d'indication le nombre des Sociétaires des Maréchaux-Ferrants du Devoir, au 31 décembre 1933.

Paris	16	148	14	178
Lyon		42	6	48
Marseille	2	37		39
Bordeaux	4	56	9	69
Nantes	5	78	16	99
Tours	52	138	39	229
Angers		31	1	32
Orléans	5	34		39
Agen		5		5
La Rochelle		11		11
Avignon		17		17
Nîmes		16		16
Béziers	3	10	14	27
	87	623	100	810

La F∴ M∴ a formé au sein des Compagnonnages un groupe exclusivement composé de Maçons. « Le Groupe fraternel des Compagnons du Tour de France ».

Cercles et Universités populaires.

Dès 1894, on voit se former un cercle populaire des Amis de l'Enseignement laïque, dont l'origine ne laisse aucun doute d'après cette circulaire :

Cercle populaire des Amis de l'Enseignement laïque, fondée le 7 mai 1890 ; *siège social,* 5, *rue Payenne.*

Paris, le 20 novembre 1894.

Monsieur,

Le cercle populaire fait un appel fraternel à notre groupe, dont le but est de combattre le cléricalisme. Notre association pense que la principale citadelle à enlever à nos ennemis, c'est leur prétendu droit à l'enseignement...

Pour arriver à ce résultat, **il est nécessaire que toutes les Loges et tous les groupes de libre-pensée** consentent à élaborer en commun un même plan de campagne.

Dans ces conditions, il serait possible d'organiser dans un grand nombre de villes, des cours du soir, des conférences avec projections, des patronages et d'éditer nous-mêmes des images républicaines et des livres de prix.

(*Circulaire publiée le* 4 *mars* 1895, *par le journal « L'Autorité ».*)

Le Cercle populaire d'enseignement qui avait son siège à Paris, 13, rue Grange-Batelière, faisait connaître ainsi son programme :

T∴ C∴ FF∴, T. C. V.,

Tous ceux qui savent apprécier la raison d'être de la Maçonnerie, son but, ses moyens d'action..., tous ceux, enfin, qui aiment notre institution, regrettent que son influence ne soit pas décisive.

Désireux de lui voir reprendre dans le monde la place qu'elle mérite, tous voudraient qu'elle dirigeât d'une façon discrète, mais efficace, l'éducation et l'instruction.

Poursuivant, par tous les moyens légaux, l'unité d'éducation avec l'idéal social, substitué à l'idéal religieux, le Cercle populaire se propose, par ses cours du soir, par ses conférences, par ses publications, de préparer les esprits à bien comprendre l'évolution sociale qui doit faire du travail la seule base et la vraie loi morale de la société future et de la solidarité, non seulement un principe, mais un droit pour tous inscrits dans la loi.

(*Revue maçonnique, Novembre-Décembre* 1897, p. 230.)

Les Convents s'expriment catégoriquement sur cette question et entendent bien diriger l'éducation populaire :

Voici le vœu présenté au Convent de 1900 :

1° Le Grand Orient de France décide que l'enseignement encyclopédique populaire sera organisé par le Conseil de l'Ordre qui éla-

borera le plan rationnel de cet enseignement (science physique, naturelle, historique, politique, philosophique littérature ;

2° Cet enseignement sera répandu par des conférences publiques et des cours organisés par les Loges ;

3° Pour rendre aux Loges leur tâche plus aisée et plus féconde, le G.·. O.·. fera rédiger et imprimer, conformément au plan arrêté, une série de conférences ou leçons qui seront envoyées aux Loges et serviront de thèmes aux conférenciers.

4° Le G.·. O.·. aidera les Loges dans l'achat ou le prêt de lanternes à projections et de vues sur verre ;

5° Des morceaux choisis de prose ou de vers seront réunis et catalogués au G.·. O.·. pour être envoyés aux Loges et faciliter la partie de l'enseignement.

Ce vœu, mes FF.·., vise un mouvement qui se produit autour de nous, qui est excellent et que la Maçonnerie doit protéger...

(*Convent G.·. O.·.*, 1900, p. 157 à 160.)

On sait le développement qu'ont pris, depuis, les Cercles et Universités populaires et le parti qu'en tirent aujourd'hui les différents groupes politiques de gauche qui ont chacun leurs instituts populaires.

Au Grand Orient fonctionnent encore les cours commerciaux et de sociologie scientifique pour adultes qui ont pris naissance en 1871. Lorsque le F.·. Édouard Bordier mourut, voici en quels termes on fit son oraison funèbre au Convent de septembre 1929 :

Avant tout, il était Maçon, et c'est **parce qu'il était pénétré de ses obligations maçonniques qu'il s'extériorisa en collaborant à toutes les œuvres d'éducation et d'émancipation sociales..**

Son plus beau titre de gloire fut **l'organisation des cours commerciaux du Grand Orient de France,** œuvre qu'il entoura de ses soins les plus vigilants et dont il conserva la présidence jusqu'à sa mort.

(P. 343-44.)

Une Fédération des associations d'enseignement populaire, sous l'égide de la Maçonnerie, a été constituée ; elle était présidée par Painlevé. Elle comprend, selon le bulletin hebdomadaire de 1924, n° 444 :

L'Association philomatique,
L'Association philotechnique,
L'Association polytechnique,
L'Association polymathique,
Le Cercle populaire de l'enseignement laïque,
L'Union française de la jeunesse,
Cours du Grand Orient,
Association Léopold Bellan.

c) Le système capillaire maçonnique.

La pénétration dans les Administrations et la prise des situations clés.

L'infiltration maçonnique dans la démocratie française s'opère non seulement par les partis politiques, les grandes ligues de propagande et les groupements variés qui gravitent autour de la secte ; mais plus pénétrante encore, elle se ramifie en de multiples canaux et atteint les couches les plus diverses, les plus profondes, les plus éloignées du corps social. Tous les FF∴ qui ont pris conscience du rôle que la Maç∴ veut leur voir assumer, se font propagandistes dans toutes les situations, les fonctions et les milieux sociaux qu'ils peuvent atteindre.

Partout où ils se trouvent, ils ont pris l'engagement d'agir en Maçons, c'est-à-dire d'une façon occulte, mais dominante pour les intérêts de la secte.

Par eux, la Franc-Maçonnerie veut opérer la main-mise sur les fonctions administratives et sociales et établir solidement son influence secrète mais trop réelle dans tous les milieux sociaux.

Que le fonctionnarisme qui tient en mains tous les rouages d'un pays, soit la pensée essentielle de la F∴-M∴, quelle y pousse ses adeptes, il faudrait être aveugle pour n'en point être convaincu.

C'est sa pensée et sa tactique de toujours.

Il est intéressant d'en recevoir la confirmation de sa bouche :

Au congrès des Loges du Centre en 1894, un certain F∴ Fruit, plus tard sous-préfet à Segré, appuyait une motion dont il devait plus tard recueillir le bénéfice :

> Il est nécessaire que ceux de nos FF∴ qui sont au pouvoir placent le plus de FF∴ possible à leur suite, dans les Ministères, à la tête des différentes administrations, des services les plus importants.
>
> (*Compte rendu, notes complémentaires.*)

En 1929 et en 1932, la Franc-Maçonnerie donne la même directive de noyautage organisé de toutes les organisations publiques :

1929 :

> Je prétends que **si nous identifions l'idée de la République, avec l'idée de Maçonnerie, nous avons en premier lieu l'impérieux devoir de noyauter les Ministères et les Administrations publiques.** (*Applaudissements.*)

C'est une formule intolérante, c'est la formule jésuitique, mais elle a donné des résultats !

J'ai entendu, dans mon propre At.·., le F.·. Antériou reconnaître que son action au Ministère des Pensions était viciée par la présence de certains directeurs et chefs de bureau.

Dans la plupart des cas, si nous pouvions... **noyauter les administrations,** nous obtiendrions des résultats tangibles.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 183.)

Actuellement, **il est possible que le Grand Orient ait une action efficace auprès des grandes directions.** Mais je ne limite pas ma formule au Conseil de l'Ordre. Le Grand Orient a une action spécifique à Paris, mais nous-mêmes dans nos Orients, nous avons une action à exercer **auprès des chefs des services locaux.** Nous devons toujours, quel que soit le danger qui puisse s'attacher à nos interventions, avoir le courage maçonnique d'intervenir et de soutenir nos FF.·. . (*Applaudissements.*)

C'est donc une première proposition que je vous soumets, comme addition aux conclusions de la Commission : **noyautage organisé auprès des Administrations publiques,** en laissant au Conseil de l'Ordre le soin d'établir les modalités d'application.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 183.)

1932 :

La Commission entend qu'il est temps d'agir effectivement dans les grandes sociétés — les administrations privées ou publiques, si nous ne voulons pas être totalement éliminés des postes et des situations dirigeantes. Qu'on ne veuille point voir dans cette suggestion un besoin de domination ou des questions d'intérêt matériel. Nous sommes, en effet, obligés de constater que si demain un mouvement social nécessitait de notre part la prise en mains de certaines administrations, comme les finances, les chemins de fer, les mines et l'armée, on trouverait difficilement les éléments nécessaires pour en assumer la direction. Que deviendrions-nous par exemple, si les 13.000 adhérents à l'Union sociale des ingénieurs catholiques, au nom de Dieu, du Pape ou de tout autre, refusaient leur concours. Il est indispensable **de considérer en face cette nouvelle forme de péril noir et d'aider la formation de tous groupements maçonniques, ayant pour but d'endiguer les efforts de ceux qui cherchent à accaparer les services-clés.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 57.

La propagande maçonnique dans le monde profane devra particulièrement s'exercer sur :

2° **Les groupements corporatifs et les administrations.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 53.)

La Franc-Maçonnerie a particulièrement réussi dans cette tâche et a su mettre ses adeptes aux leviers de commande de toutes les administrations. Dès 1886, le Président de l'Ordre se félicitait avec tous ses Frères d'y être parvenu :

Tous nous avons compris qu'il fallait faire appel à toutes les bonnes volontés maç.·., à la force maç.·. tout entière. **Nos institutions sont**

aujourd'hui d'une façon toute naturelle entre les mains des F∴-M∴ de France, dont la plupart sont les représentants du Parlement de la République.

Nous avons fait appel à tous ces représentants de l'idée maç∴, de l'idée politique républicaine de la France (1) et nous leur avons dit : **le moment est venu d'agir.** Tous se sont rendus à cet appel ; **alors on a commencé cette propagande nouvelle,** que nous allons continuer d'une manière plus énergique cette année, **le propagande des idées maçonniques représentées par les hommes qui ont le plus d'autorité dans notre pays,** par les hommes qui représentent la République française.

(*Convent G∴ O∴*, 1886, p. 548.)

Cette conquête administrative s'opère à toutes les époques par une double tactique : **tactique d'épuration** et **tactique de mise en place** des Frères par les hommes au pouvoir.

Constamment, dans tous les Convents, les Loges se plaignent de ce qu'elles appellent « la cléricalisation des administrations publiques » car elles ne sont jamais satisfaites de la part du lion faite aux anticléricaux ; elles réclament d'abord à grands cris la défense des frères soi-disant brimés.

En 1929, alors que les administrations sont peuplées de F∴ M∴ voici les plaintes qu'elles font entendre :

Nous devons nous rendre compte de la difficulté de la situation. Notre F∴ Ramadier nous l'a montré hier et vous avez senti combien le danger était grand par suite **de l'infiltration progressive de l'élément clérical dans les organisations de la République.**

D'autre part, que pouvons-nous faire, quelles réformes pouvons-nous obtenir avec un Parlement comme celui que nous avons à l'heure actuelle ?

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 148.)

Les bureaux ont été peuplés de créatures de M. Léon Bérard. On a remplacé, dans l'administration, des hommes qui étaient bons républicains par d'autres qui le sont beaucoup moins.

Les temps sont révolus où **un Buisson, directeur de l'enseignement primaire choisissait** comme directeur, d'école normale, comme inspecteurs d'Académie, comme professeurs d'école normale, de bons républicains, **et peut-être souvent, de préférence, des Maçons.**

(*Convent G∴O∴*, 1929, p. 165.)

Non seulement, on chasse les républicains, mais il est encore un fait plus grave qui est peut-être inconnu. Si vous consultez l'annuaire des écoles normales, vous apercevrez qu'à la faveur de la loi Roustan, on a fait mieux. Sous prétexte de rapprocher les couples, les Ecoles normales d'instituteurs sont de plus en plus envahis par les femmes, c'est-à-dire par les êtres les plus sensibles aux attaques de l'Eglise. Il y a là un nouveau danger.

---

(1) A noter l'alliance constante de ces deux termes, idée maçonnique et idée républicaine.

Les administrateurs républicains ? Ah ! savez-vous que, dans certains départements, peut-être ceux où la réaction est maîtresse, il y a des inspecteurs d'académie qui soutiennent l'enseignement libre contre l'enseignement laïque ?

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 165-66.)

La Commission a été saisie du vœu suivant adopté par le Congrès des Loges du sud-est :

La L.˙. la Cité future, O.˙. d'Orange émue des mesures disciplinaires trop rigoureuses qui ont frappé certains fonctionnaires « de gauche » pour délit d'opinion, exige des Pouvoirs publics **le respect du droit d'opinion de tous les fonctionnaires.**

La Commission prend acte du vœu émis par le Congrès des Loges du sud-est et considérant, conformément à la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, que nul ne peut être inquiété pour ses opinions, demande à nouveau au Conseil de l'Ordre d'intervenir **dans la mesure de ses moyens** auprès des Pouvoirs publics pour **défendre les fonctionnaires francs-maçons,** injustement frappés de mesures disciplinaires à la suite de la manifestation de leurs opinions.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 228.)

... R.˙. L.˙. Saint-Jean des Arts de la Régularité, Or.˙. de Perpignan.

Que la G.˙. L.˙. de France entreprenne une action énergique, tant auprès des Pouvoirs publics qu'auprès d'hommes politiques, qui sont nos amis, **contre la cléricalisation des Administrations publiques.**

La R.˙. L.˙. 422, l'Action Ecossaise, Or.˙. de Toulon, appuie ce vœu que la G.˙. L.˙. de France détermine et **qu'elle applique les moyens les plus propres** à défendre dans chaque cas particulier, **les FF.˙. qui auront été brimés** et particulièrement dans l'administration du Ministère des Affaires étrangères.

Au nom de la Commission, le rapporteur répond : « Mes TT.˙. CC.˙. FF.˙. c'est ce qui est fait chaque fois qu'une preuve est fournie, permettant l'intervention. »

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 416.)

1° Aussi, les Loges, d'accord avec le Conseil de l'Ordre, réclament-elles à grands cris l'**épuration de toutes les administrations publiques.**

En 1886 :

Toute mère doit aimer sa fille, la France maçonnique doit aimer la République et le but de ses efforts doit tendre à réduire à l'impuissance ceux qui voudraient s'opposer à son développement et à sa marche progressive.

Les ennemis de la République veulent attenter à son existence, opprimer sa conscience, flétrir son honneur (1). Nous étendrons, comme le ferait une mère veillant sur sa fille, nos mains unies pour parer les coups que l'on voudrait porter à notre enfant et pour écarter loin d'elle les traits dont on la menace.

---

(1) Les Francs-Maçons fabriquent toujours un complot imaginaire pour justifier les mesures de rigueur qu'ils veulent prendre.

Les ennemis de la République se sont introduits dans les postes officiels, ils détiennent les emplois, ils occupent les fonctions (1) et tout salariés qu'ils sont par la République française, ils la combattent d'une façon d'autant plus dangereuse qu'ils l'attaquent dans le corps même de la place.

Nous ne défendrons pas seulement la République, mais nous défendrons notre Ordre et par conséquent nous-mêmes individuellement (2), **en réclamant** une mesure de défense nécessaire une mesure de protection tutélaire, une mesure de salut : **l'épuration du personnel.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1886, p. 538.)

En 1888 :

Vœu présenté et adopté ·

L'Assemblée générale,

Considérant qu'à Paris et dans les départements, les fonctionnaires et spécialement ceux d'entre eux qui appartiennent à la F.·.-M.·. sont souvent l'objet de tracasseries injustifiables, à la suite de plaintes portées contre eux par des réactionnaires ou par de soi-disants républicains.

Considérant qu'après 18 ans de régime républicain, l'épuration n'est pas encore faite...,

Considérant que la République traverse une crise grave, que le mécontentement est général contre nos gouvernants qui n'ont pas montré jusqu'ici, vis-à-vis des fonctionnaires, l'énergie républicaine que le parti démocratique est en droit d'attendre d'eux, que l'approche des élections législatives de 1889 rend extrêmement urgente des résolutions radicales du gouvernement en ce qui concerne les fonctionnaires,

Emet le vœu qu'une délégation du Conseil de l'Ordre se rende **auprès du F.·. Floquet,** président du Conseil des Ministres **et revendique auprès de lui la protection des fonctionnaires républicains** et fr.·. -maç.·., et le remplacement des fonctionnaires monarchistes.

(*Convent*, 1888, p. 526.)

En 1924 :

Pour rendre vivantes les réformes qu'elle (la Maç.·.) réclame, elle adjure le nouveau Ministère de **veiller sur la fidélité et le dévouement des hauts fonctionnaires et de faire en sorte, par exemple, que les grands chefs des Ministères ne soient pas choisis parmi ceux qui trahissent les volontés de la Démocratie** (c'est-à-dire de la Maçonnerie).

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 215.)

Le F.·. Fluyaud, délégué de la Loge « Les préjugés vaincus », O.·. de Guéret, a déposé le vœu suivant :

Comme suite au vœu déposé par le F.·. Ziwès, tendant à **l'épuration des diverses administrations,** dans lesquelles restent puis-

(1) A noter que ceci a été dit dans le même Convent où le Président du Conseil de l'Ordre félicitait la F.·.-M.·. de détenir toutes les places, p. 107.

(2) Voilà l'aveu catégorique.

santes les créatures du Bloc national, le soussigné demande qu'une légitime **et équitable réparation** soit **accordée aux magistrats et fonctionnaires de l'ordre administratif,** victimes de la réaction et des gouvernements issus de la Chambre de novembre 1919.

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 227.)

En 1925 :

Vœu n° 3. — Le Convent émet le vœu que **toutes les administrations de l'Etat soient amenées, par un choix judicieux du haut personnel,** à un minimum de correcte réserve à l'égard d'un régime qui, s'il n'est pas parfait, tend mieux que les régimes déchus vers plus de liberté, d'égalité et de fraternité. (*Adopté.*)

(*Convent,* 1925, p. 122.)

La Commission vous demande de vous associer à elle pour prier le **Conseil de l'Ordre d'intensifier encore l'action qu'il a toujours accomplie, nous le savons,** et de profiter des circonstances actuellement favorables, pour veiller à ce **que les hommes qui n'ont pas l'esprit de justice** (1) **ne puissent pas arriver au sommet des hiérarchies administratives.**

(*Convent,* 1925, p. 420-21.)

En 1929 :

Et dans toutes les administrations, **combien de fonctionnaires méprisent l'Etat laïque représentant la nation, qu'ils doivent servir,** font cause commune avec les ennemis de nos institutions, envoient leurs enfants dans les écoles privées. C'est le cas à Toulouse du Président de la Fédération des fonctionnaires.

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 109.)

En 1933 :

Cette bataille pour la laïcité intégrale de l'Etat, il faut la porter partout hors de l'école, partout où elle est nécessaire, au **au Ministère des Finances, au Ministère des Affaires étrangères. dans l'armée, car c'est dans toutes les administrations de l'Etat** que nous constatons la pénétration du cléricalisme militant et fasciste.

Et cette grande œuvre de nettoyage républicain et démocratique, que nous proposons de faire sur le terrain de la laïcité de l'Etat politique, **il faut la faire aussi sur le terrain économique.**

(*Convent G∴ O∴*, 1933, p. 271-72.)

2° La **nomination aux postes de commande,** de tous les militants francs-maçons ou maçonnisés est l'opération complémentaire et indispensable de l'épuration.

On connaît la grande enquête organisée par le Grand Orient, de 1900 à 1904, au compte du Ministère de la Guerre, pour épurer l'armée de tous les éléments « cléricaux et réactionnaires »

---

(1) Lisez l'esprit maçonnique ou maçonnisé.

25.000 fiches furent dressées par les Frères et envoyées au Grand Orient qui les transmit au Ministre de la Guerre, le général André. Celui-ci établissait le tableau d'avancement d'après les renseignements contenus dans ces fiches de délation.

La brochure maçonnique parue sur l'armée à cette époque indiquait les principales phases de l'épuration à opérer :

> Pour atteindre ce but idéal, il faut nécessairement procéder par étapes, en commençant pas les plus courtes et les plus faciles.
>
> D'abord, choix d'officiers républicains pour le professorat des écoles, de façon à orienter, dès maintenant, l'esprit des futurs officiers dans la direction normale (! !)
>
> Ensuite choix d'officiers républicains pour les haut commandements et les plus importantes fonctions secondaires.
>
> Puis épuration des corps spéciaux (état-major, intendance, direction, etc.).
>
> Enfin, sélection progressive des éléments supérieurs par des choix judicieux et des avancements surveillés au point de vue de la valeur civique et républicaine.
>
> Faire toujours diriger l'armée par un civil, sauf exception motivée par une valeur sociale incontestable.
>
> Subordonner toute action militaire à une direction civile.
>
> Suppression de la propriété du grade.

Il est bien entendu que le mot républicain est employé ici comme synonyme de « franc-maçon » et de « libre-penseur ».

C'est le même système de délation et d'épuration qui est appliqué également dans toutes les administrations publiques. Voici comment on prétend surveiller les fonctionnaires pour les maintenir dans le devoir :

> *Circulaire n° 1, absolument confidentielle.*
>
> 11 janvier 1892.
>
> TT.·. CC.·. FF.·.,
>
> Il ne vous échappera point qu'il y ait un grand intérêt pour l'Ordre maçonnique, que le G.·. O.·. de France soit en possession de tous les renseignements qui peuvent augmenter la puissance de ses moyens d'action et lui faciliter, dans certaines circonstances, l'exercice du pouvoir, dont il doit user pour le plus grand bien de la Franc-Maçonnerie et de la République.
>
> En première ligne des indications importantes qui lui sont indispensables, on peut placer le tableau aussi exact que possible de tous les membres de l'Ordre Maçonnique pourvus d'un mandat électif ou détenteur d'une parcelle d'autorité administrative, judiciaire, universitaire ou militaire, etc.
>
> Les données que nous avons sur le nombre et les noms des Maçons de ces catégories diverses sont bien loin d'être complètes et nous avons pensé que, par votre intermédiaire, nous pourrions établir la liste exacte de ces FF.·.

> Nous vous prions donc de vouloir bien nous transmettre les renseignements que vous avez déjà où que vous pourrez recueillir dans l'étendue de votre région.
>
> *Le Président du Conseil de l'Ordre,*
> H. Thulié.
>
> *Les Vice-Présidents,*
> Poulle, Viguier.
>
> *Les Secrétaires,*
> Sincholle, E. Lepelletier,
> *Le Garde des Sceaux,*
> Fontainas.

Une note et un tableau étaient jointes à cette lettre indiquant les renseignements à fournir et les catégories de l'ordre électif, judiciaire, militaire, administratif, universitaire à surveiller, etc...

On se rappelle le fameux vœu Pochon, destiné à établir les conditions normales que doivent remplir ceux qui briguent les fonctions publiques :

> Nul ne sera investi de fonctions publiques rétribuées par l'Etat, s'il n'a pas fait dans les écoles universitaires les études suffisantes. Les diplômes, brevets, certificats d'études seront accordés aux seuls candidats ayant passé trois années avant l'examen dans les écoles de l'Etat, des départements et des communes.

Ce vœu Pochon a été sanctionné en 1891, par l'assemblée du Grand Orient, sous une forme très suggestive, car il marque bien la tactique hypocrite de la secte. On ne peut pas dire au public crûment qu'on veut prendre toutes les places pour soi :

> Considérant que le vœu Pochon ne tend pas à insérer dans la loi le desideratum qu'il contient, mais qu'il aboutit à faire voter par la Chambre un ordre du jour sur l'orientation anticléricale du gouvernement...
>
> L'Assemblée se rallie aux idées qui ont présidé à l'élaboration du vœu Pochon.
>
> Elle demande aux membres du Parlement d'exercer une action permanente et active sur les ministres et les directeurs dans les Ministères, pour que les nominations et l'avancement soient réservés aux seuls républicains.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1891, p. 465.)

Vieille tactique périmée dira-t-on, il y a quarante ou cinquante ans de cela. Mais maintenant, il ne doit plus en être de même. Maintenant, nous sommes exactement sous le même régime maçonnique, les derniers événements ne l'ont que trop démontré, et nous en recueillons les « fruits pernicieux et amers ». Les Frères sont restés scrupuleusement fidèles à leurs procédés de délation, de persécution et d'accaparement de toutes les fonctions publiques. On pourrait multiplier les citations et les preuves. L'enseignement est particulièrement favorisé à cet égard.

L'offensive violente opérée contre les administrations, après les élections du 11 mai 1924, procède du même esprit. Voici les injonctions des Loges à cet égard :

> **Il est indispensable qu'il y ait des fonctionnaires républicains dans nos administrations, surtout dans les administrations centrales.**
>
> Mais il ne faut pas que nos parlementaires républicains recommandent pour ces postes des fonctionnaires réactionnaires. (*Applaudissements.*)
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 327.)

> Pour appuyer les paroles du F.˙. Brenier, je demande qu'une délégation se mette en rapports avec M. le Président du Conseil des Ministres **pour leur demander de veiller sur le républicanisme de ses fonctionnaires.**
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 55.)

> La Commission... propose la résolution suivante :
>
> **Le Convent, considérant que la France a affirmé par les élections du 11 mai** sa volonté de réaliser le programme pacifique, démocratique et social des partis de gauche,
>
> Que le gouvernement de M. Herriot a été formé pour appliquer cette politique.
>
> **Qu'il est inadmissible que la réalisation en soit entravée,** notamment par les tendances réactionnaires des hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères,
>
> Demande :
>
> 1° **Que le gouvernement s'entoure,** dans les postes de confiance, tant dans les administrations intérieures que diplomatiques, **de fonctionnaires** résolus à appliquer sa politique ;
>
> 2° Qu'en échange du loyalisme qu'ils devront lui apporter, les fonctionnaires reçoivent des Pouvoirs publics, au point de vue de leur stabilité et de leur avancement, toutes les garanties auxquelles ils ont droit.
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 327.)

En 1933, le Grand Orateur du Convent du G∴ O∴ exige catégoriquement au nom de ses Frères :

> **La République aux républicains, la Démocratie aux démocrates, voilà quelle doit être dans les circonstances actuelles le premier mot d'ordre de nos gouvernants.**
>
> (P. 271.)

Cette double tactique d'épuration et de prise de possession doit s'accomplir dans toutes les administrations.

Dans les Ministères :

> La Commission a été saisie des vœux suivants émanant de la Loge « L'Avenir », O.˙. de Paris et relatifs aux réformes indispensables au **Ministère des Affaires étrangères :**
>
> 1° **Eloignement des agents réactionnaires** (si nombreux depuis le régime du Bloc national et son testament) ;

3° **Mise à la retraite immédiate de tous les agents** ayant dépassé 60 ans... ;

8° **Réorganisation de l'association professionnelle des agents diplomatiques et Consulaires** et admissions de cette association au régime syndical comme pour les autres associations de fonctionnaires français.

9° Etablissement d'un roulement à l'Administration centrale de Paris (actuellement ce sont toujours les mêmes fonctionnaires qui restent dans les Bureaux de Paris).

(*Convent G.'. O.'.*, 1924, p. 325.)

La France a l'habitude de se faire représenter à l'étranger par des hommes de l'ancien régime de telle sorte que nous nous faisons connaître sous un jour tout à fait défavorable...

Je vous demande donc de vouloir bien étudier très sérieusement cette question de notre représentation à l'étranger... **Ainsi la F.'.-M.'. pourrait remédier à cet état de choses dont la France et la République souffrent grandement.**

(*Convent G.'.O.'.*, 1924, p. 326.)

Nous devons donc immédiatement profiter de ce que nous avons un gouvernement vraiment républicain, **pour exiger que notre représentation à l'étranger soit animée de l'esprit républicain** qui, encore à l'heure actuelle, lui manque totalement.

(*Convent G.'. O.'.*, 1924, p. 385.)

Dans la magistrature :

La L.'. l'Encyclopédique, O.'. de Toulouse a émis le vœu demandant que des modifications soient apportées au mode de confection du tableau d'avancement des magistrats.

Actuellement, l'avancement des magistrats dépend de l'arbitraire d'un Chef. La Commission vous propose d'adopter ce vœu, mais estimant que d'autres administrations souffrent du même mal, elle est d'avis de le compléter en demandant l'extension des mêmes garanties à tous les fonctionnaires dont l'avancement dépend de l'arbitraire d'un chef.

— Le vœu qui vous a été soumis rentre dans le cadre d'une question d'ordre général. **Il s'agit de défense laïque et démocratique** et j'estime que nous sommes dans notre rôle lorsque notre action se porte sur ce terrain. Or, ce terrain n'est limité par aucune frontière et notre action doit se porter partout où la Démocratie et la laïcité sont en péril. **Elles peuvent se trouver en danger dans le domaine judiciaire aussi bien que partout ailleurs,** j'ajoute même là plutôt qu'ailleurs.

Ce n'est, en effet, un secret pour personne que le corps judiciaire est peut-être, en France, celui qui est le plus conservateur des idées périmées, le plus traditionaliste, cela constitue un danger surtout avec un gouvernement dont les intentions peuvent être néfastes, comme celui d'aujourd'hui .

Or, si l'esprit qui domine dans la magistrature est réactionnaire, antidémocratique, cela tient principalement à la méthode d'organisation qui règne dans cette institution. **Si donc vous voulez modifier l'esprit de l'institution, y voir des républicains, des laïques, des démocrates, il faut en modifier le règlement.** C'est précisément ce que demande ce vœu.

En un mot, **notre action doit s'exercer dans ce milieu comme partout ailleurs, comme dans l'enseignement, comme dans toutes les autres administrations.**

Je sais bien qu'on n'a pas l'habitude, chez nous, de se préoccuper du corps judiciaire. Vous voyez cependant que nous ne devons pas rester indifférents à son égard. Il y a là, je le répète, un danger que j'avais le devoir de vous signaler au nom des Loges qui m'ont mandaté. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.'. O.'.*, 1930, p. 223.)

Dans l'armée :

Au moment où le Grand Orient de France fait appel à tous les Ateliers pour lutter contre le danger qu'ont laissé s'installer dans le pays les dirigeants au pouvoir, je veux parler du fascisme, votre Commission de propagande a pensé que l'armée étant la seule force régulière sur laquelle le gouvernement doit pouvoir compter, **il apparaît de nécessité plus urgente que jamais d'intensifier par tous les moyens la propagande républicaine, dans les milieux militaires...**

Votre Commission estime que les efforts les plus urgents doivent êtres faits pour rendre la confiance aux officiers républicains et maçons...

Nous devons obtenir du Ministre que **les bibliothèques et cercles militaires** des garnisons et des corps de troupes ne soient **plus le réceptacle des œuvres littéraires réactionnaires** et des feuilles de droits et que, bien au contraire, les ouvrages de saine morale et **de doctrine républicaine y trouvent la plus large place.**

Nous disons enfin que partout, rarement hélas ! où se trouve un chef républicain, maçon ou non, énergique, les initiatives des fidèles de Valois ou de Daudet, n'ont qu'une influence médiocre. Ce qui revient à dire **que si le Ministre ne promouvait aux grades supérieurs que des officiers ayant donné des preuves irréfutables de leur fidélité aux institutions républicaines,** nous n'aurions pas, aujourd'hui, à nous préoccuper du lendemain, l'armée serait républicaine.

(*Convent G.'. O.'.*, 1926, p. 234 et 240.)

Certains orateurs précédents ont suggéré que l'on devait **exiger des fonctionnaires** le serment de fidélité à la République. Je crois me rappeler que dans ses conclusions, la Commission envisage également ce serment de fidélité.

C'est là une question très délicate. Veut-on demander aux fonctionnaires de jurer fidélité à la République quand elle est représentée au Gouvernement par des Tardieu, des Maginot et des Bonnefous ?

Qu'il me suffise simplement de vous indiquer que le **danger représenté par les cadres réactionnaires de l'armée est d'autant plus grand que cette armée ne se trouve pas en France,** sous votre contrôle, ce qui, malgré nos protestations, lui a permis de commencer à conspirer même au grand jour.

...et je conclus :

Si, pour des raisons esquissées au début de mon intervention, je ne vous demande pas de retenir, dans leur intégrité, les propositions qui vous ont été faites, concernant le serment de fidélité à la République, des fonctionnaires en général, je demande, parce qu'ils détiennent la force armée, **que ce serment soit exigé des militaires de carrière.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 196-97.)

Dans l'enseignement :

Nous avons à lutter contre une infiltration dans l'enseignement secondaire, et dans l'enseignement supérieur. Je connais des professeurs des Facultés de Lettres et des Sciences de Bordeaux qui sont des Davidées. Je connais des professeurs des lycées de Bordeaux qui sont également des Davidées. Je connais des inspecteurs et des inspectrices de l'enseignement primaire qui appartiennent à la même formation.

Il y a donc là un danger évident contre lequel nous devons **réagir,** et contre lequel nous ne pourrons réagir que lorsque des inspecteurs républicains feront leur métier que lorsque des professeurs d'Ecole normale républicaine, choisissant leurs élèves diront : **nous voulons** les plus instruits et aussi **les plus laïques.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 169.)

L'enseignement, sous toutes ses formes, doit, au surplus, **être l'objet de nos constantes préoccupations** et de notre activité réformatrice. Rappelez-vous les précieux conseils donnés par notre F.˙. Brenier, ce grand maître en la matière, des propositions si judicieuses, formulées successivement par nos FF.˙. Djian, Valentin, Bareyre, Marcy, Régis. Retenez spécialement la nécessité **d'établir un barrage contre les tentatives d'accaparement des postes du personnel enseignant par les délégués de la coalition cléricofasciste.**

Souvenez-vous que dans ce but, il faut que, dans **les grandes administrations** où s'élaborent les programmes, où se décident les nominations, des **républicains sincères, des laïques, créent l'ambiance favorable à nos principes.**

Mes FF.˙., je le répète, la période des hésitations, des débats académiques, des chimères et des utopies est passée. Maintenant, c'est le travail pour la réalisation pratique, c'est la lutte pour le succès final.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 304-305.)

Et puis, il faut encore développer **notre recrutement parmi les maîtres de l'enseignement primaire et surtout des écoles normales.** C'est là que s'exerce la propagande cléricale. C'est dans ce milieu de professeurs et de directeur, que se formeront des Davidées et nous aurons, si nous n'y prenons garde, des générations entières d'instituteurs qui se trouveront contaminées..

Convent G.˙. O.˙., 1929, p. 137.)

La F.˙. M.˙., si elle s'attaque aux hauts fonctionnaires, se félicite, par contre, de l'esprit des petits fonctionnaires, de

cette élite de **la Démocratie qui est constituée** par les petits fonctionnaires, instituteurs, douaniers, travailleurs des postes, cantonniers, **de tout ce petit peuple de fonctionnaires** qui forme, nombreuse, **une des catégories les plus agissantes, les plus vivantes, les plus productrices du pays.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 220.)

Le Convent du G.˙. O.˙. de 1933, par la bouche de son grand Orateur, annonce une « contre-offensive » **ardente, passionnée,**

sectaire de la Maçonnerie dans tous les domaines de la vie administrative, politique, économique. Que les honnêtes gens, éclairés désormais sur les tendances de la secte et prévenus de ses projets, prennent leurs dispositions pour briser toutes ses odieuses tentatives.

Le F∴ Gaston Martin dans son ouvrage sur la Franc-Maçonnerie et la préparation de la Révolution nous décrit les résultats victorieux et féconds de la pénétration administrative maçonnique au temps de la Révolution :

> **La présence (des Francs-Maçons) à tous les degrés de la hiérarchie bureaucratique,** des Conseils du roi, aux bureaux des commis, leur a permis d'exercer sur la marche des événements le plus légitime et le plus efficace des contrôles...
>
> Dans cette incohérente machine, grinçante de toutes parts, dont l'attelage gouvernemental tire à hue et à dia, ministres contre intendants parlements contre bureaux, **eux seuls poursuivent avec patience une œuvre continue et méthodique...**
>
> En éduquant tous ces demi-bourgeois teintés de connaissances juridiques, ces procureurs, ces syndics, ces officiers de police, tout ce personnel mineur..., la Maçonnerie a accompli lentement... une besogne de toute première importance. **Elle a constitué par avance l'ossature solide de l'Administration française au cours de la Révolution...**
>
> **Par eux la Maçonnerie** , qui les avait dressés, **réalisa une conquête aussi essentielle que celles des mandats électoraux et que l'appui des masses : la mise à la disposition du régime réformateur, de la machine administrative** dont le mauvais vouloir aurait suffi à paralyser toutes les initiatives des constituants.
>
> (P. 248 à 253.)

II. — L'irradiation maçonnique dans le corps social.

L'éducation maçonnique de la démocratie ne sera vraiment achevée que lorsque l'esprit maçonnique aura pénétré dans tous les milieux sociaux, par l' « action irradiante » des Frères. La Maçonnerie doit plonger dans la société, par cette action, des racines puissantes.

> L'éducation maçonnique ne sera vraiment accomplie que lorsqu'elle aura vraiment réussi à s'associer toutes les aspirations raisonnées de la Démocratie tout entière. C'est pour cela qu'il est indispensable que nous élargissions les bases de notre recrutement... c'est pour cela **qu'il faut que nous nous introduisions dans toutes sortes de milieux profanes** où nous nous éduquerons en même temps que nous les éduquerons.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 209.)

> Il n'existe pas **de méthode pratique de pénétration maç∴ dans les divers groupements de la société.**
>
> Le rayonnement extérieur d'une Loge est fonction de l'activité

intérieure de l'Atelier et du degré d'éducation maçonnique et de ses membres.

Nous en sommes ici **à l'action irradiante.**

Le Maître parfait, imprégné de l'esprit maç.·., est prêt à jouer dans la société son rôle de parfait citoyen, d'une part et de professionnel accompli, d'autre part.

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 100-101.)

La seule chose que le Maçon doive tenir de son éducation proprement dite, **c'est qu'il a un devoir de prosélytisme net et qui s'allie avec une grande prudence dans l'exécution...**

Mais le nombre des adeptes que nous parviendrons à faire, ne nous permettrait pas à lui seul d'avoir une connaissance assez précise **de tous les milieux populaires dont nous devons nous rapprocher.** Il ne faut pas oublier, en effet, que la Maçonnerie n'a pas à s'isoler artificiellement du monde profane.

Nous sommes presque tous, en tant que citoyens, les membres d'un parti, nous nous affilions à des groupes divers, dont tous sans doute, sont en sympathie de doctrine, sinon de fait, avec notre Ordre, mais qui ne sauraient se confondre avec lui. Nous ne serons, semble-t-il, que des Maçons diminués, si nous ne voulons être que Maçons... Plongeons dans le siècle, des racines pénétrantes et remplissons tous nos devoirs sociaux, mais remplissons-les en Maçons.

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 212.)

Dans cette pénétration de la société, le Maçon doit être guidé uniquement par l'esprit maçonnique :

Soyons des hommes d'action, des « **hommes dans la rue** », mais **n'oublions jamais d'être, ce faisant, des Maçons.** Dans cette superposition d'activités nécessaires, **que ce soit l'esprit maçonnique qui nous guide** au lieu d'être subordonné et assimilé.

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 213.)

Il devra être présent partout :

Militer dans les partis politiques et dans les corporations, c'est bien, mais **ce n'est pas assez.**

Les Maçons avaient à cœur, autrefois, **d'être présents partout. Vous ne continuez peut-être pas assez.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 270.)

L'activité des Maçons dans les différents milieux sociaux doit avoir un triple but :

1° S'y infiltrer de façon occulte,

2° Y recruter des éléments choisis pour les Loges,

3° Insuffler à leur insu, à tous les éléments sociaux l'esprit et la morale maçonniques.

1° **S'infiltrer** dans tous les milieux de façon occulte.

La vraie méthode à employer ne consiste pas à créer de petites

œuvres où on cherchera à se secourir entre soi et qui finiront par exciter les jalousies du monde profane ; **il faut connaître les œuvres profanes et y faire pénétrer des Maçons actifs qui, agissant pour tous, agiront aussi pour nous.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 101.)

Quels que soient les **groupements sociaux** , auxquels nous puissions nous intéresser, nous ne devons pas oublier que **notre premier devoir est l'assiduité.**

Il vaut mieux n'entreprendre qu'une seule chose et la bien suivre que d'avoir la prétention de pénétrer dans tous les domaines.

Cette tâche doit s'accomplir sous la loi du silence et il n'est pas utile de faire état de notre qualité de Maçon.

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 101-102.)

Le but est de faire faire aux sociétés et aux individus de la Maçonnerie sans qu'ils s'en doutent :

Nous connaissons des exemples de sociétés où, petit à petit, on a suggéré aux profanes que l'abandon de l'égoïsme traditionnel est le plus avantageux à tous les points de vue — que l'intérêt particulier est solidaire de l'intérêt général et que rien ne vaut une loyale coopération — même avec des sacrifices de renoncement. **Ces sociétés, quoique composées d'éléments réactionnaires, arrivent maintenant à faire de la Maçonnerie sans le savoir** !

Notre devoir est tout indiqué:

Nous devons prendre une part active à toutes les manifestations auxquelles nous pouvons utilement nous mêler.

C'est la conjuration des Maîtres qui oblige le soleil intellectuel à percer les brumes de l'horizon.

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 108.)

Que de sociétés neutres sont ainsi maçonnisées à leur insu et travaillent, sans le savoir, à faire triompher l'esprit de la secte.

S'infiltrer parmi **les intellectuels** qui jusqu'à présent se détournent de la Maç.·.

Les intellectuels qui peuvent plus facilement devenir d'excellents propagandistes **se détournent de plus en plus de la Maç.·.** de la République, du socialisme; l'élite de la bourgeoisie, qui fut républicaine sous l'Empire, est maintenant conservatrice et cléricale ; en le constatant, il faut le regretter, car ce milieu était fertile en conférenciers séduisants et en écrivains de valeur. Ils sont maintenant de plus en plus rares, les écrivains, les professeurs, les médecins, les avocats qui osent se proclamer de gauche, si je ne veux pas dire que, seuls, ils étaient qualifiés pour la propagande que nous désirons instaurer, il n'en résulte pas moins que leur carence compliquera la tâche de notre Commission.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 88.)

Quant aux intellectuels, leurs motifs d'abstention sont complexes. Pour beaucoup d'entre eux, **c'est la défiance envers une Association** qu'on a représentée trop souvent **comme n'ayant**

que des buts politiques au sens de combinaisons de partis politiques, d'agitations politiques électorales. Or, le monde politique leur semble inférieur. Ils reprochent aux parlementaires et à ceux qui les admirent sans réserve, leur défaut d'attention, le mince vernis de leurs connaissances pourtant toujours prêtes à se manifester sur toutes les questions avec une égale assurance. Ils craignent de trouver chez nous des reflets et des ombres de ces hommes politiques qu'ils jugent ainsi.

(*Convent G.'. O.'.*, 1923, p. 394.)

Ce qui est grave, c'est que les Eglises font un effort formidable pour **accaparer la pensée des hommes et que notre Institution**, en face de cet effort qui a groupé les meilleurs penseurs et les meilleurs écrivains, **ne fait rien.** Vous sentez bien que si on publiait, au dehors, la totalité de nos discussions et même de nos discours, **nous apparaitrions tellement loin de la pensée contemporaine que la F.'.-M.'. n'aurait plus la place qu'elle doit occuper. C'est aux Maçons à faire un effort intellectuel pareil à celui des cléricaux.**

On ne sert pas la Démocratie par le bas, en capitulant devant sa décadence, on l'éclaire quand on a une certaine culture, en lui apportant ce dont on n'a pu bénéficier dans les études supérieures. Ce n'est pas en flattant les appétits et les passions vulgaires des masses qu'on les élève à la hauteur de leur tâche.

(*F.'. Lebey, Convent, G.'. O.'.*, 1925, p. 403-404.)

Pénétrer dans **les milieux ouvriers** qui jusqu'à présent, sont réfractaires à la Maç.'.

Nous connaissons, de longue date, les **préventions,** évidemment injustifiées (! !), mais réelles **des travailleurs manuels** les plus éclairés et les plus avertis envers nos Loges. Ils ont cru, **ils croient encore au conservatisme social** de notre Institution. Ils estiment les F.'.-M.'. **rebelles,** sinon hostiles, **aux préoccupations syndicalistes et professionnelles.** Ils n'admettent pas, surtout les intransigeants, une fraternisation possible avec des éléments de la société bourgeoise qui seraient tout disposés à les duper.

On ne peut pas dire que des motifs du même ordre écartent de nous les **techniciens.** Si beaucoup d'entre eux sont venus dans nos Loges... **la majorité s'abstient** ; elle est souvent fermée à la culture philosophique aussi bien d'ailleurs qu'à la culture scientifique générale qui lui manque si fréquemment. **Elle est utilitaire, schématique et définitive.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1923, p. 393-94.)

Notre classe moyenne fatiguée, est diminuée de vitalité et d'élan. Elle ne se régénérera que par des apports extérieurs. **Nous continuons beaucoup trop à avoir les yeux fixés sur elle.**

C'est bien plus vers les milieux prolétariens qu'il conviendrait de se tourner. Jeunes agents de maîtrise des entreprises industrielles, personnel secondaire ou primaire de l'enseignement, **employés des grandes firmes, ouvriers techniciens,** à culture de base minime, mais non inexistante, tels sont ceux dont il faudrait attirer à nous l'élite. Ils recevraient dans les Temples ce qui manque à leur formation sociale et intellectuelle : des idées générales, une assise philosophique sur quoi étayer leurs revendications corporatives. Ils

cesseraient d'être les gens d'un groupe pour devenir dans leur milieu les apôtres de l'universalité humaine...

Mais il est certain que le courant actuel ne les entraîne guère vers nous.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1926, p. 210.)

Tournons-nous vers les travailleurs des villes, enchaînés par la loi d'airain, tourmentés dans leur existence par le coût toujours élevé des objets de première nécessité. **Adressons-nous au prolétariat des campagnes,** courbé sur les pénibles travaux de la terre, rétribué par des salaires insignifiants. Sachons atteindre ceux qui attendent l'amélioration de leurs conditions de vie et la sécurité de leur travail. Si la paix entre les hommes était effective, l'essentiel du chemin à accomplir serait réalisé. **Au sein des divers groupements sociaux** observons donc la paix. Pour nous, Maçons, **servir la Paix,** ce n'est pas célébrer un rite verbal, c'est vivre, c'est agir, **c'est entraîner fraternellement les autres sur le chemin de la laïcité, de la liberté, du progrès, c'est étendre à l'humanité tout entière,** les liens qui unissent les Francs-Maçons entre eux.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 106.)

Se mêler aux organisations coopératives et mutualistes.

Votre Commission... a pensé **qu'il convenait que la F.˙.-M.˙. se mêlât de très près aux organisations coopératives et mutualistes,** laissées avec un aveuglement regrettable aux mains des possédants, à la disposition des capitalistes.

Elle a considéré que ces **organismes peuvent devenir de puissants moyens de diffusion de nos idées dans les milieux populaires.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1926, p. 262.)

Pénétrer dans **la vie paysanne,** pour en prendre la direction intellectuelle et sentimentale, en renouvelant le folklore.

Je demande au Convent le vote d'un ordre du jour qui me paraît particulièrement opportun à cette heure.

Il y a **dans le monde entier un mouvement dans le sens du folklore, ce mouvement est accaparé chez nous par les cléricaux...**

Nous avons le devoir de faire le nécessaire sur le terrain qui nous est imparti. **Or, nos Loges sont toutes désignées pour faire de la propagande en faveur du folklore,** réunir des documents à son sujet et les **utiliser en vue d'une sorte de renaissance locale, intellectuelle et sentimentale.**

La vie paysanne se transforme sous nos yeux, l'introduction de la motoculture, le développement de l'automobile, de l'autocar, de la T. S. F., etc... bouleversent rapidement les conditions d'existence à la campagne.

L'ancienne paysannerie avait ses réjouissances propres de folklore.

La disparition de ces antiques formes d'activité populaire donne à l'Eglise l'occasion d'organiser à son profit des loisirs dans la campagne comme dans les villes.

Il semble donc souhaitable :

1° **Que les Comités des loisirs et leur œuvre culturelle,** qui

s'amorce avec l'appui de la Fédération nationale des coopératives de consommation, **soient développés encore plus activement et dans un plus grand nombre de centres provinciaux.**

2° Qu'en même temps une tâche primordiale soit entreprise étudier par grandes enquêtes cette évolution contemporaine de la vie paysanne... Elle incomberait à des **sociétés de recherches sociologiques qui devraient, sur l'initiative et sous la direction de nos FF∴**, s'adresser tout spécialement aux instituteurs, institutrices et élèves des Ecoles normales. Ces sociétés rendraient aux éducateurs le service de les intéresser davantage à leur milieu social, tout en leur permettant de rendre un service inappréciable à la science de demain.

Elles combattraient efficacement l'influence sournoise des Davidées et groupes similaires dans les Ecoles normales.

Une société des recherches sociologiques pourrait être créée dans chaque préfecture... Cette entreprise pourrait être prévue en accord avec la Ligue de l'enseignement et le Comité des loisirs.

Les études de Folklore amèneront la **création de centres où pourront revivre... les fêtes spontanées— charmantes et vivantes de jadis.** Les lâcher à nos adversaires serait vraiment trop bête.

Les instituteurs qui voudraient, comme ce serait leur devoir, faire partie de ces sociétés locales mènerait le bon combat.

Cet ordre du jour (présenté par le F∴ Lebey) est adopté par le Convent

(*Convent, G∴ O∴*, 1933, p. 48 à 50.)

2° Mais s'infiltrer ne suffit pas pour la tâche maçonnique, il faut que le maçon s'infiltre d'abord pour **recruter** dans les différents milieux les élites qui redonneront une vitalité nouvelle à la Maç∴.

... Si les directives énoncées dans la première partie de ce rapport sont suivies, **les diverses formations fertilisées par une intelligente propagande doivent être de véritables pépinières maç∴** dans lesquelles nous pourrons choisir et sélectionner.

(*Convent G∴ O∴*, 1932, p. 58.)

La Commission de propagande pense qu'à côté de la propagande profane, **la propagande maç∴ doit faire l'objet de nos préoccupations les plus immédiates.** Il nous est, en effet, impossible d'agir au dehors si nous n'existons pas en nombre suffisant et si un sang nouveau ne circule pas dans notre Ordre. **Il importe de créer les cadres de demain** et de se souvenir de la pensée d'un vieux F∴ exprimée l'an dernier à cette même Commission. **« Le devoir d'un Maçon c'est de faire un autre Maçon. »**

(*Convent G∴ O∴*, 1932, p. 57.)

Le recrutement doit porter sur toutes les classes de la société. Nos Ateliers gagneront à grouper dans leur sein les éléments les plus divers depuis l'artisan le plus humble jusqu'au gros industriel, l'industriel comme l'officier, le médecin comme le magistrat, etc...

(*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 232.)

La composition de leurs effectifs doit, d'autre part, préoccuper les Ateliers soucieux de **représenter aussi exactement que possible les divers éléments du corps social,** au point d'en être le fidèle reflet. Ils doivent s'efforcer d'appeler à eux toutes les activités économiques, laborieuses et intellectuelles du pays, ouvriers d'élite, cultivateurs et paysans, commerçants et industriels, intermédiaires de toutes catégories et professions, employés, fonctionnaires et officiers, citoyens appartenant aux carrières libérales enseignement, barreau, magistrature, médecine, sciences, arts, littérature, etc... de manière à comprendre dans leur sein tous ceux qui, à un titre quelconque, leur apportent l'écho de la conscience républicaine de notre démocratie.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 296.)

Le recrutement maç.·., jusqu'ici, ne s'opère que dans les milieux restreints de fonctionnaires et de commerçants :

Nous ne recrutons plus que dans une génération proche de la trentaine et **presque toujours dans les milieux sociaux restreints :** commerçants et fonctionnaires surtout .

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 167.)

Il n'attire pas les Élites.

Il est indéniable... **que notre recrutement actuel,** si amélioré qu'il puisse être, **n'attire pas à nous,** sauf de rares exceptions qui confirment la règle, **l'élite intellectuelle, l'élite des travailleurs manuels, le contingent indispensable de jeunesse** qui alimentera dans le monde profane les deux élites en question.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 393.)

A l'heure présente, conséquence sans doute de la défiance répandue sur nous, et par le clergé d'une part et par le prolétariat extrémiste, qui nous trouve d'essence bourgeoise, **nous ne recrutons qu'assez peu dans les milieux ouvriers.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 209.)

Nous devons courir aux points menacés.

Nous n'avons pas, non plus, **assez de militants syndicalistes dans nos rangs.** (*Applaudissements.*) **Si nous ne savons pas les appeler à la défense de la laïcité,** ils pourront se trouver submergés ou entraînés par ceux qui ont établi leur siège social en face du Grand Orient de France, par les hommes de la Confédération Nationale des Travailleurs chrétiens.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 137.)

Les Loges devront, comme on le leur prescrit, chaque année, soigner leur recrutement et **l'intensifier dans les milieux syndicalistes et universitaires.**

Elles devront obéir strictement aux directives qu'elle recevront du G.·. O.·. au sujet de l'organisation de la résistance et la préparation de l'attaque.

Elles devront encourager les efforts des groupements laïques et **les coordonner pour engager sans faiblesse** la lutte avec l'adversaire.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 142.)

La Maçonnerie doit provoquer chez elle la venue des élites pour pouvoir constituer les cadres de demain, posséder dans son sein les dirigeants de la masse essentiels à sa dictature.

> Dans la Maçonnerie, où le nombre doit toujours céder le pas à la qualité, **il faut provoquer la venue des élites** et pour atteindre ce but, la Franc-Maçonnerie doit se manifester aux profanes de la façon la plus digne.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 61.)

> Du même coup, tout sera résolu : l'éducation, le recrutement, la discipline librement consentie, le prestige remonté à son rayonnement de l'Âge d'or maçonnique, dont nos fils vivront, si nous le voulons bien l'Age de platine et de diamant, car les élites seront revenues à nous comme au temps de Voltaire et des grands civiliculteurs qui recherchaient nos colonnes et nos Temples, **les élites nous seront revenues,** aussi bien celles de la pensée que du monde du travail, **pour se faire à nouveau, sous l'égide de nos rites** et de nos symboles, **les éducatrices du peuple, les dirigeants de la masse,** les bienfaiteurs de l'humanité.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 260.)

3° S'infiltrer et recruter ne suffit pas encore, il faut que la Maçonnerie **insuffle** aux milieux sociaux dans lesquels elle travaille **l'esprit maçonnique,** le Credo maçonnique, « une sorte de plateforme dogmatique propre à rallier la démocratie » :

> Cette investigation demeure subordonnée à la **confiance que les Maçons inspireront aux milieux avec lesquels ils souhaiteraient collaborer.** Il ne suffit pas, pour la créer, d'une propagande défensive, en quelque sorte destinée à détruire les légendes calomnieuses. Ce n'est pas assez non plus que d'introduire dans nos rangs quelques-uns des meilleurs parmi les groupes sociaux dont l'idéal est proche du nôtre et **de nous glisser, quasi subrepticement** dans des organisations voisines.
>
> Il faut entre elles et nous le large courant de sympathie né d'une connaissance plus intime et de la sensation d'un idéal commun et proclamé tel.
>
> L'éducation maçonnique a donc besoin d'élaborer, dès à présent, **une sorte de plateforme dogmatique propre à rallier la Démocratie.**
>
> En même temps, il appartient à nos dirigeants **de multiplier les occasions de rapprochement.**
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 213-14.)

Bien entendu, le premier terrain sur lequel le F∴ M∴ devra porter son effort sera le **milieu familial.**

> Il va sans dire que si la **Franc-Maçonnerie travaille inlassablement depuis des siècles, à l'organisation morale de l'humanité,** il appartient à chacun de ses membres d'œuvrer au sein de sa propre famille pour l'introduction de la morale qui est la nôtre.
>
> **C'est donc à son propre foyer que le Franc-Maçon,** avec la pureté de son cœur, avec loyauté et bonté, mais aussi avec intrépi-

dité contre l'erreur — doit développer l'esprit maçonnique qu'il a acquis par la fréquentation des Loges et de ses frères les meilleurs.

Pour le Maçon qui veut la fraternité universelle, **la sphère familiale sera son laboratoire normal et quotidien.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 66.)

Son principal souci doctrinal, tout négatif, sera de lutter contre l'attrait des religions et de délivrer sa femme et ses enfants de toute croyance religieuse.

Selon de nombreux rapports, le **Franc-Maçon doit lutter pour l'égalité des droits de l'homme et de la femme.**

A cette fin, **l'influence maçonnique devra éclairer les mères et les femmes,** en leur indiquant qu'elles ne doivent pas élever des héros et des soldats, mais **préparer des citoyens ouvriers et penseurs.**

Ainsi peut-on espérer que la famille se rénovera quand s'établira le culte de la mère et de l'enfant, de la mère, source éternelle de vie et de l'enfant, messager victorieux de l'avenir.

Le Franc-Maçon doit se pénétrer de cette idée, qu'il ne saurait y avoir de morale maçonnique au foyer, non plus que d'éducation vraiment laïque des enfants, **tant que la femme sera à l'écart de l'instruction civique, philosophique et sociale,** jusqu'ici dispensée aux seuls hommes, alors que toutes les Eglises n'ont pas manqué, en flattant les sentiments généreux de la femme et en attachant celle-ci à leurs mystères et à leurs croyances souvent superstitieuses, de faire d'elle-même, en même temps que l'ange du foyer, leur auxiliaire le plus précieux pour la diffusion de leurs doctrines mystiques et dogmatiques.

Or, **il faut lutter inlassablement, tant auprès de l'épouse que des enfants, contre l'attrait des religions** en démontrant, à côté des effets salutaires qu'elles ont eu lorsqu'elles éduquaient des masses sans instruction, le rôle néfaste que, toutes, elles ont jouée, en devenant, entre les mains des minorités, **un honteux instrument de domination et d'asservissement** des êtres et des peuples

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 67.)

D'autres voudraient que fussent organisées des conférences spécialement destinées à armer le Maçon d'arguments **l'aidant à convaincre son épouse** et à l'amener à nos idées en **partageant notre pensée libérée de tout dogme.**

Sur ce point, votre Commission estime que de telles conférences incombent aux Ateliers, mais elle croit qu'un organisme central pourrait préparer un travail de base, susceptible de provoquer de faciles développements aux conférenciers de bonne volonté qui prendraient charge de ce travail éducatif souhaitable.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 60.)

Dans une bataille ou s'affronte tout le passé contre le présent, **est-il de bonne tactique, sans même parler de simple équité, de tenir loin de nous les femmes qui pourraient rayonner une action commune,** dans des centres où nous n'atteignons que difficilement ?... Mais, Loges d'adoption filiées sur les nôtres, Loges contrôlées, ne serait-ce que pour éviter une tendance assez marquée de quelques loges féministes actuelles à dévier dans la théosophie,

ou Loges d'une Obédience sœur, **le problème de la féminité devra se poser un jour dans toute son ampleur.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 213-14.)

Depuis plus de 34 ans que je suis Maçon, j'ai entendu les membres du Conseil de l'Ordre, soit ici, soit à l'extérieur, **demander l'émancipation intellectuelle, républicaine et laïque de la femme.**

Comment entendez-vous donner cette émancipation laïque et républicaine à la femme qui doit éduquer les générations futures, si ce n'est par votre appui moral et intellectuel ? (*Très bien, très bien.*)

...**Grâce à la Maçonnerie française, bien des femmes échappent au cléricalisme, et c'est une œuvre dont nous pouvons être fiers,** car le péril clérical est celui dont nous souffrons depuis toujours : lorsque les Maçons vont à la Loge, alors que les républicains travaillent, les femmes élèvent les enfants dans l'idée cléricale et c'est là le danger que nous conjurons dans les Loges mixtes. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 102.)

Le Franc-Maçon a le devoir de faire pénétrer la morale laïque, maçonnique, c'est-à-dire l'anticléricalisme, dans tous les milieux.

C'est pourquoi, en tant que Maçons — essentiellement constructeurs — **nous devons nous efforcer de faire pénétrer notre morale dans les groupements et associations dont nous sommes appelés à faire partie.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 99.)

Nous avons besoin d'une éthique. Même imparfaite elle nous donnera cette discipline réclamée et les moyens d'acquérir l'équilibre **qui nous permettra** d'être justement appréciés dans les milieux profanes, de **diffuser nos idées, de faire des adeptes et d'augmenter ainsi notre puissance collective.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 90.)

Le Maçon, convaincu de la nécessité de faire pénétrer notre morale altruiste dans tous les milieux, doit d'abord se perfectionner lui-même.

Dès qu'il est en mesure de le faire, il doit s'appliquer à propager son idéal et le meilleur moyen de le faire, **est de s'imposer par l'exemple avant de tenter de convaincre par la parole.**

Chacun dans sa sphère a l'occasion de vivre dans des groupements profanes, sociétés, associations, qu'elles soient d'ordre scientifique, artistique, politique, etc...

Il doit s'efforcer d'acquérir dans les groupements profanes, où il se trouve, **une autorité personnelle** et s'imposer par l'éclat de ses vertus. Ainsi, selon le vœu exprimé dans nos Rituels, la Lumière qui éclaire le Temple rayonnera sur l'univers.

Nous étudierons le mécanisme de ces organismes, nous efforçant de découvrir les points de « friction » qui peuvent empêcher l'accomplissement du grand œuvre de Solidarité sociale...

En somme, il s'agit de **faire pénétrer chez autrui l'idéal le plus élevé que nous cultivons dans nos Temples.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 107-108.)

Ainsi nous en arrivons, par une suite naturelle, à la solution de notre problème **sur la pénétration de la morale maçonnique au sein des différents groupements sociaux.**

On peut répartir les groupements de la société en **quatre catégories principales** :

1° Groupements **d'éducation physique** et **intellectuelle,**

2° Groupements **mutualistes** et **d'entr'aide sociale,**

3° Groupements **syndicaux,**

4° Groupements **politiques.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 100.)

Cette morale maçonnique est toute négative, elle consiste consiste surtout dans la libération de tout dogme, dans la négation de toute croyance religieuse.

Le Franc-Maçon évillera chez les sympathisants, avec lesquels il travaillera, des sentiments analogues aux siens et en pratiquant cette morale maçonnique, **mènera à bien la besogne de réorganisation que nous devons entreprendre auprès de tous les groupements sociaux dans l'intérêt de l'humanité,** de la civilisation.

Eveillons autour de nous les sentiments de la réflexion. Exerçons et développons la lutte contre le nationalisme, et le militarisme, **défendons la liberté de pensée qui,** dans l'universel abandon, semble pour un grand nombre d'hommes disparaître faute d'emploi.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 105-106.)

Les morales basées sur l'égoïsme et le salut individuel, sur la domination d'une caste et la résignation des autres, sont en voie de disparition. Elles ne laissent à l'humanité qu'elle ont endormie pendant des siècles que déception et désespoir. **Nous avons donc le devoir impérieux de diffuser largement notre Idéal, nos idées maç.˙.,** morale de vie, d'espérance, de progrès, de bonheur moral, humain basé sur la science et sur l'étude des faits sociaux.

Nous nous interdisons toute formule dogmatique.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 97-98.)

Le but dernier de toute la pénétration maçonnique dans la démocratie française telle que nous venons de l'analyser longuement à travers les partis politiques, les ligues de propagande, les administrations et les milieux sociaux, la famille, est en définitive la dictature solide, résistante, invincible, inébranlable, ayant poussé ses crampons, comme la plante parasite, dans toute les articulations du corps social.

Un jour viendra où la Maçonnerie sera fatalement la direction spirituelle de tous et ce jour-là sera l'aube de cette paix universelle qui jusqu'à présent était une utopie, mais qui sera bientôt la réalité.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 439.)

III. — La propagande et les moyens de propagande.

Il est évident que, pour aboutir à cette prise de possession de la démocratie sous le signe symbolique de la liberté théorique, mais non réelle, la propagande doit être une des préoccupations constantes de la Maçonnerie.

> **La propagande dans les milieux républicains et dans les autres milieux doit être une de nos préoccupations constantes.** Il est infiniment moins important d'émettre ici, dans nos Convents, des vœux platoniques que de travailler à la propagande de nos idées.
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 354-55.)

Cette propagande doit être individuelle, locale, régionale nationale :

> Oui, il faut que se superposent harmonieusement
> **la propagande individuelle du Maçon,**
> **la propagande locale des Loges,**
> **la propagande régionale des Congrès,**
> **la propagande nationale du Conseil de l'Ordre.**
>
> Et cette propagande aux divers degrés doit avoir pour but de **fortifier notre Ordre à l'intérieur,** de lui donner une plus grande vitalité et une plus grande vertu, mais aussi de **diffuser à l'extérieur la lumière,** dont les flambeaux sans cesse allumés dans nos Temples, comme le feu des antiques vestales et ce faisant de faire mieux connaître et respecter davantage la F.˙.-M.˙., dans le monde profane, et de travailler efficacement à la réalisation de notre triple idéal de force, de sagesse et de beauté.
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 323.)

Elle doit être à la fois intérieure à l'Ordre et extérieure, la seconde étant de beaucoup la plus essentielle pour la domination politique :

> Il convient d'envisager **cette question de la propagande sous deux aspects essentiels ; la propagande qui s'exerce dans le sein de nos Ateliers,** dans le cadre même de la vie maçonnique et celle qui se manifeste au dehors dans l'extériorisation de l'action maç.˙..
>
> **Deux aspects, deux méthodes** : l'une de recrutement sévère et jaloux, dans le choix des profanes aptes à recevoir la lumière et de sage et féconde ordonnance dans l'organisation de nos travaux,
>
> **l'autre de large expansion de nos idées, de tactique habile dans la publicité, de nos exemples moraux** et de bienfaisante et généreuse intervention dans la vie sociale.
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 295-96.)

La propagande **interne** forme les Maçons pour la propagande extérieure :

> **La propagande interne est la plus importante.** C'est elle

> qui forme les Maçons. **C'est d'elle que dépend la meilleure propagande externe,** celle des Maçons agissant individuellement.
>
> (*Convent Grande Loge*, 1929, p. 74.)

La Loge recrutera dans tous les milieux et dans tous les partis politiques et elle utilisera toutes les compétences qu'elle possède dans son sein (*voir Convent* 1923, *p.* 296 *à* 298) pour pouvoir entreprendre une action efficace dans le monde profane.

La propagande **externe** est en effet, le véritable but maçonnique :

> Abordons maintenant **le chapitre de l'extériorisation de l'action maçonnique.** Ici, **les points de contacts entre la Franc-Maçonnerie et le monde profane sont si nombreux que notre propagande s'y exerce aisément,** pour peu que nous y apportions de la méthode, de la persévérance et surtout des moyens tactiques appropriés aux conditions de la vie locale et à l'atmosphère ambiante.
>
> **Le choix de ces méthodes de propagande est** souvent **une question** de contingence et **d'habileté politique.** Dans certains départements, même inféodés à la réaction, la propagande maçonnique **ne perdra rien à s'affirmer** hautement, en arborant fièrement son drapeau symbolique et son influence au contraire y gagnera.
>
> Dans d'autres, elle se manifestera sous une **forme plus discrète,** plus effacée, mais non moins active et non moins heureuse dans sse résultats. C'est aux Loges intéressées qu'il appartient d'adopter la méthode qui leur paraît la meilleure et la plus féconde.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 300.)

Elle se fera **par les Maçons** individuellement, militant dans leurs milieux respectifs sous le signe du secret absolu, condition de leur puissance :

> **Il** (le F.·. M.·.) **devra s'attacher à répandre les tracts, les brochures,** à amener aux Tenues blanches, aux fêtes civiles, organisées par la Loge, ses amis, et surtout des « sympathisants ».
>
> Il a **comme devoir de participer à l'action des divers groupements de défense laïque :** Ligue des Droits de l'Homme, œuvres postscolaires, caisses des écoles, Patronages laïques, Jeunesses laïques ; groupements de libre-pensée, comme aussi dans les Comités politiques, les syndicats et autres groupements professionnels.
>
> **Ne négligez pas non plus, mes FF.·., les associations d'anciens élèves, les œuvres de vacances** et les diverses sociétés touristiques, musicales, sportives, en accordant une attention toute particulière au scoutisme qui est presque tout entier sous la coupe cléricale.
>
> Notre but sera :
>
> 1° de répandre dans ces divers milieux notre idéal, nos habitudes d'esprit critique et de libre examen, en même temps que notre foi dans l'émancipation et dans le progrès indéfini de l'humanité.
>
> 2° Mais aussi, nous y pourrons rechercher les éléments susceptibles d'apporter à notre Ordre un contingent nouveau de forces.
>
> **Et c'est du côté de la jeunesse...** que vos regards et votre attention doivent surtout rester fixés.
>
> Enfin, mes FF.·., permettez-moi de vous rappeler **combien,**

selon notre vieille tactique, un groupe de Maçons cohérents, en liaison étroite, peut avoir d'action dans un milieu dont la majorité nous échappe. Organisez donc des groupements de Francs-Maçons au sein des diverses organisations et vous les préserverez par votre action vigilante et concertée des déviations que pourrait leur faire subir un esprit réactionnaire ou temporisateur.

Songez donc à la nuit du 4 août ! Ce sont les privilégiés qui, dans un mouvement d'enthousiasme subit, renoncèrent à leurs droits féodaux. Chose étrange, qu'ils regrettèrent aussitôt. Leurs amis restés en province, les crurent devenus fous. Que s'était-il donc passé ? Voici : Dans les poutrelles qui soutenaient l'Ancien régime **des pailles maç.·. s'étaient creusées çà et là, si bien qu'au moindre choc les charpentes d'acier se brisèrent.**

Voilà donc quel est notre rôle à chacun de nous Francs-Maçons !

Et que chacun de nous, en ce moment de recueillement quotidien, que notre grand et cher Marcel Sembat appelait notre prière du soir, **que chacun de nous se demande :**

Qu'ai-je fait aujourd'hui pour la propagande des idées maçonniques ? Qu'ai-je fait pour la grandeur et la puissance du G.·.O.·. de France ?

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 324-25.)

La propagande se fera **par les Loges :**

Elles devront « se mêler à la vie profane, dans l'intérêt de la République...

— associer leur action à celle des autres groupements qui poursuivent le même but de défense laïque et de progrès démocratique et social ;...

— accorder « leurs préférences aux œuvres postscolaires pour y préparer la jeune démocratie de demain, d'autre part, aux groupements politiques dans l'intérêt immédiat de la défense de la République... », aux « patronages laïques qui luttent avec tant d'efforts et si peu de ressources contre la concurrence des patronages cléricaux.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 300-301.)

Les sociétés sportives, les compagnies de boys-scouts, les cercles d'agrément, les chorales et les fanfares, toutes les organisations qui appellent la jeunesse républicaine à des œuvres d'émulation physique et intellectuelle. Ce sont là autant de terrains fertiles où la propagande maçonnique doit s'exercer le plus utilement. Ajoutons-y les cours d'adultes, partout où ils ont quelque chance d'être suivis et fréquentés, les bibliothèques, etc., etc...

Nécessité de multiplier, mais aussi d'assainir les bibliothèques mise à la disposition de la jeunesse et des adultes.

(*Id.* p . 301.)

La Loge devra seconder l'**action générale de la Maçonnerie** « les grands moyens de propagande ».

Les grands moyens, vous le savez, sont la propagande par la presse, par le tract, par la brochure, en un mot la propagande par l'imprimé.

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 326.)

Tous les efforts des Maçons et des Loges sont subordonnés

à la propagande nationale du Grand Orient ou de la Grande Loge et coordonnés par elle.

> Il me reste à vous rappeler l'**importance capitale du synchronisme, de l'harmonieuse collaboration de toutes les formes de propagande...**
> **Il faut absolument qu'une organisation centrale coordonne, contrôle et anime**, de sa volonté ferme, toute **notre œuvre de propagande.**
> ...Eh bien, **nous** demandons la création... d'un **Comité central de propagande.**
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 333-34.)

Aussi, de tout temps, les Convents des deux Obédiences ont-ils demandé et obtenu, pour intensifier et diriger leur propagande locale et régionale, la création au centre de Paris, d'un comité central de propagande et d'un Office de documentation.

> Nous demandons **la création... d'un Comité central de propagande,** où les membres du Conseil de l'Ordre **appelleront à siéger avec eux des spécialistes, des techniciens de la presse, de l'impression, de la librairie, de la publicité** même, sans oublier le cinéma qui est une des grandes formes de propagande à laquelle il nous faudrait songer.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 334.)

> Les auteurs de ce vœu se plaignent, non sans raison, de la propagande exercée dans ce pays, par la plume et par la parole, au profit des partis de conservation et de réaction. Ils dénoncent avec énergie l'œuvre d'empoisonnement moral, de bourrage de crâne, d'une certaine presse... ainsi que l'insuffisance de la documentation mise à la disposition des écrivains, des polémistes, des orateurs, et des militants des partis de gauche.
> Comment lutter contre cette plaie ? Par la création **d'un Office de documentation,** qui constituerait des collections de brochures, de plans rédigés par des compétences, de tracts bien compris... Cet **office signalerait, en outre, les publications, journaux, revues, livres utiles à lire pour l'édification de la Démocratie...**
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 349.)

> Tous les rapports, qui ont examiné l'organisation de la propagande ont pensé à la création d'un **Centre de Propagande à Paris** et plusieurs ont pensé à la création **de centres régionaux de propagande** sous une forme ou sous une autre.
>
> (*Convent Grande Loge*, 1929, p. 74.)

> En dehors de la visite utile des membres du Conseil de l'Ordre dans les petits Orients, la Commission envisage la création de **Commissions régionales de propagande.** Ces Commissions seraient composées d'un certain nombre de FF∴, bons orateurs, au courant des questions intéressant la vie de l'Ordre et qui iraient, sans grands frais, apporter la parole maç∴ dans des At∴ perdus au fond des provinces, ou l'intérêt languit faute d'éléments nécessaires et qui se sentent isolés du monde maç∴ pendant presque toute l'année : le seul point de contact est le Convent.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1928, p. 250.)

Les plus récents de ces Comités de propagande ont été créés
à la Grande Loge en 1929,
au Grand Orient en 1930,
ce qui montre la concordance de l'activité des deux Obédiences.

Voici comment **ce Comité** a été conçu et constitué à la **Grande Loge :**

> Les Loges qui ont examiné la question sont d'avis **qu'il y a lieu de créer à Paris un bureau de propagande.** Plusieurs Loges proposent la double création d'un bureau de propagande et d'un Comité de législation.
>
> **Organisation à Paris d'un centre de propagande.**
>
> . . . .
>
> A cet effet, la création d'un centre général de propagande est indispensable. **L'action** de ce centre devra être **centripète et centrifuge.**
>
> **Action centripète.**
>
> *a*) Le centre devra réunir, colliger, classer, inventorier tous les travaux utiles accomplis dans les ateliers de l'Obédience ;
>
> *b*) Le centre devra réunir, colliger, classer, inventorier tous les travaux utiles qui lui seront communiqués par les Obédiences étrangères ou par le Grand Orient. Il devra provoquer directement ou par les organismes officiels de l'Obédience une liaison spirituelle et documentaire permanente avec les autres Obédiences ;
>
> *c*) Le centre devra réunir, colliger, classer, inventorier tout ce qui sera imprimé en France et aux Colonies sur la Maç.·. en général.
> Il devra faire ses efforts pour être tenu au courant par les obédiences étrangères des écrits du même genre publiés à l'étranger ;
>
> *d*) Le classement général documentaire devra être établi par matières et par auteurs ;
>
> *e*) Les œuvres étant humaines, il importe également de connaître les hommes, un dossier documentaire devra être ouvert au nom de chacun des hommes importants jouant un rôle sur le territoire français. Nous disons « documentaire », c'est-à-dire comportant les actes accomplis et objectivement résumés à l'exclusion de toute appréciation subjective ;
>
> *f*) En particulier, le centre devra se tenir en liaison constante avec le groupe des Parlementaires Maç.·. de manière à recevoir toute proposition, tout projet de loi. Dès réception, le centre devra constituer une documentation aussi complète que possible. Il transmettra rapidement cette documentation au Comité de législation dont il sera ultérieurement parlé ;
>
> *g*) Le centre de propagande recevra du bureau et du Conseil fédéral copie de tout document pouvant intéresser ses archives.
>
> **Action centrifuge.**
>
> *a*) Spontanément ou sur les indications du C.·. F.·. assurer la diffusion de toute la documentation reçue, soit des centres de propagande régionaux — soit du Comité permanent de la législation — soit du Conseil fédéral.
> en alimentant les centres de propagande régionaux,
> ou le Comité de législation,
> ou le Conseil fédéral.

Les modalités de diffusion devront être étudiées ; modifications du bulletin ; envois de schémas de conférences ou de copies documentaires ; bibliographies ; pré-rapports ; rapports définitifs ; par circulaires au ronéo ou imprimés...

c) Préparer s'il y a lieu, et dans les limites du budget, l'impression, l'édition, la publication des œuvres écrites dont le C.·. F.·. ordonnerait la publication sur avis de la Commission de propagande.

Action administrative de la propagande et éducatrice des agents de propagande.

a) Rechercher activement, par les centres régionaux, les Frères capables d'aider, sous quelque forme que ce soit, à la propagande;

b) Faciliter les relations de ces Frères entre eux de centres à centres;

c) Exciter, stimuler les capacités parfois trop modestes de ces Frères, leur enseigner leur rôle et leur donner moralement les moyens d'action nécessaires. Eventuellement les signaler au C.·. F.·. et en particulier au Grand Orateur.

d) Leur donner des moyens techniques en les fournissant de bibliographies, de schémas, de conférences, etc. ;

e) Les déterminer à renseigner sur leur action, les résultats obtenus les difficultés rencontrées, etc... ;

f) Faire un court rapport tous les quinze jours à la Commission de propagande.

Moyens techniques.

Il faut un seul technicien pendant deux à trois heures par jour pour organiser ce centre de propagande et assurer sa vitalité continue.

Il devra être assisté pendant la période d'organisation d'un employé manœuvre pendant huit heures par jour. Trois mois doivent suffire. Après le même employé ne sera nécessaire que deux ou trois heures par jour.

Souhaitons qu'il en faille davantage.

Le technicien devrait être recherché **soit archiviste-paléographe de l'école de Chartres, soit licencié d'histoire, soit licencié, ès-lettres.**

Comité de législation.

Chaque année, le Convent complètera un **Comité de législation composé de sept membres permanents au plus.** Les membres de ce Comité seront nommés pour trois ans et rééligibles. Tout membre du Comité absent à trois réunions successives sera considéré comme démissionnaire d'office et remplacé au Convent suivant. Ce Comité pourra s'adjoindre, au titre consultatif et provisoire, toute compétence utile à son action.

Rôle national.

Son rôle consistera :

1° En l'étude de tous les projets de lois soumis ou à soumettre au Parlement — et qui présenteront un intérêt général. Il pourra être saisi soit par le centre de propagande soit par le C.·. F.·. Il devra prendre l'initiative de toute étude utile même lorsqu'il n'aura pas été saisi.

Il devra rester en liaison constante avec le centre de propagande, le bureau de la Grande Loge, le groupe parlementaire — de telle sorte qu'aucune loi importante ne se trouve votée par l'une des deux Chambres sans que l'obédience en ait été largement informée par un pré-rapport critique éveillant et appelant les observations de chacun et sans qu'un rapport définitif ait été fourni à **la fois aux parlementaires** maçons et aux centres de propagande régionaux.

2° **En l'étude,** selon les mêmes normes, **de tous les courants d'opinion et d'idées,** de tous les faits constituant **une violation des libertés** ou au contraire **l'annonce** d'une **réalisation nouvelle** dans le sens du progrès.

3° En l'étude des questions juridiques intéressant l'Obédience et la Maçonnerie.

Rôle international.

...Le rôle du Comité de législation devra donc comporter selon les normes ci-dessus indiquées :

1° L'étude des créations législatives étrangères ;

2° L'étude des courants d'idées et des faits étrangers.

Il pourra se documenter en interrogeant les obédiences étrangères et devra passer à cet effet par le bureau du C.'. F.'. mais le bureau se refusera à transmettre ses demandes objectives d'informations...

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 76 à 79.)

En conséquence :

16° Le Convent **décide la constitution à Paris d'un bureau central de propagande interne dans l'esprit moral du Convent** fonctionnant sous le contrôle du Conseil Fédéral.

Adopté.

17° Le Convent décide la constitution à Paris **d'une Commission d'études juridiques et statistiques documentaires** fonctionnant sous le contrôle du Conseil fédéral.

Sur conclusions conformes du F.'. Maréchal, Grand Orateur d'Office, le paragraphe 17 du texte de la Commission est adopté.

18° Le Convent décide la création de centres régionaux de propagande dans l'esprit moral du Convent.

Adopté.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 90.)

Voici la décision du **Grand Orient de France** de 1930, constituant un **Office central de propagande** et les raisons qui l'ont motivée.

... Contre cette crise dont nous ne faisons qu'esquisser ici sommairement le triste tableau, **il faut que la propagande maçonnique réagisse.** Sans doute, continuera-t-elle d'accorder son attention cordiale, bienveillante et fraternelle aux œuvres de diffusion de la pensée libre de la philosophie scientifique, de l'idéal démocratique, et républicain. Elle assurera une aide efficace, des subventions généreuses aux publications qu'elle recommande, aux moyens et aux instruments modernes de propagandes, revues, journaux, livres pour la jeunesse, œuvres de radiodiffusion qu'il importe de libérer de certaines influences cléricales et réactionnaires, cinéma, œuvres artistiques et théâtrales, etc...

Mais la propagande maçonnique doit se développer elle-même par des **moyens nouveaux**, par **des méthodes** qui lui assurent plus d'efficacité, plus de puissance d'action, plus de pénétration profane...

Et dès lors n'apparaît-il pas qu'au titre de propagande il convient de faire autre chose et mieux que ce qui a été fait jusqu'à présent ?

C'est ainsi que votre Commission de propagande, reprenant un projet déjà soumis à de précédentes assemblées, en a été amenée à nous proposer dans ce but une organisation toute spéciale. Elle demande au Convent de confier à **un Office permanent d'organisation le soin de répondre aux besoins de la propagande dans le pays tout entier.** Les membres de cet Office dont le nombre serait limité et comprendrait certains spécialistes ou techniciens, seraient désignés par le Conseil de l'Ordre lui-même, assuré de voir son choix ratifié par l'Assemblée générale. Cet Office fonctionnerait d'ailleurs sous son contrôle, avec son concours. Il serait saisi de toutes les demandes émanant des Loges de l'Association, mais il aurait aussi et surtout un droit d'initiative. Il suggérerait, par exemple, l'envoi des conférenciers dans les Orients où le besoin de répondre aux attaques de la réaction, où même de provoquer un mouvement d'opinion, se ferait sentir. Il proposerait des subventions à tels organes de propagande, des innovations à introduire dans nos moyens d'action auprès du monde profane, etc... Le champ est vaste, qui serait ouvert à son initiative, aux heureuses suggestions qu'il pourrait porter devant le Conseil de l'Ordre, aux organismes qu'il pourrait créer et protéger ; il apporterait ainsi, semble-t-il, une aide efficace au Conseil de l'Ordre en le libérant du souci de se préoccuper de questions, qui à la vérité, échappent à la coutumière activité de sa gestion administrative.

Le Convent du Grand Orient de France, réuni en septembre 1930, approuve les com[illegible] gestion des fonds de propagande maçonnique, qui ont été soumis à sa Commission compétente par le Conseil de l'Ordre.

Il **décide, en outre, la création d'un Office permanent d'organisation de la propagande maçonnique.** Cet Office comprendra des membres du Conseil de l'Ordre désignés par lui, ainsi que tous autres FF.'. qualifiés pour lui apporter une collaboration technique assidue.

Cet Office permanent demeurera en contact avec le Conseil de l'Ordre qui le saisira des demandes émanant des Loges de l'Association au titre de l'organisation de la propagande maçonnique. Il aura le droit d'initiative et de suggestion, tant en ce qui concerne le choix des conférenciers qu'en celui des méthodes ou des moyens à employer pour assurer à la propagande sa pleine efficacité et son maximum de rendement.

Il fera tous les ans un rapport qui sera soumis à l'Assemblée générale de l'Ordre sur son activité durant l'exercice écoulé.

. . . .

Nous osons croire que vous en apprécierez l'évidente utilité et c'est dans cet esprit, dans cet espoir, que nous vous offrons cette suggestion, dictée par le seul souci du bien de l'Ordre maçonnique et du rayonnement indispensable de ses doctrines et de son enseignement. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.'. O.'.*, 1930, p. 79-81.)

Directives de propagande du G∴ O∴ pour 1932-1933.

1° Maintien **du fonds d'impression, de propagande ;**

2° **Nécessité et devoir pour les francs-maçons de s'affilier à toutes les œuvres laïques** (celles de l'enfance et celle des adultes) ;

3° **Participation active aux groupements sportifs ;**

4° Formation de Fraternelles, coopératives techniques et administratives ;

5° Propagande dans les **milieux universitaires** et dans **l'armée ;**

6° Diffusion des idées laïques par le **cinéma,** la **T. S. F.** et le **disque ;**

7° Accroissement de la **publicité** par **tracts** et **papillons ;**

8° Propagande spécifiquement maçonnique par des **orateurs qualifiés ;**

9° Bulletins bibliographiques ;

10° Création d'une Revue maç∴ complète par fusion de celles existantes.

(*Convent G∴ O∴*, 1932, p. 59-60.)

Bien entendu. Maçons, Loges et Comité central de propagande sont des agents secrets et invisibles de propagande qui, en aucun cas, ne doivent paraître aux yeux du grand public. Ce sont les tireurs de ficelles les « *Wire pullers* » de la démocratie.

Méthodes de propagande.

Les plus efficaces seront employées :

La propagande maçonnique ne doit pas être purement défensive.

> « *Il ne suffit pas d'une propagande défensive, destinée à détruire les légendes calomnieuses.*
>
> *Convent G∴ O∴* 1926, p. 60.

Elle doit pratiquer la présence perpétuelle.

Mes FF∴ **quelle propagande faisons-nous sinon celle de la lumière ?** Or, dès que la source lumineuse, soleil ou phare disparaît les ténèbres de nouveau s'abattent sourdement et s'il est de longs étés polaires d'où la nuit est bannie, c'est que **le soleil, père des rayons, reste toujours présent au ciel.**

Pratiquons, mes FF∴ cette présence perpétuelle par la propagande et pour me servir encore de ce beau symbole : groupons, concentrons les rayons de notre lumière comme avec la loupe, ramassons-les en un faisceau serré, de façon à ce qu'au foyer la lumière demeure chaleur et que la flamme de l'action jaillisse.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 322.)

Employer des formules simplistes et claires :

La déclaration des Droits de l'Homme n'est pas faite pour les avocats et les magistrats, mais s'adresse surtout à l'**esprit simpliste**

du peuple. C'est par des **formules lumineuses, claires qu'il faut frapper son imagination.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 356.)

S'insinuer insidieusement, de façon occulte, comme un virus en envoyant, par exemple, une feuille de presse anonyme et d'origine inconnue :

Une correspondance de Paris, quelconque — titre banal — avec un nom de gérant non moins quelconque et un siège social établi partout ailleurs qu'en l'Hôtel du G.·. O.·. de France, aurait des chances d'être accueillie dans les rédactions de journaux de toutes les opinions et d'**y introduire le bon et salutaire virus** — pouvons-nous oser ce mot ? — **de la propagande républicaine.**

On demandait cette feuille au Convent de 1899 et elle existait dès 1901. En voici l'aveu :

D'autres dépenses ont attiré notre attention, celles placées à divers postes que nous pourrions placer sous la rubrique « publicité ». Entre elles, il en est une que justifie l'existence, **le fonctionnement d'un organe de propagande habilement conçu qui rend d'incontestables services à toute la presse républicaine et anticléricale de ce pays, d'autant mieux que sa véritable origine demeure insoupçonnée du monde profane...** On comprend avec quelle extrême circonspection il convient d'aborder de tels sujets et la con-confiance toute fraternelle dont le Convent a investie la Commission de propagande nous pardonnera certainement de n'en point dire davantage, sauf à nous permettre d'affirmer qu'il paraît difficile d'accomplir une pareille tâche à un taux plus économique.

(*Convent G.·. O.·.*, 1901.)
(*Rapport du F.·. Marcel Huart.*)

Il existait donc déjà, à cette époque, une Commission de propagande composée de quelques hommes seulement qui se chargeait d'une œuvre de presse insoupçonnée, tellement féconde à raison des ténèbres qui l'enveloppent, que le Convent même n'a pas à y mettre le nez.

Cette feuille s'appelait tout d'abord la « Semaine de France », correspondance de la résistance laïque, « feuille d'informations spéciales » destinée aux journalistes républicains adhérents. En 1905 cette feuille s'appelait « Correspondance de résistance laïque » et on l'éditait, 13, rue de la Tour-d'Auvergne, à Paris. Nous avons vu circuler une feuille semblable en 1924-1925-1926, intitulée « Bulletin de défense laïque ». Maurice Charny en était un des principaux collaborateurs et Grélois le rédacteur en chef. Ces différentes feuilles sont distinctes du courrier d'information du G.·. O.·. dont il sera parlé plus loin et elles circulent toujours aux moments opportuns, sans déceler leur origine maçonnique.

Les méthodes préconisées par le Convent de 1925 caractérisent bien la manière d'agir maçonnique secrète, mais insinuante, persévérante, étouffant toute liberté et toute pensée libre sous son étreinte perfide, dont on ne peut se défendre jusqu'à ce qu'elle bemeure invisible :

Il serait merveilleux, mes FF∴, que le perfectionnement, **la modernisation de la propagande** fût faite tout d'abord à notre profit, c'est-à-dire au bénéfice de notre idéal.

Mais ce n'est pas le moment de développer et d'exposer devant vous **la technique d'une propagande efficace.**

Pourtant, il est deux ou trois points qui peuvent servir dès à présent à orienter votre action :

On ne prend pas les esprits d'assaut, mais on les gagne, **on les conquiert par une action lente et continue.**

L'efficacité d'une propagande croît avec la répétition si l'on a soin d'en varier constamment les formes. La goutte d'eau finit par creuser la pierre.

Il faut **parler aux hommes de ce qui les intéresse...** de ce qui leur importe **et se servir de cet intérêt habilement manœuvré comme d'un levier pour déplacer tout l'édifice des opinions.**

Il faut que la propagande soit faite dans une **forme simple,** élémentaire, **rien ne vaut l'évidence et l'affirmation.** Tout ce qu'on a à dire doit pouvoir tenir dans une affiche et dans un tract.

La propagande ne doit pas se faire par à coups mais **être continue, incessante.**

Au moindre arrêt on perd le bénéfice de longs mois d'efforts.

Enfin, la propagande doit être **systématique et organisée.**

Il faut que chacune de ses actions vienne seconder une action voisine et s'y ajouter. Il faut, pour qu'elle donne le maximum de ses effets, que la propagande soit menée avec ardeur, avec foi, avec la volonté de vaincre et de faire tout ce qu'il faut pour vaincre.

(*Convent G∴ O∴* 1925, p. 321-22.)

Les moyens de propagande.

1° La Presse.

Inspirer la presse républicaine, la contrôler, ne pas l'organiser soi-même.

Et puis, **il y a la presse** aussi dont vous voudriez tous le contrôle plus sûr.

(*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 124.)

Que des journaux soient inspirés par des Maçons : il n'y a qu'avantage, mais ils ne doivent pas être organisés par nous.

C'est la différence qui existe entre ma conception et celle de certains F∴ qui pensent que l'Ordre doit prendre toutes les initiatives et résoudre tous les problèmes.

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 200.)

C'est ainsi que sont orientés un grand nombre de quotidiens : *La République, l'Ere nouvelle, le Quotidien, l'Œuvre,* notre *Temps, Paris-Soir* et même les journaux soi-disant neutres :

Le Conseil de l'Ordre peut évidemment — il l'a fait souvent dans le passé, il le fera souvent encore dans l'avenir — participer à la propagande **par des articles publiés dans la presse amie où il est encore possible à la Maçonnerie de recevoir l'hospitalité,** mais les publications de cette presse deviennent de plus en plus rares. La F∴ Mac∴ voit se restreindre chaque jour, à Paris comme en province, le **nombre des journaux** qui lui sont sympathiques. Nos adversaires, grâce à l'argent dont ils disposent, achètent tous les journaux qui sont à vendre, aussi bien les grands quotidiens que les plus modestes hebdomadaires de nos plus petits chefs-lieux de canton (1).

Ils connaissent la puissance de propagande de la presse, ils savent la fidélité des gens à leur journal, leur manœuvre est habile, puisque sans changer le titre qui fut souvent, pendant ces années, comme le signe de ralliement des républicains, ils modifient lentement, par une évolution hypocritement graduée, l'orientation politique du journal, et, par là même celle du lecteur. **C'est là, à mon avis, un des plus grands dangers pour la démocratie.**

(*Convent G∴ O∴* 1930, p. 84-86.)

Cette consigne de pénétration et d'inspiration occulte de la presse est de vieille date dans la Maçonnerie. Voici en effet ce que conseillait le Convent de 1901 :

Pour faire des journaux républicains, il faudrait de l'argent, des sacrifices considérables, il faudrait surtout des lecteurs... **Avouons notre impuissance** et secouons notre torpeur. Réveillons l'âme de nos contemporains de sa veulerie coutumière.

Soutenons de notre appui, de notre influence, de nos sacrifices, les bons et honnêtes journaux républicains (c'est-à-dire maçonniques ou maçonnisés)...

Pas de journaux officiels de la F∴ M∴ et du G∴ O∴ de France, il y aurait à cela de graves périls d'ordre politique.

Quant aux organes officieux ils existent ; ils luttent et pour les idées et pour la vie. Voyez parmi les quotidiens, *Le Radical, La Lanterne* et tant d'autres (actuellement *La République, L'Œuvre, L'Ere nouvelle, Le Quotidien,* etc.).... où se trouvent la pensée, les inspirations de la Maçonnerie parisienne.

Parmi les hebdomadaires : *La Raison... Le Tocsin de Montmartre...* parmi les mensuels : *La Raison universelle* qui gagnerait à se transformer en **un journal de famille illustré apportant habilement au foyer populaire une note d'anticléricalisme.**

Et en province, les grands organes régionaux tels que *Le Petit Ardennais, Le Petit Bourguignon, Le Petit Provençal, Le Petit Méridional, L'Avenir de la Dordogne, La Tribune de l'Aisne, Le Progrès du Nord...*

Les voilà ces journaux que vous demandez. Soutenez-les,

---

(1) C'est inexact malheureusement. Il suffit d'un progrès infime sur un point pour que les F∴ M∴ crient au péril grave pour leur propagande. C'est leur tactique habituelle.

répandez-les. Imitez au besoin... le mode de propagande imaginé par la L.·. L'Espérance Savoisienne, O.·. de Chambéry et ailleurs, à Paris même, ...dans la Creuse... car **la démocratie pauvre a d'ingénieuses ressources dès qu'il s'agit de suggérer aux foules ses idées chères : créer l'œuvre des journaux gratuits,** ces journaux qu'au lieu de détruire, on répand après les avoir lus. On n'imagine pas la puissance de suggestion de la lettre imprimée, sa force de pénétration.

A Chambéry l'œuvre des journaux gratuits envoyés tous les jeudis par le **« Groupe savoyard de propagande républicaine », pavillon profane de la Loge,** accuse cette année, en moins de sept mois, l'expédition de 9.000 journaux et **ses résultats sont tels** que partout où arrivent ces feuilles gratuitement offertes à la curiosité des paysans, des cultivateurs et des montagnards, **la majorité républicaine des villages a sensiblement et visiblement augmenté.**

(*Rapport de la Commission de Propagqnde*, 1901, *par le F.·. Huart.*)

Obtenir dans les journaux une plus grande publicité après enquête sur leur situation et leur esprit :

La Commission demande **que les FF.·. tâchent d'obtenir des quotidiens, spécialement de ceux de province, une publicité plus importante** en particulier pour le résultat des travaux du Convent.

(*Convent G.·. O.·., septembre* 1932, p. 59.)

La Circulaire n° 5, vise la propagande par la presse. **Elle demande aux Ateliers de faire connaître les journaux** susceptibles de publier des notes du G.·. O.·., des renseignements sur **leur périodicité, leur clientèle, l'importance de leur tirage, leur nuance politique,** etc..., aux fins de **leur envoyer toutes communications** que le Conseil de l'Ordre jugerait utiles... Enquête auprès de la presse républicaine sur le concours de laquelle la F.·. M.·. pourrait éventuellement compter.

(*Convent G.·. O.·.*, 1922, p. 372.)

Subventionner les journaux dévoués :

Il faut... **que nous réservions nos gros sous à la presse d'opinion républicaine,** ceci doit être dit et répété par tous les F.·. M.·., agissants, cela doit être recommandé par tous les membres du Conseil de l'Ordre au cours de leurs délégations en province.

(*Convent G.·. O.·.*, 1922, p. 374.)

S'emparer de la presse locale et départementale :

La presse locale à tirage limité et à publication hebdomadaire, nous est ouverte...

La presse départementale... qui a conservé la flamme de l'opinion républicaine... **est la meilleure gardienne de notre tradition.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1922, p. 373-74.)

Créer, au besoin, des journaux locaux, surtout en temps d'élection.

Avec les Loges de la région (en Normandie) **nous avons créé un hebdomadaire** qui nous appartient et qui est entièrement **rédigé par des Maçons...**

Je dépose le vœu suivant :

« Le Convent prie le Conseil de l'Ordre de faire connaître aux Loges la tentative faite à l'instigation de la Loge « Thémis » Orient de Caen, par les Loges de Basse-Normandie qui ont créé un journal hebdomadaire entièrement rédigé par des Maçons, et d'inviter les Ateliers à se grouper suivant le possibilités locales pour suivre cet exemple et **créer dans toute la France des journaux rédigés sous notre contrôle.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1922, p. 380.)

Créer et alimenter des revues proprement maçonniques, et surtout un bulletin d'information de la presse :

Qu'il nous soit permis de formuler un vœu. La Commission a été saisie de demandes de FF.˙. qui voudraient que les différentes revues soient groupées en une seule.

Nous accueillerons avec intérêt un **périodique groupant sous la rubrique « Acacia »** les publications actuellement existantes. Cette revue, accessible, par des articles variés, à toutes les intelligences, traitant des plus hautes questions symboliques, serait en même temps anecdotique, critique et satirique. Elle publierait également les travaux des Obédiences étrangères.

En diminuant autant qu'il est possible, son prix de vente, **elle contribuerait à diffuser dans le monde profane, ce qu'on pourrait appeler les travaux révélables.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1932, p. 59.)

Nous avons renoncé, n'est-ce pas, à fonder un journal quotidien.

Nous avons une revue maçonnique l'Acacia qui répond à des vœux maintes fois exprimés dans nos Convents.

Nous subventionnons un hebdomadaire de la propagande *Le Flambeau* et nous suivons avec intérêt cet exemple.

Mais par suite de la disparition de *La Lumière républicaine*, nous n'avons plus les moyens d'informer la presse amie de nos points de vue, de nos arguments, de nos interventions dans les divers problèmes posés par l'actualité.

Je n'hésite pas à dire que c'est une perte pour la propagande et **qu'il faut absolument un courrier d'information, un courrier de presse au G.˙. O.˙.**

Comment ? rien de plus facile, de plus économique et de plus efficace. Il s'agit de polycopier aussi souvent que la nécessité s'en fera sentir, des informations sur les feuilles de format commercial qu'on envoie sous enveloppe ouverte.

Le prix de revient est des plus minimes et je puis établir qu'avec une dépense de 1.000 à 1.200 francs par an, le G.˙. O.˙. dira tout ce qu'il aura à dire.

A qui envoyer ces courriers de presse ? Aux agences, qu'elles soient bien ou mal disposées à notre égard, cela n'a pas d'importance,

elles en tireront toujours quelque chose. **Aux journaux amis** dont la liste a été relevée et qui comporte surtout, ne nous y trompons pas, des journaux de province, vaillants mais impuissants. **A nos FF.·. journalistes** enfin, qui depuis un an sont groupés au nombre de 300, dans une Fraternelle qui avant-hier encore, se réunissait dans nos locaux... Nos FF.·. journalistes nous rendront des services, car il y a des moyens de faire passer un papier important.

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 331.)

Se servir de l'Association fraternelle des journalistes comme instrument de propagande :

Je remercie le rapporteur de la Commission de vous avoir signalé l'existence de l'Association fraternelle des journalistes qui n'est autre chose que **le groupement des journalistes francs-maçons** dans lequel nous n'acceptons que les francs-maçons réguliers et en pleine activité.

Mais ce n'est pas pour faire de la réclame à ce groupement que je prends la parole. **C'est pour vous signaler ce très utile instrument de propagande, que vous pouvez trouver en lui.** Je me permets de vous expliquer comment et pourquoi il a été fondé.

L'année dernière, au mois de novembre, ce n'est pas bien vieux, nous nous sommes dit entre quelques journalistes maçons de Paris que nous nous ignorions trop, bien qu'appartenant à cette fraction mêlée de si près à la propagande politique.

Nous nous sommes réunis au Grand Orient pour faire plus ample connaissance...

Depuis novembre, notre petit groupe... s'est étendu. Il a recueilli l'adhésion de confrères de province... il s'est même étendu à l'étranger...

L'œuvre de propagande républicaine et maçonnique doit vous donner le désir, partout où il n'en existe pas et où la moindre possibilité semble s'en offrir, de **créer un organe capable de diffuser nos idées dans la région.** Quelquefois, bien souvent, je le sais par expérience, des personnes qui auraient dans une ville de province le désir de créer un journal, sont embarrassées parce qu'elles ne savent, ni à qui s'adresser, ni comment s'y prendre, ni comment établir le budget de ce journal. Nous sommes à votre disposition pour vous donner les renseignements utiles qui permettront quelquefois de réaliser des projets.

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 341-342, *F.·. Laffitte.*)

2° Les **publications** : propagande par les **brochures.**

Il est nécessaire que nous fassions un effort de propagande... celle qu'on peut appeler la propagande **par les grands moyens,** les conférences, les tracts, les brochures, les articles de presse.

(*Convent G.·. O.·.*, 1922, p. 381.)

Autre point ; **nous devons publier une grande quantité d'œuvres d'inspiration maçonnique** et subventionner très largement toutes les œuvres laïques.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, *p.* 186.)

A ce point de vue, notre Commission demande :

a) **Qu'on imprime des brochures de propagande substantielles et claires ;**

b) Qu'on organise **un service de distribution** de ces brochures, gravures et affiches anciennes dont les ballots encombrent nos **archives** ;

c) Que ces brochures soient répandues dans nos Loges où il en serait constitué un dépôt et que certaines — à déterminer — dans les **librairies,** dans les **bibliothèques de tout ordre.**

d) Enfin qu'il soit établi une liste des brochures de valeur qui peuvent être achetées au G∴ O∴ et de celles qui, épuisées, sont proposées à la réimpression.

Donc, en résumé, **mise en circulation des stocks déjà existant, au G∴ O∴**

Impression et réimpression de brochures intéressantes.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 332.)

La Commission présente deux vœux : le premier est ainsi conçu :
Pour montrer à la masse démocratique l'esprit de la Maç∴ ;
Pour dissiper en elle d'injustes préventions contre notre Ordre,
Pour faire œuvre de propagande en faveur de l'école unique.

La Commission demande au Convent de voter l'impression d'une **brochure contenant tous les rapports faits au G∴ O∴** de France sur la **question de l'enseignement,**
En 1918, par le F∴ Marcy ;
En 1919, par les F∴ Marcy et Bougrat ;
En 1920 par les F∴ Beaufils ;
En 1924, par les F∴ Marcy et Roques.

Cette brochure **où il ne resterait rien de ce qui est purement maçonnique** serait mise en vente et nous pensons que la vente couvrirait les frais.

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 152-153.

Toujours le camouflage nécessaire ! !

Le F∴ Estèbe, président :

Le Conseil de l'Ordre a décidé que le discours de notre F∴ Ramadier, étant donné **son haut intérêt maçonnique et politique,** recevrait la plus grande diffusion possible et qu'il en serait fait un tirage spécial qui serait largement répandu. (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 139.)

Nous sommes décidés à rédiger, dans une collaboration intime de tous les membres du Conseil de l'Ordre, une déclaration qui s'inspirera de vos décisions de cette année.

...Nous estimons que le moment est venu, en face des événements qui peuvent se préparer et, je le répète, en raison du désarroi moral et social que nous subissons, en raison surtout du désarroi moral et social **que les éducateurs,** qui sont nombreux ici, **constatent** chez la jeunesse, de dire une fois de plus, sous une nouvelle forme ! en nous adaptant, **quel est le point de vue du Grand Orient de France à l'égard des problèmes** qui nous angoissent...

Viendra ensuite pour nous une question aussi importante, **celle des moyens de diffusion.** Nous nous y consacrerons avec le même esprit. Nous désirons que cette déclatation atteigne le plus de personnes possible et qu'elle les atteigne efficacement. Nous ferons ce que nous avons fait précédemment. **Nous dresserons des listes de personnalités auxquelles nous adresserons notre déclaration en leur demandant de la faire lire.** Nous atteindrons les **sympathi-**

sants, nous essayerons même d'atteindre les adversaires et d'atteindre les différentes jeunesses.

(*Convent G.˙. O.˙.* 1929, p. 280-282.)

Propagande par les tracts :

Enfin, la **Commission recommande d'intensifier la propagande par les tracts** et c'est pourquoi, au début de ce rapport, elle s'est élevée contre toute réduction de crédit apportée à cette forme d'action. Il serait également opportun d'intensifier la propagande **sous forme de papillons,** c'est un des moyens les plus pratiques, les plus **faciles** et les plus **économiques** de **harceler nos adversaires** par des textes concis et judicieusement choisis.

Notre propagande doit également s'affirmer non seulement dans **les organisations sociales** mais encore dans les **organisations économiques et administratives.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1932, p. 56.)

Nous avons une dépense pour impression de tracts. C'est là de la bonne propagande. Le F.˙. Groussier a rédigé un tract particulièrement remarquable qui a eu un très grand succès. J'avoue que je croyais qu'on avait dépensé bien davantage que la somme que je trouve dans les comptes. Il s'agit de la déclaration du G. O. qui a coûté 1.650 francs. Elle a sûrement produit, et au delà, pour 1.650 francs de propagande. (*Rires et applaudissements.*) Pour plus amples détails, qu'on demande la réponse à nos adversaires.

Si l'on y ajoute **le tract sur l'Ecole laïque** et le discours de clôture, on arrive à une dépense totale de 2.849 francs.

Convent G.˙. O.˙., 1924, p. 357.

Qu'a donc coûté la déclaration du Grand Orient de France envoyée à des centaines de mille d'exemplaires et par la poste en 1934, après les événements du 6 février ?

3° **Les bibliothèques :** bibliothèques de Loges.

Le Conseil de l'Ordre doit également aider la **constitution de bibliothèques** de Loges et ceci :

a) En continuant et développant, de façon à le rendre complet, le travail de bibliographie repris énergiquement depuis quelques mois sous la direction du F.˙. Delaunay et avec l'aide d'une Commission de bibliographie ;

b) En signalant aux Loges les ouvrages d'idées se trouvant dans les collections à bon marché... ;

c) En **créant au secrétariat général un office de librairie** qui fournirait aux Loges les ouvrages qu'elles désireraient acquérir... ;

d) Enfin que le Conseil de l'Ordre fasse rédiger par un bibliothécaire **une notice précise sur l'organisation des bibliothèques de prêts,** notice qui permettrait aux Ateliers d'éviter bien des errements et des mécomptes.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 332-333.)

Développer, contrôler et assainir surtout les bibliothèques populaires par une action secrète et continue :

Cinquième conclusion. — N'est-il pas bon de redire que les Francs-Maçons doivent **pénétrer dans les bibliothèques populaires pour aiguiller les achats** de livres vers des œuvres utiles ?

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 64.)

L'Eglise catholique, vous le savez, **a couvert le pays d'organisations diverses,** patronages, sociétés mutuelles, sociétés sportives, voire même de groupements corporatifs et de syndicats. Non contente d'avoir ainsi tissé cette formidable toile qui doit étouffer la **pensée laïque,** l'Eglise vient de trouver un mode nouveau de lutte.

Je veux parler de **l'Œuvre des lectures populaires.** Cette œuvre, certains d'entre vous la connaissent. Elle est centralisée sous le couvert de l'Union Centrale des Dépôts de livres, société anonyme, dont le siège social se trouve à Paris, 11, rue Cujas.

Ce que cette notice ne dit pas et ce que je puis révéler, c'est que l'œuvre fortement constituée, est établie aujourd'hui dans le nord de la France principalement. Elle va s'étendre de diocèse en diocèse. Déjà elle fonctionne à Lyon, à Angoulême, à Dijon, à Toulouse. Elle est en voie d'organisation à Reims, à Caen, à Niort, à Limoges.

A l'heure actuelle, plus de sept cents dépôts existent en France. Il faut prévoir le moment où ces dépôts seront constitués non seulement dans les grandes villes et agglomérations importantes, mais jusque dans les plus petits hameaux. Vous pouvez juger dès lors de l'importance de diffusion de ces « Bonnes lectures » et de leur influence.

Croyez-vous qu'il s'agisse vraiment uniquement d'une lutte pour la morale contre la pornographie ?

Vous voyez cette situation paradoxale : l'Eglise, pendant les siècles au cours desquels elle a eu le pouvoir, **n'a rien fait pour l'instruction populaire** (! !) aujourd'hui elle veut l'accaparer pour s'en servir à seule fin de satisfaire ses ambitions dominatrices. La Maç.·. prête ses intentions aux autres. Il y a là, je le répète, quelque chose de paradoxal, en même temps que de très habile : **l'Eglise s'emparant de toutes les formes du progrès pour les utiliser selon ses vues.** On a fait allusion à la télégraphie sans fil, je citerai également le cinéma.

Quelle adresse persévérante dans cette organisation !

Sous couvert de moralité, l'Eglise continue sa lutte contre la diffusion de la pensée laïque.

Allons-nous nous contenter de déplorer ces attaques et de rester impuissants et inactifs.

Il est difficile, je le sais, avec les moyens financiers réduits dont nous disposons, de trouver des instruments de lutte, cependant ils existent.

La question des bibliothèques est posée, il faut la résoudre ? Celles qui existent dans certains centres sont insuffisantes.

Ne conviendrait-il pas de donner une sanction législative à une proposition de loi récente qui tend à imposer aux communes, parmi leurs dépenses obligatoires, le vote des fonds nécessaires pour **l'organisation de bibliothèques municipales ?**

Mais il **ne suffit pas d'organiser des bibliothèques,** il faut aussi **assurer leur fréquentation.** C'est là où **nous pouvons agir** et, pour cette œuvre, nous devons faire appel à tous les amis de l'école, aux cercles d'études, aux sociétés de lectures populaires et aussi aux

syndicats ouvriers qui ont peut-être un peu perdu de leur développement moral et intellectuel des travailleurs.

Je demande que cette question des bibliothèques et des lectures populaires soit renvoyée au Conseil de l'Ordre pour qu'il lui donne toute l'attention qu'elle mérite.

En vous signalant ce nouveau danger, j'ai conscience d'avoir rempli mon devoir de Maçon. En vous unissant à moi, vous ferez le vôtre. Nous pourrons dire qu'une fois de plus, **les Francs-Maçons se seront trouvés en face de l'Eglise pour dénoncer ses agissements et dresser au-dessus d'elle le flambeau des lumières éternelles, non point celles qu'elle prétend détenir** sous les sombres nefs de ses cathédrales ; mais celles qui sont allumées et entretenues, ici, dans nos Temples, au seul souffle de la raison et de la vérité, et par notre volonté commune de soumettre tout idéal, quel qu'il soit, à la loi souveraine d'une critique indépendante et libérale.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 65-69.)

4° Le Cinéma et la T. S. F.

Les francs-maçons doivent utiliser tous les moyens de propagande et en particulier le cinéma et la T. S. F. cette presse de l'avenir :

Le Conseil de l'Ordre est tout disposé à **employer tous les moyens de propagande.**

Des FF.·. ont organisé des **auditions de T. S. F.**, nous les avons subventionnées.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929 p. 73-74.)

La presse, le cinéma et surtout la T. S. F. peuvent être aussi des auxiliaires précieux — à la condition toutefois d'être surveillées.

La radiodiffusion, ainsi que je vous le disais, est un instrument remarquable pour transporter rapidement les idées de paix au delà des frontières, elle gagnerait en efficacité si elle était complétée par l'adoption d'une langue internationale.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 111.)

Sans doute, ce sont d'excellents moyens de culture artistique pour les Frères :

En conséquence :

1° **Chaque Loge** doit avoir un plan de travail ;

2° **Chaque tenue** doit constituer un effort d'éducation morale, artistique, intellectuelle.

4° **Les manifestations artistiques** sont **trop délaissées,** l'art est un puissant moyen de suggestion et l'émotion aussi utile que la compréhension rationnelle. Dans cet ordre d'idées, il serait **utile de munir les centres maçonniques importants d'un bon appareil récepteur de T. S. F.** qui pourra favoriser la culture artistique en attendant qu'il puisse diffuser les émissions d'une poste maç.·. émetteur d'ailleurs hypothétique et de création, en tout cas, difficile.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 71.)

Mais le cinéma et la T. S. F. doivent surtout être utilisés comme instruments de lutte contre le cléricalisme et de propagande pour les idées maçonniques :

Les sans-filistes savent bien que, tous les dimanches, la T. S. F. leur transmet des sermons et des prêches. **La Maçonnerie doit user de tous les moyens pour faire connaître sa doctrine,** non pas tant pour recruter pour elle-même que pour lancer dans le monde son idéal éternel. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.'. O.'.*, 1927, p. 242.)

Sur le terrain scientifique, vous savez que la presse de l'avenir, la seule qui puisse répandre largement aussi bien des erreurs que les idées justes, la T. S. F. est accaparée par les forces catholiques et réactionnaires. C'est Radio-Paris, c'est Hilversum, ce sont tous les grands postes d'Etat français, qui, chaque dimanche, répandent les sermons des Révérends Pères X..., Y..., Z., tandis que nous, simples maçons, avec quelques collaborateurs dévoués, nous essayons, au prix de grandes difficultés, de répandre **la parole républicaine,** grâce au concours de toutes les Loges et grâce aussi au concours du Conseil de l'Ordre.

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 176.)

On a aussi parlé de la T. S. F. autre forme de propagande moderne, dont la science nous a dotés. On a raison de ne pas la négliger car nos adversaires tentent de s'en emparer.

(*Convent, G.'. O.'.*, 1929, p. 72.)

Troisième conclusion. — Nous ne saurions passer sous silence **la propagande par T. S. F.,** dont l'importance grandissante n'échappe à personne. Dans ce champ d'action **la Franc-Maç.'. doit contrebalancer l'influence du monde clérical** et nous demandons avec insistance que les postes d'Etat existants puissent être utilisés pour des conférences dont l'utilité vaudrait bien les sermons diffusés par ce moyen.

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 63.)

Nous avons été conviés, il y a quelques mois, par un certain nombre de nos FF.'. à assister, dans une des salles du Grand Orient, à **la présentation d'un film de propagande cléricale.** Ce film était extrêmement intéressant. Il permettait de voir d'une façon saisissante sous quelle forme l'emprise religieuse agissait sur les cerveaux. Il nous montrait comment on lutte d'une manière efficace contre les idées qui nous sont chères.

Ces films ne passent pas seulement devant des spectateurs choisis. Ils sont donnés dans beaucoup de salles publiques, trop souvent subventionnées par l'élément clérical.

Le cinéma est donc une forme de propagande qu'il ne faut pas négliger. J'en ai parlé à beaucoup de FF.'. dévoués à cette œuvre qui tous se sont plaints de ne pas rencontrer l'accueil que méritaient leurs propositions.

Il faudrait cependant réaliser quelque chose qui permette de ne pas laisser à nos adversaires le monopole de cette forme de propagande...

Je propose donc que la Commission reprenne son rapport sur ce point et nous présente une méthode de travail de laquelle naîtra **l'organisation cinématographique qui nous manque actuellement.**

(*Convent G.'. O.'.* 1929, p. 71-72.)

Je sais par expérience, que ce n'est pas toujours facile, je parlais tout à l'heure du cinéma : pour l'utiliser, il faut avoir des appareils, des salles et surtout des films appropriés. Je sais bien que pour tout cela, il faut beaucoup d'argent, les éditeurs, naturellement, ne se sont pas préoccupés de faire des films pouvant servir à notre propagande. Mais les Maç.'., les républicains, les socialistes, les groupements de gauche ne s'en sont pas préoccupés davantage. Ont-ils même essayé de se rencontrer pour en parler, pour envisager comment ils pourraient associer leurs efforts, leurs ressources. Cependant, le problème n'est pas nouveau : il y a dix ans qu'il est posé. J'ai eu personnellement l'occasion de faire à la tribune du Parlement et dans le pays, sur le cinéma éducateur, quelques interventions, j'ai dit souvent ce que, dans ma région, nous avions pu faire, les résultats que nous avions obtenus... Par qui ai-je été suivi ? Quels sont les militants qui ont essayé, chez eux, de s'intéresser sérieusement à cette question du cinéma. Si vous leviez les mains, vous verriez combien vous seriez peu nombreux.

Par contre, si je posais la même question dans une Assemblée de catholiques, les résultats de l'épreuve seraient différents ; les mains se lèveraient nombreuses car presque **tous les curés utilisent maintenant le cinéma** ; s'il n'est pas installé partout, il l'est dans la moitié au moins des paroisses de France. **A côté de l'Eglise, il y a maintenant le cinéma paroissial.** Après la messe on y projette les Mystères de Lourdes, des miracles, comme aussi des films de propagande nettement anti-laïques et anti-républicains.

Pendant ce temps, nous avons présenté des rapports, voté des ordres du jour, demandé aux Pouvoirs publics l'effort dont nous nous sentions incapables et que les catholiques ont cependant accompli. Notre erreur, c'est de compter, pour l'action, sur le Parlement et le Gouvernement, peut-être un jour viendra-t-il où nos espoirs, dans ce sens, ne seront pas vains... En attendant, d'un Parlement rétrograde et d'un gouvernement soutenu par toute la réaction, nous n'avons rien à espérer ; notre dignité nous commande même de ne rien lui demander qui soit favorable à **notre propagande**, dont **seuls nous devons assumer la charge et la direction.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1930, p. 93.).

Devons-nous parler du cinéma ? Hélas ! de ce côté, rien n'existe. Dans les grands films, nous voyons la Franc-Maçonnerie bafouée et l'esprit de guerre, dans ses manifestations les plus abominables, magnifié et idéalisé. Un ecclésiastique, et non des moindres figure au Comité de censure. Enfin n'est-il pas décourageant de penser que **certains de nos FF.'.** qui osent faire la contre-partie du film catholique, n'ont pu découvrir dans le cinéma français un film de propagande anticlérical et **aient été obligés de faire appel à la production soviétique.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1932, p. 56.)

La Commission de propagande déplore ne pas avoir en main un rapport sur l'œuvre accomplie par le **Comité républicain de radiodiffusion. Beaucoup de FF.'. font partie de ce groupement.** Les Maçons seraient heureux d'entendre autre chose, dans leur T. S. F., que le bourdonnement des orémus et des injures journalières que les moines de toutes couleurs déversent sur la laïcité, la Franc-Maçonnerie et la République.

On peut signaler un effort fait dans le disque : **sous les auspices de la Ligue de l'Enseignement, des plaques de propagande ont**

été enregistrées. Encourager cette production n'est-ce pas un moyen pratique d'aider à la propagation d'idées qui nous sont chères.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1932, p. 56.)

Bien utilisé, le cinéma donne des résultats merveilleux pour maçonniser un pays à son insu :

...L'Office régional du cinéma éducateur de Lyon rayonne sur six départements, sa collection de films lui permet, chaque semaine, de donner 140 œuvres postscolaires, gratuitement, des programmes permettant de récréer pendant deux heures des milliers d'enfants ;

Quand vous aurez organisé cela dans vos régions, mes FF.˙., vous obtiendrez des résultats analogues à celui-ci, qui m'était signalé, il y a quelques jours, dans une commune de 3.000 habitants : le curé était tout puissant, il avait canalisé vers ses patronages tous les enfants, **lorsque, par le cinéma éducateur, l'amicale laïque a pu offrir des spectacles, en trois mois le patronage clérical a été liquidé** et l'amicale laïque est devenue si puissante que lors de la fête qui clôtura une brillante saison, **toute la population rivalisa de zèle pour accueillir les élus républicains; il y avait décidément quelque chose de changé.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 39.)

Actuellement, des Offices du Cinéma éducateur laïque, sont établis dans de nombreuses villes et un organisme de coordination l'Union française des Offices laïques du cinéma éducateur a été fondé par la Ligue de l'Enseignement au Congrès d'Avignon en 1933.

La propagande maçonnique par cinéma ou T. S. F. doit avoir le même **caractère occulte** que la presse pour être efficace.

Plusieurs Loges ont retenu **le principe de la propagande par T. S. F.**

Deux objections considérables se présentent :

a) La Maçonnerie peut-elle se manifester par ce moyen ?

Qui parlera en son nom ?

Nous vous demandons de **rejeter ce moyen de propagande s'il est pratiqué officiellement.**

Par contre, nous vous demandons **d'admettre le principe de propagande par T. S. F., assuré par des FF.˙. individuellement parlant en leur nom personnel.**

Nous vous demandons même de suggérer au Conseil Fédéral les démarches nécessaires pour que cette propagande trouve le moyen de se manifester.

c) Cinéma. Mêmes observations pour le cinéma.

(*Gonvent Grande Loge*, 1929, p. 82.)

23° Le Convent décide qu'il n'y a pas lieu pour la Grande Loge, de se manifester par T. S. F. ou par le cinéma. Le Conseil Fédéral aura à examiner dans quelles conditions il pourrait faciliter l'accès des FF.˙., agissant en leur nom individuel dans tel ou tel poste d'émission.

Le F.·. Nerson rappelle **qu'on a créé à Paris un centre de diffusion maçonnique par T. S. F.** L'initiative venait d'une Loge. Des conférenciers de talent, **sans faire savoir leur qualité maç.·. ont pu faire un excellent travail maçonnique.**

Le paragraphe est adopté sur conclusions conformes du F.·. Maréchal, grand orateur.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 93.)

5° La propagande par la parole : **les conférences.** Elle est indispensable et féconde :

La propagande écrite, jointe à l'influence personnelle des FF.·., appartenant à la presse, **serait doublée d'une propagande orale sous la forme de tenues blanches** et de conférences.

(*Convent G.·. O.·.*, 1922, p. 269.)

Les conférences publiques, tenues blanches et fêtes sont envisagées **comme un bon moyen de propagande par les Loges.** Les conférences pourraient être précédées de la **réunion d'un Comité** de délégués des Loges, afin qu'on s'entende bien sur le champ d'action, les moyens d'exécution ; le choix des sujets, à l'exclusion de ceux qui pourraient diviser l'action maçonnique.

(*Convent G.·. O.·.*, 1922, p. 276.)

Les conférences sont plus utiles qu'on ne le suppose, car les invités sont des gens de choix qui deviennent à leur tour d'excellents propagandistes.

(*Convent G.·. O.·.*, 1922, p. 387.)

Organiser pour ces conférences des équipes de conférenciers :

Que le Conseil de l'Ordre aide les Congrès régionaux **à organiser des équipes de conférenciers qui iraient dans les Loges** ou dans les manifestations publiques de la région.

Que le Conseil de l'Ordre continue ses délégations, toujours si chaleureusement accueillies dans nos Loges et qu'il encourage de tous ses efforts l'organisation par nos Loges de la propagande par la parole.

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 333.)

Que le Conseil de l'Ordre envoie une circulaire pour demander aux Loges, les noms, professions, adresses des FF.·. capables et désireux de faire des conférences publiques. Qu'une liste d'ensemble soit adressée au G.·. O.·. et que celui-ci mette gratuitement des orateurs à la disposition des Loges qui en feront la demande.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 63.)

Ces conférenciers doivent être formés et documentés — on rédigera pour eux des schémas de conférences.

Il y a donc un effort à faire pour l'éducation même des orateurs et les diriger selon leurs talents dans une spécialisation. **C'est ici que peuvent intervenir des membres qualifiés de la Franc-Maçonnerie,** en faisant connaître les ouvrages qu'ils estiment

devoir être lus et médités. Il existe bien un **bulletin bibliographique,** mais une circulaire **plus concise, mensuelle** ou trimestrielle, transmise à tous les membres actifs serait préférable. D'autre part, il semble que certains FF.·., pris par leurs occupations profanes, les réunions et les tenues, lisent peu. C'est pourquoi le choix des ouvrages à leur proposer doit être judicieux. Enfin, les Loges pourraient elles-mêmes agir efficacement en mettant en vente dans les parvis des ouvrages maç.·., confiés par les éditeurs. Les livres étant chers, les Ateliers doivent s'efforcer de **constituer des bibliothèques maç.·.** permettant un roulement régulier des volumes. Nul ne pourra déclarer qu'il n'a pu lire, apprendre à réfléchir.

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 58.)

Deuxième conclusion. La Commission de propagande émet le vœu qu'à l'avenir, la somme prévue pour 1928, à l'article 4 du budget de propagande, soit maintenue pour 1930 et employée à la constitution et à l'envoi de schémas de conférences aux Loges, à l'abonnement du G.·. O.·., à des revues de documentation, dont l'essentiel serait dégagé et envoyé aux Loges de l'Obédience. Elle prie le Conseil de l'Ordre d'étudier la possibilité de la création d'un emploi au G.·. O.·., dont le titulaire aurait mission d'étudier spécialement des revues.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 63.)

Les conférences contradictoires bien préparées seront excellentes pour la propagande maçonnique :

Quand elle (la Commission) aura réuni des concours en nombre suffisant, elle pourra envisager la réalisation du programme que j'ai essayé de définir tout à l'heure et qui consiste **à envoyer nos orateurs, bien documentés, porter aussi souvent que possible la contradiction dans les réunions publiques,** organisées par nos adversaires. Mais encore, faudra-t-il être informés de ces réunions. Ce sont justement nos FF.·. des Ateliers de province qui devront surveiller l'organisation de ces manifestations par nos adversaires, ce sont eux qui, sans retard, devront alerter la Commission, pour que celle-ci aie le temps matériel de choisir un conférencier, de correspondre avec nos FF.·. de la région pour qu'ils soient présents; tout cela est possible, si chacun de nous le veut, seulement, pour réussir, il faut de la vigilance, de l'activité, du dévouement. Il faut, surtout, que nos FF.·. et nos amis soient en nombre dans chaque réunion ; je demanderai à nos FF.·. de prendre toujours dans ces interventions **le maximum de précautions,** sans cela on risque de manquer le but visé. Dans la préparation, rien ne doit être négligé, appel au public et privé aux sympathisants, aux amis, aux organisations et aux personnalités politiques de gauche, tout doit être utilisé. Mais ce qui sera par-dessus tout efficace, c'est **la présence de tous les Maçons de la région,** l'orateur, qui se sent soutenu, voit ses moyens décuplés et, au fond, c'est le moins qu'on puisse faire pour lui en reconnaissance de l'effort qu'on lui demande.

Ainsi préparées, les conférences, dont vous prendrez l'initiative, et la contradiction portée chez nos adversaires seront toujours **efficaces et profitables à nos idées.** Il faut éviter les situations que nos FF.·. propagandistes, comme moi-même, nous avons subies trop souvent, il nous est arrivé, en effet, nous rendant à une conférence, de passer deux nuits dans le train, de parcourir plus de mille kilomètres pour,

dans une ville de plusieurs milliers d'habitants, nous trouver devant deux douzaines d'auditeurs, les organisateurs donnaient beaucoup de raisons pour expliquer la chose, mais à la vérité, ils n'avaient pas fait ou su faire eux-mêmes et sur place, les efforts indispensables.

(*Convent G.∴ O.∴*, 1930, p. 90.)

Là encore, la **propagande occulte** sera la meilleure : on ne parlera pas au nom de la Maçonnerie et sous son égide. On ne fera pas son apologie. La tactique efficace qui ralliera, sans le dire, l'unanimité des Maçons, sera de faire la critique permanente des actes des adversaires et en particulier de l'Eglise.

Il convient donc, en premier lieu, de bien **s'entendre sur le genre de propagande que l'on doit faire et sur les conditions dans lesquelles on l'organisera.** Je crois, pour ma part, que les orateurs désignés par l'Ordre pour aller en public, **ne devront pas uniquement le faire sous son égide et en son nom**; en effet, vous savez qu'il y a des régions où toute propagande placée sous le patronage de la Maç.∴, risque de manquer son but. Il y a, dans certaines contrées arriérées, encore soumises à l'influence des prêtres, des préventions contre la Maçonnerie. Elles ne peuvent être dissipées que lentement et elles sont encore suffisantes pour écarter de nos réunions ceux des auditeurs que nous voudrions précisément toucher et convaincre. Enfin, je crois — étant donné l'impossibilité d'intensifier assez notre propagande par la plume comme par la parole, — que, ce qui est des **actes essentiels, c'est de l'orienter comme une critique permanente des actes de nos adversaires.** Cela me paraît plus utile que la propagande en faveur de la Maçonnerie ou de la République. (*Applaudissements.*)

Ce qu'il faut, c'est épingler, jour par jour, tous les événements, tous les faits qui peuvent être exploités par nous pour combattre nos adversaires, montrer leur duplicité, démasquer leurs mensonges, souligner leurs contradictions.

En agissant ainsi dans notre action profane, notamment, nous éviterons les écueils qui peuvent, parfois se dresser contre nous. Nous ne sommes pas tous absolument d'accord sur les problèmes d'ordre politique ou social ; nous appartenons les uns et les autres, aux diverses fractions du parti républicain, nous devons éviter de nous heurter, nous le pouvons, je crois, en **appliquant cette nouvelle tactique contre nos adversaires. Ainsi, nous serons sûrs de toujours parler au nom de l'unanimité des Maç.∴ et des républicains,** et cela est une grande force. (*Applaudissements.*)

Il ne sera pas difficile de recueillir les arguments, les faits, les documents et de les mettre à la disposition de nos conférenciers que nous devrons envoyer en contradicteurs dans chacune des réunions organisées par la réaction et le communisme.

(*Convent G.∴ O.∴*, 1930, p. 86.)

6° *La propagande par les* **Tenues blanches, les fêtes civiles, le théâtre.**

Les Tenues blanches, c'est-à-dire des réunions organisées par des Maçons, dans des locaux maç.∴ à l'usage des profanes,

sont considérées par les Maçons comme des moyens d'active propagande. La paternité de cette innovation semble remonter au F∴ Jules Méline, si l'on en juge par la lettre qu'il écrivit en 1870 au Grand Maître :

Très Illustre Grand Maître,

Je me fais un devoir de vous annoncer une conférence organisée par notre Loge pour le 25 février prochain, sous forme de Maçonnerie blanche...

Je ne dois pas vous dissimuler, très Illustre Grand Maître, que la Loge « l'Ecole Mutuelle » (dont Jules Méline était le Vénérable) désirerait que cette conférence fût suivie de plusieurs autres. **Elle pense qu'aujourd'hui, la Maçonnerie doit élargir le cadre de ses discussions,** sous peine de voir beaucoup de ses membres déserter les Ateliers pour courir à des réunions publiques où la passion prend souvent la place de la raison. Le seul moyen de les arracher à cette tentation est de fonder dans nos Temples des réunions intéressantes où viendront parler les hommes sérieux et dévoués que la Maçonnerie compte dans son sein...

Nous convierons nos Sœurs à cette séance. Trop souvent nos femmes, nos filles gémissent de nous voir aller seuls à des réunions du soir où elles voudraient trouver leur place. Laissons-les quelquefois pénétrer au milieu de nous pour qu'elles apprennent à aimer et à respecter notre institution.

(18 *février* 1870. *Le Vén∴ Jules Méline.*)

Voici comment le Convent de 1900, par l'organe du F∴ Savoire, fixe ce que doit être l'organisation de ces tenues blanches :

La propagande maçonnique sur le monde profane devra s'exercer directement et indirectement. **Directement au moyen de tenues blanches,** ayant lieu périodiquement et **comprenant trois parties :**

Dans la première partie maç∴, la plus courte, le Vén∴ ou l'Orateur de la Loge, ou tout autre F∴ qualifié sans entrer dans une polémique pouvant prêter à une discussion tumultueuse, **répondrait sommairement aux attaques dirigées contre la F∴-M∴** en indiquant le but de notre institution, les services qu'elle a rendus à notre pays, à la cause de la Démocratie et à l'humanité... Cette partie pourrait même, dans certains OO∴ constituer à elle seule une tenue sous le titre de glorification de la Maç∴ Des orateurs successifs traiteraient du but humanitaire et philantrhopique de notre Institution, du rôle de la F∴-M∴ dans la Révolution française, des grands hommes FF∴ MM∴.

Une seconde partie littéraire, musicale et lyrique serait consacrée à la lecture, l'interprétation ou l'exécution d'œuvres de FF∴-MM∴, à une conférence scientifique ou littéraire dans laquelle on s'efforcerait de lutter **contre certains préjugés** trop facilement répandus **dans le monde profane** par les disciples de l'obscurantisme...

Enfin, **une partie amusante et instructive,** concert, projections, attirerait le public.

Ce moyen de propagande nous permettrait d'entr'ouvrir nos Temples :

1° **Aux profanes** pour lesquels nous ferions justice des inepties

qui leur sont trop souvent racontées sur le compte de la F.·.-M.·. et qui faussent leur appréciation ;

2° **Aux femmes**, que nous intéresserions ainsi à nos travaux, auxquels elles prendraient part avec plaisir et cette part serait suffisante pour leur faire aimer la F.·.-M.·., dont elles auraient vite compris le but noble et généreux, et dans laquelle elles ne verraient plus l'institution mystérieuse, dont les symboles les effraient quelque peu.

...J'insiste d'autant plus sur ce point que si nos adversaires sont aussi puissants, c'est que la femme leur appartient encore et que **les Tenues blanches constituent, à mon avis, le vrai moyen de soustraire les femmes à l'influence cléricale.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1900, p. 5, 6.)

Même doctrine et même tactique, de nos jours, au Grand Orient et à la Grande Loge de France :

...**Nous devons extérioriser notre pensée**, non pas seulement dans l'ambiance qui nous est coutumière, mais dans un milieu qui ne vient à nous que lorsque nous l'appelons, car il ignore le chemin de nos Temples et ne connaît pas ceux qui y sont admis.

Il y a, à mon sens, un intérêt capital, à organiser des Tenues Blanches auxquelles se feront un plaisir d'assister les militants laïques et républicains.

Pour espérer avoir un nombre intéressant d'auditeurs, il faut choisir un sujet de conférences qui puisse les intéresser, prendre autant que possible une question d'actualité de laquelle on dégagera la pensée maçonnique.

Ceci est évidemment assez délicat. Nous ne connaissons pas toujours ceux d'entre nous susceptibles de traiter le sujet choisi. Nous sommes alors obligés de faire appel aux conférenciers du dehors. On nous le reproche et peut-être à juste raison, car il y a suffisamment de valeurs dans notre Ordre pour que nous n'ayons pas besoin de recourir à des profanes.

La Commission propose la création **d'un organe central** chargé de réunir les noms et adresses des FF.·. pouvant être utilisés à ces travaux. Je préférerais qu'un organisme de ce genre fût établi dans chaque région. On éviterait ainsi de faire parcourir aux conférenciers une distance excessive, cause de fatigue et d'augmentation de frais.

Nous avons réuni, à l'O.·. de Vaugirard, souvent quatre ou cinq cents personnes, devant lesquelles nous avons traité, dans la forme maçonnique, les questions que posait la vie politique, économique, internationale, et **dégageant toujours de ces faits une philosophie conforme à nos principes.**

Nous avons fait appel à des orateurs francs-maçons ou profanes, **ces derniers évidemment sympathiques à nos idées.** Nous recrutions nos auditoires parmi les membres de toutes les associations républicaines, Libre-pensée, Ligue des Droits de l'Homme. Nous nous procurions leurs noms et adresses et par tracts nous les invitions à nos Tenues blanches.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 70.)

Les Ten.·. bl.·. sont destinées, à faire connaître la Maç.·. aux prof.·. et il convient de choisir pour ces cérémonies, non pas des ques-

tions susceptibles de soulever des passions, mais des questions de nature à faire apprécier aux prof.·. notre esprit de tolérance et de fraternité.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 17.)

Tenues blanches. Les rapports qui ont traité la question, sont tous d'accord pour demander que les tenues blanches soient moins relâchées et même supprimées. Ici encore, si on n'atteint pas la perfection, on tombe dans le ridicule.

Un rapport propose l'action externe par **meetings et fêtes populaires,** un autre des **« réunions publiques ».** Un autre refuse à la Maçonnerie toute possibilité d'extériorisation.

D'autres sont moins absolus et retiennent le principe des tenues blanches.

Nous vous proposons de ne pas rejeter par principe toute possibilité d'extériorisation.

Mais la Maçonnerie se doit de ne se produire publiquement que sous une forme particulièrement calme et digne. Rejetons le meeting, la réunion publique et contradictoire, mais retenons la tenue blanche et même la fête populaire.

L'une est proche de l'autre... mais que ces manifestations soient extrêmement rares, **extrêmement soignées par les choix des programmes et des orateurs,** et qu'elles s'organisent sous la direction, au moins sous le contrôle obédientiel.

Par exemple, il n'est pas mauvais que chaque année, le **Bureau de propagande** et le **Bureau du Conseil fédéral organisent une grande fête en l'honneur d'un héros de l'humanité.** Nous pourrions très utilement fêter magnifiquement Voltaire, Goethe ou Wagner. Nous pourrions même très utilement reconstituer une fois par an un fait humain d'importance, comme le procès de Jean Huss à Constance ou celui de Jeanne d'Arc à Rouen. Mais il faudrait que rien ne péchât dans semblable manifestation, dont la portée pourrait être considérable.

Nous vous demandons d'accepter le principe de semblables manifestations publiques de la Grande Loge de France.

Déconseillons par contre la multiplication des Tenues blanches, comportant un programme sans hauteur — de fox-trot ou de clowneries. La Maçonnerie n'est pas une société de secours mutuels qui organise, chaque année, des sauteries. **Aucune manifestation publique ne doit manquer de grandeur, toutes doivent démontrer et émouvoir.**

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 82.)

7° Le Convent constate qu'actuellement les manifestations externes de la Maçonnerie (tenues blanches) sont souvent nuisibles et manquent souvent de dignité.

8° Par contre, il estime nécessaire que la Maçonnerie se manifeste et manifeste son idéal par des tenues blanches d'Ateliers, collectives ou individuelles, ou d'Obédience dont le programme devra être irréprochable et communiqué préalablement au Conseil Fédéral. Ces tenues blanches devront traiter des sujets purement maçonniques et ne devront y être introduits que par des orateurs maçons.

Adopté.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 84.)

19° Le Convent décide qu'il importe que les LL.·. n'organisent **que des Tenues blanches,** rares et imprégnées de dignité. Le pro-

gramme devra en être communiqué au Conseil fédéral. Ce dernier, avec l'aide des Commissions de propagande et Centres de propagande, en facilitera la réalisation.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 90.)

L'organisation des tenues blanches a conduit la Maçonnerie **à célébrer** des fêtes et très vite elle a eu l'idée de remplacer les fêtes des saints par des cérémonies organisées en l'honneur **des grands hommes** ou soi-disant tels. Toutes les formes de la propagande maçonnique sont nécessairement orientées vers l'anticléricalisme et ont pour objectif essentiel de ruiner le sens catholique chez ceux qu'elle peut atteindre.

La Maçonnerie devrait prendre l'initiative à des dates déterminées de l'histoire de la pensée libre, aux anniversaires de nos grands ancêtres, des encyclopédistes, de tous ceux qui ont fondé la République, **d'organiser à Paris et surtout en province des fêtes civiques. Elle le ferait bien entendu, avec la discrétion dont elle ne doit pas se départir.** Par la propagande, par les fonds dont elle dispose, elle susciterait des œuvres qui assureraient l'organisation de ces fêtes. C'est là une propagande indispensable.

(*Convent G.·. O.·.*, 1927, p. 242.)

20° Le Convent décide qu'il y a lieu, pour **le Conseil fédéral, d'organiser annuellement des grandes cérémonies** (par exemple à la gloire d'un héros de l'humanité — reconstitution d'un fait historique primordial, etc...) avec toute la pompe, l'apparat et les techniques nécessaires pour que l'impression soit grandiose.

Adopté.

21° Le Convent décide qu'il y a lieu, pour le Conseil Fédéral, en accord avec les Congrès régionaux, d'organiser dans la ville du Congrès une cérémonie du même caractère que ci-dessus.

Adopté.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 92).

Le F.·. Radiguer, chargé de l'organisation des spectacles au G.·. O.·., propose au Convent de 1932 la propagande par les fêtes civiles :

« Il y a une action que le clergé exerce d'une façon beaucoup plus efficace, et qui a été laissée dans l'ombre, on n'a pas fait allusion à **l'importance des fêtes civiles.**

« Quand le clergé suit l'homme, la femme, dans la vie, depuis la naissance jusqu'à la mort, il exerce une action beaucoup plus profonde sur les âmes.

« Je voudrais voir le **Conseil de l'Ordre se diriger** dans cette voie. Je souhaiterais **qu'il organise des fêtes civiles.**

« Le Conservatoire National de musique fut fondé non seulement pour alimenter les théâtres et concerts, mais pour célébrer les fêtes nationales et familiales.

« Il existe au Conservatoire un recueil où se trouvent des chants de Méhul et autres maîtres de la Révolution pour célébrer les mariages et accompagner les funérailles. C'est dans cette voie que nous devrions nous orienter.

« Faire des groupements sportifs laïques, c'est très bien, **mais tant que le clergé seul utilisera les forces sentimentales, il restera beaucoup à faire.** » (*Applaudissements.*)

Le F.·. Estesse, rapporteur : « Je m'associe au vœu que vient d'exprimer le R.·. Radiguer et j'ajoute **qu'un grand nombre d'artistes chômeurs seraient heureux de voir s'instituer des fêtes maçonniques** dans lesquelles ils pourraient exercer leur talent et gagner leur vie. »

. . . .

Le F.·. Etesse, rapporteur, donne une nouvelle lecture des conclusions en y ajoutant le vœu exprimé par le F.·. Radiguer concernant les fêtes civiles.

L'Assemblée adopte les conclusions de la Commission.

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 60-61.)

Le théâtre, en particulier, est un moyen efficace de propagande anticléricale. On connaît le parti tiré, à cet égard, de la pièce : « Malgré ceux qui tombent » Le Congrès de la Ligue de l'enseignement qui s'est tenu à Reims du 18 au 21 mai 1934 la représenta en grande séance publique de propagande :

L'Assemblée générale, dès les premiers jours, a eu le privilège de voir jouer à notre salle des Fêtes, **une pièce vraiment remarquable : Malgré ceux qui tombent,** et vos félicitations unanimes à notre Commission de propagande étaient tout à fait méritées. Permettez-moi de vous rappeler tout l'intérêt que présente ce drame (car c'en est un), ainsi que le **puissant moyen de propagande qu'il constitue pour nos idées, dans nos différents Orients. Le théâtre, mes FF.·., peut servir fort utilement à notre propagande, peut être une des aides efficaces pour l'éducation générale**; sans doute, le cinéma, la T. S. F. ne doivent pas être négligés ; mais l'action exercée par des acteurs qui sont de véritables artistes est encore plus puissante, car nous avons devant nous des hommes réels, nous sommes émus plus profondément par leur jeu, leurs paroles, que par des images ou des disques ; aussi ne devons-nous pas laisser péricliter une forme d'art particulièrement intéressante et dont nous pouvons attendre beaucoup.

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 192.)

Organisation aussi de cérémonies plus ou moins symboliques destinées dans la pensée des F.·. M.·. à remplacer celles du culte chrétien et à exploiter le sentiment inné de religiosité qui se trouve dans l'âme des masses. On célèbre la naissance, l'adolescence, le mariage et le F.·. Blatin a mis au point des rituels à cet usage. Il y a un rituel pour les fêtes d'adoption ou baptêmes, un rituel pour les reconnaissances conjugales ou mariages, un rituel pour les pompes funèbres.

Il faut substituer le charme d'un rituel maçonnique à celui qu'offraient aux femmes les diverses églises.

(*Congrès Loges de l'Est*, 1893, p. 57-60.)

On établit des fêtes remplaçant la première communion appelées fêtes de l'adolescence, on célèbre la Noël humaine ; on voudrait pouvoir édifier dans chaque commune le Temple laïque de la pensée libre où se célébreraient toutes les cérémonies jusqu'ici réservées à la Loge ou à la Mairie.

> **Ce serait le Temple de la pensée libre,** où se donneraient toutes les cérémonies laïques telles que :
>
> Fêtes des tout petits (avec adoptions par des organismes ou des personnalités).
>
> Fêtes des fiancés et des Epoux.
>
> Cérémonies funèbres et commémorations des disparus.
>
> Cette idée, dont on ne saurait nier la valeur, est de réalisation difficile, **mais il convient de la signaler à l'attention de tous, notamment de nos FF.·. de province.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 60-61.)



Ce vaste programme de propagande comprenant les formes les plus variées doit réaliser « le synchronisme, l'harmonieuse collaboration de toutes ces formes de propagande ». (1925, *p.* 333.) Il s'agit de tendre sur la démocratie un vaste réseau d'activités si bien agencé et adapté qu'aucun milieu social, et aucune âme ne puisse échapper à l'ambiance maç.·., aucun regard se dérober à la phosphorescence de la lumière maçonnique.

Ambiance et phosphorescence d'autant plus efficacement insinuantes, pénétrantes et puissantes que la source en restera invisible, inconnue, inaperçue, et se camouflera sous toutes les formes. On parle souvent de nos jours, des terribles ravages, impossibles à enrayer, que causerait la guerre chimique, une invasion de gaz envoyé par surprise, qu'aucune matière et aucune odeur ne pourrait déceler.

L'action maçonnique procède de la même manière et a, sur le plan spirituel, des résultats analogues, C'est la guerre chimique spirituelle permanente. C'est l'invasion insensible et invisible dans les âmes et dans les masses, des gaz les plus meurtriers, destructeurs de la vraie lumière qui éclaire toute âme venant en ce monde, de la vraie spiritualité, de la vraie liberté, de la vraie dignité, et sur le plan politique, de la vraie participation des masses à la gestion des affaires publiques et de la vraie responsabilité de ses représentants. C'est une prise de possession arbitraire qui s'accomplit par surprise, à l'insu de ceux qu'elle asservit et après les avoir pour ainsi dire chloroformés ou hypnotisés savamment par les mille ressources d'une propagande idéologique, creuse et mensongère « *instillant sans répit* » ses effluves sur la société tout entière.

CHAPITRE IV

La conservation et la défense du régime maçonnique.

I. — La stabilité du régime maçonnique assurée par l'éducation.
l'école laïque instrument de règne, les conséquences ;
l'école unique doit assurer la stabilisation définitive du régime maçonnique ;
les œuvres laïques péri-scolaires et postscolaires doivent renforcer et compléter l'éducation maçonnique.

II. — La défense du régime maçonnique : l'état de siège permanent pour la destruction des « autorités ».
l'ennemi capital : le catholicisme ;
les autres adversaires de la Maçonnerie ;
la tactique de combat : calomnie et idéalisation, accusation de complot contre la République, appel aux armes et à la coalition, mesures de répression.

La dictature maçonnique constituée et fonctionnant avec succès par le moyen de ses innombrables et souterraines canalisations, la solidité et la souplesse de ses leviers de commande, l'ingéniosité et la richesse de sa propagande, inviolablement occulte, il s'agit de lui donner une vie stable et durable et de la préserver de tout ce qui pourrait l'atteindre, l'entraver dans sa volonté de puissance ou la détruire.

La secte espère pourvoir efficacement à la stabilité de son règne par l'éducation maç∴ de la jeunesse d'une part et d'autre part par l'état de siège permanent qu'elle établit et déclare contre tout ce qui pourrait faire obstacle à son pouvoir.

I. — La stabilité du régime maçonnique assurée par l'éducation.

La jeunesse doit être la préoccupation essentielle de l'activité maçonnique, parce que par elle la Franc-Maçonnerie espère pouvoir maintenir sa domination politique sur la société de demain La secte détourne ainsi l'éducation de sa fin essentielle qui est le développement de la personnalité humaine en chaque enfant, pour la subordonner à un but exclusivement politique.

Il s'agit uniquement de former le citoyen de la république maçonnique. Tous les beaux mots dont on décore ce dessein nettement avoué dans les Loges ne peuvent masquer, ni absoudre cette trahison odieuse et profonde des intérêts supérieurs de l'enfance (1).

Depuis plusieurs années, **la Franc-Maçonnerie se préoccupe plus activement de l'enfance.**

Si un effort maçonnique doit être couronné de succès, c'est bien celui-ci qui agit dans le domaine, de l'éducation morale et civique de l'enfant. « Ame de l'enfant, cire molle, ou s'incruste la moindre impression », conscience neutre ou l'atavisme ne règne pas encore en maître absolu, **matière idéale, la plus digne de notre travail.**

Regardez les prêtres de toutes les religions qui accaparent l'enfant dès le berceau, qui imposent à son inconscience le baptême ou la circoncision, à son innocence, la communion ou l'annonciation, voyez l'état guerrier qui lui inculque le patriotisme et la haine de l'étranger. On lui impose l'idée, on ne la lui fait pas découvrir, on ne veut pas faire de lui un homme, mais on veut façonner un chrétien, un juif, un Français.

Les Maçons ont un merveilleux champ d'activité dans l'enfance. Tout autour de vous, fouillez la conscience des petits. Incitez les parents à faire quelques sacrifices pour les instruire et surveillez leur instruction. Vous serez certains de ne jamais perdre votre temps, et vos **efforts seront rarement vains.**

Donc, avant de songer à propager notre morale à l'extérieur, il faut d'abord nous préoccuper des enfants et des jeunes gens, qui plus tard deviendront des membres actifs de ces groupements.

(*Convent G.'. O.'.*, 1931, p. 103-104.)

C'est du côté de la jeunesse, que nos regards et notre attention doivent surtout rester fixés.

(*Convent G.'. O.'.*, 1925, p. 324.)

Je me permets de vous rappeler, mes FF.'., qu'il y a deux ans, à cette même tribune, j'attirais votre attention sur **la nécessité d'intensifier notre action en ce qui concerne l'éducation de la jeunesse.**

Cette année... notre F.'. Brenier lançait, à son tour, le même cri d'alarme. Il vous a montré dans toutes vos provinces, aussi bien qu'à Paris d'ailleurs, **les organisations cléricales de plus en plus florissantes et mettant leur emprise sur les cerveaux de nos jeunes gens, de nos électeurs, de nos citoyens républicains de demain.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1925, p. 335.)

L'éducation maçonnique de la jeunesse est la pierre angulaire de la République, c'est d'elle que dépend l'avenir de la Répu-

---

(1) L'Eglise catholique se préoccupe aussi, à juste titre, de l'éducation de la jeunesse ; mais c'est pour assurer ici bas le développement de la personne humaine, naturelle et surnaturelle, faire grandir en perfection le fils de l'homme et le fils de Dieu en vue de sa destinée éternelle : la vision et la possession du Bien infini. Aucune fin personnelle, ni terrestre ne la guide. Son royaume n'est pas de ce monde, comme l'a affirmé le Christ.

blique, bien entendu telle que la F∴ M∴ l'entend. On ne doit pas l'abandonner à l'autorité des familles.

Et ainsi se lie **au problème fondamental de la sauvegarde de la Démocratie, celui de l'éducation collective qu'on ne saurait abandonner à la seule autorité des familles.**

(*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 216.)

Mes FF∴, je m'excuse d'avoir retenu votre attention aussi longtemps, mais le problème est prenant pour qui a consacré sa vie à **l'éducation** de l'enfance et sait que de **la solution qu'on lui donnera dépend l'avenir de la République elle-même.**

(*Convent G∴ O∴*, 1928, p. 140.)

L'enseignement public, c'est non seulement... dans une démocratie, **la pierre angulaire de la République**, c'est, **dans l'enseignement**, dans **la culture de l'esprit que les démocrates du monde entier** trouveront un jour — si elles doivent le trouver — **le grand moyen d'affranchissement** des hommes et d'émancipation des peuples.

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 146-47.)

Nous savons, nous, **que pour poursuivre l'idéal républicain qui nous est si cher, il nous faut former les jeunes intelligences.** Là-bas, les cléricaux comprennent très bien que, le jour **où l'école sera républicaine**, c'en sera fait de leur règne. C'est sur ce terrain seul que se livre la lutte.

(*Convent G∴ O∴* , 1929, p. 151.)

La désaffection de la jeunesse pour l'ordre maçonnique aboutirait — notons l'audace de l'affirmation et de la raison qui la justifie — à l'extinction de la démocratie par la disparition de ses chefs légitimes, les Francs-Maçons.

La désaffection de la jeunesse pour notre Ordre c'est — ou ce peut être — à brève échéance, l'**extinction de la Démocratie par la disparition de ses chefs.**

(*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 168.)

Aussi, la première tâche, la tâche essentielle de l'irradiation maçonnique (entendez la propagande) pour faire œuvre durable est-elle de commencer par la base de l'édifice social, c'est-à-dire l'enfance, pour la former à l'image maçonnique, et par conséquent, de se consacrer aux œuvres scolaires et postscolaires.

Si nous sommes tous d'accord pour reconnaître que c'est vers les enfants que doivent converger nos efforts, pour faire d'eux plus tard, des hommes libres et vertueux, dégagés de tous les préjugés et capables d'agir, non en vue d'un intérêt personnel, mais par obéissance à l'idée pure du devoir, **alors nous devons consacrer l'irradiation maçonnique en premier lieu, à l'intérieur, à nos œuvres d'adoption et de post-adoption et, à l'exté-**

rieur, au développement des institutions scolaires et postscolaires.

En résumé, si nous voulons aboutir à un résultat pratique de propagande maçonnique dans la vie profane, nous devons suivre les méthodes et les précieux enseignements de nos aïeux, constructeurs de cathédrales. C'est par la base que nous devons commencer, si nous voulons faire œuvre durable.

Donc avant de nous préoccuper des groupements politiques, intellectuels, philosophiques ou sociaux, veillons avant tout à l'éducation morale de la jeunesse, surveillons-la attentivement, n'oublions pas que c'est d'elle dont dépend l'avenir de l'humanité si nous savons la former à notre image, ou plutôt à l'image de notre idéal.

Alors notre tâche sera très simplifiée et lorsque cette jeunesse ateindra l'âge adulte, nous n'auront qu'à garder le contact avec elle pour la maintenir dans l'idéal du bien, du juste et du vrai.

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 194-195.)

1° L'ECOLE LAIQUE et L'ECOLE UNIQUE assurent la pérennité du régime maçonnique.

L'école laique, affirme la Franc-Maçonnerie est une création maçonnique : elle fait partie du corps républicain, de l'État comme on le dira plus loin :

Il faut que les Francs-Maçons serrent les rangs autour de l'**école laïque** qui est la plus précieuse conquête de la Libre-Pensée, cela, **parce que l'école laïque assure le recrutement des partis démocratiques,** des partis épris de progrès social.

Il faut que les Francs-Maçons sachent bien que les instituteurs républicains sont en danger, s'ils n'apportent tous **leurs efforts à la préparation des citoyens de demain.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 127.)

En attendant, mes FF.·., **créons partout des groupes de défense laïque, créons-en dans les plus petites communes, réagissons contre la vague d'égoïsme et d'indifférence, rassemblons les partis républicains autour de l'école et refaisons en cette circonstance l'unité indispensable du parti républicain.**

L'école laïque est à la base des institutions démocratiques d'un peuple, comme l'enseignement professionnel est à la base de son organisation économique. Nous devons empêcher qu'il y soit porté atteinte. Il faut que partout le personnel se sente soutenu, encouragé... En le défendant, en défendant l'école, c'est par-dessus eux et surtout l'enfant que nous défendons, **le citoyen de demain, c'est à lui que nous devons surtout penser,** c'est pour lui que nous défendons l'ecole et c'est par lui aussi que nous devons la faire aimer.

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 256.)

Il est temps de dissiper les funestes illusions nées de « l'union sacrée ». Sachons aujourd'hui que **chaque enfant enlevé à l'école laïque est un homme gagné par les ennemis de la République,** que chaque calomnie lancée contre les maîtres est un lambeau de considération ôté au régime et lorsque les esprits seront suffisamment

asservis, nos adversaires attaqueront les lois de séparation, puis la constitution elle-même, puis toutes les lois sociales de la III[e] République.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 255.)

L'école laïque exige l'exclusion définitive de l'Eglise et du christianisme qu'elle représente, de l'école publique, il faut le voir nettement pour bien comprendre qu'aucun accord n'est possible sur ce terrain tant que la F.˙.-M.˙. restera au pouvoir.

L'Eglise représente l'autorité divine dont la F.˙. M.˙. ne veut à aucun prix. Il lui faut des hommes libérés de tout dogme qu'elle façonnera à son image.

On ne saurait trop considérer cependant que la **séparation des Eglises et de l'Etat, des églises et de l'Ecole,** qui est l'aboutissement des siècles d'efforts et la réalisation de l'idéal de la Révolution française, est **une réforme de toute première importance et vitale pour la République.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 154.)

Et puis, mes FF.˙., c'est encore, en outre de la tolérance dont nous souffrons, **cette chose inouïe que la Démocratie n'a pas le contrôle de l'éducation de ses enfants**; et qu'à côté de l'enseignement qu'elle a voulu neutre il s'en trouve un autre et dogmatique institué dans un but de discorde et de division. Mes FF.˙., nous qui par dessus les frontières, au lendemain des pires massacres, allons tendre la main à nos ennemis d'hier, souffrirons-nous qu'à l'intérieur de notre pays on dresse nos enfants les uns contre les autres et qu'on en fasse des frères ennemis ?

L'article 3 de la Déclaration des Droits de l'Homme est ainsi conçu : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément ».

Devenons assez forts pour en demander l'application. **C'en est fini de l'enseignement privé.** Ce temps est peut-être lointain, mais il apparaîtra parce que le perfectionnement est une loi devant laquelle tout cède et c'est alors que s'imposera **l'application intégrale de l'école unique,** supprimant tous les avantages de fortune, principal obstacle à l'esprit laïque, et donnant à la communauté toutes les ressources de l'intelligence et tout le génie des meilleurs de ses enfants. Et enfin, pour couronner notre édifice sous un gouvernement laïque que nous saurons institué et dont nous serons sûrs, ce sera sans aucune crainte pour l'avenir **l'institution du monopole de l'enseignement.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 146-47.)

Vœu du Congrès des LL.˙. du sud-est et des L.˙., la Solidarité, le Réveil Ecossais demandant la **stricte neutralité de l'école laïque en matière religieuse.** Ces Loges seraient renseignées sur des pourparlers actuellement en cours entre la France et le Vatican pour le rétablissement d'un Concordat. Le Pape reconnaîtrait la législation laïque en échange du droit accordé aux prêtres de professer l'enseignement religieux dans les écoles laïques.

La Commission comprend l'émotion de ces LL.˙.. Elle demande au Conseil fédéral de réunir tous renseignements à ce sujet et de trans-

mettre au Groupe Parlementaire, le cas échéant, une vigoureuse protestation. **Nos parlementaires maç∴ auront à cœur de prendre fermement la défense de l'école laïque, pierre angulaire de nos libertés républicaines si chèrement conquises.** Adopté.

(*Bulletin Grande Loge, Septembre-Novembre,* 1930, p. 393.)

Oh ! **cette neutralité, c'est là l'écueil.** C'est là que l'on veut enfermer l'enseignement pour le réduire à n'être jamais plus rien.

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 164.)

Quatre lustres avant l'affaire, **la laïcité** fut une ligne de tranchée contre l'assaut du cléricalisme le plus militant, elle colmata le terrain républicain contre l'agression, **elle fut défensive** et c'est pourquoi elle emprunta d'abord **un aspect négatif** : il fallait dire sur le champ ce que l'on ne voulait à aucun prix, et nos anciens l'ont dit et ils l'ont dit très haut : **Ils ont créé l'école laïque.**

L'école laïque a derrière elle cinquante années de travail, avec la gloire d'avoir formé des générations. **Elle fait partie du corps républicain de l'Etat.** Mais que ces gardiens ne s'endorment pas ! Elle est en butte à des attaques, elle subit les plus dangereuses des infiltrations. L'union sacrée qui a rassemblé dans les ambulances les ministres de trois religions, n'introduisit aucun représentant de la laïcité et cette union survit dans ses manifestations répétées. Sans aucune affection mutuelle, les trois expressions d'un même mysticisme, rivales de toujours, passagèrement apaisées, coalisent leurs tendances respectives à toute occasion. Oui, en France, pratiquement, un seul cléricalisme menace de front notre laïcité.

A ces trois mystiques que pouvons-nous opposer ? La laïcité, mais non plus seulement négative ; **la laïcité positive**, c'est-à-dire une doctrine philosophique, un système moral et social qui apporte des solutions précises aux problèmes posés par la vie. Il faut — et il suffit — que la laïcité défensive de 1882 soit pleinement achevée par une **laïcité constructive, fondée sur la science,** laquelle est le grand œuvre de la raison.

Le devoir est tout tracé et il s'énonce brièvement : **savoir, vouloir.**

Savoir : c'est développer au plus vite la culture humaine, **utiliser au mieux toutes les jeunes intelligences.** Et nous voilà en présence d'une **réforme quasi révolutionnaire : l'école unique, ou pour mieux parler l'Ecole Nationale.**

(*Convent G∴ O∴*, 1932, p. 224-27.)

J'ai devant les yeux deux oriflammes ; sur l'une sont écrits ces mots : le triomphe de la Raison ; sur l'autre, le progrès de la Science.

Ces oriflammes vous dictent votre devoir, car ce n'est pas j'imagine dans les écoles religieuses, dans les écoles de jésuites, qu'on réclame le triomphe de la raison humaine. **Si vous continuez à confier les enfants de la République à des écoles dont le principe dogmatique se confond avec la révélation et l'erreur quand elle ne se confond pas avec la superstition et l'hypocrisie** (*Applaudissements*), **vous faites fausse route.**

Il faut choisir : Il faut choisir entre la croyance et la superstition, la culture scientifique et la raison humaine. L'école n'a rien à faire avec la confession. Les deux doivent être séparées.

Voilà trente ans que j'exerce les fonctions de professeur de faculté. (C'est le F∴ Debierre qui parle.) Je pourrais dire que j'ai toujours

enseigné le vrai, le beau et le bien d'après les principes de la philosophie scientifique, sans jamais avoir froissé la conscience des catholiques (! ! !). Il ne faut pas laisser dire que dans les écoles de l'Etat on ne puisse pas enseigner sans blesser la foi religieuse. **La liberté des parents, c'est bien. Mais il y a aussi la liberté et la protection de l'enfant.**

De quel droit enseignerez-vous des doctrines inconciliables avec la science ? De quel droit les donnerez-vous comme exactes à des enfants, à des jeunes gens, qui sont incapables de discerner la vérité de l'erreur ? (*Très bien, très bien.*) De quel droit leur inculquerez-vous, pendant dix ou quinze ans, des erreurs relevées comme certaines et que les confessions, cependant, continuent à enseigner ? **On n'a pas le droit d'empoisonner les cerveaux.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 150.)

Et cette école laïque doit être prolongée de telle sorte que l'enfant y demeure jusqu'à 15 ou 18 ans, afin d'être soustrait plus longtemps à l'emprise cléricale. L'idéal serait de le maintenir de la naissance au régiment dans l'ambiance laïque exclusive par l'établissement d'un réseau serré d'œuvres scolaires et post-scolaires qui encerclerait toute sa vie de travail et de loisirs. Il faut développer en lui le fils de l'homme ou plus exactement le citoyen de la république maçonnique libéré de toute autorité qui ne serait pas maçonnique, et détruire le fils de Dieu. Cette intention maçonnique explique la hâte et l'empressement des partis de gauche à faire voter la loi sur la prolongation dela scolarité et la fréquentation scolaire. Cette prolongation est bonne et légitime en elle-même et doit être obtenue, mais les partis de gauche veulent en faire avant tout un instrument de leur propagande sectaire sur l'enfance, et un moyen d'assurer plus efficacement leur domination politique dans l'avenir.

Il faut au surplus éviter que le curé puisse prendre l'enfant à douze ans. Puisque l'intérêt de l'enfant et celui de l'école laïque sont d'accord, **faisons la propagande nécessaire pour que la scolarité soit prolongée au moins jusqu'à quinze ans.** Le Labour-Party l'a fait en Angleterre. Il faut que nous le fassions. Il est inadmissible que nous abandonnions l'enfant, alors que nous n'avons pu encore lui inculquer des idées civiques. **On ne fait pas un citoyen de douze ans.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 192.)

La L.·. J. J. Rousseau, de Montmorency, nous présente un plan complet de réorganisation, œuvre de notre F.·. Ziwès, et qui a été adopté par l'U. S. T. I. C. A. Ici **l'obligation scolaire va pour tous, jusqu'à 18 ans ; un programme commun à tous les adolescents,** quelque métier qu'ils doivent exercer par la suite, **permettra de former de véritables citoyens de la Démocratie.**

(*Convent G.·. O.·..*, 1924, p. 127.)

Le Congrès des Loges du Nord a adopté à l'unanimité le vœu suivant de la L.·. Thémis de Caen :

Après étude de la L.·. La Lumière du Nord, O.·. de Lille, sur la fréquentation scolaire et en faveur du projet Jossot ;

Considérant les résolutions votées au Convent de 1926 sur cette question,

La fréquentation scolaire sera rigoureusement assurée et surveillée, et des sanctions efficaces devront frapper les parents négligents ou coupables. Il convient d'en finir, une fois pour toutes, avec le système trop usité des indulgences perpétuelles, de cette espèce, et de considérer avec la plus extrême sévérité que l'enfant n'appartient qu'à lui-même et qu'à défaut d'un père averti et conscient, il **faut absolument que la société s'empare de l'enfant et le mène fermement vers les fins sociales pour lesquelles il est fait.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1927, p. 311.)

L'école publique étant une conception maçonnique à base d'anticléricalisme, il s'ensuit plusieurs conséquences :

1° **L'instituteur est le prêtre laïque qui doit lutter contre l'influence du prêtre catholique.**

Mais nous avons aussi des hommes qui, par leurs fonctions, par leur éducation, par leur formation, **peuvent utiement contrebalancer l'influence des prêtres, ce sont les instituteurs.**

On a rappelé ce matin, et on avait raison, que dans ce pays, ce sont les instituteurs qui ont fait la République. C'est vrai pour une très large part. Il faut reconnaître qu'ils ont été, en effet, à l'époque héroïque, les meilleurs artisans de sa fondation et de son développement. A l'heure où nous sommes j'en connais qui sont, pour les œuvres laïques, des animateurs merveilleux.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 166-67.)

2° **Les catholiques doivent être impitoyablement écartés de l'enseignement public.** Le dernier congrès de la Ligue de l'enseignement qui s'est tenu à Reims du 18 au 20 mai 1934 l'a affirmé avec force.

Le personnel — Et d'abord, il importe absolument que **l'enseignement à l'école publique soit dispensé par des maîtres imbus de l'esprit laïque** et de fervents républicains ; en est-il toujours ainsi ? Il sera téméraire de l'affirmer, et l'administration de l'instruction publique n'échappe pas au reproche qu'on peut adresser à toutes les grandes administrations françaises dont les chefs sont de notoires réactionnaires, seulement ici ils peuvent être plus malfaisants que partout ailleurs....

Quels moyens employer pour remédier au mal, à notre avis il y en a deux :

1° En ce qui concerne les aspirants aux fonctions d'instituteurs ou d'institutrices, **il faut leur barrer résolument la route au concours d'entrée aux écoles normales ;**

2° En ce qui concerne le personnel en fonction, il convient que l'Inspection primaire, l'Inspection d'Académie et le Conseil dépar-

temental agissent sans retard contre les maîtres qui se sont oubliés au point de manquer à **leur devoir primordial d'éducateurs laïques et républicains.** Nous savons que la loi est muette sur ce point : il appartient à nos FF.·. parlementaires de la faire compléter.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 127-30.)

Les Davidées sont un danger et un danger que l'on peut combattre, **parce que l'enseignement laïque a le droit d'avoir des instituteurs laïques, et ceux qui sont antilaïques n'ont pas le droit d'être dans l'enseignement laïque.** (*Applaudissements.*)

Nous sommes combattus de tous côtés par la réaction et par l'Eglise. **Nous avons un devoir primordial, c'est d'empêcher que, par les Davidées, le cléricalisme s'infiltre dans l'école laïque.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 147-48.)

D'autre part, il existe — et le F.·. Marcy l'a noté judicieusement — **un moyen légal, absolument régulier d'éliminer de l'école normale les gens qui ne présentent pas les garanties de civisme nécessaires.** L'administration académique n'est jamais obligée de laisser un candidat se présenter à l'école normale. On ne peut se présenter qu'avec son agrément. Donc, **l'inspecteur d'académie qui fait son métier,** et à qui l'on présente des candidats dont les origines ou l'activité antérieure sont telles qu'ils sont incontestablement des antilaïques, **doit refuser leur inscription.**

Je prends un exemple. Lorsque, à Saint-Brieuc, la pension des dames du Saint-Esprit présentait cinq élèves par an à l'école normale, l'inspecteur avait le devoir de refuser l'inscription.....

Il l'a fait. On l'a envoyé à Besançon par les voies les plus rapides.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 150.)

Nous, directeurs et professeurs d'école normale, nous avons le devoir de choisir les meilleurs élèves, mais **de choisir aussi les plus laïques,** ceux qui donneront toute satisfaction au point de vue de l'action qu'ils auront à exercer plus tard. (*Applaudissements.*)

N'oubliez pas que l'on doit constituer des dossiers. J'ai le regret de dire que, la plupart du temps, les inspecteurs primaires chargés d'établir ces dossiers, ne font pas tout à fait leur devoir. J'ai dû me renseigner moi-même pour savoir quels étaient les élèves qu'il fallait écarter : je l'ai fait, mais j'ai déménagé.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 168.)

Mes FF.·. la question que je vais traiter devant vous, est celle de la défense de l'école laïque et en particulier celle des Davidées.

Voici le vœu que j'ai présenté au Congrès des Loges de la région parisienne et qui a été adopté à l'unanimité par le Congrès, dans sa séance du 30 juin 1927 :

Considérant :

1° Que les écoles normales ont été l'unique lieu de formation des maîtres vraiment laïques ;

2° Que les fondateurs de l'école laïque ont tenu la main autrefois à ce que les professeurs de ces écoles normales soient eux-mêmes des laïques sincères en même temps que des maîtres de valeur :

Regrette :

1° Que par des réformes accomplies par des fonctionnaires qui

ignorent ce qu'est l'enseignement des écoles normales, on compromette la valeur de cet enseignement ;

2° Que dans le personnel enseignant de ces écoles on ait introduit, ou que **l'on maintienne des antilaïques notoires ;**

3° Que non seulement dans les écoles normales d'institutrices, mais également dans les écoles normales d'instituteurs, **l'habileté du clergé ait introduit une proportion de Davidées qui dans certaines promotions atteint un tiers de l'effectif,**

Demande :

1° **Qu'une vigoureuse intervention ait lieu auprès du Ministre qui a la charge de défendre et les lois laïques et la laïcité ;**

2° Que par tous les moyens en son pouvoir, le G.·. O.·. de France mène son action à ce sujet, **jusqu'à ce qu'il ait obtenu complète satisfaction.**

(*Convent*, 1927, p. 94.)

3° **L'enseignement libre,** en attendant qu'il soit supprimé par le monopole, car la liberté de l'enseignement n'est qu'un sophisme, **doit être entravé** de toute manière dans son fonctionnement.

Il y a 20 ans, en 1905..., le F.·. Augagneur, saisissant son maillet d'une main vigoureuse, déclara : il ne sera pas dit que dans une Assemblée de Maçons, **le monopole de l'enseignement puisse être discuté.**

Nous avons voté le monopole en 1905. Je ne sais combien de fois on a pu le voter depuis. L'année dernière vous avez encore affirmé votre volonté à cet égard...

Pensez-vous avoir dans le Parlement, avant longtemps, une majorité qui réalisera le monopole ? Ce que Combes n'a pas fait, n'a pas cherché à faire, M. Herriot non plus ne l'a pas entrepris...

Voilà pourquoi nous sommes un peu désorientés.

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 152.)

Deuxième terrain d'action : celui de l'enseignement.

On a parlé de l'abrogation de la loi Falloux. Nous pouvons, par des interventions auprès de nos FF.·. parlementaires et par une action quotidienne, incessante dans les milieux politiques et syndicalistes, soutenir trois revendications précises.

D'abord, puisque nous ne pouvons pas attaquer de front les vestiges de la Loi Falloux, prenons la formule jésuitique et **passons par la porte de derrière,** nous n'avons qu'à demander les mêmes diplômes pour les maîtres de l'enseignement libre et les maîtres de l'enseignement public. (*Applaudissements.*)

Ensuite, étant donné l'allure dogmatique du prêtre, l'investiture qu'il reçoit moyennant trois vœux, dont l'un, le seul qui m'intéresse au point de vue social, est un vœu d'obéissance à une autorité antigouvernementale, nous devons décider qu'il y a **incomptabilité entre la fonction du prêtre et la fonction du maître de l'enseignement.** (*Applaudissements.*)

Il serait trop long d'épiloguer sur la question. Je ne puis dire simplement que le prêtre devant obéissance à une organisation dogmatique

que nous condamnons et que nous combattons depuis des **siècles,** nous ne pouvons pas lui confier le soin de former de jeunes **cerveaux...**

Lorsqu un maître de l'enseignement reçoit de la République Française un traitement en échange de son intelligence et de ses facultés — je vais plus loin — **en échange de son dévouement à la République, nous devons appliquer jusqu'au bout cette formule, interdire aux maîtres de l'enseignement public d'aller prêter leur concours dans les établissements d'enseignement libre.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 185.)

J'ai trouvé, en Vendée, une autre chanson. Il ne s'agit plus des Davidées. **Il s'agit des vicaires de paroisses** de Vendée qui essaient d'obtenir leur brevet élémentaire et l'on tente de le leur donner aux meilleurs conditions possibles. J'ai protesté. J'ai exigé que l'examen du brevet élémentaire soit d'égale valeur que celui de l'Ecole normale. Cette année, j'ai obtenu un résultat : sur 48 candidats, il en est resté cinq, dont un vicaire. J'ai étendu par terre trente soutanes, je les attends encore à la session prochaine. (*Sourires.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 169.)

...Le F.˙. Rousseau voudrait que la Grande Loge, au lendemain du Convent, s'attachât à la réalisation des vœux concernant :

1° **L'unité de diplôme** entre les maîtres de l'enseignement public et les maîtres de l'enseignement privé ;

2° L'accession des primaires au baccalauréat ;

3° La coéducation ;

4° L'interdiction des quêtes ;

5° La mise à l'ordre du jour de la Chambre du projet Daladier sur la **fréquentation scolaire.**

Si ce que la Maçonnerie réclame depuis quinze ans n'est pas obtenu d'ici peu, **il n'y aura bientôt plus d'enfants dans les écoles publiques.**

(*Bulletin Grande Loge Convent*, 1927, p. 420.)

Vous connaissez ces forains qui vont de ville en ville par toute la France, organisant des foires qui durent parfois deux ou trois jours, parfois un mois ? Ils sont à peine installés que l'on voit des dames patronesses s'introduire dans les voitures et dire , s'adressant de préférence aux dames : « Madame avec-vous des enfants ? Envoyez les donc à notre patronage, ils auront une éducation religieuse soignée. Quant aux petits, qui ne peuvent même pas encore aller à l'école, nous les garderons et nous les amuserons toute la journée ». Elles promettent aussi aux plus malheureux, des tabliers ou des paires galoches. C'est ainsi que l'on tente de s'emparer des cerveaux des enfants.

Puisque toute la Franc-Maçonnerie française est représentée ici, je fais appel à tous mes FF.˙. qui détiennent un mandat municipal, particulièrement aux maires pour leur demander d'exiger du forain, au moment où il fait sa demande de place, qu'il dise combien il a d'enfants susceptibles de fréquenter l'école afin de pouvoir **arracher ces enfants aux curés et les envoyer aux écoles de la ville. Voilà un remède pratique et énergique.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 192.)

L'ÉCOLE UNIQUE est le complément et l'achèvement de l'école laïque à trois points de vue, parce qu'elle doit aboutir :

A la laïcité intégrale ;

Au monopole de l'enseignement ;

A la stabilisation définitive de la démocratie maçonnique, radicale et socialiste.

Laïcisation par l'école unique.

Nous entendons parvenir aujourd'hui à la **laïcisation complète.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 398.)

Voilà pourquoi la République ne peut reconnaître qu'une école, l'école laïque, seule libre de toute confession...

Je me résume. **Pour mettre l'esprit de l'enfance à l'abri de l'illusion et de la chimère et préparer la jeunesse à son rôle civique,** il serait nécessaire qu'il n'y eut dans la république **qu'une école, l'école unique,** source féconde de vérité et de fraternité **où viendraient boire tous les enfants du pays.**

Mais qu'on s'en pénètre bien, **à la base de l'école unique,** si on veut l'interpénétration des trois ordres d'enseignement, il est nécessaire d'établir le monopole de l'enseignement.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 151-52.)

L'Ecole unique... suppose le monopole de l'enseignement public. L'école est un asile sacré dans lequel on doit distribuer, à chaque enfant,qui se présente, qu'il soit catholique, huguenot, libre-penseur ou israélite, la salutaire science positive... **capable d'émanciper leur pensée.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 149.)

L'école n'a rien à faire avec la confession. Les deux doivent être séparées... on n'a pas le droit d'emprisonner les cerveaux...

L'Ecole unique, oui... et à la base le monopole de l'enseignement

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 150-52.)

Et le syndicat des instituteurs décrète :

la réalisation de l'école unique exige le contrôle de tous les établissements d'instruction, contrôle qui ne peut être effectué que dans les cadres d'un enseignement nationalisé (selon les directives maçonniques).

Il comporte :

1° La suppression de l'enseignement privé confessionnel ;

2° **La laïcisation complète des programmes d'enseignement ;**

3° **La Laïcité de tout le personnel enseignant.**

(*Bulletin Synd. Nat.* 1928.)

Les jeunes gens formés à l'école unique seront :

désormais préservés des atteintes d'un dogmatisme étroit

ou des entraves d'une préoccupation confessionnelle quelconque.

(*Projet du Groupe frat∴ de l'enseignement*, p. 22.)

Exclusivement fils de l'homme et citoyens de la république maçonnique, toute vie divine participée de celle de Dieu sera morte en eux — ils seront définitivement affranchis de leur céleste origine.

2° Monopole et suppression de l'enseignement libre.

Il n'y a pas d'école unique si l'enseignement libre est maintenu.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 166.)

Nous avons pour tous les citoyens une seule organisation militaire, une seule organisation judiciaire, **nous devons n'avoir qu'un enseignement, celui de l'Etat.**

D'ailleurs l'enfant a des droits, il a droit à la vérité, au respect de sa personnalité naissante; l'école neutre, l'école laïque, l'Université peut seule satisfaire ses droits.

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 120.)

Vous ne devez pas, vous Maçons, vous contenter de faire des phrases comme depuis vingt-cinq ans, en faveur du monopole de l'enseignement. Vous devez commencer à réaliser l'école unique en exigeant l'effort nécessaire du Gouvernement qui l'a promis, et sans vous préoccuper des complications ministérielles.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 154.)

118 Loges se sont prononcées nettement pour le monopole et 39 contre. Parmi les autres, **il semble bien qu'une majorité se déciderait pour le monopole...**

Certains demandent qu'on procède par étapes, soit afin d'habituer les populations à ce nouvel ordre de choses, soit pour ménager les finances publiques.

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 118.)

1° **L'enseignement est un service public** : un ministère de l'Éducation nationale sera créé, tous les établissements d'enseignement en dépendront.

2° **L'enseignement sera nationalisé**, à tous les degrés, sauf exception pour le quatrième,

a) Au premier degré (écoles), **il sera obligatoire, comme seront obligatoires jusqu'à 18 ans les cours d'adultes**, compléments indispensables de l'enseignement du premier degré...;

3° **L'enseignement nationalisé sera gratuit.**

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 135-56.)

Comme on enrégimente les corps pour la défense de la Patrie, il faut enrégimenter les âmes et les façonner pour la grandeur de la République, faisant ainsi des personnes morales des moyens en vue d'un régime politique.

Qui dit école unique sous-entend monopole ou nationalisation. Il n'est pas admissible que l'on continue à dresser deux jeunesses face à face. Si l'on fait de l'armée un service d'Etat, je ne vois pas pourquoi de la même façon que l'on essaye de préparer les corps pour défendre la Patrie, **on n'essayerait pas de préparer les âmes** pour la grandeur et la prospérité de la France. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.'. O.'.*, 1924, p. 132.)

Voici comment le F.'. Debierre s'efforce de démontrer à ses frères que le monopole de l'enseignement n'est pas contraire à la liberté. On goûtera toute l'hypocrisie maçonnique de ce discours bien caractéristique de l'esprit de la secte. On étrangle la liberté au nom de la liberté ! !

Depuis vingt ans, la doctrine du G.'. O.'. a paru se rattacher à ce qu'on a appelé le monopole de l'enseignement. Il est donc nécessaire de s'expliquer sur ce point.

On dit : **la liberté doit être notre souveraine maîtresse,** c'est elle qui doit nous guider. C'est, en effet, **un aphorisme du credo du G.'. O.'., mais il faut s'entendre sur ce terme de liberté.**

La liberté de l'enseignement c'est un sophisme. Sous le prétexte de donner la liberté à tout le monde, de se faire instruire dans l'école de son choix, à quoi avez-vous abouti ? A deux monopoles : au monopole de l'Etat et au monopole des confessions religieuses.

L'école unique... suppose le monopole de l'enseignement public... Vous ne pouvez l'établir qu'à la condition d'en faire un service d'Etat. (*Très bien, très bien.*) Mais quand ces mots, services d'Etat, sont prononcés, vous êtes effrayés et vous avez peur d'enfreindre la grande loi de la liberté.

A quoi avez-vous abouti jusqu'ici cependant. Comme le disait Waldeck-Rousseau, dans son discours de Toulouse..., vous avez abouti, dans ce pays, **à la création de deux jeunesses qui s'ignorent, de deux jeunesses qui se jalousent et se haïssent,** et vous avez la prétention, quand vous avez autorisé un pareil état de choses, de croire que **vous pourrez réaliser ensuite l'unité nationale ?**

Il faut donc voir les choses comme elles sont sous leur angle véritable. **Ne laissons pas dire que le monopole d'Etat est capable de blesser la conscience des citoyens.** Si vous pouvez réclamer la liberté intégrale en matière cultuelle, c'est parce qu'en cette matière, il n'y a qu'une question de conscience. C'est la foi, la croyance en des libertés révélées. Si par cette foi ils sont plongés dans les ténèbres et dans l'erreur, nous laissons tout de même aux citoyens la liberté de croire et de penser suivant leur conscience. La porte des églises est ouverte et nous n'empêcherons personne d'y entrer.

En est-il de même en matière scolaire ? L'école est un asile sacré dans lequel on doit distribuer à chaque enfant qui se présente, qu'il soit catholique, huguenot, libre-penseur ou israélite, la substance des sciences positives qui seront non seulement capables d'émanciper sa pensée, mais **qui leur permettront lorsqu'ils seront arrivés à l'âge de citoyen, de comprendre eux-mêmes les grands problèmes politiques,** économiques et financiers qui se déroulent devant eux et quand ils se présenteront alors avec une parcelle de la puissance

publique, c'est-à-dire **avec le bulletin de vote devant les urnes, ils ne se laisseront pas « bourrer le crâne »** comme aujourd'hui.

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 148-50.)

Le but dernier de l'Ecole unique est, en fin de compte, comme nous le voyons par ce plaidoyer, de former le futur électeur maçonnique dont la volonté maçonnisée de façon stable « sortira avec plénitude de l'urne électorale » selon l'expression que nous avons signalée au début de ce travail.

3° **Stabilisation du règne de la démocratie maçonnique** par l'école unique; les hautes fonctions devront être désormais réservées à l'élite intellectuelle sélectionnée par les soins de maîtres entièrement dévoués au régime maçonnique, comme ils le seront tous quand on aura pratiqué l'épuration nécessaire.

Ainsi, le jour où vous feriez jouer le principe de la sélection, tout serait déjà préparé, au lieu d'aller dans l'inconnu, vous seriez sur un terrain solide. **L'Ecole unique** alors, au lieu de susciter des querelles dangereuses et de troubler le pays, serait **une institution inébranlable, une promesse d'avenir démocratique, une belle récompense de tous les efforts républicains et de tous les Francs Maçons.**

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 158.)

Ce que nous voulons, c'est une **Démocratie intellectuelle** bien comprise et la vraie solution, celle que je trouve dans la plupart des rapports de nos Loges, c'est l'**Ecole unique** gratuite à tous les degrés avec, **à la base, la sélection** par le mérite, école sans cloisons, **qui préparera demain la souveraineté des intelligences.**

Travaillons donc pour qu'en des jours prochains, que nous espérons meilleurs, il nous suffise de tirer de nos dossiers cette **charte de l'intelligence** qui sera l'honneur de la Maçonnerie et qu'elle a cœur de réaliser. (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1923, p. 260

Considérant que l'école unique n'atteindra le but que nous lui assignons qu'autant qu'elle servira les intérêts généraux et de l'humanité;

Que l'élite de la société actuelle est fatalement amenée à servir des intérêts particuliers dressés contre les intérêts généraux,

Emet le vœu :

Que la nationalisation de l'enseignement adoptée par le Convent, soit englobée dans une nationalisation généralisée qui remettra à l'élite sélectionnée par l'école unique le soin d'administrer, de gérer, de faire fructifier les richesses matérielles, les trésors d'art et de science et qui lui confiera les destinées des peuples et de l'humanité.

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 153 et 323.)

L'Assemblée générale des délégués du G∴ O∴ de F∴ réunis à Paris, le 19 septembre 1924,

Embrassant résolument d'un coup d'œil d'ensemble les graves conjonctures qui ouvrent, au début de cette législature, la perspective

d'événements d'une **importance capitale** pour les destinées du pays et du monde,

Estime servir une fois de plus les aspirations humaines, en rappelant à tous les citoyens, **que le pouvoir n'est légitime que venant du peuple** et considéré comme l'instrument de progrès général ;

Considérant que la situation présente ne permet aucune expérience périmée, aucune hésitation coupable, que nous sommes tenus, sous peine de péril imminent, de réaliser les promesses tant de fois faites à la Démocratie ;

En exhortant les délégués législatifs et exécutifs au courage civique, au désintéressement, à la clairvoyance commandée par les circonstances, les assure de son aide sincère, constante, efficace...

Pour **l'établissement d'une école exclusivement nationale, unique,** gratuite et obligatoire, répandant à flot instruction et éducation, sachant faire éclore les germes d'intelligence, discerner les dons naturels, utiliser les facultés supérieures et **assurer par voie de conséquence, l'indestructibilité du régime...**

Le Convent...

Ayant accompli de tout cœur sa modeste part dans l'œuvre jamais achevée de perfection universelle,

Fait appel à tous les hommes de saine volonté et de courage pour y collaborer,

Et transmet avec espoir et confiance au Convent suivant le flambeau symbolique qu'il a reçu lui-même du précédent Convent.

L'Assemblée adopte l'ordre du jour présenté par la Commission et en ordonne la communication à la presse.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 318.)

Les **235 rapports** que nous avons lus sont des plus variés.

... dans tous on voit **l'ardeur de républicains sincères pour notre Ecole unique, leur désir très vif de contribuer au progrès de la Démocratie,** par l'amélioration de notre enseignement, de ses établissements, de ses méthodes, de ses maîtres... (p. 109).

Quelques rapports ont reproduit la définition heureuse de Pécaut (*revue pédag.*, 1919, p. 241) qui, en un saisissant raccourci, dit bien dans quel esprit on veut une réforme : **« l'école unique, en dernière analyse, est la démocratisation des hautes fonctions sociales par l'enseignement ».** (p. 109-111.)

Nous pouvons dire que l'**unanimité des Loges** du G.˙. O.˙. de France s'est prononcée **pour une réforme de notre enseignement dans un sens vraiment démocratique.** (114.)

...Nous voulons constituer un bel édifice ; les uns croient qu'il va bientôt s'élever, majestueux, bien ordonné, donnant toutes satisfactions aux exigences de la justice et de la raison, **digne de la Démocratie française, digne de la Franc-Maçonnerie.**

...Soyons les propagandistes de la bonne cause soyons-en aussi les artisans dévoués, car nous voulons faire sortir de notre peuple **une République plus juste, plus humaine, plus démocratique en un mot.** (131-132.)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 109 à 132.)

J'insiste à nouveau pour que vous fassiez dans vos Orients la propagande nécessaire pour que cette question soit mieux connue (Ecole unique), afin que nous arrivions au plus tôt à organiser une **Ecole vraiment démocratique et conforme aux aspirations de la République et de la Maçonnerie.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 145.)

Des organisations complémentaires de l'école viendront compléter le réseau de protection qui retiendra les enfants dans l'enceinte laïque et les préservera de toute influence religieuse : bibliothèques, mutualités, coopératives scolaires.

Réglementairement, **une bibliothèque doit exister dans chaque école**, effectivement, et lorsqu'elle existe, elle ne renferme que des ouvrages peu intéressants ou hors de la portée intellectuelle des enfants. Il est à souhaiter **que les livres soient choisis par une Commission d'inspecteurs et d'instituteurs, seuls qualifiés pour faire un choix judicieux.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 133.)

Enfin, les **mutuelles scolaires**, œuvres de notre F.·. Jean Macé, donnent aux enfants, à la fois le goût de l'épargne et la notion de solidarité ; elles ont une haute valeur éducative ; le personnel enseignant l'a si bien compris que la grande majorité des écoles de France ont leurs mutualités scolaires groupées en fédérations cantonales et départementales.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 133.)

Et pour avoir des ressources, les amis de l'école créeront partout des coopératives scolaires.....

A côté d'avantages matériels considérables, la coopérative offre des avantages moraux incontestables.

A gérer leur petite société, à recueillir des fonds et à en décider l'emploi, les enfants prennent le goût de l'effort et le sens des responsabilités, ils s'habituent à la vie sociale.

Ce qu'ont fait nos enfants, les adolescents et les adultes peuvent le faire également et c'est pourquoi nous préconisons la coopérative à trois sections.

D'autres ressources sont d'ailleurs à envisager : les produits des fêtes, des tombolas, les dons, enfin les subventions municipales, départementales, nationales. Nous sommes, en effet, d'avis que **l'Etat laïque n'a le droit de se désintéresser d'aucune œuvre laïque**, il a, au contraire, le devoir d'encourager leur création, d'aider à leur développement, de participer aux frais par des subventions qui doivent devenir importantes au lieu d'êtres dérisoires comme elles le sont actuellement, enfin, de récompenser les militants qui se dévouent à l'œuvre d'éducation de la jeunesse.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 138.)

2° **LES ŒUVRES PERISCOLAIRES ET POSTSCOLAIRES** forment des doubles ou triples enceintes aptes à empêcher l'exode des enfants de l'école laïque vers d'autres formations. Toute la vie de l'enfant, non seulement ses heures de travail, mais ses moments de détente, de loisir, de vacances, son éducation physique, artistique, sentimentale, morale, sociale, syndicale, etc., et cela depuis sa naissance jusqu'au régiment, doit être sous l'influence directe du laïcisme. Il s'agit de laïciser intégralement sa vie afin d'assurer, sans retour en arrière possible, le règne de la démocratie maçonnique de demain.

L'éducation maçonnique de l'école laïque peut être entièrement stérilisée et rester inefficace si l'enfant fréquente des œuvres postscolaires catholiques. Il faut lui en barrer définitivement la route et lui ôter l'envie de s'y rendre, en multipliant les œuvres scolaires laïques qui le préserveront de tout atteinte cléricale.

Vous savez quel est le danger qui nous menace dans la génération de demain. La plupart des jeunes gens et jeunes filles sont dans la main de nos adversaires, aussitôt qu'ils ont quitté l'école. C'est une situation qui appelle notre attention et notre effort immédiats. Je crois donc sincèrement que **l'étude de l'organisation des œuvres postscolaires est la plus urgente de toutes, car c'est elle qui nous permettra de former les maçons et les républicains de demain.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.'. O.'.*, 1925, p. 367.)

Nous sommes d'accord avec votre F.'. Lecoq, quand il dit que **l'enseignement postscolaire destiné à combler la lacune qui sépare l'école du régiment est indispensable.**

L'enseignement postscolaire doit être favorisé par tous les moyens et la F.'.-M.'. doit s'y intéresser de toutes ses forces.

(*Convent G.'. O.'.*, 1900, p. 157 à 161.)

Le champ d'action profane est vaste et varié où l'activité de nos FF.'. peut se donner libre cours. Ils accorderont leurs préférences **aux œuvres postscolaires pour y préparer la jeune démocratie de demain.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1923, p. 300.)

Le Convent :

Etant donné les tentatives nombreuses de main-mise sur l'esprit de la jeunesse, sous prétexte de patronages, préparation militaire ou gymnastique, par le parti catholique derrière lequel apparaissent les jésuites illégalement tolérés en France, **supplie les républicains de ne plus négliger davantage leurs devoirs et les invite à créer des caisses des écoles, des patronages laïques,** de fortifier ceux qui existent et de s'efforcer par tous les moyens qu'ils jugeront utiles ou adéquats, en face d'une aussi dangereuse menace, **de grouper les jeunes, afin de leur donner le bagage nécessaire à leur formation civique et morale.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1923, p. 261.)

Mes FF.'. réfléchissez bien sur ceci : **plus vous créerez d'organisations laïques,** devant les organisations cléricales, qui se sont fondées en France, **plus vous risquerez d'asseoir de façon indestructible sur notre beau pays cette République fraternelle,** sociale et humaine, pour l'avènement de laquelle n'ont cessé de travailler les tenants de la Franc-Maçonnerie universelle. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.'. O.'.*, 1927, p. 105.)

b) La propagande utile dans le monde profane est celle qui, sans négliger l'étude des courants populaires, applique ses moyens d'action à la réalisation des buts supérieurs de la F.'. M.'..

Mettant en premier lieu toutes les œuvres laïques et républicaines

dont les leviers sont généralement tenus par des Francs-Maçons, et dont la propagande s'identifie généralement avec la nôtre, la propagande maç.·. dans le monde profane devra particulièrement s'exercer sur :

1° **La jeunesse sportive** et sur toutes les manifestations du scoutisme, en particulier, **sur les Eclaireurs de France ;**

2° **Les groupements corporatifs** et les **administrations ;**

3° **Les arts** et, en particulier, sur les arts mécaniques (cinémas, T. S. F., phonographie) ;

4° **La jeunesse intellectuelle,** dans laquelle nous devons **chercher les Francs-Maçons de demain,** capables de continuer l'œuvre de la Franc-Maçonnerie.

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 53.)

Le F.·. Renucci, cite l'effort accompli par les Maçons à Saint-Etienne où fonctionne un patronage laïque très puissant. Les Maçons doivent montrer de la vigilance dans leur lutte contre l'action cléricale.

L'avis du F.·. Bonin est que le problème a un caractère politique et qu'il faut lutter sur le terrain extra-maç.·. . Il faut fonder des **patronages, des colonies de vacances, des hôpitaux.**

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 384.)

Et enfin nous devons nous associer aux efforts des membres de l'enseignement public et de leurs amis pour créer et **développer des œuvres scolaires et postscolaires** appropriées aux besoins des enfants et des adolescents tels que les patronages, les Amicales d'anciens élèves, les sociétés sportives, de toute nature, les Mutuelles, etc...

Ces efforts devront porter notamment sur **les régions les plus réactionnaires de France,** sur les pays de protectorat et sur les colonies où l'action anti-démocratique de l'Eglise catholique est particulièrement active.

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 386.)

Mais je concluerai cependant en faisant un pressant appel à votre bonne volonté de tous les instants pour **l'organisation urgente de patronages laïques,** fédérés par départements, créateurs de distractions saines, instructives et le plus récréatives possible. Sachons les adapter à l'adulte comme à l'enfant. Que l'intellectuel comme le manuel y trouve un plaisir réel. Nos adversaires nous donnent l'exemple. Rougirons-nous d'user, pour concurrencer leur néfaste propagande, des moyens heureux dont ils se servent pour tenter de nous écraser à jamais ? Est-ce qu'ils ont rougi d'emprunter aux œuvres de notre F.·. Jean Macé ce qu'elles avaient de meilleur.

Créons dans les départements où il n'en existe pas encore, des sections de la Ligue de l'enseignement, créons des patronages et demain, grâce à nos efforts conjugués vers la conquête de l'opinion publique, la pieuvre cléricale réactionnaire refermera une dernière fois ses tentacules, morts sur une proie illusoire, tandis que notre Franc-Maçonnerie élèvera plus haut que jamais sur le monde profane enfin désabusé, son éternel flambeau de splendide Lumière, de Science et de Vérité. (*Vifs applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 114.)

A côté de la Ligue de l'enseignement, une autre tentative a été poursuivie, à laquelle est étroitement associé un Maçon pour lequel

nous avons tous la plus grande estime, notre F∴ Grandigneaux. **C'est la Fédération des patronages laïques de France constituée** bien avant la guerre, mais bien après la Ligue de l'enseignement...

A côté de ces groupements nationaux, il s'est constitué en France, sous l'empire des nécessités locales, un certains nombre de **Fédérations départementales.** Je puis vous en citer quelques-unes, celle du Nord par exemple qui a groupé toutes les petites amicales de ce département ; elle compte aujourd'hui 40.000 cotisants, la Fédération des Bouches-du-Rhône, le groupement laïque départemental du Rhône qui groupe 178 sociétés, la Fédération de l'Isère que nous avons constituée dernièrement et surtout la Fédération de la Loire que je considère comme la Fédération modèle. Elle compte près de 200 sociétés, 15.000 cotisants et son action s'étend sur tous les domaines susceptibles d'intéresser la jeunesse et l'adolescence...

Les laïques doivent de plus en plus se **préoccuper des tentations qui guettent les enfants,** qui fréquentent les écoles publiques ; ce sont eux qui doivent les amener à nos patronages et les détourner de nos adversaires ; ceux-là n'hésitent pas à venir jusqu'aux portes des classes chercher les enfants et les entraîner dans leurs patronages ; là ils mettent à leur disposition toutes les distractions, ils leur procurent de multiples agréments et c'est ainsi qu'ils ont pu embrigader des milliers de jeunes gens. **Notre devoir, mes FF∴, est de tout faire pour créer des œuvres laïques partout** ; ici je veux attirer l'attention de ceux de nos FF∴ qui appartiennent à des administrations municipales, en leur rappelant que la loi leur permet, dans le cas où ils construisent des locaux pour les patronages, d'obtenir des subventions prélevées sur les fonds provenant du produit des jeux.

Donc organisons pour les enfants qui fréquentent l'école des garderies et des patronages. Faisons-le avec le concours des femmes. Je sais bien que ce n'est pas toujours facile. J'en ai fait l'expérience. J'ai eu le grand bonheur de fonder, il y a 25 ans, une société amicale des anciens élèves des écoles laïques de ma ville. Si je vous en parle, c'est parce que j'ai acquis, pendant ces vingt-cinq années, où j'ai continué de présider cette société, une certaine expérience. Nous sommes arrivés à un résultat que je crois intéressant, puisque dans cette ville de 23.000 habitants, nous avons actuellement 2.500 sociétaires, dont 600 femmes. Nous avons depuis 1919 aménagé un immeuble dont l'installation nous a coûté 200.000 francs. La cotisation de nos sociétaires n'est que de 6 francs par an, nous avons un budget annuel d'environ 50.000 francs. Tous les jeudis, nous rassemblons nos enfants, ils sont 600, c'est-à-dire la moitié de la population scolaire de la ville. Aux filles, à côté de quelques leçons de travail manuel pour les plus grandes, nous procurons toutes les distractions qu'elles peuvent désirer, les garçons font des jeux de plein air, la promenade, etc... Mais ce qui fait l'attrait principal pour tous les enfants, c'est que dans notre salle des fêtes nous pouvons les réunir et leur offrir, chaque jeudi, des séances gratuites de cinéma.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 35 à 38.)

Eh bien, mes FF∴, j'en arrive à mes conclusions. Je crois vraiment que dans un pareil moment, la Maçonnerie **doit faire un peu plus qu'elle ne fait.** Il y a des barrages à établir.

L'an dernier, nous avons étudié les **œuvres postscolaires et périscolaires.** Nous avons entendu les discours documentés, pressants. Malheureusement, c'est le Cardinal Dubois qui crée les œuvres postscolaires. (*Applaudissements.*)

De ce côté là, les Maçons, les laïques ont à faire un effort intense. C'est seulement par ces œuvres qu'ils peuvent lutter contre l'école libre.

J'en ai fait moi-même l'expérience comme maire.

On doit également **lutter en intensifiant le recrutement maçonnique.** Comme la Société de Jésus, il **faut que nous nous placions aux points stratégiques.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 136.)

Ce sont les Maçons qui doivent prendre la direction de ces œuvres postscolaires :

1° La Commission ne méconnaît pas l'importance du travail accompli par les œuvres laïques postscolaires et en particulier par l'œuvre des patronages laïques de France. **Le devoir de la Maçonnerie est d'intensifier ce que nous appellerons le rendement moral de toutes les œuvres et de leur servir de trait-d'union.** Quelles que soient les tendances et les formules qui ont présidé à la naissance de ces œuvres (que ce soit la Caisse des écoles, les coopératives, l'association de défense laïque, l'Union rationaliste, la Ligue des Droits de l'Homme, les Eclaireurs de France, l'Heure joyeuse, Société d'étude des forces de la nature, etc...), **le devoir du Franc-Maçon est de prendre place dans ces formations pour assurer d'une façon certaine le maintien de l'esprit laïque et combattre toute infiltration réactionnaire ou cléricale** susceptible de faire dévier ces œuvres du but vers lequel elles tendent.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1932, p. 54.)

Que petit à petit... on procède à l'organisation projetée (celle de la Confédération des œuvres laïques), **en faisant en sorte que nous, Maçons, nous puissions nous efforcer de prendre la direction de toutes les œuvres postscolaires laïques, de façon à arriver à une unification** qui nous donnerait **toute garantie de laïcité pour l'avenir.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 337.)

...Nombreuses sont toujours les personnes qui ont foi dans l'œuvre laïque de la République et les Francs-Maçons doivent être de ceux-là. **Ils devront être les premiers à provoquer la création des sociétés d'amis de l'école,** dont ils feront partie, et n'hésiteront pas à prêter leur concours aux cercles populaires où ils pourront donner libre cours à leur activité de militants. **Ils constitueront les cadres, ils seront d'ardents propagandistes,** ils seront **ces équipes de conférenciers** que demande la région du sud-ouest, ils montreront aux hésitants et aux tièdes la beauté de l'œuvre à accomplir et les résultats déjà acquis, à des arguments de cette nature ceux qui ont le cœur haut placé ne résisteront pas.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1928, p. 140.)

Quand, les uns et les autres, nous aurons accompli cette tâche sacrée — et il n'en est pas de plus urgente et de plus utile — quand, à quelque fonction que nous soyons élevés, délégué cantonal, conseiller municipal, maire, parlementaire, chacun de nous pourra dire en toute conscience : **j'ai personnellement travaillé pour les œuvres postscolaires,** pour la laïcité, j'ai fondé une société, je l'ai animée,

je l'ai aidée de tous mes moyens, de toutes les ressources de mon activité, de mon intelligence, quand chacun de nous pourra faire cette preuve, je suis convaincu que les maîtres de l'enseignement primaire comme les professeurs ne résisteront pas à cet exemple et qu'ils apporteront, sans le marchander, leur plus complet concours...

La vérité, c'est que nous avons besoin, sur tous les terrains, mais en particulier sur le terrain des œuvres postscolaires, **d'unir tous nos efforts...**

(*Convent G.·. O.·.*, 1927, p. 103.)

La L.·. Hippone, O.·. de Bône, signale les lacunes de l'organisation de l'éducation physique et **l'intérêt que la Maçonnerie doit prendre à cette organisation.** Elle demande qu'**une commission de l'éducation physique** soit créée par le Conseil de l'Ordre...

La Commission émet un avis favorable et propose de renvoyer ce vœu au Conseil de l'Ordre.

La question de l'éducation physique, on l'a dit l'autre jour, est liée à celle de la lutte contre l'action sociale du cléricalisme. Nous pouvons donc associer ce vœu à ceux concernant la défense de l'esprit laïque, qui vont être mis à l'ordre du jour du prochain Convent Le Conseil de l'Ordre examinera ce vœu, y fera une place dans le rapport qu'il enverra aux Loges et le prochain Convent décidera.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 222.)

Ce sont les Maçons, en effet, qui sont seuls qualifiés pour assurer le pérennité de l'esprit laïque dans les œuvres postscolaires :

L'Assemblée générale du G.·. O.·. de France, considérant que l'unité de direction **des œuvres postscolaires laïques** doit être autant que possible réalisée **en assurant la pérennité de l'esprit laïque de cette direction.**

Que **seule la Maçonnerie est qualifiée,** grâce au dévouement de ses membres, **pour réaliser cet idéal.**

Décide d'engager instamment tous nos FF.·. à participer nombreux au prochain congrès organisé par le groupe profane de la Ligue de l'enseignement.

A y soutenir un projet qui, tout en soutenant l'œuvre à accomplir, devra assurer à l'œuvre des patronages laïques de France, d'émanation exclusivement maç.·., son actuelle autonomie et une participation importante dans l'organisme directeur en formation.

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 338.)

Ils constitueront dans les milieux de jeunesse, les légions de solides défenseurs de la laïcité et de la République.

Ici encore, la Franc-Maçonnerie ne peut ni ne doit se désintéresser de la question. Quittant pour quelques instants des domaines spéculatifs de la philosophie, le Maçon trouvera, malgré les difficultés que l'on rencontre dans les milieux sportifs (le culte de la compétition finissant toujours par se confondre avec celui du « moi »); la joie d'un résultat positif, quand il aura réussi à grouper autour de lui les jeunes épris de grand air et de vie active, et capables, sous sa direction, de constituer au besoin **des légions de solides défenseurs de la laïcité et de la République.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 54-55.)

La tâche maçonnique sera :

— de détruire l'influence de l'Eglise sur la jeunesse ;

— d'opérer la concentration des œuvres laïques ;

— de fonder des organisations protectrices des œuvres laïques comme celle des amis de l'école ;

— d'attirer à la Maçonnerie la jeunesse étudiante des Grandes Ecoles, les adolescents de tous les milieux.

1° La première partie de la tâche sera de **lutter contre l'emprise de l'Eglise** trop puissante sur la jeunesse et de détruire son œuvre par tous les moyens, en particulier en lui supprimant toute subvention.

> **On nous dit et on nous répète que l'école laïque est en danger,** qu'il se crée partout des associations de boys-scouts ou autres associations stupides et comiques. Nous avions fondé des patronages laïques. Ils n'existent plus. Mais les patronages d'à côté subsistent. Vous voyez des milliers d'enfants dans notre région parisienne, conduits à la campagne par les curés. Vous voyez des cours du soir organisés par des prêtres et suivis par de nombreux élèves. Ces gens mettent tout en œuvre pour attirer la jeunesse et ils y parviennent. Depuis la guerre, le cléricalisme a progressé. L'action de la libre-pensée est morte.
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1927, p. 186-87.)

> **Au lieu de chercher par des organisations rationnelles et solides, à assurer le recrutement des forces laïques en attirant à nous la jeunesse, nous l'avons trop abandonnée à nos adversaires** qui, eux, ont montré plus que jamais une activité formidable. Ils ont commencé par fonder le plus grand nombre possible d'écoles dites libres, mais ils se sont vite aperçus que les sacrifices qu'ils étaient obligés de consentir pour les faire vivre étaient très lourds en compensation des résultats obtenus ; il est, en effet, incontestable que la valeur de l'enseignement donné dans les écoles privées est très sensiblement inférieure à l'enseignement donné dans nos écoles laïques et publiques ; les parents avertis et soucieux de l'avenir de leurs enfants s'en sont rendu compte et, abstraction faite de toute considération d'ordre philosophique ou politique, ils ont, en immense majorité, fait confiance à l'école de la République.
>
> C'est alors que le parti conservateur **a dirigé ses efforts vers l'organisation des gardiennages, des patronages, des sociétés d'éducation populaire, sportives musicales, etc...,** depuis la fin de la guerre, notamment, nous assistons à une **éclosion formidable d'œuvres de ce genre ;** pas de petite commune, pas de quartier dans les villes, sans une société où la jeunesse et même les adultes sont attirés et placés sous la direction spirituelle des prêtres et des âmes bien pensantes.
>
> **En face de cette véritable mobilisation** dont quelques manifestations à grand tapage nous ont permis de mesurer l'importance et les buts, **qu'avons-nous fait nous, Maçons et républicains ?**
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1927, p. 100-101.)

Parmi les formations qui semblent avoir le plus attiré l'attention de nos adversaires (en particulier celle du clergé catholique, des associations militaristes), nous devons mettre au premier rang les **institutions sportives.** Généralement dirigées par ce qu'il est convenu d'appeler dans le monde religieux un ecclésiastique prudent, ces institutions n'affichent généralement pas de tendances politiques. Mais s'adressant à de jeunes intelligences malléables, **elles ont l'art de leur imposer,** d'abord et imperceptiblement, **des goûts qui les détacheront de l'esprit laïque** et finalement prises dans les lacets savamment tendus de l'ecclésiastique prudent, **elles iront grossir la foule béate des fidèles et des croyants.** Il ne faut à aucun prix méconnaître les efforts fournis par le clergé. Il est peu de centre où le curé ne soit à la tête d'un patronage dans lequel le sport semble toujours tenir la place la plus importante. **Les patronages deviennent ensuite le centre de recrutement, soit des séminaires, soit des jeunesses ouvrières, soit de groupes nettement nationalistes,** soit enfin de « sections de combat », prêtes à descendre dans la rue et contre lesquelles nous nous heurterons un jour. **Le sport aux mains du clergé peut donc devenir un danger pour la Démocratie.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1932, p. 54-55.)

Le F.˙. Bontemps, rapporteur de la Commission chargée d'étudier **la question de l'éducation physique dans une Démocratie,** donne lecture de son rapport :

. . . .

Le peu qui ait été fait jusqu'ici est en partie dû à l'initiative privée. Et dans cette initiative, ai-je besoin de souligner autrement la part qui revient à l'activité des patronages catholiques ? Là encore, l'Eglise a su, d'un coup d'œil rapide, mesurer tous les avantages moraux qu'elle en pouvait retirer.

Que sont devenues, à côté de ces puissants patronages catholiques, les petites amicales laïques qui eussent pu prétendre en toute logique aux attentions les plus soutenues de nos successifs gouvernements républicains.

Disparues la plupart, vivant misérablement, celles qui restent. La Démocratie, dans ces conditions, fait plutôt figure de marâtre à l'égard de ses enfants. Certes, il y a des subventions. Subventions distribuées généralement suivant les considérations électorales. Et, comme par hasard, **favorisant souvent les ennemis mêmes de la Démocratie.**

Du reste, ces subventions ne sont distribuées qu'aux sociétés faisant de la préparation militaire. Or, le service militaire ne doit être qu'une période dans la vie de l'individu et non un but.

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 424-28.)

Nous arrivons à la question des subventions. **Pourquoi donne-t-on des subventions à la Fédération des Patronages catholiques ?** Parce qu'ils ont tourné la loi avec l'habileté, la souplesse, le manque absolu de principes qui leur sont coutumiers. Ils s'appelaient Fédération des Patronages catholiques de France ; il avaient un article de leurs statuts selon lequel il fallait être catholique pour y adhérer. Sur la demande du Ministère de la guerre, ils ont rayé le mot « catholique » de leur titre et l'obligation d'être catholique ne figure plus dans leurs statuts. Mais en réalité, tous les patronages de cette fédéra-

tion sont et restent des patronages dirigés par des prêtres ou par des tenants ou aboutissants de prêtres.

(*Bulletin Grande Loge, Convent* 1927, p. 435.)

La région de l'est a suggéré l'idée d'employer une partie des fonds du Pari mutuel aux subventions accordées aux œuvres post-scolaires ; nous y souscrivons volontiers. La région de l'est encore demande que le syndicat national des instituteurs indique à l'Etat les œuvres républicaines dignes de profiter de son concours financier, nous partageons cette opinion ; **il importe, en effet, qu'une association de caractère nettement laïque, surveille étroitement la répartition de la manne officielle.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 139.)

Mes FF.˙., le Convent de 1927 a décidé de mettre à l'ordre du jour des discussions de l'Assemblée générale de 1928, la question suivante :

Création, défense et développement des œuvres post et périscolaires.

De l'analyse des rapports soumis à l'étude de votre Commission, il ressort :

1° Que partout **on signale un violent combat livré dans toute la France au laïcisme** et à l'enseignement public.

2° Que les adversaires multiplient leurs efforts sur tous les terrains, que **leurs œuvres, extrêmement nombreuses, variées, souples et actives, atteignent les enfants d'âge scolaire, les adolescents, les adultes,** que des manifestations régionales, voire même nationales, comportant toujours des meetings, des défilés, des cortèges bruyants, sont organisés sur tous les points du territoire avec le concours des conservateurs les plus notoires ce qui fournit l'occasion de malmener vigoureusement les institutions laïques, la Franc-Maç.˙. et les Francs-Maçons en particulier.

3° **Que toutes les Loges manifestent la volonté de réagir** non dans le sens de mesures restrictives apportées à la liberté d'action de nos adversaires, mais au contraire, en faveur de la création et du développement d'œuvres et d'institutions similaires nombreuses.

4° Que toutes, et particulièrement les Loges de l'Afrique du Nord, demandent que l'on applique strictement les lois scolaires et qu'on s'oppose à la rentrée des congrégations.

5° **Que toutes désirent avoir un personnel enseignant animé d'un véritable esprit laïque et le voir s'intéresser activement aux œuvres post et périscolaires avec le concours dévoué et effectif d'amis sûrs de l'école laïque.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1928, p. 126.)

2° La Maçonnerie doit réaliser la **concentration de toutes les œuvres laïques** sous une seule obédience et sous l'égide des partis de gauche. C'est ce qu'elle a fait par la Ligue de l'Enseignement devenue confédération générale des œuvres laïques depuis 1926 :

Vous comprenez maintenant, mes FF.˙., pourquoi je vous demande si instamment de **devenir des créateurs et les animateurs les**

plus ardents de toutes les œuvres laïques, seules capables de contrebalancer l'influence et l'activité des œuvres cléricales.

Je crois d'ailleurs, que l'heure sera bientôt favorable pour tenter d'établir un **accord organique entre tous les groupements de gauche, pour assurer le succès de l'œuvre que je viens d'esquisser,** leur entente étroite et loyale est nécessaire.

La Ligue des Droits de l'Homme, le parti radical, le parti républicain socialiste, le parti socialiste, la Franc-Maçonnerie, la Libre-Pensée, la Confédération générale du travail, et, en particulier, le syndicat national des instituteurs, devraient se rencontrer au plus tôt et échanger leurs vues à ce sujet.

Je demande au Convent de dire nettement que l'ère des vœux stériles est close et que l'heure de l'action a sonné.

Si telle est sa pensée, je propose que, dans les conclusions du rapport, vous demandiez au G.·. O.·. de préparer cette rencontre et cet accord éventuel. Nul n'est mieux qualifié que lui. Il est à côté des partis et des organisations de gauche, il est composé de militants qui appartiennent à tous les groupements que j'ai cités, il m'apparaît donc qu'il peut assumer cette lourde, périlleuse, mais nécessaire mission...

Or, je vous dis avec toute ma conviction de laïque, de républicain et de Maçon : **Tant qu'à la place du curé, il n'y aura pas l'instituteur, la République et la laïcité seront en péril.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 176-77.)

Nous devons donc partout créer ces sociétés et ces groupements. Mais pour qu'ils soient vivants et forts, il ne faut pas que leur action soit seulement locale, sans relations suffisantes avec les sociétés voisines. Nos amis de la Loire l'ont compris quand ils ont constitué leur fédération départementale, leurs groupements cantonaux formés par la réunion des sociétés locales.

La Fédération départementale a ce grand avantage qu'elle rassemble des militants qui se connaissent, savent s'apprécier. Par suite la direction de la Fédération est confiée aux plus dignes, au plus dévoués, compte tenu des preuves de dévouement qu'ils ont données à l'œuvre commune.

Il faut qu'à la base de la Confédération nationale nouvelle, il y ait ces fédérations départementales. La Confédération nationale doit avoir son siège social à Paris, on ne concevrait pas qu'il pût en être autrement, mais il faut que son administration soit organisée de telle sorte que la voix des Fédérations départementales et des militants de province ne soit jamais étouffée. La vraie démocratie puise sa vigueur et sa force dans les couches profondes du peuple. Pour que la Confédération nouvelle vive et accomplisse ce que nous attendons d'elle, il faut qu'il en soit ainsi.

C'est donc à réaliser cette œuvre que nous nous sommes attelés. Nous avons, au printemps dernier, d'accord avec les Fédérations de la Loire, du Rhône, des Bouches-du-Rhône, du Nord, organisé à Saint-Etienne un Congrès où nous avons appelé des représentants de toutes les Fédérations. Près de 1.500 sociétés étaient représentées et le principe de la Fédération nationale a été adopté à l'unanimité...

J'ai soutenu et fait prévaloir devant le Congrès de Saint-Etienne cette idée, que si la **Ligue de l'enseignement** voulait modifier sa constitution et ses statuts pour les harmoniser avec cette conception que nous nous faisons d'une fédération nationale et que je vous ai décrite, elle pourrait devenir parfaitement **la Confédération nationale des œuvres postscolaires** que nous voulons créer. C'est elle qui sous l'im-

pulsion d'un des nôtres, de Jean Macé, a fait le premier effort d'affranchissement et d'organisation. Elle compte parmi nous beaucoup d'adhérents...

Il nous a donc paru nécessaire avant tout de créer **un front laïque unique,** de réaliser en France, **l'unité laïque,** puisqu'elle n'existe pas encore. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés d'amener la Ligue française de l'enseignement à cette conception, et je ne trahis aucun secret en disant que nous y avons réussi, que le Conseil central de la Ligue de l'enseignement entre pleinement dans nos vues, qu'il accepte la plus grande partie des modifications que nous lui avons proposées et que dans un Congrès, qui se tiendra avant la fin de l'année courante, et où seront convoqués tous les représentants des œuvres laïques de France, nous espérons bien pouvoir d'une façon définitive l'accord entre tous les laïques dans le sein d'une confédération de toutes les œuvres postscolaires de notre pays...

Si nous le voulons bien, nous aurons bientôt **des fédérations laïques et nationales de nos œuvres musicales, sportives et artistiques** (elles existent actuellement).

Les républicains, les Maçons de ce pays sont-ils capables de faire cet effort ? Je veux l'espérer.

(*F∴ Brenier, Convent G∴ O∴*, 1925, p. 41 à 43.)

Il faut aussi, et de toute urgence, **unir les œuvres laïques en une organisation nationale, solide,** rationnelle et **qui devrait devenir,** dans un temps rapproché, **la plus formidable de toutes celles qui existent dans notre pays...**

Autant que possible, le siège de la Fédération doit être au chef-lieu et le Conseil d'administration doit comprendre des délégués de tous les arrondissements.

Les fédérations départementales doivent former ensuite une confédération nationale dont le Conseil d'administration sera composé des délégués régulièrement désignés et mandatés par les fédérations départementales.

Une organisation départementale ainsi constituée m'apparaît susceptible de coordonner et d'utiliser à plein tous les efforts dans un délai qui peut être prochain ; avec elle nous aurons enfin en face de la Fédération catholique dont de Castelnau est le chef, une confédération laïque qui aura, j'imagine quelque puissance et quelque activité.

...Depuis son Congrès de Nancy, en 1923, la vieille et glorieuse ligue de Jean Macé s'est enfin ressaisie. Elle est maintenant complètement transformée, aussi bien dans ses statuts, dans ses méthodes que dans son personnel. Elle est devenue, sous la forme que je viens d'indiquer, **la Confédération qui groupe déjà 42 fédérations départementales :** fière de sa vigueur nouvelle, de l'effort poursuivi depuis 1924 et des résultats acquis à ce jour, **elle a l'ambition de réaliser l'unité entre tous les défenseurs de la laïcité sur le terrain des œuvres périscolaires et postscolaires.**

...Je les supplie de redoubler d'effort et d'activité, **le salut de la République est l'enjeu de la partie qui se joue.** Nous la gagnerons si nous savons être énergiques, méthodiques et persévérants. Les premiers pas sont les plus difficiles, **mais quand nous aurons mieux préparé les citoyens de demain, nos assemblées parlementaires connaîtront enfin des majorités de gauche compactes, solides et résolues.** Quant il y aura dans toutes les communes de France une société laïque, dans chaque département, une fédéra-

tion de ces sociétés, à Paris, une confédération nationale puissante, groupant quelques millions d'adhérents, **les élus et les Pouvoirs publics seront bien obligés de nous entendre et de nous donner leur plus entier concours.**

Ils s'intéresseront alors aux manifestations laïques, qu'il faudra organiser au moins une fois par an, dans chaque arrondissement et dans chaque département ; chacune de ces fêtes sera l'occasion d'un concours entre les musiciens d'une compétition entre les sportifs, elle comprendra, suivant le cas, une conférence laïque, un Congrès, une exposition des travaux des élèves ou des cours d'adultes, elle rassemblera ainsi, au moins une fois par an, les sociétés de chaque arrondissement puis celles de tout le département ; ces manifestations bien organisées permettront **l'affirmation constante de notre force, de notre volonté de défendre contre quiconque voudrait les amoindrir les conquêtes laïques de la République.**

Ce sera aussi chaque année, **le grond Congrès national**, organisé par la Confédération dans l'une de nos grandes villes de province et quelquefois à Paris. Il **fournira l'occasion d'une vaste démonstration de nos forces,** rassemblées après les séances de travail en des défilés imposants qui, comme à Saint-Etienne en 1925, à Douai en 1926, à Roubaix en 1927, à Lille en 1928, montreront que les œuvres catholiques n'ont pas le monopole des manifestations populaires.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1928, p. 170 à 173.)

Un office national sera créé au Ministère de l'éducation nationale pour centraliser toutes les œuvres d'éducation physique (1).

Je prétends que la formule de l'office national rattaché au Ministère de l'Instruction publique — dont parlait Bontemps — est une formule de vérité. Il serait composé de représentants du Gouvernement, du Parlement et des sociétés. Il formerait une sorte de **petit parlement de l'éducation physique et sportive,** dans lequel seraient incorporés tous ceux qui, à titre quelconque ont des responsabilités et des devoirs. Vous auriez ainsi résolu le problème qu'il importait de résoudre.

Je voudrais remercier les 65 LL.˙. qui ont répondu de la façon qui pouvait m'être la plus agréable. Elles m'ont réellement permis de voir que les idées que j'ai essayé de défendre, **sont en réalité les idées de la Maçonnerie.**

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 437-39.)

Le F.˙. Vidal. — Je dirai que l'éducation physique doit s'inspirer des deux principes généraux suivants :

L'éducation physique sera dirigée par le docteur.

L'éducation physique sera scolaire ou ne sera pas.

. . . .

Je suis un de ceux qui combattent la main-mise du Ministère de la guerre sur l'éducation physique. La préparation militaire n'est pas l'éducation physique. Celle-ci peut avoir pour but de former un

---

(1) On sait qu'il existe actuellement un Conseil supérieur de l'Éducation Physique.

citoyen capable, le cas échéant, de faire un soldat, mais elle n'a pas pour but de faire un soldat.

C'est pourquoi, avec vous, **je réclame le retour de l'éducation physique au Ministère de l'Instruction publique.**

Tout à l'heure, on a parlé des œuvres postscolaires. Je les connais bien, puisque j'ai l'honneur d'être le Président de la Fédération de la Seine des œuvres postscolaires laïques. On a parlé de notre misère, je la connais et si notre fédération existe, c'est que j'ai dû tendre mon chapeau devant des amis qui ont bien voulu laisser tomber quelque monnaie.

Cette question, je l'ai si bien étudiée que j'en ai fait un rapport au dernier congrès de la Ligue de l'enseignement, qui aura abouti à la création **d'une Fédération des œuvres laïques de France se dressant en face de la Fédération des patronages catholiques** (1).

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 434-35.)

3° Pour le développement des institutions postscolaires laïques les Maçons créeront et soutiendront des **organisations protectrices** de ces œuvres comme celle des « Amis de l'école laïque » qui vient se fédérer à la Ligue de l'Enseignement. Le dernier congrès de la Ligue de l'enseignement de 1934 donnait le compte rendu de l'activité de cette association.

Relativement aux œuvres postscolaires qui s'occupent du **lendemain de l'école** et de **l'éducation laïque**, de l'organisation des loisirs de l'adolescent et de l'adulte, votre Commission s'inspirant des suggestions de certains rapports s'est montrée plus radicale.

Considérant que les divers cours d'adultes, les associations d'anciens élèves, les patronages n'ont trop souvent donné que des mécomptes et produit de piètres résultats, elle a cru bon de jeter bas tout l'édifice, sauf les cours d'adultes, qui ont un rôle bien déterminé et de vous proposer une organisation toute différente.

Partant de ce principe qui, pour elle, est fondamental, que la famille doit être intéressée par tous les moyens à la vie de l'école et de la postécole, elle **désire voir se créer autour de chaque école, une société des amis de l'école** (hommes et femmes bien entendu), dans cette société doivent entrer tous ceux qui s'intéressent à l'école publique et à son lendemain, les anciens élèves, les pères et mères de famille, les notabilités communales dont le dévouement à l'école laïque est éprouvé, professeurs de tous ordres, docteurs, percepteurs, agents voyers, etc... Ces amis de l'école paient non seulement de leur bourse, mais aussi de leur personne, ils participent à toutes les manifestations qui prouvent la vitalité de l'école et font une active propagande en sa faveur. Ce sont eux, ainsi que le demande la région du centre, qui créent dans l'opinion publique un courant irrésistible. **Est-il besoin de dire que les Francs-Maçons doivent être à la tête de ce mouvement et en prendre la direction ? Cela nous paraît superflu.**

Cette société des amis de l'école crée , **dans chaque commune,** dans chaque quartier pour les grandes villes, **un cercle populaire qui englobera toutes les œuvres postscolaires et une coopé-**

---

(1) Cette Fédération existe actuellement ; elle s'appela l'U. F. O. L. E. P., l'Union française des Œuvres laïques d'éducation physique.

rative scolaire. C'est elle qui favorisera la constitution de **sociétés musicales, de troupes théâtrales,** qui acquerra des **terrains de jeux et de sport,** qui s'occupera des **exercices physiques, de natation, de l'organisation de soirées récréatives, de tombolas, de promenades, de bibliothèques, de salles de jeu, d'achat de cinémas, d'appareils de T. S. F., etc...**

C'est elle qui, où cela sera possible, s'occupera de procurer aux cercles populaires les locaux spéciaux qui leur seront nécessaires, provisoirement du reste, en attendant l'acquisition des terrains indispensables et la construction des locaux, l'école sera utilisée. Peut-être même, à l'avenir, serait-il désirable que, dans les plans de construction scolaire, on prévit tous les locaux et terrains utiles au fonctionnement de l'école et de son lendemain. Il y aurait à cela un intérêt moral, **l'école doit être chère aux enfants qu'elle a élevés, aux parents** qui y ont envoyé leurs enfants, **aux amis qui voient en elle le plus ferme soutien de la République démocratique;** c'est autour du maître qui a éduqué les jeunes générations que l'on doit serrer les rangs pour le garder des défaillances inhérentes à toute œuvre de longue haleine.

Et comme notre faiblesse vient surtout de la dispersion des efforts, comme l'union fait la force, il importe que les amis de l'école et les cercles populaires poussant l'idée de solidarité à ses extrêmes limites, se groupent en fédérations cantonales et déapartementales, lesquelles viendront **se fondre dans la fédération nationale des œuvres post et périscolaires (ancienne Ligue de l'enseignement).** Ces fédérations organiseront entre elles des concours d'éducation physique, de musique, de représentations théâtrales, elles rechercheront tous les moyens de se rencontrer, de se connaître, de s'estimer, de s'aimer pour tout dire, ajoutant dans des tournois pacifiques où il n'y aura ni vainqueurs, ni vaincus. De ces rencontres naîtra cette saine émulation, chère à Fénelon, et qui est, croyez-le bien, un puissant moyen d'éducation.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 135-36.)

Considérant qu'il est du devoir de tous les FF.·. M.·. et de tous les républicains de s'unir pour défendre la laïcité et la République menacées,

Emet les vœux suivants.....

3° En ce qui concerne les **œuvres postscolaires :**

a) Nos F.·. parlementaires s'efforceront d'obtenir dans les délais les plus courts, le vote de l'obligation postscolaire de 13 à 18 ans ;

b) **Des sociétés d'amis de l'école** seront fondées partout, elles devront organiser des cercles populaires **englobant toutes les formes d'activité postscolaire et créer des coopératives scolaires.**

Ces œuvres auront toujours leur siège social à l'école où elles disposeront obligatoirement d'un local, même si elles ont par ailleurs des locaux spéciaux.

c) Dans tous les cas, la responsabilité de l'Etat sera substituée à celle des organisateurs d'œuvres postscolaires laïques ;

d) Les associations postscolaires se grouperont en fédérations départementales qui organiseront entre elles des concours de toutes sortes ; les fédérations départementales, à leur tour, viendront se fondre dans la fédération nationale des œuvres post et périscolaires.

4° **Les FF.·. MM.·. sont invités à agir, à se mettre à la tête du mouvement de rénovation de ces œuvres et à s'entendre**

avec toutes les organisations laïques et républicaines pour entreprendre la lutte contre les œuvres cléricales similaires et assurer le succès.

5° Donne mandat au Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France de préparer cet accord et d'en établir le statut organique.

L'Assemblée adopte les conclusions de la Commission.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1928, p. 181 et 140-42).

4° Enfin, la Maçonnerie fera un **appel pressant à l'adolescence** qui se détourne d'elle à l'heure actuelle, de manière à prolonger la tutelle laïque jusqu'à l'entrée des adolescents dans les partis politiques militants de gauche.

Voilà donc ce qu'il faut faire pour les enfants. **Mais pour les adolescents,** pour ceux qui à peine titulaires de leur certificat d'études primaires sont livrés au hasard de la rue à l'influence de nos adversaires et vont s'embrigader dans les sociétés catholiques. Pour ceux-là qu'avons-nous fait jusqu'ici ? Je n'hésite pas à le dire : rien ou à peu près rien. Voulez-vous continuer à ne rien faire ? Voilà la question. (*Applaudissements.*)

Je sais bien que l'on a essayé de constituer sous l'égide de certains partis politiques, des jeunesses radicales, des jeunesses républicaines, des jeunesses communistes. Je sais bien aussi, que d'une manière générale, dans les milieux républicains, on s'est écarté avec horreur de l'organisation des sociétés de préparation militaire dont on a dit qu'elles n'étaient pas suffisamment républicaines.

Je n'hésite pas à dire que **ces groupements politiques de jeunesse ne peuvent pas vivre,** car il est difficile de demander à des jeunes gens de 13 à 21 ans de se livrer à l'étude des questions économiques ou politiques. Ce n'est pas de leur âge... Ils ont besoin de distraction d'amusements. **Ils veulent faire du sport** et ils le feront avec nos adversaires, si nous ne savons pas nous organiser pour qu'ils le fassent avec nous. (*Applaudissements.*)

Ce que nous pouvons demander à ces jeunes gens c'est d'adhérer à ces sociétés. Ainsi nous prolongerons l'influence de l'école laïque, nous continuerons cette tutelle qui est commencée par l'instituteur et qui doit être continuée avec le concours des militants que nous sommes.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 40-41.)

Enfin, **il importe d'attirer à nous la jeunesse intellectuelle.** Les étudiants républicains sont pauvres et il est indispensable de leur faciliter les moyens de continuer honorablement leurs études. **Certaines Loges se sont efforcées d'attirer à elles ces jeunes gens qui formeront demain l'élite du pays ;** déjà à la Cité universitaire, hier encore à la réaction, un étudiant de gauche peut affirmer ses convictions.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1932, p. 57.)

Reste la question de la jeunesse qui, transformée par la guerre, semble nous échapper. Contrairement à l'Eglise, **nous n'avons pas su comprendre cette mentalité nouvelle.**

Enfin, non sans raison, notre F.˙. Lanquine a fustigé cette jeunesse

sans idéal qui peuple nos Universités et n'a pas d'autres objectifs que la défense de ses privilèges. Mais ce n'est là qu'une infime partie de notre jeunesse dont le surplus pour être plus pratique que ses anciens n'en est peut-être pas moins sain.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 173-74.)

Nous sommes à la veille d'une servitude mondiale. En France, la République est menacée, **le cléricalisme triomphe,** le fascisme est à nos portes. Au moment où le monde est bouleversé par la plus formidable révolution économique qu'il ait connue, la Franc-Maçonnerie ne doit pas s'assoupir. Elle doit agir. Elle doit se débarrasser des vieilles erreurs et des vieilles méthodes d'avant-guerre, elle doit avoir une mentalité nouvelle, une mentalité d'après-guerre. Elle doit prévoir **la courbe de l'avenir et préparer la jeunesse.**

La jeunesse issue de la guerre a été formée moralement intellectuellement, physiquement, durant les jours d'épreuves et de deuil, durant les jours sombres de la guerre. Elle a reçu une empreinte indélébile de la grande tragédie de 1914. Devant les dures réalités, devant cette triste expérience de l'entrée dans la vie, la partie saine de la jeunesse ne croit plus aux vieilles formules, aux vieilles redites du libéralisme, aux idéologies d'avant-guerre, aux croyances et aux méthodes du passé, elle a substitué des conceptions plus franches et plus saines de la vie. Elle recherche l'harmonie, le bien-être naturel, l'ordre efficace, pratique. Elle veut fortifier son corps, son esprit, développer ses vertus viriles.

Il faut que la Franc-Maçonnerie aide la jeunesse à ouvrir les yeux sur les réalités positives du monde en transformation.

La partie saine de la jeunesse, et c'est la majorité, désire l'affranchissement moral, intellectuel et social des êtres vivants. Elle veut réaliser la justice sociale et la concorde entre les peuples. **La Franc-Maçonnerie doit l'aider et, pour cela, elle doit agir.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 180.)

Aussi bien, **interrogez les jeunes.** Naguère, nous avons connu des générations qui n'attendaient pas le nombre des années pour affirmer leur haut idéal de république et de démocratie. Aujourd'hui, **jeunes ouvriers jeunes étudiants, jeunes des classes moyennes paraissent se désintéresser des luttes de la pensée libre contre l'obscurantisme,** d'aucuns affirment leur mépris à l'adresse de nos institutions, ils sont affairistes, ils rêvent de spéculation, ils sont sportifs et ils vont au plaisir en cohortes serrées, escortées de soutanes. Et si, d'aventure, il en est parmi eux qui s'enrôlent dans les rangs des partis avancés, c'est trop souvent pour rompre avec des traditions chères aux républicains d'hier, aux vieilles barbes et pour renoncer aux tactiques efficaces qui avaient naguère assuré nos victoires contre la réaction.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 79.)

Nous nous plaignons de ne pas voir venir l'élite dans nos Loges, et de ne pas y voir **cette jeunesse des Grandes Ecoles,** qui serait brillamment préparée pour défendre nos principes. Je vous demande, quand vous considérez la défense laïque, d'inscrire dans vos projets la nécessité de faire quelque chose pour que les élèves des grandes écoles soient soutenus et puissent venir à nous.

Dans les Grandes Facultés, à Paris, les élèves catholiques des

Grandes Ecoles, comme les élèves des lycées d'ailleurs dans les grandes villes peuvent se réunir dans des foyers, ont à leur disposition des bibliothèques, sont parfois aidés. On l'a dit et répété. Mais les jeunes gens émancipés, qui ont des idées généreuses, qui ont des idées républicaines, n'ont absolument rien de tout cela. Est-ce qu'à Paris, le centre des Grandes Ecoles, **le Grand Orient ne pourrait pas organiser un foyer où ils pourraient se réunir ?**

Il faut bien que l'on fasse quelque chose, là ou c'est possible. Rien n'est fait. **Je demande au Conseil de l'Ordre d'étudier les moyens d'organiser un foyer au centre du Grand Orient.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 196.)

La question des œuvres post-scolaires est extrêmement importante, tellement importante que, sentant bien que le cerveau de l'enfant, au sortir de l'école primaire est encore extrêmement malléable et qu'on peut encore effacer l'empreinte de ce que lui a appris l'instituteur, que ce qui est indélébile dans ce cerveau, c'est ce que l'enfant apprend de treize à vingt angs ; **les œuvres confessionnelles** ont décidé d'abandonner tout effort sur l'enseignement primaire pour le reporter avec toutes les ressources d'argent **sur l'enseignement postscolaire et les œuvres d'enseignement secondaire et supérieur.**

Quand on combat un ennemi, on va sur le terrain où il veut vous battre. L'enseignement congréganiste a choisi son terrain : c'est l'œuvre postscolaire d'une part, c'est l'enseignement secondaire et supérieur d'autre part. **C'est là qu'il faut aller le combattre.**

(*Bulletin Grande Loge, Convent*, 1927, p. 435-37.)

Il faut que la jeunesse d'élite, de l'élite intellectuelle, et morale soit attirée par notre rayonnement et protégée par notre aide fraternelle. L'écrivain... l'artiste... le savant... **seront ensuite les bons, les meilleurs Maçons de demain.**

(*Convent*, 1925, p. 430.)

Mais ce n'est pas seulement la jeunesse des écoles qu'il faut suivre avec affection. C'est toute la jeunesse. Je faisais allusion, tout à l'heure, à la prolongation de la scolarité.. Elle est plus que jamais nécessaire, car elle peut seule permettre une large extension de la culture générale.

Quand nous aurons montré un noble idéal à cette jeunesse, espérons en elle. Plus elle est active, avide de succès, mieux elle comprendra que les moyens d'action, les outillages qu'elle a entre les mains n'auraient jamais été réalisés, si l'effort du cerveau humain, et la révolte de ceux qui ne se courbent pas, n'avaient pas apporté à l'humanité les libertés politiques à l'abri desquelles seulement le libre examen et la recherche scientifique ont pu se développer.

Alors nous aurons agi utilement sur le monde profane, car c'est ce monde profane qu'il faut atteindre, ce que nous faisons entre nous est important, mais si tout se bornait là, ce serait trop peu de chose.

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 273-74.)

Cette désaffection de la jeunesse pour la Maçonnerie et le laïcisme qu'elle patronne, est extrêmement grave aux yeux des Maçons. Les jeunes désertent l'action féconde pour laquelle

les Francs-Maçons ont toujours milité et ont besoin de militants dans la jeune génération ; ils se laissent entraîner dans des mysticismes stériles et dangereux et vers la vieille philosophie scolastique, qui compromettent l'avenir de la République. Le Congrès de la Ligue de l'Enseignement de mai 1934 signalait les mêmes périls. Les textes suivants de 1925 sont toujours vrais pour la période actuelle.

Je demande au Convent **de soumettre aux Loges l'étude des tendances intellectuelles de l'heure présente.** La Maç.·. est surtout une association philosophique et je remarque aujourd'hui dans les milieux philosophiques extérieurs, **un retour accentué vers la vieille philosophie scolastique.** La Raison sur laquelle nous avons basé notre Ordre, les vieux principes simples et justes partis, d'abord de l'examen de la réalité qui fait la force et la clarté de la philosophie française, sont combattus au dehors avec une adresse sournoise **qui entraîne toute une partie de la jeunesse vers des mysticismes stériles et dangereux.**

Je ne suis pas l'ennemi d'un certain mysticisme prudent, intelligent et mesuré, mais **je crois dangereux dans le pays de Descartes de laisser s'égarer l'esprit de la jeunesse vers une sorte de renaissance des erreurs qui nous ont déjà perdus.**

De la sorte, cette jeunesse déserte l'action féconde et salutaire, sans laquelle il n'est rien de précis, ni de démontré.

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 402-403.)

On vous l'a dit et le F.·. Ziwès vous l'a signalé avec précision : **l'Eglise tente de s'emparer de la jeunesse** pour la pénétrer du respect de l'autorité et surtout pour l'habituer à une aveugle discipline, or, la guerre a augmenté le danger de cette pénétration cléricale dans l'esprit de la jeunesse.

Avez-vous songé au moment où nous allons consulter les citoyens de ce pays sur la forme définitive à donner à notre orientation politique, à ce que va penser toute notre jeunesse qui, au début de la guerre, ignorait tout de la politique, qui a fait quatre années de campagne et pour certains sept années de service. Or, les jeunes gens sont sortis de la guerre fatigués, meurtris et sans aucune éducation civique. Où vont-ils aller et que faisons-nous pour eux ? **Quel effort faisons-nous pour les éclairer sur le parti que, librement, ils pourront prendre ?** Que faisons-nous pour ces jeunes hommes, demain des citoyens et qui ignorent la valeur et les qualités essentielles que ce titre comporte ? Nous ne faisons pas, nous ne faisons presque rien.

Je vois arriver avec inquiétude l'heure de cette importante consultation où les deux principes que je viens de définir, principe de liberté et principe d'autorité une fois de plus vont s'affronter...

L'idée démocratique est donc mise en péril par la renaissance et les efforts sournois de la réaction cléricale... La République, mère de la liberté voit à nouveau se dresser contre elle ses éternels adversaires Francs-Maçons avant tout, défendons toutes nos libertés et reconstituons notre République pour reprendre la marche en avant vers notre idéal maçonnique.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 307 à 310.

C'est, en effet, un des signes certains de la décadence de l'influence maçonnique en France que cette désaffection de la jeunesse pour le laïcisme dont on l'avait abreuvée. La secte est encore incrustée dans tous les rouages du corps social et administratif par son personnel admirablement réparti aux bons endroits. Mais elle s'inquiète avec juste raison de ceux qui doivent venir faire la relève... et comme Sœur Anne elle ne voit rien poindre à l'horizon, mais continue à s'agiter.

A la lumière de ces mots d'ordre maçonniques, nous pouvons cependant observer la curieuse et récente multiplication de petits groupes de jeunes intellectuels, depuis 1931 et surtout depuis 1932. Chacun de ces groupes pris isolément n'a aucune importance ils ne valent que par leur ensemble et les convergences de pensée qu'on y observe. Tout se passe comme si une motion générale entraînait à la multiplication de ces **petites sociétés de pensée,** selon une tactique bien connue du noyautage maçonnique : Plans, Préludes, l'Ordre nouveau, l'Homme réel, la Troisième force, les Nouvelles équipes, la jeune Europe, Terre d'Europe, J.E.U.N.E.S., la L.A.U.R.S., etc., etc... Chaque mois le nombre de ces petits clubs s'accroît. Une certaine communauté les unit : tous réclament la révolution, plus ou moins temporelle, plus ou moins spirituelle ; tous affichent une primauté de la personne humaine dont aucun n'a su, ni pu rejoindre la notion exacte ; tous s'élèvent contre le règne de l'argent ce qu'il convient d'approuver en face des abus grandissants de la ploutocratie; mais tous lorsqu'ils en viennent aux remèdes se rencontrent en proposant des systèmes répartiteurs du travail humain qui s'accordent au fond avec les mobilisations civiles imposées par le gouvernement des soviets russes et avec le conception du travail et de l'obligation au travail proposée au Convent de 1932. Le groupe « Esprit » dont l'inspiration centrale est plus purement chrétienne et que nous n'avons pas cité plus haut, incline fâcheusement lui aussi à une demi-apologie du communisme russe.

Au nom de la personne humaine et soi-disant pour la délivrer des exploitations, que certains disent financières et d'autres plus généralement patronales, on rejoint plus ou moins le régime soviétique, on suit en même temps sans le savoir toujours, les vœux des Loges maçonniques au Convent de 1932 qui tendent à substituer un travail obligatoire à une partie au moins du service militaire, à établir un carnet de travail analogue au livret militaire, à discriminer le travail utile et le travail inutile, le travail dit humain et le travail qualifié d'inhumain, bref à organiser une sorte de travail forcé.

On ne saurait dire que toutes ces sociétés de pensée naissent

d'un mot d'ordre; l'esprit d'imitation et le désir de jo7er un rôle y suffisent. Mais tout se passe comme si elles étaient pénétrées et influencées par des émissaires des Loges, conformément au procédé connu. On vient de voir combien la Maçonnerie tient à reconquérir la jeunesse qui lui échappe. Ces influences convergentes, qui sont avérées pour certains groupes au moins, ont facilité à coup sûr deux tentatives de fédération auxquelles nous avons assisté en 1933-1934 :

Ce fut d'abord le **Club de février**, réunissant les délégués de groupes tels que : Ordre nouveau, Préludes, l'Homme réel, les Jeunesses laïques (d'origine et de mentalité maçonnique), la Troisième Force, les Nouvelles équipes. Or ces nouvelles équipes constitue une petite société maçonnique sous la présidence du F∴ Charles Riandey ancien secrétaire de la Grande Loge et de fait, on a vu le bras droit de M. Riandey y diriger les travaux.

Ce n'était qu'un premier pas et une opération plus large est tentée sous la forme des **Etats généraux de la jeunesse** actuellement en préparation. L'instigateur de ces Etats généraux est M. Vivian du Mas, bien connu dans les Loges théosophiques étroitement apparentées à l'Obédience mixte du Droit Humain. Leur principal propagandiste est Jean Luchaire, directeur du quotidien *Notre Temps* et fondateur d'un nouveau groupe **La Ligue de l'avant.** Un grand nombre de petites sociétés de pensée sont représentées dans le Comité d'organisation qui n'a pu jusqu'ici se dégager d'une extrême confusion. On n'en saurait rien déduire contre l'activité maçonnique au sein de ces « Etats », tout au contraire la confusion intellectuelle étant pour les émissaires des Loges, le milieu le plus favorable à leur activité occulte qui parvient ainsi plus facilement à se rendre secrètement dominante.

Voici à titre d'indication et pour un contrôle ultérieur, le texte de la déclaration adoptée à l'issue de la session préparatoire des Etats généraux de la jeunesse qui s'est tenue en juin 1924 :

A l'unanimité les Etats généraux de la jeunesse se prononcent contre le capitalisme.

A l'unanimité moins une voix les Etats généraux de la Jeunesse condamnent les monopoles privés et le capital anonyme et se prononcent pour une organisation économique à base professionnelle.

A l'unanimité les Etats généraux de la Jeunesse considèrent que toutes les institutions actuelles sont faussées par leur existence en régime capitaliste. Ils se refusent à faire une proposition de réforme totale tant que le régime actuel subsistera.

A l'unanimité moins trois voix, les Etats généraux de la Jeunesse estiment cependant que le problème essentiel de la moralité et du service social de la presse ne peut être résolu tant que le régime actuel subsistera, que par l'institution d'une législation et d'une juridiction

professionnelles extrêmement sévères, obligeant les journaux à ne trahir la vérité ni par omission, ni par altération, ni par déformation volontaire des faits. A l'unanimité moins une voix, les Etats généraux de la Jeunesse considèrent la liberté individuelle comme indispensable au développement économique et culturel des collectivités régionales, nationales et universelles. Ils affirment leur volonté de l'assurer dans la mesure où elle est compatible avec l'intérêt général, étant entendu que nul ne peut se prévaloir de ses droits individuels sans avoir préalablement rempli ses devoirs envers la collectivité. Ils constatent que la liberté individuelles n'est qu'une fiction en régime d'économie libérale, capitaliste et qu'elle ne sera réelle qu'à partir de l'instant où dans un régime organisé sur le plan professionnel, l'individu aura retrouvé sa part entière d'autorité économique.

A l'unanimité les Etats généraux de la Jeunesses ont convaincus que le mode de représentation actuel, uniquement politique est une caricature de représentation de l'opinion publique et un abus de confiance. Ils mettent en fait la nécessité d'une double représentation :

a) L'une dans le domaine politique reconnaissant le droit de vote des femmes et dont l'expression est un pouvoir politique aux attributions strictement dégagées des influences économiques ;

b) L'autre dans le domaine professionnel aboutissant à un pouvoir économique dont les attributions seront d'arbitrer rationnellement les rapports de la production, de la distribution et de la consmmation.

Ils sont d'accord, en outre, pour mettre en commun à l'étude, dès maintenant, un organisme culturel destiné à favoriser l'épanouissement de la personne humaine, en lui permettant l'usage réel des libertés.

A l'unanimité les Etats généraux de la Jeunesse affirmant que le problème de la paix ne saurait être définitivement résolu tant que durera le régime capitaliste :

Affirmant leur horreur pour la guerre ;

Se déclarent violemment hostiles au commerce privé des armes des munitions et des engins de guerre, expriment leur mépris le plus profond, pour tous les individus ou organismes qui ont établi et fait leur fortune sur la fabrication et la vente des armes, et déclarent être favorables à tous contacts avec les Jeunesses des autres pays, sans s'arrêter devant les régimes intérieurs de ces pays.

En outre, toujours désireux de rapprochements avec les jeunesses étrangères, ils estiment pouvoir prendre toutes initiatives destinées à favoriser le désarmement moral et général et hâter la possibilité de réunir les Etats généraux de la Jeunesse Européenne.

A l'unanimité les Etats généraux de la Jeunesse, constatant que tous les moyens réformistes qu'ils eussent souhaité suffisants au triomtriomphe de leurs revendications ont été épuisés, se déclarent aujourd'hui révolutionnaires par nécessité.

On verra dans la deuxième partie de cet ouvrage, au chapitre de la démocratie sociale et de la démocratie internationale, tous les points de contact que cette déclaration générale et vague peut présenter avec les propositions maçonniques. Il faut attendre la réunion des Etats généraux de la Jeunesse qui ne doit avoir lieu qu'en octobre 1934 pour pouvoir se prononcer en connaissance de cause.

II. — La défense du régime.

Si le pouvoir anonyme et secret de la secte peut s'établir sous le masque d'une liberté toute théorique et non réelle, s'il peut se consolider, se perpétuer par l'éducation maçonnique de la jeunesse solidement encadrée et orientée, c'est à condition qu'il exclue tout autre pouvoir reconnu personnel et public. Sa tâche essentielle sera donc de s'opposer à toute force morale, sociale ou économique qui pourrait exercer une influence sur les masses. Libérer et affranchir le peuple, cela veut dire essentiellement pour les initiés détruire toute autorité qui n'est pas le pouvoir maçonnique secret qui a mission de le diriger à son insu.

La mission libératrice ou émancipatrice de la Franc-Maçonnerie n'est en définitive que le camouflage savant de **l'état de siège permanent** qu'elle déclare à toute autorité ou à toute influence autre que la sienne, c'est la face démagogique mensongère dont elle couvre la guerre défensive permanente qu'elle mène contre tout pouvoir personnel et public. Tout le travail maçonnique est une œuvre d'affranchissement c'est-à-dire de destruction de tout organisme politique, de tout esprit de corps, de toute idée commune, et surtout de tout idéal religieux qui établit sur les âmes une autorité supérieure à celle de l'homme

L'ennemi capital de la Maçonnerie.

Le catholicisme qui se fonde sur l'existence **d'un Dieu personnel** et tout puissant, **source de toute autorité,** dont toutes les autres autorités humaines émanent, est l'ennemi capital, essentiel, que la F∴-M∴ poursuit dans tous les domaines et à tout instant afin de lui arracher l'empire sur les hommes et délivrer ceux-ci de l'obéissance à une autorité qui n'est pas la sienne.

La lutte engagée entre le catholicisme et la Franc-Maçonnerie est une lutte à mort sans trève ni merci.

(*Memorandum du Suprême conseil n° 85*, p. 48.)

Catholicisme et Franc-Maçonnerie s'excluent mutuellement, si l'un triomphe, l'autre doit disparaître.

(*Alpina, Janvier* 1928.)

Entre le catholicisme et la Franc-Maçonnerie, la réconciliation n'est plus possible, il ne peut y avoir que lutte, une lutte sans merci, qui finira par le triomphe de la science et de la conscience. C'est inutile d'insister. Le Maçon est un homme libre, le catholique est un esclave soumis à une discipline forcée de l'esprit et rien n'est plus incompatible avec l'esprit maçonnique.

(*F∴ Quartier La Tente, Two centuries of Freemasonry.*)

Qu'y a-t-il dans le catholicisme que la Franc-Maçonnerie poursuive de sa haine irréconciliable et violente ?

Quand on examine, non pas les calomnies intéressées et perfides fabriquées par la secte pour influer sur les foules, mais les griefs essentiels qui inspirent toute sa rage, on s'aperçoit qu'il n'y en a qu'un seul et unique : c'est la puissance morale et spirituelle que l'Eglise exerce au nom d'un Dieu souverain à qui seul appartiennent la puissance et la gloire, à qui toute créature doit adoration, obéissance et amour.

L'attitude de la Franc-Maçonnerie en face de l'autorité divine est celle du *non serviam* — le refus d'adoration d'obéissance et d'amour et en conséquence, l'affirmation de sa propre autocratie et de sa propre excellence. Laïcisme, dictature secrète et honteuse de l'homme, en face de la théocratie souverain pouvoir de Dieu, *laïcisme antithèse de la théocratie*. (*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 263.)

> S'il fallait résumer, en une formule, **notre Credo pour l'opposer au credo des vieilles religions**, je dirais : **je crois en l'homme, en l'homme souverain, maître de l'espace**, dont le génie a déjà accompli de tels miracles, que ceux des anciennes mythologies paraissent bien ridicules et bien puériles. **Je crois en l'homme, dont le travail finira bien un jour**, j'en ai la conviction, j'en ai la foi, par faire **sortir du sol fécondé** par tant de labeurs **des moissons superbe de vérité, de justice, de lumière et d'amour.** (*Applaudissements prolongés.*)
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 444.)

> **Nous ne pouvons plus accepter Dieu comme une fin, nous avons établi un idéal qui n'est pas Dieu, mais l'humanité.**
>
> (*Convent* 1913.)

> Sur la proposition de notre vénéré F.·. Desmons, qui fut membre du G.·. Collège des Rites, **le Convent de 1877 supprima la formule « à la gloire du Grand Architecte de l'Univers ».**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 165.)

Reniant l'origine divine, surnaturelle de l'homme, avec une humilité feinte, la Franc-Maçonnerie en fait exclusivement un fils de l'humanité et éteint pour lui toutes les lumières divines sous l'obscur quinquet des lueurs de la raison.

> Aveuglées par la haine et le déterminisme scientifique, dont elles méconnaissent l'épanouissement progressif, **les vieilles religions ne s'aperçoivent pas qu'en elles la sève de l'amour étouffe sous les forces du fatalisme.**
>
> Pourtant, libre à qui le veut de les suivre.
>
> Mais nous voulons aussi la liberté pour ceux qui **ne se réfugiant pas dans l'orgueil d'une origine et d'une fin divine,** puisen à des sources plus modestes les raisons de leur labeur et de leur dévouement...
>
> Et, s'il est consolant pour certains, de penser qu'ils sont les fils

de Dieu, **qu'il nous soit permis d'être plus simplement les fils de l'Humanité.** serviteurs d'un devoir mûrement réfléchi, librement consenti et fermement accompli, quoi qu'il puisse en coûter.

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 275.)

Les vertus théologales qui unissent à Dieu ne sont plus que l'expression d'un lien de solidarité entre les hommes.

Nous conservons la vieille devise : foi, espérance, charité. Mais quelle autre signification n'a-t-elle point dans notre Ordre si purement laïque !

J'ai foi dans la liberté émancipatrice pour l'éducation des hommes, **par l'espérance dans l'égalité sociale** que, par notre effort cordial, nous réaliserons demain ; **je crois que tout ce qu'il y a d'humain** et d'attendri **dans l'idée de charité, nous l'avons recueilli et développé pour en faire une fraternité** plus belle, une solidarité plus haute.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 478.)

Elles sont en définitive remplacées par la trilogie révolutionnaire, liberté, égalité, fraternité ; formules de dépendance et d'abdication vis-à-vis de Dieu, elles cèdent le pas aux affirmations humaines de liberté, et de solidarité.

A une heure, où il est si difficile de bien connaître son devoir dans tous les détails, **nous tournerons souvent les yeux vers l'étoile flamboyante dont la lumière** rayonne au-dessus de notre Ordre. Elle nous permettra de voir briller à sa clarté, **la devise éternelle que nous avons donné à la République et au monde : liberté, égalité, fraternité.**

C'est le mot d'ordre grave, révolutionnaire et hautain qui a remplacé le vieux tryptique humble, touchant et résigné, la foi, l'espérance et la charité...

La liberté, la foi, même élan du cœur peut-être même enthousiasme, mais **quelle différence !**

D'un côté, **c'est l'homme qui se dresse, qui pense,** qui cherche, de l'autre **c'est la conscience qui s'abaisse** et qui se renie, **c'est l'humilité** devant le dogme, c'est **l'abandon** à toute affirmation fausse ou vraie qui passe, c'est **l'abdication** de la pensée humaine. N'est libre que celui qui cherche et qui réfléchit...

Idéal de la religion, c'est la foi du charbonnier la foi de l'enfant, la foi de l'ignorant.

L'idéal du monde moderne, c'est l'homme exerçant sa pleine liberté de conscience et de raison, la recherche du vrai, du bien de la connaissance, dans l'affranchissement de toutes les tyrannies et de toutes les sujétions...

Vous voulez que demain, la bataille profane soit livrée dans toutes les Assemblées où nous pourrons avoir quelque influence, pour que la liberté humaine grandisse par la diffusion des lumières.

J'opposerai de même l'égalité à l'espérance.

L'égalité, pour nous, c'est le sentiment des devoirs réciproques qui nous unissent et qui nous permettent de nous regarder chacun face à l'autre... avec la même volonté de fonder une société où le bonheur et le bien-être soient également répartis.

Au contraire, **l'espérance, c'est la pensée** que l'on ne pourra **réaliser que dans l'au-delà, l'égalité fraternelle** que nous voulons vivre sur la terre. L'égalité telle que nous la concevons et telle que nous la voulons, nous la trouvons dans la solution de tous les problèmes sociaux. L'espérance telle que la présente les églises, **c'est l'aveu décevant** que nous ne pouvons sur terre connaître aucune justice et que le ciel seul nous réserve les trésors inépuisables de paradis imaginaires.

Nous voulons l'égalité des hommes,
Nous voulons l'égalité des peuples,
Nous voulons l'égalité des races...

Aucune confusion n'est possible entre la doctrine de l'Eglise prêchant l'espérance et la doctrine de la Maçonnerie tendant vers l'égalité. (*Applaudissements.*)

J'arrive au dernier terme, celui de la **fraternité que j'oppose délibérément au terme charité.** J'entends bien que le mot charité... avait une signification particulière dans les temps anciens. La charité nous le disent nos manuels **« qui enorgueillit celui qui donne et qui abaisse celui qui reçoit » trouve son expression religieuse dans l'aumône. Ce n'est pas la fraternité**; la fraternité est conditionnée par les deux précédents termes : liberté et égalité. **Elle n'est pas faite de pitié ni de générosité souvent intéressées,** c'est la grande entr'aide humaine **entreprise par la Maçonnerie,** l'entr'aide fondée cordialement entre les hommes toujours plus libres et toujours plus égaux.

(*Convent G.'. O.'.*, 1925, p. 432-33.)

Contre l'autorité usurpée de Dieu et de l'Eglise catholique qui la représente sur terre, la F.'.-M.'. se dresse comme la seule puissance morale appelée à régir l'humanité.

Si nous avons travaillé âprement et consciencieusement au sein de la Commission, c'est pour montrer à la Maçonnerie qu'au dessus de l'action politique, un but s'impose à la Maçonnerie, celui de rester la Maçonnerie. Il importe de savoir quelle est la caractéristique propre qui la distingue des autres organisations, politiques, sociales, philosophiques qui fait qu'elle peut revendiquer dans la vie de la nation une place spéciale et proclamer qu'en **face de la carence de la plus grande puissance morale qui ait existé depuis vingt siècles, l'Eglise catholique, elle, veut se dresser et prendre une succession ouverte.**

Entendons-nous bien ! **La Maçonnerie sera une puissance morale où elle ne sera pas.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 277.)

Je crois bien **qu'aucun exorcisme ne parviendra jamais à empêcher la libre pensée et la libre conscience d'affranchir les âmes, de les arracher aux impostures pour les restituer à la vérité, de les dérober au sectarisme pour les dédier à la tolérance,** de les enlever au fétichisme pour leur offrir la religion sainte et modeste de la fraternité humaine, du progrès en commun, du respect de la vie et de l'amour de la paix.

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 418.)

La Rome des papes aspire au pouvoir de la Rome antique, **mais** restera la ville des **sépulcres** qui seule subsiste de sa civilisation **passée.** Rome ne peut s'appuyer que sur les hommes actuellement au **Pouvoir** et sur une caste privilégiée arrivée au déclin. **Jamais plus elle n'aura la confiance des masses,** trop souvent trompée par des **prêtres** sans foi.

Mais si nous voulons reprendre racine, **sachons faire prévaloir notre idéal laïque** sur les nouveaux évangiles qui se disputent **les** peuples. Opposons **à Rome, Paris la ville lumière,** et **dignes fils** des grands révolutionnaires sortis de nos Loges, ne laissons pas périmer dans l'inaction un héritage qui autorise toutes espérances. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 174.)

Pour aboutir au règne maçonnique incontesté, les religions constituent l'unique obstacle à maîtriser :

Nous gagnons du terrain au détriment de l'influence de l'Eglise, de toutes celles qui existent chez nous. Qu'elles soient catholiques, orthodoxes, musulmanes, protestantes ou israélites, **elles constituent inévitablement l'unique obstacle à maitriser,** quand il s'agit de rapprocher les peuples, de les unir, et de les faire vivre en paix. Elles prétendent enseigner l'amour du prochain, alors que loin d'être même tolérantes, pour les autres, elles entretiennent les divisions entre les peuples en cultivant le chauvinisme religieux ou national. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 319.)

L'église est le centre de ralliement de toutes les forces qui s'opposent à l'idéal laïque.

...Tous les orateurs qui m'ont précédé ont établi sans contestation possible que **l'Eglise, puissance de réaction, gardienne des dogmes de stagnation et de résignation, est le centre de ralliement de toutes les forces qui s'opposent à l'idéal laïque,** à toute émancipation sociale et à tout mieux-être dans la vie. L'Eglise mène la lutte sans merci depuis dix-neuf siècles et lutte encore aujourd'hui sur tous les terrains, sur le terrain moral et sur le terrain religieux, dont tous nos FF.˙. ont parlé suffisamment, sur le terrain social, sur le terrain scientifique, sur le terrain syndical et sur le terrain économique.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 177.)

Son grand tort est d'exercer une autorité que la Maçonnerie appelle oppression, dogmatisme, domination, pour mieux la battre en brèche et établir sa propre domination.

Vous constaterez que l'emprise de l'Eglise est partout. Je suis d'accord avec les précédents orateurs pour essayer de lutter contre ce mouvement **d'oppression cléricale.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 177.)

La laïcité, mais c'est la plus noble des idées républicaines. Ce n'est pas une tolérance opposée à d'autres intolérances, c'est au contraire la base de toutes les libertés.

L'Eglise qui avait pétri l'ancienne société de ses mains puissantes, avait tout accaparé : la justice, l'administration, l'état civil, l'école, l'Etat. Malgré les progrès accomplis, on sent encore cette influence, lorsque la France représentée en Syrie ou en Roumanie, y fait figure de pays catholique et réactionnaire et nullement de fille de la révolution . (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 396.)

Dans la question de la défense de l'Etat laïque, on doit envisager **la lutte contre les dogmatismes.** Or, les rapporteurs n'ont guère parlé du dogmatisme clérical. En réalité ce dogmatisme clérical prend des formes multiples. Il s'est toujours trouvé au service des puissances du jour.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 163.)

J'ai à vous rapporter, au nom de notre Commission d'études, la question A, relative à la recherche des moyens à employer pour le maintien et la défense de l'esprit laïque **contre l'esprit dogmatique d'inspiration sociale, politique ou confessionnelle...**

N'est-ce pas **votre constant souci de défense des institutions laïques et sociales qui se manifeste ainsi** aujourd'hui avec autant d'impétuosité que les années précédentes ?

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 87.)

La lutte meurtrière.

La Franc-Maçonnerie appelle donc tous les hommes à **une lutte ardente, perpétuelle, meurtrière contre le catholicisme** pour le dépouiller de son autorité, voulant devenir elle-même la seule « maîtresse souveraine » des hommes. L'anticléricalisme militant est le devoir de celui qui veut gouverner.

Waldeck-Rousseau n'avait-il pas **défini l'anticléricalisme,** non pas une politique, **mais un état d'esprit qui devrait être commun à tous les hommes appelés à la charge du pouvoir et qui prétendent gouverner dans le sens élevé du mot.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 255.)

1886 : Nous allons battre le rappel des bonnes volontés maçonniques qui ont laissé par trop s'attiédir leur zèle, et nous les mettrons en demeure de **ceindre de nouveau leurs reins pour la grande lutte, le combat énergique et incessant** contre le cléricalisme, auquel il faut enfin faire sentir notre force en lui arrachant de plus en plus ceux que l'indifférence ou l'ignorance tiennent encore dans sa servitude et dont il a su faire de si inconscients et de si dangereux auxiliaires dans la dernière manifestation du suffrage universel. Tous les Francs-Maçons et ils sont nombreux, qui ont du au loyal concours de leurs frères depuis 15 ans leur élévation aux fonctions publiques les plus élevées et qui depuis ne se sont souvenus qu'ils étaient Francs-Maçons qu'au jour du renouvellement de leur mandat, seront avertis que leur indifférence est un oubli de leur engagements et dans une certaine mesure une désertion d'un devoir sacré.

Il faut et nous saurons le leur rappeler, qu'ils reprennent dans nos rangs un service actif, efficace, et qu'**avec nous en un bataillon com-**

pact, ils se répandent dans nos circonscriptions maçonniques, qu'ils y relèvent les courages, qu'ils y inspirent confiance aux inquiets qu'ils attirent à nous ceux qui ont besoin d'être persuadés et qu'ils fassent comprendre partout **que les Francs-Maçons, représentants du peuple** à l'Assemblée nationale sauront faire, auprès des Pouvoirs publics qui comptent tant des nôtres, **la place d'honneur** et **de** respect **qui appartient à notre institution.**

(*Bulletin G.·. O.·.*, 1886, *Janvier n°* 11.)

1900 : **Il ne suffit pas** de combattre l'influence du clergé, **de dépouiller l'Eglise de l'autorité qu'elle a usurpée** et dont elle abuse, **ce qui doit être détruit,** c'est plutôt **l'instrument dont le clergé se sert pour subjuguer les masses... c'est la religion** elle-même.

(*Congrès international de Paris,* 1900, p. 102.)

1902 : Nous avons un ennemi irréconciliable le Pape et le cléricalisme, son armée est noire comme la nuit sombre ; nombreuse comme des essaims de microbes qui empoisonnent l'air ; elle est forte, unie, disciplinée, c'est un modèle d'obéissance aveugle, de sujétion sans volonté ; cette armée lutte pour le mal.

La Franc-Maçonnerie, au contraire, mène le combat pour le bien. Elle n'a pas besoin de cadavres mais d'intelligences vivantes (1), pour aider à la victoire de la vérité, de la justice et de la lumière.

Nous aussi nous sommes nombreux, serrons nos rangs pour être forts.

(*Congrès international de Genève,* 1902, p. 93.)

1922 : **La séculaire puissance d'obscurantisme prétend à l'universalité de son hégémonie mondiale. Son influence,** hélas ! **s'étend sur tous les peuples.** Et dans le symbole même de sa souveraineté spirituelle, son Vatican avec les multiples services de sa curie romaine, telle **une pieuvre colossale,** développe ses monstrueuses tentacules **sur le monde tout entier. L'Eglise veut que tout l'univers se courbe sous sa loi** et que partout où le soleil brille, l'ombre néfaste **de ses maisons de prière** et de servitude, dissimule aux humains **les perspectives éblouies des horizons de lumière** et de vérité où les Nations chercheront un idéal de labeur et de paix, de justice et de fraternité.

Mes FF.·. si nous voulons **que cette ombre meurtrière de la pensée** humaine, complice de tous les crimes qui laissent dans l'histoire une traînée de sang, ne puisse s'étendre et s'épanouir sur le monde — **si nous voulons préserver les générations d'un fatal enlisement intellectuel sous la sujétion des dogmes, des préjugés** et des superstitions — détruisons le symbole apostolique d'horreur et d'épouvante, **ce foyer de malfaisance universelle et reprenons l'âpre combat de toujours** au cri renouvelé de Voltaire « Ecrasons l'infâme ».

Convent G.·. O.·., 1922, p. 102.)

1925 : **Pour venir à bout de l'exploitation de la pensée religieuse... il faut l'étudier, voir sur quel terrain nouveau elle porte son effort et il n'y a qu'une association comme la nôtre qui soit capable d'examiner d'une façon régulière, perma-**

(1) Qui se croient vivantes mais que le joug maçonnique atrophie et asservit.

nente et bien équilibrée les différentes conceptions philosophiques.

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 405.)

1927 : Nous ne reculerons pas, car nous défendons les clartés de l'avenir contre les obscurités pesantes du passé.

Ce que nous reprochons à la papauté, ce n'est pas l'autorité spirituelle qu'elle exerce légitimement sur ses fidèles, **c'est sa volonté,** longuement préméditée de nous cacher, la lumière **en étendant sa large chappe sur toute la terre et de faire reculer la liberté en posant sur le pouvoir temporel la triple couronne de sa tiare.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1927, p. 364.)

1929 : Est-ce sous prétexte de tolérance ? Pour moi, la vraie tolérance consiste **à défendre avec la dernière énergie** la République et ses lois de liberté. **Lorsqu'on ouvre la porte à nos ennemis ce n'est plus de la tolérance : c'est de l'abdication.** (*Applaudissements.*)

Il est bon de se rappeler le mot de notre F.·. Hoche, « **C'est servir la liberté que la refuser à ceux qui la demandent pour opprimer.** » C'était une de ses phrases dont ce grand citoyen et grand Maçon avait le secret.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 150.)

1933 : **Nos associations laïques...** pourront remplir leur belle mission éducatrice, orienter la jeunesse et la préparer à accomplir ses devoirs pour **réaliser enfin une société où les hommes n'auront plus à subir les dégradantes oppressions des dogmes et de l'argent.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1933, p. 103.)

J'ai tout particulièrement applaudi les paroles de notre Orateur, quand il a souligné que la Maçonnerie, **dans sa lutte de résistance, ne devait plus se contenter de se montrer tolérante, mais agir en sectaire.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1933, p. 290.)

Les autres adversaires de la Maçonnerie.

La Franc-Maçonnerie a d'autres adversaires que l'Eglise catholique, ceux qui s'opposent à sa suzeraineté dans le domaine politique, économique et social :

Le bloc national, le bloc des droites ou la Réaction,

Ceux qu'elle désigne sous le nom vague de puissances financières ou de capitalisme, parce qu'ils sont en défaveur auprès des foules, mais avec lesquels elle a en réalité partie liée ; les scandales Stavisky et autres en sont la preuve,

Le fascisme, c'est-à-dire pour la Maçonnerie toute espèce de rénovation d'autorité ou de pouvoir personnel qui pourrait porter atteinte à sa dictature depuis l'hitlérisme le plus farouche, le plus intransigeant, jusqu'au gouvernement paternel et conciliant de M. Doumergue...

> Qu'on le veuille ou non, admettre des conceptions d'Etat fort d'autorité, c'est ouvrir la porte au pouvoir personnel.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1933, p. 130.)

Le pouvoir personnel est la bête noire de la Maçonnerie, puissance anonyme et secrète.

> Le fascisme, l'hitlérisme, toutes les dictatures de la force s'attaquent à elle en même temps qu'aux autres institutions démocratiques.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1933, p. 266.)

Mais qu'elle s'attaque à ce qu'elle appelle la Réaction, le Capitalisme ou le Fascisme, elle confond sous ces appellations, tous ses ennemis politiques et sociaux, elle prétend les discréditer, en leur appliquant l'épithète injurieuse qui a l'oreille de la foule au moment actuel, et en les accusant de s'allier au cléricalisme. Bien entendu elle ne met pas en accusation son propre capitalisme ni sa propre dictature pourtant bien réels. Elle ne cherche pas à lutter contre les véritables abus des puissances financières ou fascistes ; elle n'a qu'un but, discréditer ceux que pourraient exercer une autorité autre que la sienne.

Elle cherche, d'autre part, à déconsidérer l'Eglise en la montrant au service des puissances politiques ou financières d'oppression. On se rappelle la fameuse expression de M. Herriot : « Christianisme de banquiers » alors qu'il aurait été bien plus exact de s'écrier « spéculations et tripotages maçonniques, ou radicaux-socialistes » les événements en sont la preuve.

C'est le catholicisme seul qui a glorifié les pauvres et a parlé de leur éminente dignité ; c'est le Christ seul qui a pu dire : Bienheureux les pauvres... et a considéré comme fait à lui-même tout ce qui serait entrepris pour améliorer leur condition matérielle et spirituelle. A sa suite, fait inouï dans l'histoire de l'humanité, des millions d'êtres humains ont fait vœu de pauvreté et distribué tous leurs biens aux pauvres.

Les Souverains Pontifes ont toujours condamné, au nom de la doctrine du Christ, les abus malfaisants des dictatures financières ou politiques, et cela d'une façon précise qui ne laisse pas place à aucune équivoque et avec une autre sincérité que la Franc-Maçonnerie dont les actes démentent les paroles. Pie XI, dans l'encyclique « Quadrages mo Anno, » n'a pas été moins catégorique à cet égard que ses prédécesseurs. Citons un seul texte :

> Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, écrit-il, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique

discréditionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement nul ne peut plus respirer.

Cette concentration du pouvoir et des ressources qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites ; ceux-là seuls restent debout, qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui sont le moins gênés par des scrupules de conscience.

A son tour, cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la puissance et ceci de trois façons: on combat d'abord pour la maîtrise économique ; on se dispute ensuite le pouvoir politique dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique ; le conflit se porte enfin sur le terrain international, soit que les divers Etats mettent leurs forces et leur puissance politique au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, soit qu'ils se prévalent de leurs forces et de leur puissance économique pour trancher leurs différends politiques.

Ce sont là les dernières conséquences de l'esprit individualiste dans la vie économique... la libre concurrence s'est détruite elle-même ; à la liberté du marché a succédé une dictature économique. L'ambition du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique : telle... la déchéance du pouvoir : lui qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt. Dans l'ordre des relations internationales, de la même source sortent deux courants divers : c'est d'une part le nationalisme ou même l'impérialisme économique, de l'autre non moins funeste et détestable, l'internationalisme ou impérialisme international de l'argent, pour lequel là où est l'avantage, là est la patrie.

(*Quadragesimo Anno*, *édit. F. N. C.*, p. 25-26.)

Mais envers le catholicisme la secte ne veut témoigner d'aucune justice ; il est l'irréconciliable ennemi qu'elle poursuit injustement, contre l'évidence même des faits et des actes, à travers toutes les influences et les autorités diverses qu'elle qualifie toutes d'illégitimes, sans distinction, puisqu'elle n'en veut reconnaître aucune autre que la sienne. Elle a tellement fourvoyé et perverti l'opinion publique à cet égard, que beaucoup encore croient sincèrement à la collusion de l'Eglise et des puissances financières ou politiques, alors que toute la tradition et la pratique chrétienne journalière la dément hautement.

Incarnation de l'esprit du mal, la Franc-Maçonnerie recon-

naît implicitement par là que la seule puissance réelle qui lui fasse échec et qu'elle redoute, et de laquelle toutes les autres dérivent, est celle de Dieu. Cette constance dans l'acharnement est profondément significative.

En voici quelques exemples :

Bloc national, réaction, cléricalisme :

> 1922 : Renverser la majorité existante aux prochaines élections législatives, c'est-à-dire le **Bloc national symbole de la réaction et du cléricalisme, de la tradition et de l'ordre.**
>
> Se débarrasser de la Chambre actuelle.
>
> (*Convent G.'. O.'.*, 1922, p. 104.)

> 1923 : **L'idée démocratique est mise en péril par la renaissance** et les efforts sournois **de la réaction** cléricale. Avons-nous quelque chance d'espérer une intervention utile de nos dirigeants actuels ?...
>
> **Je déclare que nos dirigeants actuels sont visiblement prisonniers de la réaction capitaliste et cléricale.**
>
> (*Convent G.'. O.'.*, 1923, p. 308.)

Puissances d'argent et Eglise :

> Les puissances d'argent qui vous sont signalées comme dangereuses et redoutables, non pas seulement en France, mais dans le monde entier, **prétendent aujourd'hui, nouvelle féodalité, asservir de nouveau les travailleurs intellectuels** et manuels et même leur retirer dans l'avenir toute possibilité d'émancipation.
>
> Voilà le problème posé très nettement en ce qui concerne les puissances possédantes et **nous voyons alors Rome qui naturellement s'associe à** cet effort de régression. En effet, ne vient-elle pas de lier parti avec le fascisme après une entente cordiale et de susciter un conflit qui non seulement avait pour conséquence de mettre en danger la paix des peuples, mais encore permettait de mettre en discussion le principe d'un droit international appliqué par la Société des Nations.
>
> Les possédants... veulent **assurer définitivement leur pouvoir.** Nous voyons se renouveler à l'heure actuelle, le perpétuel souci de restaurer un privilège éternel au profit d'une minorité. Et l'Eglise suit. Pourquoi ? **Parce qu'elle entend imposer le principe d'autorité absolue, négation de toute liberté, de toute initiative** et c'est pour atteindre ce but que **les puissances d'argent et l'Eglise associées** ont besoin de conflits et d'hécatombes de luttes entre peuples, elles ont besoin également de passionner les peuples les uns contre les autres pour que les travailleurs de tous les pays ne puissent jamais s'entendre.
>
> On vous l'a dit et le F.'. Ziwès vous l'a signalé avec précision : **l'Eglise tente de s'emparer de la jeunesse pour la pénétrer du respect de l'autorité** et surtout pour **l'habituer à une aveugle discipline.**
>
> (*Convent G.'. O.'.*, 1923, p. 307.)

Bloc national, Jésuites et religieux :

> Depuis Millerand, **la Compagnie de Jésus a conclu en France un solide mariage de raison avec le Bloc national.**

Les lois laïques, en 1902-1905, avaient porté à leurs espoirs le coup de grâce ; ils veulent nous faire revenir en arrière jusqu'à l'époque de Falloux.

(*Convent G∴ O∴*, 1923, p. 264-65.)

Depuis l'armistice, nous avons subi une Chambre qui ne représente pas **les idées démocratiques de la France.** Elle a ouvert à nouveau les couvents aux Moines, aux Jésuites, rétabli l'ambassade du Vatican...

Les Maçons sauront faire leur devoir et feront justice des députés qui ont jeté le discrédit sur la France républicaine qui désire rester toujours à l'avant-garde pour défendre les idées de justice, de progrès, d'humanité. (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1923, p. 414.)

Capitalisme et cléricalisme :

1925 : Si j'ai accepté d'entrer dans le gouvernement (J. Schmidt)... c'est qu'il m'a semblé que l'heure était difficile et trouble, au lendemain de l'essai magnifique et loyal, tenté par un gouvernement allant vigoureusement à la bataille démocratique. **Ce Gouvernement avait rencontré sur sa route l'obstacle qu'avaient dressé le cléricalisme militant voulant l'empêcher de vivre et le capitalisme s'opposant à ses projets.** Le capitalisme **envoyait ses fonds à l'étranger, le cléricalisme empêchait** de **souscrire aux bons de la Défense nationale.** L'heure était tragique. Et M. Painlevé nous a demandé si nous voulions former autour de lui **une sorte de garde répondant de lui vis-à-vis de la Démocratie, pour tenter de franchir ce pas difficile**; je vous le demande en Maçon, mon devoir n'était-il pas d'accepter. (*Oui, oui, applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 467.)

1929 : J'ai voulu montrer à quel nouvel esclavage économique les masses ouvrières allaient être réduites si les partis démocratiques et les associations comme la Franc-Maçonnerie ne se mettaient pas en devoir de les défendre.

Actuellement, c'est la main mise sur le cerveau humain par l'Eglise, mais c'est aussi la mainmise sur le salarié par le capitalisme. Ne croyez-vous pas qu'il soit nécessaire d'étudier ce double problème ? La Franc-Maçonnerie ne peut pas se désintéresser de ce qui se passe. Elle ne doit pas ignorer les restrictions actuelles de la liberté de pensée, les condamnations de journalistes que je n'approuve pas, mais qui ont le droit d'exprimer leur pensée, l'extension des lois scélérates, c'est-à-dire des excès fascistes.

Nous devons **rechercher les moyens d'aider le courant prolétarien, d'aider le courant d'émancipation et de lutter contre le courant d'obscurantisme et le courant d'exploitation capitaliste.**

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 179.)

Congrégation économique et parti clérical.

1929 : Il y a à l'heure actuelle, **une formation internationale économique et financière** qui se prépare fort intelligemment à organiser une servitude économique, non pas seulement pour notre pays, mais sur le monde entier

Il ne s'agit pas du tout de la réalisation des prophéties du grand sociologue Karl Marx, car soyez bien persuadés que l'oligarchie financière, dont je parle, qui prépare, avec intelligence, cette organisation, connaît les hypothèses de Karl Marx et n'entend pas aider à les réaliser. Au contraire, cette oligarchie s'emploie à organiser la société sous une forme telle que les privilèges des grands possédants ne soient plus jamais dangereusement menacés par ceux qui veulent les en déposséder.

La Franc-Maçonnerie, seule au-dessus des partis, au-dessus des doctrines politiques, peut et doit avoir **le courage de dénoncer à l'opinion publique le danger d'une formation de ce genre, laquelle utilise l'organisation cléricale,** car elles **sont intimement associées,** non pas tant pour nous combattre que pour préparer une jeunesse qui sera prête à accepter sa servitude et le nouveau régime social qu'elles entendent ensemble instaurer.

Seule la Franc-Maçonnerie est capable d'éleve. la voix avec l'indépendance et l'autorité nécessaires pour dénoncer le double péril de cette organisation financière qu'on a justement appelée : **la congrégation économique, aujourd'hui associée au parti clérical.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 78.)

1933 : Tant pis pour ceux des chefs qui ne veulent pas comprendre qu'**elle doit enfin cesser l'ère des complaisances et des transactions. Ce n'est pas en composant avec les puissances financières et économiques, avec l'Eglise catholique,** que la Démocratie réalisera ses destinées, pas plus qu'elle n'établira la paix en tolérant la souveraineté internationale des marchands de canons. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1933, p. 110.)

Fascisme, haute bourgeoisie, capitalisme, Eglise :

Les adversaires de la Démocratie... veulent imposer **leurs idées par la force** et dans ce but ils ont déjà réalisé **l'alliance de toutes les forces de domination et d'exploitation** anciennes et modernes, **de l'Eglise, de la haute bourgeoisie et du grand capitalisme.** Contre cette formidable coalition, toute résistance simplement passive, purement idéologique est condamnée d'avance...

C'est par une contr'offensive préventive **qu'il faut répondre à cette formidable organisation matérielle** de l'antidémocratie, une contr'offensive ardente, passionnée, sectaire.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1933, p. 268-69.)

La Maçonnerie est le trait-d'union entre toutes les forces démocratiques pour combattre le fascisme.

Actuellement l'Eglise travaille, elle reprend du « poil de la bête », nous nous en apercevons tous les jours. Qu'avons-nous fait ? Pas grand' chose. Mettons-nous donc à l'ouvrage et soyez sûrs que le Conseil de l'Ordre est avec vous.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1933, p. 138.)

La tactique maçonnique de combat.

La tactique de la lutte peut se diviser ainsi :

1° Calomnier outrageusement les adversaires et parallèlement idéaliser les buts maçonniques.

2° Accuser perpétuellement de complot ;

3° Appeler aux armes et à la coalition toutes les forces de gauche.

4° Prendre des mesures de rigueur, de répression et de destruction.

1° Calomnie et idéalisation.

La calomnie outrageante est l'arme habituelle au service de la Franc-Maçonnerie, contre le christianisme toujours et partout, et contre ses adversaires politiques ou sociaux. Elle n'apporte aucune preuve, elle se contente de placarder les épithètes les plus injurieuses, sur tout ce qui est chrétien ou antimaçonnique...

L'Eglise est l'adversaire de la libre-pensée à juste titre ; la Maçonnerie la représente aux yeux des foules comme l'ennemie acharnée de la lumière, de la vérité et de la liberté, la puissance d'obscurantisme et d'abêtissement, d'asservissement et de tyrannie odieuse. Elle appelle par contre, lumière, vérité, liberté le règne maçonnique sur le monde.

L'Eglise « *foyer de malfaisance universelle* » « *pieuvre colossale développe ses monstrueuses tentacules sur le monde tout entier, et étend sur lui le règne des ténèbres et de la mort* », elle enlise les générations sous « *la sujétion des dogmes, des préjugés et des superstitions* »*;* c'est un *symbole apostolique d'horreur et d'épouvante* » (1). C'est « l'*Infâme* » qu'il faut écraser sans pitié et sans remord pour libérer le monde de la superstition et du mal.

Rien n'est épargné par cette calomnie universelle. par cette bave haineuse qui s'acharne à tout salir. Citons à titre d'exemples cette page bien maçonnique du F∴ Gaston Martin regardé par certains comme un esprit impartial et tolérant. Il s'en prend à la sublime morale de l'Evangile, créatrice de sainteté et de grandeur morale. Il veut la rendre responsable de la crise morale actuelle et il s'efforce de la polluer des intentions les plus perverses et les plus insidieuses. C'est un chef-d'œuvre de tartuferie répugnante indigne d'un esprit cultivé (le F∴ Gaston Martin est agrégé de l'Université) qui montre bien la déformation maçonnique qui s'imprime comme un cachet ineffaçable sur tout adepte militant et averti de la secte.

> Il ne semble pas douteux que la guerre mondiale soit à la base de la crise de conscience actuelle de l'humanité...
>
> C'est qu'elle éclata, en effet, dans une époque où l'idéal de l'humanité subissait les plus rudes assauts où la crise matérielle s'aggravait d'une crise croyance. L'humanité avait commencé à payer la soumis-

(1) Voir citations (*Convent* 1922, p. 102), p. 202.

sion à laquelle elle **s'était abandonnée** sous la férule des **religions d'autorité**. Depuis 15 **siècles**, tout son idéal moral n'avait eu d'autres formules qu'un **renoncement** temporel, gage dont s'hypothéquait une éternité de **béatitudes**. On achetait par des macérations et des concessions **contre nature** le droit de goûter au delà toutes joies.

Sans doute une fois le contrat fait, s'efforçait-on d'y échapper par toutes sortes d'accommodements. Le marchandage entre la divinité et le fidèle s'organisait sous le courtage du prêtre et à son bénéfice. Il n'importe. La morale religieuse ne donnait, comme frein aux passions humaines, que la crainte du châtiment en l'autre vie. Postulant l'indignité naturelle de l'homme, **elle n'essayait point de lui donner la vertu comme une fin** intérieure (! !), bonne en soi à réaliser, **mais** bien comme un garde-fou contre la condamnation. Le malheur est que, dans les religions révélées, la morale s'intègre au dogme et fait avec lui un tout qui ne se laisse pas dissocier. Elles ne permettent pas davantage d'atteindre Dieu autrement qu'en acceptant toute la légende historique dont elles l'enveloppent.

Si celle-ci s'avère erronée, elle entraîne Dieu dans son écroulement et la morale s'effondre à sa suite. Le flot boueux des mauvais instincts réfrénés se rue alors avec d'autant plus de rage qu'il fut trop longtemps contenu.

Déformés par l'ascétisme, les sentiments les plus normaux semblent à ceux qui s'y livrent autant de plaisirs défendus, salis d'avance par les imaginations exaspérées de continences contre nature. Selon le mot de Nietsche , **Eros empoisonné par le christianisme ne meurt pas, mais dégénère en vice.**

C'est à **cette faillite que les deux derniers siècles avaient amené la morale chrétienne,** Ni le Kantisme, ni la Maçonnerie n'avaient acquis encore une universalité suffisante pour protéger efficacement l'humanité à ces heures de convalescence spirituelle qui accompagnaient la déchristianisation de l'ancien monde.

C'est au milieu de cette convalescence que la rechute de la guerre apparut dans toute sa brutale horreur. Or, crise sociale et crise de croyance avaient dans le domaine politique des répercussions obligées. L'inégalité des castes et le droit divin ne sortaient pas moins endommagés que la morale traditionnelle de la chute du christianisme évangélique.

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 165-66.)

Les effets de l'éducation et de l'instruction chrétiennes sont qualifiés de « démoralisateurs » :

Les effets de l'éducation et de l'instruction congréganistes sont aux colonies plus profondément **démoralisateurs et déplorables que dans la métropole.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 240.)

Le pays est *empoisonné* par la propagande catholique :

Le pays est **empoisonné** de manifestations cléricales de tous côtés.

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 354.)

Les conversions opérées parmi la jeunesse intellectuelle

cachent chez celle-ci les plus bas instincts allant jusqu'à l'assassinat.

> **Quant au fascisme,** vous savez combien il est dangereux pour nous, plus dangereux à mon avis. C'est un poison qui circule lentement dans les âmes des jeunes. **Or, le lien avec l'Eglise est visible. Croyez-vous que les nombreux polytechniciens qui ont assisté aux messes pascales, soient convertis à la sainte Trinité ?** Non pas, malgré qu'ils se livrent à des spéculations de hautes mathématiques ; mais ils sont convertis à leur intérêt, **à une sorte de bas réalisme** de la vie qui règne un peu partout. Cela s'appelle **l'opportunisme** ou le réalisme suivant les moments. Ce n'est qu'**un esprit de dictature** chez les uns, de **servitude gavée** chez les autres, qui s'aggrave, dans la période actuelle, d'un **cynisme effrayant** dans les moyens qui peut aller **jusqu'à l'assassinat,** l'Italie en est la preuve.
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 190.)

C'est l'Eglise qui déchaîne les hécatombes guerrières et entretient l'esprit de guerre parmi les peuples à son profit :

> L'Eglise entend imposer le **principe d'autorité absolue, négation de toute liberté, de toute initiative** et c'est pour atteindre ce but, que les **puissances d'argent et l'Eglise associées** , ont **besoin de conflits et d'hétacombes,** de lutte entre peuples, elles ont besoin également de **passionner les peuples les uns contre les autres** pour que les travailleurs de tous les pays ne puissent jamais s'entendre.
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 307.)

Le F∴ Glay, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et membre du Comité directeur de la Ligue de l'enseignement, n'a-t-il pas voulu démontrer aux bonnes populations de Reims lors du Congrès de la Ligue de l'enseignement qui s'est tenu dans cette ville du 18 au 21 mai 1934 que c'était l'Eglise qui avait déchaîné la guerre de 1914 ?

C'est l'Eglise, contre toute vraisemblance, qui, assoiffée de domination, reprend de tous côtés la lutte contre la maçonnerie et la République, sa fille, s'associant aux puissances d'argent et aux partis de droite qualifiés de fascistes pour les besoins de la cause.

> Eh ! **ne voyez-vous pas l'Eglise catholique,** plus que jamais lancée dans la lutte des partis politiques, **mener une campagne de calomnies, d'intrigues,** mais aussi de travail opiniâtre convenons-en, pour la conquête des esprits et des âmes ?
>
> Tandis que les moines et maréchaux ligueurs vont dans les régions ouvrières prêcher le mépris de notre République, une foule d'œuvres prennent les enfants, après les heures de classes ou à leur sortie définitive de l'école. On chante, on joue des pièces, on lit des livres écrits par des bien pensants, on excursionne, toujours sous la conduite d'un curé intelligemment dévoué qui sait, trop bien hélas, adapter aux besoins locaux les découvertes les plus récentes de la science moderne

je veux parler du cinéma et de la T. S. F. Et les âmes se façonnent dans un moule sagement étudié. **Asservies, convaincues,** elles seront les brebis de demain, **proies vivantes de la réaction formidable** dont elles auront été inconsciemment le bras.

Actuellement, et sous nos yeux attristés, écrit le rapporteur du Congrès des Loges de l'Est, l'esprit **laïque subit ouvertement,** à la pleine connaissance des gardiens de la constitution, un assaut furieux, mené par des forces combinées des partisans des régimes déchus, **de l'Eglise toujours assoiffée de domination,** et, disons-le aussi, **des puissants du jour,** les mauvais possesseurs d'un capital trop mal acquis. Ceux-ci ont la haute main sur toutes les forces vives de la nation et même du monde. Ils tiennent sous leur férule cette pauvre IIIe République qui n'est plus qu'une apparence de gouvernement démocratique et qui, dans la crainte d'une crise financière toujours possible, est obligée de souscrire à toutes les compromissions (! !)

Et voilà comment, dans **cette espèce de terreur financière, nous avons connu le vote des articles 70 et 71** (! !)

Voilà comment nous voyons les partis de droite obtenir l'abrogation des lois laïques et nous constatons, avec peine, la carence ridiculement prolongée des partis vraiment républicains qui semblent lâchement indifférents aux terribles dangers dont sont de plus en plus menacés la Démocratie et la laïcité.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 87-88.)

Je déclare que **nos dirigeants actuels** sont **visiblement prisonniers de la réaction capitaliste et cléricale** — et je n'en veux pour preuve que leur **récente** et **scandaleuse** attitude au moment du conflit gréco-italien.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 308.)

Nous sommes à l'heure des réalisations les plus difficiles, celles contre **qui seront ligués tous les hommes de mauvaise volonté, gardiens de la violence militariste, protagonistes de l'obscurantisme clérical, défenseurs des privilèges de l'argent.** Mais nous espérons dans la ténacité de notre Ordre et dans la vaillance éclairée du peuple dans les prochaines luttes pour la République.

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 224.)

En 1933, c'est le même thème qu'en 1933, 24 ou 29 :

Les adversaires de la Démocratie... veulent imposer leurs idées par la force et dans ce but, ils ont déjà réalisé **l'alliance de toutes les forces de domination et d'exploitation anciennes et modernes de l'Eglise, de la haute bourgeoisie et du grand capitalisme.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1933, p. 268.)

Angoissante vision pour les hommes de notre âge, s'écrie le F.·. Antonelli, au Convent de 1933. Tout ce qu'on (la Maçonnerie) nous a appris à aimer du plus profond de notre être, tout ce qui pour nous donne un sens à la vie individuelle et sociale, tout **s'écroule autour de nous, sans que nous puissions entrevoir autre chose à y substituer que des régimes de sang et de boue qui nous apparaissent comme la honte et le crime de l'humanité.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1933, p. 261.)

Ainsi donc, à la place du régime maçonnique en péril, il ne peut y avoir que des régimes de sang et de boue, honte et crime de l'humanité, parce qu'ils auraient à leur base une autorité ouverte, reconnue et acceptée et une liberté qui ne serait pas servitude maçonnique. La dictature occulte et indigne d'hommes libres, de personnes morales que la Franc-Maçonnerie fait peser actuellement sur la France est aux yeux d'un franc-maçon l'idéal de la liberté et de la perfection morale.

On ne peut imaginer un plus complet renversement, une plus entière perversion et négation des valeurs morales et spirituelles — en même temps qu'un plus complet mépris de la vérité historique, de la justice et de l'équité — Aussi la Franc-Maçonnerie peut-elle s'applaudir d'avoir fait tout « son devoir » dans l'œuvre critique et d'avoir fait le procès de ses adversaires âprement et à fond » (1). Par ce moyen, elle espère convaincre les foules et les attacher à sa fortune.

Heureusement on ne s'élève pas impunément contre la vérité et la justice et tôt ou tard, celle-ci reprennent leurs droits et se retournent contre ceux qui les ont violées. L'opinion publique ne commence-t-elle pas à voir clair, à la grande terreur de la secte?

Par contre, si la calomnie persistante est l'arme employée contre les adversaires, **l'idéalisation des buts et des intentions maçonniques** est le perpétuel souci des maîtres et vénérables en Maçonnerie, soit auprès des initiés chez lesquels il faut entretenir la flamme maçonnique, soit auprès des foules qu'il faut conquérir au credo maçonnique.

Idéalisation tout aussi **verbale** et vide de réalité que la calomnie que nous venons de décrire succinctement. Le Convent de 1925 ne nous a-t-il pas enseigné que l'une des méthodes les plus efficaces pour la propagande intérieure ou extérieure était l'affirmation. Les Frères obéissants à la consigne, usent et abusent des affirmations verbales, incontrôlées et incontrôlables, soit pour critiquer leurs adversaires, soit pour louer auprès des militants le grand œuvre maçonnique dont ils sont les ouvriers. Ils ne parlent que de lumière, de liberté, de progrès, d'affranchissement, de vertu, de bonté, d'harmonie, de concorde, de paix, de moralité, de sainteté même, pour caractériser leur action sans tenir aucun compte des démentis formels que leur inflige le réel... Comme l'a merveilleusement démontré Augustin Cochin : nous sommes en Maçonnerie, dans une société de pensée où la parole dispense de l'œuvre. Elle opère à la fois dans l'abstrait et le secret initiatique, pour détruire toutes les

(1) *Convent* 1924, p. 207.

vérités de foi, de tradition, et d'expérience, représentées, comme les citadelles du cléricalisme, du chauvinisme et de l'égoïsme et dresser à leur place la « cité des nuées », le règne de l'opinion qui fabrique la vérité au lieu d'être engendrée par elle. L'Atelier maç∴ est un foyer de paroles et non d'œuvres, le travail maç∴ un concours de mots qui doit aboutir à une domination absolue sur l'opinion des masses, reconnue comme seule souveraine parce que secrètement domestiquée et orientée. La discipline et le gouvernement de l'opinion publique entièrement maçonnisée doivent remplacer toutes les autres autorités et disciplines. L'opinion dirigée par la Maçonnerie doit devenir la seule vérité, la seule norme et le seul pouvoir souverain.

C'est pourquoi un système de **concepts** théoriques est nécessaire pour tenir sous son empire verbal toutes les manifestations soi-disant spontanées de l'opinion publique les faire surgir, les canaliser, les orienter en déclanchant automatiquement dans les foules inconscientes du mécanisme qu'elles subissent, un système de réflexes savamment organisé.

Ce seront par exemple, le peuple souverain, la liberté, la vérité, les lumières, comme nous l'avons montré dans le deuxième chapitre.

L'initié opérera le retournement symbolique des mots, c'est en quoi consistera son initiation ! le peuple sera pour lui la minorité des « purs », sa liberté ou son affranchissement la pression officieuse et toute-puissante de ses maîtres, sa vérité, leur opinion, l'égalité, leur privilège. Le vocabulaire maçonnique a souvent ainsi un double et même un triple sens. C'est ainsi qu'au temps de la Révolution on parlait d'idylle et de bonheur champêtre, de liberté et de fraternité tandis qu'on faisait couper les têtes au nom d'un régime, celui-là, de sang et de boue. C'est ainsi qu'on parle de vérité et de lumière, de moralité laïque, tandis qu'on éteint toutes les étoiles et qu'on détruit les valeurs spirituelles et morales dans les âmes. On parle de liberté et de justice en la refusant à autrui, dès lors qu'il échappe à l'empire maçonnique ou s'y oppose. On parle de fraternité quand on ignore, qu'on méconnaît ou qu'on combat la véritable pratique des œuvres de solidarité humaine si largement répandues par les ordres religieux... ; on parle de tolérance et elle devient une facétie si on veut l'appliquer en dehors du Temple.

> **La Tolérance est une vertu maçonnique pratiquée,** avec grand succès dans nos Temples, mais **quelle facétie d'y songer quand il s'agit des rapports que nous avons** avec nos adversaires. **N'est-ce pas sous ton égide, ô fausse tolérance, que s'est pendant la** guerre constitué l'union sacrée ? que se sont formées les majorités fidèles soutiens des cabinets réactionnaires et capitalistes que nous

avons subis depuis et que nous subissons encore ? Ne fus-tu pas l'inspiratrice du système D et aussi celle des gouvernements ou des sociétés où on ne veut pas d'histoire ? Dans la lutte tu es pour l'être humain l'abandon progressif de sa liberté, de son jugement, de son action, tu lui traces une voie très douce, très calme, toute unie qui le mène à l'asservissement.

Mes FF.·. de cette tolérance, si à la mode en ce moment, nous ne voulons rien connaître. En notre qualité d'hommes libres, nous devons travailler, parler net, et dissiper toutes les équivoques et les malentendus.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 144.)

Voici deux exemples, entre beaucoup d'autres, tellement on pourrait les multiplier, de cette idéalisation théorique des buts maçonniques à l'usage des Frères ou du public. Ils sont empruntés aux Convents de 1927 et de 1929 (1).

En 1927, c'est aux Frères surtout que s'adressent les lignes suivantes :

Nos Temples sont consacrés au Vrai, au Beau, au Bien.

Quand nous y pénétrons, la Sagesse doit guider nos aspirations et éclairer nos esprits.

Poursuivre la vérité et épurer en nous le goût de la beauté.

Entendre clairement la loi morale et nous donner à la solidarité.

Aider au perfectionnement de l'intelligence et du caractère des hommes.

Participer à l'amélioration matérielle et sociale de l'Humanité.

Tel est l'essentiel de notre tâche.

Nous l'accomplissons en bâtissant sur le roc solide que constituent trois principes :

la Tolérance mutuelle,

le respect des autres et de soi-même,

la liberté absolue de conscience. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1927, p. 351-52.)

Dans nos Temples, inaugurés en allumant le Feu sacré, nous nous réunissons entre les deux colonnes et le Debbir Force, Beauté, Sagesse, les trois supports symboliques de la Voûte d'azur, parsemée d'étoiles, image de la sérénité qui doit règner en nous.

Eclairés par les cinq rayons de l'Etoile polaire, nous travaillons sous le regard sévère de notre Conscience, brillant au centre du Triangle lumineux symbole de l'harmonie qui doit régner entre nous.

Pour rétablir dans leur primitive pureté les proportions du Temple inachevé :

Pour rétablir l'accord parfait des parties de l'Edifice moral ;

Près des colonnes surmontées de grenade, symbole de l'abondance des fruits du travail et du Salaire qui le récompense,

L'Apprenti animé par la Force qui exécute,

Le Compagnon inspiré par la Beauté qui réhausse,

Et dans la chambre du milieu, le Maître, ami de la Sagesse qui dirige et conçoit,

S'efforcent de bien entendre l'Art et d'harmoniser leurs efforts

(1) Pensons en es lisant aux révélations des scandales récents.

afin de mettre en œuvre les vertus et les idées qui sont les matériaux des Francs-Maçons. (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1927, p. 372.)

Enfin, lorsqu'au milieu du Temple, nous formons la Chaîne d'union symbolique, d'anneau en anneau, l'amour fraternel court aussi vite que le mot, liant les Maçons cœur à cœur et revenant au plus respectable d'entre eux, ferme le cercle juste et parfait que nulle puissance externe ne peut rompre. (*Applaudissements.*)

Et si par malheur, l'indignité ou le trépas viennent à briser l'un des anneaux, nous écartons l'indigne, nous pleurons le Maçon qui, après avoir noblement rempli sa journée, s'endort dans le sein de notre mère commune et la Chaîne se reforme toujours plus résistante et plus fraternelle. (*Applaudissements.*)

Pour être admis parmi nous, un **profane doit être de réputation et de mœurs irréprochables** (!!!)

Récipiendaire, après avoir médité dans la Chambre austère des réflexions, il passe par trois épreuves qui lui enseignent les grands devoirs qu'il a contractés envers sa famille et la société, depuis son enfance et sa jeunesse jusqu'à son âge mûr.

Fils, élève, ami dans la vie profane, l'initiation lui confère le doux nom de Frère.

Le bandeau tombé, il passe des Ténèbres à la Lumière, et revêtu du tablier, insigne du travail, il **recommence au milieu de ses FF∴ ?** sous la direction bienveillante des MM∴ **son éducation intellectuelle et morale.**

Apprenti il est appelé à dégrossir la Pierre brute, **il doit se dépouiller de ses passions et de ses erreurs,** comme la Pierre sous le Ciseau, frappé par le Maillet se dépouille de ses aspérités.

Jugé digne d'une augmentation de son Salaire, il lui faut effectuer cinq voyages.

De l'éducation des Sens, source de nos connaissances, il se hausse à l'émotion suscitée par l'Art, à la compréhension des principes de la Science et la conception de la solidarité sociale.

Il honore les hommes admirables qui ont fait progresser l'humanité et il glorifie le travail, le labeur de bras comme l'effort de la pensée.

Le Travail, ce compagnon fidèle, qui égaie la solitude et de l'affliction nous console.

Le Travail qui, en permettant aux hommes de dompter la matière, et de pénétrer les secrets de la nature, accroît leur bien-être, mûrit leur esprit, les achemine vers le bonheur.

Ayant contemplé la lettre C, tracée sur l'Etoile flamboyante, la force gravitaire ou Génératrice, l'Energie d'où jaillit la Lumière, le Compagnon apprend à donner à la Pierre qu'il a déjà dégrossie, le poli et l'élégance de sa forme.

Lorsque son jugement atteint la rectitude de l'équerre et que sa conduite se modèle sur l'exactitude du compas.

Lorsque son caractère est droit comme la règle et que son empire sur lui-même acquiert la puissance du levier ;

Quand il a compris que les dignités profanes s'arrêtent à la porte du Temple et que le Niveau rabaissant les superbes, égalise toutes les têtes des Maçons ;

Quand son esprit se pare de vérité et son cœur de bonté, comme avec la Truelle l'œuvre se pare et s'achève ;

Lorsqu'enfin, habile à manier les outils de Maçon, il a réalisé la

Pierre cubique, emblême du perfectionnement moral, il est digne de passer au rang des Maîtres. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.'. O.'.*, 1927, p. 373-74.)

Alors devant lui, la légende d'Hiram-Abi va revivre.

N'est-ce pas avec une poignante émotion que dans le deuil de la Chambre du milieu, nous voyons se dérouler la commémoration de la fin tragique du Grand Architecte du Temple ?

Qui n'est angoissé par le complot des trois compagnons parjures s'efforçant par la menace et la violence, d'arracher à l'Artiste génial, au sage Administrateur, les Mots, le Signe et l'Attouchement de Maître qu'ils sont indignés de connaître ?

Rappeler que l'envie haineuse, armée de la Règle, le blesse à l'épaule

Que l'hypocrisie, le mensonge perfide, traiteusement, lui abat le Levier sur la nuque,

Et que l'**ignorance grossière et fanatisée** (! !) achève le meurtre de l'Architecte du Temple ; en le frappant au front d'un coup brutal du maillet ;

Quelle évocation de puissants symboles ?

Qui n'éprouve à la réminiscence de cette allégorie funèbre, **un profond sentiment d'horreur pour les vices, les méprisables passions qui conduisent au crime ?**

Qui ne se sent pénétré de vénération profonde pour la Victime exemplaire, auréolée par la fidélité au devoir, par le respect de la foi jurée, exaltant la vertu jusqu'au sacrifice ?

Et puis, c'est la recherche attristée des restes du Maître de l'œuvre la vue du tertre, la terre fraichement remuée surmontée du rameau d'acacia, dont la sève montait de la « chair qui quitte les os ».

L'acacia image de la vie qui renaît, qui se continue en puisant sa substance dans la pourriture du tombeau ;

L'acacia représentation mythique du génie qui se survit dans son œuvre,

Emblême expressif des hautes vertus que les Francs-Maçons doivent se transmettre de générations en générations !

L'acacia signe **pénétrant de la pensée Maçonnique.**

Lumineux symbole de la pérennité de l'Ordre. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.'. O.'.*, 1927, p. 374-75.)

En 1929, voici l'explication donnée aux Frères, pour les guider dans leur propagande, auprès des profanes : La Franc-Maçonnerie est le sanctuaire de toutes les vertus :

Nous sommes des hommes de bonne volonté, qui s'efforcent, non seulement d'être des citoyens utiles à leurs pays, mais des membres solidaires de la grande famille humaine, des citoyens du monde, **tous,** nous **sommes mus par une même haine du dogme étroit, impérieux** et oppresseur, tous nous sommes fervents de la Raison et de la libre recherche de la Vérité, **tous, nous avons le culte de la dignité humaine,** que nous nous efforçons de réaliser et de respecter, d'abord en nous-mêmes ; **tous, nous méprisons et détestons les hiérarchies factices et fausses,** fondées sur la naissance, l'argent, le népotisme et le favoritisme ; **tous,** nous professons que seuls, **la vertu, le talent, le travail âpre,** dévoué et désintéressé créent le mérite, **tous,** nous nous inclinons, en nous réservant bien entendu, le droit de les soumettre à un examen critique, devant les convictions

et les croyances **sincères, tous,** nous répudions la **suprématie de la Force** qui annihile les plus nobles facultés humaines et ramène l'homme au niveau de la brute. Pas un F.·.-M.·. sincère qui n'accepte ce programme et ne s'en prévale avec fierté.

Mais il importe de creuser plus avant, de dégager les traits distinctifs de notre Ordre. De tout ce qui précède il résulte sans conteste que **le F.·.-M.·. est le représentant et le défenseur, dans l'ordre intellectuel, du libre examen, dans l'ordre moral, du respect de soi-même, du devoir librement accepté— noblement consenti, dans l'ordre social de la justice et de la tolérance, dans l'ordre politique, de la Démocratie, de la Souveraineté populaire,** à l'exclusion de toutes les oligarchies tendant à fausser le fonctionnement, dans l'ordre de l'enseignement, de l'éducation nationale, d'une laïcité respectueuse de la liberté de conscience.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 243.)

Mais **pour nous, Maçons,** il y a plus encore, clamons ce qui nous distingue des morales dogmatiques et dominatrices, religieuses ou dictatoriales, car **c'est bien quelque chose de plus que vouloir faire règner l'égalité des hommes et leur perfectibilité presque indéfinie.** Cherchons, nous aussi à réaliser une Humanité meilleure, mais en contribuant à atténuer la misère ». Et *super hanc petram*, disent-ils, mes VV.·. MM.·., mais non, voyez-vous cette pierre basale du temple suprême ne saurait pour nous autres se poser et peser sur une masse résignée, malheureuse et courbée ; à chacun sa place au soleil, qui réchauffe et vivifie les cœurs, fixons notre paradis sur la terre, rendue **par notre labeur universellement fraternelle, exorbitante alors des feux et des fourches de Satan.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 241.)

L'Eglise ne s'y est pas trompée, qui a toujours honoré notre Ordre d'une haine implacable, de rivale jalouse, qui se sent menacée dans sa toute-puissance.

Chez elle, en effet, que trouve-t-on à la base ? Des dogmes qu'il faut accepter les yeux fermés , sans l'ombre d'une discussion ou d'un doute, sur quels fondements asseoie-t-elle sa force ? Sur la **soumission passive et absolue** du fidèle à l'Eglise universelle. Chez nous, on n'accepte que ce que prouve la raison, chez nous, ni pression, ni contrainte, et la force du tout provient de l'excellence des individus qui le composent ! ! (1).

Et la Maç.·. est avant tout un organisme de perfectionnement moral et social.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 243.)

Cet idéal doit être **net comme la justice, clair comme la Vérité, pur comme la Beauté.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 248.)

Car l'idéal du Maçon demeure **l'idéal de la liberté,** de tolérance (2) il n'accepte, ni n'impose, aucune doctrine **dès qu'il découvre dans la discussion des idées une sincérité certaine** ; il cherche dans toutes les opinions ce qu'il y a de pur, d'utile, pour en **augmenter**

---

(1) On a mesuré cette excellence maçonnique devant les scandales Stavisky et consorts !

(2) Nous avons vu que la tolérance était une facétie !

> **le patrimoine moral de l'humanité et cette large tolérance n'est jamais une abdication.**
>
> L'idéal maçon.·. est avant tout un **foyer d'amour et de fraternité auquel nul n'accède,** en y participant, **que par le développement de l'esprit maç.·..**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 238.)

Le Maçon est ainsi défini :

> Bon ouvrier du Temple éternel **dont la perfection doit être ciselée et truellée sans cesse.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 257.)

> Peut-il être pour ce but, **plus belle école d'instruction et de perfectionnement que l'At.·. maç.·.** où les hommes admis parmi nous **« parce qu'ils en auront été jugés dignes »,** apprendront à comprendre l'esquisse du devoir du Maçon dans la cité où il devrait agir **sans se dévoiler individuellement,** il est superflu de le dire et suffisant qu'on le pense après sa mort en le jugeant sur ses actes— n'agir qu'avec l'esprit maçonnique développé dans nos Temples.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 254.)

Il doit travailler, sans se dévoiler individuellement, « à la somme intellectuelle et morale » de tout ce qui rassemble les Maçons.

> La sérénité ne doit pas déserter les Col.·. du Temple ; sa condition inéluctable est **d'abord** de repousser tout ce qui peut nous diviser pour travailler toujours plus à fond à **la somme intellectuelle et morale de tout ce qui nous rassemble,** et dont sans cesse pourtant les gemmes éparses brillent de tout leur éclat du septentrion au midi et de l'Occident à l'Orient du monde comme de l'At.·. maçon.·..
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 249-50.)

C'est ainsi qu'il construit le Temple idéal dont la Nature est l'architecte.

> Aussi, c'est en nous appliquant à conserver ce sens profond de la mesure **guidé par l'Idéal,** qui exalte la pensée et ennoblit la tâche, que nous nous efforçons nous, Maçons, **d'édifier** le Temple dont tu est l'incomparable architecte ô nature !
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 353.)

Quand la chaîne d'union de tous les Frères embrassera tous les hommes devenus maçons, sagesse, force et beauté règneront sur le monde ébloui et désormais à l'abri du mal et du malheur!!!...

> C'est fait ! reposez en paix, l'heure de l'achèvement du Temple a sonné et nous allons y célébrer **le culte de la fraternité de l'amour et du bonheur universels,** car la chaîne d'union embrasse tous les êtres de l'univers, **Sagesse, Force et Beauté règnent sur le monde.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929. p, 350.)

Faisons nôtre l'admirable devise : « Aimons-nous les uns les autres, c'est la base même de la doctrine des Francs-Maçons. (*Applaudissements.*)

Je lève enfin mon verre, à tous les FF.·. M.·. de la terre, surtout à nos FF.·. malheureux, à vous tous, constructeurs d'humanité, **ouvriers du Temple idéal d'harmonie et de concorde,** temple dont la construction ne sera jamais achevée et qui doit servir d'asile intangible aux artisans de la félicité universelle. (*Vifs applaudissements*).

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 412-413.)

2° Accusation permanente de complot.

La Maçonnerie ne veut pas seulement aboutir à discréditer ses adversaires et en particulier l'Eglise en accumulant contre elle une montagne de calomnies ou en dressant en face d'elle la hauteur soi-disant inaccessible de son idéal tout théorique ; elle prétend les exclure et détruire impitoyablement.

C'est pourquoi elle accuse ses adversaires de complot contre la sûreté de l'Etat afin d'entraîner inéluctablement la mobilisation des forces de gauche, de faire décréter de façon permanente l'état de siège, d'obliger à prendre de soi-disant mesures de salut public. Les francs-Maçons jouent à perpétuité le rôle des vigilantes oies du capitole, du Capitole, forteresse maçonnique de la démocratie. Plus l'époque des élections approche, plus les cris des oies se font perçants et pressants afin de persuader aux électeurs que la République est en danger si les partis de gauche ne triomphent pas.

Voici quelques exemples des clameurs poussées par les Frères contre le péril clérical et réactionnaire.

En 1923, à la veille des élections de mai 1924 qui furent un triomphe maçonnique :

Le F.·. Perreau. — Mes FF.·. le G.·. O.·. m'a chargé de faire **un rapport sur les menées cléricales.** Il sera un peu long car elles sont nombreuses.

La propagande cléricale.

Un cri d'alarme monte et grandit sans cesse du pays républicain. Il n'est pas une Loge qui ne s'en fasse l'écho auprès du Conseil de l'Ordre. **Le péril clérical devient de jour en jour plus menaçant.**

D'abdication en abdication, les Pouvoirs publics s'inclinent devant l'Eglise, souscrivent avec docilité aux exigences des cléricaux dont l'audace grandit au fur et à mesure qu'ils voient que rien ne leur est refusé.

Le retour vers le passé s'accentue. Déjà les relations avec le Vatican sont renouées et la République pactise avec une puissance qui ouvertement fait le siège de ses institutions. L'examen des responsabilités du gouvernement est inséparable de celui de l'emprise cléricale.

L'armée au service de l'Eglise...

Les pouvoirs publics.

Les Pouvoirs publics prêtent d'ailleurs la main à l'œuvre d'emprise cléricale, soit qu'il s'agisse de saper dans la métropole l'œuvre de laïcité, soit qu'il s'agisse d'innovations religieuses dans les pays neufs...

L'enseignement.

La laïcité de l'enseignement n'a jamais été acceptée par l'Eglise. Elle veut l'école pour elle, mais elle sait borner ses désirs.

Un premier stade à parcourir, c'est le partage du budget entre les écoles privées et l'école publique.

A côté de ce travail positif, elle prépare la disparition de la laïcité...

Ne pouvant admettre du dehors l'enseignement laïque, ses adversaires rentrent dans la place pour mieux le faire sauter, aidés malheureusement par de prétendus républicains démocrates.

(Suit une longue énumération de petits faits qui montrent cette soi-disant pénétration de l'Eglise dans l'enseignement).

...Le nombre des Davidées est malheureusement en progression...

La Loge Etienne-Dolet d'Orléans nous signale l'existence **d'un cercle pour étudiantes,** rue Huysmans, à Paris. Cette œuvre s'adresse aux élèves de Fontenay et de Sèvres et le but poursuivi est de dominer l'enseignement féminin laïque en formant pour la propagande dans les écoles normales, lycées et collèges, une partie des professeurs de ces établissements...

Même tactique dans les grandes écoles pour jeunes gens...

Des associations semblables sont constituées dans les lycées...

En Alsace-Lorraine. Le cléricalisme en Alsace méritait un chapitre à part. Changement de milieu, changement de tactique. La manière forte y réussit mieux...

La lutte politique.

L'Eglise a actuellement la partie belle, mais elle se sent solidaire du bloc national qui s'est fait son complice, elle travaille l'opinion...

La situation est grave, le réseau qui nous étreint se resserre de plus en plus.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p, 33 à 46.)

La clameur se termine par un appel à la coalition.

Eh bien, **mes FF.˙., prenez garde — si nous n'arrivons pas à l'union des forces républicaines** — que sous le drapeau de l'union sacrée **l'Eglise** n'enterre **aussi la République en enterrant la liberté de pensée et l'école laïque.**

En terminant je vous crie : Au Drapeau ! **tous unis pour défendre la République,** laïque, démocratique et sociale !

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 46.)

Un autre rapporteur le F.˙. Ziwès dans le même Convent crie au péril jésuite :

J'ai été étonné de voir que de tous les FF.˙., qui prenaient part

au débat sur les menées cléricales ou la laïcité en péril, **aucun n'avait prononcé le nom de jésuite. Et pourtant toutes les œuvres nombreuses, importantes, riches étiquetées catholiques, en face desquelles nous n'opposons trop souvent que nos paroles et des ordres du jour, sont dirigées par des jésuites.**

Leur organisation actuelle est formidable. A Paris, leurs immeubles des 12, 14 et 11 *bis*, rue d'Assas, 368, rue Saint-Honoré, 17, rue de Paris, à Vanves, villa Manrèse, à Clamart, sont de **véritables ministères.**

Comité de défense religieuse de la rue d'Assas...
Action populaire...
Association catholique de la Jeunesse française...
Ligue patriotique des Françaises...
Fédération gymnastique et sportive...
Les scouts de France...
Les cercles d'études...
L'Union sociale des ingénieurs catholiques...

Les centraux, les Mineurs, les Ponts et Chaussées, les Travaux publics n'y ont pas échappé (1).

A Normale supérieure, il y a au moins cinquante catholiques militants. Dans les Facultés, la Fédération des Etudiants catholiques...

Le syndicalisme rural est entre les mains de deux associations jésuites : l'Association de la jeunesse française et l'Union centrale des syndicats des agriculteurs de France...

Dans les milieux ouvriers... l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers

Unions catholiques, employés de la nouveauté, P. T. T., Banques, métallurgistes, Davidées (enseignement) ; ...

Mes F∴ **je ne vous ai indiqué que les principales directions du plan des jésuites.** Lisez l'excellent opuscule de Maurice Charny, « le péril jésuite » et vous saurez tout.

(*Convent G∴ O∴*, 1923, p. 262-64.)

En 1925, le F∴ Lebey, se lamente que l'Eglise ait accaparé la pensée des hommes et que la Maçonnerie soit d'une médiocrité intellectuelle redoutable. Aveu intéressant à noter : la Maçonnerie reconnaissant la renaissance intellectuelle du catholicisme !

Ce qui est grave, c'est que les églises font un effort formidable pour accaparer la pensée des hommes et que notre institution, en face de cet effort qui a groupé les meilleurs penseurs et les meilleurs écrivains, **ne fait rien. Elle paraît en retard. Vous sentez bien que si l'on publiait au dehors la totalité de nos discussions et même de nos discours, nous apparaîtrions tellement loin de la pensée contemporaine que la F∴-M∴ n'aurait plus la place qu'elle doit occuper.** C'est aux Maçons à faire un effort intellectuel pareil à celui des cléricaux.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 403-404.

En 1926, c'est le F∴ Gaston Martin qui signale, entre autres périls, la remarquable restauration philosophique et mystique

(1) Chaque organisation est décrite en détail.

opérée par le catholicisme, en la caricaturant grossièrement et en la dénigrant comme de juste, pour constater à son tour la carence et la faillite de l'action maçonnique :

> Et nous assistons de même en notre territoire **à une tentative de restauration religieuse,** parallèle à la précédente. Mêmes procédés et même enveloppement. Nous rencontrerons là aussi **un enseignement populaire et un peu simpliste,** bon pour la masse, **et une philosophie, le néo-thomisme,** propre à charmer par ses subtilités et ses arcanes, les grands seigneurs de l'esprit flattés, que Dieu choisisse pour se rapprocher d'eux — bien plus que pour les rapprocher de Lui — le truchement d'une doctrine inaccessible à des intelligences vulgaires... Les revues néochrétiennes refont, si j'ose m'exprimer avec cette vulgarité du moins évocatrice, le coup de Chateaubriand. Nous commençons à revoir le charme des vieilles églises, mué en grande pitié des Eglises de France. Il n'est pas un sous-Barrès ou un succédané de Bazin qui n'exprime en prose de communiante ou en myriapodes surréalistes la poésie intime des cloches et les grandes voix chantantes du passé. « De l'angélus à l'aube à l'angelus du soir » une religiosité douceâtre baigne les âmes amollies d'une sentimentalité néomystique qui ne laisse pas de séduire...
>
> La religion — il serait puéril et vain de le nier, a repris dans les habitudes nationales une place qui permet à la formation politique, dont elle est devenue le parangon (laquelle ? toujours l'accusation vague) des audaces pratiques qu'elle n'aurait jamais risquées il y a vingt ans. Dans ce domaine comme dans l'autre, la masse ainsi évangélisée a besoin de doctrinaires. On n'a pas manqué de les lui fournir... Toute une philosophie est née dont les auteurs ne craignent pas de ramener des concepts qu'on croyait périmés depuis 700 ans.
>
> M. Jacques Maritain, spécialiste de la scolastique, se dresse en vainqueur de toutes les philosophies rationalistes et le courant religieux est assez fort pour conférer à ses élucubrations d'un pédantisme subtil une sorte de génie...
>
> **Le mal est à ce point étendu,** que des revues aussi peu politiciennes que les Marges sont contraintes de signaler l'exagération réclamiste, l'intransigeance doctrinale, la mauvaise foi polémique, **l'envahissement cynique du groupe néo-catholique en croisade à travers la pensée et la littérature contemporaines.**
>
> **Ainsi marchant de pair pour embrigader cette jeunesse destinée à écraser la Démocratie,** les théoriciens catholiques et royaux. **Leur chœur alterné a conquis bon nombre des positions intellectuelles et circonvenu la plupart des autres.** Mettons à part le Monde nouveau, aussi l'Europe, le Mercure de France, qui défend non sans s'essoufler déjà, une neutralité faite d'éclectisme, **que reste-t-il en France des revues qui ne pactisent point avec cette force ?** La Revue Bleue somnole au ronron de ses petites notes académiques, la *Grande Revue* cette année, consacre le meilleur de son activité à une étude toute imprégnée de sympathie intime pour le fascisme et Gonzague Truc a marqué une complaisance, où il y avait plus de tendresse que d'impartialité, à accueillir dans son enquête, sur la jeune fille moderne, d'abord les points de vue les plus sectairement catholiques. *Revue des Deux Mondes, Revue hebdomadaire, Correspondant* sont les forteresses doctrinales de nos adversaires et en tirailleurs ou en postes avancés, innombrables, les revues provinciales, leurs servent de rabatteurs et d'antennes sous le bouclier commode

du régionalisme réveillé. En sorte, qu'à l'heure présente, il n'y a pour ainsi dire plus moyen de se tenir au courant de la pensée, de l'esthétique et de la sociologie contemporaines, sans en connaître les manifestations fondamentales, par des censeurs gagnés au point de vue les plus dogmatiquement ou le plus perfidement réactionnaires.

Cette circonvallation de la pensée contemporaine est à peu près achevée à l'heure présente. Elle se **complète** toutefois par une besogne indispensable : la conquête **par adhésion latente de la masse à un idéal de nationalisme combatif...**

L'âme contemporaine... se montre en résumé inquiète et toute frémissante d'un besoin immédiat d'action. **Les meneurs de la lutte à mort engagés contre la démocratie** se sont parfaitement rendus compte de ce filon. Ils l'ont exploité à fond. Depuis la guerre, grâce un peu au goût que les enfants y avaient pris en l'absence de leurs aînés, de jouer eux aussi aux petits soldats, **la passion militaire a déferlé sur le pays** en vagues de boys-scouts, en marées de pèlerinages, en flot de faisceaux noirs ou bleus, en centuries et en bataillons de jeunesses patriotes. **Ces divers groupement recrutent en six mois plus de jeunes hommes que nous n'en recrutons en dix ans...**

La jeunesse nous ignore... demain si nous laissons échapper les générations adolescentes, nous achèverons de mourir sur les parvis désertés.

Ne sommes-nous plus capables de mener le monde ? Est-ce vraiment la peine d'avoir roulé dans le « linceul de pourpre où dorment les dieux morts », les figures traditionnelles des religions révélées pour leur substituer une déesse Raison abstraite, sans vertu créatrice, desséchée dans son culte stérile; aussitôt que déifiée...

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 172 à 180.)

En conséquence, la Commission unanime à considérer :

Que la Démocratie subit à l'heure présente une crise intellectuelle et morale, aggravée par la guerre, et à laquelle la Maçonnerie elle-même n'a pas échappé.

Que contre elle se réorganisent toutes les forces du passé vers lesquelles semble incliner à la fois les intellectuels et la jeunesse...

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 222.)

demande que l'éducation maçonnique devienne l'occupation la plus urgente de tous les militants.

En 1928, le Convent fait le recensement de toutes les conquêtes catholiques pour mieux effrayer les Frères :

Chez les paysans, l'ennemi a garde de se montrer trop ouvertement, ce qui d'ailleurs n'est pas sa manière, mais **il n'en agit pas moins dangereusement.** Il a d'abord créé la puissante union centrale des syndicats des agriculteurs de France qui, sous prétexte de s'occuper des intérêts collectifs largement entendus, de la profession, groupe six mille deux cents syndicats locaux répartis entre 28 unions régionales. Tout le monde entre dans cette union, mais les dirigeants visibles sont des catholiques militants, les dirigeants cachés, des prêtres. Toutes les fois que l'occasion se présente, et c'est fréquent, les membres de l'union centrale des syndicats des agriculteurs de France sont discrètement aiguillés vers l'Union catholique de la France agricole dans laquelle on ne fait pas encore de politique,

mais où l'on fait de la religion. Cette union organise des conférences, des cours par correspondance, des prêts de livres, des cérémonies religieuses locales, des pèlerinages, des retraites fermées, etc... Elle fonctionne actuellement dans 28 diocèses et est en voie d'organisation dans une vingtaine d'autres. Elle est sous la direction des jésuites que nous allons retrouver partout.

Un pas reste à franchir, il est banal. Dans certains diocèses, **l'union catholique de la France agricole s'affilie à la Fédération Nationale catholique,** dont les directives sont essentiellement politiques. Demain, cette affiliation sera en tous lieux, un fait accompli, et, qu'elle le veuille ou non, l'Union centrale des syndicats des agriculteurs de France aura ses vrais maîtres à Rome.

(*Convent G.'. O.'.*, 1928, p. 46.)

Dans les milieux ouvriers, la propagande ennemie s'est également développée. Le christianisme social a échoué à peu près complètement. Mais les patronages sont florissants et les enfants y subissent trop souvent une empreinte sérieuse, les marquant pour la vie, les fédérations professionnelles groupent un nombre imposant d'adhérents chez les cheminots, chez les postiers, chez les employés de la nouveauté, chez les employés de banque et nous devons noter le développement de la **Confédération française des travailleurs chrétiens affiliés à la Confédération internationale des syndicats chrétiens.** L'Eglise emploie, en outre, **une autre méthode toute différente et autrement dangereuse** — similaire au noyautage des communistes, c'est ce qu'on a appelé « **l'apostolat dans la jeunesse ouvrière** ». Avec cette nouvelle manière de faire, l'action religieuse précède l'action sociale. Des « Equipes sociales » ont été fondées à partir de 1919, à l'aide d'ouvriers convertis, transformés en apôtres. La méthode sembla bonne, mais trop lente, les jésuites créèrent donc : **l'association catholique de la jeunesse française** qui compte déjà une assez forte proportion d'éléments ouvriers, 6.000 environ. C'est l'action de l'ouvrier sur l'ouvrier qui est la base du système, une unité devient une « équipe ouvrière », plusieurs équipes constituent une section d'unions, la réunion des sections forme pour chaque localité la « Commission ouvrière ». **Cet apostolat ouvrier peut sembler inoffensif, mais en réalité, il est redoutable,** parce que si son action reste limitée, elle est cependant **susceptible d'amener dans le camp de nos adversaires un certain nombre d'ouvriers et c'est l'heure de rappeler que la majorité laïque est trop faible pour que des pertes, même légères, ne lui soient pas préjudiciables.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1928, p. 47.)

Dans la bourgeoisie, on doit considérer successivement les classes élevées et les classes moyennes. Pour les classes élevées, pour les privilégiés de la fortune, aucun travail n'est nécessaire : à part de rares exceptions, le catholicisme est maître du terrain. Il n'en est pas de même **dans les classes moyennes qui représentent,** il ne faut pas l'oublier, **une grande quantité des habitants de France et qui ont été un des fermes soutiens de la République laïque.** Mais il n'est pas douteux qu'une propagande ardente est susceptible de les toucher plus facilement que les milieux ouvriers. Nos adversaires l'ont compris et l'effort accompli par eux dans cette voie est considérable. Ils l'ont d'ailleurs commencé depuis longtemps. Leur premier but fut d'assurer la multiplication des écoles libres, mais la qualité

de l'enseignement laïque a peu à peu éliminé les Frères de la doctrine chrétienne dont l'influence fut très grande il y a quelque quarante ans. De plus subtils éducateurs ont pris leur place : ce sont les **jésuites qui mènent l'attaque des deux côtés à la fois,** d'une part, en augmentant autant que possible le nombre de leurs élèves directs, d'autre part, en s'infiltrant dans l'enseignement laïque pour peu à peu l'empoisonner. Avons-nous besoin de dire que c'est cette méthode qui est de beaucoup la plus dangereuse ? Vous savez les progrès réalisés dans ce sens par les disciples de Loyola ?

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 47-48.)

Un grand chapitre nous restera à traiter, celui **des femmes,** dont un million six cent mille sont déjà enregimentées pour agir, quand demain peut-être, le droit de vote leur sera donné. Mais nous croyons avoir déjà suffisamment **indiqué le danger formidable qui menace toutes les idées que nous aimons.** Il n'est pas utile devant vous d'insister plus longuement.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 48.)

Mais ce n'est pas tout. Ils ont aussi organisé **la propagande cléricale auprès des élèves de toutes les écoles**; ce sont les avant-gardes et les cercles d'études des lycées ; ce sont les conférences de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, c'est l'Union fédérale des étudiants-science, l'Union catholique, Ligue des lycéens de France, etc...

Parlerons-nous des grandes écoles et du noyautage systématique qui y est pratiqué ? Rappellerons-nous les retraites fermées, chères aux jésuites ? Et les messes pascales, dont le succès grandit dans des proportions considérables, à Navale comme à Saint-Cyr, à Centrale comme à Polytechnique ? On sait bien qu'il n'y a pas là que des convaincus, mais on les attire par l'intérêt, par la possibilité du piston pendant leur séjour à l'école et surtout plus tard. Et les efforts de la propagande néfaste ne s'arrêtent pas là, ils portent sur le commerce et l'industrie, sur les professions libérales, sur les intellectuels, sur les artistes. Nous n'en finirions pas s'il nous fallait citer tous les groupements formés, ayant tous pour but la ruine de la laïcité et le soutien mutuel, aux dépens de ceux qui la défendent. Le résultat de toute cette campagne, ce sont les jésuites régnant partout en maîtres, c'est l'envahissement progressif de toutes nos grandes administrations par les fonctionnaires ennemis de la pensée libre.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 48.)

Il faut surtout **surveiller l'action du cléricalisme sur l'esprit des jeunes.** Depuis quelques années le parti catholique a fait des progrès considérables dans les écoles, notamment dans l'enseignement supérieur. L'école normale supérieure qui était jadis d'esprit foncièrement laïque, est aujourd'hui à tendances religieuses. A l'Ecole Polytechnique nous voyons, chaque année, publier la liste nombreuse des polytechniciens qui ont assisté à la messe spéciale aux anciens élèves. Dans nos Facultés la plupart des étudiants lisent aujourd'hui à côté des journaux sportifs, la presse catholique ou royaliste. Quant aux étudiants républicains, ils sont remarquables par leur petit nombre.

Il y a là un danger qui doit nous préoccuper et nos Loges pourront employer largement une année entière à étudier les moyens de lutter efficacement **contre ce péril** que j'appelerais dogmatico-mystique, car il est fait de **mysticisme et de dogmatisme.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 65.)

Aussi, dans un congrès récent, le Général de Castelnau, président de la Fédération Nationale Catholique, pouvait dire **que déjà** 400.000 **jeunes gens étaient enrôlés dans leurs œuvres sportives de toute nature.** Ce recrutement qui se continue chaque jour avec une ardeur redoutable, a été particulièrement actif depuis la guerre, il **commence à la porte même de nos écoles publiques,** dévots ou dévotes s'entendent à merveille pour vanter leurs élèves et aux parents l'agrément des patronages voisins et, comme trop souvent, l'enfant n'a pas à choisir entre le patronage laïque, inexistant, et le patronage clérical, c'est dans ce dernier qu'il va chercher les distractions, dont à son âge il est naturellement avide.

Le même recrutement s'opère au magasin, à l'atelier, à l'usine et maintenant aux champs. Partout nos jeunes gens sont attirés dans des œuvres, généralement créées et dirigées par des prêtres, et où, par l'attrait des jeux, de la musique, du cinéma, des sports, des voyages, par le moyen de causeries, de semaines, de conférences, de spectacles spéciaux, **on exerce sur eux une telle emprise que, quand ils seront majeurs, beaucoup s'enrôleront dans les partis de droite,** ainsi leur **formation civique à l'école primairepublique n'aura servi à rien !** (1) Ce qui aura contribué à leur orientation politique et philosophique, c'est leur fréquentation des **œuvres dont, à juste titre,** de Castelnau peut être fier, et dont nous devons comprendre qu'elles constituent dès **maintenant le plus grand danger pour les institutions républicaines.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 158-59.)

En 1929, le Convent ne craint pas de pousser les mêmes clameurs d'autant plus pressantes qu'il faut préparer les élections de 1932 et mobiliser tous les Maçons et maçonnisants :

Le Congrès des Loges du Sud-Est, par l'organe de son rapporteur le F.·. Passebois, nous donne avec détail le **plan d'action des tenants de l'esprit dogmatique** qui ont créé :

A. — **Dans les campagnes.**

1° **L'Union centrale des agriculteurs de France,** chère au P. de Ganay ;

2° **L'Union catholique de France** qui fonctionne dans 28 diocèses, est en voie d'organisation dans une vingtaine d'autres, dont le Comité central a son siège à Paris, 5, rue du Regard ;

3° **La Fédération Nationale agricole catholique** qui poursuit des fins, surtout politiques, et lutte contre le socialisme et l'école laïque.

B. — **Dans les villes.**

1° Le personnel catholique des chemins de fer, comprenant aujourd'hui près de 500 groupes et plus de 100.000 adhérents.

2° **L'Union catholique des P. T. T.** comptant en 1924, plus de 100 groupes en environ 12.000 hommes ;

3° **L'Union catholique des employés de la nouveauté** (1.200 membres) ;

4° **L'Union du personnel des banques** (3.000 membres) ;

---

(1) Preuve nouvelle que l'école laïque a bien un but politique.

5° **La Confédération française des travailleurs chrétiens** qui comprend notamment la Fédération des employés (141 syndicats) et 40.000 cotisants, la Fédération des Cheminots (11.000 cotisants), la Fédération des métallurgistes, celle des mineurs et la Fédération du textile (500, 6.000 et 12.500 cotisants).

C. — Chez les bourgeois.

La bourgeoisie, autrefois libérale, est de plus en plus gagnée, surtout dans les hautes sphères, par la propagande cléricale.

D. — Dans les classes moyennes.

Les classes moyennes sont également atteintes. **Les Jésuites** mettent de plus en plus la main sur l'enseignement secondaire et supérieur. Même dans les collèges et les lycées de l'Etat, des groupes de jeunes catholiques sont formés : les avant-gardes, les cercles d'études, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, l'Union fédérale des étudiants-sciences, l'Union catholique des lycées de France.

Mais tout ceci n'est rien en comparaison de l'ampleur prise par la propagande cléricale, lorsque l'adolescent franchit le seuil du lycée pour entrer dans les Facultés ou les Ecoles du Gouvernement. Ici, le but visé semble être le suivant : constituer dans chaque école, dans chaque faculté, un noyau de catholiques pratiquants, fortement unis, rompus à une discipline collective rigoureuse et pratiquant l'apostolat individuel en profitant de l'appui moral ou matériel des anciens élèves catholiques de l'établissement. Il y a un groupe catholique à l'Ecole Polytechnique, l'Ecole Centrale, l'Ecole des Mines, l'Ecole du Génie maritime, des Ponts et Chaussées, des Arts et Métiers, Bréguet, etc...

A s'en tenir aux statistiques des adhérents à la messe pascale collective, voici les progrès réalisés en trois ans : 1924, 4.037 signataires ; 1925, 5.566 signataires ; 1926, 7.489 signataires ; 1927, 9.375 signataires. Il y a là, avouons-le un grand danger, celui de voir les élites de plus en plus dominées et manœuvrées par l'Eglise.

E. — Dans les professions libérales.

Par ailleurs les professions proprement intellectuelles, celles qui font l'opinion, qui forment les esprits et les consciences, fournissent au cléricalisme un état-major qui grossit tous les jours autant en nombre qu'en qualité. C'est ainsi qu'il existe :

1° Une Union sociale d'ingénieurs catholiques, comprenant 5.000 membres actifs répartis dans vingt sections régionales ;

2° Une association de jurisconsultes catholiques, professeurs de Faculté de Droit, Magistrats avoués, avocats, notaires, économistes et gens d'affaires.

Ces juriconsultes sont unis par les liens d'une commune aversion pour tout ce qui est républicain, démocratique et laïque. Parmi leurs trouvailles les plus récentes, il faut citer : le Congrès de la liberté d'association pour l'abolition des lois de 1901 et 1904, les dispositions qui permettent aux associations diocésaines d'éluder les droits de transmission, l'élaboration d'une théorie juridique de « la résistance à l'oppression », des projets de réforme du Code civil, qui interdisent le divorce ou l'union libre, les vœux en faveur de la R. P. S.

3° Des associations de médecins catholiques, de pharmaciens catholiques, de catholiques des Beaux-Arts, une Association catholique du Cinéma, etc...

F. — **Chez les fonctionnaires.**

L'esprit clérical s'infiltre peu à peu dans les grands corps fonctionnaires laïques. Depuis 1925, fonctionnent à l'intérieur de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole de Saint-Cyr et de l'Ecole Navale, des cellules et des rayons cléricaux, extrêmement actifs. On a compté que 1.100 polytechniciens, en 1925, avaient communié. Aujourd'hui on admet que 400 élèves de Polytechnique sur 550 sont inscrits sur les contrôles de la rue Saint-Honoré. Cela représente près de 350 officiers et une cinquantaine d'ingénieurs de l'Etat. A ce taux d'asservissement, calculez dans combien d'années les armes dites savantes et les services de l'Etat seront cléricalisés.

Quant à la nuance particulière du cléricalisme militaire, on s'en fera une idée exacte, quand on saura que sur 134 religieux aumôniers militaires pendant la guerre, 40 % étaient des jésuites.

C. — **Chez les femmes.**

L'Eglise, qui ne néglige aucune occasion d'étendre son influence, a enrôlé un million et demi de femmes dans les formations de toutes sortes, sous couleur de bienfaisance ou de solidarité, mais aussi dant un but politique. Voici quelques groupements faisant du recrutemen féminin :

1° L'Œuvre générale des patronages catholiques de jeunes filles. Elle groupe actuellement 2.400 patronages et 200.000 jeunes filles ;

2° Les Guides de France, ceux-ci utilisent l'engouement pour le scoutisme, ils groupent aujourd'hui 200 compagnies de jeunes personnes divisées en escouades de sept ou huit guides, sous le commandement d'une cheftaine ;

3° L'œuvre des ateliers confessionnels catholiques de jeunes filles. Elle compte 22 sections très actives ;

4° Le Centre d'éducation ménagère de l'Abbaye. Dirigé par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, il compte 250 écoles en France ;

5° L'Union des Noëlistes qui comprend 500 groupes en France avec 25.000 adhérentes ;

6° La Fédération des Capucines qui possède 120 sections et dont les effectifs oscillent entre 12.000 et 20.000 adhérentes ;

7° L'Association professionnelle féminine des P. T. T. qui a réuni en quatre ans 25.000 adhérentes et dont les progrès continuent ;

8° L'Association des Davidées, au nombre de 3.000 environ ;

9° La Ligue patriotique des Françaises (Président la vicomtesse de Vélard, aumônier R. P. Bréhier). Cette ligue ne comprend que des femmes et des jeunes filles catholiques désireuses de « défendre par tous les moyens légaux les libertés qui intéressent particulièrement les femmes, notamment la liberté de conscience et la liberté d'enseignement. Ses effectifs s'élèvaient en 1927 à 920.000;

10° L'Association nationale catholique de la jeunesse féminine française, dont les effectifs s'élevaient en 1927 à 95.000. Ces deux associations disposent de 4.000 comités rayonnant sur 75 départements. Leur programme est nettement antilaïque et clérical.

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 89 à 93.)

Le Congrès des Loges de la région parisienne parle de la **collusion du cléricalisme et du capitalisme**, qui se révèle dans le domaine tant abstrait que concret et d'une façon à la fois souterraine et écla-

tante, par des **œuvres**, institutions et manœuvres destinées à fortifier son emprise sur les masses.

Ainsi sont étalés au grand jour :

Les patronages, les cercles d'études, bibliothèques, associations sportives, artistiques, syndicales, sociales et autres, ce qui, en 1924, déjà, faisait dire à M. Bénazet que l'Eglise contrôlait plus d'un million et demi de jeunes enfants.

La presse dite de grande information, toujours tendancieuse,

La presse purement religieuse,

L'emploi de la T. S. F. et du cinématographe,

Les institutions et écoles dites libres sans aucun contrôle effectif de l'Etat.

Les campagnes de calomnie contre l'école publique (dites sans Dieu et contre son corps enseignant sans défense).

La violation de certains droits de l'homme et du citoyen.

Le Congrès des Loges de l'est nous fait connaître la **campagne de calomnie impitoyable de l'Eglise contre la Franc-Maçonnerie et la laïcité.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 101.)

L'école est donc visée par le péril clérical. Si elle est captée, au bout d'une génération, l'Eglise aura la suprématie sur le pouvoir législatif (!) Elle ne désarme jamais.

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 109.)

La bourgeoisie capitaliste et conservatrice, c'est-à-dire nos dirigeants d'union nationale, a embrigadé environ quatre millions de jeunes gens, dont la plupart appartiennent à la classe ouvrière ; dans des sociétés ou des clubs, où sous couleur d'éducation physique, l'esprit « laïque » acquis à l'école est obnubilé, empoisonné par le battage fait sur les victoires nationales, sur les récits complaisants des moindres succès des champions « nationaux ». Avec l'appui gouvernemental (le Gouvernement Poincaré interdit les manifestations sportives de la F. S. T.), la bourgeoisie conservatrice réussit ainsi dans une large mesure, à développer l'esprit chauvin nécessaire pour la prochaine boucherie, et cela même chez ceux qui ne pratiquent pas les exercices physiques. Utilisé de la sorte le sport devient une arme des plus efficaces tout comme l'école, tout comme la presse, le cinéma, la T. S. F. entre les mains des fascistes et des conservateurs sociaux.

De l'ensemble des rapports il se dégage à ce sujet une impression des plus pessimistes, fort justifiée puisque, pour parachever **cette militarisation méthodique de la jeunesse française,** le sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique et aux sports dispose de 12.500.000 francs et que le Comité national des sports imaginé par le gouvernement d'union nationale, a déjà la main mise sur les organisations sportives par l'intermédiaire de Comités locaux à tendances fascistes, lesquels, pour obliger la jeunesse à accepter la préparation militaire intensive, reçoivent de nombreux avantages matériels, tels que subventions, terrains, salles d'entrainement, publicité, etc...

Ajoutons que, par la création de clubs patronaux, comme ceux que Clermont signale à la maison Michelin, la bourgeoisie conservatrice possède un moyen sûr d'avoir continuellement sous son contrôle de jeunes ouvriers.

(*Convent G.'. O.'.*, 1929, p. 110.)

L'action que nous venons de voir si bien préparée dans les écoles libres est non moins organisée en dehors, dans les milieux bien pensant, ou simplement sympathisants, pour s'étendre ensuite, d'une façon lente mais progressive et certaine, dans **les masses populaires parmi lesquelles l'esprit dogmatique paraît** regagner le terrain perdu antérieurement, cela du fait de notre faiblesse dans l'action, qui n'aurait jamais dû se ralentir et, disons-le aussi, du désintéressement incompréhensible montré en l'espèce par bon nombre de républicains parlementaires et autres.

C'est ainsi que les Editions Spès, 17, rue Soufflot, à Paris, chargées d'engager la lutte contre la laïcité, inondent le monde de productions contre les doctrines laïques.

Après l'anticléricalisme et le Secret des Loges du P. Henri du Passage, viennent « la dictature de la Franc-Maçonnerie sur la France,» de A. G. Michel ; « Cinquante ans de politique ou d'irréligion », de Eug. Tavernier, etc...

L'énoncé seul de ces titres montre bien jusqu'à l'évidence même, que l'Eglise se rend compte que **la doctrine laïque trouve son puissant levier, puise sa force dans la Franc-Maçonnerie dont il faut s'attacher, par conséquent, à détruire l'autorité et le prestige.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 111.)

Le complot devient universel et l'Eglise aspire au pouvoir politique du monde entier (1) :

Voilà le plan politique qui s'affirme. **L'Eglise** qui brandit depuis le début de la guerre le rameau d'olivier assimile la loi de paix à la loi chrétienne. Elle veut organiser la société des Nations et elle cherche à y entrer comme une sorte d'arbitre pacificateur au-dessus des Etats. C'est son vieux programme, c'est sa vieille pensée, qu'elle a poursuivie à travers tout le moyen âge et qui a dressé contre elle les Empereurs et les Rois, qu'elle a maintenue à travers les révolutions et qu'elle reprend aujourd'hui sous une forme nouvelle. **Le Pape se place ainsi au-dessus des peuples comme leur législateur et leur véri- véritable maître, il veut faire admettre par les gouvernements et les rois qu'ils lui sont en quelque sorte subordonnés.**

Par une Encyclique du 11 décembre 1926, il a institué la **Fête du Christ-Roi.** C'est sans doute une vieille formule, on la trouve dans l'Evangile, où le Christ est le Messie, le Roi des Juifs. Mais le Pape n'a pas voulu seulement rappeler les livres saints et en donner une exégèse désintéresser.En affirmant la royauté du Christ, il s'est proclamé, lui, Vicaire de Dieu, son représentant sur la terre, comme le **Souverain Maître de l'Univers entier, sans distinction même de religions et de croyances.**

Vous voyez avec quelle subtilité, avec quelle ingéniosité et avec quelle audace, en même temps, l'Eglise dirige vers elle tout le mouvement pacifiste et international.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 117-18.)

3° Coalition à gauche des troupes de défense.

En face de cette offensive généralisée et puissante, de l'Eglise, alliée soi-disant aux partis de réaction, **la mobilisation**

---

(1) La Maçonnerie prête généreusement ses intentions aux autres.

maçonnique, le front unique des partis de gauche devient indispensable et urgent. On a crié énergiquement au péril pour mieux faire sentir l'impérieuse nécessité de ce rassemblement Nous avons signalé plus haut dans le chapitre consacré aux partis politiques, comment il s'est opéré en 1923, 1929-1931, 1933-1934. Nous n'y reviendrons pas (1).

4° Mesures de rigueur et de répression.

La coalition des partis de gauche ayant obtenu le succès aux élections, comme en 1924 ou en 1932 par exemple, et bien d'autres fois, au cours de la IIIe République, on propose aussitôt des mesures de rigueur et de répression pour dompter et détruire la soi-disant puissance cléricale et réactionnaire. C'est défendre la Maçonnerie et la République; tous les coups sont dirigés contre l'Église.

> Chacun sent qu'en ce moment, **défendre la laïcité c'est défendre la République et c'est défendre la Maçonnerie.** De tous côtés nos ennemis s'organisent.
>
> (*Conven G.˙. O.˙.*, 1930, p. 203.)

> Le Conseil de l'Ordre estime qu'il est de son devoir de faire appel à votre vigilance et à votre dévouement : **l'idée laïque est en péril** et nous devons tout faire pour écarter les dangers qui l'environnent.
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1928, p. 45.)

On a créé à cet effet une Commission de défense laïque qui organisera la lutte et fera passer effectivement à l'action :

> Le Convent, après audition des divers rapporteurs et orateurs, ayant pris part à la discussion A.
>
> Demande :
>
> 1° **Au Conseil de l'Ordre :**
>
> *a*) De créer dans son sein une **Commission permanente chargée de suivre, l'évolution de l'action des forces antilaïques** et de signaler en temps opportun aux intéressés (élus, régions maçonniques ou loges), les manœuvres et attaques qui se préparent afin de pouvoir les combattre.
>
> *b*) **De centraliser par départements** tous les faits et actes documentés ayant un caractère antilaïque et antirépublicain.
>
> 2° **Aux Loges :**
>
> *a*) Dès la rentrée, les délégués de l'Assemblée générale insisteront particulièrement sur **le péril clérical** et feront connaître le vœu unanime de la Maçonnerie de passer à l'action ;
>
> *b*) Chaque Loge organisera sur le territoire où elle rayonne la **lutte contre la réaction par la création, le réveil** ou l'animation des œuvres peri et postscolaires et des groupes de défense laïque ;

---

(1) Pages 70 à 77.

c) Dans toutes les villes et villages où il y a un Maçon, il faut **que la lutte** s'engage et les Loges s'efforceront, en outre, d'étendre leur action dans les localités voisines ;

d) Les Loges de chaque département organiseront leur action et mettront à la disposition de l'action commun les moyens de propagande dont elles disposent ;

e) Les Loges adresseront au G.·. O.·. un rapport détaillé avec document **à l'appui sur chaque fait** ou acte de propagande antilaïque ;

f) De même, les Loges feront connaître périodiquement **la marche de l'action de défense qu'elles auront organisée,** les résultats obtenus, leurs vœux, etc...

3° Lors du Convent de 1930, une Commission spéciale (si on ne veut pas changer la Commission de propagande de ce travail) fera un rapport détaillé sur l'œuvre accomplie, sur les résultats obtenus, soulignera les initiatives heureuses et efficaces, afin que tous les At.·. de la Fédération s'en inspirent et proposera toutes nouvelles méthodes qu'elle jugera utiles pour poursuivre la lutte jusqu'au triomphe de l'esprit laïque. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 195.)

La Commission de défense laïque et celle de la propagande furent fusionnées au Convent de 1930 :

...La Commission de propagande accepte que la **Commission de défense de la laïcité et la Commission de propagande ne fassent qu'une,** mais à condition que cette Commission travaille d'une façon permanente et qu'aussi, seule, une Assemblée générale pourra décider de sa suppression.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 83.)

La Commission des Finances prie le Conseil de l'Ordre de faire les efforts budgétaires nécessaires pour que le **bon fonctionnement et le bon rendement de la Commission de Défense laïque,** instituée par le Convent de 1929, soient assurés. Elle fait confiance au Conseil de l'Ordre à ce sujet.

Adopté.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 48.)

Que chaque Maç.·. **soit vigilant pour renseigner** sa Loge, que chaque Loge informe la Commission de propagande de l'action publique de nos adversaires et que tous soient à leur poste le jour de l'action, vous verrez alors avec quelle facilité nous prendrons l'ascendant sur une opinion publique trompée outrageusement, quotidiennement, par une presse de plus en plus asservie aux puissances d'argent et à la réaction cléricale. Mais cette œuvre, dites-vous bien que ce n'est pas votre Commission toute seule qui la fera, c'est vous surtout qui pouvez la réaliser. (*Applaudissements.*)

Dans vos Loges, dans les partis où vous militez, tous très activement, je l'espère, et je le souhaite, c'est vous qui ferez comprendre la nécessité de s'évader des méthodes désuètes et insuffisantes, employées jusqu'ici dans notre propagande, la science nous offre des moyens nouveaux, ils sont efficaces, sachons les utiliser.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 92.

> Je suggère que dans tous les Orients, il se **crée des cercles maçonniques auxquels des amis** des Maçons ou des sympathisants pourraient adhérer. Il y aurait une grande place laissée à l'art et au côté amusement et sport, puis une autre à l'éducation générale : histoire des religions, cours pratiques de puériculture, etc...
>
> **L'organisation d'une propagande anticléricale régionale pourrait être menée à bien avec ces cercles** maçonniques comme base. Mais encore une fois, il faut éviter tout ce qui peut diviser et faire en sorte qu'aucun parti républicain ou socialiste n'accapare notre œuvre à son profit exclusif.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 96-97.)

En 1933, le Convent ayant pris l'initiative du rassemblement « de toutes les forces démocratiques dans une organisation de lutte contre le fascisme et de défense des institutions républicaines », le Conseil de l'Ordre constitua une Commission de lutte comprenant trois Comités :

Comité de Laïcité ;
Comité de la Liberté ;
Comité de la Paix.

Nous en avons donné la composition plus haut (p. 77 et p. 78).

On connaît généralement les plus importantes des mesures de rigueur demandées par la Maçonnerie contre l'Eglise. Ce qu'on sait moins c'est qu'elles sont innombrables. Nous n'en relèverons que quelques-unes parmi les plus récentes :

> d'autres FF.·., dans le domaine des vœux vont plus loin encore : ils pensent que nous pourrions, pour défendre les institutions laïques, **recourir à toute une série de mesures d'autorité** dans le but de **gêner nos adversaires dans la création et le fonctionnement des œuvres qu'ils multiplient** si activement depuis quelques années, ils préconisent même l'interdiction de ces manifestations prétendues sportives, remarquablement tapageuses dont la fréquence augmente d'année en année.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 157.)

Lois contre les congrégations : Nous ne citerons que les textes les plus récents :

> ... Tous les Francs-Maçons ont pris position contre les Congrégations. **Les lois de 1901, de 1903 et 1905 ont été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 53.)

> Nous sommes tous laïques et tout notre effort doit se tendre à défendre **l'esprit laïque contre les agissements des congrégations** qu'elles soient françaises, italiennes ou allemandes.(*Applaudissements.*)
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 47.)

> Dans cette question des congrégations, à mon avis, il ne pouvait

avoir aucun doute sur **l'attitude que devaient observer les FF.·. parlementaires.**

Il est, en effet, contraire à l'esprit maçonnique, à notre attitude de toujours et à notre Charte, **d'émettre au Parlement un vote qui puisse donner une influence** plus grande à ceux qui ont été et restent nos inlassables diffamateurs et nos plus perfides adversaires.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 49.)

Le F.·. Groussier :

...Il s'agit **du problème de la laïcité** sur lequel nous sommes d'accord. Tous les Maçons sont partisans de défendre la nation **contre l'emprise des congrégations.** Nous entendons maintenir la pensée libre par tous les moyens en notre pouvoir.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 59.)

Nous parlions à l'instant du **péril clérical,** la F.·.-M.·. du G.·. O.·. de France aurait peut-être pu se dresser plus efficacement contre la teneur des fameux articles de la loi de finances permettant le retour des Congrégations. Il faut nous dresser contre cette offensive cléricale si nous ne voulons pas être enfermés sous un filet dont nous ne pourrions plus déchirer les mailles.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 62.)

La L.·. Les Travailleurs unis Or.·. de Saint-Etienne, la L.·. La Solidarité angevine, Or.·. d'Angers, la L.·. Osiris, Or .·. du Caire, **protestent contre l'autorisation qu'on se propose d'accorder à certaines congrégations missionnaires.**

La Commission a fait sienne cette protestation par 8 voix contre 3.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 122.)

Considérant enfin qu'il **importe de lutter contre l'entreprise des missions, plus particulièrement des missions étrangères sur nos diverses possessions coloniales** et que, par leur multiplication et l'intensification de leur action, nos At.·. coloniaux doivent servir, dans ce domaine les intérêts de la France et du Grand Orient.

Emet le vœu :

Que le Conseil de l'Ordre invite les At.·. et plus spécialement les Loges des colonies et protectorats à étudier et à proposer les moyens propres à intensifier le recrutement maçonnique, si hautement désirable au point de vue national, social et moral, dans la France d'outre-mer, tout en recommandant à nouveau la plus grande régularité dans les formes et la plus stricte vigilance en ce qui concerne les garanties et qualités exigées des néophytes.

La Commission émet un avis très favorable.

Adopté.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 192.)

Application des lois laïques à l'Alsace-Lorraine :

Le Congrès des LL.·. par le Convent de 1928 et qui n'ont pas été retenues par le Conseil fédéral :

a) **Application intégrale de la législation française à l'Alsace-Lorraine ;**

b) **Education de la femme en vue de l'octroi de tous ses droits.**

Adopté à l'unanimité.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 122.)

C'est d'abord, et en premier lieu : **l'application à toute l'étendue du territoire de la République des lois françaises et laïques, en Alsace-Lorraine,** en particulier, et aux colonies. C'est, aux colonies, le renforcement de la mission laïque régénérée alors qu'actuellement on pratique son affaiblissement.

C'est l'obligation pour les missions de se soumettre aux lois et non d'en éluder les obligations avec la complicité du gouverneur.

C'est enfin, la nécessité du remplacement des écoles des missions par des écoles laïques.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 144-45.)

Lutte contre l'esprit dogmatique, les prêtres, l'enseignement de la religion, établir l'enseignement de l'histoire des religions pour mieux déchristianiser les enfants.

Mes FF.˙. il me semble qu'on a oublié de parler de **la lutte contre l'esprit dogmatique.**

Pour attaquer la catholicité, bien des moyens sont à notre disposition. Ne pourrait-on pas, d'abord dresser la liste des prêtres qui, en France, depuis une vingtaine d'années ont été inculpés d'attentat à la pudeur.

Ne pourrait-on pas publier toutes les parties pornographiques de la Bible, montrer par des textes que l'Evangile a été communiste à l'origine, que saint Jean Chrysostome est beaucoup plus communiste que Marcel Cachin ?

Des brochures de Libre-Pensée, il n'en existe plus ? Il serait bon de reprendre ces publications.

(*Convent G.˙. O.˙.* 1929, p. 75-76.)

Nous considérons enfin que **l'enseignement de la religion, même en langue française,** ne peut pas **être admis,** car il s'oppose aux aspirations de nos amis d'Orient et d'Extrême-Orient.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 48.)

Votre Commission vous propose les conclusions suivantes :

Le Convent :

1° **Emet le vœu que l'histoire des religions et de la papauté soit inscrite en propres termes au programmes d'enseignement** de l'histoire générale des établissements d'enseignement supérieur et secondaire, des écoles normales d'enseignement primaire, des écoles primaires supérieures et du cours supérieur des écoles primaires élémentaires avec le développement que comporte chaque degré d'enseignement.

2° Décide que ce vœu sera renvoyé au Conseil de l'Ordre pour être adressé au Ministre de l'Instruction publique et aux parlementaires maçons.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 407.)

Le Convent de la Grande Loge de France,

Considérant que **l'étude impartiale et objective de l'Histoire**

des religions constitue un stade nécessaire de l'évolution de l'enseignement, ayant comme aboutissant la disparition graduelle des haines confessionnelles.

Que ce moyen d'assurer la concorde entre les hommes d'une même nation constitue un acheminement vers la disparition des guerres de peuple à peuple.

Qu'il est dès lors du devoir de la Maçonnerie de réclamer que cet enseignement ne soit plus exclusivement réservé aux études supérieures, mais soit également **introduit au primaire et au secondaire.**

Mais considérant qu'il importe également de garantir le respect de la neutralité scolaire en matière confessionnelle et de prendre toutes mesures de nature à assurer aux élèves la sauvegarde et le développement du patrimoine moral, nécessaire à la vitalité de tout groupement humain.

Qu'il importe en conséquence qu'une étude préalable approfondie, définisse les modalités de réalisation pratique de la réforme envisagée.

Par ces motifs,

Décide :

1° **L'enseignement de l'histoire des religions devra être assuré tant dans l'enseignement primaire que dans le secondaire** et cela d'une façon essentiellement objective et en rapport avec le développement intellectuel des enfants auquels il s'adresse ;

2° Une Commission dont les membres seront désignés par le Convent sera chargée d'étudier les voies et moyens permettant de réaliser la décision ci-dessus, de manière **à éviter toute attaque justifiée contre l'école laïque** et tout prétexte plausible à troubler la paix de l'Etat.

3° Le résultat des travaux de la Commission fera l'objet d'un rapport qui sera présenté au Convent de 1928.

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 443-44.)

L'histoire des religions doit être enseignée, car l'introduire dans les programmes **c'est faire œuvre maçonnique au premier chef,** œuvre pacificatrice, œuvre de solidarité humaine et de paix entre les hommes.

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 442.)

L'évolution de l'action maçonnique se poursuit graduellement au fur et à mesure que l'éducation des peuples se poursuit. Après avoir **lutté contre l'oppression dogmatique,** la pensée libre, encore contestée par des adversaires qui ne veulent pas s'avouer vaincus, a enfin acquis droit de cité dans l'Etat laïcisé. C'est ainsi que nous sommes libres maintenant de nos pensées et de notre conscience. La période de luttes semble terminer. C'est un **premier stade de notre évolution.** Nous entrons maintenant **dans la deuxième phase.** Les puissances antagonistes, la croyance d'une part, et l'émancipation morale et intellectuelle de l'autre, semblent se contrebalancer dans l'Etat politique et social actuel par des actions et des réactions continues et leurs positions semblent stabilisées dans une sorte de guerre de positions si je puis employer cette comparaison.

Il importe donc que nous transportions maintenant notre action sur un autre terrain. Tel semble être le but de la question soumise à votre étude : l'histoire des religions et son introduction dans l'enseignement.

Il ne suffit plus à l'esprit émancipé de considérer l'adversaire de la

laïcité comme plus ou moins définitivement réduit à l'impuissance. Nous voulons aujourd'hui, Maçons, comprendre ce qu'était le dogme et, partant du principe que tout ce qui est dans l'univers a une cause, savoir le pourquoi du dogme et des religions.

Ayant ainsi compris la cause du phénomène religieux, nous serons à même de connaître ses effets et, comme le dit le rapport du Conseil fédéral, nous arriverons peut-être, à une **réconciliation humaine définitive qui est le but des efforts de la Maçonnerie.**

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 441.)

Abrogation de la loi Falloux :

Point par point, le rapporteur indique comment l'Eglise maintient son autorité. La loi de Falloux de 1850 a été en partie abrogée, mais il en subsiste encore des vestiges fort gênants. Un bachelier peut ouvrir un établissement d'enseignement secondaire, y recevoir des enfants de 6 à 10 ans qui suivront le programme d'enseignement primaire et s'entourer de collaborateurs non dipomés.

Il faut donc abroger définitivement la loi Falloux et maintenir l'interdiction absolue d'enseigner aux Congrégations.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 109.)

Surveillance des fonctionnaires et obligation de fidélité :

Et partout, aux colonies comme à la métropole, **l'obligation pour les fonctionnaires de fidélité au régime qu'ils servent.**

L'interdiction de toute propagande politique dans les casernes (comme il est déjà fait pour la propagande du parti de gauche).

La surveillance effective et serrée par le pouvoir exécutif de tous les fonctionnaires.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 144-45.)

Suppression des subventions pour toutes manifestations religieuses :

Voici le vœu adopté par le Congrès des Loges de l'Afrique du Nord :

Considérant que le gouvernement de la régence de Tunis, se retranchant derrière des directives qui lui auraient été imposées par le Ministre des Affaires étrangères, **a alloué une subvention de deux millions** au Congrès Eucharistique qui doit tenir ses assises en mai 1930 à Carthage,

Considérant quelles que soient les raisons qui ont pu déterminer ce geste, que le fait de patronner, de subventionner une manifestation d'ordre confessionnel est de nature à porter atteinte à la bonne harmonie qui doit régner entre habitants de toute confession,

Considérant que sous un régime républicain, la neutralité en matière de religion doit être la base de toute politique gouvernementale,

Emet le vœu :

Que de pareilles politiques contraires au principe de la laïcité soient à l'avenir bannies des méthodes gouvernementales

Que le G.·. O.·. de France et la G.·. L.·. de France veuillent bien joindre leurs protestations à celles du Congrès des Loges de l'Afrique du Nord pour éviter à l'avenir le retour de pareils agissements **contraires à l'idéal républicain.**

Que ces protestations soient communiquées aux parlementaires maç.˙. et chargent les TT.˙. Ill.˙. FF.˙., représentants les deux obédiences françaises, de protester en leur nom auprès du Résident général de la République française en Tunisie.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 208.)

Vœu du Congrès des Loges de l'Afrique du Nord et de la L.˙. Lumière et Progrès de Sousse en faveur d'une **intervention du Groupe parl.˙. maç.˙.**, auprès des Pouvoirs publics, pour la **suppression de toutes subventions** aux archevêchés et au Congrès Eucharistique imposés aux pays de protectorat. (Tunisie).

La Commission donne une attache favorable et décide l'envoi au groupe parlementaire maç.˙..

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 392.)

Considérant que dans un pays comme la Tunisie se coudoient toutes les races et toutes les religions, qu'il importe à la France civilisatrice de conserver plus qu'ailleurs le caractère laïque respectueux de toutes les croyances, que le fait d'attribuer dans un état musulman, une subvention au culte catholique fait sortir l'Etat de la réserve dans laquelle il devrait strictement se tenir sur le plan religieux ;

Que ce fait constitue une grosse faute politique très préjudiciable à notre influence,

Considérant les nombreuses protestations élevées par les loges, les partis de gauche, du parti radical au parti S. F. I. O., par la Ligue de l'enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme, etc., etc., contre la politique fasciste, antilaïque et antirépublicaine de l'Eglise en Tunisie ;

Pour ces raisons, la Loge des Cadets de Gascogne, **faisant sienne l'émotion soulevée dans le monde maçonnique** de Tunisie, prie instamment le Grand Orient de donner suite aux rapports et vœux déposés par les Loges de Tunisie, notamment par la loge Travail, Liberté et Progrès ; Or.˙. de Tunis, afin que la France apparaisse, par delà les mers, avec sa vraie figure républicaine et laïque ;

Et demande que soit supprimée la subvention de l'Archevêché de Carthage et que ne lui soit payée que la rente d'enzel annuelle de 60.000 francs qui, seule, lui est régulièrement due.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1927, p. 308-309.)

Suppression des subventions pour écoles libres :

Vœu de la L.˙. le Contrat social, Or.˙. d'Avignon et de la L.˙. le Réveil, pour que soit abrogé l'article 25 de la loi de finances de 1925 qui **permet la subvention des écoles libres et confessionnelles à l'aide d'impôts de l'Etat.**

La Commission rappelle le rapport du F.˙. Grossin concernant la défense de l'école laïque adopté en 1928 et notamment son article 15, qui donne satisfaction à ce vœu. Elle demande une intervention énergique auprès des Pouvoirs publics en vue d'obtenir satisfaction.

Adopté.

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 392.)

Le Congrès des LL.˙. d'Egypte demande la **défense de l'enseignement laïque** en Orient et la L.˙. les Ecossais du Tonkin, **la lutte contre l'emprise des jésuites et des congrégations au Tonkin.**

La Commission rappelle que la question a été à l'étude des LL.˙. et que le Convent de 1928 a adopté les conclusions du rapport Grossin.

Elle souhaite donc une énergique intervention pour la réalisation de ce programme.

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 393.)

Suppression de l'exonération de la taxe d'apprentissage :

Voici le vœu émis par la L.˙. L'Evolution sociale O.˙. de Lille. Les FF.˙. de la L.˙. L'Evolution morale O.˙. de Lille, dans la Tenue du 12 mai 1930, après avoir entendu le Vén.˙. sur la nécessité d'organiser la défense laïque sur le péril qui menace l'enseignement technique et par voie de conséquence l'enseignement public à tous les degrés ;

Après avoir pris connaissance de l'intervention du citoyen J. M. Thomas, à la séance du 20 novembre 1929 de la Chambre des Députés, notamment en ce qui concerne la taxe d'apprentissage. (*Débats parlementaires, Chambres des Députés.*) (*J. O.*, du 22 novembre 1929, p. 3322.)

Considérant que l'exonération de la taxe d'apprentissage prévue à l'article 25 de la loi des finances du 13 juillet 1925 constitue, en fait une subvention de l'Etat ;

Que dans certaines régions de France, et notamment dans le département du Nord, cette subvention indirecte a lieu au profit d'établissements privés à caractère confessionnel.

Que jusqu'à la promulgation de la loi précitée, les lois fondamentales de la République n'avaient permis de libéralités de l'Etat qu'en faveur de l'enseignement public ou privé, reconnu primaire, secondaire, supérieur ou technique.

Que la pratique d'exonération de la taxe d'apprentissage représente effectivement une sorte de proportionnelle scolaire et constitue une menace pour le maintien intégral du principe de laïcité dans la législation de notre pays.

Considérant que les écoles publiques d'enseignement technique souffrent déjà de la faveur dont jouissent les écoles techniques confessionnelles, situation qui ne peut que s'aggraver par le maintien des dispositions légales actuelles.

Que le développement de ces écoles confessionnelles est de nature à favoriser l'intolérance de certains industriels et l'ostracisme dont ceux-ci frappent les élèves des écoles où des cours professionnels publics en leur refusant l'entrée de leurs ateliers ou de leurs bureaux.

Considérant qu'il est anormal qu'un assujetti à une taxe de l'Etat soit personnellement maître de l'utilisation même contrôlée, des ressources qu'elle constitue et dont l'Etat devrait avoir la libre disposition,

Qu'il est avéré que l'industriel récupère déjà dans les frais généraux de son entreprise le montant de la taxe auquel il est assujeti et que, par suite, cette taxe est le plus généralement supportée par le consommateur,

Considérant enfin, que les lois existantes permettent déjà des subventions très larges en faveur des établissements techniques publics, privés, reconnus par l'Etat, ainsi qu'en faveur des cours professionnels théoriques ou techniques, publics ou privés, répondant aux besoins des professions commerciales ou industrielles d'une localité.

Emettent le vœu que soient abrogées les dispositions législatives qui font l'objet du paragraphe 6 de l'article 25 de la loi de finances du 13 juillet 1925 et **relative à l'exonération de la taxe d'apprentissage, demandant que soit supprimée purement et simplement l'exonération,** laissant à l'Etat seul, le soin de sub-

ventionner directement tout établissement ou toute œuvre d'enseignement technique dont il aura lui-même reconnu l'utilité, sur avis favorable des Comités départementaux d'enseignement technique.

(*Convent G.'. O.'.*, 1930, p. 204-205.)

Suppression du brevet d'études militaires pour les élèves des grands séminaires :

La Commission des études politiques et sociales a eu à examiner le vœu suivant, présenté par la L.'. Les Francs chevaliers de Saint-André d'Ecosse et la Solidarité réunies, O.'. de Bordeaux :

Les élèves des grandes écoles de l'Etat suivent des cours de préparation militaire supérieurs, sanctionnés par un brevet militaire supérieur qui ouvre l'accès au grade d'officier de réserve. Mais ce brevet supérieur militaire n'est valable que si les candidats ont obtenu le diplôme civil de fin d'études : licences, brevet supérieur, diplôme supérieur de fin d'études, etc...

Or, les élèves de grands séminaires sont autorisés à suivre les cours de préparation militaire supérieurs et **un certificat d'études supérieur de théologie catholique délivré par le supérieur du Séminaire, est accepté par le Ministère de la Guerre pour parfaire la validité du brevet militaire supérieur.**

Donc, un diplôme d'ordre privé et confessionnel entre officiellement en concurrence avec les diplômes d'Etat.

Il y a lieu de signaler ce fait à un gouvernement chargé d'appliquer une loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

J'ajoute qu'actuellement dans les grands Séminaires on fait peut-être davantage de préparation militaire que de liturgie, on vise à remplir les cadres d'officiers de réserve avec les futurs prêtres qui pourront imprimer une certaine direction aux hommes qu'ils auront sous leurs ordres. Il y a là un danger qu'il y a lieu de signaler.

(*Convent G.'. O.'.*, 1927, p. 173.)

Abrogation des devoirs envers Dieu :

Dans le but de réaliser la neutralité de l'enseignement public, le Congrès des Loges du Nord demande **l'abrogation de la partie des programmes** de 1882 **qui a trait aux devoirs envers Dieu.**

La Commission vous demande d'adopter ce vœu.

Adopté.

(*Convent G.'. O.'.*, 1926, p. 138-39.)

Suppression des aumôniers militaires :

La Commission des études politiques et sociales, saisie par les Congrès des Loges coloniales **d'un vœu émanant de la L.'. la Fraternité Tonkinoise O.'.** de Hanoï, tendant au **rétablissement de la liberté de conscience absolue dans tous les corps de troupes, à tous les hôpitaux et établissements militaires et par suite à la suppression immédiate des aumôniers militaires** qui subsistent dans certaines formations militaires, fait sien ce vœu, analogue à celui qui a déjà été adopté par le Congrès des Loges de l'Est qu'elle

soumet au Convent pour approbation et au Conseil de l'Ordre pour exécution rapide, pratique et complète par une intervention pressante auprès des Pouvoirs publics intéressés.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 414.)

Abrogation de la loi de 1873 concernant la Basilique de Montmartre :

Le Congrès régional des Loges du sud émet le vœu que soit étudiée et poursuivie l'abrogation de la loi du 24 juillet 1873 déclarant d'utilité publique la construction de la Basilique de Montmartre.

Ce vœu, — est-il dit dans le rapport — déjà soumis en vain au Parlement à trois reprises, en 1882, en 1892, et en 1898, n'a naturellement donné aucun résultat. Cependant le Congrès des Loges du Sud a cru devoir le reprendre.

(*Il est adopté par le Convent du G∴ O∴, de* 1926, p. 136.)

Le moyen le plus efficace de s'opposer à la réaction cléricale sera, en définitive, l'**instauration du socialisme.**

Mais en l'espèce, il s'agit de réalisation. Je reconnais certes que la solution de la question sociale, **par l'avènement du socialisme, pourrait supprimer le péril religieux.** Mais si nous attendons que le socialisme soit réalisé pour abattre le cléricalisme, nous attendrons bien longtemps. J'irai même plus loin : **tant que le cléricalisme n'aura pas été abattu, le socialisme ne se réalisera pas.**

(*Convett G∴O∴*, 1928, p. 64.)

Si vous voulez que l'école laïque ne soit plus bafouée, il faut que vous ayez non seulement un ministre républicain, mais **des fonctionnaires républicains au Ministère de l'Instruction publique.**

Si vous voulez que dans les administrations publiques cesse l'influence de l'esprit de la rue des Postes, qui est plus profondément ancré que vous ne le supposer, il faut **que vous ayez un régime vraiment républicain.**

Mais vous n'obtiendrez ce résultat que lorsque vous aurez transformé la constitution pour l'adapter au sens du mot « République ».

Ce que je vous demande, ce n'est pas de repousser l'étude de la lutte contre le péril religieux, ce n'est pas de repousser l'étude des systèmes sociaux, c'est d'étudier une réforme qui permettra à la fois de **combattre efficacement l'esprit religieux et de nous acheminer vers les systèmes sociaux que nous attendons tous, avec notre esprit de fraternité et de justice.**

(*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1928, p. 71-72.)

Me plaçant dans la situation actuelle, je crois , que si nous voulons arriver à lutter au point de vue laïque, il nous faut **grouper autour de nous les éléments populaires favorables à nos doctrines.** A cet effet, je suis obligé de chercher de nouveaux alliés, car ceux sur lesquels nous avions pu compter jusqu'à ce jour, même dans les partis politique qui se disent avancés, semblent être en fuite. Il nous faut chercher dans la masse elle-même, parmi ces braves gens qui envoient leurs enfants à l'école et qui, ayant des opinions voisines des nôtres,

désirent que ces mêmes opinions ne soient pas trahis par l'enseignement donné à leur progéniture.

Quel moyen sera le plus efficace pour obtenir des résultats tangibles ? **Je n'en vois pas. Si vous séparez de l'esprit laïque, l'esprit réformateur du socialisme qui s'avance.** (*Très bien*).

Pour moi donc, **les deux questions se consolident mutuellement.** Je ne peux pas les séparer. Lorsque vous parlez de laïcité seule, je réponds m'appuyant sur le passé : les moyens employés jusqu'à ce jour ont été insuffisants, puisque toute une jeunesse se dresse devant nous, qui, cherchant à lutter contre les pouvoirs laïques, veut nous ramener au régime d'antan.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1928, p. 72.)

CHAPITRE V

Le régime maçonnique serait-il à la veille de la faillite?

Crise morale.

Crise de régime : corruption des milieux politiques des cadres administratifs, des partis politiques.

La dictature maçonnique, par son fonctionnement, a abouti, actuellement, à une double crise : une crise morale, une crise de régime.

Une crise morale : l'arbre doit être jugé à ses fruits. Quels sont les fruits de la dictature démagogique qui pèse si lourdement sur la France ? On peut les résumer en deux mots : servitude et corruption.

Servitude des représentants de la Nation — nous l'avons démontré — qui ne sont en fait que les représentants de la Franc-Maçonnerie dans le pouvoir législatif ou administratif de la France.

Servitude des foules égarées par des mots sonores, mais creux, qui, au nom de libération, de lumière et d'affranchissement ont, en réalité, établi sur elles l'inflexible dictature occulte d'une secte dépourvue de scrupules et aux ambitions politiques illimitées.

Servitude des victimes hors la loi, religieux ou simplement catholiques, brimés, traqués, persécutés, dépouillés de leurs biens et de leurs droits, exilés pour leur attachement au Christ et leur fidélité à sa doctrine, à ses préceptes et à ses conseils.

Servitude enfin, des âmes d'enfants déchristianisées par une éducation laïque, c'est-à-dire maçonnique, méthodique et tenace qui a stérilisé en eux la vie divine, détruit la qualité d'enfants de Dieu, pour en faire des fils de l'homme ayant perdu tout contact surnaturel avec le divin.

Servitude qui se masque, se dérobe sous un affranchissement de toute discipline morale ou sociale, qui s'accompagne d'une liberté sans frein dans le seul domaine du mal. La foule se croit libre parce que, libérée des devoirs et des responsabilités qui faisaient sa grandeur et sa dignité, délivrée de la morale catho-

lique qui était une barrière et une digue contre les penchants déréglés de la nature humaine, en même temps qu'un idéal de perfection, elle peut tout permettre à ses instincts naturels et satisfaire à ses passions et à ses tendances. Liberté toute négative qui fait illusion à l'âme qui en jouit, qui aboutit au non-être, à la privation du bien moral positif et qui devient en fait un esclavage invincible aux sollicitations de la nature, du monde et de l'esprit du mal.

Les foules déchristianisées obéissent aveuglément à la fois aux mauvais bergers qui les fourvoient et les abusent et aux injonctions impérieuses de leurs instincts qu'elles n'ont plus la force, ni le sens chrétien de maîtriser; elles confondent licence et liberté, et, sous prétexte d'émancipation totale, elles se précipitent tête baissée dans une servitude effrayante, non moins intégrale, qui cause si tristement la perte de tant d'âmes.

Crise morale dans la Maçonnerie « cœur de la République », reconnue par les Frères eux-mêmes ; son grand mal aurait été d'accrocher ses vertus créatrices aux antichambres du pouvoir ou de servir de tremplin vers les honneurs et les profits.

Le mal profond qui ronge nos Loges, c'est **l'absence d'idéal** que l'on constate dans un trop grand nombre de Frères. Les rapports de plusieurs Ateliers ont beaucoup insisté sur **cette défaillance spirituelle.** L'un fait appel à la foi maçonnique et à la passion disparues. L'autre donne à la Maçonnerie comme devoir primordial « le développement des idées et des sentiments, l'activité sans cesse accrue de ses facultés productrices, d'idées (rationnelles) et de sentiments (mystiques ou passionnés) et ajoute qu'il donne à mystique le sens de « croyance », foi en un idéal quel qu'il soit.

Toute la force des Neuf Sœurs résidait dans une communion spirituelle philosophique d'autant plus intime qu'elle n'avait pas besoin de se manifester pour être et qu'elle reliait entre elles, non seulement les consciences claires, mais des subconscients profonds.

D'un idéal commun profondément imbus, les Frères d'alors pensaient et sentaient en eux l'avenir et par là même le réalisaient déjà. Ils constituaient une Maçonnerie progressive.

La nôtre n'a plus de pensée, n'a plus d'idéal, elle stagne et par conséquent recule. C'est que la Maç.'. a eu trop de contact avec le pouvoir exécutif pour ne pas avoir accroché ses vertus créatrices aux patères des antichambres ministérielles.

Ecartons-nous du pouvoir.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 72.)

Le F.'. Mille, président du Conseil de l'Ordre :

Et maintenant, mes FF.'. permettez-moi, avant de passer à mon successeur le maillet que vous m'avez confié, de formuler un vœu : **c'est de voir la Maçonnerie se ressaisir et cesser d'être considérée par trop de Maçons comme un tremplin vers les honneurs et les profits.**

Plusieurs d'entre vous trouveront peut-être ma franchise brutale, mais je croirais manquer à mon devoir si je ne dévoilais pas un danger

dont 36 mois d'expérience m'ont permis de mesurer toute l'étendue et qui jette sur la Maçonnerie entière un véritable discrédit.

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 16-17.)

La L.·. Liberté O.·., de Paris, a émis le vœu suivant :
Il est indéniable que la Franc-Maçonnerie traverse une crise grave. C'est le cri unanime qui vient d'être jeté à Genève, au Convent international.

La cause est due au mauvais recrutement. Ayons donc la volonté d'être plus sévères et de diriger le recrutement par en haut, en faisant appel aux Comités du monde scientifique et intellectuel.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 189.)

1° Le Convent **constate la faiblesse, la médiocrité ou l'insuffisance des travaux maçonniques en général,** et de notre activité individuelle et collective ;

2° Il attribue cette faiblesse et cette médiocrité principalement :
a) à l'infériorité du recrutement ;
b) à la mauvaise organisation de nos tenues blanches ;
c) au mauvais choix des études, au manque de travail collectif ;
d) au manque de dignité des tenues ;
e) au manque de direction des apprentis et compagnons ;
f) au manque de compréhension de l'idéal maç.·. et de foi en cet idéal.

Les propositions de la Commission sont adoptées.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 83-84.)

Et cette dégénérescence n'est pas d'aujourd'hui. LeBulletin maçonnique de 1893 la qualifie de fait constant :

L'affaissement du niveau intellectuel des membres **est un fait constant** et que beaucoup déplorent. Il tient à la facilité trop grande avec laquelle on prononce les admissions, à l'absence de toutes conditions, sauf les conditions pécuniaires pour les augmentations de salaires, à la suppression générale du stage au grade de compagnon.

La conséquence de cette manière de procéder est une indifférence générale, ce que j'ai appelé l'affaiblissement de la foi maçonnique et le résultat en est dans un grand nombre d'Ateliers l'absentéisme et la désertion.

Enfin **le hideux mal d'argent s'abat sur nous.** Il veut aggraver le mal du mauvais recrutement.

(*Bull.·. Mac.·.*, 1893, p. 122.)

Le F.·. Lebey n'hésite pas à reconnaître dans un document récent, qu'il vient de publier sur la Maçonnerie, qu'elle est responsable de sa déchéance.

La question est, à cette heure, de savoir, à la suite de tant de fautes commises, de tant d'oublis de notre vraie tradition, sous des influences diverses, et par suite de trop de médiocrité, de trop de négligence, de trop d'abandon de la part de trop de Frères, fussent-ils haut placés, par suite aussi du défaut d'attention et d'initiation des autres, **si la Franc-Maçonnerie peut reprendre la place qu'elle a perdue** — je le répète parce que c'est vrai et qu'un Franc-Maçon a le devoir de ne jamais mentir (!) — **par sa faute.**

(*Documents du temps présent n° 1*, 1934.)

Peut-on réellement parler de dégénérescence pour le monde maçonnique ? La secte ne porte-t-elle pas en elle, dès l'origine, par essence, le germe mortel qui la condamne inévitablemént ; elle en a inoculé le virus au pays qui en meurt, s'il n'a pas le courage de s'en débarrasser au plus tôt.

Par cette licence effrénée qui s'est répandue comme un venin dans toutes les classes de la nation, la corruption règne en maîtresse et elle s'est étalée au grand jour dans le scandale Stavisky, scandale bien maçonnique, comme la plupart de ceux qui ont éclaté dans la République des Comités installée par la Maçonnerie.

La Franc-Maçonnerie, par l'ambiance qu'elle a créée, l'esprit qu'elle a développé, la dictature qu'elle a fait peser sur l'opinion publique et sur les représentants du pays, les mœurs qu'elle a encouragées, la licence qu'elle a engendrée, est bien la grande responsable du mal actuel.

Jamais scandale n'a atteint l'ampleur du scandale Stavisky. On a vu des affaires où le crédit avait trop de part, s'écrouler brusquement. Les administrateurs avaient pu être imprudents, commettre des irrégularités, corrompre des hommes puissants pour assurer le succès d'entreprises viables.

On n'avait encore jamais vu un repris de justice émettre plusieurs millions de titres avec la complicité de parlementaires et de policiers, offrir en gage des bijoux de verre pilé, un grand parti politique accepter, pour sa campagne électorale, l'argent soutiré de la sorte à l'épargne publique, les caisses de l'Etat mises au service de cet escroc pour lui permettre de continuer des opérations si fructueuses pour un monde de politiciens, de policiers, et de journalistes. Tel est le spectacle offert par le scandale Stavisky, scandale essentiellement maçonnique.

Pour éviter des répétitions inutiles, ne prenons des affaires Stavisky que les plus récentes.

Le coup de maître, pour Alexandre Stavisky, fut de trouver des démarcheurs dans le monde officiel : le F∴ Bonnaure qui lui devait son élection de 1932, à la Chambre, et le F∴ Guiboud-Ribaud, avocat, attaché de février à octobre 1933 au cabinet de M. Georges Bonnet. La partie difficile d'une escroquerie est celle qui consiste à placer des titres sans valeur et, pour la mener à bien, on ne saurait se ménager trop d'appuis.

Le F∴ Bonnaure montait tous les matins aux ordres de Stavisky, au Claridge, dans la célèbre chambre 324... C'est en son honneur que furent organisés des banquets, par ses FF∴

et amis, les 18 février 1932,5 mai 1932 et 27 octobre 1932. L'un de ces banquets électoraux fut présidé par le F∴ Chautemps. A ces banquets assistaient les délégués officiels des obédiences maçonniques. On était en famille.

Le F∴ Bonnaure remplit bien son office. Il introduisit Stavisky partout où sa qualité maçonnique lui donnait entrée. Comment le F∴ Dalimier et le F∴ Julien Durand, tous deux ministres, auraient-ils pu refuser à un aussi fraternel ambassadeur de signer les lettres compromettantes que l'on sait ?

Et comme on comprend bien que le F∴ André Dubois, secrétaire particulier du F∴ Camille Chautemps, se soit empressé de servir Serge Alexandre, en envoyant aux préfets des circulaires favorables au « groupement pour le financement des travaux d'outillage national ».

Combien naturel aussi que le F∴ Jérôme Lévy, collaborateur de Georges Bonnet, ait fait des démarches auprès des directeurs de banque en faveur des bons du Crédit municipal de Bayonne, et pour faire cesser en juillet 1932 la campagne du journal de la Bourse dénonçant l'escroquerie.

On ne s'étonnera pas non plus de trouver les avocats de Stavisky dans les mêmes sphères : le F∴ René Renoult, ancien ministre ; le F∴ André Hesse et le F∴ Gentily (grand orateur de la Grande Loge). De concert avec leurs FF∴ policiers Brissot, Ducloux, Thomé, Hennett, Hudelo et Bayard, ils obtinrent de la justice les remises nécessaires à la brillante carrière de Stavisky.

Les Loges fournissaient aussi les publicistes. Pierre Darius, qui créa le journal *Midi* avec l'argent de Stavisky, fut initié, le 17 novembre 1932, à la L∴ Ernest Renan, où il prit ses principaux collaborateurs, les FF∴ de Wissant, Jean Bastia, Saint-Bonnet.

Albert Dubarry n'est pas à notre connaissance maçon, mais le F∴ Gaston Monnerville, député radical-socialiste, directeur de la page coloniale de *La Volonté*, est membre du Conseil fédéral de la Grande Loge.

Le plus beau fut de voir, au signe de détresse du F∴ Camille Chautemps, tous les groupes radicaux et socialistes faire bloc pour sauver un ministère sur le point de tomber, le F∴ Montagnon voler au secours du F∴ Chautemps, aux applaudissements du T∴ C∴ F∴ Jammy-Schmidt, truchement ordinaire des LL∴ à la Chambre.

L'homme de la rue ne l'entendit pas ainsi et la crainte de l'émeute incita le F∴ Chautemps à porter au Président de la République la démission de son Cabinet.

Voici ce que des journaux de gauche, à l'occasion de ce scandale, écrivaient sur la crise actuelle :

Corruption des parlementaires dont *Le Quotidien*, du 28 avril 1934, cite un exemple entre beaucoup d'autres :

M. André Hesse, ancien ministre et défenseur de l'escroc, s'est efforcé de démontrer qu'il fut dans toute l'affaire un parfait avocat.

C'est un signe des temps : il existe une diminution des valeurs morales et une quasi-impossibilité de distinguer le bien du mal.

M. André Hesse a parlé, hier, devant la Commission, comme s'il avait une bonne conscience. C'est cela qui doit retenir surtout notre attention.

Cet ancien ministre, durant des années, a été le défenseur d'un homme qui était un véritable péril national. Cet ancien membre du gouvernement, par son activité, est parvenu, de remise en remise, à donner à l'escroc, en liberté provisoire, le loisir de faire dans l'épargne française un trou de quelques centaines de millions.

Eh bien, M. André Hesse l'affirme, il a accompli tout son devoir — tout son devoir.

Envers Stavisky, pas de doute, mais envers la nation, dont il est un des représentants. M. André Hesse oserait certatnement l'affirmer.

Ainsi donc, il est permts à un ancien ministre, non pas seulement d'accepter la défense d'un redoutable bandit, mais encore de servir sa cause par tous les moyens, même contre l'intérêt public.

Il agit en honorable avocat lorsqu'il se présente chez un Procureur de la République pour lui exprimer ses volontés, la menace à la bouche.

Il agit en toute probité professionnelle, lorsqu'il insiste auprès d'un juge d'instruction pour l'amener à ne point reprendre les poursuites.

Tout lui semble correct, tout lui semble dans l'ordre et conforme à la règle du barreau comme à la moralité.

Le député de la Rochelle a même, dans l'effronterie de sa défense, une pointe d'humour. En somme il dit :

« Si vous ne voulez pas que je fasse mon métier dites qu'un député, ancien ministre, n'a pas le droit d'être avocat. »

Il est vrai que nous avons entendu, à la même Commission un haut fonctionnaire convaincu de spéculer à la Bourse par l'intermédiaire d'un banquier véreux dire à peu près : « Si vous ne voulez pas que je joue, fermez la Bourse ! »

Voilà où nous en sommes.

Corruption des cadres administratifs : encore du *Quotidien*, 19 avril 1934 :

A la Commission Stavisky :

Plus nous avançons à pas lents, dans le maquis sanglant de l'affaire, mieux nous reconnaissons qu'il s'agit moins du procès d'un escroc **que du procès de la magistrature, de la politique et de l'administration.**

Hier, nous avons entendu des fonctionnaires qui sont venus dire, à une commission d'enquête, comment, avec une bonne conscience, ils n'ont pas accompli tout leur devoir.

Pour eux, il suffit de rester dans les limites de leur domaine ; à côté la maison peut brûler, les voleurs opérer, ils n'en ont cure. **Aucun**

d'eux ne semblent avoir une idée du bien public et de la réelle et totale solidarité nationale.

Etre couvert, tout est là, pour le reste advienne que pourra.

M. Tissot gère l'énorme caisse de garantie des Assurances sociales ; il se préoccupe d'user les quémandeurs « à l'amabilité ». S'il est dans « sa » légalité, le reste ne le regarde pas ; tant pis si Stavisky place des milliards de bons à Bayonne.

M. Aron a la charge du contrôle. Il a réduit au « minimum » la recommandation d'opérations qu'il désapprouve, d'ailleurs. Il confesse : « Tous les jours, je suis obligé de dire oui pour des choses auxquelles je voudrais cent fois dire non. »

Et voilà un mal exécrable candidement étalé.

Affaire Prince.

Non seulement nous sommes devant une totale et honteuse carence de l'enquête, mais encore cette carence se masque de mises en scène enfantines, qui font douter du sérieux des hommes placés à la tête de la Justice...

Si l'un d'eux... espérait trouver dans son rôle de Némésis un prestige profitable, il s'est lamentablement trompé.

Le résultat, c'est que la Justice est bafouée, c'est que ses auxiliaires les plus bruyants se voient menacés de déballages compromettants, c'est que ceux-mêmes qui savent fort bien que M. Prince a été assassiné, en viennent à se demander, par lâcheté, s'il ne serait pas plus commode de faire semblant d'admettre la thèse du suicide.

Faillite, donc, piteuse faillite sur toute la ligne.

Corruption des partis politiques : de *Notre Temps*, 28 avril 1934 :

La dislocation des vieux cadres.

Crise aiguë de moralité et de probité politique chez les radicaux

Le nombre et la qualité des parlementaires valoisiens, compromis dans les scandales..., brisent l'unité du grand parti.

La crise du régime et des institutions se manifeste par mille symptômes éclatants.

De ces symptômes, le plus apparent — et non le moins significatif — c'est la dislocation des grands partis politiques.

En 1933, nous avons eu la scission de la S. F. I. O.

En 1934, au plus tard dans quelques semaines, peut-être même plus tôt, nous allons avoir la scission radicale.

Les pontifes valoisiens, par des déclarations plus ou moins confidentielles, complaisamment reproduites par la grande presse unioniste, avaient assuré que le Congrès de Clermont-Ferrand serait parfaitement calme... et parfaitement anodin.

Déjà ces opinions apaisantes étaient contraires à la réalité, puisqu'une lutte extrêmement vive se préparait sur le terrain de la doctrine sociale et des remaniements de programme entre les conservateurs du statu quo économique et les adversaires des féodalités économiques qui asservissent et émasculent la Démocratie.

Maintenant la dernière illusion disparaît. La crise du parti radical est ouverte avec éclat.

Elle l'est, notons-le bien, dans le double domaine de la moralité et de la probité politique.



En ce qui concerne la moralité, le radicalisme était déjà sensiblement par les complicités de MM. Bonnaure et Garat, députés valoisiens, dans les escroqueries de Stavisky. Le cas Dalimier, lui aussi, n'était point fait pour rehausser le prestige des hommes d'Etat radicaux puisque, même innocent, l'ancien ministre du Travail était convaincu de négligences difficilement compatibles avec l'exercice réel de ses devoirs ministériels. Aujourd'hui, les dernières séances de la Commission Guernut font apparaître la... légèreté écrasante de deux éminents radicaux, tous deux anciens ministres, MM. René Renoult et André Hesse, qui paraissent avoir singulièrement confondu leur métier d'avocat avec l'utilisation de leur influence politique. Dès lors, se justifient, hélas ! surabondamment les lignes suivantes que nous empruntons à Albert Bayet (*La Concorde* de ce matin) :

« Il est apparu nettement aux lueurs du dernier scandale qu'un trop grand nombre d'élus radicaux se sont laissé contaminer par les mœurs détestables de l'après-guerre, cupidité, soif de jouissances, combines, tripotages, indulgence pour les tripoteurs...

« Récapitulons : cela fait sept élus radicaux, dont quatre anciens ministres et, comble d'ironie, deux gardes des Sceaux. Il serait puéril de se dissimuler que des fautes aussi nombreuses d'hommes aussi considérables ont atteint le prestige du parti radical.

« Non certes, qu'une collectivité puissante puisse être rendue responsable de défaillances individuelles, mais un parti n'est qualifié pour faire régner l'ordre juste dans la Nation que s'il se montre préalablement capable de faire en ses propres rangs, la police morale.

Ainsi une œuvre d'épuration — infiniment délicate et redoutable — s'impose aux radicaux qui n'ont pas perdu confiance dans l'avenir de leur parti.

Mais cette œuvre d'épuration morale doit s'accompagner d'un prompt et vigoureux redressement dans le domaine de l'honnêteté intellectuelle. »

De cette crise morale qui atteint tous les cadres législatifs et administratifs du pays dont le fonctionnement normal a été vicié par l'existence de la dictature maçonnique occulte et de ses intentions perverses, il en résulte une crise de régime que le F∴ Lebey signalait avec clairvoyance, dès le Convent du G∴ O∴ de 1925 :

Mes FF∴, prenez-y garde ! **la Démocratie n'a pas réalisé ses promesses.** Sous l'influence quelquefois des hommes politiques, qui ont pris souvent leurs désirs pour des réalités et leurs intérêts personnels pour ceux du peuple, il y a une distance qui s'accroît entre l'élite intellectuelle et la masse démocratique. C'est à la faveur de cette distance que le mouvement communiste a pu se créer et que le mouvement réactionnaire se développe en commençant à préparer à l'aile droite, une démagogie dangereuse pour nous.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 404-405.)

Le système parlementaire est complètement discrédité dans le pays qui applaudirait avec joie à sa transformation, sinon à sa suppression, tellement l'opinion publique est excédée de ses divisions, ou de ses coalitions de partis, de ces querelles byzantines dans lesquelles la France trouve sa perte et son déshonneur.

Le pays en a assez de cette République des camarades au service de toutes les ambitions et de toutes les compromissions, et qui n'a jamais eu en vue le « bien commun » de la nation, le véritable bonheur, la véritable élévation et la vraie liberté du peuple qu'elle prétendait servir en l'asservissant. L'idée de démocratie, dont les Francs-Maçons ont tant abusé en lui imposant un sens et une orientation maçonnique qui l'ont complètement viciée, a perdu son prestige sur les esprits et sur les cœurs. La foule aspire à un sage régime d'autorité, dont l'étiquette lui importe peu, pourvu qu'à la fois il assure la fermeté, la sagesse du pouvoir politique pour le bien de tous et garantisse toutes les libertés et les droits légitimes selon la justice et l'équité. Ses aspirations restent sans doute très vagues, son messianisme quelque peu ténébreux. Mais ils suffisent pour que les Frères comprennent avec netteté qu'il y a quelque chose de changé dans les esprits et que le régime politique maçonnique, tel qu'il a fonctionné jusqu'ici, est en péril...

Que vont-ils proposer aux âmes inquiètes et troublées pour ressaisir leur empire ?... Nous le verrons dans les chapitres suivants.

DEUXIÈME PARTIE

CE QUE VEUT ÊTRE DEMAIN LA DICTATURE MAÇONNIQUE MONDIALE :

Démocratie jacobine, sociale, mondiale.

Nous opposerons les principes démocratiques purs, totaux...

Soyons des jacobins et ayons-en la fierté...

La F∴ M∴ doit préparer la Démocratie sociale et internationale de demain.

(*Convent G∴ O∴*, 1933, p. 268-73-75).

CHAPITRE 1er

Démocratie jacobine

I. — Le bilan de la situation.

La Franc-Maçonnerie, devant le péril, commence à trembler. Voici le tableau que le F∴ Antonelli, grand orateur du Convent de 1933, a fait de la situation mondiale et de ses incertitudes troublantes, dans la séance de clôture de ce Convent. Tout s'écroule autour de nous, dit-il.

> Nul d'entre-nous ne saurait, à l'heure actuelle, détacher son esprit **de la vision de ce monde qui s'en va à la dérive emportant nos destinées vers le plus incertain des avenirs.**
>
> Angoissante vision pour les hommes de mon âge. Tout ce qu'on nous a appris à aimer du plus profond de notre être, **tout ce qui pour nous donne un sens à la vie individuelle et sociale, tout s'écroule autour de nous sans que nous puissions entrevoir autre chose à y substituer que des régimes de sang et de boue** qui nous apparaissent comme la honte et le crime de l'humanité.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1933, p. 260-61.)

Le régime maçonnique s'effondre, autrement dit, et en dehors de lui tous les autres régimes sont des régimes de sang et de boue, affirme cyniquement la secte.

Le libéralisme d'origine révolutionnaire, c'est-à-dire maçonnique, est moribond :

> Nos pères avaient cru fonder la vie économique sur la liberté des individus et des échanges. La formule célèbre « laissez faire, laissez

passer », prenait pour eux toute sa portée et j'ose dire toute sa grandeur, comme réaction contre les injustices et les misères du régime de servitude sociale précédent. Mais, **avec stupeur,** nous nous apercevons aujourd'hui que le régime capitaliste, fondée sur cette prétendue liberté économique, sombre dans l'anarchie de la production et dans l'inconscience d'une féodalité de l'argent plus insolente, plus dominatrice plus anonyme et plus amorale (1), que ne le fut jamais la féodalité des seigneurs terriens du régime précédent. On jette le café à la mer, au Brésil ; Roosevelt donne 200 milliards pour qu'on détruise la moitié de la récolte de coton aux Etats-Unis, pendant que 18 et 20 millions de chômeurs continuent à chercher du travail et du pain. Et cela au nom du dogme et de la liberté économique.

(P. 261.)

La vie politique de la Démocratie politique individualiste, établie par la Maçonnerie, se désagrège ; bien entendu, le F∴ Antonelli ne signale pas, comme un des principaux agents de cette désagrégation, la Franc-Maçonnerie qui a dissous les forces spirituelles de la France et discrédité elle-même le régime démocratique, en le viciant par sa dictature :

Et avec l'économique, **c'est la vie politique qui se désagrège.** **Nos pères avaient fondé la vie politique sur le suffrage universel,** le parlementarisme, le respect des Etats et des nationalités, considérés comme **des transpositions sur le plan national et international des principes de la liberté individuelle.** Et nous voyons les grandes organisations économiques, comme les Comités des Forges et Houillères chez nous, les grandes banques et la grande presse unies, dominer, acheter, ridiculiser le suffrage universel et le parlementarisme, jouer avec l'indépendance des Etats et des peuples, avec la guerre et la paix, comme avec des hochets entre leurs mains sanglantes.

(P. 261.)

La vie morale se désaxe et, chose grave (!!!), on ne croit plus à la mystique de la Démocratie individualiste et libérale qui avait eu tant d'empire jusqu'ici sur les esprits :

Et enfin, **c'est notre vie morale elle-même** qui se désaxe.

Nos pères avaient fondé cette vie morale individuelle et collective sur la responsabilité de l'individu solidement encadrée dans des institutions sociales stables (2). L'homme avait alors une responsabilité des devoirs autant que des droits envers lui-même, sa famille, son pays, sa profession, son travail.

Mais la guerre est passée sur ces « balançoires » — comme disent les jeunes et même hélas ! certains jeunes maçons — **toute cette mystique de la Démocratie individualiste et libérale s'est dissoute** dans la corruption capitaliste des munitionnaires.

---

(1) Les grands bourgeois francs-maçons y participent amplement et en recueillent les profits. La critique maçonnique manque de sincérité.

(2) Lesquelles, celle de l'opinion ?

L'argent seul est roi (1). On veut l'acquérir, — je ne dis pas le gagner — le plus vite possible par tous les moyens et, quand on se heurte aux obstacles, quand le spéculateur, le carambouilleur, le prévaricateur voient la chance tourner, alors on tue, on se tue (2).

(P. 262.)

Toutes les assises mystiques de la vie individuelle et sociale, telles que les avait établies le régime maçonnique, s'écroulent :

Ainsi, de toutes parts **s'écroulent autour de nous, sans même,** le plus souvent, **que nous en prenions conscience, toutes les assises mystiques de notre vie individuelle et sociale.**

Et sur ces ruines à nouveau se dresse le spectre hideux de la guerre.

Quand j'entendais hier, nos FF.·. d'Alsace-Lorraine, nous dépeindre la mentalité de l'Allemagne d'aujourd'hui (3), je ne pouvais m'empêcher, moi qui ai vécu les quatre ans de l'horrible boucherie, moi qui ai aujourd'hui un fils de vingt ans, je ne pouvais m'empêcher de penser, dans une révolte profonde de tout mon être, « l'humanité est donc maudite qui, quinze ans seulement après ce que nous avons vu, peut être prête à de nouveaux carnages »...

(P. 262.)

Elle est, en effet, maudite depuis qu'elle a apostasié, sous la pression des mauvais bergers, Dieu, la source de son être et de sa vie, et qu'elle reste livrée à tous les errements de sa pauvre nature.

En face de cette situation insoluble, tous s'inquiètent, se préoccupent, poursuit le F.·. Antonelli :

Les gouvernants des Etats, les dirigeants des partis politiques ont depuis longtemps pris conscience du danger, mais sans réussir à se dégager de cette mentalité de décadence. Tous, ils ont voulu lutter contre la pourriture morale de l'argent par l'argent, ou — ce qui est au fond la même chose — par **la seule organisation matérielle de la vie économique...** Toutes ces politiques ont échoué tour à tour.

Et les partis démocratiques d'opposition n'ont pas été plus clairvoyants que les hommes d'Etat. Tous, dominés par une conception étriquée du matérialisme historique, ne cherchent la solution que sur le plan économique...

Et tous les docteurs de conférences..., les orateurs de meetings ne parlent que, comme Léon Blum, d'organiser la production, d'ouvrir ou de fermer les frontières économiques, sans tirer au reste la leçon des échecs retentissants de toutes les tentatives passées qui n'ont conduit qu'à l'exaspération des égoïsmes nationaux et au lugubre avortement de la récente conférence économique de Londres.

Et pendant ce temps, les aventuriers, meilleurs psychologues que

---

(1) Puisqu'on a détruit toutes les valeurs morales et spirituelles par la propagande maç.·., il ne reste plus que le règne de l'intérêt.

(2) Voyez les scandales Stavisky, les suicides et les crimes qui en ont résulté.

(3) Ils ne furent pas crus de la majorité du Convent.

nos hommes d'Etat et nos économistes, **sentant bien que les solutions** ne sont point à chercher sur le terrain matériel, mais **sur le terrain moral, donnent aux peuples l'aliment trompeur de nouvelles mystiques** où ils s'efforcent d'enfermer démagogiquement les instincts les plus bas de la populace, lâchés sans contrôle dans tous les débordements de la vengeance, de la violence, des haines de races, de nations et d'individus.

(P. 263-64.)

Le grand péril pour la Maç∴ c'est, en effet, l'apparition de nouvelles dictatures qui rendraient impossibles le fonctionnement de la sienne et parviendraient même à la détruire, comme en Allemagne, ou en Italie, et bientôt en Autriche et en Suisse :

Ceux qui croient encore à la mystique démocratique établie par la Franc-Maçonnerie suivent avec angoisse cette évolution antimaçonnique du monde, la crise des principes démocratiques :

Et ceux qui, comme nous, croient encore à la mystique démocratique, qui sentent bien que ce ne sont pas les principes qui sont faux, mais les applications qu'on en a fait, qui savent que l'anarchie économique du capitalisme n'est pas plus la Démocratie (1) , que la paix des marchands de canons n'est le pacifisme, tous ceux qui comme nous savent, comme nous le disait ici-même, un soir de cet hiver, le physicien Langevin, que la loi suprême de la vie sociale, comme de la vie animale et végétale, ce n'est pas la concurrence, la lutte, la violence dissimulée avec le capitalisme, impudiquement avouée avec le fascisme et l'hitlérisme, mais la symbiose, l'harmonie, l'équilibre qui sont à la base même de la doctrine démocratique véritable, suivent avec angoisse **cette agonie d'nne civilisation qui meurt d'avoir trahi son principe.**

(P. 264-65.)

Est-ce la civilisation qui a trahi son principe, ou la civilisation qui a été faussée dans son principe par des influences étrangères et néfastes comme celle de la dictature maçonnique ?

La même angoisse, dit Antonelli, s'est emparée du monde socialiste, du monde syndicaliste et radical, c'est-à-dire dans tous les milieux où la mystique démocratique reste encore vivante. La Démocratie est en péril.

Ainsi, dans tous les milieux où la mystiqne démocratique reste encore vivante, s'affirment les mêmes préoccupations. Comment ne se seraient-elles pas manifestées ici ?

(*Dans le Convent de Septembre* 1933, p. 266.)

Et voici l'aveu direct définitif : à travers la Démocratie en péril, c'est la Franc-Maçonnerie elle-même qui est visée, étant

---

(1) Evidemment ! non plus la dictature maçonnique.

l'**institution maîtresse** de la Démocratie; nous ne le faisons pas dire aux Frères qui l'affirment eux-mêmes.

> **La Franc-Maçonnerie, comme toutes les institutions maîtresses de la Démocratie, se trouve directement menacée,** non seulement dans ses principes, mais dans sa vie même.
>
> Le fascisme, l'hitlérisme, toutes les dictatures de la force (1) s'attaquent à elle, en même temps qu'aux autres institutions démocratiques. Et aucune complaisance, aucune bassesse envers les maîtres du jour ne la préserve (2): Partout, en Italie, comme en Allemagne, elle a été écrasée. Il n'est pas douteux qu'une des premières expéditions punitives, comme ils disent, des fascistes français viserait la rue Cadet, et la rue de Puteaux.
>
> (P. 266.)

II. — Le remède maçonnique à la crise actuelle : la Démocratie jacobine.

Il faut agir maçonniquement au plus vite et de façon effective et profonde.

> Et de **la Maçonnerie comme de tous les foyers** de vie démocratique, s'élève le cri profond : **il faut agir pour sauver ce qui doit être sauvé,** et non pas par des mots par des phrases dont nous sommes lassés jusqu'à l'écœurement, **mais par des actes.**
>
> Et, dans tous les débats, dans toutes les manifestations, **dans tous les incidents de ce Convent, c'est le désir d'action immédiate, effective, profonde,** le dégoût des pures manifestations verbales qui transparaissent.
>
> Mais alors se pose, inexorable, la question : **comment faut-il agir ?**
>
> (*Convent* 1933, p. 266.)

La première chose à faire, c'est de poser **un acte de foi positif dans les principes démocratiques de la Maçonnerie** universelle. Pour un vrai rationaliste, c'est un peu contradictoire. Ne devrait-il pas commencer par faire une enquête objective sur la valeur et la fécondité des principes qu'il adopte ? Actuellement l'expérience semble bien contredire de façon formelle la validité rationnelle des principes maçonniques.

Mais le Franc-Maçon n'en est pas à une contradiction près. Il blâmera la foi chez un catholique, quelque fondée en raison qu'elle puisse être, au nom de la raison ; il en affirme la nécessité chez un Maçon en dehors de tout examen rationnel. Il est vrai

---

(1) Force ouverte en face de la force maçonnique occulte.

(2) En serait-elle donc de nouveau capable comme autrefois sous l'Empire ou la Restauration ?

que la raison maçonnique n'est pas identique à la raison humaine, reflet de la pensée infinie et divine ; souvent elle en diffère en choses importantes et graves, elle n'est que l'opinion intransigeante, bornée et intolérante d'une secte. érigée indûment en règle universelle.

> Comment il nous faut agir ? D'abord, avez-vous répondu par un **acte de foi positif dans les principes démocratiques**, qui sont ceux mêmes de la Maçonnerie universelle.
>
> Un Maçon ne doit jamais dire ou laisser dire autour de lui que la Démocratie a fait faillite. Ce n'est pas vrai.
>
> Oh ! je sais bien, les doctrines ont leur destin. Et c'est une **bien vieille maîtresse** dont on peut avoir honte qu'une doctrine de 150 ans.
>
> On a vécu ses défauts et ses imperfections — toutes les maîtresses en ont (1) — alors on la défend mollement quand on ne la renie pas devant ses ennemis. On lâche du lest : on accepte l'antiparlementarisme, on réclame la révision de la Constitution. On veut un gouvernement fort !
>
> Eh bien, il faut le dire, bien haut, à certains de nos amis : C'est là une lâcheté : **il ne faut jamais renier la Démocratie, même dans ses faiblesses, même dans ses fautes** (! ! !)...
>
> Mais attention !... laisser entendre que le régime actuel réalise « pleinement » la Démocratie que celle-ci se confond avec le capitalisme et ses institutions (2), cela aussi c'est une trahison envers la Démocratie (3).
>
> (P. 267.)

Le F∴ Antonelli donne alors cette définition de la Démocratie, qui est un chef-d'œuvre d'imprécision et de verbalisme maçonnique :

> **La Démocratie est un idéal, un mythe social..., la Démocratie vivante, c'est celle qui regarde toujours en avant et qui, fidèle à son principe, ne se laisse intimider, ni par les mots, ni par les choses.**
>
> (P. 268.)

La Démocratie est un idéal, un mythe, elle regarde en avant... Elle ne se laisse pas intimider...

Qu'est-ce que cette définition nébuleuse peut bien signifier au juste ?

Le reste du discours du Grand Orateur va nous l'apprendre. La lumière luira de nouveau dans les esprits égarés et la confiance renaîtra dans les cœurs quand **le jacobinisme maçonnique,**

---

(1) Admirons au passage la comparaison de la doctrine — maçonnique heureusement — avec une maîtresse.

(2) Il faudrait plus justement écrire : avec la Maç∴, ses principes et ses organes.

(3) Oh oui, la Maç∴, à cet égard, est coupable de haute trahison.

c'est-à-dire la dictature inflexible de la Maçonnerie, s'affirmera sans timidité et sans concessions, envers ses adversaires trop puissants à l'heure actuelle, et entreprendra contre eux une **offensive ardente, passionnée, sectaire** qui ira briser dans l'œuf toute manœuvre antidémocratique, c'est-à-dire antimaçonnique.

A la faillite du régime maçonnique, il n'y a pas d'autre remède qu'une re-implantation sectaire et rigoureuse de ce même régime, contre toutes les réalités, les libertés, les droits légitimes, les oppositions raisonnables et justes.

La Démocratie maçonnique est en péril, créons des Comités de salut public pour la défendre et exterminer, sans pitié comme sans remords, tous ses adversaires confondus en un seul faisceau.

> Le jour où **nous opposerons ainsi sans timidité, sans concession les principes démocratiques,** purs totaux (1), **aux critiques et aux mensonges de nos adversaires, nous aurons déjà fait beaucoup pour remettre dans les esprits la confiance calme que donne la clarté des idées et la vision nette des buts à atteindre...**
>
> **Les adversaires de la Démocratie... veulent imposer leurs idées par la force** et, dans ce but, **ils ont déjà réalisé l'alliance de toutes les forces de domination et d'exploitation** anciennes et modernes de l'Eglise, de la haute bourgeoisie et du grand capitalisme.
>
> **Contre cette formidable coalition,** toute résistance simplement passive, purement idéologique, est condamnée d'avance...
>
> ...C'est par une **contre-offensive préventive** qu'il faut répondre à cette formidable organisation matérielle de l'antidémocratie, une contre-offensive **ardente, passionnée, sectaire** — je ne crains pas le mot — qui ne se contente pas de protester, **mais qui ose attaquer** et **qui ne craigne pas d'aller briser jusque dans l'œuf** toute cette manœuvre antidémocratique.
>
> (P. 268-69.)

Comment procèdera-t-on pour cette attaque ?

Quelles seront les étapes et les méthodes ?

a) Prendre des mesures et créer des tribunaux de salut public ;

b) Dénoncer et briser l'union sacrée pour rendre la République aux républicains, c'est-à-dire aux Maçons, maçonnisants ou maçonnisés ;

c) Opérer le nettoyage de toutes les administrations publiques,

d) Opérer le même nettoyage républicain et démocratique sur le terrain économique ;

e) Etre des jacobins résolus et intransigeants ;

---

(1) On ne les a pas définis, mais ce sont évidemment les principes maç.·., tels que les Convents les ont exposés.

f) Faire grandir la forêt de la Démocratie pour assurer la paix du monde dans le domaine politique, dans le domaine social, dans le domaine international.

a) **Prendre des mesures de salut public et créer des tribunaux de salut public** pour juger les adversaires de la Démocratie maçonnique.

Et tout d'abord, il faut rendre les hommes responsables de leurs actes. En Démocratie libre, tout le monde a le droit de défendre n'importe quelle idée. Messieurs de Kérilis, Dite, Nicole, d'Anthouard ont ce droit comme tout le monde (1).

Mais ils n'ont pas le droit d'organiser systématiquement avec l'argent des congrégations économiques (2), le mensonge dans leur presse et la violence dans leurs organisations. **Il faut que toute tentative dans ces domaines soit sévèrement réprimée. C'est là affaire d'un gouvernement courageux et d'une justice indépendante.**

Je sais bien que la justice déjà est suspecte de complicité morale avec les adversaires de la Démocratie. Il y a trop de magistrats d'Action française ou fascistes à Paris (3), comme à Poitiers.

Mais, si la pourriture est dans la justice, qu'on coupe les membres gangrenés ou que l'on crée des tribunaux de salut public.

(*Convent G.·. O.·.*, 1933, p. 269.)

b) **Dénoncer et briser l'esprit d'union sacrée** pour pouvoir expulser des institutions républicaines, c'est-à-dire maçonniques, les adversaires de la Démocratie maçonnique.

Il faut ensuite lutter contre ce que j'appellerai le mal interne. **Car le mal est installé chez nous,** démocrates, sous plusieurs formes: **d'abord sous celle de l'esprit d'union sacrée.**

Ah ! cet esprit d'union sacrée ! Il est né pendant la guerre et immédiatement, pendant la guerre même, il a été exploité par tous les adversaires coalisés de l'armée, de l'Eglise et de l'argent pour la trahison de la Démocratie. **Il n'a servi qu'à remplir la République, dans les plus hautes fonctions comme dans les plus humbles, d'adversaires irréductibles qui n'attendent que l'occasion pour la trahir** (4)...

Malheureusement, trop, parmi nos dirigeants, sont encore pénétrés de cet esprit d'union sacrée qu'ils ont sucé comme un lait empoisonné pendant la guerre (5)...

---

(1) Affirmation purement théorique, qu'on va aussitôt nier en pratique par un détour hypocrite.

(2) D'où vient donc l'argent maçonnique ?

(3) Et des magistrats Staviskyens ?

(4) Tous ceux qui ne servent pas la Maçonnerie ou ne lui obéissent pas trahissent la République !

(5) Entendez qu'ils ne sont pas des sectaires et qu'ils s'inclinent peut-être vers un régime d'égalité et de justice réelle.

Eh bien ! il ne faut pas craindre de traiter ce faux libéralisme et ceux qui s'en font les champions comme ils le méritent.

Car cette faiblesse républicaine et démocratique n'a rien à voir avec le libéralisme (1). J'ai la prétention d'être libéral (2) et je crois en avoir donné des preuves dans le passé.

Mais, quand je vois nos gouvernants livrer toutes nos institutions de liberté à ceux-mêmes qui, ouvertement, se font orgueil de travailler à la ruine de ces libertés (3) et à l'instauration des plus abjects régimes de violence et de dictature, alors je ne puis **m'empêcher de crier à la bêtise ou à la trahison,** ce qui, dans les circonstances actuelles, est la même chose.

(P. 270-71.)

Et le mot d'ordre qui s'en dégage est net et tranchant :

La République aux républicains, la Démocratie aux démocrates (4), voilà quel doit être , dans les circonstances actuelles, le **premier mot d'ordre de nos gouvernants.**

(P. 271.)

c) **Opérer** sans faiblesse ni atermoiements, le **nettoyage immédiat de toutes les Administrations publiques** pour aboutir à la laïcité intégrale de l'Etat, c'est-à-dire à sa maçonnisation.

Il faut enfin **faire respecter la Démocratie,** non seulement dans les hommes, mais **dans les institutions.**

(P. 271.)

Dans l'enseignement public :

Regardons , par exemple, du côté de l'enseignement populaire. Pouvons-nous y tolérer avec passivité, indifférence ironique, élégant dilettantisme, les entreprises des adversaires de la Démocratie. On nous dit que nous battons contre des ombres de moulin à vent, quand nous dénonçons le développement de l'enseignement confessionnel et la pénétration de l'école primaire publique, secondaire et supérieure, par des maîtres **qui sont des hommes de combat, adversaires, irréductibles** de cette même école publique, mais nous savons, nous, **que nous nous battons là contre de terribles forces de réaction** et d'oppression et **pour la vie même de la Démocratie** (5).

Assez donc de timidités, de compromis. **Passons, et vigoureusement, à l'offensive en prenant les mesures nécessaires pour faire**

---

(1) Il faut justifier les vieux principes au moment même où on les nie avec audace.

(2) En théorie.

(3) Ruine des libertés, c'est-à-dire des tyrannies maçonniques, pour établir un vrai régime de liberté.

(4) C'est-à-dire à leurs amis, alliés et serviteurs.

(5) La vie de la Démocratie serait donc liée à celle de l'anticléricalisme et de la Maçonnerie ?

respecter la laïcité de l'école publique, non seulement dans les textes, **mais dans les faits.**

(P. 271.)

Dans toutes les administrations de l'Etat :

Cette bataille pour la laïcité intégrale, il faut la porter hors de l'école, partout où elle est nécessaire, au Ministère des Finances, au Ministère des Affaires étrangères, dans l'armée, c'est-à-dire **dans toutes les administrations de l'Etat,** où nous constatons la pénétration du cléricalisme militant et fasciste.

(P. 271-72.)

Les communistes, les socialistes, les anarchistes peuvent pénétrer dans les écoles de l'Etat, malgré leurs attaques contre la sécurité de l'Etat, ils seront non seulement tolérés, mais admis, parce qu'anticléricaux, donc alliés. Seuls, les catholiques, parce que catholiques, même les plus respectueux de la légalité et de la neutralité, sont à proscrire impitoyablement.

d) Il faut **opérer la même épuration** républicaine et démocratique sur **le terrain économique,** c'est-à-dire briser toute puissance qui pourrait s'opposer à la dictature maçonnique :

Et cette grande œuvre de nettoyage républicain et démocratique que nous proposons de faire sur le terrain de la laïcité de l'Etat politique, il faut la **faire aussi sur le terrain économique...**

Il ne faut pas avoir peur de **prendre les mesures nécessaires pour briser la puissance sociale des hommes d'argent** (1), des banquiers, des grandes sociétés, des compagnies d'assurances, des compagnies de chemins de fer, des marchands de canons, des spéculateurs, des magnats de la presse (2).

Tant que, par un naïf scrupule de faux libéralisme, vous n'engagez pas à fond la bataille contre ces adversaires de toute véritable démocratie, il sera vain de vous parler de lutte contre le fascisme, le cléricalisme ou la dictature de la réaction.

(P. 272.)

e) La conclusion nécessaire, c'est que les Maçons doivent être des **Jacobins** et agir en conséquence sur tous les terrains. C'est le devoir actuel et exclusif de tout homme de gauche :

La **Démocratie,** nous la voulons de toutes nos forces, de **toute notre âme,** mais **nous la voulons totale, contre toutes les domi-**

---

(1) S'ils ne sont pas des Stavisky qui subventionnent les Maçons et les organisations maçonniques et dont on favorise l'essor. Au demeurant le F∴ Antonelli, ancien député blakboulé, s'est fait donner une chaire d'assurances sociales inutile, au Conservatoire des Arts et Métiers, que les caisses d'assurances sociales lui paient 72.000 francs par an.

(2) De droite ou de gauche ?

nations (1), contre toutes les exploitations humaines (2), contre celle de l'Eglise, mais aussi contre celle de l'argent (3).

Repoussons partout et toujours la politique des compromis, des fausses concessions.

Exigeons de **nos** gouvernants et de **nos** représentants (4), **l'action positive, immédiate, ardente, incessante,** contre tous les adversaires de la Démocratie et sur tous les terrains.

Soyons des Jacobins et ayons en la fierté.

Voilà un but d'action claire, que tout démocrate, à quelque parti qu'il appartienne, qu'il soit républicain ou socialiste, **doit accepter.**

(P. 272-73.)

Et cependant, selon le double sens maçonnique, cette Démocratie sectaire sera appelée une Démocratie libérale parce que la liberté est le principe négatif et théorique de la Maçonnerie apte à séduire les foules. Il faut faire un acte de foi en elle, bien qu'elle demeure en fait une servitude évidente pour tout ce qui n'est pas maçon et pour le Maçon lui-même. Tous devront vivre dans les cadres maçonniques en les respectant ou en être expulsés :

J'entends bien qu'on essaiera de dresser contre cette politique d'action toutes les timidités dupées depuis si longtemps par l'esprit d'union sacrée. On va nous dire : vous voulez la guerre civile ? La Démocratie sectaire ? Le réveil des vieilles haines ?

Mais, devant de tels reproches, nous pouvons hausser les épaules, nous sommes et resterons des démocrates, c'est-à-dire des libéraux, notre Démocratie restera toujours ouverte à tous ceux qui voudront bien vivre dans ces cadres en les respectant.

Mais nous n'aurons pas la naïveté de faire une place au foyer pour ceux qui ne rêvent que de brûler la maison avec les tisons que nous mettrions nous-mêmes dans leurs mains !

(P. 273.)

j) Le développement de la Démocratie tuera inévitablement la guerre et **établira la paix définitive.**

Les Maçons ne craignent pas les affirmations purement verbales et incontrôlables :

Et en travaillant ainsi à défendre et à développer la Démocratie chez nous, nous avons conscience de travailler de la plus efficace façon, et peut-être de la seule efficace façon, à écarter de l'humanité l'horrible menace de la guerre...

---

(1) Sauf la domination maçonnique.

(2) Sauf contre l'exploitation que la Maçonnerie exerce si profondément sur les masses.

(3) Quand il ne favorise pas la lutte maçonnique.

(4) Ceux de la Maçonnerie.

C'est en développant la Démocratie chez nous, c'est en portant cet esprit de démocratie qui est l'esprit de paix, de fraternité et de solidarité humaines (1) dans toutes nos relations avec tous les peuples, **que nous tuerons définitivement la guerre.**

Certes, avant que la forêt ait suffisamment grandi pour domestiquer l'orage et en faire le principe fécondant de la vie, il ne faut pas négliger la protection momentanée de la digue (2).

Mais, au lieu de travailler à surélever toujours celle-ci, perpétuel travail de Sisyphe, aussi vain que perpétuel, **il vaut mieux travailler à faire grandir la forêt de la Démocratie.**

(P. 274.)

La Maçonnerie doit réveiller la politique active, démocratique, et se faire l'animatrice de toute Démocratie ; comme elle l'a été de la Démocratie politique au XIXe siècle, elle doit le devenir et le rester de la Démocratie sociale et internationale de demain. Nous verrons comment dans les chapitres suivants :

Dans ce réveil de la politique démocratique active sur le terrain national et international contre le fascisme et contre la guerre, la **Maçonnerie a son rôle à jouer.**

Comme au cours du XVIIIe siècle, elle a préparé la civilisation de démocratie politique individualiste qui a fait le XIXe siècle, elle doit par ses travaux spéculatifs, par son action de vigilance, **préparer la Démocratie sociale et internationale de demain.**

Dans cette grande bataille pour la défense des principes démocratiques et la reconstruction d'une nouvelle cité humaine, elle doit être l'animatrice...

En conclusion, le F∴ Gaston Martin, président de l'Assemblée, remercie et félicite le F∴ Antonelli, il exprime l'émotion profonde que son splendide discours a provoqué dans l'Assemblée.

(P. 275.)

III. — Les premiers essais du Jacobinisme actif.

Dès le début de 1933, il apparut, en fait, aux chefs maçons que leur pouvoir devrait être défendu par la force. En juin 1933, commença en Seine-et-Oise, sous le regard complaisant de M. Bonnefoy-Sibour, préfet, la formation de légions jacobines. Le F∴ Gabriel Cudenet, rédacteur en chef du *Républicain iacobin*, ouvrit ses colonnes aux FF∴ Fonteny et Sennac, chargés d'entraîner dans le mouvement la Fédération Nationale des Combattants républicains.

---

(1) Entres Frères qui se poussent aux places et aux fonctions et aux honneurs et en excluent tous les autres hommes.

(2) Celle des armements.

La Loge le Mont-Sinaï, par la plume de son Vénérable Maurice de Toledo, prit l'initiative de proposer à la Grande Loge et au Grand Orient la réunion d'une sorte de collège des Vénérables pour donner des directives d'action aux Frères dans les graves circonstances qui peuvent se présenter :

> Notre Atelier estime que des directives précises devraient être suggérées aux diverses Loges de l'Obédience pour l'étude rapide des graves questions à l'ordre du jour, **afin de donner à l'ensemble de nos FF∴ la possibilité de jouer un rôle actif au cours des effondrements auxquels nous assistons.**
>
> Afin de donner à ces travaux une plus grande cohésion, source d'action bienfaisante, la Loge du Mont-Sinaï a émis le vœu de constituer à Paris une sorte de **Collège des Vénérables** qui aurait pour mission d'examiner dans un esprit commun à l'ensemble des Ateliers, quels sont les problèmes dont l'examen s'impose avec plus d'urgence.

L'heure est grave, « *le fascisme* » fait des progrès inquiétants et une action immédiate s'impose à tous les esprits.

G. Valois, qui est passé à l'antifascisme et collabore maintenant à l'activité maçonnique, l'a compris, d'accord avec un certain nombre de Frères. Les « Chantiers coopératifs » annonçaient, le 15 juin 1933, qu'une Association nouvelle, le Front commun, était née, fondée par Gaston Bergery, Georges Monnet et Bernard Lecache. Le but général était la lutte contre le fascisme, selon le programme maçonnique et socialiste. Des critiques nombreuses s'élevèrent alors, venant de Rodrigues, Doriot, la C. G. T.

Et pourtant, un « Front rouge », un « Front commun » naquit pratiquement en Algérie ; il peut servir d'exemple à tous ceux qui pourront se former dans la suite. Dans le *Républicain jacobin* du 15-25 juin 1933, n° 23, M. Ismin Moisset écrit qu'à la suite de graves incidents... un front, vraiment unique, s'est formé ; parti radical-socialiste, parti socialiste français, parti socialiste S. F. I. O., parti communiste, C. G. T. U. et C. G. T., Cartel des services publics, Ligue des Combattants de la paix, Ligue des Anciens Combattants pacifistes, Libre-Pensée, Fédération des Droits de l'homme, Secours rouge international, Libertaires, Confédération nord-africaine pour la paix, Comité des chômeurs, femmes socialistes, jeunesses socialistes, jeunesses communistes et jeunesses radicales-socialistes.

Ce front unique, réalisé au sein des Loges maçonniques et par leur active entremise, fournit le premier exemple d'une démonstration à laquelle recourront les partis de gauche, dès que leur situation sera sérieusement compromise. C'est un genre de coalition semblable qui se forme dans toutes les villes où des députés ou des groupes de droite organisent actuelle-

ment des conférences pendant le courant de l'année 19 , depuis les événements du 6 février.

A Paris, du projet de « *Front commun* », il résulta deux mouvements : le Front commun national et le Front commun international issu des dîners de la Table ronde qui, jusqu'à présent, n'ont pas obtenu un réel succès.

Le Front commun.

La constitution du Front commun contre le fascisme fut annoncé par les « *Hommes du jour* » du 6 juillet 1933 :

Il s'est installé 12, place de la Bastille, et a ainsi constitué son Secrétariat et son Comité exécutif :

Secrétariat :

Paul Langevin, professeur au Collège de France ;
Gaston Bergery, ancien député de Seine-et-Oise;
Henri Boville, de la Fédération de l'alimentation ;
Robert Lefèvre, de l'Union des Syndicats de la région parisienne ;
Georges Monnet, député de l'Aisne.

Comité exécutif :

Les cinq secrétaires, plus :
Jean Bernier, journaliste ;
Jean Richard-Bloch, A. E. A. R. ;
Félicien Challaye, Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme ;
Gabriel Cudenet, président de la Fédération radicale socialiste de Seine-et-Oise ;
André Delmas, du Syndicat national des instituteurs ;
Clément Delsol, du Syndicat du Gaz de banlieue ;
Raymond Froideval, du Comité régional du Bâtiment ;
Albert Guigné, de l'Union des Syndicats ;
Augustin Hamon, secrétaire de la Fédération socialiste des Côtes-du-Nord ;
Georges Izard, avocat à la Cour ;
Robert Lacoste, de la Fédération générale des fonctionnaires ;
Bernard Lecache, président de la Ligue internationale contre l'antisémitisme ;
Julien Le Pen, du Syndicat des Monteurs électriciens ;
Pierre Lévy, éditeur ;
Emile Michel, administrateur ;
Maurice Paz, avocat à la Cour ;

Albert Perrot, de la Fédération postale ;
Marceau Pivert, du Syndicat national des instituteurs ;
Victor Ramard, de l'Union des Anciens Combattants des Administrations de l'Etat ;
Paul Signac, artiste-peintre ;
Henry Sirolle, de la Fédération des Cheminots ;
J.-M. Thomas, député de Saône-et-Loire ;
plus les membres représentatifs des organisations des femmes et des jeunesses qui seront désignées cette semaine.

La personnalité la plus agissante du Front commun paraît être Gaston Bergery, dont on sait les récents avatars.

Voici quelques renseignements sur les relations des membres de cette association avec la Franc-Maçonnerie ; ils sont loin d'épuiser la liste des Frères :

Georges Monnet, député de l'Aisne, S. F. I. O. ;
Félicien Challaye, membre du Comité central de la Ligue des Droits de l'homme, professeur de philosophie ;
Marceau Pivert, orateur de la L∴ Etoile Polaire, leader de l'extrême gauche du parti S. F. I. O., inspecteur primaire ;
G. B. Thomas, député de Saône-et-Loire (L∴ Les Vrais Zélés, O∴ de Châlon-sur-Saône) ;
Gabriel Cudenet, journaliste, président de la Fédération radicale-socialiste de Seine-et-Oise. Il a fait en 1933 une demande d'initiation au Grand Orient (L∴ Victor-Hugo) ;
Emile Michel, 18° Vén∴ de la L∴ Locarno (G∴ O∴) ;
Gaston Bergery, s'il n'est pas maçon, ce dont nous n'avons pas la preuve, assiste volontiers à des conférences en Loges (B∴ H∴, 8 janvier 1933), L∴ Locarno G∴ O∴.

Paul Langevin est un orateur attitré de la F∴-M∴.

Le Front Commun a organisé un grand meeting de propagande le 25 juin 1934, à la salle Wagram, à Paris. Beaucoup de monde, une foule enthousiaste, mais bigarrée, de radicaux, de communistes et de socialistes. Beaucoup de discours vraiment pauvres de substance prononcés par des intellectuels comme Langevin ou Félicien Challaye. Un seul exposé solide et intéressant, celui de Bergery, qui est un manœuvrier de premier ordre.

Bergery critique à fond le régime actuel et les hommes qui ont tenu le pouvoir, c'est-à-dire les radicaux ; il montre que la démocratie, quels que soient les services rendus, est bien morte à l'heure actuelle et ne s'en relèvera pas. D'autre part, il ne croit pas qu'une dictature exclusivement prolétarienne ait

quelque chance de réussir en France, étant donné que celle-ci est composée d'un cinquième seulement d'ouvriers et de quatre cinquièmes de classe moyenne et de paysans. Il le dit nettement aux communistes et aux socialistes présents qui l'écoutent sans protester.

Le Front Commun est là, désormais, pour barrer la route au fascisme (c'est-à-dire préparer la dictature de Bergery) et construire la société nouvelle à base d'humanisme et de relativisme. Bergery, très manœuvrier et opportuniste, s'est rendu compte de deux choses : c'est que le primat de l'homme sur l'économique, vieille doctrine traditionnelle contraire au régime socialiste, gagnait du terrain dans les jeunes générations, et, d'autre part, que, pour réussir, il ne fallait pas s'inféoder à une doctrine. C'est pourquoi il proclame que toutes les idées sont relatives et qu'il faut, à la fois, soutenir la propriété collective et la propriété privée, l'internationalisme et le nationalisme, la révolution et le réformisme. On parviendra plus aisément à faire l'union sur une question utilitaire ou sentimentale que sur une doctrine, toujours combattue par quelque groupe ou quelque théoricien. Or, le dictateur doit être porté par un mouvement de foule considérable pour réussir.

La Table ronde.

De son côté, G. Valois a réuni son groupe le 13 juin 1933, dans un dîner de la Table ronde au restaurant Bonvalet, union de coopérateurs, 29, boulevard du Temple.

D'après une circulaire du 1er juillet 1933, de la Table ronde, qu'a publiée la R. I. S S.. nous connaissons la composition du Comité d'organisation.

> La Commission exécutive nommée le 13 juin, un premier dîner de la Table ronde, comprenant les camarades Aubery, Béraud, Chabrun Coen, Riandey, Rodrigues, Rozner, Sainte-Lague, Valois, s'est réunie, le 15 juin, et a préparé la constitution d'un Comité élargi pour lequel nous avons dès maintenant reçu les adhésions suivantes qui ont été ratifiées par les adhérents à la réunion du 22 juin : Paul Aubery, Béraud, Marcel Boll, Claude Bussard, César Chabrun, Antonio Coen, Francis Delaisi, A. Dervaux, Joseph Dubois, Paul Dubois, Pol Gandon, A. Joulot, Lucien Lainé, Maurice Leblanc, Gaston Lévy, Georges Mer, John Nicoletis, Paul Perrin, Christian Pineau, Jacques Rennes, Charles Riandey, Gustave Rodrigues, Jacques Rozner, A. Sainte-Lague, Georges Urbain, Georges Valois.

Ce Comité a dressé un premier plan de travail comportant la convocation, pour l'automne, d'un Congrès syndical coopératif et culturel devant réunir sur le plan de la parité les militants des diverses organisations elles-mêmes et se donnant pour mis-

sion d'engager l'action effective pour la construction de la République syndicale coopérative.

> Le Comité a désigné comme trésorier nos camarades Busson (banque populaire), Joseph Dubois et Gaston Lévy (banque des coopératives), Jacques Goureau et Christian Pineau.

Deux personnages représentant ici la finance socialiste : le F∴ Eugène Busson, administrateur de la Banque populaire, créée par la Franc-Maçonnerie, et Gaston Lévy, à la fois juif et maçon, administrateur de la Banque des Coopératives, dont on connaît la déconfiture.

Voici les noms des Francs-Maçons qui ont pu être relevés dans les Chantiers, journal de l'équipe Valois :

Gaston Lévy, sec∴ de la L∴ L'Age nouveau (G∴ L∴) ;

Sainte-Lague, professeur, membre du Conseil national économique ;

Antonio Coen, avocat de la C. G. T. U. (parti communiste), ancien grand orateur et ancien grand maître-adjoint de la Grande Loge de France, vénérable d'honneur de la L∴ Jean-Jaurès ;

Charles Riandey, chef de bureau à la Préfecture de la Seine, ancien grand secrétaire de la Grande Loge de France, membre du Suprême Conseil du Rite écossais pour la France et les Colonies françaises ;

Antoine Joulot, ingénieur des Mines, vénérable de la L∴ L'Union des Peuples, membre du Conseil fédéral de la G∴ L∴ de France ;

Eugène Busson, ancien grand trésorier de la G∴ L∴ de France, membre du Suprême Conseil de France, président de la Société immobilière de la rue de Puteaux (façade profane de la G∴ L∴, qui n'étant pas en règle avec la loi de 1901, a dû se créer une personnalité civile factice pour la gérance de ses biens). Le F∴ Eugène Busson est un grand industriel (appareillage électrique). Il est aussi administrateur de la Banque populaire, président du comité électoral de Georges Ricou, conférencier de Tenues Blanches et lui-même co-équipier de Valois ;

Maurice Daignan, ingénieur électricien de la Municipalité de Toulouse, membre du Conseil fédéral de la G∴ L∴ de France ;

Louis Gallie, avocat à la Cour, délégué adjoint de la C. T. I., membre du Conseil fédéral de la G∴ L∴ de France ;

Gaston Moch, ancien élève de l'Ecole Polytechnique,

ancien officier, ancien membre du Conseil fédéral de la G∴ L∴ de France (père du député S. F. I. O., Jules Moch), 33° ;

Paul Abeelos, membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France ;

Victor Delaunay, docteur en médecine, membre et secrétaire du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴ de France ;

Maurice Lœwe, homme de lettres, vénérable de la L∴ Akadémos, membre du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴ de France ;

André Lebey, ancien député socialiste, écrivain, fabricant de pipes, membre et ancien vice-président du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴ de France, grand Orateur du Grand Collège des Rites ;

John Nicoletis, 33°, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, vénérable d'honneur de la L∴ Eugène-Fournière, à Cachan ;

Paul Perrin, député de Paris, 18°, Vénérable de la L∴ la Philosophie positive ;

Gustave Rodrigues, professeur à Janson-de-Sailly, orateur de la L∴ Akadémos ;

Joseph Dubois, vénérable d'honneur de la L∴ les Zélés Philanthropes ;

B. Montagnon, député S. F. I. O. de Paris, premier surveillant de la L∴ L'Expansion française ;

Daudé Bancel, pharmacien honoraire, secrétaire général honoraire de l'Union des Coopératives, membre de la L∴ La Renaissance ;

Jacques Chabannes, rédacteur en chef de *Notre Temps*, membre de la L∴ Paix, Travail, Solidarité ;

Fred Cornelissen, ingénieur, secrétaire général adjoint de la Confédération internationale des Travailleurs intellectuels ;

Firmin Gémier, directeur de théâtre, membre de la Commission des Cérémonies et fêtes du Conseil de l'Ordre, G∴ O∴ de France ;

Raymond Offner, comptable, membre de la L∴ l'Union de Belleville ;

Pierre Immarigeon, professeur à Rabat, membre de la Loge nouvelle Volubilis ;

J. H. Légitimus, journalistes Vénérable de la L∴ Les Egalitaires.

A ces noms il convient d'ajouter ceux de conférenciers de Tenues blanches ·

Francis Delaisi (notamment bulletin bi-mensuel 182-32), conférence du Droit Humain.
Marcel Déat, orateur attitré des Loges.

L'objectif était de travailler à la convocation d'un Congrès syndical, coopératif et culturel qui devait se tenir en septembre. On se défendait, bien entendu, de faire du fascisme de gauche, mais le but visé aboutissait à la plus formidable dictature.

Devant les révélations que fit la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, les « initiés » jugèrent prudent de ne pas se compromettre dans un mouvement désormais voué à l'échec et le Congrès de septembre fut un four. Presque tous quittèrent la Table ronde et Valois resta seul. Le F∴ Montagnon et M. Déat n'abandonnèrent pas pour cela l'idée d'une dictature — ils en préparent la réalisation au parti né-socialiste.

Cependant le Grand Orient qui ne s'était pas engagé aussi résolument que la Grande Loge dans la réalisation du fascisme de gauche, se préparait à combattre le soi-disant fascisme de droite, selon les directives du Convent de 1933. Comme nous l'avons déjà dit, le Conseil de l'Ordre dans sa réunion du 29 octobre 1933 constituait une Commission de lutte contre le fascisme comprenant trois Comités :

le Comité de la laïcité,
le Comité de la Liberté,
et le Comité de la Paix.

La Maçonnerie soutiendra successivement les différents ministères qui de novembre à février se constitueront avec la collaboration des Frères jusqu'au jour où les résultats néfastes de l'affaire Stavisky viendront lui créer les sérieuses difficultés que l'on connaît et dévoiler au grand jour sa nocive influence.

Voici la composition maçonnique du cabinet Daladier à l'époque du 6 février 1934 :

Ministre de l'Intérieur : F∴ Eugène Frot, de la L∴ Anatole France G∴ O∴ ;
Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur : F∴ Jean Hérard, de la Loge Travail et Perfection d'Angers ;
Ministre des P. T. T. : F∴ Paul Bernier de la L∴ Les Démophiles, de Tours, G∴ O∴ ;
Ministère des Travaux publics : F∴ Joseph Paganon, de la L∴ l'Alliance écossaise de Grenoble, G∴ O∴ ;
Ministère de la Santé publique : F∴ Martinaud-Deplat du groupe maç∴ parlementaire.
Et après la démission de MM. Fabry et Piétri :

Ministère des Finances : F∴ Paul Marchandeau de la L∴ Sincérité de Reims G∴ O∴ ;
Au Ministère des Affaires étrangères : le F∴ Louis Doignon, attaché parlementaire de M. Paul Boncour, est grand Maître de la Grande Loge de France.

C'est à l'intérieur de ce cabinet que se tentèrent les véritables essais de pouvoir jacobin, par M. Daladier, président du Conseil, et par le F∴ Frot, alors ministre de l'Intérieur :

C'est dans les Comités du Parti radical (c'est-à-dire dans la Franc-Maçonnerie qui l'inspire) affirmait Pierre Dominique, que sont toujours en France les virtualités jacobines, les forces dictatoriales.

Voici comment M. Daniel Halévy dans son livre « *La République des Comités* », décrit les tentatives de dictature de 1933 :

1933 : à Staline et Mussolini, se joignit Hitler ; l'exemple autoritaire devenait irrésistible et commençait d'agir comme une force de désagrégation sur les organisations françaises. Scission à l'intérieur du parti socialiste : Marquet, Déat, créant un national-socialisme, inscrivent une nouvelle équipe à l'école des dictateurs. Cependant Herriot disparaît, Daladier prend le pouvoir, bienvenu des droites non ignorantes du secret. Le complot se resserre, enveloppe l'Etat.

Ainsi la réponse française aux fascismes d'Europe, ce serait un régime dictatorial construit sur les fondements du Parti radical, loges, maffias locales, instituteurs, facteurs et douaniers syndiqués. On rencontre dans l'histoire des réussites si singulières qu'on hésite à condamner par avance tels ou tels projets qu'on y voit former. Celui-ci, pourtant, nous paraît absurde, disons pourquoi. Le mal dont souffre le pays, c'est la désagrégation de l'Etat et son pillage. Or l'agent de cette désagrégation et le bénéficiaire de ce pillage, c'est pour une grande part le Parti radical (1). Et un Parti n'est pas chose inerte qu'on puisse retourner comme un gant afin d'en renouveler l'usage ; un Parti existe par ses traditions propres qu'une fantaisie de conspirateurs ne saurait renverser. Quiconque se fera chef dans le Parti radical devra en accepter les mœurs ; quiconque y mettra la main la salira, la rendra impropre aux purifications. La hache d'un dictateur doit être d'un acier net et il lui faut d'autres licteurs que les agents de la rue des Saussaies.

...Nos apprentis tombèrent victimes des tares du Parti qu'ils avaient adopté.

Juillet : le public est mécontent, non encore nerveux. Daladier gouverne, on espère de lui des actes et une jeunesse s'agite dans l'ombre. A l'une de ses réunions (il y avait là d'anciens communistes, d'anciens royalistes, un peu de tout), le ministre Frot assiste. Il s'agissait d'étudier **l'institution d'un Comité de salut public révolutionnaire** (2). Dès lors tout est étrange dans cette histoire...

Novembre : les Chambres rentrent, le Trésor est bien près d'être vide et voici venue, pour Daladier, l'heure d'agir. Il montre un projet de réforme fiscale, la Chambre le repousse, il se retire et c'est tout ce

(1) Et par conséquent la Franc-Maçonnerie.

(2) Selon les directives maçonniques !

qu'il sait faire. Est-il vrai, comme on l'a murmuré, qu'il avait demandé la dissolution et s'était heurté au refus du Président Lebrun ? Il se peut ; pour l'opinion rien n'existait que la prompte retraite d'un ministre battu, qu'une diminution de prestige. Hors les routines du Parti, Daladier n'avait rien osé. Après lui Sarraut, vieux routier, vidé en quinze jours ; après Sarraut, Chautemps, deuxième routier, jeune par l'âge, vieux par les traditions, politicien radical et fils de radical, ministre et fils de ministre, maçon et fils de maçon. Il y avait eu le père, il y avait le fils et toujours c'était la race des Chautemps. Chautemps avait peu de force, mais il était avisé, subtil, tenace, comme le sont souvent ceux qui sont « nés ». Nos apprentis dictateurs regardaient ce défilé de faibles. Chautemps sera bientôt usé pensaient-ils et puis ce sera notre tour.

Alors survint l'événement, si terriblement juste.

Junctura rerum.

Le jeu des circonstances, *junctura rerum*, se fit avec précision. Le destin suscita Stavisky, la plus riche ordure du Parti. Cet avisé avait compris que l'épargne étant méfiante, la Bourse défaillante, un filou devait chercher fortune ailleurs, du côté de l'Etat, héritier des anciens patrimoines, assureur et banquier, contrôleur incapable de richesses immenses. On sait comme il opéra...

Alors tous ensemble, vieux routiers, apprentis dictateurs, franc-maçons solennels et cyniques, firent bloc pour étouffer. Manœuvre où ils étaient experts...

Aux côtés des radicaux éperdus, les socialistes recommençaient, conduits par Blum, la manœuvres exécutée par Jaurès en 1914, pour Caillaux. Blum ne s'exprime pas à haute voix ; on le devine qui, penché vers les radicaux, formule ce pact : « Vous êtes perdus, mais je suis là ; je vous garantis qu'on ne vous pendra pas, qu'on ne vous jettera pas à l'eau, mais souvenez-vous que je vous tiens à merci. »

La tourbe de Stavisky ne devait pas être sauvée... La purulence était trop abondante, les circonstances trop graves ; Chautemps périt par la rue alertée, par la gangrène de l'événement chaque jour aggravée : Stavisky mort, Prince mort, morts plus parlants que ne l'auraient été les paroles des morts mêmes. *Junctura rerum.*

L'heure était venue , le sort était jeté. Vieux routiers, apprentis dictateurs, francs-maçons solennels et prébendiers cyniques, ensemble s'enlisaient.

Alors reparurent Daladier, Frot. Leur renom d'énergie les désignait et les portait pour les perdre au pouvoir. Qu'on imagine le trouble de ces hommes assaillis par des tourbillons contraires. Allaient-ils suivre les errements du Parti, ou, par un retournement soudain, oser et sévir ? Ils avaient imaginé, dans leurs rêveries ambitieuses, des mouvements de foule les portant au pouvoir. Ils prenaient le pouvoir un soir d'émeute, la foule prête et grondante, et ils ne savaient pas s'ils seraient avec elle ou contre elle. D'où ce furieux désarroi, ces décisions absurdes qui soulevèrent Paris. Derrière eux les socialistes, toujours silencieux méprisants. Nos apprentis dictateurs firent ce que font toujours les radicaux quand ils ont peur : ils se jetèrent dans les bras des socialistes. Ils entretenaient depuis plusieurs mois une sorte de dilettantisme de la violence. Ayant la foule contre eux et des armes entre les mains, ils s'en servirent. Ils se sentaient glisser : c'était dans la boue, ce fut dans le sang.

(P. 174 à 181.)

On sait le reste et comment Paris fit justice des dictateurs qui voulaient ouvertement, cette fois, asservir la France. Mais la dictature occulte des Loges et des Comités n'est pas ruinée pour cela malheureusement :

> Le péril est grand. Il est possible... que le Parti se dissolve demain. Très peu sera gagné par là, car le Parti n'est qu'une expression et la réalité qu'il exprime est très diffuse et très résistante. Les Comités ont la vie dure, les Loges plus dure encore, les syndicats sont une force avec laquelle il faut traiter. Les juges de paix, les percepteurs, les instituteurs, les bureaucrates subalternes, seront toujours là pour servir, surveiller, conseiller et encadrer les clientèles. Et, en arrière du Parti radical, il y a le Parti socialiste, largement habité par les maffias garonnaises. Depuis vingt ans il attend que son humble allié tombe au sol comme un fruit mûr. Le fruit tombe non mûr, mais pourri, d'une pourriture qui contaminera qui le ramasse.
>
> Il faudra se courber et subir le joug, ou oser y mettre le fer. Qui aura la main assez sûre, assez dure, assez pure ?
>
> (*La République des Comités*, p. 187-88.)

IV. — La tactique de repli et de silence.

La Franc-Maçonnerie compromise dans les scandales Stavisky et son activité néfaste révélée au grand jour, le Grand Collège des Rites et le Suprême Conseil écossais représentant les deux obédiences du G∴ O∴ et de la Grande Loge, adressèrent aux Ateliers supérieurs une ciruclaire urgente sur les événements actuels, datée du 29 janvier 1934, quelques jours seulement avant que la situation s'aggrave.

Elle enjoignait aux Frères la prudence la plus circonspecte dans les manifestations et les luttes politiques ou les campagnes d'opinion para-maçonnique (objection de conscience, désarmement, idée de patrie, enseignement de l'histoire, etc.), dans lesquelles ils peuvent compromettre l'ordre. Ils devront absolument s'abstenir.

Elle rappela aux Frères l'obligation stricte **du secret maçonnique** qui doit préserver le prestige et la puissance de l'Ordre, surtout en une période aussi grave pour la Maçonnerie.

> Au sein du monde profane et au cours des polémiques verbales ou écrites concernant les mêmes questions, les protagonistes ou antagonistes appartenant à notre Ordre... **devront s'abstenir de faire état de leur qualité maçonnique et surtout de parler au nom de l'Ordre maçonnique.** En thèse générale, le Maçon doit dans le monde profane où s'exercent ses fonctions et activités profanes, ne doit en principe jamais divulguer sa qualité maçonnique et encore moins en faire état dans la crainte qu'une imprudence ou même une faute si légère soit-elle, réelle ou qualifiée telle à tort par un contradicteur puisse être généralisée dans l'esprit de ce dernier et imputée

> à l'Institution maçonnique en général **et devenir ainsi le point de départ d'attaques injustifiées contre la F.·.-M.·.**.

La consigne est de maintenir la F.·. M.·. au-dessus de la mêlée afin de préserver sa puissance occulte sur les masses, son prestige fatalement compromis dans les dernières révélations.

> **La Franc-Maçonnerie au-dessus de la mêlée des partis,** Nous avons tenu à vous le rappeler, étant données les circonstances pénibles que traverse actuellement notre pays dont la vie publique est témoin de nombreux scandales : le devoir de tous les maçons dans ces circonstances douloureuses est de maintenir la F.·.-M.·. en tant qu'institution, en dehors de la mêlée et au-dessus des partis politiques, religieux et sociaux (1) et à l'écart des discussions et querelles qui les divisent (2).
>
> Ainsi la Franc-Maçonnerie indemne de toute compromission (! ! !) offrira un **abri sûr** et **un asile serein** à ceux qui, au milieu de la tourmente, renonçant au rôle de combattant, se préoccupent du lendemain de la bataille et préparent le baume destiné à guérir les blessures et recherchent **la salva médicatrix** indispensable pour le salut du pays (3). Ceux là jettent les fondements du Temple destiné à abriter les belligérants épuisés, se réconfortant dans l'amour du pays (! !) et dans une atmosphère de propreté (! !) et de dignité morales (! !) et d'amour fraternel (4).
>
> Tel nous paraît etre le rôle de notre grande institution dans les circonstances actuelles.

La circulaire se termine par un appel pressant aux Maçons exerçant un mandat politique ou des fonctions administratives et Dieu sait s'il y en a !

> **Nous supplions** nos FF.·. participant à la vie publique,
>
> **Nous implorons** ceux qui détiennent un mandat politique d'entendre cet appel que nous leur adressons.
>
> **Nous adjurons** les membres du gouvernement appartenant à notre Ordre de n'écouter que la voix de cette conscience et sans se soucier des intérêts individuels de partis, de coterie et de majorité (5) de remplir parfaitement leur devoir et de tout sacrifier à la cause de l'honnêteté et de la probité morales (6).

---

(1) C'est-à-dire hors de tous les organismes politiques et sociaux où nous l'avons vu pénétrer si profondément.

(2) La Franc-Maçonnerie veut faire son Ponce-Pilate alors que c'est elle-même la grande inculpée.

(3) Elle veut garder son rôle de sauveur de la Démocratie alors qu'elle est cause de sa perte.

(4) Eux les responsables des massacres du 6 février !

(5) Ils ont donc l'habitude de s'en soucier ?

(6) Il est bien temps d'y songer quand beaucoup ont pris le parti contraire et viennent d'être pris la main dans le sac.

La circulaire demande à tous les Maçons une sévérité extrême dans le recrutement et une application sévère des sanctions contre tous les défaillants. Comme le disait plaisamment Henriot : il serait bien plus rapide et expéditif de faire sortir hors de l'Ordre le petit nombre des bons que de vouloir en expulser la foule des... autres.

Depuis le 6 féxrier, malgré quelques publications ou conférences du F∴ Lebey et un interview du T∴ Il∴ F∴ Groussier, la Maçonnerie se terre et fait le mort. Ce n'est pas encore l'heure de la dictature jacobine impitoyable qu'elle entrevoyait comme prochaine au Convent de 1933.

CHAPITRE II

La démocratie sociale maçonnique

La Franc-Maçonnerie prétend à la souveraineté sociale et économique comme à la souveraineté politique.

Méthodes et organes de la démocratie sociale maçonnique :

expulsion et destruction des autorités sociales par les monopoles et les nationalisations.

concentration des forces de gauche sous l'égide maçonnique pour obtenir la majorité sociale au Parlement et faire voter les lois sociales préparées dans les Convents.

établissement de la dictature maçonnique sur les masses sociales groupées dans les syndicats, les coopératives, les mutualités, ou régies par les municipalités, sur leurs représentants au Conseil national économique ou au Bureau national du Travail.

Serait-ce l'heure de la démocratie sociale dont la Maçonnerie doit préparer l'instauration et le règne ? C'est ce que nous allons examiner à la lumière des textes maçonniques.

Le régime politique succombe sous le poids de ses tares, c'est donc l'heure de chercher à organiser la société sur des bases tout à fait différentes qui seraient économiques et sociales.

> Vous le voyez, **le régime actuel succombe** sous le poids de ses tares et de ses vices ; il faut donc chercher par les moyens excellement indiqués par notre rapporteur, **à organiser la société sur des bases autres que celles trop vermoulues sur lesquelles elle repose,** c'est la tâche qui nous attend, pour l'accomplir vite et bien, essayons de nous mettre d'accord, notamment sur les problèmes économiques.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 161.)

L'humanité étant en train d'élaborer de nouvelles conditions de vie, c'est la Franc-Maçonnerie qui doit lui donner les directives morales et pratiques qui la guideront dans le chemin nouveau où elle veut s'engager.

Tout à l'heure le F.·. Gaston Martin faisait allusion au grand rôle que la Maçonnerie a joué dans la préparation de la Révolution française. Je relisais ces jours-ci l'admirable petit livre qu'il a écrit sur ce sujet et je faisais des comparaisons. Oui, notre jeunesse, elle aussi, a le sentiment qu'elle vit en ce moment, une période pré-révolutionnaire – j'emploie le mot dans le sens le plus large — une période dans **laquelle l'humanité est en train d'élaborer de nouvelles conditions de vie.** Et elle voudrait que sans sortir du domaine moral qui est le sien, **la Maçonnerie** se mêlât un peu plus à cette vie qui vient, **en donnant** , comme elle l'a fait au temps de la Révolution française, **non** seulement **des directives morales générales, mais des directives pratiques.** Gaston Martin vous a dit dans son livre, que les cahiers des Etats généraux ont été élaborés au sein de la Maçonnerie dans leurs détails positifs et non pas seulement dans leurs principes généraux. Quand nos FF.·. d'alors demandaient le doublement de la représentation du Tiers, c'était une question pratique qu'ils posaient. Quand ils demandaient qu'on ne votât pas par ordre, mais par mandats individuels, c'était encore une question pratique. Et **ces revendications sont nées au sein même des Loges de la Maçonnerie française.**

Nous voudrions, à notre tour, **que la Maçonnerie** fidèle à ses belles et pures traditions, **se mêlât aux problèmes de la vie d'aujourd'hui** et c'est pourquoi nous avons établi les conclusions que nous vous soumettons avec la conviction que nous restions fidèles aux traditions de notre Ordre et à son devoir dans les circonstances présentes. (*Vifs applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 187.)

La Maçonnerie se penche de plus en plus vers les problèmes sociaux qui sont bien ceux de l'heure présente.

(*Convent G.·. O.·.*, 1927, p. 190.)

Depuis 1888, la Franc-Maçonnerie y pense sans cesse et espère bien **devenir l'éducatrice sociale** de l'avenir, comme elle a été l'**éducatrice politique** du passé.

Pour de nouvelles situations, pour de nouveaux besoins, il **faut** par de nouveaux efforts **préparer une nouvelle société.**

Et **la F.·.-M.·. seule est capable d'accomplir cette œuvre de rénovation sociale,** parce que seule elle renferme en elle les éléments des expériences indispensables. En telle manière **qu'après avoir été l'éducatrice politique de notre passé national, il lui incombe d'être l'éducatrice sociale de notre avenir, de celui de l'Europe et de l'Univers.**

Mes FF.·. que l'équerre et le compas, que la truelle symbolique ne quittent pas nos mains. Que nos architectes préparent les plans. Que nos Maçons se mettent à l'œuvre pour continuer l'édifice. **Jamais carrière plus large n'a été offerte à nos efforts,** jamais en face de ceux qui parlent de notre passé, il n'a été plus nécessaire de prévoir et de préparer l'avenir, **proclamant ainsi à la fois l'indestructibilité de la F.·. M.·. et l'indéniable utilité du concours que nous apportons à la Démocratie.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1888, p. 579.)

A l'aurore de cette grande révolution de 1789, mes FF.·., il s'est passé un fait mémorable qui a produit toutes les améliorations importantes que nous avons vu s'accomplir, auquel nous devons la presque totalité des progrès réalisés aujourd'hui. Ce fait c'est la production des Cahiers des communes de France. Or, mes FF.·., nous le savons tous, ces cahiers ont été préparés, rédigés en grande partie au moins dans les At.·. maç.·. et dans tous les cas par les Francs-Maçons de France. C'est là incontestablement notre gloire la plus pure. Mais cette gloire que les orateurs maç.·. ont, avec raison, maintes fois, rappelée, nous impose de très grandes obligations. Ne pensez vous pas, mes FF.·., que si les Maçons du siècle dernier ont accompli ce prodige de la création des cahiers des communes de France, nous n'ayons pas le devoir nous, les Maçons de ce siècle, de continuer leur œuvre ? Est-ce trop présumer des forces de la Maçonnerie actuelle que de la croire capable de produire de nouveaux cahiers ? Mes FF.·., **la Révolution de** 1789 **a été**, on l'a dit souvent, **plus politique que sociale, son évolution de** 1789 **devra être plus sociale que politique.** (*Applaudissements prolongés.*)

Eh bien, mes FF.·., j'ai la ferme conviction que c'est à la F.·.-M.·. qu'incombe **la mission de préparer cette nouvelle évolution.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1886, p. 541-42.)

Car le **Maçon français,** de l'une et de l'autre Obédience est le plus souvent, **sinon irreligieux, au moins areligieux,** si j'ose dire, et toujours **il est en politique et en sociologie, à l'avant-garde du progrès.**

Les solutions révolutionnaires — sinon la Révolution, **qu'à** tort on croit devoir s'accompagner de la guillotine en permanence — **n'effraient pas le Maçon français** qui, dans son amour du progrès, et ses aspirations vers la vérité, appartient toujours à des formations **politiques et sociales,** vers lesquelles souvent ne devraient pas le pousser sa situation profane et ses attaches familiales, mondaines ou professionnelles.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 280.)

Chaque révolution est une étape nouvelle vers un peu de justice, vers un approfondissement des principes fondamentaux de la Déclaration des Droits de l'Homme .....

Quel que soit le secret de demain, l'histoire des révolutions nous prouve, et plus qu'une autre celle de 1830, qu'une révolution ne réussit que si elle se fait pour un idéal et par des hommes qui savent ce qu'ils veulent.

Toute révolution est vaine **si elle ne se fait pas au moment où une classe est préparée à prendre le pouvoir.**

Votre tâche, mes FF.·. est claire, mais elle n'est pas nouvelle.

Porteurs d'idéal, agents actifs de tout progrès, vous pouvez considérer avec sérénité les révolutions où nos ancêtres ont tenu leur rôle et celles qui dans le futur permettront la réalisation progressive de notre idéal.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 280.)

C'est la Franc-Maçonnerie qui doit **faire l'émancipation sociale du peuple** au XXe siècle comme elle a opéré son émancipation politique au XVIIIe.

Voilà pourquoi, il a semblé à votre Commission **que la Franc-Maçonnerie était compétente pour se pencher sur ce problème économique, pour préconiser,** sinon des solutions positives, du moins **des principes sociaux** capables de préparer ces solutions, et pour tenter d'aider l'humanité souffrante à retourner vers un peu plus de bien-être. **Il existe une Maçonnerie universelle.** Quelles que soient les divergences regrettables qui séparent encore ses membres selon des détails de pensées ou de rite, elle doit être l'association fondamentale groupant toutes les bonnes volontés. **Et de même que la Maçonnerie universelle** a été, au cours du XVIIIe siècle, la société **qui a fait l'émancipation politique** du monde civilisé, **la Maçonnerie du XXe siècle doit faire l'émancipation du monde actuel sur le plan économique et social.**

Il faut que chacun d'entre nous, dans les milieux profanes se décide, sans rien abandonner de ses préférences doctrinales, à se référer constamment aux principes que nous avons essayé de dégager en commission parce que **c'est par la volonté des Maçons** que pourra se **faire l'éducation des peuples.** Chacun de nous, s'il se fait le propagateur de ses idées, servira non seulement la cause de la Maçonnerie, mais encore la cause de l'humanité.

(*F∴ Gaston Martin. Convent G∴ O∴*, 1932, p. 178.)

C'est l'unique force capable d'opérer cette transformation socialiste du monde.

Liberté, éducation, mieux-être social, fraternité réelle entre les hommes, tous vos rapports, mes FF∴, ont mis cela en évidence et tous ayant constaté **que c'était là la part constructive des systèmes socialistes,** ont dit en terminant : mais cet idéal, c'est le notre, c'est celui de la Maçonnerie universelle. Et c'est pourquoi tous, comme celui-ci terminent par le même cri d'espoir. L'œuvre est longue et elle sera dure, **mais une force existe et une seule, capable de lui donner le branle** et d'en précipiter l'éclosion, c'est celle qui a jadis donné encore sa forme actuelle à la devise républicaine ; celle qui obstinément malgré des arrêts, voire des reculs, a été le fil d'Ariane de l'humanité en marche vers le bonheur universel, celle qui est idéale dans ses buts et action dans son effort, celle que l'on trouve à la base de toute générosité, de tout progrès, de toute création démocratique qui dure, **la Franc-Maçonnerie universelle.**

(*Vifs applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 125.)

C'est elle qui doit apporter au monde le plan d'organisation sociale.

La Maçonnerie manquera à sa mission historique si, avant que l'agonie du capitalisme touche à sa fin, **elle n'a pas un plan tout prêt pour l'organisation sociale qui devra remplacer le capitalisme défunt.**

(*Convent, G∴ O∴*, 1926, p. 269.)

Méthodes et organes de l'hégémonie maçonnique dans le monde économique et social :

Ils sont exactement les mêmes que dans le domaine politique, la Franc-Maçonnerie veut transposer, en matière sociale, les procédés qui lui ont assuré le succès dans l'Etat politique.

1° Expulsion de destruction de toute autorité et de toute puissance économique et sociale qui n'est pas la sienne. La Franc-Maçonnerie prétend y aboutir en s'emparant de toutes les richesses nationales par les monopoles et les nationalisations;

2° Concentration des forces de gauche sous l'égide maçonnique pour aboutir par la prédominance politique au Parlement à faire voter les lois sociales préparées dans les Convents ;

3° Etablissement de la démocratie sociale permettant le fonctionnement occulte de la dictature maçonnique sur les masses sociales groupées dans les syndicats, les coopératives, les mutualités ou régies par les municipalistes ou sur leurs représentants élus au Conseil national économique ou au Bureau National du Travail.

1° **Expulsion et destruction de toutes les autorités sociales** qui pourraient faire échec ou porter ombrage à la dictature maçonnique : **monopoles et nationalisations.**

En premier lieu, il faut s'opposer à l'action sociale des Eglises, la discréditer auprès des masses en la montrant comme une puissance d'asservissement et d'exploitation alliée aux puissances d'argent.

> Brenier : « **Nous commettrions la plus grave erreur si, poursuivant dans le domaine politique une œuvre de progrès et d'affranchissement, nous abandonnions la direction du mouvement économique aux seules forces réactionnaires et financières,** dont la puissance est plus menaçante que jamais.
>
> « Je considère, pour ma part, que nous ne nous occuperons jamais assez des questions économiques, il ne faut pas que les démagogues d'extrême gauche, que les démagogues de l'extrême droite, qui sont les uns et les autres aussi dangereux que puissants, puissent dire et écrire **que les républicains négligent les problèmes économiques pour ne s'occuper que de politique pure !... »**
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1923, p. 325-26.)

Dans **les milieux ouvriers, la propagande** ennemie s'est également développée. Le christianisme social a échoué à peu près complètement, mais les patronages sont florissants, et les enfants y subissent trop souvent une empreinte sérieuse, les marquant pour la vie, **les Fédérations professionnelles** groupent un nombre imposant d'adhé-

rents chez les cheminots, chez les postiers, chez les employés de la nouveauté, chez les employés de banque, et nous devons noter le développement de la Confédération française des travailleurs chrétiens, affiliée à la confédération internationale des syndicat schrétiens. L'Eglise emploie, en outre, une méthode toute différente et autrement dangereuse, similaire au noyautage des communistes, c'est ce qu'on a appelé l' « Apostolat de la jeunesse ouvrière ». Avec cette nouvelle manière de faire, l'action religieuse précède l'action sociale. Des « Equipes sociales » ont été fondées à partir de 1919 à l'aide d'ouvriers convertis, transformés en apôtres. La méthode sembla bonne mais trop longue, les jésuites créèrent donc l'association catholique de la jeunesse française, qui compte déjà une assez forte proportion d'éléments ouvriers, six mille environ. C'est **l'action de l'ouvrier sur l'ouvrier qui est la base du système,** une unité devient une « Equipe ouvrière », plusieurs équipes constituent une section d'union, la réunion des sections forme , pour chaque localité, la « Commission ouvrière ». Cet apostolat ouvrier peut sembler inoffensif, mais en réalité, il est redoutable parce que, si son action reste limitée, elle est cependant susceptible d'amener dans le camp de nos adversaires un certain nombre d'ouvriers, **et c'est l'heure de rappeler que la majorité laïque est trop faible pour que des pertes, même légères, ne lui soient pas préjudiciables.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 47.)

C'est également sur **le terrain syndical que l'Eglise étend son emprise.** Vous êtes tous au courant de ce grand conflit de Tourcoing, d'Halluin. Le consortium du textile, l'une des puissances les plus formidables de France, qui groupe 350 usines, qui a sous sa coupe 80.000 ouvriers, 40.000 familles, comprenant 180.000 individus, qui paie à ses salariés environ 530 millions de francs de salaires par an et 20 millions de francs d'allocations familiales, a essayé d'abattre la révolte des ouvriers du textile. Ce consortium s'est plaint aux autorités religieuses de ce que certains ouvriers appartenant à des syndicats chrétiens aient aidé les autres syndicats, socialistes ou autres, et aient ainsi fait preuve de marxisme ou de socialisme. C'est la plainte formelle adressée aux autorités religieuses qui la transmirent au Pape. Il y a eu un jugement. Un concile s'est réuni et a jugé que le consortium du textile avait tort.

Ainsi, chose curieuse, on a vu, sur le terrain **syndical l'Eglise prendre un semblant de parti pour la classe ouvrière.** Ainsi l'Eglise étend son action partout et essaye de dominer le monde syndical ouvrier, pour mieux l'asservir.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 176.)

Chose plus inique encore, le patronat et l'Eglise catholique essaient de mettre la main **sur la direction de ces caisses primaires,** qui en toute justice devraient appartenir aux seuls travailleurs qui font les frais de la loi et qui paient les cotisations sans en trouver, comme le patronat, le remboursement...

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 175-76.)

Contre l'action sociale des Eglises, il faut développer une **action sociale** laïque intense.

Cette année, ... le Conseil fédéral... a envoyé aux Ateliers la question brûlante d'actualité de l'action sociale laïque en parallèle avec l'action sociale des Eglises.

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 334.)

Le F.˙. Brusseaux présente **son rapport sur l'action sociale des Eglises et l'action sociale laïque...**

B) **Extérieurement, nous devons agir là où il y a le nombre, là où il y a l'argent,** le **personnel,** là où l'on peut recruter la femme agissante, là où il y a une centralisation organisée, là où notre influence peut se faire efficacement sentir : c'est-à-dire dans les œuvres de l'Etat.

Nous devons lutter jusqu'à la limite de nos forces pour assurer **l'indépendance de la laïcité dans les lois, dans son administrations, dans son évolution.**

Dans cet Etat, nous devons :

a) **Soutenir les œuvres déjà laïques existantes** dans les communes, départements ou administrations centrales ;

b) **Créer de nouvelles œuvres, là où nous avons une action sociale; les subventionner** autant que nous pouvons, leur donner un appui effectif en prenant des fonctions gratuites et agissantes, leur faire une propagande morale et saine.

Chacun de nous doit le faire dans le cadre qui lui est le plus familier, en portant sa préférence :

1° Sur les œuvres d'éducation de la jeunesse ;

2° **Sur les œuvres** qui facilitent l'accomplissement du travail quotidien.

3° Sur les œuvres d'assistance au malheur.

C) Et enfin, nous devons constituer dans chaque commune des Comités de surveillances à forme profane pour la défense de nos lois laïques en général et des organismes dépendant de l'enseignement en particulier et exiger l'application stricte des mesures législatives déjà prises. L'effort devra porter notamment sur les pays de protectorat où l'action des Eglises est particulièrement active.

Ces efforts devront porter notamment sur les régions les plus réactionnaires de France, sur les pays de protectorat et sur les colonies ou l'action **démocratique de l'Eglise est particulièrement active.**

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 382-83.)

La L.˙. La Fidélité, Or.˙. de Paris demande **la création d'offices centraux d'initiative laïque, ayant pour but de coordonner l'action sociale laïque** en général et de la mettre à la portée des individualités, des collectivités.

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 394.)

La Franc-Maçonnerie doit également détruire les grandes puissances financières ou économiques qui peuvent s'opposer à son pouvoir (1). Mais là, son attitude est particulièrement hypocrite et gênée ; bourgeoise conservatrice et capitaliste,

---

(1) Sur ce terrain il y a en effet beaucoup à redresser. Le Souverain Pontife, dans son encyclique Quadragesimo Anno a dénoncé avec énergie les abus criminels des puissances financières. La F.˙.-M.˙. n'a pas les mains, ni les intentions assez pures pour en faire autant avec sincérité.

ses déclarations contre le capital n'ont aucune sincérité et elle n'ose pas les multiplier de façon précise et pressante. Elles sont toujours formulées, en termes généraux et vagues, contre la force, l'autorité qui n'est pas la sienne. D'autre part, son unique ambition est d'expulser les capitalistes opposants pour prendre leur place et établir un capitalisme étatiste ou nationalisé qui enserrera toute la fortune publique et privée, toutes les forces de production et de consommation.

Elle veut opérer, bien entendu, la concentration de la puissance financière et économique entre ses mains. Maîtresse du pouvoir politique elle entend bien tenir en tutelle tout autre pouvoir qui pourrait lui faire échec :

> **Une démocratie qui veut redevenir maîtresse de ses destinées, doit tenir en tutelle les grandes puissances financières** et non être tenue par elles.
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 333.)

> Comme l'industrie, comme la presse, comme le commerce, comme les arts, la vie publique ; la **chose publique subit les deux chocs :** manque d'idéal, autocratie financière.
>
> (*Convent Grande Loge*, 1929, p. 102.)

> Je voudrais examiner d'abord les divers points sur lesquels il n'y a entre nous aucune divergence.
>
> Le premier, le plus essentiel ; car il est à la base même de toute la question, c'est la condamnation du régime capitaliste.
>
> En 1926 déjà, une question vous a été posée « : Le capitalisme est-il viable ? » Vous l'avez étudiée dans vos Ateliers, dans vos Congrès régionaux , au Convent et **nous avons été unanimes pour condamner le capitalisme...**
>
> Permettez-moi de rappeler quelques-unes des formules qu'il (le rapport de 1926) contient et **qui définissent bien le rôle néfaste joué par le capitalisme...** « responsable de tous les **crimes sociaux qui proviennent de l'institution de la propriété** et des abus divers nés de cette institution ».
>
> C'est aussi cette définition du capitalisme contemporain que je remets sous vos yeux : « un **régime basé sur l'exploitation** sans limite ni contrôle par les détenteurs du capital, du travail des producteurs comme de la sécurité et de la dignité du corps social ».
>
> Et cette autre formule qui éclaire d'un jour particulièrement vif les événements que nous vivons actuellement : « **...un groupe bancaire qui est plus puissant qu'une majorité politique »...**
>
> La circulaire A contient comme un rappel de notre œuvre de 1926, quand son rédacteur écrit : **« Nous voyons grandir démesurément la redoutable puissance d'un capitalisme anonyme international, insaisissable qui commande** déjà dans presque tous les domaines de l'activité sociale et **qui réduira demain le monde en esclavage si le monde ne sait pas se ressaisir à temps.**
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 135.)

> **Le régime capitaliste** actuel, **omnipotent** par la possession des moyens de production et d'échange, **tend donc à développer à**

l'extrême sa domination par l'exploitation accrue du travail en même temps que **par la dictature exercée sur les Pouvoirs publics** et devient ainsi **une féodalité nouvelle plus puissante plus oppressive qu'aucune des féodalités anciennes.**

Si aucune force n'intervient, le capitalisme à son paroxysme exploitera sans limite et déterminera un esclavage si terrible qu'éclatera une réaction violente de la part des assujettis susceptible de bouleverser toute l'économie mondiale.

(*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 274.)

La presque unanimité des Congrès régionaux de la Fédération déclare du reste que le capitalisme n'est pas viable, ou tout au moins ne peut pas continuer à vivre, s'il reste encore de par le monde, un sentiment quelconque de la justice individuelle et sociale.

C'est je le répète, une haute condamnation de principe. **En face du défi sans précédent porté par les féodalités financières aux démocraties hésitantes, il était certain que la conscience maçonnique se lèverait vibrante d'indignation et de colère et lancerait** dans l'espace **un cri de ralliement** aux hommes encore épris de justice et de liberté.

(*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 260.)

Je pense que le Convent sera unanime à estimer que le **régime capitaliste est condamné dans son essence parce que dans son développement incessant il présente le danger d'asservir à un nombre restreint d'individus** (1) **les forces générales de l'humanité,** de faire dépendre l'évolution de l'humanité du bon vouloir d'un groupement réduit d'individus qui, maîtres des banques et des usines, c'est-à-dire des instruments de crédit et de production, sont ceux qui empêchent les peuples de s'entendre et qui sont capables demain de déchaîner à nouveau les conflits meurtriers.

(*Convent G∴ O∴*, 1923, p. 85.)

Des grèves récentes ont témoigné que le **patronat de droit divin n'entendait être au service,** ni de la **nation,** ni de **l'Etat,** qu'il prétendait faire des **salaires vitaux une récompense de l'asservissement consenti et que les Conseils d'administrations des Sociétés financières,** pas assez anonymes encore, pour que des noms, qui vous peinent, n'en filtrent parfois jusqu'à nous, **s'arrogeaient le droit régalien de n'obéir à la loi** que si la loi ne lésait point leurs bénéfices.

Vous aussi, vous avez constaté et décrit... les **caractères de cette féodalité nouvelle.** A l'inverse de celle du passé, elle est **anonyme et sans risques.** Ceux qui nous oppriment et nous mènent, nous ne les connaissons presque jamais. **Dieux invisibles, seigneurs inconnus,** ils sont pareils dans le commun de la vie à n'importe quels braves gens et d'autant plus redoutables qu'ils ne le paraissent point, quand individuellement, on les approche. **Leur autocratie est d'autant plus insaisissable qu'elle est collective et impersonnelle,** se jetant la balle de l'un à l'autre, jouant le cas échéant de **l'irresponsabilité** et se retranchant derrière la volonté de leurs actionnaires qu'ils n'ont pas consultés pour autant ; **ils éludent toute responsa-**

(1) Comme le régime maçonnique, celui-ci encourt donc la même condamnation.

bilité et toute sanction. Ils sont la dernière forme — et la plus parfaite — **d'une tyrannie occulte,** dont le conseil des Dix à Venise avait seul donné auparavant un tout local exemple.

On croirait que le F∴ Gaston Martin décrit ici la propre dictature maçonnique occulte et oppressive.

Grâce à cette responsabilité collective, est-il besoin de souligner, mes FF∴, la nature du servage dont **ils oppriment la société toute entière, servage matériel, servage intellectuel aussi!** car détenteurs de la fortune ils contraignent le plus souvent l'employé à ne vivre que dans la mesure où il obéit, car au lieu de répartir la richesse universelle selon l'équité et l'humanité, ils ont contribué à créer cette fausse loi qui est devenue une règle et qui veut que l'on assigne comme limite au salaire non la répartition des richesses qu'il crée, mais la satifaction à peine congrue de ce qu'il faut tout juste pour ne pas mourir de faim !

Intellectuel! d'abord parce que ce n'est pas le moment de philosopher quand on a le ventre creux et que c'est une dérision que de demander de s'instruire à qui toutes les heures suffisent à peine pour assouvir les plus immédiats de ses besoins, mais aussi servitude intellectuelle parce que la féodalité anonyme asservit de plus en plus la pensée même de l'humanité.

...**L'immense majorité de la presse** n'est plus qu'une série de bulletins officieux au compte de grandes sociétés et l'on sait hélas en nos rangs même ! comme on peut détourner un journal « honnête » (*Le Quotidien*), du but que lui assignaient 60.000 honnêtes gens ses fondateurs !

Ce serait demi-mal encore. **Le livre vient à la rescousse du journal et de la revue.** Tout se maquille et tout se vend : l'histoire et la science même. Un savant n'a de génie que s'il pense bien économiquement parlant. Et les faits ne sont supportables que s'ils prônent **la gloire des congrégations dirigeantes.**

C'est le monde qui étouffe sous ce vaste éteignoir (1).

(*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 110-112.)

Je fais pour ma part pleine confiance à la Démocratie de ce pays, qu'elle soit radicale ou socialiste, peu m'importe! Je sais que nos paysans, nos ouvriers, nos intellectuels ont vraiment la « Foi républicaine »; je sais qu'ils sont tous animés du même désir que nous d'affranchir le travail comme l'esprit, mais je sais que leur bonne foi a été souvent surprise, c'est cela qui est grave et décourageant. **C'est contre cela que la Maçonnerie doit lutter,** elle aura bien mérité du pays si elle contribue à découvrir les visages des traîtres et à écarter du Parlement les **défenseurs honteux, mais salariés, du capitalisme omnipotent.**

Nous n'aurons pas perdu notre temps, mes FF∴ si cette discussion... nous convainc bien que le **capitalisme doit disparaître et si elle prépare dans ce but** l'union étroite de tous les Maçons. Sous des étiquettes diverses, par la presse achetée par la calomnie, la mauvaise foi, la dictature et tant d'autres moyens, **le capitalisme prétend imposer sa loi au monde entier.**

Contre lui, la Maçonnerie ose se dresser dans la lutte ardente

---

(1) Et sous l'éteignoir maçonnique !...

qui est engagée elle **ne faillira ni à sa mission historique, ni à son devoir** (*Vifs applaudissements.* Tous les FF.·. debout acclament le F.·. Brenier qui vient de parler.)

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 164.)

Si je m'en réfère à la discussion de 1926, aux discussions de ce présent Convent et à celle des onze congrès régionaux... **je suis fondé à affirmer que le capitalisme est nettement condamné par la grande majorité des FF.·. du G.·. O.·. de France.**

Par contre, dès que nous essayons d'envisager **la réalisation d'institutions économiques différentes** de celles actuelles, instituées par le capitalisme, nos **divergences apparaissent** . Elles ont à l'origine notre désaccord sur une des questions qui a toujours provoqué des débats vifs et passionnés « la propriété individuelle ».

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 141.)

Le triomphe de la Maçonnerie sur les puissances financières et économiques et sociales s'opérera de façon stable et définitive par l'établissement des **monopoles** et des **nationalisations** qui mettra entre les mains de l'Etat ou de ses représentants que la secte dirige de façon occulte, toutes les richesses nationales.

Il est urgent de **nationaliser tous les organes capitalistes...** pour mettre ces organismes à la disposition des travailleurs organisés sous la forme de services publics, nationaux, régionaux et locaux... ces nouveaux organismes seront constitués sur le principe républicain.

(*Convent G.·. O.·.*, 1905, p. 161.)

1922 : Le Convent exprime à nouveau sa volonté de voir **toutes les richesses nationales exploitées par la collectivité.**

En conséquence il s'élève :

1° Contre toute cession de nouveaux monopoles à des entreprises privées et en particulier contre la cession de la T. S. F. récemment faite à l'insu du Parlement.

2° Il préconise comme première étape, **la nationalisation immédiate des entreprises déjà existantes constituant des monopoles de fait** (banques, mines, chemins de fer, houille blanche, etc...) ;

3° Cette nationalisation devra comporter l'organisation suivante : autonomie financière, participation à la direction et à l'administration de l'Etat des techniciens, directeurs et ouvriers et suivant le cas des collectivités intéressées, participation aux bénéfices de la collectivité et du personnel exploitant (1).

4° Il considère que la réalisation immédiate de cette première étape permettra de déterminer par expérience les conditions exactes dans lesquelles pourra s'effectuer la nationalisation intégrale, but vers lequel doivent tendre les efforts de tous les démocrates.

(*Convent* 1922, p. 333-334.)

1923 : Il y a un **ensemble de services publics** qui sont assez développés, assez centralisés pour pouvoir passer presque sans pertur-

---

(1) Nous verrons le véritable sens de ces mesures dans le paragraphe suivant : l'apparente liberté masquant la dictature occulte.

bation du **mode capitaliste au mode socialiste** que nous préconisions tout à l'heure. Ce sont ceux qui constituent les monopoles directs et les monopoles de fait.

Les monopoles directs sont exercés par l'Etat ou concédés par lui.

Les monopoles de fait sont ceux de la métallurgie, de l'importation des pétroles, de la sucrerie, des mines, etc..., qui résultent de l'entente des producteurs et amènent par conséquent la suppression de la concurrence.

Donc, tout de suite, **un gouvernement animé d'un esprit vraiment démocratique** soucieux d'imposer la République jusque dans la production, **se préoccuperait de cette socialisation** qui arracherait aux gouvernants capitalistes la possibilité de peser sur les destinées humaines.

(*Convent G.·. O.·.* 1923, p. 86.)

La très grande majorité des Loges est favorable **à la nationalisation** dont le Convent de 1922 avait établi le principe :

6 loges demandent le renvoi pour étude plus approfondie,
50 — ont traité des données générales et des principes généraux,
23 — ont traité la nationalisation des chemins de fer,
5 — — les mines,
5 — — la houille blanche et l'énergie électrique,
4 — — les P. T. T.,
6 — — les banques,
2 — — les assurances,
4 — — l'agriculture,
1 — — la Marine marchande,
1 — — des pétroles,
1 — — les forêts.

Nous avons retenu que plusieurs Ateliers désirent voir continuer dans le pays par la F.·. M.·. la propagande pour la nationalisation industrialisée.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 74.)

La nationalisation des banques et des assurances permettrait un contrôle efficace sur toutes les grandes opérations industrielles et commerciales, elle est la clef de tout l'édifice.

D'autres nationalisations pourraient être envisagées immédiatement.

Celles des chemins de fer, routes, canaux, postes et télégraphes, des tabacs et allumettes, de la marine marchande, des forces motrices, de la production et distribution d'énergie électrique, des mines et carrières, des minoteries et boulangeries, des productions et distribution de gaz, des captations et distributions d'eau, des logements et habitations.

Ces nationalisations réalisées sous la forme industrielle nous conduiraient fatalement à la nationalisation industrialisée de la métallurgie, des industries du textile, etc...

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 77.)

La commission du Convent de 1923 exprime le vœu avec le Convent de 1922 **de voir toutes les richesses nationales exploitées au profit de la collectivité.**

Appelle l'attention du Convent sur la campagne engagée par les capitalistes en faveur de la cession des monopoles d'Etat à l'industrie privée ;

Estime qu'il serait absolument intolérable de livrer à des firmes capitalistes nationales et internationales les grands services publics ;

Estime que la nationalisation industrialisée est capable de donner au pays les services publics dont il a un besoin urgent ;

Décide d'intensifier la campagne en faveur de cette nationalisation et de réclamer pour les services publics l'autonomie financière de gestion...

La Commission estime qu'il serait désirable qu'un essai fut fait en nationalisant les mines, les assurances et les P. T. T. et demande que pour arriver à ce but, il soit constitué une Commission qui propage dans la F.·. M.·. l'idée de nationalisation.

La Commission du Convent de 1923 pourra être maintenue d'une façon permanente et servir à cette propagande.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 107-108.)

Faisons des socialisations, mais sous la forme coopérative, non pas sous cette forme coopérative qui consiste à livrer à des corporations l'administration des services de l'Etat, mais sous celle qui consiste à dire : **l'Etat propriétaire du capital, propriétaire du fonds,** reste représenté par ses agents directs et le Conseil , il comprend aussi de grands techniciens choisis non plus par la faveur, du chef,mais par leurs pairs qui sont capables d'apprécier leur travail et des représentants du travail qui pourra, ainsi, aux différents échelons, exercer son contrôle et faire entendre sa voix.

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 88.)

1926 : Lorsqu'un **convent a préconisé la nationalisation des grands services publics,** des mines, des banques, des assurances, de toute la grande industrie, ayant pris la forme collective, **vous ne pouvez pas aujourd'hui revenir en arrière.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 298.)

1927 : Le F.·. Joly, président, donne la parole au F.·. Leblanc rapporteur de la Commission de la Nationalisation...

Entre ces deux extrêmes, il apparaît que la majorité des At.·. **réclame la nationalisation immédiate** dans un avenir peu éloigné des chemins de fer, des mines, de la houille blanche, des banques, des compagnies d'assurances, du pétrole et du sucre.

Quant aux systèmes d'exploitation de ces monopoles, conseillés ou indiqués par les rapporteurs, il faut noter qu'ils sont presque unanimes pour rejeter la méthode étatiste et admettre le système connu sous le nom de **nationalisation industrialisée, étudié et élaboré par la C. G. T.**

Mes FF.·. je ne vais pas plus en avant et je vous demande de remettre au Convent prochain l'examen des études qui auront été faites, nombreuses, je l'espère sur cette question de la Nationalisation, en priant le Conseil fédéral de rendre cette étude obligatoire, tout en la limitant, de manière à la rendre possible à l'examen :

1° De la légitimité de la nationalisation ;

2° Des organismes qu'il serait possible de monopoliser dès à présent ou dans un avenir prochain ;

3° Des méthodes qu'il faudrait employer pour retirer de leur exploitation des résultats au moins égaux à ceux qu'en obtiennent les propriétaires actuels.

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 422-424.)

1930 : **La première mesure proprement limitative de la féodalité capitaliste est le retour à l'Etat des monopoles de fait.** Des trusts et des cartels privés ont fait à leur seul profit du socialisme appliqué ; ils ont utilisé les bienfaits du travail en série, des coopérations d'achat et de vente, des sélections intérieures et des emplois spécialisés, non pas au bénéfice de la collectivité qu'ils emploient mais de leur seule fortune et de celles de leurs commanditaires, eux-mêmes en petit nombre. C'est en vain qu'ils essaient de justifier la nécessité de laisser en leurs mains cette concentration par l'impuissance de l'Etat ou du syndicat à gérer une entreprise d'envergure. Le prolétaire ingénieur qui mène l'affaire ne perdra rien de sa technicité à travailler au bénéfice de tous et non plus à celui d'un exploiteur et ce sera une manière de faire rentrer dans le domaine public — **de socialiser en conséquence** au sens le plus exact du terme — **des entreprises** dont le caractère collectif est indéniable et dont il y a danger social à laisser le contrôle entre des mains qui peuvent à tous moments avoir la tentation d'en fausser le jeu normal ou d'en disloquer le mécanisme, de troubler ainsi profondément et pour un temps mal défini toute la vie publique du milieu qu'ils auront ainsi saboté.

Après cette reconquête-là, en somme aisée, **la socialisation de la richesse** et la **neutralisation du capitalisme,** devront à notre avis à tous **se chercher** dans la réforme du statut des sociétés anonymes et bancaires.

Nous avons eu ici même un très modeste aperçu des méthodes des sociétés financières aussi petites, aussi modestes soient-elles, les quelques malheureux millions dont le sort hypothétique se débattait mardi après-midi ont suffi à faire courir dans nos rangs un petit frisson de spéculation.

Seulement, nous, nous spéculerons peut-être un jour (1) et une seule fois (2) et ce sera si j'ose dire pour nous permettre de vivre (3).

Tandis que les sociétés financières et bancaires, elles n'ont pas d'autre raison de vivre que de spéculer.

Et cette concentration de l'argent qui permet à ses possesseurs de détenir aussi les matières et les moyens de production **est une si formidable force** que plusieurs fois en ces dix ans, nous avons vu des réformes les plus urgentes de la République s'écraser contre ce mur d'argent.

Divers projets fort étudiés ont énoncé toutes les précautions à prendre pour enlever à ce Crésus anonyme et multiple la plus forte partie de sa virulence : supprimer l'anonymat, interdire les actions à vote plural, exercer un contrôle plus efficace des valeurs et de leurs inscriptions à la cote, autant de mesures qui sans doute n'ont tout de même qu'une valeur palliative d'attente, mais permettraient de voir plus clair et de dégager l'avenir.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 120-121.)

Cependant nous devons être logiques dans l'action profane comme nous le sommes ici.

Si nous condamnons le capitalisme qui repose tout entier sur le principe même de la propriété individuelle, nous devons proclamer

---

(1) On en a eu des preuves ;

(2) Ce fut bien souvent !

(3) Comme les spéculations Stavisky ?

en même temps, **la nécessité d'une transformation de cette propriété.**

Ce faisant, nous ne nous diviserons plus dans l'action publique pas plus que nous nous divisons ici ; nous n'assisterons plus notamment à ce spectacle des FF∴ qui se déclarent d'accord ici, dans nos Loges et dans nos congrès régionaux pour condamner le capitalisme et qui, dans la mêlée profane se dressent contre ceux de leurs FF∴ qui restent logiques avec eux-mêmes et avec nos décisions proclament que le capitalisme ne disparaîtra qu'avec une transformation de la forme même de la propriété.

Sans doute cette dernière ne disparaîtra pas comme par enchantement à la suite de quelque décret ou par le jeu de quelque loi miraculeuse. Il faudra procéder obligatoirement par étapes : **il faudra s'attaquer d'abord à la propriété déjà constituée en véritables monopoles de fait,** à ce stade cette propriété est déjà dépersonnalisée ; elle n'est plus un outil placé dans la main de celui qui l'exploite et en tire le revenu nécessaire à son existence, elle est anonyme, elle a revêtu un aspect collectif.

Je crois être d'accord, en parlant ainsi, non seulement avec tous les socialistes, mais aussi avec la Confédération générale du Travail, et j'ose croire que je suis d'accord même avec le parti radical. Ce dernier n'a-t-il pas dit dans plusieurs congrès qu'il donnait, sa pleine adhésion aux solutions économiques préconisées par la Confédération générale du Travail. Or, qu'est-ce que je vois dans le programme de cette dernière ? « la nationalisation des grandes industries et des monopoles de faits »...

... le parti radical, en se déclarant partisan du programme de la Confédération générale du Travail, **se déclare par là même partisan de la nationalisation industrielle,** c'est-à-dire de la socialisation immédiate des monopoles de fait, dont le nombre s'accroît à un rythme inquiétant.

Je ne crois pas que dans la question de la nationalisation de la propriété, le parti radical soit allé au delà ; nous, socialistes, nous allons plus loin. Nous disons **qu'il ne sera possible d'abolir le capitalisme qu'en empêchant qu'il se constitue** et nous déclarons que toute propriété qui permet l'exploitation des hommes par d'autres hommes doit être condamnée.

(*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 156-158.)

2° Concentration des forces de gauche sous l'égide maçonnique afin d'obtenir la prédominance politique.

Pour détruire toutes les autorités sociales légitimes ou illégitimes — aux yeux de la Maçonnerie toutes sont illégitimes quand elles ne sont pas la sienne ou alliées à la sienne — pour renverser les puissances économiques et financières en les monopolisant, il faut être fort. L'union des partis de gauche est encore plus indispensable peut-être dans le domaine social qu'en politique. Elle doit s'opérer sous l'égide maçonnique

Faisons en sorte dans l'action politique à laquelle notre devoir à tous est de participer, **qu'entre les grands partis de gauche** de notre pays, **s'établisse, sur le terrain économique,** comme cela se

manifeste souvent sur le terrain politique, une entente effective. Elle est nécessaire pour lutter efficacement contre le capitalisme qu'ici, et d'un cœur unanime, nous avons si explicitement condamné, et **pour préparer les réalisations d'ordre économique qui précéderont le socialisme.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 163.)

Le danger n'est-il pas que les forces de la démocratie se divisent ?

Et **notre devoir ne consiste-t-il pas d'agir au dehors pour nous efforcer de maintenir leur union ?**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1933, p. 135.)

Pour simplifier, je dis donc qu'**il y a en fait deux tendances dans la Maç.˙. et dans la démocratie** en face de la réaction dont les divisions ne sont qu'apparentes, les gauches sont divisés en deux grandes fractions dont les forces numériques sont sensiblement égales et dont nous savons bien que l'accord n'est pas établi sur la question qui nous préoccupe.

C'est pourquoi je voudrais essayer... d'appeler ceux d'entre vous qui ne partagent pas les opinions que je vais émettre notamment **sur cette question de la propriété**, à des explications très franches, très précises, très nettes. **Nous ferions, à mon avis, un travail très insuffisant** et sans portée si, après avoir constaté ici notre accord sur les résolutions votées dans nos congrès et dans nos Convents, nous continuions dehors à nous diviser **et à nous disputer sur des points où notre unanimité** ici, s'est manifestée. (*Applaudissements.*)

La Maçonnerie... si elle veut accomplir son œuvre de progrès et d'affranchissement, son devoir **lui commande de rassembler les hommes de bonne volonté,** de les **réunir pour l'étude, de coordonner leurs efforts et de participer à l'organisation de l'action, publique et parlementaire qui efficacement permet de réaliser.**

La F.˙. M.˙. se doit de former les animateurs de la démocratie, jamais, sa tâche n'a été plus urgente qu'à l'heure où nous sommes, il ne s'agit plus de discours éloquents ni de spéculations audacieuses mais efficaces, le peuple attend des actes virils, il faut **donc rassembler la totalité des forces de gauche,** dans un effort suprême pour que la bataille prochaine nous donne une éclatante victoire. (*Applaudissements.*)

Pour cela, un accord entre nous, aussi complet que possible est indispensable, il est fait dans ses grandes lignes sur les questions d'enseignement, de religion, de laïcité, il reste à établir sur presque **toutes les questions économiques en particulier sur** celle de la propriété.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 142-143.)

Or, les systèmes politiques veulent que le nombre se décompte à chaque scrutin et il **n'importe pas que la majorité soit de cœur inclinée vers l'action sociale si, dans ses votes, elle se fragmente en deux fractions rivales,** si occupées à se chamailler entre elles **qu'elles en oublient de faire le front unique contre l'ennemi commun.**

La brutalité toute nue des faits est qu'à l'heure présente, en face du bloc conservateur homogène et sans fissure, quand il s'agit de sauver la caisse, les sociaux (1) dressent **deux citadelles théoriques**

(1) Sociaux les radicaux ?

si attentives à se bombarder entre elles que l'adversaire unique n'a plus qu'à compter les coups...

Si ce petit jeu continue, **si les radicaux et socialistes nos mandataires** continuent à se déchirer, **ce n'est pas la peine d'échafauder un programme de réformes sociales**; le peu déjà acquis et si péniblement sera demain embaumé dans les vitrines de l'histoire ?

Et pourquoi donc se battent-ils ? Quand on presse la substance de leurs divergences, eux aussi ne se déchirent que pour la trompeuse apparence de ces quelques idoles du forum dont on ne dénoncera jamais assez le rôle mortel.

... Comme nous voudrions, mes FF.·. que radicaux et socialistes consentent à éplucher leurs griefs et à marquer les points où ils croient que persiste une divergence **car de cette confrontation fraternelle ce qui sortirait avec évidence c'est l'identité de l'idéal** et la quasi-identité des méthodes, **ce que nous aurions ainsi recontribué à créer,** c'est ce bloc des gauches dont la carence pour des causes trop électorales, a livré la France à la plus souriante, à la plus malpropre des combinaisons de tripatouilleurs d'affaires (1) et de réactionnaires avérés. **C'est par le bloc ressuscité que l'avenir sera sauvé...** le **Convent de 1930 aurait bien mérité de la République si notre volonté, unanime** infusée au groupe parlementaire, le ressoudait à nouveau !

(*Convent*, 1930, p. 122-123.)

Cette nécessité de l'union entre radicaux et socialistes qui coexistent dans le sein de la Franc-Maçonnerie bourgeoise et radicale, préoccupée uniquement d'action politique, commande toute son attitude vis-à-vis du socialisme qui se place d'abord sur le terrain économique et social et s'oppose, en tant que tel, par ses conceptions au radicalisme.

Il faut cependant aux radicaux et aux socialistes un programme commun pour réussir.

Le moment est donc particulièrement propice pour s'atteler à l'étude d'un **programme de réalisation socialiste qui**, pour avoir des chances de se réaliser, doit tenir un aussi grand compte que possible des tendances actuelles, de notre société et des défauts inhérents à la nature humaine, **programme commun à toutes les forces de gauche,** laissant à chacune la possibilité de faire triompher ses moyens de réalisation si par expérience ceux-ci accroissent le bien-être général...

Il est donc grand temps d'étudier le problème posé afin de mettre fin à ces luttes entre hommes de progrès et barrer la route au fascisme qui, s'il triomphait, aurait tôt fait de nous disperser.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 167.)

Ils sont d'accord sur la nécessité de transformer le régime actuel, et de lutter contre le capitalisme, mais ils divergent aussitôt dès qu'ils envisagent les réalisations pratiques à entreprendre :

Pour réaliser cet idéal que nos résolutions ont fait nôtre, pour

(1) Parlerait-on des Maçons staviskiens ?

déterminer la ligne de conduite que nous devrons désormais suivre, il faut d'abord que nous soyons parfaitement d'accord **sur la nécessité de transformer le régime social actuel.** Or, si je m'en réfère à la discussion de 1926, aux discussions de ce présent Convent et à celles des onze congrès régionaux dont nous trouvons trace dans les rapports si consciencieusement étudiés par notre rapporteur, je suis fondé à affirmer que le capitalisme est nettement condamné par la grande majorité des FF.·. du G.·. O.·. de France.

Par contre, dès que nous essayons **d'envisager la réalisation d'institutions économiques différentes de celles actuelles** instituées par le capitalisme, nos divergences apparaissent. Elles ont à l'origine notre désaccord sur une question qui a toujours provoqué des débats vifs et passionnés : la propriété individuelle.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 141.)

Aussi comme la tâche maçonnique essentielle pour obtenir l'hégémonie est de créer une harmonie entre les différentes tendances, la Franc-Maçonnerie ne préconisera pas un système socialiste, précis et particulier, elle escamotera toute doctrine.

Nous ne sommes pas ici pour définir le degré de socialisme, de communisme ou de toute autre opinion qui serait préférable pour la F.·. M.·. du G.·. O.·. de France. **Nous sommes ici pour essayer de créer entre nous une harmonie** telle que l'expression que nous lui donnerons au dehors par le vote des vœux de la majorité montre à la société profane les tendances de la Maçonnerie.

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 299. *F. Lebey.*)

Je suis socialiste, j'accepte **tous les principes du socialisme** et par conséquent mon vœu le plus cher serait que la Maçonnerie toute entière se ralliât à mes conceptions.

Mais je déclare tout aussitôt que ce **n'est pas le rôle de la. Maçonnerie d'être socialiste ou antisocialiste.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 301, *F. Antonelli*

Mais elle aspirera à un socialisme vague et général qui pourra recouvrir toutes les étiquettes et toutes les tendances, en fixant la formule minimum de socialisme apte à rallier tous les esprits et toutes les bonnes volontés dans un front unique. C'est la même tactique qu'en politique : on s'entend sur un programme minimum qui est uniquement un programme de défense. Il s'agit de préparer « l'avènement de l'humanité socialiste ». (*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 115.)

Le Convent l'a montré l'an dernier, c'est **vers les formules nouvelles d'organisation sociale que les regards des opprimés se portent. On cherche la liberté dans les directions du socialisme.**

Le socialisme est l'espoir. C'est l'étoile qui se lève.

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 122.)

La presque unanimité des régions disait le rapport de 1926 pense que **la société de demain sera socialiste.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 136.)

De toute urgence ceux qui aperçoivent le danger mortel de cet état de choses — je dis bien mortel — car il appelle les plus violentes réactions et des cataclysmes tels, qu'ils équivaudraient à la destruction de l'humanité civilisée — doivent donc aviser aux moyens de rétablir avant qu'il soit trop tard, l'équilibre compromis.

Ces moyens, **les doctrines socialistes seules nous les offrent** au moins théoriquement. Il convient de les étudier d'abord, puis de rechercher ce qu'elles contiennent de réalisable et enfin les méthodes pratiques par lesquelles **on assurera la transition de l'état actuel à un régime mieux ordonné.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1928, p. 29.)

Or, c'est justement en vue de mesurer les progrès accomplis dans cette recherche d'un ajustement plus équitable des conditions humaines que l'assemblée de 1929 avait mis à l'étude comme deuxième question : l'examen des systèmes de réalisation fondés sur les doctrines socialistes.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 240.)

Le programme socialiste minimum se formule de façon diverse : il s'agit de juger le capitalisme néfaste et de lutter contre les puissances d'argent :

Le socialisme ne se réalisera pas d'un seul jet par l'application d'un système si bien préparé, si bien monté, si bien organisé soit-il.

Le socialisme **s'instituera par une série d'efforts accomplis** par des hommes également convaincus que le capitalisme est néfaste et **qu'il faut lui substituer un régime nouveau de travail de production et de répartition.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 141.)

La presque unanimité des régions pense que la société de demain sera socialiste.

Et j'ai noté la prudence et le tact avec lesquels ces rapports **s'abstiennent d'entrer dans les détails de cette forme socialiste.**

La forme socialiste est tenue ici comme symbolique de **l'inéluctable réaction contre les puissances d'argent.**

Certes, la spécification d'un **socialisme collectiviste** apparaît dans de nombreux textes.

Mais elle ne se montre qu'avec la mesure voulue pour que nos FF.˙. ne soient pas mis dans la nécessité de se prononcer séchement, définitivement par une forme sociale déterminée. On nous indique à l'horizon une clarté que d'aucuns jugent aveuglante, que d'autres examinent avec circonspection et c'est à l'ordre tout entier de décider — quand il croira le moment venu — si nous devons marcher ensemble à l'Étoile nouvelle.

N'y aurait-il pas, pour le moment au moins **un danger mortel à classer l'Ordre sous tel ou tels facies politique,** fut-il celui de la plus imposante majorité qu'un Convent eut jamais marquée ?

Nous le craignons et c'est pourquoi **nous sommes presque una-**

nimes à penser et à dire que la société de demain évolue vers une forme où l'intérêt individuel devra s'associer, et quand il le faudra, être subordonné à l'intérêt collectif.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1926, p. 261-262.)

L'esprit socialiste est semblable à l'esprit maçonnique : c'est un appétit de justice et de fraternité ; l'adhésion à la devise maçonnique liberté, égalité, fraternité, la croyance dans la possibilité d'améliorer le sort du genre humain.

J'ai lu la plume à la main les onze rapports que chaque région a adressés au G.˙. O.˙. Tous prouvent qu'à chaque fois qu'il **faut réfléchir et travailler pour l'amélioration du genre humain, les Maçons du G.˙. O.˙. unanimes répondent présents à l'appel.** Et la première émotion qui se dégage du dépouillement de ces travaux c'est cette constatation magnifique que **ce qui mène notre Ordre c'est comme toujours son appétit de justice et de fraternité.**

L'appétit de justice et de fraternité ne serait-il pas aussi, en dernière analyse, **ce que recèle dans son idéal intime toute doctrine socialiste,** toute tentative née dans l'utopie ou le réel pour améliorer le sort du genre humain ?

Confrontons, si nous voulons les définitions classiques. Celle de Félicien Challaye qui est une philosophie ou celle qui s'inscrit sur les cartes du parti S. F. I. O. et qui serait plutôt d'un homme d'action, **toutes postulent deux conditions : la croyance en la possibilité d'améliorer le sort du genre humain, la certitude que cette amélioration** est d'abord un problème d'équité.

C'est ce qui nous a fait choisir comme préférable celle que notre F.˙. le Goïe présentait au nom des Loges de la région du sud-ouest. **Le socialisme est « un idéal » qui tend à l'établissement de la justice économique en donnant le sens** complet aux trois mots : liberté, égalité, fraternité.

Qu'elle soit **vague dans ses acceptions pratiques,** nous ne songeons pas à le nier. Telle quelle, elle permet pourtant deux résultats essentiels. **Il n'y a pas un F.˙. qui puisse se déclarer à la fois son adversaire et bon Maçon.** Et en conséquence, **elle nous unit, au lieu que d'autres nous désuniraient.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 108-109.)

Voici à titre d'exemple de cette tactique prudente et utilitaire, les considérants des vœux émis sur le socialisme aux Convents du Grand Orient de 1926 et de 1930 :

En 1926, la formule d'union est celle-ci : l'intérêt individuel doit être associé et même subordonné quand il le faut à l'intérêt collectif. On ne peut qu'admirer le vague de cette formule de coalition que tout le monde peut accepter.

Le Convent du G.˙. O.˙. de France de 1926 déclare :

Que le capitalisme tel qu'il est établi dans le monde, est un fait, et que la seule étude de ce fait réside dans celle des possibilités et des moyens à modifier ou à détruire les causes qui le déterminent.

Qu'il est avéré que le **capitalisme est à la base de l'existence**

et de l'aggravation de tous les maux dont souffre encore l'humanité notamment : la maladie et la misère, l'injustice, le salariat et les guerres.

Que le capitalisme contemporain n'a pu se constituer et tenter de **dominer le monde que par l'aveuglement** ou l'inertie de la masse ;

Qu'il apparaît comme probable que le capitalisme mourra fatalement de l'excès même de ses erreurs, de ses fautes et de ses crimes parce qu'il est encore sans exemple que les tentatives d'hégémonie mondiale d'une puissance quelconque, égoïste et cruelle, n'aient pas provoqué de réactions qui l'ont anéantie;

Qu'il convient cependant que la F.'.-M.'. s'emploie de toutes ses forces à hâter cette disparition, parce qu'il est absolument incompatible avec ses doctrines philanthropiques et philosophiques séculaires de tolérer que se constitue et se perpétue une puissance oppressive (1), dont le but est de favoriser et d'assurer les intérêts d'une minorité au détriment des intérêts de la masse.

Que sans prétendre définir une formation sociale plus ou moins souhaitable, plus réalisable, l'Ordre entend toutefois **poser ce principe essentiel qu'il n'est d'harmonie sociale possible que si l'intérêt individuel est associé et même subordonné,** quand il le faut, à **l'intérêt collectif.**

Qu'il est donc urgent d'établir un programme immédiat d'action et d'envisager une série de moyens propres à donner à l'homme le sentiment croissant de sa dignité par l'exercice de ses droits naturels.

(*Convent G.'. O.'.*, 1926, p. 264-65.)

Le Convent de 1930 demande la réalisation du socialisme par les trois mots de liberté, d'égalité, de fraternité.

L'Assemblée générale du G.'. O.'. de France :

1° Constate avec inquiétude les progrès constants d'une féodalité capitaliste dont l'audace et l'oppression croissent avec l'anonymat, les concentrations des richesses et la carence des législations en vigueur.

2° Elle dénonce le danger que cette féodalité fait courir au monde entier, en le vouant faute d'autre issue, aux expériences désespérées dont les quinze dernières années ont fourni de tragiques exemples.

3° Elle affirme que le salut ne peut être cherché que **dans l'avènement progressif** d'un idéal **qui tend à l'établissement de la justice économique en donnant leur sens complet aux trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité.**

4° **Et, se refusant à proposer à ses membres un choix entre les doctrines diverses,** toutes issues de cet idéal et divergeant par les méthodes pratiques mises en œuvre pour y accéder, mais non par le but ni par les généreux sentiments qui les animent , déclare que l'avènement d'un monde socialiste — au sens le plus large de ce terme — est une œuvre à laquelle est intéressée l'immense majorité de l'humanité. Presque toute entière, en effet, elle est victime, à des degrés divers, de cette féodalité capitaliste et de ce fait souvent incluse à son insu, dans le prolétariat universel, qui n'est point une classe ni une caste, mais la totalité de ceux dont l'ensemble des ressources

---

(1) Autre que la sienne ou qui ne soit pas à son service comme le capitalisme staviskyen.

provient de leur propre travail et non de l'exploitation du travail des autres.

(*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 126.)

La coalition des forces de gauche permettra d'obtenir la majorité dans le Parlement, majorité indispensable pour travailler efficacement à l'avènement du socialisme et faire voter toutes les réformes et lois socialistes préparées dans les convents.

Conquête du pouvoir politique.

Mais comme ces réformes ont pour condition une majorité politique résolue à les faire voter et à les appliquer, **elles ne seraient réalisables qu'avec la conquête de cette majorité.** Il faudra donc d'abord assurer sur ce point l'union de toutes les forces démocratiques, de quelque nuance politique qu'elles se réclament, en confrontant, si besoin est, afin de les réduire, leurs divergences souvent plus apparentes que réelles, et en opposant indissoluble, au bloc des intérêts particuliers, et égoïstes, **le bloc démocratique et social.**

a) Bien persuader tous les FF∴ **qu'ils n'auront accompli leur devoir maçonnique qu'en se mêlant aussi à la politique active** et en militant dans le milieu de leur choix ;

b) Rechercher un mode de scrutin aussi juste et expressif que possible ;

c) **Contrôler effectivement la presse** — écrite ou parlée — qui a droit à toutes les libertés sauf celle de dénaturer le réel;

d) Assurer effectivement le contrôle des élus par des mandataires.

C'est l'œuvre de longue haleine, mais il est réconfortant de constater que pour la mener à bien, **l'unanimité de nos Congrès s'est tournée vers notre Ordre, comme seule puissance capable** de déclencher le mouvement nécessaire, de coordonner les efforts individuels, de jeter enfin la bonne semence qui fera, avec la volonté de tous, **germer cette neuve humanité.**

Et c'est pourquoi la Commission vous propose d'adopter les deux vœux suivants :

L'Assemblée générale du G∴ O∴ de France, désireuse de collaborer de toutes ses forces à l'avènement d'un état social fondé sur la justice économique et la collaboration universelle, émet les vœux que :

1° Les Francs-Maçons se déclarent prêts à continuer à **se soumettre librement à une éducation** sociale incessante leur faisant comprendre la grandeur du rôle humanitaire qui leur est dévolu dans la société leur donnant les moyens certains de le remplir sans défaillance, et fidèles à l'article premier de leurs Constitution à provoquer, **soutenir et faire triompher toutes les réformes susceptibles d'abolir les servitudes imposées par les oligarchies financières, économiques confessionnelles** et à travailler efficacement au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité.

2° La Commission souhaite en conséquence que le Conseil de l'Ordre, suprême gardien de la Constitution, se tienne en liaison constante et effective avec les Loges de la Fédération pour leur donner, d'après les événements dont il a connaissance, les directives de l'action maçonnique à mener, pour leur signaler périodiquement les travaux intéressants fournis par certaines d'entre elles, pour leur indiquer le résultat des démarches ou des luttes entreprises, pour dissiper cet isolement qui semble s'interposer entre les Ateliers **pour créer enfin**

cette cohésion absolument indispensable au rôle social désormais imparti à notre Ordre, au maintien de sa puissance et de son rayonnement sur l'univers.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 126-28.)

J'en arrive maintenant à l'examen de la dernière partie du rapport. Notre F.·. Gaston Martin a signalé comme cela était indiqué d'ailleurs dans un grand nombre de travaux des régions, qu'il y avait un puissant moyen de parvenir à la réalisation de notre idéal : **c'est la conquête des Pouvoirs publics !**

Evidemment, il ne sera possible de légiférer pour limiter les effets du capitalisme et préparer **l'avènement d'un ordre social nouveau que dans la mesure où on aura envoyé au Parlement des hommes avec lesquels nous serons pleinement d'accord.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 155.)

Mais cette conquête progressive de la liberté économique, elle n'est possible bien entendu que par **une série de mesures législatives et donc qu'il se trouve pour les réaliser une majorité dans les Parlements**; il ne suffit même pas de les faire voter ; l'expérience prouve que dans certains tournants dangereux de leur vie politique, des élus peuvent pour sauver leur siège, voter, voire à l'unanimité ou presque, des lois dont ils ont dénoncé dans toute la presse la nocivité, mais avec la restriction mentale et le ferme propos d'en empêcher l'application.

Il faut donc, pour la plus modeste de nos réformes une majorité d'action sociale.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 121-22.)

Exclusion des députés qui n'obéiront pas à l'Obédience maçonnique :

Au travail, mes FF.·., **étudions dans nos temples, comme dans nos Congrès, sous l'égide de la loi maçonnique.** Au dehors, participons de tout notre cœur, de toute **notre foi à l'action politique et sociale.** Elle est **indispensable pour réaliser l'œuvre qui,** en grande partie, ne l'oubliez pas, **sera celle du Parlement.** Sachons choisir des hommes probes et sûrs pour nous représenter, **exigeons qu'ils soient dégagés de toutes les attaches qui trop souvent lient les hommes publics aux puissances financières** (1).

Je veux à ce sujet rappeler une confidence, d'ailleurs elle ne fut pas faite à moi seul. En 1924, à la suite du succès du Cartel qui devait amener le Président Herriot au pouvoir, nous avons vu se déchaîner contre lui tout le monde capitaliste, il a été aux prises avec des difficultés inouies, surtout à partir du moment où pour la première fois peut-être dans le budget de ce pays, des mesures de justice fiscale étaient proposées qui pouvaient porter atteinte aux intérêts des possédants égoïstes et insatiables. A ce moment, M. Herriot, n'a pas eu contre lui seulement ceux de droite, il a eu contre lui des hommesqui se disaient de gauche et dont nous ne devons jamais oublier quelle fut l'attitude dans ces circonstances difficiles. (*Applaudissements.*)

Ces hommes n'avaient plus leur liberté complète, il y avait et il y a encore, aussi bien à la Chambre qu'au **Sénat un trop grand nombre**

(1) Et les Maçons staviskyens ?

d'élus qui, sous quelques pavillon politique qu'ils s'abritent **sont les représentants salariés d'organisations capitalistes** dont les intérêts sont en opposition flagrante avec ceux de la Démocratie. (*Applaudissements.*)

Je vous demande de faire en sorte que ce scandale cesse ; **il faut exiger de tout candidat le serment d'honneur qu'il n'appartient ni directement, ni indirectement à aucune de ces grandes congrégations économiques dont** les intérêts sont nettement opposés à ceux du pays tout entier.

Voilà la première question qui doit être posée à ceux qui briguent l'honneur de représenter la Démocratie au Parlement.

Quand cette œuvre d'épuration sera accomplie je suis convaincu que nous pourrons réaliser plus facilement les mesures qui nous permettront de marcher droit et vite vers la suppression du régime capitaliste.

(*Convent G.*∴ *O.*∴, 1930, 163-64.)

Etude et préparation maçonniques des lois sociales qui seront soumises au Parlement.

Nous devons étudier, je le rappelle encore, **toutes les questions sociales importantes et urgentes,** et lorsque les solutions auront été mûrement dégagées nous devrons les faire connaître, les apporter toutes **prêtes** à la société. Et cela par les moyens suivants : publications de brochures, tracts de propagande, conférences publiques, fêtes blanches, radiodiffusion, articles de presse, création de prix littéraires, subventions...

(*Convent G.*∴ *O.*∴, 1928, p. 257.)

Nous revendiquons **pour la F.∴-M.∴ française** l'une des premières places parmi **les groupes d'études** qui à l'origine ont compris **l'importance des questions économiques et se sont résolument attachés à la recherche des solutions.**

Mais à cette heure de crise mondiale... **ne donnons pas mes FF.∴,** par nos travaux, **une prime ou un avantage au despotisme,** à la violence et à la tyrannie (*Applaudissements.*). Soyons clairvoyants. Dans la lutte qui se développe, formons bloc, **décidés unanimement à défendre avant tout la souveraineté des Parlements politiques** pour le triomphe définitif de la Bonté, de **la Justice,** de la Fraternité entre les hommes, pour le triomphe définitif du bien, du bon droit, de la solidarité entre les peuples. (*Vifs applaudissements, très bien, très bien.*)

(*Convent G.*∴ *O.*∴, 1923, p. 283.)

1° Etude dans nos Loges des grands problèmes sociaux, **projection de l'influence maç.∴ dans tous les organismes sociaux,** par la présence dans leur sein. — ou à leur tête — de FF.∴ imprégnés de l'esprit maç.∴ mais y agissant en tant que citoyens.

2° Publication — avec toute la prudence nécessaire — de tracts, de brochures, articles de presse, conférences, radiodiffusion ayant pour but de faire connaître notre histoire, la biographie et les œuvres de nos grands FF.∴ disparus et **l'énumération des grandes réformes qui portent notre marque.**

3° **Création d'œuvres de solidarité sociale** dans la mesure du possible.

(*Convent G.*∴ *O.*∴, 1928, p. 262.)

3° Etablissement de la dictature maçonnique sur les masses économiques et sur leurs représentants.

Dans le domaine social, comme dans l'état politique, la puissance occulte de la F∴ M∴ reposera sur l'organisation et l'orientation de la masse qu'elle fera agir secrètement selon ses desseins. Elle organisera l'armée du travail qui formera sa masse de manœuvre pour la réalisation de ses desseins.

> **La Maçonnerie est une société démocratique qui prend sa force dans la masse** et dans la bonne volonté de ses adhérents. Or, cet homme désintéressé ne se trouve généralement pas parmi les puissants, mais chez les petits.
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1927, p. 132.)

> Il est du devoir de la Maçonnerie d'éclairer sur ces nécessités les FF∴ qui attendent d'elle une orientation pour l'action.
>
> Tous, mes FF∴ , vous avez extrait des systèmes socialistes les réalisations pratiques qu'on vous demandait d'y mettre en évidence.
>
> Vous ne pouviez pas ne pas indiquer au passage que ces **réalisations** avaient **pour corollaire un certain nombre de nécessités politiques.** Et la première était sans doute d'**être le nombre pour faire triompher nos désirs.**
>
> Oh ! je sais bien, de cette tribune même, **le suffrage universel a subi quelques secousses,** il est aisé d'en dénoncer les aberrations particulières évidentes et **de montrer qu'il ne porte pas en soi cette perfection de justice** qui — on l'assure du moins — forcerait l'adhésion de tous.
>
> Votre rapporteur, mes FF∴, se sent d'autant plus vigoureusement attaché à une constitution qu'elle est plus combattue par les plus avérés de nos ennemis. Et si la loi du nombre — **loi de force — n'est point l'équité intégrale, elle est tout de même la forme la moins imparfaite de la justice politique** et cela suffit pour qu'on **s'y** tienne.
>
> Mais encore, faut-il qu'on la conquierre !
>
> (*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 122.)

> **Nous allons donc vers une organisation** extrêmement redoutable, **vers une nouvelle féodalité...**
>
> **Que faire contre cette féodalité qui ne va trouver devant elle — que des organisations sociales imparfaites — que des éléments professionnels insuffisamment éduqués** au point de vue social et que des **partis politiques** plus préoccupés de détenir le pouvoir et de composer avec les forces dont je parle que de défendre réellement l'avenir de la société ? (*Applaudissements.*)
>
> ...Quel **est donc le but à poursuivre ?...** je crois qu'à l'organisation qui se prépare et que nous n'empêcherons pas, nous devons, dès maintenant, **essayer d'opposer une organisation identique celle du travail. La Maç∴ doit immédiatement s'efforcer de la préparer.**
>
> ...Il faut, en effet, **que chaque individu** qui semble être destiné à être demain le serf plus ou moins pourvu de bien-être de l'organisation que je dénonce, **devienne suffisamment conscient de son rôle**

social, de ses **devoirs sociaux**, de ses **obligations** non seulement vis-à-vis de sa profession, mais encore vis-à-vis de la collectivité humaine toute entière, pour **composer cette armée du travail et de la production qui groupera manuels et intellectuels enfin dressés** de toute leur volonté d'action **contre le capitalisme**, lequel ne cherche qu'à maintenir les privilèges de quelques-uns (1). (*Applaudissements.*)

...Ma conclusion sera donc que **nous, Maçons devons travailler, de toutes nos forces à opposer ce que j'appellerai le capital travail au capital argent par une éducation sociale incessante** qui permettra une organisation de taille à entraver la réalisation de cette nouvelle et redoutable féodalité capitaliste (*Applaudissements.*)

...Le premier devoir des F∴M∴ est d'**instruire les masses et d'organiser l'armée du travail.**

(*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 271-273.)

Ce qui me préoccupe toutefois, **c'est de savoir si la Maç∴ va être fatalement conduite à cet ordre social nouveau** ou si au contraire, elle va essayer par des efforts constants d'en hâter l'avènement et **d'en préparer le fonctionnement et si elle veut faire cet effort, comment doit-elle le concevoir et l'ordonner ?**

C'est, ici qu'apparaissent les divers moyens indiqués précisément dans les travaux de nos 11 régions et si clairement résumées dans le rapport de notre excellent F∴ Gaston Martin.

Tout ce qui peut préparer les hommes au rôle qu'ils auront à jouer dans la société future, tout ce qui peut les inciter à comprendre que dans cette société, ils devront nécessairement subordonner l'intérêt personnel à l'intérêt collectif, **tout cela c'est du socialisme en gestation, de même la coopération, le syndicalisme, la mutualité préparent le socialisme en amenant** les individus à comprendre la valeur des efforts communs.

Je dis donc que par le développement de l'instruction de l'éducation par l'action coopérative syndicale, mutualiste on prépare le socialisme. Nos adversaires l'ont si bien compris que par tous les moyens en leur pouvoir, ils s'efforcent de paralyser, de gêner tout au moins les directives socialistes qui sont en germe dans ces diverses formes d'activité ; ils en retardent autant qu'ils le peuvent, la naissance et le développement, et quand malgré eux, elles sont créées, alors ils cherchent à en devenir les dirigeants...

Il faut donc, à mon avis, que les Maçons s'attachent d'abord à exercer dans les organisations mutualistes, syndicales, coopératives, le maximum d'activité, ils y adhèrent et ils y militeront pour les conduire vers des réalisations d'ordre pratique, mais inspirées de l'idéal socialiste.

(*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 153-154.)

Dans le Reich, le salaire a disparu avec le mark. Mais possédant syndicats, coopératives et autres organisations collectives de grande puissance, il en résulte **que le travailleur résiste** à la situation actuelle et **possèdera par la suite, une grande action sur le législateur.**

Nous devons aspirer à une organisation semblable. Alors **seulement, la masse pouvant exprimer ses intérêts avec autorité, il y aura équilibre** entre la représentation oligarchique, d'une part, et démocratique de l'autre.

---

(1) Ce que fait aussi la dictature maçonnique.

C'est pour ses fins républicaines qu'oubliant notre origine, peut-être un peu bourgeoise, nous **souhaitons voir agir la F.·.-M.·.** (en demandant la représentation des forces économiques).

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 290.)

Tout d'abord, vous estimez , mes FF.·., que l'**œuvre est double** et que nécessairement il convient **de modifier et l'esprit des hommes et le mécanisme social.**

...Encore ici deux écoles : les uns souhaiteraient d'abord de modifier les esprits, les autres estiment que les esprits ne seront vraiment modifiables que lorsqu'on aura assez amélioré la machine pour redonner à tous le temps et le goût de la pensée spéculative. La majorité ne s'est pas posée la question subsidiaire. La Commission a cru pouvoir interpréter ce silence comme l'expression du désir que les deux modifications soient parallèlement poursuivies. Et cette solution de fusion est celle qu'en définitive nous avons retenue pour vous la présenter.

Ainsi, pour préparer l'avènement de cette humanité socialiste, — au sens le plus large du terme — que tous vous déclarez vouloir — il faudra tout ensemble améliorer l'intellect et réformer la vie sociale.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 115.)

Ces masses économiques et sociales s'organisent et s'encadrent dans les différents systèmes socialistes que préconise indifféremment la F.·. M.·. Ils ont tous pour caractéristique de s'appuyer sur la puissance du nombre : le syndicalisme, le mutualisme, la coopération, le municipalisme qui réalisent ces coalitions d'usagers, indispensables points d'appui de la dictature maçonnique : La F.·. M.·. ne recherche à travers tous que la loi du nombre pour en user à son profit.

Et comme toujours : « les exemples vivants sont d'un autre pouvoir » que le seul enseignement didactique, il conviendra en même temps de faire effort pour développer par une législation appropriée **les expériences du socialisme pratique** dont la société contemporaine offre déjà de vastes exemples : **corporatisme et syndicalisme, coopératisme et association générale, mutualisme, municipalisme.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 126.)

La coopération, la mutualité.

Comment la F.·.-M.·. peut-elle aider ces organisations et ces groupements **à exercer sur le peuple une action de redressement et de direction.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 265.)

Il faut donc, à mon avis, que les Maçons s'attachent d'abord à exercer, dans les organisations mutualistes, syndicales, coopératives le maximum d'activité, ils y adhèreront et ils y militeront pour les conduire vers des réalisations d'ordre pratique, mais inspirées de l'idéal socialiste.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 154.)

L'époque contemporaine, malgré soi, peut-être **n'a pas pu ne pas développer divers types** d'entr'aide sociale, **tous** ont leur mérite et leur efficacité.

Le corporatisme de naguère assoupli et départicularisé dans **les syndicats et la confédération des syndicats** a montré bien des fois sa puissance et c'est à l'heure présente une **des forces régulatrices de la vie économique** dont nul ne peut contester l'incidence sur le mouvement social contemporain. Faudra-t-il décréter, comme le proposait un de nos rapporteurs **le syndicalisme démocratique obligatoire,** la formule a une allure originale qui étonne d'abord. Elle dit bien ce qu'elle veut dire et **l'idée du moins mérite bien d'être méditée pour l'avenir,** Et quelles **formes variées, instructives, diverses,** ce syndicalisme a dû prendre.

Non moins féconds les **principes de coopératisme** auxquels se rattache en bien des points le système de l'association générale chère à notre F.·. Deslinières. Sans doute, ce n'est point encore un régime sans défaut ; trop de coopérateurs envisagent surtout la ristourne et ne veulent point de cette **capitalisation obligatoire qui serait la voie aisée, insidieuse et comme insensible pour mener à la socialisation intégrale,**

Mais **quelle école d'union, de répartition des efforts,** quelle leçon de choses offerte à tous les sociétaires. Et combien à ce sujet nous aurions peut-être profit à méditer d'un peu plus près les enseignements que la Russie contemporaine nous offre en ces conflits singuliers de la coopérative contre le soviet si lumineusement mis en lumière dans le livre de FF.·. Corcos.

Et **le mutualisme** nous donnerait de pareilles **leçons plus maçonniques encore peut-être** à cause de la nature fraternelle du sentiment qui le provoque dans sa base et qui demeure une admirable leçon de fraternité en action.

Enfin, nous ne pouvons non plus négliger les **leçons que nous donne le municipalisme** tel que l'ont pratiqué certaines municipalités de grande ville et parfois socialistes sans doute, mais non pas toujours, comme l'attesterait l'exemple du maire Meyer. C'est là encore pour ceux qui y participeront une **saisissante démonstration du bienfait d'une gestion** échappée aux voracités des mercantis et intermédiaires.

« Un exemple vivant est d'un autre pouvoir » disait déjà le vieux Corneille.

« Efforçons-nous donc de créer les occasions de ces exemples de multiplier les circonstances où ils **peuvent être expérimentés, d'inciter tous les hommes à s'y référer et à y prendre part.**

Et comme la tentation sera d'autant plus alléchante que leurs résultats se montreront plus parfaits et que ces résultats seront fonction des avantages **que les lois accorderont à ces formes socialistes de la vie économique,** efforçons-nous d'obtenir une législation de plus en plus **favorable à toutes ces tentatives de coalitions d'usagers** contre la rapacité non des producteurs qui sont des nôtres, mais des concessionnaires, nos exploiteurs communs.

Il va de soi que cet effort d'éducation théorique et pratique se doit accompagner d'un effort continu social et politique, pour libérer l'humanité du servage économique où elle est encore enchaînée.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930.)

Importance du **syndicalisme** pour cette organisation du nombre dans le domaine social, sous l'égide de la F.·. M.·. Elle ne l'envisage que sous cet aspect.

L'ordre du jour appelle l'examen de la question. **B : l'organisation de la démocratie économique** et le **syndicalisme.**

La question posée par le Convent de 1931 est accompagnée de directives qui semblent indiquer un désir d'action progressive permettant d'**introduire dans notre démocratie les redressements indispensables à l'émancipation sociale au moyen de l'activité syndicaliste.**

La plupart des rapports des Ateliers ont suivi ces directives, les uns par l'élaboration de programmes d'organisation économique, s'adaptant aux organisations politiques actuellement en vigueur ; les autres en préconisant nettement l'avènement d'un pouvoir économique émanant des syndicats mêmes allant jusqu'à annihiler le Parlement politique et freinant la liberté individuelle par une obligation nouvelle.

Certains Ateliers se sont posés la question de savoir s'il était licite de substituer à la base de notre démocratie, **la conception du groupe à la conception individuelle** et se sont demandés s'il était désirable **d'attenter par le syndicalisme obligatoire à cette liberté individuelle** pour laquelle nos pères ont si vaillamment combattu.

Elles ont, en général, penché pour l'affirmative en observant que le groupement était la condition même de l'évolution sociale, et que, si notre démocratie était à ce point combattue par les puissances d'argent, c'était précisément, parce que le citoyen s'offrait, isolé, aux actions concertés des syndicats patronaux, des cartels et des trusts...

C'est dans cet ordre d'idées qu'**un nombre imposant d'Ateliers s'est rallié à l'éventualité du syndicalisme obligatoire,** estimant que si le citoyen a, de par sa qualité même, des obligations civiques, telles que le paiement des impôts, le service militaire, les Assurances sociales, il ne devrait pas hésiter à s'imposer, pour le salut de la démocratie et pour la sauvegarde même de sa liberté — une obligation nouvelle en vertu de laquelle nul ne pourrait être électeur s'il n'est pourvu — en sus des conditions actuellement imposées par la loi — d'une carte syndicale.

« La plupart des Ateliers ont vu, dans cette obligation une possibilité immédiatement réalisable de donner à l'idée syndicale un dynamisme indispensable et capable en l'état actuel des choses, **d'amener des éléments syndicaux, en nombre imposant, aux bancs du Parlement.**

Il n'est pas douteux, en effet, que sans avoir besoin d'étendre l'obligation syndicale aux candidats députés, celle-ci se trouvera implicitement posée, puisque tout député est nécessairement électeur.

L'importance de la syndicalisation des citoyens à la base de la démocratie économique, ne saurait nous échapper, puisque **c'est de ce stade que doit partir** de bas en haut, de l'avis de la majorité des Ateliers, **toute l'organisation économique nationale depuis le syndicat cellule jusqu'au Conseil national économique.**

(*Convent G∴ O∴*, 1932, p. 150-152.)

Un Atelier a cru devoir préciser que le mot syndicat devait s'entendre dans l'esprit de la Charte d'Amiens, qui spécifie que la préoccupation syndicale visait les revendications économiques, abstraction faite de toutes les préoccupations politiques.

« Nous croyons pouvoir admettre cette conception, mais est-ce dire que nous devions négliger la surveillance jalouse des droits et prérogatives qui sont les garanties du citoyen, **que nous devions laisser aller à la dérive les revendications de l'Etat laïque et ses efforts**

émancipateurs que nous devions enfin sacrifier d'une façon quelconque, les intérêts moraux ?

Non, mes FF.·. car nombre d'Ateliers estiment au contraire, que **l'action éducative ne saurait se restreindre du fait du renforcement de l'action syndicale et pendant que les groupements syndicaux permettront même d'atteindre plus facilement les masses et de leur insufler plus aisément les principes moraux et laïques** qui sont la sauvegarde des institutions démocratiques.

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 153.)

Il apparaît donc que si l'organisation de la démocratie économique doit commencer par la base, la solution des questions qui l'étreignent réside à son sommet.

Cette solution implique nécessairement une discipline capable d'aboutir à une **coordination indispensable des activités sociales.**

L'importance de cette discipline, que peut seule obtenir une organisation démocratique par la base, éclate aux yeux de tous lorsqu'on voit cette discipline imposée d'en haut, par des dictatures aux peuples qui n'ont pas su se l'imposer librement.

Et **ce sera l'honneur de la Franc-Maçonnerie** d'avoir su faire entrevoir au peuple le danger avec lequel il est aux prises assez à temps pour lui permettre de se ressaisir et d'échapper à une nouvelle servilité.

Certaines Loges ont prononcé le mot « Révolution ». Le mot ne saurait nous effrayer, mais il convient de s'entendre.

Non plus que la guerre, la révolution ne doit pas être nécessairement comprise comme une action brutale étroite, un désordre dans la rue, une effusion de sang.

Reprenons le sens naturel et étymologique du mot, et il nous semble que **si nous obtenions par les voies légales l'obligation syndicale pour l'électeur et l'organisation syndicale économique telle que nos élites l'ont conçue et telle** que nous l'avons fidèlement rapportée, nous aurons rectifié en quelques jours, les erreurs de cent cinquante années de république et ceci aussi **pourrait être une révolution.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 156-157.)

Importance de la **coopération** dans l'organisation sociale maçonnique.

Le F.·. Ramadier, rapporteur.

Lorsque l'an dernier, le Convent a inscrit à l'étude de la présente Assemblée générale la **Coopération, il n'a fait que se pencher sur une œuvre** qui, par ses origines, **par le grand nombre de maçons** qui ont milité pour militer pour elle, par **les idées morales qui l'inspirent,** est **bien la fille de la Franc-Maçonnerie.**

Le principe coopératif est d'essence et d'inspiration maçonniques. Cette solidarité économique volontaire que la coopération établit entre ses membres n'est-ce pas la réaction naturelle qu'une pensée maçonnique en présence des éléments que met en mouvement la voie économique moderne ?

C'est justement à ce moment-là, en cette année de 1829 que Buchez, reprenant contact avec la Franc-Maçonnerie, se replongeant en elle, vit se former dans son esprit, par la rencontre de l'idée saint-simonienne, d'organisation et de l'idée maçonnique de liberté, cette conci-

liation supérieure fondée sur la solidarité morale et l'adhésion volontaire à la discipline économique qu'est la copération.

(*Convent G.'. O.'.*, 1931, p. 120-121.)

Comment la Franc-Maçonnerie peut-elle aider la coopération ?

. . . .

Dans le domaine de l'éducation coopérative, par la propagande de l'esprit de solidarité, par le développement et la mise au point de la coopération scolaire ? **La Franc-Maçonnerie peut accomplir une œuvre immense.** L'étendue des faits et des idées coopératives doit rester constamment à l'ordre de ses travaux et des **militants coopérateurs** formés à **son école morale** doivent **sortir de son sein pour devenir les organisateurs du monde nouveau.**

La valeur de la coopération tient toute entière en ce qu'elle constitue la première et peut-être la seule tentative pour établir l'harmonie entre le droit humain et le droit social. Et parce que nous avons hérité du XVIII[e] siècle la charge de soutenir le droit de l'individu et la dignité de la personne, **nous saluons dans l'association coopérative l'esprit même de nos symboles.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1931, p 136.).

Coopération de crédit, coopération d'approvisionnement coopération de vente en commun, coopération de transformation en commun, la coopération agricole a été chez nous, le produit d'une collaboration étroite entre les Pouvoirs publics et l'initiative privée.

Nous **pouvons saluer en elle une forme particulièrement intéressante de la démocratie, où le pouvoir public** joue le rôle d'initiateur, le propagandiste, mais où son effort ne devient complet que par l'**adhésion que lui apporte la masse.**

Ainsi la **coopération agricole** participe aussi de cette grande valeur morale et de **cette valeur d'émancipation sociale** que je marquais tout à l'heure.

(*Convent G.'. O.'.*, 1931, p. 132.)

Lorsque nous nous trouvons en présence de réalités vivantes, brutales, lorsque nous voyons le capitalisme organisé d'une part et, d'autre part, l'expérience socialiste de la Russie soviétique nous refaisons le chemin de Buchez.

Et, sortant comme lui, de la discipline étroite, de l'organisation stricte, de l'oppression qu'elle ne peut s'empêcher de porter avec elle, **nous nous tournons vers la coopération,** riche de valeur morale, riche de liberté et qui, **pour vouloir organiser un monde économique sur le concert volontaire de toutes les activités individuelles,** obtient de l'homme libre un rendement plus élevé, une efficience plus grande, parce que ce ne sont pas seulement quelques cellules directrices qui donnent le maximum de leur activité mais c'est, pour ainsi dire, toute l'énergie concentrée dans la matière humaine qui se dégage sous l'effort de la liberté et de la coopération.

Aussi, **quelle adhésion enthousiaste la Franc-Maçonnerie qui a apporté les paroles de liberté et de fraternité, ne devait-elle pas donner et n'a-t-elle pas donné à la coopération, dans les rapports de ses Loges** et de ses congrès régionaux. Tous ont salué la pensée de solidarité. Tous ont salué **dans la coopération l'espérance d'émancipation qu'elle porte en elle.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1931, p. 123.)

Mais ce ne sont là, pour moi, et je peux le dire avec l'immense majorité des Loges, que des considérations secondaires. **Il y a une valeur d'émancipation sociale dans la coopération** ; mais c'est dans la coopération elle-même, dans son fonctionnement, dans sa vie, dans ses créations et dans ses résultats. La coopération est un principe qui vaut par ses applications. Il ne suffit point — les Ateliers l'ont bien compris — de saluer la règle générale, il faut entrer dans le détail.

Quelles sont les formes sous lesquelles la coopération a réussi à pénétrer le plus ? Ce sont : **la coopération de production ouvrière, la coopération de consommation, la coopération agricole.** Il y en a d'autres, je n'ai pas la prétention d'être complet mais seulement de parcourir le sujet à grandes enjambées, dans un exposé rapide, dans une sorte de table des matières.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 124.)

C'est peut-être là dans cette coopération de production qu'aujourd'hui encore nous trouverions le plus de nos FF.˙. et j'en vois dans ce Convent — parmi ceux qui ont donné toute leur vie à cette œuvre et qui ont réussi à édifier des coopératives admirables par leurs résultats et par la rigueur avec laquelle elles ont observé les principes. **C'est là,** en effet, que les qualités morales ont la plus grande importance et que, par conséquent, les Maçons ont trouvé le plus facilement leur voie.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 125-126.)

Je passe tout de suite à la **coopération de consommation.**

C'est en France qu'elle a balbutié ses premiers mots, il y aura bientôt cent ans, en 1834, à Lyon, où la première société coopérative ayant pratiqué la ristourne à **été fondée par l'un de nos FF.˙. Joseph Régnier,** en même temps par un saint simonnien matiné de fouriérisme, qui s'appelait Derrion.

La coopération de consommation a pourtant eu en France un développpement plus lent et moins grand que dans d'autres pays. Cependant, on enregistre aujourd'hui 3.296 sociétés de consommation, qui groupent 2.288.000 familles et qui font 3.800 millions de chiffres d'affaires.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 126.)

La coopération de consommation groupe les consommateurs, c'est-à-dire **organise la formation économique la plus large, puisqu'elle peut comprendre tous les hommes.** Elle voit s'ouvrir devant elle les plus vastes horizons. Sa loi lui impose, avec le progrès économique l'obligation de concentrer et de systématiser son organisation. L'extension en surface est moins précieuse même qu'une coordination méthodique des efforts qui permet de s'élever à la distribution des denrées au détail, à l'organisation des achats au contrôle du marché, à la production industrielle, à la culture même des produits.

Non seulement dans le cadre traditionnel des nations et des frontières, mais même par delà les barrières qui limitent les Etats, **les coopérateurs cherchent et réussissent par l'Alliance Coopérative Internationale** qui les lie, par une communauté de doctrine et d'action morale et par l'organisation des échanges internationaux **à tracer le plan d'une collaboration économique des peuples.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 133-134.)

Cet effort méthodique de conquête et d'organisation ne doit pas se borner à une simple métamorphose économique.

Il faut qu'il subvienne en quelque manière à la vie morale et au développement social des consommateurs qu'il servit. La coopération de consommation trouve dans les œuvres sociales, dans l'organisation des loisirs, dans le développement de l'éducation populaire, les moyens nécessaires pour entretenir l'esprit de coopération active.

(*Convent G.'. O.'.*, 1931, p. 135.)

Cette socialisation maçonnique du monde économique et social se fera avant tout par l'éducation, l'Ecole unique nationalisée et la formation professionnelle qui doit aboutir à recréer une « mystique de l'action collective », à faire des « socialistes d'instinct ».

Pour arriver à cet avènement reconnu nécessaire, l'assemblée générale du G.'. O.'. préconise :

1° Avant toute chose un **effort permanent et obstiné vers la paix universelle,** sans laquelle il n'est ni bien-être, ni progrès possible pour l'humanit.

2° **Une refonte totale du système d'éducation ;**

a) **A la base, l'école unique nationalisée avec sélection et protection des élites,** donnera à chacun l'esprit libre qui permet seul de vouloir matériellement aussi se libérer ;

b) Cet enseignement serait continué d'une part par une post-scolarité obligatoire, et d'autre part, une éducation sociale de l'adulte poursuivie par le livre, le tract, la conférence ou le film, de manière à rendre familier et sympathique à tous cet idéal de justice, de solidarité et d'entr'aide vers lequel on veut orienter l'humanité.

(*Convent G.'. O.'.*, 1930, p. 126.)

Unanimes toujours, mes FF.'. vous avez onze fois déclaré que le monde ne saurait sérieusement s'améliorer si son éducatiọn elle-même n'était pas de fond en comble modifiée ; et tous, avec des nuances presque négligeables vous avez **conçu de même manière l'éducation dont vous rêvez,** mais que vous pensez bien conduire du rêve à la plus tangible des réalités...

C'est **à l'école d'abord que tous font confiance** pour créer des hommes, et la matérialisation de l'enseignement est la première conquête **que tous réclament pour socialiser les générations montantes...**

Il va de soi que ce n'est pas à cette instruction élémentaire que nous entendons nous limiter ? Tous ceux qui en ont les capacités devraient recevoir toute l'instruction à laquelle ils ont droit, et les moyens d'aller sans inquiétude au bout de leurs études. Il n'y a pas d'école unique qui soit viable ou efficace sans la sélection et la protection des élites. Vous entendez de surcroît ne pas borner là votre effort d'éducation sociale ? Tous ceux qui n'auraient reçu que l'instruction du premier degré la verraient compléter d'office par l'enseignement postscolaire obligatoire et adapté aux fins professionnelleset à l'éducation politique et sociale.

Et les associations professionnelles reprendraient à côté l'œuvre d'éducation qui doit durer autant que la vie. Par le livre et la brochure, le tract, le film, la T. S. F., aussi, quand aura cessé de peser sur nous l'excommunication des ondes, il faut que les groupements corporatifs fassent à toute l'adolescence une éducation sociale. Il faut que ces jeunes

hommes deviennent par ce moyen convaincus non seulement de la nécessité d'être un homme dans la vie, équipé en fonction des milieux sociaux où on a développé sa personnalité en même temps que son âge ; mais il faut aussi que cet être social le jeune homme, le devienne par tendresse autant que par raison. **C'est à recréer une mystique de l'action collective** une foi en l'efficacité pratique et la beauté morale de l'union, c'est **à faire des socialistes d'instinct,** plus encore que de nécessité, **que doit tendre cette éducation des milieux professionnels** qui n'a pas cessé et qui, prenant l'homme à la sortie de l'école l'accompagne tout au long de ses jours.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 116-117.)

Comme dans le régime politique la puissance maçonnique voudrait posséder non seulement les foules pour les mouvoir à son gré, à leur insu, dans le plan social, mais elle prétend disposer de leurs représentants rassemblés dans les grands organismes économiques. Quelques-uns, tel que le Conseil national économique, existent déjà. La représentation des intérêts économiques est présentée comme l'instrument de la libération économique des masses selon une formule théorique chère à la Maçonnerie. Cette formule séduisante masquerait aux yeux des foules, la dictature trop réelle que la secte voudrait faire peser sur elles à leur insu. Il est indispensable de bien voir les intentions maçonniques, non pas pour se refuser à établir l'organisation économique nécessaire, ce qui serait absurde, mais pour déjouer et faire échouer les desseins occultes de la secte et préserver la liberté, et la dignité des travailleurs si sérieusement menacées.

L'Assemblée générale du G.·. O.·..

Préconise enfin un effort continu, social et politique pour libérer l'humanité du servage économique où elle est encore enchaînée.

Libération économique, par une organisation de régime de vie telle qu'elle enlève au travailleur l'inquiétude de l'avenir.

Par le **retour à l'Etat des monopoles de fait.**

Par la réforme du statut des anonymes et bancaires.

Par la participation obligatoire du travail à la gestion des entreprises.

Par la création de **grands comités techniques** et d'organismes économiques à côté des organismes politiques.

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 126-27.)

Le Conseil économique doit être le centre de la Démocratie nouvelle, les élections deviendraient alors syndicalistes :

1° Le fonctionnement de la Démocratie économique exige d'une manière impérieuse, le **groupement obligatoire** des citoyens dans leurs organisations professionnelles.

2° Ces organisations professionnelles doivent trouver leur aboutissement **dans un Conseil économique émanant des confédéra-**

tions de syndicats par l'entremise de conseils économiques intermédiaires, à créer suivant les nécessités locales et régionales.

3° Le Conseil national économique devra disposer initialement des plus larges pouvoirs consultatifs et tendre à acquérir la capacité législative.

Un premier pas dans cette voie serait de faire saisir, sans délai, le Parlement du projet tendant à donner un statut légal — **sur des bases essentiellement démocratiques** — au Conseil national économique.

4° Les travaux du Conseil national économique ne devront pas se borner à la direction de l'économie sur le plan national, mais ils devront s'appliquer aux problèmes économiques internationaux, tout au moins dans leur répercussion sur l'économie nationale ce au sein d'un Conseil économique international.

A cet effet, la constitution d'un Conseil économique international sera poursuivi, étant bien entendu que les membres de ce Conseil seront choisis par les membres des Conseils économiques et nationaux et dans leur sein.

En attendant que ce Conseil international soit créé, **conformément à notre esprit démocratique**, les délégués français au Comité économique actuel de la Société des Nations et au Bureau international du Travail devront être obligatoirement choisis parmi les membres du Conseil économique national et par eux-mêmes.

5° Le Convent invitera nos FF.·. à s'intéresser activement dans leurs Orients au mouvement syndical et corporatif en vue d'intensifier dès à présent les adhésions à ces groupements.

L'Assemblée adopte les conclusions de la Commission.

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 157.)

La représentation économique que nous désirons, pour être équitable découlera des principes de nationalisation. Les conseils nationaux de chacune des nationalisations formeront, par leurs délégués, **un Conseil central de l'économie nationale** qui assurera rationnellement et équitablement la représentation économique . (*Applaudissments.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 286.)

...Mais il semble se dégager de ces courants divers que ce n'est qu'après l'expérience du fonctionnement de ce Conseil économique, de la constatation des travaux de ces commissions, des fruits de ses statistiques, de la valeur de ses conclusions (rendues publiques) de ces épreuves enfin qui consolideront son crédit moral, que l'on pourrait songer à donner à cet **organe actif et technique** une capacité législative qui lui permettrait **de devenir la véritable émanation du peuple et en ferait le centre vital de la Démocratie nouvelle.**

Il semble donc permis de supposer que les rapports du Conseil économique national avec le gouvernement seraient tellement étroits, tellement impérieux, même que l'idée **de substituer purement et simplement ce Conseil économique au Parlement politique pourrait s'implanter dans** les esprits et devenir populaire et il est à remarquer que c'est là le stade prévu par un certain nombre d'Ateliers, à partir duquel les **élections seraient non plus politiques mais syndicalistes, non plus pour le Parlement politique**

mais pour le Parlement moderne, le Parlement de la Démocratie économique.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1932, p. 155.)

La Maçonnerie semble avoir complètement oublié les inquiétudes que le F.˙. Lucien-Victor Meunier exprimait au Convent de 1923; elles le poussèrent à demander qu'on maintienne la suprématie du Parlement politique et qu'on s'oppose à toute représentation professionnelle.

Je vous demande encore instamment **de ne pas renvoyer à l'étude des Loges la question de la représentations des intérêts économiques.** Je vous dis : prenez garde de faire le jeu de nos adversaires, qui se servent de l'équivoque créée par eux pour combattre le système de représentation nationale qu'ils qualifient dédaigneusement de « parlementarisme » et **que nous considérons, nous républicains, comme la garantie et la sauvegarde de nos libertés.** (*Applaudissements.*)

Mes FF.˙. **nous avons été empoisonnés par la représentation proportionnelle** et c'est là incontestablement une des causes de la situation difficile périlleuse dans laquelle nous nous trouvons. **Ne nous laissons pas empoisonner à nouveau par la représentation professionnelle.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 329.)

Si nous étions sûrs que les Puissances du travail seraient représentées dans un Parlement économique, avec la valeur productive qu'elles ont dans la nation, nous **voterions la création d'un Parlement économique,** mais nous savons parfaitement qu'en raison des possibilités d'action des Puissances d'argent, particulièrement en France, et de l'état lamentable de division dans lequel se trouvent les Puissances du travail, il est impossible qu'une représentation équitable de ces forces en présence se fasse d'une façon loyale.

Si nos adversaires, l'*Action Française*, M. Valois, etc... réclament ce Parlement économique, c'est qu'ils savent d'avance que les délégués appartenant à la collectivité seront les leurs, comme les délégués des producteurs et des consommateurs seront en majorité les leurs, parce que dans l'Etat de division des Forces du travail, ils pourront acheter une grande partie des délégués.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 285.)

Cependant déjà en 1923, beaucoup de Francs-Maçons demandaient instamment la représentation des intérêts professionnels et des compétences économiques dans un Parlement économique :

Nos **adversaires continuant une tactique déjà ancienne,** ne manqueront pas de proclamer qu'ils mettent la politique au second rang de leurs préoccupations. **Ils feront appel au bloc des petits commerçants,** au bloc des petits industriels, au bloc des petits cultivateurs. Ils prétendront avoir eux seuls le souci de leurs intérêts

immédiats dont ils se prétendront avec audace les plus ardents défenseurs.

C'est pourquoi il **est désirable que dès ce Convent la Maç∴ eut été à même de dire comment elle comprenait la défense et la représentation des intérêts économiques et sociaux...**

Je demande donc instamment que les conclusions de la Commission soient adoptées. Elles rappellent en les confirmant les principes qui avaient guidé la Commission de l'année dernière, principes auxquels s'est rallié le Convent : **à savoir qu'il y a nécessité de représenter équitablement les intérêts économiques et sociaux.**

(*Convent G∴ O∴*, 1923, p. 325-26.)

Des Comités techniques du travail sont proposés au Convent de 1930 pour remplacer le Sénat. Nous ne rappellerons pas l'organisation très complète proposée au Convent de 1922 selon le plan de l'U. S. T. I. C. A.

Et la réforme ne serait suffisante qu'en **intégrant en même temps davantage le travail à la gestion** des entreprises. Les vieux économistes classiques fondaient sur trois termes la richesse ; la puissance d'achat et les matières, — le matériel de transformation — le travail et l'énergie nécessaire à la dite transformation.

La Société présente a réalisé la concentration des deux premiers termes et leur a subordonné le troisième. Il n'est pas dans nos pensées de mettre le vieux monde à l'envers et de décider que seul le travail doit entrer en ligne de compte ; cette « dictature du prolétariat », réduite au prolétariat manuel, c'est encore une de ces idoles du forum, dont nous rejetons, et unanimement à vous en croire, les dangereuses nuées.

Mais le travail qui est intelligence, comme l'achat au bon moment, comme le judicieux choix du marché **a les mêmes droits et la même dignité.** C'est à la collaboration de l'un et de l'autre, en attendant leur communion volontaire dans la société idéale qu'il nous faut d'abord tendre **sous la forme locale de conseils d'usines, sous la forme générale de grands comités techniques** d'organisation économique qui pourraient peut-être, comme le propose une région, se substituer à la seconde chambre politique : **le Sénat qui parmi vous compte un certain nombre de détracteurs :**

(*Convent G∴ O∴*, 1930, p. 121.)

La Franc-Maçonnerie par ces différents organismes, espère établir dans le milieu économique et social, le même genre de dictature qui a assuré son hégémonie en France depuis cinquante ans dans la politique. Pour cette nouvelle conquête elle fait fond, malgré toutes ses réserves d'expression, sur le socialisme, dont elle ne prend, il est vrai, que ce qui s'adapte à ses méthodes occultes.

Jusqu'ici le socialisme a joui d'un prestige incontesté sur l'âme des foules, et c'est à ce titre que la Maçonnerie attentive aux courants d'opinion, lui a fait confiance. Mais depuis quelques mois par un revirement inattendu le vent a tourné. Les peuples

se détournent du socialisme en même temps que de la démocratie maçonnique. Les idées corporatives qui fondent solidement l'autorité d'une part et la liberté réelle d'autre part, progressent partout.

De quoi demain sera-t-il fait ?...

Une nouvelle organisation économique et sociale est indispensable pour assurer la vie, le bien-être légitime, la dignité et la liberté des travailleurs et de leurs familles et rétablir la paix dans le monde, si étrangement bouleversé. Il faut la trouver et l'établir en la préservant de toute dictature occulte intéressée, malfaisante et déshonorante pour le monde du travail.

CHAPITRE III

Démocratie mondiale maçonnique

La Franc-Maçonnerie universelle prélude de l'internationale humaine ; elle se croit une mission mondiale.

Les obstacles au règne maçonnique mondial qu'il faut détruire : les Eglises et les patries.

L'unité des peuples doit s'opérer sous l'égide occulte de la Paix et de la Fraternité maçonniques enserrant le monde.

Les organes de la dictature maçonnique mondiale :

la démocratie universelle maçonnique veut établir sa dictature

sur les peuples dont la Franc-Maçonnerie doit faire l'éducation et prendre la direction. Elle y travaille déjà par les organisations pacifistes.

sur les représentants des peuples à grouper dans les organismes internationaux : Société des Nations, Bureau international du Travail

Super-Etat sur lequel la F.·. M.·. sera souveraine.

I. — La Franc-Maçonnerie universelle, prélude de l'Internationale humaine.

L'unité, tendance obscure des masses, c'est le vieux rêve qui hante la Franc-Maçonnerie : unité maçonnique du monde par la F.·. M.·. universelle, prélude de l'unité humaine par la République universelle, fille de la Franc-Maçonnerie. Les ambitions de la secte sont grandioses.

1927 : Discours du F.·. René Raymond.

Souverain Grand Comm.·. du Sup.·. Cons.·. de France.

Cette synthèse, mes FF.·., vous a été dite, mais comme les choses que l'on ressent et que l'on n'énonce pas, elle demande à être précisée d'un mot : la grande synthèse, c'est l'**Unité,** mes FF.·., l'unité **qui nous hante** depuis les temps les plus reculés, qui nous hante dans la forme collective lorsque nous nous groupons, l'unité dans laquelle depuis toujours, la conscience humaine à chercher à concrétiser son idéal sous la forme religieuse ou sociale — **l'unité spirituelle que nous représentons par la lumière,** lorsque nous voulons la symboliser,

l'Unité — mot que nous avons entendu mille fois — et qui **représente la tendance obscure des masses**, mais qui devient chez nous consciente.

Je boirai au Président de la Grande Loge de France, à mon ami Monier, que j'aime et qui, depuis de longues années, œuvre àuprès de moi — à la Grande Loge de France — au Conseil fédéral — enfin **à la Grande Fraternité universelle,** unie, ces mots « Unité, uni, restant la base de toutes les vertus maçonniques. (*Vifs applaudissements.*)

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 499-500).

Je me suis efforcé encore dans la mesure de mes modestes moyens de travailler à la réalisation d'un vœu qui est au cœur de tous les Maçons. Nous pensons tous n'est-il pas vrai, que la **Maçonnerie ne remplira pleinement son objectif que lorsqu'elle sera devenue vraiment universelle.**

(*Convent G∴ O∴*, 1927, p. 14-15.)

...**Les problèmes internationaux** qui se posent chaque jour **devant la conscience universelle,** ne doivent pas être ignorés de la **Franc-Maçonnerie, puissance également universelle.**

(*Convent G∴ O∴*, 1927, p. 17.)

Le F∴ Muffelmann : Je vous salue comme F∴ allemand, et de tout mon cœur je vous remercie de votre cordial accueil qui restera dans ma mémoire un événement que je n'oublierai jamais...

Nous sommes convaincus comme l'a dit le F∴ Magnette, que la Maçonnerie **doit être internationale** et que l'œuvre de la Maçonnerie **doit être de partager l'internationalisme,** il ne peut pas **y avoir d'autre Maçonnerie.** (*Applaudissements.*)

Et si la Franc-Maçonnerie doit être internationale, **il est essentiel que nous traduisions,** non pas seulement par des paroles, **mais par des actes, cet internationalisme de la Franc-Maçonnerie.**

Un groupe de Francs-Maçons allemands a adopté le point de vue que je développe. Il rencontre des résistances nombreuses, mais je suis heureux de vous faire savoir que, dès maintenant, le sentiment général est meilleur qu'il n'était il y a un an, ou il y a seulement six mois. (*Applaudissements.*)

Les GG∴ LL∴ qui étaient récalcitrants ont maintenant permis à leurs membres de fréquenter les LL∴ de France à titre individuel. (*Applaudissements.*)

(*Convent Grande Loge*, 1927, p. 504-505.)

1929 : Les obédiences étrangères de l'univers entier savent que le Grand Orient de France est par excellence **une Obédience de Fraternité et d'Union,** dont le grand rêve est celui de la **Franc-Maçonnerie universelle.** (*Applaudissements.*)

Car l'un des buts de notre Association, ce qui fait la grandeur et la force de l'idéal maçonnique, c'est la volonté de resserrer entre tous les Maçons composant l'Ordre les liens fraternels d'amitié, de concorde et de solidarité **et d'étendre ces liens de plus en plus de telle sorte que sur le monde entier la chaîne d'union puisse être complète et parfaite.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1929, p. 310-312.)

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour rendre un hommage particulier et si mérité au T∴ Ill∴ F∴ Groussier, qui n'est pas seulement Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient

de France, mais qui est aussi Président de l'Association maçonnique internationale. Il était de mon devoir de le faire pour que tous les membres du Grand Orient de France sachent de quelle estime il est entouré au sein de l'A. M. I.·. et la confiance illimitée que nous avons tous en fondant de grands espoirs sur lui pour conduire cette œuvre au but qui est notre Idéal, c'est-à-dire, à **l'unification des Maçonneries nationales et à la réalisation de la Franc-Maçonnerie universelle.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 320.)

1930 : C'est ce lien d'amitié et de fraternité maçonniques qui fait que dans la guerre, comme dans la paix, les Maçons, malgré les difficultés d'ordre administratif ou même politique, dans le sens le plus profond du mot, font litière lorsqu'ils se rendent compte des quelques divergences qui peuvent exister entre leurs Grands Maîtres ou leurs Grands Conseils. Il semble, comme le disait le F.·. Engel, que leurs cœurs battent d'un même rythme.

N'oubliez jamais **qu'il n'existe** véritablement, dans les sentiments, dans la pensée et dans le cœur des Maçons **qu'une seule Franc-Maçonnerie, la Franc-Maçonnerie universelle.**

(*Convent Grande Loge*, 1930, p. 401.)

1931 : J'espère que nous réaliserons **l'unité maçonnique seulement en France, mais internationalement, afin que la Maçonnerie soit à même de jouer dans le monde le grand rôle moral qui doit être le sein.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 141.)

1932 : **L'Unité est le but suprême vers lequel doivent tendre tous nos efforts.**

Mais alors — et ce n'est pas la moindre désillusion que puisse éprouver un Maçon digne de ce nom —il nous faut bien constater que l'unité est difficilement réalisable en l'état actuel des diverses formations maçonniques françaises.

Le plus récent initié, au premier grade, sinon le profane, qui croit à bon droit, que la F.·.-M.·. est universelle, serait bien déçu d'apprendre que même à l'intérieur des frontières nationales les Maçons et parmi ceux-ci les meilleurs et les plus anciens, ne sont pas encore parvenus à éviter les divisions et les rivalités dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont exclusives de toute vraie noblesse fraternelle et maçonnique.

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 113.)

A une heure où, dans l'univers profane, toutes **les énergies sociales** se recherchent pour se grouper par-dessus les frontières, où les **associations économiques** de toute nature créent de vastes et puissantes organisations internationales, ou presque tous les **partis politiques** s'efforcent d'harmoniser leur doctrines et de coordonner leurs efforts sur le plan international où **les églises de toutes les confessions** et de tous les pays tendent à se rapprocher pour prolonger plus longtemps l'influence soporifique de leurs dogmes, chaque jour ébranlés par les lumières de la science, la **Franc-Maçonnerie faillirait à ses principes,** à ses traditions, à son passé, **si elle ne faisait pas** d'urgence **tous les efforts,** j'ose même dire tous les sacrifices pour **arriver à l'entente universelle de tous les Maçons.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1927, p. 348.)

Institution universelle, la Franc-Maçonnerie se considère comme ayant l'éternité et la pérennité : on dirait qu'elle veut se hausser, en pure perte du reste, à la hauteur de l'unité divine ! !

> Disons-nous bien **que nous sommes une institution éternelle, que nous avons l'avantage de la pérennité,** que nous sommes les survivants de tous les régimes qui avaient cru nous abattre, que la Maç.·. a la chance, dans le mystère de ses travaux, dans la durée de son action, dans la modestie et la persévérance de ses ouvriers, de voir se succéder les porteurs de flambeaux.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1927, p. 395.)

La Franc-Maçonnerie française, Grande Loge et Grand Orient, se considère comme à la tête de la Franc-Maçonnerie mondiale pour cette œuvre d'unification universelle :

> Notre petite Grande Loge de France... constitue cependant une force effective avec laquelle l'élite de la pensée humaine commence à compter.
>
> Et pourquoi en est-il ainsi ? C'est qu'avec cet embryon de véritable humanité que nous avons cherché à constituer par **la Grande Loge de France,** nous réalisons vraiment au point de vue technique, spirituel, intellectuel et mental, **le trait d'union idéal entre les membres épars de la grande famille humaine** qu'il s'agit définitivement d'assembler.
>
> (*Convent Grande Loge*, 1923, p. 121.)

> On a dit bien souvent qu'à bien des points de vue, la France était à la tête des nations. Faisons tout ce que nous pourrons.. **pour que le Grand Orient de France** se place, un jour aussi prochain que possible, par son activité, par son altruisme sincère, par son ascendant moral, **à la tête de la Maçonnerie mondiale.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1926, p. 70.)

C'est la Franc-Maçonnerie universelle qui prépare le monde qui va naître, elle est le prélude de la grande Internationale humaine :

> Aussi terminerai-je, sans plus tarder mon rapport, en disant que tout ce qu'il contient se résumer dans une pensée d'Edgar Quinet : « L'abeille prépare d'avance la pâture à la larve près d'éclore. »
>
> Nous qui voulons une humanité meilleure, faisons comme l'abeille, **préparons la substance du monde qui va naître** et mettons-là à côté de son berceau.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 73.)

> Quand nous étudions l'idéal maçonnique, ne sommes nous pas poussés par ce sentiment qu'il est nécessaire **que nous passions à l'action utile et efficace.**
>
> Le moment est propice. Il y a dans les esprits qu'avaient déroutés, dans les cœurs qu'avaient angoissés les deuils et les dévastations de la guerre, une espérance nouvelle. On se reprend à croire que **la paix** durable est possible.
>
> **Pour l'Ordre, qui désire étendre à tous les hommes les liens**

fraternels qui unissent entre eux les Maç.·. le temps est donc venu d'ajouter à son labeur passé, des efforts vers de nouveaux progrès, mais ils ne sauraient se dissimuler les difficultés de sa tâche.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 264.)

Vous savez l'effort international fourni par l'Ecossisme depuis des années. Vous savez que nous poursuivons avec ténacité un important travail dans **cette grande internationale Maç.·. prélude de la grande Internationale humaine.**

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 135.)

La Franc-Maçonnerie se croît une mission mondiale.

Dans « l'exercice de sa mission mondiale et humanitaire », (Convent 1929, p. 327), le rôle de la Franc-Maçonnerie est d'ensemencer le monde et d'empêcher sa dégénérescence intellectuelle ou morale.

De notre rôle d'ensemencer, l'universel terrain mondial, notre Ordre doit constituer dans l'immense et vaste ensemble des êtres et des choses un **microcosme parfait** imbu d'altruitisme, bourré d'une morale laïque comprenant à mesure toutes les résultantes des acquisitions nouvelles de l'humanité dans la voie de la gnose « capables d'aider l'individu » d'enrichir la personnalité, de servir la société ». A la base de l'éternelle continuité de notre chaîne d'union doit régner obligatoirement **la plus absolue sélection,** seul contrat d'assurance vraiment efficient contre la dégénérescence de notre race intellectuelle et morale.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 239.)

Rien de ce qui est humain ne leur est étranger.

Nous sommes des F.·. M.·. et **rien de ce qui touche à l'humanité ne doit nous être étranger.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 238.)

Elle doit régner sur le monde pour en faire une grande famille unie, indivisible.

L'idéal de la Maçonnerie **sera d'essayer de faire du monde tout entier une grande famille, une, indivisible,** où régnera sans le moindre heurt, la plus parfaite harmonie et la plus étroite solidarité, dans l'union intime des esprits et des cœurs. La **fraternité universelle** naîtra de cet amour profond de l'humanité **qu'elle aura su inspirer à tous ses membres** et chacun d'eux dira alors comme l'immortelle Térence : « *Homo sum humani nihil a me alienum puto* », je suis un homme et rien d'humain ne doit m'être étranger. **La Maçonnerie qui aura su réaliser son unité,** cette Maçonnerie là, **règnera sur le monde** et ses principes immortels, transmis de génération en génération, comme la flamme du coureur grec seront le roc solide sur lequel s'édifiera toute une humanité meilleure, toute une société idéale où les hommes seront unis pour toujours par **les liene d'indissolubles alors de la fraternité, de la tendresse et ds l'amour.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 258-259.)

Elle construit la cité humaine universelle parce qu'elle est l'école des grands citoyens du monde.

Ne visons-nous pas cependant à un travail de prime importance que les rêveurs d'or pur muté de métal vil n'aperçoivent pas : **c'est l'amélioration de la société humaine.** Quand nous clamons que nous voulons être **l'élite et l'école des grands citoyens du monde qui ont pour patrie l'internationale** sous toutes ses formes et sous tous ses aspects, nous ne cherchons pas d'autre but.

Le mur du Grand Temple, mais c'est l'édifice social même, **c'est la cité humaine universelle.** Et il est évident bien sûr que plus les matériaux seront polis et polissés, moins leurs angles seront durs ou rudes, plus faciles et plus durables seront les rapprochements entre les être pensants et œuvrants qui sont précisément les matériaux de la grande construction dont les quartiers et les larges avenues comme les simples sentes et les masures seront marqués au coin du bon sens avec **au centre** un autel respecté **de Dieux-lares qui s'appelle Bonté, Tolérance, Vertu, Amour du Bien.** Une fois de plus et toujours, nous revenons à l'inéluctable carrefour du bon Maçon qui n'a d'yeux que **pour les grandes colonnes du Super-Temple :** Sagesse, force et beauté, nos trois glorieuses : notre fécond et éternel ternaire.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 253.)

Sa mission est essentiellement éducatrice :

Et voilà qui trace le devoir de la Franc-Maçonnerie universelle dont la mission essentielle consiste aujourd'hui comme hier dans **ce grand effort d'éducation** qui seul peut, malgré toutes les différences élever les âmes des survivances de la haine jusqu'à l'amour.

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 266.)

Elle est le guide qui conduit tous les hommes vers le noble idéal de la Maçonnerie.

L'Ordre doit être le guide qui conduit l'humanité vers une destinée meilleure. Aussi que chacun de nous s'efforce de **conduire la grande masse des hommes vers le noble idéal qui est celui de la Maçonnerie.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 163.)

Nous ne représentons rien ou presque rien, nous Maçons, mais nous pouvons dire **que nos idées sont toujours victorieuses,** et peu importe que dans le chemin un peu tortueux et accidenté qu'elle suit, l'humanité fasse des faux pas ; **toujours l'humanité monte vers la pureté de l'idéal maçonnique, vers la fraternité et l'égalité,**

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 425.)

La F.·. M.·. est la **seule organisation** qui puisse **coordonner les actions désintéressées** de tous les hommes du monde. **C'est elle qui peut et doit créer cette action internationale dont sortira la paix éternelle entre les peuples.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 410.)

Par rapport à l'humanité toute entière, elle est l'ange Liberté, le géant Lumière.

Tout à l'heure, nous allons commencer nos travaux, je suis sûr qu'il en restera une œuvre féconde, ayez confiance en vous qui êtes **les porteurs de flambeaux.** Aujourd'hui, travaillez et demain dans le monde profane, vous irez dire les vers sublimes :

J'ai brillé sur Moïse et j'ai brillé sur Dante,
Le lion Océan est amoureux de moi.
Debout, vous qui dormez ! — car celui qui me suit,
Car celui qui m'envoie en avant la première
C'est l'ange Liberté, **c'est le géant Lumière.**

C'est la Maçonnerie universelle.

(*Vifs applaudissements.*)
(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 32.)

Elle transformera le monde et deviendra fatalement sa directrice spirituelle.

L'esprit de notre institution transformera le monde.
« Un jour viendra où la *Maçonnerie* sera fatalement **la directrice spirituelle de tous** et ce jour là sera l'aube de cette paix universelle qui jusqu'à présent était une utopie mais qui sera bientôt la réalité.
Je bois à l'esprit généreux, magnifique de la France immortelle et de sa Franc-Maçonnerie. (*Vifs applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 438.)

Et le jour de son triomphe sera l'aube de la paix stable et définitive.

II. — Les obstacles au règne maçonnique mondial :

les Eglises et les patries.

L'hégémonie maçonnique en ce domaine, comme en tous les autres ne peut s'établir que sur la ruine des « autorités » ou des puissances qui peuvent mettre en échec sa puissance occulte ou l'entraver. Elle poursuit la destruction systématique des Eglises et des patries.

Les Eglises, et surtout l'Eglise catholique dont l'universalité qu'elle veut singer, la trouble, l'inquiète et la fait déraisonner, sont calomniées bassement et outrageusement.

La séculaire puissance d'obscurantisme prétend à l'**universalité de son hégémonie mondiale.** Son influence, hélas ! s'étend sur tous les peuples. Et dans le symbole de **sa souveraineté spirituelle** son Vatican avec les multiples services de sa curie romaine, telle une pieuvre colossale, développe ses monstrueuses tentacules sur le monde tout entier. L'Eglise veut que tout l'univers se courbe sous sa loi et que

partout où le soleil brille, l'ombre néfaste de ses maisons de prière et de servitude, dissimule aux humains les perspectives éblouies des horizons de lumière et de vérité où les nations chercheront demain un idéal de labeur et de paix, de justice et de fraternité...

On pourrait appliquer, avec beaucoup plus d'exactitude tous les termes de cette description à l'œuvre néfaste de la souveraineté maçonnique occulte.

Et la secte conclut qu'il faut mener une lutte à mort contre cette puissance universelle de l'Eglise. Elle oublie que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle et que, contrairement à la Maçonnerie, elle a les paroles de la vie éternelle.

Mes FF.'. si nous voulons que cette ombre meurtrière de la pensée humaine complice de tous les crimes qui laissent dans l'histoire une longue traînée de sang ne puisse s'étendre et s'épanouir sur le monde — si nous voulons préserver les générations d'un fatal enlisement intellectuel, sous la sujétion des dogmes, des préjugés et des superstitions — détruisons le symbole apostolique d'horreur et d'épouvante, ce foyer de malfaisance universelle et reprenons l'âpre combat de toujours au cri renouvelé de Voltaire : « Ecrasons l'infâme ! »

(*Convent G.'. O.'.*, 1922, p. 102.)

La Maçonnerie doit être réellement universelle et remplacer avantageusement l'Eglise, croit-elle.

Il ne faut pas que la Maçonnerie reste simplement nationale, **il faut qu'elle soit réellement une Maçonnerie universelle qui lutte contre nos éternels ennemis et qui parvienne à abattre définitivement les cléricaux.** (*Applaudissements.*)

Je répète pour nos FF.'. étrangers qu'en France quelle que soit notre Obédience, nous respectons toutes les convictions (! !) nous ne faisons pas de différence entre celui qui croit en Dieu et celui qui ne croit pas, nous sommes des libres-penseurs et nous ne serions pas dignes d'appartenir à notre grande nation, si nous n'étions pas libres-penseurs.

Mais nous serrons les rangs contre les cléricaux, contre les hommes qui veulent faire de la religion un instrument de domination. Nous voulons la paix et nous ne l'aurons qu'à la condition de supprimer toutes les occasions de nous diviser. C'est pour la paix universelle que nous allons travailler à Genève.

Je lève mon verre à la Maçonnerie universelle avec l'espoir qu'un jour nous **la verrons,** à travers le monde, chasser les **erreurs et les superstitions** et instaurer partout la justice, le droit et la liberté.

(*Convent G.'. O.'.*, 1923, p. 431.).

Qu'il me soit permis cependant de vous faire part des grands espoirs que fondent sur notre prochain Convent tous ceux qui vont s'y rendre. Il marquera dans l'histoire de l'Association Maçonnique internationale une date importante, vu que nous avons adjoint à ce Convent une grande manifestation de la Franc-Maçonnerie universelle.

Ce sera notre meilleure réplique à la grande manifestation du premier congrès international de la presse catholique qui vient de se tenir

à Bruxelles et auquel ont pris part les représentants de 31 nations. Le hasard a voulu que notre réplique ait lieu à Bruxelles même.

En présence des efforts déployés par les adversaires de la Franc-Maçonnerie universelle j'ai la certitude que nous parviendrons à renforcer notre action pour leur résister en attendant d'élargir l'association Maçonnique Internationale par la **création d'un front unique de la Franc-Maçonnerie universelle contre le front unique de ces adversaires.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 261.)

Elle supplantera même la puissance divine comme elle a cru s'arroger l'unité et l'éternité divine :

Maçons, Maçons
Il faut bâtir toute la ruche humaine,
Eh ! je manierais bien la truelle avec vous
La truelle et le fil à plomb !
Et nous ancrerons au cœur de la terre
Ses fondements de telle sorte
Que les dieux captifs
Impuissants à s'enfuir de leur prison de pierre
Seront contraints à bout d'effort
De livrer la clef du mystère
Où la Force sourit devant la Mort.

. . . .

Brique à brique et pierre à pierre.
Pareille à quelque bête fantastique,
Surgie du ventre de la terre
Et qui agrippe
Son ombre énorme aux points de l'horizon
Voici grandir sur la colline
La Maison.

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 435.)

Dans le naufrage général des religions défaillantes, la Maçonnerie française restera la grande cathédrale, le grand diocèse de l'idéal qui enseignera et affranchira.

Oui, nous sommes réunis... pour nous demander quelle doit être **la grande mission qu'a à accomplir la Maçonnerie, en France d'abord, en Europe et ensuite dans l'humanité.**

Nous assistons au XIXe siècle à l'effondrement de la vieille orthodoxie, à la disparition de l'ancien culte, il s'écroule dans le néant et dans la pourriture de ses vieux dogmes (!) (*nouveaux applaudissements.*) Nous restons avec l'espérance ouverte de pouvoir le remplacer.

Il y a de par le monde des esprits inquiets, des âmes vacillantes, des cœurs tendres qui ont plus ou moins d'idéal et qui ne savent pas vers quel Radeau de la Méduse aller et qui se disent : où donc sera le salut ?

Du côté du catholicisme ? Il représente le passé avec ses étroitesses et ses despotismes.

Du côté du protestantisme ? Il représente des étroitesses et des intolérances révoltantes (*Applaudissements.*)

Du côté du Judaïsme ? il est un souvenir historique, **il n'est pas la grande cathédrale, le grand diocèse de l'idéal** où ces con-

sciences se réunissent et où nos cœurs et nos intelligences peuvent se rassembler.

Dans ce naufrage général, que reste-t-il debout comme organisation ? La **Maçonnerie française** à la condition qu'elle soit autre chose qu'un magasin de vieilleries où l'on distribue des rubans, à la condition qu'elle soit la Grande et sereine idée qui inspirera les individus **et affranchira de toutes les servitudes.** (*Applaudissements.*)

(Convent G∴ O∴, 1887, p. 689.)

Vaticinant sur sa mission intellectuelle et morale la F∴ M∴ parvient forcément à la nier puisqu'en définitive la vérité qu'elle veut « imposer » au monde n'est qu'un agnosticisme c'est-à-dire l'absence de connaissance. La négation du symbole du Grand Architecte de l'Univers lui représente cependant « l'inaccessible vérité » vers laquelle elle tend en essayant d'end'entraîner dans son sillage l'élite de l'humanité ! ! !

Ce qui caractérise essentiellement la Maçonnerie c'est le vide de toute pensée philosophique, le néant de toute spiritualité qu'elle habille de formules sonores à l'usage des foules crédules qu'elle espère séduire. Ne prétend-elle pas faire régner sur le monde l'Eternelle vérité, dégager l'esprit subtil universel qui constitue la vérité rayonnante, établir l'idéographie de l'inaccessible vérité... et autres balançoires qui ne recouvrent que son indigence sordide de pensée.

De toutes parts, on convie **les ouvriers au travail de reconstruction**; quels seront les premiers artisans et surtout à **quelles directives et à quelles influence obéiront-ils ?** Sera-ce aux puissances des ténèbres qui, après avoir gouverné le vieux monde, essaieront en le consolidant, de retarder sa chute définitive, ou bien les artisans seront-ils les champions de la lumière et de la vérité ? chassant l'erreur, le sophisme, l'utopie, **la chimère faisant régner sur le monde l'Eternelle Vérité** en l'**imposant par un agnosticisme**, se refusant à connaître d'autre critérium que celui de la Raison éclairée par la Science ?

A la Franc-Maçonnerie de répandre et de faire adopter sa manière de voir; elle dispose des éléments nécessaires et suffisants pour ce faire, mais si elle entreprend cette tâche que nos FF∴ se souviennent qu'à **la base de toute organisation humaine, il faut une doctrine morale et sociale** les vieilles religions ont successivement retiré le monde du chaos dans lequel les catastrophes l'avaient plongé à diverses reprises; le sauvetage n'a pas été définitif parce que les doctrines religieuses et surtout les dogmes portaient en eux un germe de péril et de mort, ils étaient et devenaient les uns et les autres en contradiction avec la science et la raison et rêvaient d'asservir **l'Humanité au lieu de l'émanciper et de la servir.**

A nous, **Francs-Maçons d'établir les fondements et d'élaborer les principes et directives d'une grande loi morale universelle** dans le temps et dans l'espace, en accord parfait avec la science et la raison inspirée par l'altruisme et le sentiment de solidarité, apportant à l'humanité la Bonté, la Sagesse et le Bonheur !

Que **notre Ordre soit le creuset dans lequel** à la chaleur de la

flamme sacrée qui doit nous animer, toutes les idées viendront se fondre puis s'amalgamer, sous l'influence de l'amour fraternel et **nous verrons s'en dégager l'esprit subtil universel qui constitue la Vérité rayonnante.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1929, p. 256.)

Il n'est pas besoin, dans ce Convent, de rappeler les conditions dans lesquelles le Grand Orient renonça, jadis à l'invocation rituelle : A. L. G. A. D. L. U. (à la gloire du Grand Architecte de l'Univers)...

Sur le vu des rapports soumis à votre Commission, il semble tout au moins prématuré d'envisager aujourd'hui le rétablissement dans nos Rituels d'une invocation supprimée dans le passé, et **dont la suppression est apparue et apparaît encore** à tant de nos FF.˙. **comme un progrès sans égal dans l'affranchissement de la pensée...**

... le **Grand Architecte est en Maçonnerie, le symbole suprême vers lequel convergent tous les autres.**

Chacun pourra examiner en toute conscience si le grand **Architecte symboliquement sans parenté avec un dogme** est acceptable pour les FF.˙. du Grand Orient de France.

Ainsi que le suggère la Constitution d'Anderson, dans son explication du Libéralisme qui préside au recrutement maçonnique, le **Grand Architecte de l'Univers** pris dans son acceptation symbolique, **est le point de jonction qui permet aux matérialistes et aux spiritualistes les plus convaincus de s'unir dans les Loges sous son égide.**

Ainsi compris, **le symbole** du Grand Architecte de l'Univers, n'a-t-il pas eu, et n'a-t-il pas toujours cette prodigieuse faculté de permettre aux Maçons de toutes conditions sociales de toutes opinions politiques généreuses, de toutes conceptions philosophiques et élevées et même de toutes vraies croyances religieuses non entachées de cléricalisme, de **concrétiser, sous une commune appellation rituelle,** leur **idéal individuel,** tout en l'apercevant chacun sous la forme où se complait à l'imaginer son propre état d'esprit.

Permet-il ou ne permet-il pas de créer l'âme collective tout en respectant la conscience individuelle ?

Est-il où n'est-il pas par là même la suprême expression de la liberté de pensée ? Le symbole des symboles ? Celui dont tous procèdent et qui les renferme tous ?

Est-il ou n'est-il pas l'aboutissant de toute analyse et de toute synthèse ?

Est-il ou n'est-il pas enfin, l'idéographie de l'éternel inconnaissable et de l'inaccessible vérité, vers laquelle tend la Franc-Maçonnerie en essayant d'entraîner dans son sillage l'élite de l'humanité ?

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1932, p. 116 à 120.)

Le F.˙. Lebey n'avait-il pas raison d'avouer, en un jour de sincérité, la terrible indigence intellectuelle de ses Frères :

Vous sentez bien que si l'on publiait au dehors la totalité de nos discussions et même de nos discours, nous apparaîtrions tellement loin de la pensée contemporaine que la F.˙. M.˙. n'aurait plus la place qu'elle doit occuper. C'est aux Maçons à faire un effort intellectuel pareil à celui des cléricaux.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 404.)

Et le F.·. Lantoine dit encore plus crûment :

« En maçonnerie **nous sommes** parfois **en histrionie.** L'Ordre a aussi ses mastrevus à qui un comédien en retraite a donné des leçons de déclamation, de maintien et de suffisance...

Une pensée par l'orateur se résume en paroles ronflantes..., il se trouve toujours que ce sont les truismes les plus faisandés que mirlitonne son éloquence...

En Franc-Maçonnerie ces **songe-creux se trouvent dans l'atmosphère qui leur convient.** Les mots « liberté, égalité, fraternité » leur servent de perpétuel gargarisme. Ils suspendent à cet écusson en triangle **toute la défroque démagogique et humanitaire** portée, depuis que le monde est monde, par tous les trublions des régimes. En Loge les apprentis députés qui aspirent à la tribune aux harangues, s'y font la voix, et les laissés-pour-compte du suffrage universel peuvent sans courir le risque d'être interrompus, **donner libre cours à leur verbosité,**

Bull.·. *G*.·. *Loge*, n° 64, p. 302-203

Les patries, sérieux obstacles à l'hégémonie maçonnique mondiale, doivent être détruites. La F.·. M.·. universelle par essence tend à la destruction de la France en tant que patrie.

L'idée de patrie, du moins telle qu'elle est comprise actuellement **doit être détruite dans l'esprit des enfants.** (*Très bien.*) Elle doit être modifiée complètement.

(*Convent G*.·. *O*.·., 1928, p. 120.

Interrogeons-nous, interrogeons les faits. De tous côtés, nous vient la réponse : l'idéal d'avenir, **c'est l'idéal maçonnique lui-même,** mais **aimé et pratiqué** et non pas marmonné du bout des lèvres dans un rituel que l'on sait par cœur au lieu de le savoir dans le cœur. **La Maç.·. est universelle,** mais la Maç.·. n'est que le microcosme de **l'idéal** social qu'elle se propose, donc **l'idée de patrie ne constitue pour le Maçon qu'un stade transitoire,** patriote tant que la patrie est en formation, **citoyen du monde dès que la Patrie est réalisée.** Nous ne saurions nous arrêter au mépris dont les rétrogrades ont accoutumé d'accabler les antérogrades. La Maç.·. ne doit recevoir d'estime que de l'avenir et ce serait un signe de grandeur que d'être honnie par les grands comme furent honnis par la cour les philosophes du XVIII° ssiècle.

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 73.)

La Franc-Maç.·. de France invite tous les Francs-Maçons à quelque pays qu'ils appartiennent, tous les citoyens libres à quelque parti qu'ils appartiennent **à lutter de toutes leurs forces** contre la **politique impérialiste des Etats capitalistes**, contre les facteurs de guerre qui sont en puissance dans les oli**garchies financières,** industrielles, contre tous les gouvernements fascistes ou réactionnaires avides de conquêtes coloniales ou décidés à établir par la force leur suprématie financière, commerciale, industrielle ou politique, sur les peuples les plus faibles.

La Franc-Maç.·. **convie tous les citoyens vraiment humains à se tendre une main fraternelle** par-dessus les frontières, et comme premier pas dans la voie de la paix, invite les Francs-Maçons allemands et français à s'unir étroitement pour établir l'**entente franco-alle-**

mande, prélude du désarmement général et de la constitution des Etats-Unis d'Europe.

(*Convent G∴ O∴*, 1928, p. 121.)

Cette orthodoxie d'Etat, ne la voyons-nous pas dès maintenant en œuvre dans une certaine **conception de la patrie, conception haineuse, conception étroite, conception fanatique,** qui vient se substituer, même dans la forme aux religions révélées et faire **ainsi l'office d'une religion nouvelle** soustraite elle aussi à la libre discussion.

L'idée de patrie a subi à mon avis une déplorable évolution. Et pour me résumer d'un mot et faire toucher du doigt cette déformation qu'a, sous des formes multiples, subie le patriotisme, je vous rappellerai un admirable morceau : la Marseillaise de la paix.

Un écrivain catholique, conservateur républicain ensuite, Lamartine, a pu s'écrier dans un beau mouvement oratoire « nations, mot pompeux pour dire barbarie »...

Et pourquoi nous haïr et mettre entre les races
Ces bornes ou ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu
De frontières au ciel voyons-nous quelques traces
Sa voûte a-t-elle un mur, une borne, un milieu
Nations, mot pompeux pour dire barbarie
L'amour s'arrête-t-il ou s'arrêtent nos pas
Déchirez ces drapeaux, *une autre voix nous crie*
« L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie
la fraternité n'en a pas. »
Ce ne sont plus des mers, des degrés, des rivières
qui bornent l'héritage entre l'humanité.
Les bornes des esprits sont leurs seules frontières
le monde en s'éclairant s'élève à l'unité.
Ma patrie est partout ou rayonne la France,
où son génie éclate aux regards éblouis.
Chacun est du climat de son intelligence.
Je suis concitoyen de tout homme qui pense
la Vérité c'est mon pays.

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 138-142.)

La véritable formule maçonnique serait « je suis concitoyen de tout libre-penseur » c'est-à-dire de tout homme qui peut avoir des opinions, mais qui ne sait plus ce que c'est que la Vérité à laquelle l'esprit adhère mais qu'il ne fabrique pas au gré de ses convoitises, de ses préjugés, de son humeur ou des influences qu'il subit.

La patrie, pour le franc-maçon, se confond avec l'humanité toute entière.

Nous confondons de plus en plus **la patrie avec l'humanité toute entière.**

(*Convent G∴ O∴*, 1924, p. 282.)

Nous voyons dans l'**idée de patrie la base de la fraternité future des peuples.**

(*Convent G∴ O∴*, 1923, p. 269.)

Contre les patries, il faut développer l'esprit international. — par la transformation de l'enseignement de l'histoire.

Vœu nº 4. — Le Convent de 1925 considérant que le particularisme national conçoit toujours l'enseignement de l'histoire sous un angle étroit qui rapetisse l'histoire générale à la mesure d'une réclame au service des impérialismes panslave, pangermain, pan latin, anglo-saxon, etc...

Considérant que l'histoire, au lieu d'une mosaïque informe et disparate de récits à l'usage de tribus primitives et propres à provoquer et perpétuer les haines devrait être au contraire, l'émouvant et large exposé des efforts humains à asservir les forces et tyrannies de la nature émet le vœu :

Que soit formé un bureau d'histoire universelle sous l'égide de l'institut de coopération intellectuelle, qu'il soit composé de sommités en histoire et en philosophie de tous les pays ; **qu'il ait mission de rédiger un manuel d'histoire universelle** qui, à la fois, **instructive, positive et simple serait à la base de l'enseignement élémentaire dans toutes les écoles du monde.** Tache délicate, mais digne d'être tentée.

Cette histoire, dont la Maç∴ du G∴ O∴ de France serait certes honorée de trouver les auteurs dans son sein, retracerait et exalterait les luttes de l'histoire et de l'humanité pour le mieux être matériel et moral et pour la paix universelle, son assise indispensable.

Elle proposerait comme principe de ses développements historiques cette affirmation que la planète est unité de vie et qu'elle le peut devenir au triple point de vue social, économique, intellectuel.

Cette histoire de l'effort international serait la meilleure arme de combat contre les impérialismes.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 122.)

par la suppression du nationalisme économique

La paix du monde sera assurée lorsqu'on aura organisé par des méthodes à étudier la répartition des matières premières, lorsqu'il ne sera plus admis qu'un peuple parce que la nature l'a abondamment pourvu de fer, de houille, de matières premières, est libre d'en priver le monde, **quand le nationalisme économique aura disparu.**

Voilà de quel côté nous devons diriger notre effort parce que je le répète, les questions d'intérêt sont la base de la vie des individus et des nations.

Il ne suffit pas d'étudier les conditions morales de la paix, il faut en rechercher les conditions économiques.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 315.)

et surtout par la constitution d'un groupement humain interpatries que la Franc-Maçonnerie se donne pour mission de promouvoir et de diriger.

Cet avenir est **dans la constitution d'un groupement humain interpatries**, fondé non plus sur la force, mais sur un juste équilibre de la force et de l'esprit.

Que nous le voulions ou non, voilà notre idéal commun, car il est le seul qui conserve à la Maç∴ ; son double caractère **d'universalité**

et de progressivité. Il est ancien dites-vous. Sans doute, mais sous la forme où nous pouvons le concevoir et le faire aimer, il sera nouveau. Il s'agit en effet de préparer à cet idéal, un consentement passionné (ce qui ne veut pas dire irrationnel), il **s'agit de créer la religion de l'humanité et de préparer les temples de la fraternité universelle.**

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 73.)

III. — L'unité des peuples s'opérant sous l'égide occulte de la Paix et de la Fraternité maçonniques.

C'est à la Franc-Maçonnerie qu'est dévolu, paraît-il, le rôle de fondre les âmes dissemblables des peuples pour en faire éclore l'âme internationale.

Par les incessantes migrations de travailleurs par l'accroissement du volume et de la rapidité des échanges par la conquête de la vitesse, par la diffusion de la parole et de l'image, les peuples, de plus en plus, se connaissent et se mêlent ; qu'ils prétendent s'appuyer sur les données de l'histoire ou qu'ils se réclament d'une révélation, nul d'entre eux n'est en droit de régner à ce titre sur les autres, et de telles tentatives de domination n'aboutiraient qu'aux pires dévastations.

Il faut au contraire que les différences de structure morale soient étudiées loyalement et qu'on s'applique à les atténuer pour que les cultures intellectuelles différentes se rapprochent et se rejoignent, les nouvelles reprenant avec gratitude ce qu'il y a de meilleur dans celles qui les ont précédées.

A cette œuvre, **qui pourrait contribuer mieux que la Franc-Maç.·. dont les Temples ont recueilli déjà** sous le voile des traditions et sous la figuration des symboles, **la substance des spiritualités éteintes ou déclinantes ?**

La Franc-Maç.·. du G.·. O.·. de France qui ne veut marquer entre les hommes libres et de bonnes mœurs aucune infériorité tenant à la race, à la langue ou à la religion, demeure, entre toutes, **l'institution capable d'accueillir, tolérer, comprendre et fondre sans contrainte, ni confusion, les âmes dissemblables des peuples.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 246-47.)

Nous ne pourrions mieux manifester l'unanimité d'opinion de la Maçonnerie, je ne dis pas du point de vue national — nos adversaires politiques nous y forcent — **mais du point de vue international.** Et la Maçonnerie fera cette œuvre impérissable, qu'aucune autre organisation n'est capable de faire, celle de créer d'une façon affective la fraternité entre les hommes. Seule, **la Maçonnerie a le droit de prétendre qu'elle peut arriver à ce résultat.** A la base de notre constitution, à la base même des fondations, de notre Ordre, il y a la fraternité. Quand on appelle « mon frère » un homme qui ne parle pas la même langue, **on peut prétendre réaliser l'union entre les hommes dans l'univers entier.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1930, p. 267.)

Quand on dit que le Grand Orient de France est un corps politique, on se trompe. Ce n'est pas exact. (*Applaudissements.*)

Mais il faut considérer les circonstances très difficiles dans lesquelles il doit travailler.

Notre F.·. Groussier a parlé de la haute mission réservée à la Franc-Maçonnerie. Ces mots sont d'une très grande signification pour l'heure actuelle. Votre éminent F.·. Lebey disait dans une de ses lettres : « Maintenant, c'est l'artificiel et le médiocre qui dominent dans le monde. »

En effet, je crois que maintenant à plusieurs points de vue, la moralité a fait faillite dans la vie publique et politique. **Plus qu'autrefois, l'humanité a besoin du perfectionnement des idées de la Franc-Maçonnerie.** Je suis convaincu que c'est seulement **l'aurore des principes maçonniques qui peut aider notre monde.**

J'ai parlé de la **haute mission de la Franc-Maçonnerie.** Elle est, en effet, très haute. Je me rappelle l'histoire de ce voyageur qui, venant de la vallée du Rhône, arrive à Argentière pour y passer la nuit. Il regarde le Mont-Blanc et c'est pour lui un désappointement. Il aurait cru la plus haute montagne de l'Europe plus grande, en comparaison avec la Jungfrau et se montrant avec plus de splendeur. Le lendemain, il poursuit son chemin, il monte à la Flégère ce sublime observatoire et de là, il regarde séparé par la Vallée de Chamonix le Mont-Blanc dans toute sa splendeur. Il ne peut cacher à son guide sa déception d'hier et son enthousiasme d'aujourd'hui. Et le guide lui dit : « Oui, Monsieur, ce n'est pas dans la plaine qu'il faut regarder notre roi des montagnes, plus on monte, plus il devient grand. (*Applaudissements.*)

Et notre voyageur redescend et emporte avec lui ces simples mots du guide. Dans la Société, ces mots deviennent une conception de la vie, une façon de considérer les relations des hommes. « Plus on monte, plus il devient grande. » Ces mots ont une valeur non seulement pour le Mont-Blanc, mais pour tout ce qu'on voit dans l'existence humaine.

C'est ainsi qu'entre nous, Francs-Maçons, nous **oublions ces frontières géographiques, nous oublions les différences de rites, de symboles, de méthodes de travail, nous nous plaçons sur une hauteur d'où nous pouvons voir notre idéal commun, la haute mission réservée à la Franc-Maçonnerie.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1931, p. 212.)

Sous l'influence du triangle maçonnique, l'âme internationale naît à la lumière, l'esprit universel apparaît.

Et là, au sein de cette Assemblée de Genève, j'ai vu de nouveau se produire ce doux et divin miracle dont j'avais été le témoin : **la naissance de l'âme internationale.** Les hommes qui sont là sont des hommes importants, chargés de mandats, représentants de leurs gouvernements à qui l'on a conseillé la consigne du silence. Au début il semblerait que ce grand corps qui se reforme tous les ans le premier lundi de septembre **soit un corps sans âme.** Mais peu à peu on sent un **dessein propice se dégager au-dessus de ces hommes,** peu à peu une mission s'impose à tous les esprits, peu à peu **un triangle lumineux sort de la brume,** peu à peu apparaissent la nécessité de donner à la civilisation une Constitution nouvelle et la conscience des devoirs qui nous incombent envers les générations dont l'avènement suivra notre passage. Les cœurs s'échauffent, les esprits s'ouvrent

et l'**œuvre nécessaire s'ébauche et s'élabore.** J'ai senti cela cette année, avec une joie et une fierté particulière... c'était en entendant une voix française...

Oui, Herriot est sorti grandi de cette manifestation mémorable. La République et la France sont apparues pures de toute compromission nationaliste et militariste. On a revu le vrai visage de la France, on a senti au cœur le souffle chaud du pays de la Révolution, **oui l'influence française s'est accrue avec le magnifique large et calme discours de cet homme qui n'était pas seulement porté par son talent, mais par la doctrine de la Révolution française et par l'avenir de la paix.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 429-430.)

Quand nous avons abordé la **question de la naturalisation et de l'émigration,** il m'a plu, il nous plus à tous, de voir aussi bien le rapporteur que tous les FF.·. intervenants se trouver d'accord pour déclarer que, dans cette question comme dans toutes les autres, **l'intérêt international primait le point de vue national,** que les Français que nous nous honorons d'être examineraient cette question pour leur propre compte **dans un esprit universel,** que les mesures à proposer devraient l'être avec cette préoccupation liminaire qui est intensément la nôtre **de ne rien faire qui puisse diviser les peuples et au contraire de tout faire pour les rapprocher** afin d'éviter à tout jamais le retour des guerres. Nous voulons en toutes circonstances, **affirmer la fraternité des peuples, non seulement dans l'esprit mais dans l'acte.**

(*Convent Grande Loge*, 1927. p. 487.

La Franc-Maçonnerie proclame les droits internationaux de l'homme.

...Je ne retiens qu'un point. Notre F.·. Gauthier a fait allusion à **cette nouvelle déclaration des droits internationaux de l'homme** qui a été proclamée l'année dernière, le jour anniversaire — le 347e anniversaire — de la découverte de l'Amérique, et qui vient compléter une œuvre que notre Convent avait voulu réaliser il y a quelques années, quand il avait choisi comme sujet d'étude le projet d'une nouvelle déclaration pour la Déclartion des Droits de l'Homme et du Citoyen.

La nouvelle déclaration le précise pour l'**universalité des nations.** Elle ne concerne pas les droits du citoyen, elle s'arrête à l'énumération des droits de l'homme. Elle pose comme base fondamentale, dans l'article premier, **que les droits de l'homme** à la vie, à la liberté, à la propriété, sont des droits qui ne peuvent plus être contestés par aucun Etat, qu'ils **échappent à l'omnipotence** de l'Etat **et qu'ils appartiennent à tous les êtres humains,** sans distinction de nationalité, de langue, de religion, de sexe. Dans l'article 2, elle pose également ce postulat que le respect de la liberté absolue de croyance, de religion, pour tous les hommes s'impose impérieusement à tous les Etats et que, dans cette matière le droit des hommes doit être supérieur au droit de l'autorité.

Ces deux principes ne **sont-ils pas ceux sur lesquels reposent la charte d'Anderson et le développement de notre Ordre ?** Ne sont-ce pas les deux principes dont est animée, pétrie, en quelque sorte revigorisée et enflammée la vie du Grand Orient de France ? Si !

Réjouissons-nous donc de ce que en 1929, un comité composé de savants hommes de loi, de jurisconsultes et de diplomates de toutes nationalités, **soit arrivé à une charte qui finira par pénétrer dans l'élite, dans les esprits**, pour s'imposer ensuite aux gouvernements, et que cette charte soit précisément la proclamation de ce que, depuis deux cents ans, la Maçonnerie a déclaré être le droit des hommes le devoir des gouvernements et l'idéal auquel l'humanité doit aspirer. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 253-55.)

Il faut que si la Maçonnerie s'attache à lancer dans le monde, une **déclaration** nouvelle, **complémentaire des droits de l'homme,** celle-ci puisse contenir toutes les promesses de justice, toutes les raisons d'espérer pour les opprimés, pour les asservis et nous devons suivant le caractère international, dont nous sommes fiers, donner à tous ceux qui luttent pour leur liberté, l'espoir qu'un jour viendra où le soleil dispensera à tous la même clarté, la même douceur de vivre.

(*Convent G.˙.O.˙.*, 1924, p. 282.)

Cette unité mondiale se réalisera inévitablement par l'établissement de la **fraternité** et **de la paix maçonniques.**

Il s'agit d'établir sur le monde le règne non pas d'une fraternité quelconque, d'une solidarité de nature, d'intérêts ou de sentiments, mais **celui de la fraternité spirituelle maçonnique** qui est une affiliation intellectuelle et morale.

La fraternité de la naissance est la fraternité du hasard. **Nous, nous créons la famille élue.** Sur l'arbre de la vie physiologique, nous greffons les rameaux, les fruits et les fleurs de la vie spirituelle. A l'affiliation physique nous superposons **l'affiliation intellectuelle et morale.** La fraternité des instincts et des habitudes, nous la transfigurons en **fraternité des esprits et des cœurs.** Création d'un **monde nouveau...**

(*Convent Grande Loge*, 1929, p. 145.)

la fraternité de la chaîne d'union.

La solidarité entre les peuples est aussi inéluctable que la solidarité entre les individus...

Laissez-moi donc, mes FF.˙., exprimer l'espoir qu'un jour, **toutes les Maç.˙. fraternellement unies, appliqueront à tous les peuples** ce beau symbole de la **chaîne d'union qui,embrassant l'humanité tout entière** groupera par-dessus les frontières, les générations passées aux générations présentes et futures et qu'ainsi **sous l'égide de la F.˙.-M.˙. universelle, les peuples réconciliés communieront dans une pensée de justice, de fraternité et d'amour.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 465.)

Ah ! si nous restons divisés, nous Maçons, qui nous efforçons d'être les meilleurs parmi les hommes (! !), comment les nations pourront-elles résussir à s'entendre ?

Que nos cœurs forcent nos mains à se chercher dès maintenant sans

distinction de race, ni de croyance, allègrement, **formons la chaîne d'union universelle.** Et grâce à la fidélité, au travail, à la sagesse de ses enfants, fiers d'accomplir sa tâche immortelle, devenue **à travers les contingents la plus haute puissance morale, la Franc-Maçonnerie guidera les peuples, tous les peuples, vers la plus pure fraternité.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1927, p. 376.)

Fraternité **totale** qui enserre toute l'humanité.

Si l'on a pu dire que la Franc-Maçonnerie est le baromètre du libéralisme — et les dictateurs l'affirment qui suppriment l'une pour détruire l'autre — il est indéniable, à la lumière de nos débats, que la Démocratie subit une éclipse dangereuse, pour la civilisation même.

Pour réagir efficacement, **il faut que se forme, dans chaque province de la Franc-Maçonnerie universelle, une Obédience unique qui constitue une formidable réserve d'idées progressives, en même temps qu'un centre d'éducation et de propagande d'une puissance dynamique inépuisable, qui pousse les individus et les Etats vers la totale fraternité.**

Convent G.·. O.·., 1932, p. 111.)

Fraternité **universelle,** à laquelle aucun peuple ne pourra échapper.

Notre idéal philosophique est par dessus tout un idéal de **fraternité universelle** et de paix féconde entre tous les peuples de la terre.

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 26.)

Espérons qu'un jour viendra où tous les hommes qui appartiennent à notre grande institution **formeront une grande organisation sociale universelle** au-dessus de tous les intérêts matériels, unis pour les grandes idées de justice et de fraternité. (*Vifs applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 426.)

Fraternité **réelle** et **agissante** qui pénètre profondément le cœur de l'homme et le façonne à l'image maçonnique.

Formez le cœur de vos adeptes en même temps que vous cultiverez leurs cerveaux. Faites-leur **éprouver non pas une fraternité passagère et verbale, mais les bienfaits durables d'une fraternité réelle et agissante** : vous en serez vous-mêmes plus heureux et vous comprenderz la beauté sublime de cette strophe des « Flammes hautes ».

Ainsi tout change en nous à nous sentir ensemble
Vivre et brûler d'un feu si largement humain
Et dans notre être où l'avenir espère et tremble
Nous ébauchons le cœur de l'homme de demain.

(*Applaudissements prolongés.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1923, p. 400-401.)

Fraternité **réfléchie** par laquelle les Maçons deviendront les **sculpteurs** de l'humanité nouvelle toute entière fabriquée par eux.

> Nous tous, dans notre humble sphère, soyons les **apôtres de la fraternité réfléchie.** Commençons comme des cœurs généreux et s'il se peut, finissons en juristes. La morale et le droit ne sont pas contradictoires. Le droit n'est que la morale codifiée. L'esprit pratique est celui qui réalise. Plus nous serons des idéalistes, plus nous serons en même temps, nous Maçons, **les sculpteurs de l'humanité prochaine.** Mes FF.·., je vous invite à être ces **hommes conscients qui enseignent la fraternité.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 430.)

Cette fraternité maçonnique, résultat de l'affiliation secrète souvent occulte qui doit façonner les âmes à leur insu, les « latomiser » selon la formule maçonnique, leur insuffler le sens, l'esprit maçonnique, se réalise et s'épanouit dans le **règne de la Paix maçonnique** qui doit s'établir sur les peuples quand la domination de la secte sera parfaite et stable.

> La paix ce n'est pas seulement l'armistice ou traité de paix, ce n'est pas une charte bonne ou mauvaise, ce n'est pas du noir sur du blanc. **La paix, c'est je ne sais quelle résurrection de la conscience universelle,** c'est une révélation plus haute et plus claire du devoir humain. La paix n'est pas dans ces traités signés autour de Paris dans cette sorte de constellation internationale qui tourne autour de la capitale française. **La paix est en nous où elle ne sera nulle part.** La paix est dans nos cœurs et dans nos esprits où elle ne naîtra de personne. **La paix doit être l'exaltation en même temps que la réalisation du sentiment maçonnique de la fraternité universelle.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 428-29.)

> Nous marcherons toujours fraternellement unis avec tous les Maçons éminents des grandes Puissances étrangères qui désirent que nous établissions **un statut de la fraternité mondiale.** Nous nous efforçons tous, dans un but de concorde et dans une large esprit de tolérance, d'échanger entre nous **des idées de paix,** de justice, de réciprocité, qui doivent aboutir à créer dans le monde une Maçonnerie universelle basée sur le culte de la raison et de l'estime mutuelle.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 418.)

Cette paix maçonnique suppose le rassemblement de tous les hommes sous la houlette maçonnique, l'éducation maçonnique des intelligences et des cœurs.

> La bonne doctrine républicaine et pacifiste dont nous sommes peut-être les seuls capables de faire fleurir la vérité fraternelle.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 198.)

> Pour que **la paix règne sur la terre, il appartient à tous les Francs-Maçons de reculer les bornes de l'ignorance et de pour-**

chasser l'injustice partout où elle se trouve. Alors se lèvera sur l'humanité entière l'aube de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 107.)

Paix maçonnique engendrée par l'activité de la Franc-Maçonnerie œuvrant selon les principes de la Révolution.

Dans un magnifique élan, la France a repris possession d'elle-même, elle est revenue à la tradition de la grande Révolution, à l'idéal de la Fraternité humaine. Elle s'éclaire de nouveau aux immortels principes de 89 qui ont fait de la France la seconde Patrie de toutes les pensées du monde. **Il appartient à la Franc-Maçonnerie de travailler à l'œuvre de réconciliation des peuples qui voient dans cette seconde patrie la généreuse initiatrice de l'humanité , celle qui porte les flambeaux de lumière de la civilisation de demain, sous l'égide de la paix universelle.** (*Applaudissements.*)

Convent G.˙. O.˙., 1924, p. 352.)

Nous sommes donc pour le moment dans un chaos, mais nous commençons à apercevoir une lueur et quand **toutes ces fermentations de peuples se seront apaisées, le calme succédera à la tempête. Soyez certains que nous pourrons fêter cet avènement de la paix le jour où les bienfaits de la révolution de 1789, qui étaient restés limités aux peuples latins s'étendront à tous les peuples.**

Nous pouvons faire confiance à la Maçonnerie car ce sera son œuvre.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 423-24.)

Notre devoir de Maçons, la Maçonnerie étant une puissance morale considérable , **est de créer l'état d'âme pacifiste non seulement dans le monde maçonnique, mais également dans le monde profane.** Nous avons comme principe inscrit dans notre Constitution que nous voulons propager dans la fraternité universelle.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1933, p. 210.)

Nous considérons qu'après son rôle national **chacune des sections nationales de la grande Internationale maçonnique doit s'employer à réaliser l'entente entre les hommes, la paix entre les hommes.**

Nous sommes un peuple, **les constructeurs de la tour de Babel.** Mais au lieu de nous entendre à la base du monument et de nous apercevoir au fur et à mesure qu'il s'élève, que nous ne nous comprenions plus, nous nous rencontrons à pied d'œuvre entre pays étrangers ne parlant pas la même langue... au fur et à mesure que nous travaillons ensemble et que notre édifice monte, nous apprenons à nous connaître, nous voyons que nos langues peuvent s'harmoniser, que nous pouvons nous entendre et nous comprendre, que nous sommes des frères et que nous pouvons poursuivre utilement un but commun.

Ce but commun c'est la paix. La Maç.˙. moderne se doit d'être l'artisan de la paix, de faire cesser toutes les raisons d'hostilité ou d'ignorance qui règnent entre les peuples... C'est au but réaliste de la Maç.˙. moderne que je lève mon verre, **à la paix qui peut être l'œuvre d'une seule Internationale, de la Maçonnerie universelle ?**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1927, p. 396-97.)

Paix maintenue solidement sur le monde par l'étreinte maçonnique formant une chaîne d'union enserrant étroitement le monde.

> Je porte la santé de tous les Maçons de toutes les Obédiences qui, dans des pays différents, dans des conditions et des circonstances différentes, parfois sous des apparences différentes, travaillent tous au progrès de l'humanité, à la libération de l'esprit humain, au triomphe de notre idéal maçonnique, au triomphe de la fraternité et de la solidarité, **et surtout et partout au triomphe de la paix. Paix que nous appelons de tous nos vœux et que nous maintiendrons en nous, tendant cordialement la main à travers les frontières. Rappelons sans cesse que ce n'est pas sur une guerre que peut être basé un progrès quelconque, mais uniquement** sur la paix, sur l'amitié et la solidarité des peuples. (*Applaudissements.*)
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 252.)

> Je bois à la pérennité et à la réalisation de son idéal — celui de la Maçonnerie universelle : le bonheur des hommes dans la paix et le travail. (*Applaudissements prolongés.*)
>
> (*Convent Grande Loge*, 1927, p. 491.)

La politique pacifiste maçonnique se donne en France un quadruple but :

— la lutte contre la guerre,

— le rapprochement franco-allemand par une politique de concession,

— le désarmement, même unilatéral de la France en face d'une Allemagne qui réarme (voir le Convent de 1933),

— l'objection de conscience qui dissocie les énergies françaises en face des sursauts nationalistes des autres pays (1).

IV. — Les organes de la dictature maçonnique mondiale.

L'hégémonie mondiale maçonnique s'établira par la République universelle.

> Il n'est pas douteux d'autre part, que la **réalisation de la paix est conditionnée par l'avènement de la République dans tous les pays.**
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 208.)

> A la République française, fille de la Maçonnerie française, à la République universelle de demain, fille de la Maçonnerie universelle. (*Vifs applaudissements.*)
>
> (*Convent G.˙. O.˙.*, 1923, p. 403.)

---

(1) Chacun de ces points mériterait une étude particulière. Nous sommes obligés de nous limiter.

On nous a dit, on nous a reproché de vouloir éteindre les étoiles. Mes FF.˙. avez-vous déjà par une admirable nuit pure, du haut d'un sommet élevé, contemplé le ciel étoilé ? Les étoiles brillent comme autant de diamants, il en tombe comme une clarté. Mais voici qeu là-bas à l'Orient, une lueur légère d'abord, commence à apparaître. Cette lueur grandit, les étoiles pâlissent, Véga à l'horizon, puis Vénus s'effacent et disparaissent. C'est le soleil qui envahit le monde, le soleil bienfaisant la lumière et la vie.

Laissez-moi comparer ce soleil à notre idéal. C'est le soleil de la paix et de la fraternité qui se lève à l'horizon, c'est le soelil de la République universelle, c'est le flambeau de notre chère Franc-Maçonnerie. (*Applaudisements prolongés.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 407-408.)

Ce qui a plané sur ce Convent, c'est le désir profond de réaliser la paix, le désir de voir organiser la Société des Nations, cette interprétation de la pensée de nos FF.˙. de la révolution. Au-dessus du **patriotisme national,** disait notre F.˙. Robespierre, il y en a un qui lui est supérieur, encore, celui de **l'humanité toute entière.** Il n'y a pas d'internationale possible sans nations honnêtes et pas de nations honnêtes sans instruction intégrale ouverte à tous. **La Marseillaise,** quand l'idée de patrie est comprise comme elle doit l'être, **ce n'est que la préface de l'internationale.** Nous sommes fils de la Révolution. Si nous négligions de soutenir de par l'Europe entière les efforts des républicains, nous serions indignes de notre mission. Et en particulier, pour arriver à la paix, il faut aider les républicains allemands...

« Le moyen d'avoir la paix, ce n'est pas de la désarmer (l'Allemagne) matériellement, de lui enlever ses canons et ses mitrailleuses, c'est d'y désarmer les esprits. (*Applaudissements.*)

Tout cela doit se faire sur le terrain républicain et maçonnique, car c'est le seul qui soit capable de produire des fruits...

« La France doit garder **sa place à la tête des démocraties pour organiser cette république universelle** que nous appelons de tous nos vœux. Il faut qu'elle déclare la paix au monde selon la belle expression de Michelet.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1924, p. 406.)

Nous (Espagnols) avons toujours **été à** vos côtés et nous sommes décidés à rester à vos côtés jusqu'à ce que l'association maçonnique internationale arrive à **intégrer toute la Maçonnerie universelle, car nous avons la certitude que ce jour-là toute guerre sera écartée** et que la paix règnera enfin. Entre francs-Maçons, nous nous parlons à cœur ouvert et nous ne connaissons pas de frontières. **Nous voulons voir toute l'humanité unie pour assurer le bonheur des hommes.**

Je lève mon verre à l'association maç.˙. internationale, forte et puissante, et à **la République universelle que nous voulons tous ?** *(Vifs applaudissements.)*

Convent G.˙. O.˙., 1927. p. 400-401

Mais la République universelle ne pourra se réaliser que par la démocratie universelle fonctionnant internationalement sous la direction maçonnique, comme nous l'avons vu fonctionner dans le domaine national.

« **Pour les maçons que nous sommes, il n'est pas douteux en effet que nous ne saurions séparer la France de la République, ni la République de cette souveraineté populaire** par quoi elle a été fondée à la demande de nos ancêtres... aujourd'hui plus que jamais nous devons porter cette santé de la République française, car dans les temps que nous vivons, elle **demeure un des pôles d'attraction du monde**; c'est vers elle que se tendent **tous** les regards des gens **anxieux de savoir ce que la liberté sera demain.**

(*Convent G∴ O∴*, 1933, p. 278.)

N'oublions pas, en effet, que tous les **grands mouvements d'émancipation humaine sont issus de la Maçonnerie.** N'oublions pas que surtout dans notre pays, tous les grands mouvements de presse et de progrès c'est la Maçonnerie qui les a préparés et qui a créé l'atmosphère qui a permis de les réaliser.

...Mais c'est tout de même le **large vent de démocratie que la Franc-Maçonnerie propage à travers le monde qui doit animer et émouvoir l'ensemble de la forêt des peuples.** (*Applaudissements.*)

Ainsi, **au-dessus des partis politiques,** les dominant, tous, mais les animant tous, la Maçonnerie sera demain **la haute et large vague qui agitera** l'océan soulevé contre les préjugés et les dogmatismes. C'est elle qui demain, comme autrefois, quand elle a fait la révolution française, comme il y a quelques années, quand elle a lancé l'idée de la grande manifestation de la place de la République, en faveur de la foi républicaine contre les forces de réaction, **animera tous les républicains** réconciliés et unis dans la tâche de créer la paix fraternelle entre les peuples et de poursuivre le progrès social. (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1928, p. 30-31.)

F∴ d'Amérique, vous F∴ d'Espagne, et vous tous Frères des Obédiences représentées ici, le jour où il vous plaira de faire appel au G∴ O∴ de France ou si vous préférez de vous ranger sous la bannière de la **Maçonnerie démocratique qu'est le Grand Orient, nous vous donnerons de grand cœur notre concours pour l'éducation des démocraties et surtout pour la conduite de l'humanité dans la voie du progrès.** Fermement unis, nous tiendrons haut et ferme le flambeau qui la guide dans cette voie. (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1923, p. 435.)

Le Congrès international de Belgrade présidé par notre F∴ Groussier qui présida aussi la première commission appelée « Commission des résolutions » vota l'ordre du jour suivant :

Les quinze Maç∴ nationales européennes réunies à Belgrade, sous le patronage de l'association maçonnique internationale, remercient très fraternellement la Grande Loge yougoslave...

Fidèles aux principes sociaux et moraux sur lesquels se fonde la Maçonnerie, l'Assemblée souhaite une fois de plus que **les idées de Démocratie et de liberté seules capables** d'assurer la justice et le respect entre les citoyens **deviennent la règle des relations internationales** entre les peuples désormais émancipés et unanimement soucieux d'éviter le retour des catastrophes qui sont la honte du monde civilisé.

Pour atteindre ces buts auxquels aspire toute l'humanité, l'Assemblée souhaite que **la Maç∴ , passionnément imbue de l'esprit**

de paix, préconise et soutienne toute tentative capable d'assurer par arbitrage le règlement des conflits ; elle appuie de tous ses vœux les efforts faits en ce sens à la S. D. N. et ceux qui tendent à la réglementation des armements pour aboutir un jour à leur suppression définitive.

Mais **le danger des conflits** semble se développer **plus particulièrement sur le terrain économique,** leur solution doit être recherchée pacifiquement. Les étudier et les prévoir, c'est en partie les résoudre. L'Assemblée considère que sur l'initiative de chacune des Maç∴ nationales et en complet accord avec l'Association maçonnique internationale dans **chaque pays, des Comités maçonniques devraient être créés qui rechercheraient les moyens de résoudre pacifiquement les conflits** et que par l'intermediaire de l'A. M. I. des solutions établies en commun pourraient être diffusése ensuite dans la Maçonnerie toute entière.

(*Vœu adopté à l'unanimité.*)

(*Convent G∴ O∴*, 1926, p. 78-80.)

Il est réconfortant de voir dans des cérémonies semblables les représentants des Maçonneries nous apporter la preuve que la pensée maç∴ est la même à travers le monde entier, qu'elle demeure dans des époques troublées et difficiles comme celles que nous vivons, **le pôle de résistance sur lequel peut s'appuyer l'esprit démocratique.**

(*Convent G∴ O∴*, 1933, p. 248.)

A) **C'est la Franc-Maçonnerie** qui doit faire **l'éducation des peuples et en prendre la direction occulte.**

C'est à nous, Maçons, qu'il appartient plus particulièrement d'éclairer la masse. Je ne compte pas sur l'effort des gouvernements. Il ne sera que la conséquence des efforts de la masse. Les gouvernements aboutiront à un résultat s'ils sentent que la masse elle-même veut ce résultat. Il n'y a rien à faire si nous ne comptons que sur ceux qui sont sous l'emprise des puissances d'argent. **C'est aux peuples qu'il faut s'adresser. Il faut continuer la propagande par la Maçonnerie, pour toucher les peuples.**

Faites-le par tous les moyens, par la parole, par les brochures. Mettez-y à la fois toutes votre raison et toute votre confiance dans le résultat car c'est par la foi dans les principes que l'on arrive à vaincre les prejugés. On ne réussit pas lorsqu'on va à la bataille avec l'idée qu'on sera battu.

Pour triompher, allez à cette bataille pacifique non seulement avec votre raison, mais avec tout votre cœur.

J'ai fait appel à vos sentiments de Maçons en vous montrant l'effort accompli d'un côté et de l'autre. Cet effort faites-le vous-même. (*Applaudissements.*)

(*Convent G∴O*1925, p. 187.)

L'émancipation de l'humanité s'accomplit. Les races conquises se réveillent. Les foules agenouillées se redressent, l'inévitable alors se produit. **En surgissant à la liberté, les masses tumultueuses ne revendiquent pas tout d'abord les charges austères du devoir,** elles se precipitent bien plus vers les joies matérielles, prêtes à se forger ainsi, sans le savoir, de nouvelles et plus lourdes chaînes.

Les hommes ont encore besoin d'apprendre qu'il leur faut s'unir et s'aimer s'ils veulent goûter le vrai bonheur, celui qui n'a pas pour

rançon la souffrance des autres, et qu'on rencontre seulement dans l'épanouissement intime de la conscience et du cœur.

Donnons l'exemple. Que la **Franc-Maçonnerie apparaisse** devant le monde telle qu'elle est, grande **famille fraternelle, répandue sur toute la terre,** où le mérite et l'esprit de sacrifice tracent les seules différences, où chacun s'inquiète moins de recevoir tout ce qu'il veut que de donner tout ce qu'il peut.

C'est l'œuvre à laquelle entend se consacrer plus ardemment encore que par le passé, le G.˙. O.˙. de France, profondément épris de justice et de liberté, **serviteur passionné de l'idéal fraternel de la Franc-Maç.˙. universelle.** (*Applaudissements.*)

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1930, p. 247.)

La Maçonnerie doit faire effort pour que **cette éducation morale des hommes soit menée autrement qu'elle ne l'est actuellement. Nous devons agir par l école et par la presse.** J'ai entre les mains le livre que vient de publier la Fondation Carnegie. Cet ouvrage est le résumé d'une série d'enquêtes sur les manuels scolaires dans les divers pays. Manuels français...

Si l'on passe aux manuels allemands, on est effrayé de ce qu'ils contiennent...

Il y a donc là une œuvre très importante à accomplir. **Il faut faire le désarmement moral.** Comme on l'a dit, c'est une œuvre de longue halcine qui durera plus que notre génération, mais les Maçons ne travaillent pas seulement pour leur génération.

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 313-14.)

Pour nous, nous persistons à penser que le meilleur moyen d'obtenir **un résultat réside dans l'instruction publique,** première de toutes les lois sociales. Pour arriver à la paix, il faut d'abord la former dans les esprits. **Il faut faire comprendre à tous qu'une nation est l'émanation de millions de consciences individuelles.** Voilà le point de départ. La tâche qui nous attend ne peut être réalisée en peu de temps, elle demandera 50 ans d'efforts au moins. **Comme inspiratrice et animatrice de cette tâche, il n'y a pas d'autre puissance morale que la F.˙.-M.˙..**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1925, p. 190.)

Il appartient à la Franc-Maçonnerie d'être ou de devenir, en dehors de toute préoccupation de partis, **l'avant-garde éclairée,** ayant pour mission de déjouer tous les complots, toutes les intrigues tramées contre la paix du monde, **dans l'ombre néfaste des chancelleries, en mettant les peuples en garde contre les dangers qu'ils peuvent courir.**

(*Convent G.˙. O.˙.*, 1931, p. 118.)

Pour encadrer ces foules internationales, les orienter et canaliser leurs revendications concertées dans les Loges, la Maçonnerie a établi, suscité, encouragé, coordonné ou noyauté de façon occulte un immense réseau d'association pacifistes pour la paix contre la guerre, pour le désarmement, l'objection de conscience. Elle voudrait bien opérer la fusion de ces organisations en quelques grandes ligues qui coordonneraient les efforts.

La Commission des Etudes politiques et sociales a approuvé également le vœu suivant, relatif aussi à la paix :

La L.·. Le Phare du Quercy O.·. de Cahors, émet le vœu que, pour mener à bien cette vaste et généreuse entreprise, le Comité d'action pour la paix, mettant un terme à un regrettable éparpillement des efforts, qui atténue leur efficacité, **réalise au plus tôt la fusion de toutes les associations pacifistes d'initiative maçonnique,** fusion qui aurait pour heureux résultat **l'unité de direction de la propagande et la création d'une seule grande revue,** substituée aux trop nombreuses revues auxquelles les Maçons et les Loges sont invitées à s'abonner.

La Commission vous propose d'adopter ce vœu et de le transmettre au Comité de la Paix.

Les conclusions de la Commission sont adoptées.

(*Convent G.·. O.·.*, 1932, p. 162.)

Voici quelques-unes de ces Ligues animatrices de la démocratie mondiale. Elles sont au nombre de 157 d'après la brochure éditée par le Ministère des Affaires étrangères en 1932 et intitulée « *Nous voulons la Paix* ». Toutes ne sont pas d'inspiration maçonnique ou maçonnisées, mais le plus souvent elles participent, à leur insu, aux mouvements d'ensemble que la F.·. M.·. déclenche aux moments opportuns. La préface de l'ouvrage est du professeur Charles Richet, membre de l'Institut et franc-maçon. L'historique du mouvement pacifiste est fait par le F.·. Lucien Le Foyer, ancien grand maître de la Grande Loge de France et secrétaire général de la délégation permanenne des Sociétés françaises de la Paix, Président de l'Union populaire pour la paix universelle. Le F.·. René Valfort a rédigé l'article sur le pacifisme français d'après-guerre ;

Voici les principales organisations pacifistes :

Ligue Internationale de la Paix et de la Liberté (fondée à Genève en 1867 par les FF.·. Ferdinand Buisson, Garibaldi et Victor Hugo. — Organe : *Les Etats-Unis d'Europe.*

Association de la Paix par le Droit (le groupe de Paris est présidé par le F.·. Lucien Le Foyer. — Organe : *La Paix par le Droit.*

Union interparlementaire (Genève). — Organe : *Bulletin interparlementaire.*

Bureau international de la Paix (Genève).

Mouvement pacifiste chrétien (n'est rattaché à aucune église, inféodé à aucune secte). — Organe : *L'Universel.*

Alliance Universelle pour l'Amitié internationale par les Eglises. (Secrétaire général : Pasteur Jézéquel). — Organe : *L'Amitié Internationale.*

Centre européen de la dotation Carnegie pour la Paix internationale. — Organe : *L'Esprit International.*

Pour supprimer ce crime : la guerre. (Président : F.·. Henri Demont, de la L.·. *Art et Science.*) (G.·. O.·.).

Le Trait d'Union (Société naturiste). — Organe : *Régénération.*

La République métapolitique supranationale. (Secrétaire : Paul Bergeron, de la L.·. *Education Civique.*).

Mouvement international de la Réconciliation. (Section française d'une

organisation dont le secrétariat international est à Vienne.) Organe : *les Cahierl de la Réconciliation.*

Internationale des Résistants à la guerre (siège à Enfield, Angleterre. Fondée par les objecteurs de conscience qui refusèrent le service militaire pendant la guerre de 1914-1918. *Les quakers* sont représentés à son Conseil.) Organe : *Le Résistant à la guerre.*

Ligue des pensionnés militaires des armées de terre et de mer. (Président . le F.·. lieutenant-colonel Métois, directeur de l'*Armée Nouvelle,* L.·. *Le Droit Humain,* nº 4, Marie Bonnevial.) Organe : *L'Armée Nouvelle.*

Action internationale démocratique pour la Paix. (Président : Marc Sangnier, fait des conférences en Loge) quoique catholique (1). Organe : *La Démocratie.*

Association française pour la société des nations. (Fondée par les FF.·. Léon Bourgeois et Ferdinand Buisson. Organe : *La République.*

Association maçonnique internationale (Genève)., grand chancelier John Mossaz. *Bulletin.*

L'Union populaire pour la Paix. (Président : le F.·. Lucien Le Foyer). *Bulletin.*

Association internationale pour l'Université théosophique mondiale (Genève). *Bulletin.*

Union paneuropéenne (siège à Vienne, Autriche). *Bulletin.*

Fraternité-Réconciliation (groupe maçonnique). Organe : *Bulletin.*

Commission française de coopération intellectuelle. (Secrétaire général : Louis Gallié, de la L.·. *Général Peigné.* G.·. L.·.). *Bulletin.*

Comité du Congrès des Forces Religieuses pour la Paix internationale. (Parmi les Présidents : Einstein et Rabindranath Tagore.) *Bulletin.*

Les Amitiés internationales (Les conférenciers sont : Les FF.·. Justin Godard, Yves Le Trocquer, Paul Valéry, Emile Vandervelde, Emil Ludwig et les conférenciers de Loges : Georg Bernhard, Paul Langevin, Francis Delaisi, Jacques Kayser. Organe : *Le Monde Nouveau.*

La Volonté de Paix (Comité de résistance à la guerre). Secrétaire générale : Mlle Vernet, de la L.·. *Le Droit Humain,* nº 40.Georges Martin. Organe: *La Volonté de Paix.*

Union douanière européenne, Comité français d'études. (Délégué général le F.·. Lucien Coquet). Organe : *L'Europe de demain.*

Comité d'action rurale pour la Paix (en liaison avec la Ligue des Droits de l'Homme).

Confédération générale du Travail. Organe : *Le Peuple. La Voix du Peuple.*

Fédération spirite internationale. Organe : *Archives du spiritisme mondial.*

Ligue internationale des Combattants de la Paix (Comité : F.·. Victor Méric F.·. Georges Pioch, orateur des LL.·. *Francisco Ferrer* et *Romain Rolland.* Organe : *La Patrie humaine.*

Union jeune Europe (Genève). Agent en France : Robert Mangin de la L.·. *Francisco Ferrer.* (G.·. L.·.).

Entente pacifiste internationale. (Secrétaire général : F.·. Raymond Offner, de la Loge *Travailleurs socialistes de France*).

Ligue France-Europe.

Cercles Pax Occident-Orient.

Le Foyer de la Nouvelle europe (vice-présidente : Mme Kellersobn.

Ligue populaire de résistance à la guerre.

Le Club allemand de Paris.

Ligues d'études germaniques. Organe : *Se Connaître.*

Comité franco-allemand d'information et de documentation (fondé à Luxembourg en 1926).

---

(1) Il a fondé depuis l'*Eveil des Peuples.*

Centre d'études franco-allemandes.
Liaison intellectuelle franco-allemande (secrétaire : Mlle Weill).
Comité de relations internationales, intellectuelles et économiques (Marseille). *Bulletin.*
Cercle de conversation allemande du Havre (en liaison avec la Ligue des Droits de l'Homme).
Club franco-germanique, Toulouse.
Œuvre des veillées des campagnes. Mme Louise Guieysse. *Bulletin.*
Les Amis de la Paix, Saint-Brieuc. *Bulletin.*
Les Cartels de la Paix (Comité d'études provisoire. M. J. Prudhommeau.— *La Paix par le Droit.*

Groupements sympathisants

Ligue des Droits de l'Homme. — Organe : *Cahier des Droits de l'Homme.*
Groupe d'études positivistes. *Bulletin.*
Ligue du Libre échange (présidée par M. James Hennessy). — *Bulletin.*
Union pour la vérité. — *Bulletin.*
Comité protestant des Amitiés françaises à l'étranger.
La Fédération syndicale internationale (Hollande).
Confédération internationale des Travailleurs intellectuels (secrétaire F.·. Louis Gallie de la Loge *Général Peigné*).
Faculté libre de théologie protestante.
Association populaire pour le libre échange (fondée par le F.·. Daudé-Bancel).
Parti radical et radical socialiste.
Parti socialiste S. F. I. O. — Organe : *Le Populaire.*
Ligue de la Jeune République (président : Marc Sanguier). — Organe *La Jeune République.*
Fédération internationale des journalistes (secrétaire général : F.·. Stephen Valot, de la Ligue Internationale des Francs-Maçons).
Association Internationale des journalistes accrédités auprès de la Société des Nations.

Anciens Combattants de la Paix.

Conférence internationale des Associations de Mutilés de guerre et d'Anciens Combattants (Genève).
Union Fédérale.
Fédération Nationale des Combattants républicains (président : F.·. Fonteny).
Ligue des Anciens Combattants pacifistes (président le F.·. Camille Planche de la L.·. *Equerre* de Moulins ; membre du Bureau exécutif en 1931 : le F.·. Marcel Michel, de la L.·. *Vers la Justice*, de Sarlat).
Fédération des Amicales des Mutilés Aide et Protection. Président : Barbasch ; Secrétaire général : Poudevigne.
Fédération ouvrière et paysanne des Associations de Mutilés, Veuves, Orphelins de la guerre et Anciens Combattants.

Femmes françaises et la Paix.

Union mondiale de la femme pour la concorde internationale (Genève). — *Bulletin* (3 langues).
Ligue internationale des femmes pour la Paix et la Liberté (Genève), à Paris. Mme Duchêne. Organe : *S. O. S.*
Union féminine pour la Société des Nations. Mme Puech.

Pour la Paix. Présidente : S∴ Charlotte Rane, de la L∴ *Libre Examen*, G∴ L∴ *Adoption*.
Comité féminin français pour la paix internationale (on trouve dans son comité Mmes Duchène, de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté ; Durand, fondatrice de la *Fronde* ; Kellerson, présidente du *Foyer de la Nouvelle Europe* ; Mmes Maurice et Fernand Corcos, Lucien Le Foyer, etc.). — *Bulletin*.
La Voix des Femmes. — Organe : *La Voix des Femmes*.
Union française pour le suffrage des femmes. Présidente : Mme Brunschwigg. Organe : *La Française*.
Conseil international des femmes (fondée aux Etats-Unis en 1888. Le Bulletin mensuel, qui paraît simultanément en français, en anglais et en allemand, a pour rédactrice en chef : Mlle Gertrud M. Günther).
La Branche française est le : Conseil national des Femmes françaises. Présidente : Mme Avril de Sainte-Croix, membre du Conseil international des Femmes. La « section de la Paix » est présidée par Mme Malaterre-Sellier. — Organe : *Bulletin*.
Association des Françaises diplômées des Universités. Présidente : Mlle Octave Monod. — *Bulletin*.
Fédération internationale des femmes diplômées des Universités. Présidente : Docteur Ellen Gleditsch, de l'Université d'Oslo ; secrétaire : Miss Theodora Bosanquet, de Londres).
Ligue des Femmes juives (Genève).
Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes (Genève).
Ligue Française pour le droit des femmes. Présidente : Maria Vérone. — Organe : *Le Droit des femmes*.

Jeunesses Pacifistes en France.

Ligue de la Jeunesse mondiale. Secrétariat central à Berlin. Pour la France : Kurt Lenz.
Les chevaliers du prince de la paix. Siège à Valangin-sur-Neufchâtel (Suisse). *Bulletin*.
Les Enfants de la Paix. Siège : « La Fraternité » à Arcueil.
Les Volontaires de la Paix. Président : Marc Sangnier. — Organe : *Le Volontaire*.
Union Internationale des Etudiants (centre des étudiants étrangers à Genève. En liaison avec la S. D. N. et le B. I. T. Le Président du Conseil directeur est le professeur Murray, d'Oxford).
Entr'aide universitaire internationale. Présidée par M. Tissington de Tatlow (Angleterre). — Organe : *Vox studentium*.
Groupement universitaire français pour la S. D. N. Président : Fauconnet ; Secrétaire général : Bossin.
Groupement universitaire franco-allemand (Sceaux-Seine).
Ligue internationale de la Jeunesse (Genève).
Ligue internationale des jeunes pacifistes. Président : M. Louis Eudlitz. Le Président de la Fédération de la Seine est M. Grunebaum-Rheims.
Jeunesse pacifiste pour le rapprochement de la jeunesse mondiale.
Cercle international de jeunesse. Société des Amis (reçoit des fonds de Lydia Morris, de Philadelphie).
Fédération pacifiste des jeunes (Lyon).
Union internationale des écoliers. Organe : *Journal de l'Union*.
La Paix pour la jeunesse.
Fédération des jeunesses laïques et républicaines. Président : Jean-Victor Meunier. — Organe : *Bulletin mensuel des jeunesses laïques et républicaines*.

Les Etudiants jeunes républicains (en liaison avec la Jeune République). — Organe : *L'étudiant jeune républicain*.
Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens. Secrétaire général : W. W. Gethman, de Genève.
Alliance des unions chrétiennes des jeunes gens de France (l'une des trente-deux alliances nationales dépendant de la Société de Genève. — Organe : *L'Espérance*.
Fédération universelle des Associations chrétiennes d'étudiants (Suisse). D'elle dépend la Fédération française des Associations chrétiennes d'étudiants qui cherche à rapprocher les étudiants français et allemands séjournant à Paris. — Organe : *The student world*.
Fédération des éclaireurs de France. Président : M. Georges Berthier, qui a affilié la Fédération à la maçonnisante Ligue de l'enseignement. L'action laïque janvier-février 1933.
Alliance française des unions chrétiennes de jeunes filles.
Fédération française des éclaireuses.
Les caravaniers de chez nous (organise des caravanes, déjeuners en collaboration avec des camarades allemands en France et en Allemagne. —
La Croix Rouge de la jeunesse.

Educateurs.

Ligue internationale des mères et éducatrices pour la paix. Secrétaire générale : Mme Eidenschenk-Parin.
Bureau international d'éducation (Genève).
Le Foyer de la mère éducatrice (Directrice : S.˙. Madeleine Vernet, de la L.˙. *Le droit Humain*, nï 40. Georges Martin.
Bureau international des Fédérations nationales du Personnel d'enseignement secondaire public. Secrétariat général : Institut de coopération intellectuelle. *Bulletin International*.
Fédération internationale des Associations d'instituteurs. Secrétariat général : Institut de coopération intellectuelle. *Bulletin*.
Syndicat national des institutrices et instituteurs publics de France et des Colonies. — Organe : *L'Ecole libératrice* (collaborateur : L. Jouhaux).
Association d'éducateurs pacifistes (patronnée par Romain Rolland). — Organe : *Cahier*.
Ligue internationale d'éducation nouvelle pour la France : Mme Louise Guieysse.
Ligues de bonté. Présidente : Mme Simon.
Les Ménestrels de la Paix. *Bulletin*.

Œuvres d'éducation pacifiste.

L'Ecole de la Paix. Directeur-fondateur, le F.˙. Horace Thivet.
La nouvelle école de la Paix (on note dans son comité de direction (Henri Bonnet, de l'Institut de coopération intellectuelle ; Louis Eisenmann, professeur à la Sorbonne ; Pierre de Lanux, directeur du Bureau parisien de la S. D. N. ; Paul Mantoux, ancien directeur de la section politique : de la S. D. N. ; Mlle Louise Weiss, directrice de l'*Europe nouvelle* et parmi les conférenciers, le F.˙. William Bertrand, 33[e]). — Organe : *L'Europe Nouvelle*.
La chaire de la Paix de Lyon.
Cours d'été de Gdnève.
Cours de vacances organisés par les soins des Universités.
Foyers scolaires (franco-allemand) (vantés par le F.˙. Stephen Valot, de l'*Œuvre*, et Jean Luchaire, de *Notre Temps*.

Camps internationaux.

Colonies internationales de vacances de Thonon (Savoie) et de Saint-Claude (Jura).
Camp d'amitié internationale de Chevreuse organisé par le Trait-d'Union (Société de végétarisme, naturisme et entraînement occulte).
Ecole d'été allemande-polonaise de la « Ligue internationale de femmes pour la Paix et la Liberté (fondée à Lowenberg (Haute-Silésie); elle invite tous les ans des Français, des Anglais, des Américains à séjourner au « Boberhaus », du 24 août au 5 septembre).

Foyers internationaux et voyages.

Foyer international d'étudiants à Honfleur (vanté par le F∴ Stephen Valot dans l'*Œuvre*.)
Foyer de la Paix de Bierville.

Dictature sur les Parlements internationauxï

Foyer international de Saint-Prix (Seine-et-Oise). Briantzeff. Mme Louise Guieysse.
Groupement universitaire franco-allemand (voyages).
Comité d'entente de la jeunesse française. (Le programme du voyage, en 1931, était de Paris à Swinemunde par Cologne. Repos sur la Baltique, retour par Berlin et visite de la Ruhr.)
Ligue française des Auberges de la jeunesse.

Organisations d'échanges et correspondances interscolaires.

Office national des Universités et Ecoles françaises.
Comité d'échanges interscolaires franco-allemands.
Echanges interscolaires Lyon-Dresde.
Correspondance scolaire internationale. Docteur Garnier, secrétaire générale : Mlle Brunot.
Correspondance interscolaire internationale de la Croix-Rouge de la Jeunesse.
Association française pour l'échange de conversation et de correspondance.

Cela fait près de 150 associations travaillant les unes consciemment, les autres manœuvrées à leur insu et contrairement à leurs atatuts, au désarmement moral de la France en face de pays où la propagande belliqueuse et nationaliste est systématiquement organisée Sans doute leur responsabilité est fort inégale, mais la plupart, à des degrés divers, contribuent à affaiblir les énergies françaises. La propagande pour la paix est excellente. nécessaire, et conforme à l'esprit chrétien, à condition, d'une part qu'elle ne favorise pas les agressions d'ennemis sans scrupules ou les concessions imprudentes contraires à la Justice, et d'autre part qu'elle ne soit pas la paix maçonnique, réconciliation illusoire des hommes dans la négation de la foi et de la patrie.

B) L'étreinte maçonnique sur les représentants des peuples.

La Maçonnerie veut établir son hégémonie occulte comme dans le domaine national, sur les grands organismes mondiaux, les Parlements politiques ou économiques appelés à gérer les grandes affaires humaines et à régler les relations entre les peuples. Elle veut agir sur les mandataires des gouvernements et des peuples qui se réunissent dans ces assises internationales, soit par la pression directe des foules, soit immédiatement parce qu'ils sont ses adeptes, et qu'elle a fait secrètement pression sur les masses ou les gouvernants pour faire élire ceux qui sortent de son sein.

Ces grands organismes existent actuellement : ce sont la Société des Nations, le Bureau International la Cour de Justice de La Haye. La légitimité et la bienfaisance de leur existence pour le rapprochement des peuples n'est pas discutable, il ne s'agit pas de les mettre en cause, mais au contraire de travailler à l'affermissement et à l'extension de ces institutions. Mais ce que l'on est bien obligé de constater malheureusement, c'est leur origine maçonnique et l'influence prépondérante que les Maçonneries nationales s'efforcent d'y exercer. Les interventions maçonniques vicient et vicieraient plus profondément encore dans l'avenir, si la secte devenait omnipotente comme elle le désire, le fonctionnement des organismes internationaux indispensables pour les relations entre les peuples, comme elles ont vicié les démocraties nationa:es en s'immisçant d'une façon occulte dans leurs institutions.

> D'ailleurs la propagande maçonnique dans le monde profane ne tend-elle pas, depuis longtemps à orienter les peuples vers **une conception collective** — c'est-à-dire **unitaire, des problèmes politiques, économiques et sociaux.**
>
> **N'est-ce pas du sein des Loges que jaillit l'étincelle qui provoque l'éclosion de la société des nations, du bureau international du travail et de tous les organismes internationaux qui constituent l'ébauche laborieuse mais féconde des** Etats-**Unis d'Europe et peut-être du monde ?**
>
> N'est-ce pas la Franc-Maçonnerie et entre toutes les Obédiences, la Maçonnerie française qui clame aux peuples désorientés, en proie à la fièvre d'une maturité difficile, que seule la mise en commun de leurs efforts, de leurs espérances, peut les sauver d'une régression médiévale.
>
> (*Convent G.'. O.'.*, 1932, p. 111.)

Un organisme mondial est en voie de formation peut-on lire dans le Bulletin du Bureau international des relations maç.'. d'avril 1914, p. 496. Le souci de préparer les organismes de la

civilisation internationale sous leur égide conduisit les Maçonneries alliées et neutres à tenir un grand congrès à Paris, les 28, 29 et 30 juin 1917 :

A cet effet, la planche suivante a été adressée aux Puissances maçonniques intéressées :

G. O de France, 16, rue Cadet, Paris (9e).	Liberté - Egalité Fraternité.	G. L. de France, 8, rue de Puteaux, Paris (17e).

O.·. de Paris, le 25 mars 1917 (E.·. V.·.).

TT.·. CC.·. et Ill.·. FF.·.

En vous transmettant le compte rendu sommaire de la Conférence, des Maç.·. des nations alliées, qui s'est tenue à Paris les 14-15 juin 1917 ainsi que les résolutions et le manifeste qu'elle a adoptés, nous avons la faveur de vous faire connaître que cette Conférence a décidé de tenir, à Paris, au G.·. O.·. de France, les 28, 29 et 30 juin prochain, un congrès maç.·.

Ce Congrès aura pour mission de rechercher les moyens d'arriver à la constitution de la société des nations, afin d'éviter le retour d'une catastrophe semblable à celle qui met en deuil le monde civilisé.

La conférence a pensé que ce programme ne pouvait pas être discuté uniquement par les Maç.·. des nations alliées et qu'il appartenait aussi aux Maç.·. des nations neutres d'apporter leurs lumières à l'examen d'un problème aussi grave.

Il vous apparaîtra également que la question soulevée dépasse le cadre de quelques nations et intéresse toutes celles qui ont le désir de voir l'Humanité s'affranchir dans l'avenir, des désastres qui paralisent la marche de la civilisation.

C'est le devoir de la Maç.·. à l'issue du drame cruel qui se poursuit actuellement, de faire entendre sa grande voix humanitaire et **de diriger les peuples vers une organisation générale qui deviendra leur sauvegarde.** Elle manquerait à ce devoir, elle ferait faillite à ses grands principes, si elle se renfermait dans le silence.

Aussi, est-ce en toute confiance que nous vous demandons l'adhésion de votre Il.·. Obéd.·. (Obédience) à ce congrès.

Conformément à la décision prise par la conférence des 14-15 janvier dernier, vous auriez à désigner trois délégués. Dans le cas où vous n'enverriez qu'un seul délégué, celui-ci disposerait de trois mandats.

Il est bien entendu que le congrès maç.·. restera sur le terrain purement humanitaire et, conformément à nos constitutions maç.·. n'abordera aucune question d'ordre politique (?)

Nous vous serions très obligés de nous faire parvenir votre adhésion dans le délai le plus court possible.

Convaincus que vous accueillerez notre invitation dans le même esprit de frat.·. que celui qui nous le dicte, nous vous adressons TT.·. CC.·. et Ill.·. FF.·. l'assurance de nos sentiments bien frat.·. et bien dévoués.

Le Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France :

G. Corneau, 33°.

Le Grand Maître de la Grande Loge de France :

Général Peigné.

A ce Congrès qui s'est tenu au Grand Orient de France, aux dates ci-dessus indiquées, étaient représentées les Puissances maç.'. suivantes :

Le Grand Orient de France, par les FF.'. Corneau, André Lebey, et Milie.

Le Grand Collège des Rites (Suprême Conseil du Grand Orient de France), par le F.'. Tinière.

La Grande Loge de France par les FF.'. Général Peigné, Mesureur et Nicol.

Le Suprême Conseil de France, par les FF.'. Coutaud et Ibert.

Le Grand Orient d'Italie et le Suprême Conseil d'Italie, par les FF.'. Nathan, Ettore Ferrari et Berlenda.

La Grande Loge symbolique d'Italie par le F.'. Meoni.

Le Grand Orient espagnol, par les FF.'..'. Simarro et Salmeron.

La Grande Loge régionale Catalano Balear, par le F.'. Vinaixa.

La Grande Loge suisse Alpina, par les FF.'. Schwenter et Aubert.

Le Suprême Conseil de Suisse par le F.'. Aubert.

Le Grand Prieuré indépendant d'Helvétie par le F.'. Barrois.

Le Grand Orient Lusitanien uni, par le F.'. Nicol qui remplaçait le F.'. Magalhaes Lima, empêché au dernier moment de se rendre à Paris.

Le Grand Orient de Belgique, par les FF.'. Deswarte, Soudan et Duchâteau.

Le Suprême Conseil de Belgique par les FF.'. Anspach-Puissant et Urbain.

Le Suprême Conseil de Serbie par le F.'. Militchevitch.

Nos FF.'. de Serbie étaient également représentés par les F.'. Yovanovitch et Ilitch.

Le Suprême Conseil du Rite écossais de la République argentine par le F.'. Coutaud.

Le Suprême Conseil du Grand Orient du Rite écossais ancien et accepté de Buenos-Ayres par le F.'. Waiewyk.

Le Grand-Orient et Suprême Conseil de l'Etat de Rio grande du Sud avait délégué le M. Magalhaes Lima qui n'a pu assister au Congrès.

Depuis la clôture des travaux du congrès, sont parvenues les adhésions suivantes :

La Grande Loge de Costa Rica qui avait délégué les FF.'. Stéphen Pichon, Paul Schmitt et Jollois.

La Grande Loge de l'Ohio qui avait délégué les FF.'. Corneau, Peigné et Vadecard.

Le F.'. Corneau, président de l'assemblée prononça le 28 juin les paroles suivantes :

« Le Congrès des Maç.'. des nations alliées vient à son heure.

« Vous connaissez les désastres d'hier, il convient de construire la cité heureuse de demain. »

C'est à cette œuvre vraiment maç.'. que nous vous avons conviés.

La Franc-Maç.'. a depuis toujours rêvé de la fraternité des peuples.

Nos adversaires souriaient de notre idéal.

Pour avoir souri, l'humanité entière est en grand deuil.

Aujourd'hui, la tristesse est générale. La leçon des événements ne peut nous trouver indifférents.

L'heure a donc sonné pour inviter les bonnes volontés à se mettre à l'œuvre.

Nos anciens se sont préoccupés d'une entente internationale ; nous nous sommes souvent entretenus des Etats-Unis d'Europe.

Vœux platoniques, disaient les uns, utopie, clamaient les autres.

Que constatons-nous ? Cette guerre, déchaînée par les autocraties militaires, s'est transformée en une formidable querelle des démocraties organisées contre les puissances militaires et despotiques.

Dans cette tempête, le pouvoir séculaire des tzars en la Grande Russie a déjà sombré.

La Grèce par la force des événements, a dû revenir à l'exécution de sa constitution libérale.

D'autres gouvernements seront emportés par le souffle de la liberté.

Il est donc indispensable de créer une autorité super-nationale qui aura pour but, non de supprimer les causes des conflits mais de résoudre pacifiquement les différents entre les nations.

La Franc-Maç.·. ouvrière de la paix, se propose d'étudier ce nouvel organisme : la Société des Nations.

Elle sera l'agent de propagande de cette conception de paix et de bonheur universels.

Voilà, mes TT.·. Ill.·. FF.·. notre travail.

Les conclusions présentées par le F.·. Lebey au nom de la Commission furent adoptées par le Congrès. Elles sont ainsi conçues :

I

Les pays soussignés, afin d'empêcher le plus possible aux différents peuples les fatalités de la guerre, décident de conclure un traité général destiné à fixer dans l'avenir leurs relations mutuelles et à présenter devant un organisme international d'arbitrage les contestations qui s'élèveraient entre eux.

Les peuples civilisés sont tous solidaires. Ils participent les uns et les autres, chacun sur son terrain propre, à l'œuvre commune de l'humanité, qui comporte une somme égale de devoirs et de droits. Ils veulent désormais étendre la notion du droit et du devoir international et, pour y parvenir, se décident de conclure entre eux une **union politique, économique et intellectuelle sous le nom de Société des Nations.**

II

Considérant que l'Humanité est une grande famille dont ne s'excluent que ceux qui en violent les lois, les hommes comme les nations doivent obéissance aux lois nationales et internationales qui émanent des pouvoirs constitutionnellement organisés.

III

Le fondement de l'existence des nations est la souveraineté manifestée par la volonté exprimée des populations.

IV

L'unité, l'autonomie et l'indépendance de chaque nationalité sont inviolables...

V

La représentation internationale qui formera le tribunal suprême

de la Société des Nations pourrait être issue de la représentation nationale de chaque nation.

Tous les sept ans, chaque nation choisirait elle-même, par le suffrage direct, parmi ceux qu'elle aura envoyés la représenter dans ses Parlements, et qui auront fait leurs preuves, ses délégués au Parlement international.

VI

Le pouvoir législatif international s'exerce en effet par un Parlement. Chaque état, quelle que soit l'étendue de son territoire, y envoie sept représentants. Les décisions sont prises à la majorité des voix. Le Parlement international se réunit de plein droit chaque année le 1er mai, prolonge sa session autant qu'il l'entend et renouvelle ses réunions chaque fois qu'il l'estime nécessaire.

Son premier soin sera de rédiger, de même que la Constituante de 1789 a rédigé **la Table des Droits de l'Homme, la Table des Droits des Nations,** la charte de garantie de leurs droits et de leurs devoirs.

VII

Le Parlement internaitonal s'adjoint des collaborateurs choisis par lui.

VIII

Dans le parlement international, le pouvoir exécutif est exercé par un **Ministère ou Conseil des Nations,** composé sur la base de la représentation à raison d'un membre par nation.

Ces membres sont choisis par le Parlement international dans son propre sein. Le Président du Conseil des Nations est élu par les membres du Parlement.

Ces élus forment, en quelque sorte, le Ministère international qui se répartit les différentes branches de l'administration universelle. Les Ministres ainsi nommés sont responsables devant le Parlement international et ne peuvent promulguer des lois ou des décrets sans son approbation.

Le Parlement international tire également de son sein à raison aussi d'un membre par Nation, un pouvoir judiciaire créant de la sorte une **Cour Internationale de Justice** devant laquelle seront portés tous les conflits d'ordre national entre les nations.

Ces élus, nommés pour trois ans, sont comme les précédents, responsables devant le Parlement international et ne peuvent promulguer une sentence sans qu'elle soit ratifiée par lui.

X

Aucune nation n'a le droit de déclarer la guerre à une autre parce que la guerre est un crime contre le genre humain. Tout différend entre Etats doit donc être déféré au Parlement international. La nation qui ne le ferait pas se mettrait par cela même hors de la Société des Nations qui aurait le droit et le devoir, après avoir épuisé tous les autres moyens de la convaincre, notamment par le boycottage économique, la rupture de toutes relations, le blocus complet, terrestre et maritime et l'isolement absolu de la contraindre par la force à reconnaître la loi universelle.

XI

Le Parlement international définira les mesures diplomatiques, économiques et militaires qu'il y aura lieu d'établir pour assurer l'exercice de ses pouvoirs. Son but proprement dit, est, sous les garanties suffisantes à l'autonomie de chaque Nation, la limitation des armements, de manière à parvenir un jour au désarmement universel. Le Parlement international ne devra maintenir les armements de chacun des pays qui constituent la Société des Nations que dans Le Parlement international ne devra maintenir les armements de chacun des pays qui constituent la Société des Nations que dans la mesure où ils seront nécessaires pour contrebalancer efficacement les armements de ceux qui resteraient en dehors de la Société des nations.

XII

Le Parlement international choisira lui-même le lieu de ses réunions, **la ville qui deviendra la capitale du Monde** et **dont le territoire sera internationalisé.**

Il adoptera comme emblème un pavillon ou le soleil orange rayonnera sur fond blanc au milieu des étoiles jaunes aussi nombreuses que les nations qui auront adhéré aux conventions ci-dessus.

Le F∴ Urbain propose que ces conclusions soient envoyées à tous les Gouvernements des Pays alliés et neutres.

— Adopté.

***

Le F∴ Général Peigné soumet à l'approbation du Congrès les motions suivantes qui avaient été renvoyées à la Commission.

Le Congrès des Maç∴ des Nations alliées et neutres, réuni à Paris, les 28 et 29 juin 1917, dans le but d'étudier l'organisation de la Société des Nations,

Adresse à M. Wilson, président des Etats-Unis d'Amérique, l'hommage de son admiration et le tribut de sa reconnaissance pour la grandeur des services rendus par lui à l'humanité,

Affirme que les principes éternels de la Franc-Maç. sont entièrement conforme à ceux proclamés par M. le Président Wilson pour défendre la civilisation et la liberté des peuples.

Déclare qu'il est heureux de collaborer avec M. le Président Wilson à la réalisation de cette œuvre de justice internationale et de **fraternité démocratique** qui **représente l'idéal même de la Franc-Maçonnerie.**

Envoie son salut affectueux et l'expression de ses sentiments d'entière solidarité au Peuple des Etats-Unis.

— Adopté.

Le Congrès des Maç∴ des Nations alliées et neutres, réuni à Paris les 28 et 29 juin 1917,

Adresse à son éminent **F∴ le Ministre Léon Bourgeois,** l'expression de ses sentiments les plus fraternels et l'hommage de sa reconnaissance pour son incessant apostolat de Paix et de Justice entre les nations et est heureux de l'associer à cette œuvre à laquelle il a consacré, depuis de longues années, tant de travail et tant de dévouement.

— Adopté.

Le Congrès des Maçons des nations alliées et neutres réuni à Paris les 28 et 29 juin 1917.

Se félicite de la coïncidence de sa réunion avec l'aniversaire du deuxième centenaire de l'organisation de la Franc-Maç.·. dans sa forme moderne.

Déclare que, fidèles à leurs traditions et comme leurs glorieux prédécesseurs, **les Francs-Maç.·.** d'aujourd'hui demeurent les **ouvriers dévoués à l'émancipation du genre humain.**

Fait un appel chaleureux à tous les FF.·. pour **réclamer leurs concours à la réalisation de la « Société des Nations »** qui seule peut garantir à l'avenir la liberté des peuples, le droit et la justice internationale.

Adresse à toutes les Obédiences alliées et neutres son salut de fraternité.

— Adopté.

Ces textes, d'une extrême importance, montrant indubitablement l'origine maçonnique de la S. D. N. actuelle. Il faut souligner que la Franc-Maçonnerie ne reste pas inactive depuis lors. Sa tactique n'est pas celle d'une action à découvert, mais bien plutôt d'un faisceau de menées souterraines. Le Secrétaire actuel de la S. D. N., M. Joseph Avenol, est franc-maçon et Genève est entourée de bureaux de presse, de bureaux internationaux, d'Unions pour la S. D. N. qui sont autant de postes d'observations maçonniques.

Citons le Bureau International de la Paix, fondé depuis 1892 par le Congrès universel de la paix. Les Membres du Conseil représentant la France sont les suivants : le F.·. Charles Richet, le F.·. Lucien Le Foyer, ancien député, Grand Maître d'honneur de la Grande Loge de France ; le professeur Ruyssen et G. Scelle et enfin M. Marc Sangnier dont le nom détonne vraiment dans cette singulière association. N'y a-t-il donc pas à Genève des Unions catholiques pour la paix auxquelles pourrait appartenir le Catholique Marc Sangnier ?

Le Comité directeur du B. I. P. est exclusivement maç.·. et il peut être considéré comme étant l'un des interprètes officiels de la Franc-Maçonnerie internationale auprès de la S. D. N. Le F.·. Le Foyer, secrétaire général de la délégation permanente des sociétés françaises de la Paix y joue un rôle considérable. Le Bureau International de la Paix donne de temps en temps des avis et fait des déclarations aux délégués comme s'il était un organisme indépendant, il copie les méthodes de la S. D. N. dont il critique soit la lenteur, soit l'attitude. Le secrétaire général est le F.·. Colay et le Président, le F.·. H. La Fontaine, vice-président du Sénat belge.

A côté de ses organismes quasi-officiels, il faut mentionner les efforts innombrables de journaux (revues) maçonnisantes qui essaient de créer des mouvements d'idées ou d'opinion autour de certaines questions. Il s'en crée tous les jours... Citons la curieuse **Internationale verte** et les **Pionniers européens,**

fondés le 17 mai 1927. Le bout de l'oreille paraît dans l'adhésion à la déclaration des principes, européens du 17 avril 1932, paragraphes 5 et 6 : « 5. L'union européenne ne peut être réalisée qu'en mode fédéral. Ce mode fédéral s'impose sur tous les plans de la vie européenne : économique, social, politique, universitaire, confessionnel et culturel. »

Fédération confessionnelle ? Qu'est-ce que cela peut vouloir dire sinon Fédération maçonnique ?

Un journal a paru, en 1933, il s'appelle *Terre d'Europe*. Une équipe « européenne » le dirige et on y relève les ncms des FF∴ Lucien Le Foyer, René Valfort, etc..., et George Izard. Ce sont les mêmes qu'on rencontre partout. Il y a en somme un petit noyau de militants qui crée des revues diverses, organise ou vivifie des groupes multiples et donne aussi l'impression d'une activité débordante.

Mais la Franc-Maçonnerie juge que son influence est encore trop contrecarrée à la S. D. N. par les décisions des gouvernements qui échappent à des degrés divers à son étreinte. C'est pourquoi elle ne cesse de demander, depuis la fondation de cet organisme, **sa démocratisation.** Il faut que la S. D. N. devienne la Société des peuples, c'est-à-dire que ses membres soient élus par les peuples au suffrage universel, afin qu'elle puisse établir plus efficacement sur le terrain international le réseau complexe et occulte d'influences et de pressions qui feront d'elle la « Souveraine maîtresse » par laquelle se perfectionnera la démocratie universelle.

Elle n'a pas atteint son but, mais elle le poursuit inlassablement et méthodiquement.

> Voici le vœu que votre Commission vous propose d'adopter.
>
> **L'Assemblée générale des délégués du Grand Orient de France** réunie à Paris le 19 septembre 1924,
>
> Embrassant résolument d'un coup d'œil d'ensemble les graves conjonctures qui ouvrent au début de cette législature la perspective d'événement d'une importance capitale pour les destinées du pays et du monde.
>
> Estime servir une fois de plus les aspirations humaines en rappelant à tous les citoyens **que le pouvoir n'est légitime que venant du peuple** et considéré comme un instrument de progrès général.
>
> Considérant que la situation présente ne permet aucune expérience périmée, aucune hésitation coupable, que nous sommes tenus sous peine de péril imminent, de réaliser les promesses tant de fois faites à la démocratie ;
>
> **En exhortant les délégués législatifs et exécutifs** au courage civique, au désintéressement, à la clairvoyance commandée par les circonstances, les **assure de son aide sincère, constante et efficace!**
>
> Pour restaurer les finances et rétablir notre crédit par des mesures atteignant le superflu et ménageant le nécessaire...

> **Par une immédiate orientation vers une paix définitive,** par des arrangements internationaux, **l'arbitrage et le désarmement général...**
>
> Par **la transformation en une véritable société des peuples** possédant l'appareil indispensable au respect **de ses décisions de l'actuel groupement des gouvernements improprement nommé Société des Nations.**
>
> L'assemblée adopte l'ordre du jour...
>
> *Convent, G.·. G.·.*, 1924, p. 318-19.

Les citations suivantes tirées également du Convent de 1924 montrent bien le but maçonnique à poursuivre : se servir des délégués des peuples pour restreindre ou détruire la puissance de chaque nation.

> **La S. D. N. n'est en réalité composée que des représentants** sinon **des créatures des gouvernements.** Comment ces hommes pourront-ils aborder avec la sérénité et l'indépendance indispensables la solution de problèmes complexes et nouveaux pour eux ?...
>
> Ne convient-il pas de changer les hommes ?...
>
> Aussi **votre Commission vous propose-t-elle de donner aux délégués** de la S. D. N. le **caratère de représentants directs du peuple en les faisant élire au suffrage universel.**
>
> **Ils disposeront ainsi, dans leurs attributions limitées aux affaires internationales d'une influence qui obligerait les gouvernants de tous les pays à incliner leur politique nationale** dans une direction plus en harmonie avec les intérêts généraux et les circonstances : autant de garanties supplémentaires de paix.
>
> (*Convent, G.·. O.·.*, 1924, p. 315-316.)

> Ne nous dissimulons pas les difficultés qui nous attendent et armons-nous de courage et de patience.
>
> **Les vieilles diplomaties nous réservent des surprises de leur cru. Elles useront de toutes les ficelles qui sont d'ailleurs de véritables cordes,** de tous les sophismes, pour faire échouer les négociations. **Il ne sera pas trop de la pression active de l'intuition populaire, dont nous aurons à surveiller l'éclosion, à canaliser et à diriger les mouvements.**
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 314-315.)

> Conclusion du congrès des Loges du Sud :
>
> Intervention internationale de la F.·. M.·. afin de neutraliser l'action néfaste des tractations secrètes de la diplomatie.
>
> Institution d'un **Parlement international,** émanation des peuples eux-mêmes dans le cadre de la S. D. N. dotée d'une force de police suffisante pour assurer le respect de ses décisions et l'exécution de ses sanctions...
>
> **Coordination de tous les efforts de toutes les tactiques, de toutes les organisations républicaines et démocratiques, unies aux forces démocratiques** de l'étranger en vue d'une campagne vigoureuse contre la guerre.
>
> Le vœu est adopté.
>
> (*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 361.)

Quand les Etats auront accepté de se soumettre à l'**arbitrage obligatoire, ils auront bel et bien fait abandon d'une partie de leur souveraineté,**

...Et **quel soulagement lorsque le désarmement général qui est la suite logique de l'arbitrage obligatoire aura libéré les budgets** des dépenses formidables qu'entraîne l'entretien des armées terrestres et maritimes.

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 314.)

Considérant que la plus grande force dirigeante dans l'histoire du monde civilisé **a été jusqu'ici le nationalisme.**

Considérant que l'esprit national a puisé sa vertu et sa puissance dans le zèle et le fanatisme religieux dans l'ambition des nations fortes à devenir plus fortes souvent aux dépens d'un voisin plus faible.

Considérant que cet esprit national en s'appuyant sur la guerre **est devenu un danger** pour la civilisation et pour la justice.

La Loge convaincue, d'autre part, qu'un large **esprit de coopération internationale** doit le remplacer tout en donnant libre jeu à l'âme et au caractère de chaque pays sans briser les frontières nationales ;

Certaine que l'esprit international est autre que l'habitude de traiter les relations extérieures en jugeant **les diverses nations** du monde civilisé comme les facettes d'un même cristal, comme des égales et des âmes qui coopèrent au développement du commerce et de l'industrie, à la diffusion de l'instruction et de la science, bref au progrès de la civilisation.

Emet le vœu :

Que le Gouvernement français, désormais républicain, travaille avec d'autres gouvernements de mêmes tendances dans le but commun de faire partager à tous le bénéfice inestimable de la science et des arts,

Que ce gouvernement en se rendant compte qu'une politique nouvelle exige des hommes nouveaux appelle au service de la société des nations des **apôtres de l'idée internationale,** penétrés de l'amour de l'humanité et non pas des politiciens timides, inertes, sceptiques à l'égard du noble idéal de fraternité qu'elle représente ;

Que ce gouvernement enfin, considérant que la S. D. N. **est l'interprète de la volonté pacifique de l'opinion universelle** y cherche des garanties contre une agression allemande en poussant l'Allemagne à y entrer.

Et consciente de toute la grandeur de la mission maçonnique demande **que le G.·.O.·. offre un centre de ralliement et d'action à toutes les énergies républicaines pour fortifier** la S. D. N. et communiquer à la république rénovée par un concours loyal et passionné, une grande **force d'élan international qui seule contient la promesse de la paix et de la justice entre les nations.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1924, p. 312-313.)

Même vœu émis en 1926 :

La Commission croit indispensable, non seulement le Conseil de l'Ordre et les Loges, mais tous **les Maçons à travailler en faveur de la paix et en faveur** de la Société des Nations. En accomplissant cette besogne, ils travailleront non seulement dans l'intérêt **de la Maçonnerie, mais à l'établissement de la fraternité universelle qui est un des ses grands principes.** (*Applaudissements.*)

Voici les conclusions qui vous sont soumises par la Commission :

Le Convent :

Affirmant son entière confiance dans la S. D. N. pour établir la paix entre tous les peuples par la coopération morale, intellectuelle et économique,

Emet le vœu :

1° Que la S. D. N. devienne la **société des peuples** ;

2° Que les délégués de la S. D. N. soient **élus par les Parlements et les groupements économiques** et non plus désignés par les gouvernements ;

3° Que la S. D. N. ait le pouvoir **de requérir les forces** armées nationales pour faire exécuter les décisions. Il serait désirable que la S. D. N. soit dotée d'une force coercitive propre;

4° **Que les décisions de la S. D. N. soient exécutées** comme lois d'Etat sans être soumises aux délibérations des organismes législatifs des différentes nations ;

5° Que la S. D. N. devienne **universelle** par l'admission de toutes les nations ;

6° **Qu'une institution internationale** soit élaborée et que la S. D. N. comprenne les trois pouvoirs : exécutifs, législatifs et judiciaire.

Le Convent engage, en outre, tous les Francs-Maçons à faire une propagande intense en faveur de la S. D. N. et à collaborer à **toute action ayant pour but le rapprochement des peuples et la réalisation de la fraternité universelle.**

(*Convent G.·. O.·.*, 1925, p. 310-311.)

Le Convent de 1928 précise la constitution idéale de la Société des peuples :

Société des nations ou des peuples.

Mais, pour remplir son rôle, il faut subir une transformation complète , aussi radicale que celle que subit la chenille dans sa chrysalide, pour devenir le papillon aux vives couleurs, et à l'éclat étincelant.

Et tout d'abord, **elle doit être une société des peuples,** c'est-à-dire que **les délégués chargés de la diriger** doivent être **non désignés par les gouvernants, mais élus** suivant des modalités à déterminer, par ceux qu'ils sont chargés de représenter par exemple par des **Assemblées directement issues du suffrage universel.**

La plupart des At.·. qui ont étudié l'organisation et le fonctionnement d'une Société des Peuples, se sont inspirés du programme de l'œuvre, créé par Me Henri Demont, avocat à la Cour, sous le nom d'Union universelle pour supprimer ce crime : la guerre.

Les délégués des peuples — désignés comme nous l'avons indiqué plus haut — constitueraient un **véritable Parlement international,** une sorte d'Etats généraux d'Europe, dont la première œuvre serait de créer le Droit international et d'établir la Charte constitutionnelle de la Société des Peuples.

Le Droit des Nations devrait comporter :

Un code des nations,

Un code pénal international,

Un code de police mondiale,

Un code de législation international du travail.

Quant à la **constitution de super-état** — constitution mondial — elle serait composée des organismes suivants :

1° **Un organe législatif** : le Sénat des Nations ;

2° **Un organe judiciaire** : tribunal international à caractère civil, pour juger les différends entre nations.

Et une cour d'assises internationale pour juger et punir les fauteurs de troubles.

Des sanctions, en effet, sont à prévoir soit pour les nations (mise à l'isolement séquestration de biens, exploitation par la force), soit pour les hommes (arrestations, incarcération).

3° **Un organe exécutif,** comprenant un ministère de paix et un ministère de police mondiale. C'est ce dernier qui disposerait des forces de police terrestres, maritimes et aériennes, car tous les At.·. demandent que la Société des Peuples soit dotée d'une force armée pour faire respecter, le cas échéant, ses décisions et également de Commissions de contrôle et de surveillance;

4° Enfin **des organes économiques, financiers et sociaux,** tels par exemple que des comités techniques internationaux formés par les représentants des diverses organisations intéressées. Ces comités, dotés de services d'information, auraient pour rôle de régulariser la production, de donner un satisfaction rationnelle des besoins, d'exercer un contrôle social de crédit.

Ils auraient également dans leur ressort tous les problèmes relatifs à la main-d'œuvre notamment la réglementation et la direction des immigrations et émigrations.

Cette organisation serait complétée par la création d'une banque internationale et d'une monnaie unique internationale, qui serait le billet de banque de la société des peuples.

Le programme que nous venons d'esquisser est une œuvre de longue haleine qui a besoin, pour être menée à bonne fin, d'animateurs opiniâtres et ardents, et ayant avant tous la foi dans la paix. C'est surtout **dans la Maç.·. qu'on peut les trouver, et seule la Franc-Maç.·.** universelle — parce qu'elle s'étend sur tout le globe — peut réaliser cette œuvre.

Ce qu'on nous demande, c'est **que la Franc-Maç.·. française prenne la tête de ce mouvement** et qu'elle y convie les Francs-Maçons de tous les pays. C'est que le G.·. O.·. s'adresse à toutes les obédiences étrangères pour leur soumettre un programme d'action basé sur les principes qui précèdent : action intérieure dans chaque pays et action internationale.

(*Convent G.·. O.·.*, 1928, p. 114-115.)

La S. D. N., organe maçonnique, doit être l'amorce des Etats-Unis d'Europe, et du monde.

La Maçonnerie, c'est la Raison projetant partout des flots de lumières. Est-ce que ne voilà pas enfin lancée du haut de la tribune de Genève, cette idée des **Etats-Unis d'Europe,** ce vieux rêve qui hante la Maçonnerie française depuis un demi-siecle et auquel nous avons voué la meilleure partie de nos efforts de propagande ? (*Applaudissements.*)

(*Convent G.·. O.·.*, 1929, p. 321-22.)

Sous la pression des masses populaires dont elle devra émaner

elle devra lutter contre les guerres, aboutir au désarmement général, combattre toutes les formes de dictatures :

Mes FF∴, voici les conclusions de la Commission chargée de l'étude de la question A (la guerre, ses causes, ses conséquences, les moyens de la prévenir), conclusions retouchées suivant la décision de l'assemblée d'hier soir :

Le Convent considérant :

1° **Que la paix** ne peut être établie d'une façon solide et durable que la mise en vigueur simultanée dans tous les pays, d'une série de mesures nationales et internationales ;

2° Que ces mesures ne pourront être réalisées que sous **la pression des masses populaires de jour en jour mieux éclairées** sur les causes et les conséquences des guerres.

Emet le vœu :

Que le Grand Orient de France,

a) Continue et multiplie ses efforts pour aboutir par l'A. M. I. (Association maçonnique internationale), **à une action commune et parallèle de toutes les Obédiences maçonniques en vue de développer par l'enseignement, l'éducation et la propagande, la haine de la guerre** et de montrer la nécessité morale et matérielle de la paix;

b) Qu'il s'associe notamment à tout ce qui pourra faciliter **le rapprochement franco-allemand** et préparer l'entente loyale et la réconciliation définitive de ces deux nations ;

c) Qu'il travaille pour **renforcer l'autorité de la Société des Nations,** laquelle organisée sur des bases plus démocratiques **et composées de membres directement élus** par les peuples eux-mêmes, semble pouvoir aboutir au règlement pacifique de tous les conflits pouvant survenir entre les nations ;

d) Qu'en particulier, il s'efforce de préconiser la nécessité d'aboutir rapidement au désarmement général qui constituera une sûre garantie de paix ;

e) Qu'il travaille aussi pour dénoncer et réduire d'abord, supprimer ensuite les antagonismes et les rivalités économiques, les appétits capitalistes, les visées impérialistes, les atteintes au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les conquêtes coloniales et tout ce qui, pour s'affirmer, doit recourir à la force ;

f) Enfin, qu'**il combatte sans relâche toutes les formes de dictature** qui, en opposition avec les principes de démocratie, portent fatalement en elles les menaces de guerre les plus dangereuses et les plus immédiates.

Les conclusions de la Commission sont adoptées.

(*Convent G∴ O∴*, 1928, p. 152-53.)

La S. D. N. devra contrôler les budgets nationaux et en demander la réduction sur le chapitre des armements.

En ce qui concerne la S. D. N.

La F∴-M∴ invite le nouveau ministère à charger la délégation française à la S. D. N. de provoquer une entente internationale en vue de :

1° Demande le dépôt à la S. D. N. des budgets nationaux, régionaux et municipaux des Etats associés ;

2° De demander la **réduction des crédits budgétaires**, concernant la guerre, la marine et plus généralement des crédits destinés directement ou indirectement à **la défense nationale.**

3° De demander que les moyens soient donnés aux nations associées d'assurer dans des conditions satisfaisantes la perception des impôts de leur nationaux séjournant à l'étranger ;

4° Demander que des conventions internationales interviennent en vue d'assurer le contrôle des capitaux séjournant à l'étranger ;

5° De demander d'acheminer la réduction des effectifs et des armements vers le désarmement général...

(*Convent G.'. O.'.*, 1924, p. 212-213.)

C'est pourquoi votre Commission vous présente le projet suivant en vous demandant de l'adopter comme un ensemble, comme un tout et avec l'indication précise qu'il devra être renvoyé tel quel aux Loges, par le Conseil de l'Ordre, sans remaniements déformant, ni commentaires intentionnels orientés par telles ou telles préférences :

1° **Conditions générales du désarmement international :**

2° Suppression de la fabrication privée de tous les armements (y compris l'aviation) ;

3° **Contrôle international** de la fabrication de tous les armements;

4° Vérification et évaluation des armements existants et déterminations périodiques du potentiel de guerre de toutes les nations par **un organisme international** d'**inspection,** de **contrôle** et de **statistiques;**

5° Etude de tous moyens, en vue de prévenir de rectifier et de réprimer les campagnes de fausses nouvelles et d'excitations bellicistes ;

6° Mise en œuvre, par tous les moyens nationaux et internationaux du pacte Briand-Kellog (mettant la guerre hors la loi) et notamment institution par voie de convention internationale, du référendum obligatoire préalable à tout acte de mobilisation.

(*Convent G.'. O.'.*, 1932, p. 96.)

Elle devra constituer **un tribunal international de presse** pour contrôler et juger les presses nationales.

Considérant que cette œuvre de paix sera moins le fait d'un désarmement matériel, plus ou moins sincère dans certains Etats, que la conséquence d'un désarmement des esprits belliqueux ;

Qu'il est notoire que le maintien d'un tel esprit est dû à la presse du pays dont les journaux sont, en grande partie, entre les mains des magnats ayant intérêt à maintenir et à propager les idées de revanche ;

Que dans les même pays, il est avéré qu'il existe un budget occulte de propagande destiné à répandre dans le monde entier des nouvelles tendancieuses dont la France se trouve particulièrement victime ;

Considérant que la Société des Nations doit avoir pour objet le désarmement sous toutes ses faces, et notamment la suppression de l'arme odieuse qu'est le mensonge, lequel se trouve à l'origine des deux dernières guerres et de l'envahissement de notre pays ;

Emet le vœu que la Société des Nations constitue **un tribunal international de la presse** auquel seraient déférés les journaux de tous les pays ayant publié des fausses nouvelles portant atteinte à l'esprit de paix entre les nations ;

Que ce tribunal soit armé de sanctions, l'insertion d'un démenti étant dans tous les cas obligatoires.

(*Convent G.'. O.'.*, 1927, p. 152-53.)

Elle devra constituer une force armée suffisante pour rendre ses décisions exécutoires, s'**emparer des armées nationales** et reconnaître parallèlement **le droit à l'objection de conscience.**

Considérant l'intérêt général universel (l'Assemblée générale du G.'. O.'. de France) ne voit de solutions efficaces aux conflits présents et futurs que l'arbitrage obligatoire et le désarmement avec prévision de sanctions exécutoires en cas de besoin par **une force armée internationale placée sous l'autorité exclusive de la S. D. N.**

(*Convent G.'. O.'.*, 1924, p. 317.)

Enfin, **il faudra doter d'une force armée la Société des Nations,** car prononcer des sanctions et s'en rapporter à la bonne volonté du coupable pour l'exécution, semble une délicieuse mais dangereuse facétie.

(*Convent G.'. O.'.*, 1924, p. 316.)

Il faut que l'armée de chaque nation appartienne à la Société des Nations et ne constitue plus et c'est une préface excellenteau désarmement progressif, qu'une **section de l'armée internationale** mise au service de la S. D. N.

(*Convent G.'. O.'.*, 1925, p. 317-18.)

Il faut qu'une campagne soit menée dans toutes les grandes nations pour que la Société des Nations **reconnaisse, dès maintenant, le droit à l'objection de conscience à tous les citoyens** des Etats appartenant à la Société oes Nations.

(*Convent G.'. O.'.*, 1928, p. 120.)

La S. D. N. devra établir une **langue internationale** pour faciliter les relations humaines — ce sera l'esperanto pour faire échec au latin.

Après avoir admis les considérants du vœu émis par la L.'. Philanthropie et Progrès :

Que parmi les peuples l'idée de paix et d'union plane au-dessus des divisions que créent des nationalistes intéressés aux conflits ;

Que les peuples ont besoin de se comprendre afin de développer chez tous l'esprit pacifiste et **de marcher plus sûrement vers la réalisation des Etats-Unis d'Europe ;**

Qu'il y a lieu de rendre leurs relations plus faciles à tous points de vue, même au point de vue maç.'. ;

La Commission vous propose de transmettre au conseil de l'Ordre un vœu ainsi conçu :

Qu'une langue internationale soit enseignée dans toutes les écoles des pays adhérents au pacte d'union.

(*Convent G.'. O.'.*, 1932, p. 97.)

Il faut de toute évidence une langue auxiliaire. Or, **si cette langue n'est pas l'espéranto, ce sera le latin.** Vous Francs-Maçons du

G.'. O.'. de France, êtes-vous disposés à favoriser aussi l'expansion du latin ou préférez-vous lui voir substituer une langue nouvelle.

Convent G.'. O.'., 1923, p. 67.)

Elle devra se compléter par l'organisation d'**un Parlement économique international** susceptible de diriger l'économie mondiale.

Le Convent préconise ensuite :

A) Contre le dérèglement capitaliste actuel :

1° La stabilisation des valeurs d'échange par l'adoption d'un étalon fixe et unique commun à tous les peuples et accepté par eux ;

2° Le Contrôle constant ou le **remplacement par la collectivité** des « congrégations économiques », dont les agissements se retrouvent à la base de tous les désordres actuels ;

3° **La constitution d'un Conseil technique international** apte à diriger préventivement les capitaux inertes vers les grandes affaires d'intérêt commun et les seules exploitations universellement productives :

B) Contre le chômage technologique :

1° **Un contrôle du machinisme** qui, sans prétendre au vain et dangereux effort de limiter le progrès humain, fasse que celui-ci soulage la collectivité au lieu de l'asservir ;

2° **Une plus juste répartition du travail humain,** préparée par une rémunération plus équitable de ce travail (limitation du travail féminin, prolongation de la scolarité, rajustement des retraites à un taux minimum de vie, de manière à pouvoir interdire tout cumul d'allocations et de salaires, répartition de la main-d'œuvre nationale ou internationale selon les besoins de la production) ;

Contre l'économie spéculative :

1° La suppression aussi radicale et immédiate que possible des éléments favorables au développement de ces économies (spéculation sous toutes ses formes, paix, armée, barrières douanières), modification de la législation des sociétés anonymes ;

2° **L'établissement d'un organisme international,** réellement représentatif de tous, **susceptible de diriger l'économie mondiale,** dans le sens de l'équité et du bien-être universel.

En considérant que la F.'.-M.'. par essence philanthropique et fraternelle se doit d'être **à la tête de ce mouvement d'émancipation économique et sociale, comme elle fut à la tête de l'émancipation politique,** demande au Conseil de l'Ordre d'orienter **vers cette fraternité économique la Maç.'. universelle** et d'inviter tous les FF.'. à travailler dans leur milieu profane à la défense et au triomphe des principes énoncés en conclusion de cette étude.

(*Convent G.'. O.'.*, 1932, p. 188.)

« La nationalisation et au besoin **l'internationalisation des entreprises** et des richesses à caractère public est réclamée avec une insistance véhémente.

(*Convent G.'. O.'.*, 1926, p. 268.)

7° Reconstruction politique, économique et territoriale de l'Europe ;

8° **Démocratisation de la diplomatie et de ses méthodes (suppression notamment du pouvoir régalien des chefs d'Etat de signer des traités secrets)** ;

9° **Internationalisation de l'exploitation des grandes lignes de navigation maritime et aérienne** et des lignes transcontinentales de transports ferroviaires.)

(*Convent G∴ O∴*, 1932, p. 96.)

La paix maçonnique ne pourra solidement s'établir que sur l'organisation économique du monde venant renforcer utilement l'organisation politique fondée sur l'apparente souveraineté des peuples et de leurs représentants habilement captée par la puissance maçonnique.

Si nous ne cherchons pas **à établir solidement la paix sur une organisation économique et une organisation du travail** nous aurons fait œuvre vaine.

(*Convent G∴ O∴*, 1925, p. 317.)

Quand elle aura atteint son but la F∴-M∴ règnera sur le monde par la Démocratie universelle, à la fois politique, économique et sociale. Elle en tiendra tous les fils par ses méthodes de dictature occulte qui reposent toutes sur le jeu de la loi et de la puissance du nombre. Il faut connaître ses desseins et dévoiler sa tactique afin d'opposer une barrière infranchissable à l'établissement de ce règne maçonnique si néfaste pour les peuples et pour les âmes.

Conclusions.

Au terme de cette présentation des textes maçonniques les plus divers qui tous se corroborent — nous aurions pu en quintupler le nombre, — que pouvons-nous conclure ? Ils sont assez suggestifs et évocateurs pour dispenser de commentaires et de conclusions. Cependant, il parait utile d'en ramasser la substance si souvent indigeste en quelques formules de brève synthèse.

La France est sous l'étreinte maçonnique. Nous le savons actuellement par une expérience amère de plus de cinquante ans, il était utile d'entendre les Frères de toutes les époques de la IIIe République déclarer que cette domination politique était bien le but secret et constant, l'ambition occulte de la Maçonnerie française et universelle. Les textes sont assez multipliés pour qu'il ne reste plus de doute à cet égard.

Le régime maçonnique que la secte a imposé à la France et qu'elle voudrait imposer au monde, a un triple caractère :

Il est dictatorial — il est hypocrite — il est corrupteur.

— Il est dictatorial : Sous le couvert de la démocratie, de souveraineté du peuple, c'est une véritable obligarchie tyran-

nique que la F∴ M∴ a instauré sur la France et qu'elle voudrait étendre à l'organisation politique et sociale du monde. Par cette oligarchie secrète tous les jeux sont faussés et d'innombrables efforts se dépensent en vain à combattre des maux, dont la cause véritable demeure cachée, à l'ombre des Loges. Les paroles qui dévoilent les intentions lorsqu'on les relie aux faits qui les réalisent ne permettent plus aucun doute. La souveraineté du peuple, c'est le masque idéologique de la souveraineté maçonnique, du gouvernement omnipotent des Comités et des Loges, étendant au pays entier, ce réseau d'influences et d'encadrements, qui font surgir sans cesse l'éclosion de mouvements populaires, les canalise, oriente, endigue, utilise et domine à leur profit. Par un travail étendu, prolongé diffus et centralisé à la fois, la Maçonnerie, aidée de ses fidèles alliés, les comités politiques, est parvenue à créer dans les masses un régime d'opinion radicalisé, prolongé en de ça par des organisations plus modérées, au delà par les pénétrations en terres socialistes. Ce régime qui a pris corps et consistance, montre une suite, un ensemble, une vigueur, une durée stupéfiante, quand on la mesure à l'instabilité de l'opinion. La Maçonnerie a fait croître dans les masses, le sentiment et l'habitude d'une sorte de pouvoir inévitable qui les domine, d'une sorte de « légitimité retournée » dont la stabilité se mesure à la force des « encadrements, des entraînements et des routines », où elles se trouvent prises par un exercice prolongé, renforcé par l'éducation maçonnique du laïcisme.

Pendant que la Maçonnerie s'installait ainsi au cœur des masses, et plongeait ses racines de parasite dans les couches profondes du pays, elle installait sa dictature occulte sur les représentants du peuple, les parlementaires et les agents de tous grades du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif.

Ayant travaillé à les faire élire par les foules fidèles d'électeurs, elle était en droit de leur réclamer service et obéissance, faisant pression directement sur eux par ses organismes et les groupements profanes à sa solde, ou les obligeant à céder à ses injonctions par la pression des masses, « de la volonté populaire ». Parlementaires et foules sont le double levier dont elle se sert pour faire aboutir ses desseins et asservir les uns et les autres.

Le pouvoir domestiqué, elle a pu impunément placer ses créa-

tures à tous les leviers de commande de l'administration française, leur livrer presque toutes les situations clés, en épurant incessamment les cadres. Elle a constitué ainsi dans la France, une ossature maçonnique solide, un corset protecteur et contraignant qui maintient l'orientation maçonnique à travers tout le pays maçonnisé à son insu par une propagande insidieuse et constante; elle voudrait établir une ossature semblable sur le monde entier à maçonniser.

Elle est installée au cœur même de la France, dans toutes ses parties vives, ses jointures et ses articulations. Il ne faut pas dissimuler qu'un labeur immense et persévérant s'imposera pour l'en déloger.

Le régime maçonnique est essentiellement hypocrite. — C'est une dictature qui ne veut pas s'avouer, un pouvoir qui entend rester anonyme, occulte. Tout ce travail d'accaparement de concentration des pouvoirs, de domination sur les masses, s'accomplit de façon insidieuse, secrète, souterraine, par personnes interposées ou par affirmations mensongères. « On doit sentir la Maçonnerie partout, on ne doit la découvrir nulle part ». *C'est une dictature invisible, un chef d'orchestre à cent têtes qui dirige le concert par des voies d'influences secrètes, un animateur anonyme qui ne parait pas et ne doit pas paraître. Il se dérobe à tous les regards par son existence cachée et les mille formes visibles de groupements et de propagande qu'il suscite ou emprunte pour aboutir à ses fins. Partout, il met entre lui et le public des personnes interposées, derrière lesquelles il se dissimule. Bien mieux, il est secret à lui-même; sur l'échelle de la hiérarchie maçonnique à* 33 *degrés, le supérieur ne livre à l'inférieur que ce qui convient. En sorte qu'au maçon lui-même, la clarté complète sur l'ensemble du jeu est refusée.*

Les paroles ont forcément un double sens. Une de leurs faces est faite pour séduire les foules. Le pouvoir maçonnique :

les asservit, les foule, au nom de la liberté et de l'émancipation,
il les gouverne au nom de la souveraineté populaire,
il les enténèbre au nom de la lumière,
il les moleste au nom de la solidarité,
il les excite au combat contre ses ennemis au nom de la fraternité et de l'amour,

il tue leur esprit et leur âme au nom de la libération et du progrès ;

Toutes les notions sont déformées, perverties.

Le sens idéologique, la fabrication artificielle des idées et de l'opinion, remplacent le réel et sa soumission au vrai et à l'être. Les conséquences sont infiniment graves qui consistent à instaurer sur le pays le règne de l'artificiel et du mensonge, dont nous subissons les tristes effets. Il suffit d'assister à une réunion publique, d'inspiration maçonnique même lointaine pour les mesurer. Il en résulte que le régime maçonnique est essentiellement corrupteur, corrupteur des fonctions publiques de la vie sociale, des esprits et des âmes.

Corrupteur des fonctions et des charges publiques et sociales, car il ne s'agit plus pour être qualifié de bon fonctionnaire ou de bon parlementaire et devenir influent, de servir le bien commun, d'être compétent et intègre ; il faut être aux ordres d'une dictature secrète qui impose ses consignes et ses mots d'ordre, lui obéir servilement, souvent même inconsciemment, dans l'enchevêtrement des intrigues, des combinaisons et des manœuvres. L'arrivisme et la recherche des profits sont les fruits amers de ces déviations profondes de la fonction, en même temps que des instruments de règne nécessaires et inévitables pour la secte au pouvoir.

Corrupteur de la vie sociale car l'opinion se fabrique et se domestique à coup de mensonges, de masques illusoires de vertu et de dévouement, de flatteries démagogiques. On ne peut plus dire la vérité aux foules si on veut gagner ses suffrages, tant les mauvais bergers les ont ensorcelés par leurs mirages politiques ou sociaux.

Le jeu de la politique s'établit sur des architectures de concepts artificiellement fabriqués selon les milieux et les partis pour les besoins de la cause ; leur empire est si solidement établi sur les esprits que ceux-ci réagissent spontanément par réflexes instinctifs à un certain nombre de mots sonores et creux toujours les mêmes, qui déclanchent applaudissements ou huées, et par conséquent ouvrent les avenues du pouvoir aux habiles ou les ferment aux imprudents qui ne savent pas ou ne veulent pas en user. On comprend que les esprits droits se détournent avec horreur d'une « politique » qui repose sur la destruction de la vérité et de toute sagesse.

On ne prend plus la peine de penser, de controler, de réfléchir, on suit son journal et son parti. Daniel Halévy, dans « la République des Comités » l'observe judicieusement :

A ce peuple promu à la souveraineté, on a proposé des problèmes trop vastes et trop difficiles (1). Il a résolu la question en renonçant à les penser, en se déchargeant du fardeau sur les conseillers qu'il sent les plus proches de sa condition (2). Il leur doit, depuis un demi-siècle, presque toutes ses habitudes de vie et de pensée, et l'inertie conspire avec la fidélité pour qu'il ne se fatigue pas à chercher lui-même. Dans la formation de ces habitudes, la part de l'instituteur est grande, plus grande encore qu'on ne le dit et qu'il ne le sait. L'instituteur est souvent peu aimée dans ces campagnes où il passe avec un air de hauteur. Il reste pourtant l'homme dont on ne doutait pas, à l'école, que chacun des mots par lui prononcés ne fût vrai, et il n'y a pas de révolte efficace contre les certitudes de la lointaine enfance (3). Les idées générales concernant les valeurs humaines, les équilibres sociaux, l'avenir de l'humanité que l'instituteur professe, *deviennent*, par une pente qui n'a pas été remontée, les *évidences du peuple.*

Elles le deviennent aisément, étant elles-mêmes une démagogie spirituelle habile à prendre l'homme par ses désirs les plus communs. (P. 81-82.)

Ces « évidences intellectuelles et morales des masses radicalisées » anesthésient le bon sens français pourtant si vivace, créent des univers de pensée artificiels et étouffants où l'esprit français s'étiole, se stérilise, se déforme, se viole, s'enlise ou meurt. Rien de plus triste que le spectacle d'un esprit vivant d'une idéologie maçonnisante qui entraîne toujours une désagrégation de la pensée, l'interposition d'un voile de nuées fallacieuses entre le réel et l'intelligence.

Que dire alors de la corruption des âmes laïcisées, dans lesquelles

---

(1) *On savait bien qu'il ne pourrait pas les résoudre et qu'il accepterait forcément des solutions toutes faites apportées au moment opportun.*

(2) *Ou qui le flattent le plus.*

(3) *La Franc-Maçonnerie le sait bien et en a usé pour assurer son règne.*

on a détruit systématiquement toutes les valeurs morales, spirituelles et surnaturelles, parce qu'elles faisaient échec à une domination politique occulte qui doit faire table rase de toute autorité et surtout de l'autorité divine singulièrement menaçante pour elle.

A travers certains textes cités, on a pu noter le sens intime de la déviation maçonnique inhérente à l'essence de la secte, si l'on peut dire. Sa pensée se synthétise dans cette formule brève : le laïcisme contre la théocratie, formule à double sens négatif et positif. Au sens négatif, c'est la négation de l'origine divine de l'homme, de son élévation surnaturelle à la vie divine, de sa destinée divine, la vision et la possession du bien infini, de l'Etre subsistant immuable, éternel et infiniment saint. Il s'agit d'arracher l'homme à Dieu, par une sorte d'entêtement aveugle et parfois de rage héritée de Satan, et d'en faire uniquement le fils de l'homme.

Mais cette immense foule d'hommes privés de l'Etre divin, désunis entre eux, dépouillés de l'unité divine qu'ils trouvaient en Dieu, a besoin d'être, de vie, de beauté, de sagesse, de force, d'unité. La Maçonnerie prétend les lui donner par son Credo laïque et constituer au sein de l'humanité par ses propres efforts, la divinité immanente, dont elle croit exclure la réalité transcendante. C'est toujours la tentation du paradis terrestre « vous serez comme des dieux ». Dieu jaillira de l'humanité comme la dernière étape de son épanouissement et c'est la Maçonnerie universelle qui en sera le fabricateur souverain, et l'artisan génial et dévoué. La Paix et la Fraternité maçonniques créeront l'unité mondiale, reconstitueront l'unité humaine sur ses trois colonnes de Force, de Sagesse, et de Beauté; l'humanité divinisée sous l'effort et l'égide maçonnique trouvera enfin, l'amour, la béatitude et l'éternité. Les rêves de la Maçonnerie se haussent jusque-là et son verbalisme est à la hauteur de son immense vanité. Le règne politique occulte se prolonge et s'achève en un rêve spirituel invisible véritable moteur de la secte, sans qu'il soit besoin d'apparitions, ni d'évocations. Emprise de celui qui s'intitule le « Porte-Lumière » « Si vous m'adorez, je vous donnerai les royaumes de la terre ». N'avons-nous pas entendu la Maçonnerie nous redire dans son symbolisme que le monde était tout exorbitant des feux et des fourches de Satan (1). *Point n'est*

(1) *P.* 218.

besoin de diableries absurdes et fausses pour saisir et rendre réelle l'influence directe de l'Esprit du mal, origine et sommet de la dictature maçonnique. Mais quoi ! nous savons assez, de certitude divine, que ces efforts sont à coup sur voués à l'échec. L'esprit du mal sera vaincu.

« *Regardez bien, ma sœur...* », *disait la Grenouille, infiniment moins ridicule à vouloir devenir un bœuf que la Maçonnerie qui prétend se faire Dieu. Or :*

« La chétive pécore s'enfla si bien qu'elle creva !... »

Il en arrivera certainement et inévitablement autant à la Maçonnerie. Nous y devons contribuer énergiquement par une action persévérante et sage, sans oublier de prier afin que l'institution périsse au plus vite, que sa perte libère et délivre de la mort éternelle, les âmes qu'elle asservit et pervertit. Nous n'avons pas à substituer une domination politique à une autre,mais à rendre aux âmes de bonne volonté, le sens du vrai, du beau et du bien, le sens des valeurs spirituelles et de la vie divine, d'une grandeur infinie, qui seule conduit à la vie éternelle.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

CE QUE VEUT ÊTRE DEMAIN LA DICTATURE MAÇONNIQUE MONDIALE : DÉMOCRATIE JACOBINE, SOCIALE, MONDIALE.

Imp. G. DURASSIÉ et Cie
162, route de Chatillon
Malakoff (Seine)